This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

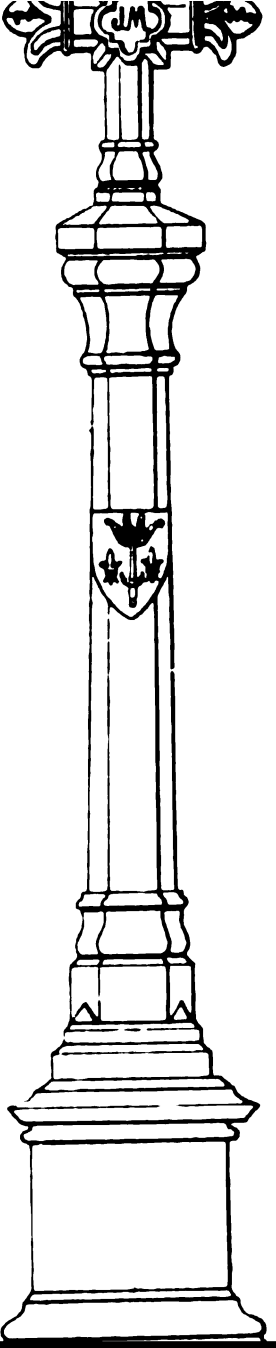

# *Bulletin trimestriel de la Société archéologique et historique de ...*

Société archéologique et historique de l'Orléanais (Orléans, France)

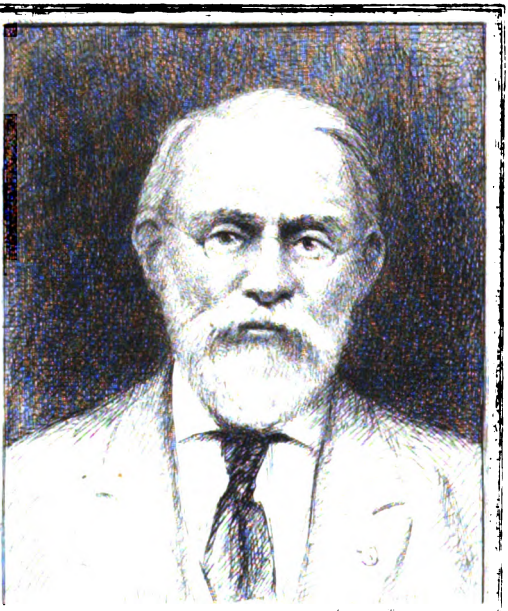

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

TOME DIXIÈME.

N^os 144 A 154. — 1891-1894.

ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17
1897

Digitized by Google

Digitized by Google

Sherman
Nijhoff
9-3-29
17624

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 144.**

PREMIER TRIMESTRE DE 1891.

## LISTE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er AVRIL 1891.

### I

### MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

1 Le Général commandant le 5e corps d'armée à Orléans.
2 Le premier Président de la Cour d'Orléans.
3 Le Préfet du Loiret.
4 Le Préfet de Loir-et-Cher.
5 Le Préfet d'Eure-et-Loir.
6 L'Évêque d'Orléans.
7 L'Évêque de Blois.
8 L'Évêque de Chartres.
9 Le Maire d'Orléans.



Digitized by Google

## II

## MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859

2 CHABOUILLET, conservateur honoraire au département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, Paris. 1865

3 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris. 1874

4 BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874

5 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875

6 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. 1883

7 PIGOT (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883

8 TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne). 1883

9 LUCE (Siméon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 95, Paris. 1885

10 LASTEYRIE (le comte de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clers, 10 *bis*, Paris. 1885

11 BARDOUX, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur, membre de l'Institut, avenue d'Iéna, 74, Paris. 1886

12 FLOUEST, ancien procureur général, membre de la Société des Antiquaires de France, rue des Pyramides, 2, Paris. 1886

13 GAUTIER (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes. 1887

14 MOREAU (Frédéric), archéologue, ancien conseiller général de l'Aisne, rue de la Victoire, 98, Paris. 1888

15 MASPÉRO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. 1888

Digitized by Google

MM.

16 LARROUMET, directeur des Beaux-Arts, Palais-Royal, Paris. 1891

## III

## MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, Directeur du Musée historique d'Orléans. 1849

2 CHOUPPE, professeur de dessin, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1852

3 TRANCHAU, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. 1852

4 BOUCHER DE MOLANDON, membre non résidant du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans. 1855

5 LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1859

6 BASSEVILLE, avocat, conseiller général du Loir-et-Cher, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

7 GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

8 VIGNAT (Gaston), propriétaire, lauréat de l'Institut. 1860

9 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1865

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions. — Ceux des fondateurs sont précédés d'un astérisque.

Digitized by Google

MM.

10 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, président de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

11 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1869

12 ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix, président de la Société d'horticulture, lauréat de l'Académie française. 1869

13 Dr PATAY, médecin, chef de service à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1871

14 COCHARD, chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

15 BAILLET, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

16 * BIMBENET (Eugène), président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

17 BAILLY, professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

18 DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret. 1877

19 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

20 DUMUYS (Léon), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché à la direction du Musée historique. 1880

21 THILLIER, notaire, ancien élève de l'École des Chartes. 1881

22 DELORME, président du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret. 1881

23 HERLUISON, libraire-éditeur, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

24 POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

25 FOURNIER jeune, architecte. 1883

26 GUERRIER, docteur ès-lettres, professeur honoraire de l'Université, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1886

Digitized by Google

MM.

27 CHARPENTIER, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888
28 O'MAHONY, ancien vice-président du Conseil de Préfecture. 1889
29 DOMET (Paul), conservateur des forêts en retraite, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1890

## IV

## MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

**MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.**

MM.

1 DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux. 1849
2 MAÎTRE (abbé), mail Ouest, 26, à Pithiviers (Loiret). 1851
3 MARCHAND, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret). 1851
4 DELAUNE, avocat à Romorantin. 1851
5 LAURAND (Jules), levée du Foix, Blois (Loir-et-Cher). 1854
6 SAINT-LAUMER (de), ancien maire de Chartres, président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. 1857
7 DE LA TOUR, percepteur à Saint-Maurice-sur-Fessard, avenue de la Gare, 26, à Montargis (Loiret). 1859
8 PILLARD, docteur-médecin à Ladon. 1862
9 COURCY (marquis de), ancien conseiller général du Loiret, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret), ou rue Saint-Dominique, 33, Paris. 1867
10 MAULDE (de), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, château de Flottin, près Boiscommun (Loiret), ou 152, boulevard Malesherbes, Paris. 1870
11 VERNON (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure). 1873

Digitized by Google

MM.

12 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret). 1873

13 FILLEUL (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret), ou rue d'Amsterdam, 31, Paris. 1873

14 FOUCHER, chanoine d'Orléans, rue Parisis, 10. 1874

15 HARCOURT (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142, à Paris. 1876

16 DEBROU (Paul), Conseiller général du Loiret, maire de Ménestreau-en-Villette, château du Mazuray (Loiret). 1884

17 VIGNAT (Eugène), ancien député, ancien maire d'Orléans, château de la Salle, Boigny (Loiret). 1885

18 JARRY (Eugène), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, auxiliaire attaché aux travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, boulevard Haussmann, 115, Paris. 1889

## V

## ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

1 DUVAL (l'abbé), à Amiens. 1850

2 COURMONT, directeur honoraire des beaux-arts, Cannes (Var). 1850

3 RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, avenue de l'Alma, 12, Paris. 1852

4 REY, membre de la Société des Antiquaires de France, rue de la Néva, 10, Paris. 1864

5 RUELLE, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869

6 PÉROT (fils), membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins). 1870

7 CHOLLET (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme). 1873

8 DUCHATEAU, curé-doyen de Chécy (Loiret). 1873

9 GOURDON, vétérinaire, à Malesherbes (Loiret). 1873

10 LOREAU, député, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1874

Digitized by Google

MM.

11 MARTELLIÈRE, ancien magistrat, Pithiviers. 1875
12 Le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire. 1876
13 RATHOIN, curé de Montigny (Loiret). 1876
14 BERTON, curé de Saint-Brisson (Loiret). 1876
15 MORILLON, cité Condorcet, 4, Paris. 1876
16 FELICE (Paul de), pasteur à Chartres (Eure-et-Loir). 1876
17 AUDOUARD, curé de Trinay (Loiret). 1876
18 LAFENESTRE (Georges), Conservateur et professeur au Louvre et au Collège de France, rue Jacob, 23, Paris. 1876
19 AMELOT, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). 1878
20 CHAGOT (Ludovic), château de Rastignac, par la Bachellerie (Dordogne). 1878
21 LA VALLIÈRE (de), directeur d'assurances à Blois. 1879
22 COURTIN (Henri), à Brainville, par Bourmont (Haute-Marne). 1879
23 DORANGE, curé de Crottes (Loiret). 1879
24 BONNARDOT, archiviste-paléographe, sous-inspecteur du service historique de Paris, à l'Hôtel-de-Ville, rue de la Santé, 46, Paris. 1879
25 GILLET, curé de Sougy (Loiret). 1880
26 CARTAUD, curé-doyen de Puiseaux. 1881
27 CROCHET, curé de Ferrières. 1882
28 SAINSOT, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir). 1882
29 LA CROIX (le R. P. de), membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Poitiers (Vienne). 1882
30 LANÉRY D'ARC (Pierre), avocat à la Cour d'Appel d'Aix (Bouches-du-Rhône), 18, rue du Quatre-Septembre, Aix. 1882
31 DE BRAUX, à Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle). 1882
32 GRELLET-BALGUERIE, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue Saint-Sulpice, 38, Paris; ou Hargrave Road upper Holloway, n° 11, Londres. 1883
33 ARGANT, curé de Chevilly (Loiret). 1884
34 STEIN, archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Saint-Placide, 54, Paris. 1884
35 SIMON (Gabriel), conseiller à la cour d'Orléans. 1885
36 FOUCHER-VEILLARD, ancien pharmacien, à Beaugency. 1885

Digitized by Google

MM.

37 GUIGNARD, vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885

38 PORCHER (l'abbé), docteur en théologie, chanoine honoraire, Blois. 1886

39 CASATI, conseiller à la Cour de Paris, archiviste-paléographe, 12, rue Martignac, Paris. 1886

40 AUVRAY (Lucien), archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (manuscrits). 1886

41 SOREL, président Tribunal civil de Compiègne, président de la Société historique de Compiègne. 1886

42 PRÉVOST (Alfred), curé de Germigny-des-Prés (Loiret). 1886

43 PIGELET, imprimeur, Gien. 1887

44 QUÉVILLON, commandant d'état-major, membre de la Société française d'archéologie, 12, avenue Bosquet, Paris. 1888

45 BROSSARD DE CORBIGNY (Marcel), capitaine de frégate en retraite, Meung-sur-Loire, ou faubourg Saint-Vincent, 11, Orléans. 1888

46 PATURANGE, curé de Montereau (Loiret). 1888

47 DUTERTRE, vicaire de Cléry. 1888

48 BERNOIS, curé de Cravant. 1888

49 HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, 21, rue Jacob, Paris. 1888

50 BESNARD, curé de Mardié (Loiret). 1889

51 JAROSSAY, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret). 1889

52 DE SAINT-VENANT, sous-inspecteur des forêts, à Bourges. 1890

53 COLAS DE LA NOUE, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général, à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur. 1890

54 CLERVAL, chanoine honoraire de Chartres. 1890

55 GILLARD, docteur-médecin, à Gallardon (Eure-et-Loir). 1890

56 PICHARD, ancien secrétaire de la Faculté de droit de Paris, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, à Chaingy (Loiret). 1890

57 CHAMPAULT (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890

58 PLAT, curé de Lanthenay (Loir-et-Cher). 1891

59 DE BEAUCORPS (Adalbert), officier en retraite, à Genouilly (Charente-Inférieure).

Digitized by Google

## VI

### ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur. 1849
2 RIVIER (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles. 1876
3 Dr HAGEN (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse). 1883

## VII

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

#### SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.
2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
6 Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
7 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
8 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
9 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
10 Autun. — Société éduenne.
11 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
12 Avallon. — Société d'Études.
13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
14 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
15 Béziers. —. Société archéologique, scientifique et littéraire.

Digitized by Google

16 Blois. — Société des Sciences et Lettres.
17 Bone. — Académie d'Hippone.
18 Bordeaux. — Société archéologique.
19 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
20 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
21 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
22 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
23 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
24 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
25 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
26 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
27 Châlons-sur-Marne — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
28 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
29 Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
30 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
31 Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
32 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
33 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
34 Compiègne. — Société historique.
35 Constantine (Algérie). — Société archéologique.
36 Dax. — Société de Borda.
37 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
38 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
39 Dijon. — Comité d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
40 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
41 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
42 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
43 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
44 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
45 Grenoble. — Académie Delphinale.
46 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
47 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.

Digitized by Google

48 Langres. — Société historique et archéologique.
49 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
50 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
51 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
52 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
53 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
54 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
55 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
56 Le Mans. — Société philotechnique du Maine.
57 Marseille. — Société de Statistique.
58 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
59 Montbéliard. — Société d'Émulation.
60 Montbrison. — *La Diana.*
61 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
62 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
63 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
64 Nancy. — Académie de Stanislas.
65 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
66 Nantes. — Société archéologique.
67 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
68 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
69 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
70 Nîmes. — Académie de Nîmes.
71 Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
72 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
73 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Comité des travaux historiques et scientifiques.*
74 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
75 Paris. — Société des Antiquaires de France.
76 Paris. — Société de l'Histoire de France.
77 Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
78 Paris. — École des Chartes.
79 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
80 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.
81 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)

Digitized by Google

82 Paris. — Société bibliographique *Polybiblion*, et Bulletin, rue Saint-Simon, 5.
83 Paris. — *Revue d'Alsace.* (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.)
84 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
85 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
86 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
87 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.
88 Rambouillet. — Société archéologique.
89 Reims. — Académie nationale.
90 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
91 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
92 Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
93 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
94 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
95 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
96 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
97 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes.
98 Senlis. — Comité archéologique.
99 Sens. — Société archéologique.
100 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
101 Toulon. — Académie du Var.
102 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
103 Tours. — Société archéologique de Touraine.
104 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
105 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
106 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
107 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
108 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
109 Verdun. — Société philomathique.
110 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

## VIII

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
2 Bruxelles. — Commissions royales d'art et d'archéologie.
3 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
4 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
5 Christiania. — Université royale de Norwège.
6 Genève. — Société de Géographie.
7 Genève. — Institut national genevois.
8 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
9 Liège. — Institut archéologique liégeois.
10 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
11 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
12 Metz. — Académie.
13 Namur. — Société archéologique.
14 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
15 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
16 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
17 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
18 Washington. — Smithsonian Institution.
19 Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram, Croatie).

## IX

### BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.
7 — des employés du Loiret.

Digitized by Google

8 La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale primaire des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale primaire des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — publique de la ville de Montargis.
13 — publique de la ville de Pithiviers.
14 — publique de la ville de Blois.
15 — publique de la ville de Chartres.
16 — Mazarine (Paris).
17 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
18 — de la ville de Paris, à l'Hôtel-de-Ville.
19 M. le Directeur des *Annales religieuses*, à Orléans.

## X

## COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1891

*Président.* — M. Basseville.
*Vice-Président.* — M. Gustave Baguenault de Puchesse.
*Secrétaire.* — M. O'Mahony.
*Vice-Secrétaire-Archiviste.* — M. Paul Domet.
*Trésorier.* — M. Thillier.
*Commission des publications.* — MM. Cochard, Max. de la Rocheterie, G. Vignat.
*Commission de la Bibliothèque.* — MM. Tranchau, L. Jarry, Herluison (réélu).

Digitized by Google

**Séance du vendredi 9 janvier 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président signale, dans le *Bulletin critique* (n° du 15 décembre 1890), un article de M. Tamizey de Larroque contenant une appréciation élogieuse du travail de Mlle de Villaret sur *Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc.*

M. le Président annonce que la Société devra acquitter les droits de succession pour la somme que lui a léguée notre regretté collègue, M. Davoust, et qu'il y aura lieu de s'entendre à ce sujet avec le notaire chargé de la liquidation.

Il annonce, en outre, que l'un de nos collègues se propose d'offrir la plaque commémorative où devront être inscrits les noms des bienfaiteurs de la Société, M. Fournier, de son côté, se charge du plan et du dessin de la plaque.

Des remercîments sont votés à celui des membres qui veut bien couvrir les frais de cette dépense.

M. le Président annonce que M. Lanéry d'Arc offre à chacun de nous un exemplaire de son ouvrage intitulé : *Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc par les juges du procès de réhabilitation*, et demande, en échange, que la Société veuille bien lui adresser les *Mémoires* et *Bulletins* antérieurs à 1883.

Cette demande est accordée.

M. le Président propose de statuer sur la demande d'admission de M. Larroumet, directeur des beaux-arts, comme membre honoraire.

M. Larroumet est élu à l'unanimité.

— M. l'abbé Plat, curé de Lanthenay, près Romorantin, est élu associé correspondant.

— M. Guerrier donne lecture du *Bulletin* des troisième et quatrième trimestres 1890.

Digitized by Google

— M. le Président fait connaître que, dans l'année 1891, la Société archéologique devra recevoir les autres Sociétés savantes d'Orléans; il propose de mettre la réunion au mois d'avril.

— M. Jarry donne communication d'une note relative à une lettre missive datant de la deuxième moitié du XVe siècle, et écrite du Pont-Saint-Esprit par une dame Claude Belin ou Beline à son neveu, Jean Charsand, à Orléans. Cette lettre a été trouvée dans une maison en démolition de la rue de l'Empereur.

La note et la lettre seront insérées dans le *Bulletin*; les voici :

M. Pagot, entrepreneur, a fait une singulière découverte, en démolissant, l'automne dernier, une maison sise rue de l'Empereur, et qu'il reconstruit à neuf ainsi qu'une maison voisine faisant le coin de cette rue et de celle de la Charpenterie.

En remuant une poutre du faitage, on a fait tomber d'une mortaise une lettre missive encore dans ses plis et recachetée par l'humidité.

La lettre a été écrite dans la seconde moitié du XVe siècle. Elle est adressée du Pont-Saint-Esprit par une dame Claude Bélin ou Béline, à son neveu Jean Charsand, à Orléans, et ne concerne que des intérêts privés.

Cette missive n'a de curieux pour nous que la façon originale dont, conservée si longtemps, elle vient d'être trouvée. Peut-être les antiquaires du Gard pourraient-ils nous renseigner sur cette dame Claude Béline?

« A mon tres chier | nepveu et bon amy | Jehan Charsand demor[ant] | a Orleans.

« Tres chier frere et amy je me recomande à vous de bon cuer | comme je puis. Et sachies que je suis en bon point la mercy Dieu | auquel plaise que ainsi soit de vous. Au regard de ce que me aves mandé de mes enfans je en ay encores troys filhes | tant qu'il plaira à Dieu lesquelles se recomandent bien humblement | à vous et a vostre fame leur cousine, lesdites filles et moy vous prions | qu'il vous plaise venir de par deca le plus toust

Digitized by Google

que vous | poures car nous avons bien grand desir de vous voir et | de parler à vous pour aucunes besongues que saures quant | seres de par deca. Et aussi vous prie que ne oblies point la salve garde que me devies apporter car elle mest | bien nécessaire. Autre chose ne vous escrips par le present | fors que notre seigneur vous doint complement de voz bons | desirs. Escript au Pont-Saint-Esprit cest vendredy xvi^me^ jour du moys de mars. Recommandes moy à | ma messes par cent mille fois s'il vous plaist.

« La toute vostre tante et bonne amye,
« Glaude BELINE. »

— M. Fournier demande s'il n'y aurait pas possibilité d'obtenir, par une entente avec le propriétaire de l'immeuble voisin, l'autorisation d'établir un escalier conduisant dans les combles de la salle des Thèses.

M. le Président, de concert avec M. Fournier, promet de faire une démarche dans ce but.

— M. Tranchau dépose l'inventaire des documents laissés à la Société par le regretté M. Collin.

— M. Vahier, de Grenoble, demande, par l'intermédiaire de M. Dumuys, qu'on veuille bien, si cela est possible, lui procurer un sceau de la Chartreuse d'Orléans.

---

**Séance du vendredi 23 janvier 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président donne lecture de la lettre par laquelle M. Larroumet remercie la Société de son admission.

M. le Président fait connaître qu'il a constaté, de concert avec



Digitized by Google

M. Fournier, en visitant l'immeuble voisin, que la construction d'un escalier donnant accès dans les combles de la salle des Thèses présenterait des difficultés sérieuses et de très lourdes dépenses qui ne permettent pas de donner suite au projet.

— MM. de Molandon, de Beaucorps, Tranchau, Fournier et Guerrier demandent, conformément à l'article 37 du règlement, qu'une commission spéciale soit nommée à l'effet de réviser les statuts pour y introduire les améliorations que l'expérience aurait démontrées pouvoir être utiles.

A la majorité de 11 voix contre 7, la proposition est prise en considération.

Il est procédé à la nomination de la commission de trois membres destinée à faire le rapport sur les propositions de modifications qui lui seront soumises. MM. Guerrier, Jarry et de Molandon sont élus.

— M. le Trésorier donne lecture des comptes de l'année 1890, qui sont approuvés, en même temps que des remercîments sont votés à M. le Trésorier.

— Lecture est également donnée du projet de budget pour 1891. Ce projet est approuvé.

— M. le Président rappelle que, dans la séance du 26 décembre 1890, il a donné connaissance d'une lettre de Me Gillet, notaire à Orléans, l'informant que l'un de nos collègues, M. Émile Davoust, récemment décédé, avait légué à la Société une somme de cinq mille francs ; que, renseignements pris par lui sur le désir de la Société, il avait acquis la certitude que le legs à elle fait par notre regretté collègue n'était point franc et quitte, et que, par conséquent, elle aurait à supporter les frais de mutation ; qu'il y avait lieu, pour la Société, de prendre en conséquence une décision sur l'acceptation ou le refus dudit legs.

La Société, après en avoir délibéré, émet l'avis à l'unanimité, en renouvelant l'expression de sa profonde gratitude envers le généreux donateur, d'accepter le don qui lui est fait, sous les conditions expri-

Digitized by Google

mées au testament, et invite son président à remplir les formalités nécessaires pour en obtenir la validation.

— M. le Président demande que le bureau soit chargé d'étudier, de concert avec M. Fournier, le projet de plaque commémorative destinée à honorer les bienfaiteurs de la Société. Cette proposition est adoptée.

---

**Séance du vendredi 13 février 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. Jarry a la parole pour une communication relative à un mémoire récemment publié par M. Siméon Luce, lequel fait mention d'une peinture qui orne l'hôtel-de-ville de Hondschoote (Nord), et qui date de la fin du XVI^e siècle ou du commencement du XVII^e. Cette peinture représente dix figures de femme, celles des neuf preuses et celle de Jeanne d'Arc. M. Siméon Luce déclare que cet intéressant renseignement lui a été communiqué par M. Émile Bouchet, notre érudit concitoyen, et celui-ci, sur la demande de M. Jarry, a bien voulu promettre de faire connaître à la Société le résultat détaillé de l'enquête à laquelle il se livre sur l'auteur présumé de cette œuvre.

Voici d'ailleurs sa communication *in extenso :*

Nous lisons dans le *Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions,* publié par la *Revue archéologique,* ce passage relatif à la séance du 18 juillet 1890 :

« M. Siméon Luce rappelle que, dans un mémoire communiqué à l'Académie l'année dernière, et publié depuis dans son volume : *La France pendant la guerre de Cent ans,* il a signalé le rang de « dixième preux » donné à partir du XV^e siècle, sur l'initiative du duc Charles d'Orléans, au connétable Du Guesclin.

Digitized by Google

Dans le même mémoire, M. Luce avait cru pouvoir appliquer à Jeanne d'Arc le nom de « dixième preuse ». Il vient d'apprendre, par une communication de M. Émile Bouchet, d'Orléans, que l'idée d'associer Jeanne d'Arc aux « neuf preuses » traditionnelles remonte à environ trois siècles. Dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Hondschoote (Nord), se voient des peintures de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe siècle, qui représentent dix figures de femmes : celles des neuf preuses de la légende et celle de la Pucelle d'Orléans. »

Nous avons félicité notre érudit compatriote et ami, M. Émile Bouchet, de cette curieuse découverte, qui présente, d'ailleurs, un double intérêt. C'est d'abord, au point de vue spécial où se place M. Luce, l'affirmation de cette qualification de dixième preuse, entrevue déjà par lui, qui dresse Jeanne d'Arc à côté de Du Guesclin, et sur un piédestal analogue dans la tradition légendaire et artistique comme dans la reconnaissance de la nation française.

Il est curieux, ensuite, de rencontrer une nouvelle représentation de Jeanne d'Arc au centre des populations soumises, pendant la guerre de Cent ans, sauf la fidèle ville de Tournai, à la domination bourguignonne.

Ces peintures, nous a dit M. Boucher, forment dix cadres séparés. Elles sont bien de facture ancienne, à l'huile, sur panneau et couvertes récemment et maladroitement d'une épaisse couche de vernis par le premier peintre en bâtiments venu. Ces panneaux sont, paraît-il, de toute ancienneté à l'hôtel-de-ville d'Hondschoote.

M. Boucher ouvre une enquête locale sur l'auteur présumé de cette suite de portraits. Il profitera d'un prochain voyage pour compléter ses renseignements. Nous lui avons demandé, en votre nom, d'informer la Société archéologique du résultat par une notice détaillée et de nous procurer aussi une reproduction photographique du cadre de Jeanne d'Arc.

Nous espérons que notre compatriote voudra bien réserver ces nouvelles trouvailles à la ville où s'illustra la Pucelle d'Orléans.

Digitized by Google

— M. Dumuys donne lecture d'une communication de M. Francis Pérot contenant quelques observations additionnelles à la dissertation sur le nom primitif de la Loire, lue à une séance du mois d'octobre 1890.

M. Dumuys déclare que cette note ne l'a pas fait revenir sur sa première opinion.

Il fait savoir que M. Garnier, rédacteur en chef du *Bulletin des Musées*, est entré en correspondance avec lui, sur la recommandation de notre honorable collègue, M. Tranchau, au sujet « des Gaufriers du Musée d'Orléans ».

On se souvient peut-être que ces gaufriers ont été décrits et étudiés dans notre *Bulletin* du premier trimestre de 1890 par Mgr Barbier de Montault (de Poitiers).

M. Dumuys a adressé à M. Garnier deux estampages des gaufriers par lui remarqués plus particulièrement en raison des armoiries encore indéterminées qu'ils comportent.

Une photogravure de ces pièces va être faite aux frais de la direction du *Bulletin des Musées* et publiée dans ce recueil.

Profitant du bon vouloir de M. Garnier, M. Dumuys lui a demandé de signaler à l'attention de ses abonnés et du monde savant tout entier un plomb armorié, tenant à la fois du plomb de douanes et du plomb de bulle, par sa forme, sa dimension et sa matière.

Ce plomb a été communiqué, en nature, à M. Garnier avec la permission de M. le Directeur du Musée historique. Des recherches sont commencées à Paris pour découvrir le sens héraldique de cette pièce et sa provenance.

Ce plomb, qui fut doré, a été trouvé dans le lit de la Loire en 1882.

Il va être reproduit par la gravure et publié dans la revue ci-dessus mentionnée.

M. Dumuys signale donc ces faits à la Compagnie et demande si le bureau serait désireux d'obtenir un certain nombre d'exemplaires des photogravures qui vont être tirées en vue de les insérer dans nos propres *Bulletins*.

La Société paraît accepter cette proposition en principe, sous réserve toutefois de la fixation préalable du prix de revient des épreuves.

M. le Président fait observer qu'il croirait avantageux pour la

Digitized by Google

Société d'obtenir le cliché avec la permission de s'en servir, plutôt que d'acheter les épreuves tirées à Paris.

M. Dumuys fait observer qu'il ignore le mode de gravure adopté par M. Garnier; or, certains procédés nécessitent des tours de main et un outillage spéciaux qui exigent le concours des imprimeurs parisiens.

La question ne pouvant être tranchée pour le moment, la Société décide que M. Dumuys s'informera des détails que comporte la solution de cette question et rendra réponse à ses collègues dans une prochaine séance.

— M. Herluison a la parole pour donner lecture d'un travail de M. l'abbé Cochard intitulé : *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?*

La lecture de ce travail sera continuée à la prochaine séance.

— M. le Président fait savoir son intention de demander au ministère le beau travail de M. Fournier, de Caen, intitulé : *Les statuts et privilèges des Universités françaises*, dans lequel se trouvent l'histoire de l'Université d'Orléans et les pièces relatives à cette histoire.

M. le Président annonce que M. Hauvette-Besnault, maître de conférences à la Sorbonne, associé correspondant de notre Société, a été récemment nommé officier de l'instruction publique.

La Société exprime la satisfaction qu'elle éprouve de cette distinction accordée à l'un de ses membres.

---

**Séance du vendredi 27 février 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président fait connaître qu'il sera en mesure, dans un très bref délai, de déposer toutes les pièces nécessaires pour obtenir l'autorisation d'accepter le legs fait à la Société par notre regretté collègue, M. Davoust,

Digitized by Google

— M. le directeur des beaux-arts annonce, par lettre, que l'ouverture de la quinzième session des Sociétés des beaux-arts des départements s'ouvrira le 19 mai prochain. La date extrême pour l'envoi des Mémoires est le 1er avril, et les demandes pour invitations et lettres de parcours seront reçues jusqu'au 15 avril.

— M. Grellet-Balguerie adresse à la Société une nouvelle chronologie rectifiée de quelques Papes.

Cette note sera déposée aux archives.

— M. le Président a le regret de nous annoncer la mort d'un de nos membres correspondants, M. le docteur Alfred Demersay.

— M. le Président propose la date du 24 avril pour la réunion des trois Sociétés d'Orléans.

Cette proposition est adoptée.

— M. de Beaucorps donne lecture d'une lettre de M. Lanéry d'Arc remerciant la Société de l'envoi qui lui a été adressé et de l'accueil fait à son récent ouvrage.

— M. de la Rocheterie, au nom de la Commission des publications, lit un rapport concluant à l'insertion dans les *Mémoires* du travail de M. Baguenault de Puchesse sur « Quelques mots d'ancien français conservés dans l'Orléanais ».

Ces conclusions sont adoptées.

— M. Herluison continue la lecture du travail de M. l'abbé Cochard sur les reliques de Jeanne d'Arc.

Cette lecture sera continuée à la prochaine réunion.

— M. l'abbé Desnoyers annonce la lecture prochaine d'un travail sur les objets nouvellement entrés au Musée.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 13 mars 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président fait connaître que le dossier relatif au legs fait à la Société par M. Davoust est maintenant entièrement complet, et qu'il sera remis incessamment à M. le Préfet.

— M. l'abbé Desnoyers lit un travail sur les objets nouvellement entrés au Musée (1). Il termine en annonçant qu'il vient de recevoir, pour le Musée, au nombre de cent, les objets en double du musée égyptien de Paris promis en septembre 1890, grâce à l'intervention de M. Larroumet.

La Société, à l'unanimité, prie M. le Président de faire parvenir ses remercîments à M. Larroumet, pour le concours qu'il a prêté dans cette circonstance, puis vote le renvoi du travail de M. l'abbé Desnoyers à la Commission des publications.

— M. Dumuys fait passer sous les yeux des membres de la Société une pièce d'or mérovingienne rarissime, du VIe ou VIIe siècle, qui a été trouvée dans la Loire auprès des piles de l'ancien pont. Elle appartient à M. de Curzon. On y lit facilement les mots : d'un côté, Berthulfus, et de l'autre, Aurilianis.

— M. Tranchau continue la lecture, commencée dans une précédente séance, d'un travail sur le *Collège d'Orléans*.

(1) Voir plus loin, page 37.

Digitized by Google

**Séance du mercredi 25 mars 1890.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président fait les communications suivantes :

M. Clouzot, notaire à Châtillon-sur-Loing, annonce que M. le docteur Alfred Demersay, membre correspondant de la Société, dont la mort a été annoncée dans l'une des précédentes séances, a laissé par testament un legs de cinq cents francs à notre Société.

M. le Président transmettra aux héritiers de M. Demersay les remerciments de celle-ci.

— M. le Ministre de l'instruction publique fait savoir que la première réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne aura lieu le mardi 19 mai à deux heures, que le dernier délai, pour la désignation des délégués, est fixé au 15 avril, enfin qu'il est nécessaire, cette année, qu'une courte analyse des sujets qui seront traités soit adressée au ministère avant le 30 avril.

— MM. de Molandon, Tranchau et Maxime de Beaucorps présentent, comme membre correspondant de la Société, M. le baron Adalbert de Beaucorps, résidant à Genouillé (Charente-Inférieure).

Il sera statué sur cette présentation dans un mois, délai fixé par les règlements.

— M. le Président désigne MM. Tranchau, Fournier et Dumuys pour composer la commission chargée de l'organisation de la séance du 24 avril, où la Société archéologique recevra les deux autres Sociétés savantes d'Orléans.

MM. l'abbé Desnoyers, Vignat et Tranchau se sont proposés pour lire chacun un travail à cette réunion.

— M. Auvray, membre correspondant, qui assiste à la séance, rend compte d'un ouvrage récent, une thèse qui vient d'être soutenue par

Digitized by Google

M. Ernest Langlois, pour le doctorat ès-lettres, sur les deux auteurs du *Roman de la Rose*.

Ce travail, dit M. Auvray, est de la plus haute importance pour l'histoire littéraire de notre pays. Il a pour titre : *Les Origines et les sources du Roman de la Rose*.

« L'examen approfondi auquel M. Langlois a soumis le *Roman de la Rose* n'est malheureusement pas fait, dit M. Auvray, pour rehausser le mérite de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung; mais les conclusions de l'auteur, pour être un peu humiliantes pour la mémoire de nos deux poètes, n'en sont pas moins certaines. Il y a déjà près d'un siècle, Méon, dans son édition, avait reconnu çà et là, dans le *Roman de la Rose*, des réminiscences d'Ovide et de Virgile : si l'on y regarde de plus près, comme a fait M. Langlois, ce n'est plus, de loin en loin, tel ou tel vers de ce poème qui se trouve être un emprunt fait à tel auteur de l'antiquité ou du moyen âge, mais bien une telle quantité de passages, et de passages considérables, que, loin de constituer une œuvre vraiment originale, le *Roman de la Rose* ne paraît plus être, en grande partie, qu'une sorte de vaste compilation. L'on se trouve ainsi étonné du peu d'invention des auteurs, mais on l'est plus encore de leur érudition, de l'érudition de Jean de Meung, surtout, qui est vraiment prodigieuse : littérature latine depuis les œuvres classiques de Cicéron et de Virgile jusqu'au *Satiricon* de Martianus Capella, littérature du moyen âge, même littérature grecque, il a tout connu, et, grâce à la perspicacité de M. Langlois, nous retrouvons aujourd'hui, dans le *Roman de la Rose*, comme un reflet de cette science universelle. Le *Roman de la Rose* a eu un succès considérable, succès attesté par le grand nombre de copies qui en ont été faites, succès qui se prolongea jusqu'à la Renaissance et au-delà; ce succès, les auteurs ne le devaient pas à l'originalité du fond, qui se réduit à peu de chose (l'allégorie de la rose même ne leur appartient pas) : il faut donc qu'ils l'aient dû à l'excellence, à la perfection relative de leur forme, bien supérieure à la forme de

Digitized by Google

leurs contemporains, et par là, ils se trouvent en partie réhabilités. »

— M. l'abbé Cochard lit une note sur une *Concession de reliques de saint Potentien et de saint Altin à l'abbaye de Ferrières, en 1619* (1).

La Société en vote le renvoi à la Commission des publications.

— M. Guerrier communique à la Société une inscription de 1534, qui se trouve sur une cloche de l'église de Noyers, près Lorris (Loiret), et qui a été envoyée par M. l'abbé Paturange, curé de Montereau.

Il est décidé qne cette inscription sera reproduite dans le *Bulletin* avec ses caractères gothiques.

— Il est signalé et reconnu que l'omission du mot *octavo* a eu lieu dans le *Bulletin* des troisième et quatrième trimestres 1890, à la page 587, 9e ligne. La phrase doit être rétablie ainsi : *Regnante christianissimo Karolo* octavo *rege francorum*, etc.

— M. Raguenet de Saint-Albin signale à M. Dumuys, attaché à la direction du Musée historique, des débris de poteries gallo-romaines qui sont retirés chaque jour de la Loire par les ouvriers dragueurs de sable et qui se trouvent en quantité considérable, livrés à tout venant, sur le quai Barentin. On en fait passer quelques-uns sous les yeux de la Société.

M. Dumuys dit que des mesures seront prises pour faire mettre à part ceux qui présenteraient quelque intérêt, si toutefois il s'en trouve.

— M. le Président annonce qu'il a remis à la Préfecture le dossier concernant le legs laissé à la Société par M. Davoust, et qu'il lui a été dit que cette affaire ne pourrait aboutir qu'au bout d'un temps assez long, le nombre des legs étant considérable et tous les dossiers devant être complétés avant d'être envoyés ensemble à Paris.

(1) Voir plus loin, page 28.

Digitized by Google

**Concession et translation des reliques de saint Potentien et de saint Altin à l'abbaye de Ferrières, en 1619.**

Non seulement l'abbaye bénédictine de Ferrières, en Gâtinais, se glorifiait de posséder de rares et précieux manuscrits, mais elle était fière de compter dans son trésor de nombreuses reliques de saints.

Au témoignage de dom Morin, son grand prieur et son historien, ce trésor se composait de « corps entiers de saints au nombre de douze » (*Histoire du Gastinois*, p. 784) (1) : saint Adauctus et saint Félix, saint Alban et saint Albin, saint Pavace, évêque du Mans, saint Aldric, etc. (*Histoire du Gastinois*, p. 790 et 791), et de notables reliques d'un grand nombre de saints que le prieur énumère avec plus de complaisance (p. 791) que d'exactitude.

Déjà, tout était rétrospectif dans cette énumération. Le 13 février 1568, une bande huguenote, aux ordres du prince de Condé, s'était emparée de Ferrières, et, sans tenir compte de ce que l'abbaye avait pour abbé commendataire le cardinal apostat Odet de Châtillon, elle pillait ses richesses et volait ses manuscrits. Le sac eût été plus considérable si le cardinal n'était accouru, le 16 février, pour faire retirer les pillards. C'était déjà trop tard pour sauver les reliques. « Ces scélérats, écrit dom Morin, en avaient réduit en cendres une partie, et indignement traité » l'autre partie, « en les jetant en lieux immondes, en les confondant entre les os des autres trépassés,

(1) Nous doutons qu'il faille prendre à la lettre les mots : « corps entiers ». En effet, pour ne citer qu'un exemple, il est certain que les reliques de saint Pavace furent partagées, vers la fin du Xe siècle, entre Châteaurenard et l'abbaye de Ferrières. Châteaurenard les possède encore. (Cf. *Reconnaissance des reliques de saint Pavace et des saints Liboire et Armagille. — Procès-verbal*, par M. l'abbé Edm. Sejourné, vicaire général d'Orléans. — Orléans, G. Sejourné, libraire-éditeur, 1890.)

Digitized by Google

afin qu'elles ne pussent être reconnues (1) ». L'année suivante, le 15 avril 1569, le grand larron du Gâtinais, le chevalier du Boulay, revenait à Ferrières achever le pillage de 1568 : il massacrait sept religieux et mettait le feu à l'abbatiale.

Réparer les désastres causés par les protestants s'imposait au zèle de dom Morin, grand prieur. Il n'y faillit pas : il demandait à un Condé de l'aider dans cette restauration rendue nécessaire par un Condé. Après avoir refait la toiture et le clocher de l'abbatiale, il n'hésitait pas à ajouter à Notre-Dame-de-Bethléem un nouveau transept (1615-1620). En même temps, le pieux prieur songeait à se procurer d'autres reliques pour reconstituer le trésor appauvri de l'abbaye.

La ville de Sens, restée au pouvoir des catholiques tout le temps que durèrent les guerres de religion, avait eu le bonheur de conserver les corps saints possédés par ses abbayes. Parmi eux se trouvaient les corps de saint Savinien, de saint Potentien et de saint Altin, fondateurs apostoliques de sa *chrétienté*. Comme ils reposaient dans l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, sise en dehors des murs, on avait eu soin, au commencement des troubles, de les rentrer dans la cité et de les confier aux Célestins. C'est dans leur monastère qu'ils étaient encore en 1619 ; mais, comme les religieux de Saint-Pierre-le-Vif avaient hâte de recouvrer le précieux dépôt, dom Morin crut que le moment était favorable de profiter de cette nouvelle translation, pour obtenir quelques parcelles des saints, qui étaient considérés comme les fondateurs de Notre-Dame-de-Bethléem (2).

De son côté, le prieur des Célestins, Jérôme de Serre, songea à saisir la même occasion pour en réclamer autant, à titre de récompense, pour la pieuse hospitalité que, pendant près de soixante ans, son couvent avait offerte aux vénérables reliques. Aussi, les deux prieurs adressèrent-ils de concert une supplique en ce sens à Charles Prévost, abbé commendataire de

(1) *Histoire du Gastinois*, p. 784.

(2) Cf. *Origine miraculeuse et histoire de la chapelle de Notre-Dame-de-Bethléem de Ferrières en Gâtinais*, par M. l'abbé L. Crochet, curé-doyen de Ferrières. — Orléans, H. Herluison, 1890.

Digitized by Google

Saint-Pierre-le-Vif, et vicaire général de Mgr Jean du Perron, archevêque de Sens et primat des Gaules et de Germanie. Celui-ci acquiesçait gracieusement à cette double requête (1), et fixait au 3 décembre 1619 la remise des reliques si désirées (2).

En conséquence, au jour dit, l'abbé Prévost se rendait au couvent des Célestins, et là, en présence de dom Morin, grand prieur de Ferrières, assisté d'un de ses religieux, dom Le Natier; de toute la communauté des Célestins, ayant à sa tête son prieur, Jérôme de Serre; d'Étienne Ferrand, archidiacre de la métropole de Sens, conseiller du roi au présidial de Sens; de Barthélemy de Provanchère, chanoine et trésorier de l'église de Sens; de Jérôme Taveau, chanoine et cellerier de la même église; de Nicolas Gibier, ancien, et de François Belotin, chanoines; de R. P. Fr. Robert de Biez, abbé de Saint-Paul; des FF. Benjamin Drelat, prieur claustral et aumônier de Saint-Pierre-le-Vif, etc., il procédait canoniquement à l'ouverture des châsses, à la reconnaissance des reliques, et à la tradition de celles qui étaient destinées à l'abbaye de Ferrières et au couvent des Célestins.

A l'issue de la cérémonie, deux procès-verbaux furent rédigés, pour servir d'*authentiques* à qui de droit : l'un destiné au couvent des Célestins, l'autre à l'abbaye de Ferrières. C'est ce dernier qui, après la tempête révolutionnaire, laquelle avait anéanti ou dispersé les archives de l'abbaye, est venu échouer, je ne sais quand ni comment, dans les archives de la Société archéologique de l'Orléanais.

Ce procès-verbal, sous forme de *lettre de concession*, est libellé en belle bâtarde, par le notaire apostolique Augeron, sur une pièce de parchemin mesurant 50 centimètres de hauteur sur

(1) Cf. Dom Morin, *Histoire du Gastinois*, p. 792.

(2) Déjà, en 1614, le doyen du chapitre d'Orléans, Charles de la Saussaye, avait obtenu, par l'entremise du même Charles Prévôt, vicaire général du célèbre cardinal du Perron, archevêque de Sens, une parcelle du crâne de saint Altin et un morceau de son suaire : c'est en enregistrant ce fait que le docte chanoine clôt ses *Annales de l'Église d'Orléans*.

Digitized by Google

63 de largeur, et comportant cinquante lignes, plus les signatures.

Au *recto* se lit cette rubrique de l'inventaire :

*Don, par les religieux de Saint-Pierre-le-Vif, de la nuque ou col de saint Potentien et du suaire de saint Altin, en décembre 1619.*

Au *verso* se trouve cette suscription, qui peut servir de titre au procès-verbal dont le texte suit :

LITTERA CONCESSIONIS RELIQUIARUM BEATI POTENTIANI ET PORTIUNCULA SUDARII SANCTI ALTINI.
PRO MONASTERIO FERRARIENSI IN SENONENSI DIOCESI ORDINIS SANCTI BENEDICTI.
1619.

« CAROLUS PREVOST UTRIUSQUE JURIS DOCTOR ABBAS, SEU PERPETUUS ADMINISTRATOR, inclyti monasterii sancti Petri Vivi prope Senonas, nec non vicarius generalis in spiritualibus et temporalibus reverendissimi Domini Johannis, Dei et Sanctæ sedis apostolicæ gratia Senonensis archiepiscopi, Galliarum et Germaniæ primatis, universis præsentes literas inspecturis salutem in Eo qui est omnium vera salus : audita supplicatione venerabilium virorum fratrum Guillelmi Morin, prioris majoris incliti monasterii sanctorum Petri et Pauli de Ferrariis, in Wastino Senon. diœcesis, Bethleemitani olim nuncupati, nec non vicarii generalis in spiritualibus et temporalibus Reverendi abbatis dicti loci, prioris prioratus Cellæ supra Bravium eiusdem diœcesis, et Claudii Le Natier, presbyterorum eiusdem monasterii religiosorum, et etiam religiosi admodum et devoti viri fratris Hieronimi de Serre, prioris, totiusque conventus Cœlestinorum Senonensium, quam exposuerunt, seu uterque exposuit, nobis se miro devotionis affectu ergà sanctos cum Christo regnantes fervere, et præcipuè ergà Sanctos martyres et gloriosos

Digitized by Google

Christi discipulos et Pontifices SAVINIANUM, POTENTIANUM et ALTINUM SENONENTIUM APOSTOLOS, qui, dum ad Senonem civitatem, Evangelii prædicandi gratia, a Beato Petro Apostolorum principe missi appellerent, ubi nunc dictum monasterium de Ferrariis constructum est, moram fecerunt, et ibi angelos cantantes *Gloria in excelsis Deo* adnuerunt Domino Jesu Christo eadem forma, qua in Bethleem natus est, eis apparente, et in eodem loco per eosdem sanctos prœsules ædificata est ecclesia in memoriam tanti miraculi in honorem Beatissimæ Virginis Mariæ de Bethleem, quæ eò usque remansit et religiosè à fidelibus christianis excolitur et frequentatur. Prædicti vero de Serre, prior, et sui religiosi se, bellis vigentibus, in monasterio eorum capsas prædictorum sanctorum et alias dicti nostri monasterii reliquias in depositum recepisse insigne, fideliter et religiosissime conservasse, nullas tamen de sanctis supradictis reliquias in eorum monasteriis habere, quod summopere desiderarent ad Dei omnipotentis gloriam ipsorumque sanctorum majorem venerationem. Nos igitur eorum justis et piis prœcibus annuentes, decorem domus Dei diligentes, scientesque Dominum in suis sanctis laudandum, et honorandum ut zelus et devotio ergà sanctos Dei martyres ardentius fervescat et ipsorum ad Deum nostrum prœcibus adversus hereticorum, reliquiis sanctorum oblatrantium, insultus firmius stare possit, die dattæ presentium, nos in monasterio dictorum Cœlestinorum, ubi nunc propter bella nuper in regno Franciæ vigentia corpora prædictorum sanctorum deposita sunt in Camera dormitorii, contulimus in prœsentia nobilium et circumspectorum virorum Dominorum Stephani Ferrand, illustris et metropolis ecclesiæ Senonensis ad Romanam Ecclesiam immediate pertinentis Majoris archidiaconi, Domini nostri regis in sua sede presidiali Senonensi consiliarii clerici, Bartholomei de Provanchères jurium licentrati dictæ senonensis ecclesiæ thesaurarii et canonici; Hieronimi Taveau, similiter jurium licentiati prædictæ ecclesiæ cellarii et canonici curiæque metropolitanæ Senonensis vices gerentis, Nicolai Gibier, antiquioris, et Francisci Belotin, pariter jurium licentiati

Digitized by Google

sæpedictæ ecclesiæ canonicorum; reverendi patris fratris Roberti de Biez, abbatis Sancti Pauli, religiosorum virorum fratrum Benjamin Drelat, prioris claustralis et Eleemosinarii dicti nostri monasterii Sancti Petri Vivi, Hieromini de Serre, Prooris, Joannis Moreau, vicarii, Thomæ Gaddebois, Lucæ Aubry, Johannis Lesourt, Johannis de Lorme, Mammets Sandrier, Jacobi Benoist, Claudii Gaulthier, Stephani de la Lande, Jacobi-Augusti Gayot, prædicti monasterii Cœlestinorum religiosorum, et coràm illis omnibus arcam seu capsam, in qua corpora sanctorum Potentiani et Altini esse recondita cognovimus, aperiri fecimus et ex ea duas thecas ligneas clavibus confixas extrahi jussimus, quarum una major et longitudinis duorum pedum, altera vero minor, in quà quidem minore authentiqua scripta de eorumdem Sanctorum translatione et repositione fidem facientia reperimus : e quorum uno ad majorem presentium certitudinem hæc verba huc inscribi fecimus.

« PETRUS DEI GRATIA Senonensis archiepiscopus, Guillelmus Altissiodorensis, Herveus Trecensis, Guillelmus Meldensis et Guillelmus Nivernensis, eadem gratia episcopi. Omnibus ad quos presentes literæ pervenerint perpetuam in Domino salutem. Ne quandoque dubitationis nubilo veritas obfuscetur, universis presentes literas inspecturis notum fieri voluimus, quod tertio calendas augusti in æde Beati Petri Vivi Senonensis in presentia nostra facta est relevatio Sanctorum corporum Beatorum martyrum Potentiani et Altini, Beatissimi Saviniani Senonensis archiepiscopi, quæ etiam per manus nostras translata sunt in quandam capsam anno Dominicæ Incarnationis millesimo ducentesimo octavo decimo. Nos autem de misericordia Jesu Christi, et Beatissimæ Mariæ Virginis, Beatorum Apostolorum Petri et Pauli omniumque Sanctorum meritis confidentes, omnibus Christi fidelibus, qui verè pœnitentes fuerint, eleemosinas eidem ecclesiæ charitative contulerint, ab octavis Beatæ Mariæ Magdalenæ usque ad septem dies sequentes, ob venerationem eorumdem sanctorum, septem dies de injunctis sibi pœnitentiis, vota fracta, si ad eos redierint peccata oblita, offen-



Digitized by Google

sas patrum et matrum sine manuum injectione, misericorditer relaxamus.

Datum anno gratiæ millesimo ducentesimo octavodecimo tertio calendas augusti. »

Indictæ vero majoris tecæ superficie hæc verba in pergameno, clavibus confixo, scripta invenimus : CORPORA Sanctorum Potentiani et Altini discipulorum Domini Nostri JESU CHRISTI ; et super ligno ejusdem majoris tecæ hæc verba : ANNO Domini millesimo CCCC° XLIX° XXVIII^a octobris, indictione decima tertia, Domino Nicolao papa quinto, Carolo Francorum Rege, Ludovico de Meleduno, Senonensi archiepiscopo, regnantibus ; Guillelmo hujus monasterii Sancti Petri Vivi PRÆSIDENTE, in hac capsa reconditæ sunt Sanctorum POTENTIANI et ALTINI reliquiæ. Et in majore teca, qua decuit reverentia, supellicio et stola indutis, cereis et luminaribus accensis, aperta corpora prædictorum Sanctorum Potentiani et Altini honestissime decenter et separatim recondita sericeis et sudariis involuta reperimus : a qua quidem teca NUCCAM COLLI integram corporis Beatissimi Potentiani, quæ gallico sermone *La nucque du col* vocitatur, cum parte cranii capitis Beatissimi Altini, et duabus portiunculis sudarii ipsius sancti Altini, extraximus, et eas sic dividendas esse judicavimus : videlicet prædictis Morin, Priori, et Nattier, religiosis de Ferrariis, Nuccam Colli prædictam Sanctissimi Potentiani, cum una portiuncularum Sudarii Sancti Altini, sandalo rubro involutas, tradidimus, ut in eorum Ferrariensi seu Bethleemico cœnobio, ubi olim, ut prædictum est, dicti Sanctissimi viri moram fecerunt, a cetero venerentur et religiose colantur. PARTEM VERO CRANII CAPITIS supradicti Beatissimi Altini, cum altera portiuncula sudarii ejusdem sandalo rubro pariter involutas (*sic*), dictis Hieronymo de Serre, priori, ejusdemque fratribus Cœlestinis superius nominatis liberaliter concessimus, ut a cetero ab eis et fidelibus christianis Senonis in eorum monasterio et non alibi religiose conserventur et venerentur. In quorum omnium et singulorum fidem et testimonium præsentes literas manu propria et memoratorum

Digitized by Google

Senonicæ metropoleos ecclesiæ dignitatum et canonicorum signo subsignatas, una cum magistri Stephani Augeron, notarii regii Senonis pro secretario assumpti, signo sigillique nostri appensione muniri fecimus, illasque prædictis Morin pro conventu de Ferrariis et de Serre pro Cælestinis respective tradi fecimus in eorum archivis custodiendus.

Datum et actum in dicto Cœlestinorum Senonensium monasterio ANNO DOMINI MILLESIMO SEXCENTESIMO DECIMONONO TERTIA MENSIS DECEMBRIS, Pontificatus sanctissimi in Christo Patris et Domini Domini Pauli divina providentia papa quinti anno quintodecimo, regnique Domini nostri Domini Ludovici decimitertii Francorum et Navarræ regis Christianissimi anno decimo, archiepiscopatus reverendissimi Domini D. Johannis a Perronio Senonensis archiepiscopi anno secundo, indictione secunda.

| | | |
|---|---|---|
| PRÉVOST, | FERAND, | B. PROVIN (?), |
| H. TAVEAU, | N. GIBIER, | BELOTIN. |

De Mandato prædicti Reverendi Domini abbatis.

AUGERON.

Ce fut le 8 décembre suivant que dom Morin apporta en son abbaye « la nucque du col de saint Potentien, second archevêque de Sens, et une partie du suère et du crâne de la teste de saint Altin, compagnon dudit saint Potentien ». Cette translation eut lieu selon les règles canoniques et avec toute la pompe que prescrit la liturgie pour honorer les saints. « A leur arrivée, écrit dom Morin (1), lesdites reliques furent mises en la chapelle de Saint-Mathieu (2), attenant à l'abbaye, et là furent processionnellement les religieux et le curé (de Saint-Éloi) (3),

(1) *Histoire du Gastinois*, p. 792.

(2) Cette chapelle, dite de *Saint-Macé*, était située dans le cloître.

(3) Saint-Éloi était le vocable de l'église paroissiale, maintenant détruite.

Digitized by Google

avec tous les prêtres et paroissiens; et fut faicte la prédication par un Père Récollet, après lesquelles lesdites reliques furent portées en la grande église de Saint-Pierre, avec grande révérence, et avec acclamations de tout le peuple, et mises au thrésor de la sacristie. »

Elles y restèrent jusqu'aux dernières années du XVIII^e siècle, époque à laquelle d'autres iconoclastes renouvelèrent les destructions sacrilèges de 1562 (1), tant il est vrai que l'histoire se recopie.

TH. COCHARD.

(1) Il en fut de même, à Orleans, pour les reliques de saint Altin, que notre cathédrale possédait depuis 1615. Mais là, du moins, grâce à Mgr Bernadou, archevêque de Sens, cette deuxième spoliation sacrilège fut réparée. En 1869, Mgr Dupanloup, et en 1880, Mgr Coullié, recevaient, avec une pieuse reconnaissance, des reliques notables de saint Altin : les premières sont exposées dans notre cathédrale; les secondes sont honorablement placées dans le cabinet de travail de Mgr Coullié.

Digitized by Google

**Objets nouvellement entrés au Musée historique d'Orléans.**

MESSIEURS,

Lorsque je fais entrer dans notre Musée historique des objets qui, tout en ayant une valeur d'art ou d'histoire du travail, ne sont pas, néanmoins, dignes d'une attention particulière, je garde le silence, mais quand ils atteignent un intérêt plus qu'ordinaire, je ne veux pas garder cette jouissance pour moi seul ; il me sera toujours un devoir de vous la faire partager ; je sais tout l'intérêt que vous portez à ce Musée déjà si remarquable, et vous apprendrez avec joie, je le pense, que son importance s'accroît progressivement.

Depuis sa dernière installation, en juillet 1890, j'ai pu y faire entrer quelques objets intéressants que je dois porter à votre connaissance.

J'ai pu me procurer le cachet manuel de notre abbaye de Voisins du XIII^e siècle, dont M. Dufaur de Pibrac a fait, en 1882, une très bonne histoire. Il y a mentionné deux sceaux en cire : l'un du couvent au XIV^e siècle, l'autre de Florence de Boissy, abbesse en 1424, mais il ne parle d'aucun sceau manuel à usage journalier ; il est en argent, ovale, de 28 millimètres de hauteur ; au centre, la Sainte-Vierge est debout, portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus, qui tient un bouquet de fleurs. On lit autour : *Sigillum monasterii de Vicinis.*

Comment ce cachet, de parfaite conservation, est-il resté inconnu depuis l'année 1777, où le monastère de Voisins fut fermé, par l'ordre de Louis XVI et de M^gr de Jarente, jusqu'en 1891, où il est venu en ma possession ? Je vais tenter de donner une explication vraisemblable.

Lorsqu'en 1774, la Commission royale et épiscopale se présenta à Voisins pour fermer le monastère, elle trouva les scellés apposés sur toutes les armoires ; l'abbé de Citeaux, informé de

Digitized by Google

l'arrivée des commissaires, avait déjà envoyé un de ses religieux, dom Lestrange, et celui-ci avait, au nom de l'abbé, fait cette opération pendant la nuit, puis il était retourné furtivement dans son monastère. On peut croire qu'il avait emporté le sceau manuel, pour qu'il ne tombât pas dans la main des commissaires ; puis, quand la Révolution chassa les moines de Citeaux, le sceau partagea le sort du mobilier de l'abbaye, qui fut audacieusement pillé.

On peut également admettre que le cachet resta, à cause de sa petitesse, caché dans le mobilier de Voisins et fut adroitement dérobé par des mains habiles, quand on procéda à la vente du mobilier de la maison devenue déserte ; ces deux hypothèses sont probables, mais ce qui est certain, c'est que notre cachet fut, en 1890, acheté dans une des campagnes avoisinant Puiseaux par un de ces revendeurs qui exploitent les pays, puis vendu à M. Cartaud, curé de cette paroisse, qui a bien voulu s'en dessaisir en faveur du Musée. C'est une bonne fortune, car le cachet, étant en argent, courait le danger de disparaître dans le creuset d'un fondeur.

Voici une page de notre seconde abbaye, celle de Ferrière ; elle a fait entrer dans le Musée orléanais deux pièces précieuses :

La première, c'est le sceau ovale en cuivre argenté de Jean Pot, abbé de Ferrières en 1596. On lit autour : *Johannis abb Ferraciensis*. Il est d'or, à la face d'azur.

Les armes de l'abbaye sont, à droite, d'or à deux clés en sautoir ; en chef, fleur de lys ; en pointe, étoile ; à dextre, un croissant ; à senestre, une fleur de lys.

M. Edmond Michel, l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, et dont la science de notre province orléanaise déplore encore la perte prématurée, possédait ce sceau, et je l'ai acheté des héritiers, après sa mort, en 1886, au château de Touvent, commune de Fontenay, canton de Ferrières.

La seconde pièce est un vase en fer, rond, forme de casse : hauteur 17 centimètres, profondeur 15 centimètres, circonfé-

Digitized by Google

rence 1m 14. La panse porte deux forts tourillons, et sur chaque côté le monogramme en relief de J.-C. ; on le lit également sur le fond du vase. Si ce vase n'avait pas été trouvé à Ferrières, il serait évident, par ces quatre monogrammes, qu'il n'a pu appartenir qu'à une maison religieuse, et l'abbaye de Ferrières est naturellement indiquée ; d'ailleurs, sa pesanteur est considérable : il pèse 24 kilos ; on ne voit donc pas la cause qui aurait pu le faire transporter à Ferrières ; un pareil objet a dû rester en place. Une question plus difficile à traiter, c'est l'usage de ce vase. Est-ce une mesure pour l'huile des dîmes, ainsi qu'on a semblé le croire ? Mais pourquoi avoir donné tant d'épaisseur à ce vase, qu'il eût été ainsi fort difficile de manier et qu'une moindre épaisseur permettait d'employer très facilement ? On ne joue pas par plaisir par les difficultés. Est-ce un vase à faire bouillir l'eau ? Mais ici revient l'objection de la pesanteur, à laquelle, cependant, il faut dire que les deux tourillons remédiaient en tournant sur deux demi-cercles en fer portés chacun sur un chenet.

Quant à moi, je serais porté à croire que ce vase a dû servir à la cuisson de la nourriture des religieux. Les tourillons et les monogrammes permettent de l'attribuer au XIVe siècle.

Je ne puis, Messieurs, que vous dire en rougissant à quel usage ignominieux ce vase, témoin des gloires de l'abbaye, serviteur de ce célèbre monastère, des mains audacieuses l'avaient condamné, lorsque M. l'abbé Cochard, qui dirigeait, en 1883, l'école secondaire libre de Notre-Dame-de-Bethléem, le découvrit dans une ferme de la ville, honteusement relégué dans un coin de la cour et servant à donner à manger aux pourceaux... Ah ! les pierres de l'abbaye étaient au moins dispersées et à l'abri de la profanation, mais lui subissait chaque jour les plus vifs outrages qu'un fidèle serviteur pût recevoir ! Le Musée lui a ouvert ses portes hospitalières, il y reposera maintenant en pleine sécurité.

De l'abbaye de Ferrières, passons à une autre qui a eu une certaine célébrité et tient bonne place dans nos pages orléanaises, depuis surtout que son histoire a été si savamment et

Digitized by Google

brillamment écrite par M. Ludovic de Vauzelles. J'ai trouvé et déposé, dans la *salle lapidaire*, trois épitaphes en marbre noir, lettres dorées, de trois religieux fontevristes, qui ont desservi la communauté de la Madeleine aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et qui manquent dans la liste dressée par M. de Vauzelles. C'est dans une maison de la rue du Bourgneuf, n° 11, aujourd'hui démolie, où demeurait Lapara, ferblantier, que je rencontrai ces trois plaques. Deux étaient reléguées dans la cour; la troisième, à cause de sa grandeur et de sa parfaite conservation, avait été mise en place d'honneur, au bas d'un robinet d'eau qui lui servait tout à la fois de rosée et de couronnement. Averti de leur présence, je m'empressai de conclure le marché de possession, et, le soir même, mes trois exilés trouvaient un abri, où nul désormais ne troublera leur deuil et leurs prières.

Écoutons-les parler :

I

HIC JACET
VENERABILIS AC RELIGIOSUS
VIR DOMINUS JOHANNES
DE LA MAIN FERME PRESBYTER
PROFESSUS ORDINIS FONTIS EBRALDI
SACRÆ THEOLOGIÆ DOCTOR ET
PROFESSOR JUBILÆUS INSTITUTI
ET INSTITUTORIS CLYPEUS ET
DEFENSOR CONVENTUUM IN
ALVERNIA ET AREMORICA
VISITATOR HUJUS TANDEM
MONASTERII PATER CONFESSOR
QUI AURELIÆ NATUS VBIQUE
SANCTE VIXIT ET HUC
SANCTISSIME OBIIT ANNO DOMINI
M DC XCIII DIE 12 NOVEMBRIS
ÆTATIS SUÆ 47 RELIGIONIS 29
LECTOR DEPRECARE UT REQUIESCAT IN PACE

Digitized by Google

Pour expliquer le titre donné à Dom de la Main-Ferme, *de instituti et institutoris clypeus,* il faut se rappeler que, né à Orléans et devenu religieux dans l'abbaye de Fontevraut, il fut, dans plusieurs ouvrages, un des plus chaleureux défenseurs de Robert d'Arbrissel. Il n'a pas été sans une valeur historique et il y a lieu de s'étonner que nos historiens ou n'en parlent pas ou en parlent si peu ; ils ont mentionné des auteurs qui ne valaient pas plus que lui l'honneur d'une biographie orléanaise.

II

STA VIATOR ET PERPENDE
HIC JACET
REVERENDUS PATER FRANCISCUS GUESNON
FONTIS EBRALDENSIS RELIGIOSUS PRESBYTER
NE QUID VLTRA QUÆRAS
HABUIT IN PRIMO JUVENTUTIS FLORE
QUOD SANCTUM INSPIRAT PIETAS
QUOD SECURITAS RELIGIOSA
QUOD SOLIDUM CONFERT CHARITAS
QUOD JUCUNDUM VRBANITAS
QUOD RECTUM AD VIRTUTEM
INCLINANS INDOLES
QUOD JUCUNDUM LIBERALIS NATURA
CONSUMMATUS IN BREVI
VIDE
QUAM MULTA TEMPORA IMPLEVIT
JUVENIS SENEX
OBIIT INTER AMICORUM LUCTUS ET SUSPIRIA
ANNO 1694 DIE 29 APRILIS ÆTATIS 36
ABI VIATOR ET PIOS CINERES VENERATUS
HOMINI UNIVERSÆ VIRTUTIS BENE PRECARE

Digitized by Google

III

HIC JACET
REVERENDUS
ADMODUM PATER
NICOLAUS DAUPHIN
ORDINIS
FONTIS EBRALDI
RELIGIOSUS
AC PRESBYTER
QUI SEMEL
IN AQUITANIA VISITATOR.
TANDEM HUJUSCE
DOMUS CONFESSOR
OBIIT DIE 1a NOVEMBRIS
ANNO SUÆ ÆTATIS
RELIGIONIS 36
INCARNATIONIS DOMINI 1700

Mais comment ces trois épitaphes étaient-elles venues du faubourg Madeleine dans la rue du Bourgneuf? et par quelle main? Je crois que le mystère est facile à éclaircir. Les fontevristes, qui exerçaient dans la communauté de la Madeleine le ministère sacerdotal, étaient logés en dehors de l'abbaye et avaient un cimetière particulier. Ce cimetière, ainsi que celui de l'abbaye, furent violés en 1792, avec dispersion de tout côté des plaques funéraires en marbre. Jeune encore, M. Payen, médecin de notre ville, mort en 1878 médecin de l'hospice des aliénés, avait déjà le goût très vif de collectionneur qu'il a conservé durant sa longue vie; la maison de la rue du Bourgneuf lui appartenait et il y demeura quelques années; c'est donc lui, je le pense, qui aura recueilli, pendant ses visites de médecin, les trois plaques comme souvenirs de l'antique abbaye, et placé dans sa maison, où elles

Digitized by Google

restèrent, après son nouveau domicile dans les bâtiments de l'hôpital.

Disons, maintenant, adieu à nos glorieuses abbayes et venons saluer une boutique de revendeur. Ne craignons pas, je vous supplie, Messieurs, de faire bon accueil à une petite tribu qui entre partout, se glisse partout, recueille tout, et, chaque jour, rentre au logis chargée de dépouilles inénarrables, des épaves indescriptibles ou d'un passé cadavéreux ou d'un présent déshonoré, mais, dans ce fumier d'Ennius, il y a une perle qui attend le courageux visiteur. C'est là que j'ai trouvé, en septembre 1890, un objet plus que séculaire et qui est mort, bien mort, dans la tempête de 1789, pour ne plus revivre : c'est la hotte en fer étamé qui servait, à l'époque de la Révolution, dans la paroisse de Chaingy (canton d'Ingré), pour recueillir le vin de la dîme. Elle mesure de largeur à son ouverture 50 centimètres, et de profondeur 80 centimètres ; sa capacité contenait 30 litres. Deux anneaux à courroie la suspendaient aux épaules de l'employé de la dîme ; il allait de porte en porte recueillir le vin dîmé, le versait dans sa hotte, puis, quand elle était pleine, la versait à son tour dans un tonneau, conduit par un autre employé. Le porteur de hotte est représenté au repoussé, sur la panse de la hotte, avec le costume du paysan du XVIII^e siècle, habit court, rond, grand chapeau et culotte courte ; il est en route pour recueillir l'offrande dîmière, ce qui assigne à notre hotte une destination qui l'empêche d'être confondue avec toute autre.

Il est, je pense, nécessaire de vous donner les preuves de l'authenticité de ce petit monument, si curieux au point de vue de nos anciens usages et particulièrement de notre histoire locale.

Lorsqu'en 1793 le presbytère de Chaingy fut abandonné par suite de la fermeture des églises, le mobilier presbytéral tomba entre les mains de quiconque crut pouvoir se l'adjuger ; la hotte dîmière arriva donc ainsi dans la possession d'un vigneron de la paroisse, qui, après l'avoir emportée chez lui, la relégua dans son grenier ; elle y tomba bientôt dans un entier oubli. Mais,

Digitized by Google

en 1890, un des petits-enfants du possesseur, sachant que les vieux objets avaient quelque valeur, vint secrètement chez un revendeur pour vendre son trésor, et voici, Messieurs, comme quoi il est bon, très bon, de choyer ferrailleurs, brocanteurs, placeurs, chineurs mêmes ; le revendeur me proposa le marché offert par le vigneron de Chaingy: offert et conclu fut même chose, et aujourd'hui le Musée possède une pièce de véritable valeur.

Maintenant, Messieurs,

*Paulo majora canamus.*

J'aborde avec fierté la grande science.

En 1863, M. Galles ouvrit à Locmariaquer (Morbihan) un tumulus qui contenait un dolmen, et après de longs efforts, pénétra dans une crypte quadrangulaire ; elle était fermée par une longue pierre, sur laquelle étaient gravés en creux des signes étranges qui représentaient des *Celtæ* emmanchés, des caractères bizarres qui paraissent être ceux d'une langue parlée au temps des constructions de la tombelle. Cette pierre, taillée avec un soin qui n'est pas ordinaire dans les constructions celtiques, est un parallélipipède, qui mesure 1m 20 de longueur et 20 centimètres d'épaisseur; elle est toujours restée mystérieuse depuis son invention; l'Académie de Dublin, la Société polymathique du Morbihan, la science française, je le crains, l'ont vainement étudiée ; elle a gardé son mystère et s'obstinera à ne pas le rompre, même devant vous, quand vous irez l'interroger dans la salle du Musée lapidaire, car j'ai pu obtenir du conservateur du Musée de Vannes un moulage exact de ce précieux monument et le déposer sous les yeux de quiconque voudra arracher au sphinx le secret dont il s'enveloppe (1).

(1) *Rapport à la Société polymathique du Morbihan*, par Galles, sur le *Dolmen découvert sous un tumulus à Locmariaquer*. Vannes, 1863, in-8o.

Digitized by Google

La plastique grecque m'a fourni, il y a deux mois, un trésor inappréciable: trente et une pièces de terre cuite qui, au point de vue de l'étude de l'art dans cette admirable région, sont dignes du plus haut intérêt et complètent ce que le Musée, déjà si riche en coroplastie, montrait avec orgueil aux véritables savants. Ces trente et une pièces, trouvées à Tarente, datent des premiers temps où les coroplastes travaillaient uniquement pour le peuple, comme le font encore nos marchands de figures de plâtre, et lui fournissaient à très bas prix les dieux de son foyer, les *ex voto* et offrandes aux sanctuaires des temples, les jouets de ses enfants; tous sont travaillés dans une galette d'argile, plats et sans relief dorsal, afin de livrer l'objet à meilleur marché ; on y reconnaît Zeus, Demeter, Coré, Athené, Aphrodite, Dyonisos. Il ne faut pas, Messieurs, chercher, dans ce petit trésor entré au Musée, les savantes et gracieuses figures de Corinthe, Athènes, Mégare, Myrrhina, Chypre, Tanagre surtout, mais pour quiconque ne se contente pas de la vue de l'art élevé jusqu'à sa dernière splendeur, mais veut demander à l'homme la première reproduction de sa pensée, veut étudier l'enfance de son génie, et en suivre le développement jusqu'à sa maturité, il y a, Messieurs, un charme inexprimable que l'observateur et le savant goûtent en secret et partagent avec peu de collectionneurs. Notre riche vitrine de travaux péloponésiens, tanagréens, aura toujours, je le sais, Messieurs, le privilège d'attirer les yeux, et je n'ignore pas que les objets dont je parle seront peu remarqués par les visiteurs, mais ils n'en constitueront pas moins un vrai trésor scientifique, et je les montrerai avec un légitime amour-propre à qui ne voudra pas être un visiteur superficiel ou un savant incomplet; on aimera à voir ce que le simple peuple allait offrir aux sanctuaires de Corinthe, d'Athènes, Chypre, de la Béotie, ce que les sculpteurs déposaient d'imagerie populaire, de jouets d'enfants, dans les Agora, dans les boutiques de marchands, sur la voie sacrée de Eleusis et dans les abords des grands sanctuaires ; notre Musée renfermera cette curieuse renaissance d'un passé naissant au VI^e siècle, puis, quand les visiteurs auront fait ce long

Digitized by Google

mais facile voyage, nous exhorterons à lire avec attention un ouvrage qui, dans sa brièveté, renferme une science profonde et un attrait incomparable : c'est le travail sur les terres cuites dans l'antiquité, par M. Pottier, attaché au Musée du Louvre; rien n'est mieux étudié, mieux pensé et mieux écrit, et c'est dans ces trois cents pages qu'il faudra maintenant chercher un maître conférencier et un guide sûr.

Ces objets ont été apportés de Tarente à Paris dans le cours de janvier 1891, par un voyageur qui les vendit à un antiquaire de Paris. Ils n'y firent pas long séjour ; j'en fus informé et me hâtai d'acquérir d'abord quelques pièces dont la vue me montra tout de suite la haute valeur ; je fis donc une seconde demande, mais quinze jours avaient suffi pour donner l'éveil aux amateurs de sérieuses antiquités, qui saisirent avidement une si bonne occasion, et on ne put m'envoyer que les dernières pièces, au nombre de quinze, qui, jointes au premier envoi, formèrent un ensemble de trente et une pièces.

Je termine, Messieurs, cette revue des nouveaux habitants du Musée historique par une excellente nouvelle que vous apprendrez avec plaisir. Lorsqu'au mois de juillet 1890, M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts, vint, au nom du Ministre, ouvrir si gracieusement, vous le savez, les salles du Musée historique et en constata l'importance, je lui fis la demande des objets en double du Musée égyptien que je savais être contenus dans les réserves du Musée du Louvre ; il me promit d'appuyer auprès du Ministre la demande officielle que j'adresserais à ce sujet ; elle fut effectivement accordée. Inutile, je pense, Messieurs, de dire comment la concession obtenue en septembre 1890 ne s'est effectuée qu'en février 1891 ; je veux arriver aux objets eux-mêmes, qui, au nombre de cent, forment un ensemble de pièces très intéressantes, où la vie égyptienne, religieuse et civile, est bien représentée, et qui, joints aux mille autres objets qui déjà composaient notre collection égyptienne, placeraient Orléans parmi les villes de France où la science égyptologique est en grand honneur.

Digitized by Google

Je propose à la Société archéologique, dont M. Larroumet est devenu récemment membre honoraire, de lui adresser des remercîments pour son concours dans l'envoi des objets dont j'ai parlé ; je l'ai déjà fait au nom de la ville et au nom de la direction du Musée, je pense que la Société voudra s'associer à un remercîment justement mérité.

DESNOYERS.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 145.**

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1891.

**Séance du vendredi 10 avril 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président mentionne, parmi les ouvrages reçus par la Société, quatre brochures offertes par M. Flouest, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France et membre correspondant de notre Société. L'une traite des bas-reliefs antiques de la place Lenche, à Marseille; les trois autres, extraites des procès-verbaux de la Société des Antiquaires de France, traitent de divers objets — statuettes, bracelets, poignards, fibules, — trouvés dans des fouilles de tumulus, et aussi de la signification archéologique du mot *autel* en Gaule.

— M. le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M. Adalbert de Beaucorps, présenté, à la dernière séance, comme membre corres-



Digitized by Google

pondant, qui demande que la Société veuille bien le désigner comme l'un de ses délégués à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne; il désirerait pouvoir lire, à cette réunion, un travail sur des torques trouvés à Reuilly. La Société fait droit à cette demande.

— A propos de la réunion prochaine des trois sociétés savantes d'Orléans, M. le Président dit qu'il fera connaître, aux termes du règlement, aux Présidents des deux autres Sociétés, les sujets des mémoires qui seront lus par les membres de la Société archéologique : M. l'abbé Desnoyers, MM. Tranchau et Vignat.

— M. Tranchau demande s'il n'y aurait pas lieu de faire, en dehors des membres titulaires des deux autres Sociétés savantes, quelques invitations pour la séance du 24 avril. Il est décidé que des invitations seront adressées aux membres d'honneur de droit, MM. le général commandant le 5e corps d'armée, le premier président de la cour d'appel d'Orléans, le préfet du département du Loiret, l'évêque d'Orléans, le maire d'Orléans.

— M. de Beaucorps lit une notice de M. de Molandon sur un oncle de Jeanne d'Arc, Mangin de Vouthon. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Guerrier fait une communication verbale au sujet d'un mémoire, publié par M. l'abbé Duchesne, sur l'*Antiquité des diverses églises de France*, dans le dernier volume des *Mémoires* des Antiquaires de France. M. Guerrier est invité à mettre son travail par écrit, afin qu'il puisse être inséré dans le *Bulletin*.

— M. Basseville continue la lecture, commencée dans l'une des précédentes séances, d'un mémoire de M. l'abbé Cochard sur les reliques de Jeanne d'Arc.

— M. l'abbé Desnoyers lit, sur la réparation projetée de l'hôtel-de-ville de Beaugency, les quelques lignes qui suivent :

Le Conseil municipal de Beaugency a voté, la semaine dernière, pour la restauration de l'Hôtel-de-Ville, la somme de

Digitized by Google

15,000 fr. Le Conseil général et l'État achèveront le reste de la dépense, qui s'élèvera à 40,000 fr.

C'est M. Dusserre, architecte, qui sera chargé de cette importante restauration.

Nous connaissons tous la haute valeur de cet Hôtel-de-Ville, où le XVIe siècle brille dans toute son élégance, et nous applaudirons de grand cœur à l'intelligente initiative du Conseil municipal de Beaugency, qui dote ainsi sa ville d'un bijou architectural : formons le vœu qu'Orléans agisse bientôt de même pour son précieux hôtel des Créneaux.

— M. Dumuys signale la destruction d'une pièce de charpente fort curieuse, qui se trouvait dans la maison occupée par l'imprimerie Girardot, et qu'il suppose provenir de l'ancien Saint-Maclou.

---

**Séance du vendredi 24 avril 1891.**

RÉUNION DES TROIS SOCIÉTÉS SAVANTES D'ORLÉANS.

Pour la troisième fois, les trois Sociétés savantes d'Orléans se sont réunies dans la Salle des Thèses.

Ont pris place au bureau, avec M. Basseville, Président de la Société archéologique, et les membres du bureau, M. le général Galland, commandant le 5e corps d'armée, qui veut bien, sur l'invitation de M. Basseville, accepter la présidence de la séance ; le maire d'Orléans, MM. Bimbenet, Président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans ; de Beaucorps, Président de l'Académie de Sainte-Croix.

La séance est ouverte à huit heures. Cinquante-neuf personnes étaient présentes.

M. Basseville donne lecture de lettres par lesquelles Mgr l'évêque d'Orléans, MM. le Préfet du Loiret et le premier président de la cour

Digitized by Google

d'appel d'Orléans témoignent leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance, puis il prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Depuis le jour où, dans un sentiment de confraternité bien naturel, un de nos collègues conçut la pensée de réunir, dans une séance annuelle, les trois Sociétés savantes d'Orléans, chaque année a vu régulièrement se renouveler cette fête de la science et du culte des lettres.

Des lectures intéressantes et variées ont été faites dans chacune de ces séances ; je ne crois point utile de vous les rappeler. Vous les avez entendues, et je ne doute point qu'il ne vous soit resté une favorable impression.

C'est aujourd'hui, pour la seconde fois, le tour de la Société archéologique à recevoir ses deux sœurs, et je suis particulièrement heureux de la circonstance qui m'appelle à l'honneur de présider cette imposante réunion.

Je tiens tout d'abord à adresser nos sincères remercîments à tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

La présence, dans cette salle, de quelques-uns de nos membres honoraires de droit et le vif regret exprimé par ceux que leurs importantes fonctions ont empêchés de déférer à notre appel, témoignent que nos modestes travaux ne leur sont pas indifférents, et qu'ils veulent bien nous accorder leur haute sympathie.

Tout à l'heure, vous entendrez ceux de vos collègues qui ont pour mission de donner à cette séance son véritable attrait. J'ai dû me réserver la tâche, inévitable, hélas ! quelque douloureuse qu'elle soit, de vous rappeler le souvenir de ceux de nos membres que nous avions l'habitude de voir s'asseoir à côté de nous et que la mort nous a ravis depuis l'année dernière.

C'est d'abord M. Marcille, l'intelligent et sympathique directeur de notre Musée de peinture, dont une plume plus autorisée que la mienne vous a retracé, en termes si touchants et si vrais, la vie toute de dévoûment à l'œuvre qu'il avait entreprise.

Digitized by Google

M. Marcille est un de ces hommes qu'on n'oublie pas, et je suis bien sûr que tous ceux d'entre vous qui l'ont connu se rappelleront toujours la complaisance et l'affabilité avec lesquelles il faisait les honneurs d'une collection qu'il affectionnait à l'égal de la sienne, et qu'il avait tant à cœur d'accroître et d'enrichir.

C'est ensuite M. Émile Davoust, le zélé secrétaire de la Société des sciences, membre non moins actif et dévoué de la nôtre.

L'année dernière, à pareille époque, notre regretté collègue vous donnait lecture de la première partie de son intéressante étude sur *M. de Bizemont et son œuvre.*

L'un des plus jeunes parmi nous, paraissant jouir d'une excellente santé, rien ne faisait alors présager qu'il dût nous quitter si tôt.

Dans les dernières heures de sa longue et douloureuse agonie, c'était une douce consolation pour lui de reporter sa pensée sur les deux Sociétés dont il était un des membres les plus exacts et les plus dévoués ; aussi n'a-t-il pas voulu descendre dans la tombe sans leur donner un dernier et suprême témoignage de son affection.

Il a droit à notre éternelle reconnaissance.

Enfin, il y a quelques jours, une foule nombreuse et recueillie suivait le cercueil d'un autre de nos collègues, appartenant à une vieille et honorable famille de notre ville, chef d'une importante maison de commerce, que la mort était venue surprendre également quand on avait le moins à s'y attendre.

Agriculteur distingué, propriétaire, en Sologne, d'une terre considérable par son étendue, M. Pinçon consacrait les loisirs que pouvaient lui laisser les affaires à continuer l'œuvre patiente et laborieuse de son père, qui fut aussi des nôtres, dans la transformation de cette contrée, naguère si pauvre et si délaissée.

Les *Annales* du Comité central et les *Mémoires* de la Société des sciences contiennent de lui d'instructifs et importants mémoires, qui prouvent combien il apportait d'ardeur et d'intel-

Digitized by Google

ligence dans la poursuite du but qu'il s'était donné pour mission d'atteindre.

Sa perte sera vivement sentie par tous ceux qui avaient pu apprécier ses qualités.

L'Académie de Sainte-Croix a vu s'éloigner d'elle un de ses membres les plus vénérés, qui fut quelque temps son président, M. l'abbé Hautin, que ses mérites et ses vertus ont appelé à l'épiscopat.

Mgr Hautin faisait partie depuis de longues années déjà de notre clergé orléanais, où il occupait une place distinguée.

La haute position qu'il a si justement conquise est un honneur qui rejaillit sur la Société à laquelle il appartenait, et dont nous avons bien droit d'être fiers avec elle.

Vous voudrez bien me permettre maintenant, j'en suis certain, de saluer d'un hommage particulier le vénéré président de la Société des sciences qui porte si allègrement ses quatre-vingt-dix ans, et que nous souhaitons voir longtemps encore diriger, avec le même zèle et la même intelligence, les travaux de cette Compagnie.

De semblables occasions sont si rares qu'il faut s'empresser de les saisir.

Il y a, Messieurs, bientôt près de trois siècles, un certain nombre de doctes Orléanais se réunissaient au domicile de l'un d'eux pour mettre en commun leurs idées et leur érudition.

Ils ont publié, en 1618, dans un petit volume, devenu assez rare aujourd'hui, une partie de leurs travaux.

En terminant cette allocution, que j'aurais voulu rendre plus courte, et avant de donner la parole à ceux de nos collègues dont les lectures vous sont annoncées, vous me pardonnerez d'emprunter à l'avant-propos dans lequel celui qui s'était constitué le secrétaire de cette docte réunion faisait ressortir l'*utilité de ces conférences des Académies* une très brève citation qui m'a semblé de circonstance. *C'est*, dit-il, *un honnête passe-temps où l'austérité de l'étude est doucement tempérée par la récréation, le chagrin de la solitude banny par l'entrevue des*

Digitized by Google

*amis, l'oisiveté, le jeu et les pires occupations du monde évitées par un innocent entretien.*

Il me serait facile de vous montrer que nos réunions présentent bien d'autres avantages, mais n'eussent-elles que ceux indiqués par notre bon chanoine de Saint-Aignan, que ce serait déjà assez, par les temps frivoles que nous traversons, non seulement pour les justifier, mais encore, et je suis sûr que vous partagerez mes sentiments, pour les soutenir et les encourager.

— M. le Président donne la parole à M. Vignat, qui lit un travail sur le mot *jare* (caillou). On rencontre ce mot dans maint document officiel de l'Orléanais, depuis un rapport des deux échevins de la ville, sous Louis XIV, à l'occasion du passage du roi, qui se rendait de Chambord à Fontainebleau, jusqu'aux devis des travaux d'entretien de nos chemins publics, pour 1891, mais il ne se trouve pas dans les divers dictionnaires français, et n'est réellement qu'un mot du parler orléanais. M. Vignat le fait dériver du mot latin *glarea*, qui a donné en italien les formes *ghiara* et *giara*, et qu'on trouve, avec la signification de *gravier*, dans Lucain (*Aut impulsa levi turbatur* glarea *vena*), Tibulle (*Hic* glarea *dura sternitur*). Pendant que les classes populaires en faisaient *jare*, les lettrés le transformaient en *glaire ;* mais le premier seul est resté, et encore uniquement dans une partie du bassin de la Loire. On l'écrit, le plus souvent : *j-a-r-d ;* M. Vignat croit, étant donnée son origine, qu'on doit l'orthographier *j-a-r-e*.

— M. Baguenault de Puchesse entretient l'assemblée des séjours de Marie Stuart à Orléans. Ils paraissent se borner à deux : le premier, de quelques jours, à son arrivée en France, lorsqu'elle se rendait à Paris ; elle avait alors cinq ans ; le dernier, treize ans plus tard, en 1560 ; elle accompagnait son époux, le roi François II, qui vint mourir dans notre ville, où la jeune et charmante reine resta encore un peu de temps avant de quitter la France, qu'elle ne devait plus revoir.

— M. Tranchau, sous le titre : *Souvenirs du vieux Collège d'Orléans*, donne quelques détails sur les attributions du Bureau d'admi-

Digitized by Google

nistration avant la Révolution, puis raconte la vie d'un professeur de rhétorique, Pierre Berenger, né à Riez (Provence), en 1749. Il quitta sa chaire d'Orléans à la suite de divers démêlés avec le Bureau d'administration, et fut successivement censeur royal, professeur à l'École centrale de Lyon, inspecteur d'Académie. Il mourut à Lyon, en 1822. Il est l'auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, en vers et en prose, la plupart ignorés aujourd'hui. Ceux qui ont lutté le plus longtemps contre l'oubli sont : *La Morale en action*, qui a si longtemps charmé la jeunesse ; le *Mentor vertueux*, le *Recueil amusant de voyages*, la *Morale en exemples*, le *Fablier de la jeunesse*, etc. Il était lié et entretint une correspondance assez suivie avec plusieurs des personnages en vue de son temps : Mirabeau, Mme de Stael et surtout Mme de Krüdener.

Après cette lecture, M. Basseville adresse de nouveau ses remercîments aux personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation de la Société archéologique, et la séance est levée à dix heures.

---

**Séance du mardi 5 mai 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président rend compte des ouvrages offerts à la Société au cours du mois d'avril dernier.

Parmi ces ouvrages, il signale une plaquette intitulée : *Le 73e mobile* (Loiret et Isère), offerte par l'auteur, M. Denizet. Des remercîments lui seront adressés.

Il annonce que la *Revue* de la Société des études historiques, tome VIII, 1890, a publié un travail ayant pour titre : *Jeanne d'Arc dans l'histoire et dans la poésie*. Il est dû à la plume de M. Henri Welschinger, et présente, pour les Orléanais, un intérêt particulier.

— Il propose à la Société de souscrire à un exemplaire du *Curtu-*

Digitized by Google

*laire de Marmoutier* publié par M. l'abbé Metais. Le prix est de 20 fr. Cette proposition est adoptée.

— Il donne communication de l'avis qu'il vient de recevoir de M. le Préfet, relativement à la visite de M. le Président de la République dans notre ville.

La Société délègue le bureau pour la représenter à la réception officielle du jeudi 7 courant.

— M. Dumuys fait savoir que les habitants du quartier de la porte Renart se proposent de construire, pour la venue du Président de la République, un arc-de-triomphe rappelant l'ancienne porte de ville appelée Porte-Renart, détruite vers 1445-1456. Il leur a fourni les détails qu'il a pu recueillir, et qu'il indique sommairement, sur la situation et les dimensions de cette ancienne forteresse, dont il est si souvent question dans l'histoire du siége de 1429.

— Le scrutin est ouvert sur la candidature de M. Adalbert de Beaucorps au titre d'associé correspondant.

Il est élu, en cette qualité, membre de la Société.

— M. Fournier donne lecture d'une note de M. Raffard, huissier à Gien, sur un sceau dont il communique l'empreinte. Ce sceau serait celui du sire Hutin, baron de l'Estendart, gendre de René-François de l'Hospital, chambellan de Charles VII, lequel était fils de Jean de l'Hospital, chambellan de Charles VI, et de Jeanne de Braque, dame de Choisy, Châtillon-sur-Loing et Courtenay. Le baron de l'Estendart aurait assisté, en 1429, au siége de Choisy, aujourd'hui Bellegarde du Loiret, où les Anglais furent repoussés. Les armes gravées sur le sceau sont, d'après d'Hozier : d'argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules. (*Armorial de Picardie.*)

— M. Baillet annonce que certains travaux entrepris par lui et par M. O'Mahony dans un immeuble situé rue Dauphine ont mis à jour des vestiges de l'ancienne chapelle des Augustins, détruite à la Révolution. Il surveillera les découvertes qui pourront y être faites et en rendra compte à la Société.

Digitized by Google

— M. le Président continue la lecture du Mémoire de M. l'abbé Cochard sur les reliques de Jeanne d'Arc. — M. de Molandon ajoute quelques détails sur les trois lettres adressées par Jeanne d'Arc aux habitants de Reims, qu'il a vues chez M. le marquis de Malessye, précieusement conservées dans les archives de son château d'Houville, près Chartres : deux de ces lettres portent la signature « Jehanne ».

Le travail de M. l'abbé Cochard est renvoyé à la Commission des publications.

— M. le Président communique un exemplaire du portrait de M. Collin. Les dimensions ne concordant pas avec celles des autres confrères décédés, M. de Beaucorps est prié de faire faire un nouveau tirage avec de plus grandes marges.

---

**Séance du vendredi 22 mai 1891.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *vice-président.*

M. le Président rend compte des ouvrages envoyés à la Société depuis la dernière réunion.

— M. de Molandon annonce la mort de M. Valentin-Smith, membre honoraire de la Société, et communique les détails fort touchants qu'il a reçus de M. Francis Pérot, de Moulins, sur cet excellent confrère, qui était un savant distingué et un travailleur infatigable jusque dans l'âge le plus avancé (quatre-vingt-quinze ans).

La Société décide que ces détails seront consignés au procès-verbal avec les regrets que cette perte lui fait éprouver.

— M. Guerrier présente quelques observations sur l'article des statuts relatif à l'élection des membres de la Société, et demande que ces dispositions soient modifiées.

— M. Danton signale les découvertes faites par M. O'Mahony dans

Digitized by Google

des fouilles pratiquées à Saint-Marceau. Elles consistent en fragments de poterie assez importants.

— M. Jarry fait la communication suivante :

M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, nous fait un envoi, de la campagne, du fond des bois, du pavillon Peiresc, « où il travaille dans une paix délicieuse et au bruit des chants des oiseaux » à ces œuvres qui nous font si bien connaître, avec Peiresc et Chapelain, la littérature et les lettres du XVII^e siècle. C'est une lettre de notre Bongars à Du Puy, où il y a, entre autres, une phrase d'un pittoresque charmant, à propos de son détracteur Scioppius. Sa lettre peut se dater de 1607 environ, année où Remeaulme, parent de Claude Du Puy, fit paraître son *Amplissimi viri Claudii Puteani tumulus*. Il serait intéressant de publier, dans le *Bulletin*, si, comme moi, la Société le considère comme inédit, ce document que notre savant confrère a extrait pour nous de la bibliothèque Méjanes, à Aix.

« Monsieur, votre lettre du 23 de juin m'a esté rendue avec quatre exemplaires du tombeau de feu M. du Puy, desquels je vous rends mille grâces (1). Je les distribueray en bonnes mains, puisqu'il vous a pleu m'en donner tant. Vous me réjouissez de dire qu'Heinsius met la main à la plume contre ce vilain Sciopius. Ce serait mal fait de se laisser aller du tout sans estrille, mais c'eut esté encore plus mal fait si M. de l'Escale l'eut entreprit luy mesme (2). Il se doit employer à meilleures œuvres. Nous avons besoin de luy et de son temps ailleurs. Je

(1) Claude du Puy, conseiller au parlement de Paris, un des plus doctes hommes du XVI^e siècle, était mort le 1^er décembre 1594. Le recueil des éloges funèbres que lui consacrèrent ses amis parut à Paris en 1607, ce qui donne à la présente lettre le millésime qui lui manque.

(2) Sur les querelles si violentes et si prolongées de Joseph Scaliger et de Gaspard Scioppius, voir surtout les *Gladiateurs de la république des lettres*, etc., par Charles Nisard (tome II, 1860). De l'ample notice du savant académicien sur le plus ardent des adversaires du grand érudit on peut rapprocher divers passages des *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger*. (Agen et Paris, 1881, pp 81 à 388, *passim*.)

Digitized by Google

me déplais de n'avoir moyen de vous suivre et de vous rendre quelque preuve de mon affection, laquelle je déployeray toutes les fois que j'en trouveray quelque sujet, saluant cependant vos bonnes grâces et priant Dieu pour votre heureuse santé, je suis, Monsieur, votre, etc.

« BONGARS.

« A Strasbourg, ce 10 juillet (1). »

« Pour copie conforme :
« Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. »

---

**Séance du vendredi 12 juin 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président rend compte des ouvrages adressés à la Société depuis la dernière réunion.

Il signale tout spécialement deux brochures offertes à la Société par leurs auteurs :

1° *Davesiès de Pontès*, notice biographique par M. l'abbé Desnoyers;

2° *L'agrandissement du Musée historique d'Orléans, en 1890*, par M. Fournier jeune.

La Société remercie les auteurs.

— M. l'abbé Desnoyers offre à la Société deux documents manuscrits :

1° Brevet, en date du 2 octobre 1782, d'une pension de 8,600 livres accordée par le roi Louis XVI à Mgr de Jarente de la Bruyère,

(1) Bibliothèque Méjanes, à Aix, collection Peiresc, registre II, fol. 228, copie.

Digitized by Google

évêque d'Orléans, sur les revenus de l'abbaye de Saint-Vandrille, diocèse de Rouen. La pièce est signée par le roi et par le baron de Breteuil.

2° Liste de 102 habitants de Puiseux, qui ont payé, en 1735, 1736 et 1737, à M. Vassant, seigneur du dit Lieu, une poule que chaque habitant du village lui doit annuellement, le jour de Noël. A défaut d'autre indication, on peut supposer qu'il s'agit ici de la petite commune de Puiseux, située dans l'arrondissement de Dreux (Eure-et-Loir).

Des remercîments sont adressés à M. Desnoyers.

— M. Herluison offre à la Société les numéros du *Journal officiel* contenant le compte-rendu des lectures faites à la Sorbonne au mois de mai dernier.

— M. Fournier demande la parole pour résumer la notice qu'il vient de publier sur l'agrandissement du Musée historique d'Orléans. Il propose d'insérer au *Bulletin* une conclusion qu'il formule ainsi qu'il suit:

« Les deux nouvelles façades construites sur la rue Neuve, en 1890, par la municipalité d'Orléans, pour l'agrandissement du Musée historique, ayant reçu de nombreuses additions, ne peuvent être considérées comme reproduisant, dans toute leur pureté, les styles des XVe et XVIe siècles. »

— M. le Président donne lecture d'une lettre du Président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne (Montauban, 21 mai 1891) qui invite la Société à se faire représenter aux fêtes qui vont être célébrées les 24 et 25 juin, pour le 25e anniversaire de la fondation de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

— Il communique une lettre du comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, invitant les membres de la Société à assister au Congrès archéologique qui sera tenu, dans les départements du Jura et du Doubs, du 16 au 26 juillet prochain.

En répondant à M. le comte de Marsy, le Secrétaire devra lui exprimer le vœu que la Société française d'archéologie veuille bien organiser un Congrès à Orléans.

Digitized by Google

— M. Basseville annonce, en termes émus et chaleureux, la perte que la Société vient de faire en la personne de M. Flouest, qu'elle s'honorait de compter, depuis 1886, parmi ses membres honoraires élus.

M. Flouest, après avoir occupé pendant plusieurs années les importantes fonctions de Procureur général à Orléans, et fait apprécier alors sa science juridique, son talent comme orateur et l'aménité de ses relations, s'était retiré à Paris. Membre titulaire de la Société des Antiquaires de France, il s'adonnait avec ardeur à l'étude de l'archéologie. Dans des questions délicates d'érudition, notre Société a fait souvent appel à ses lumières, et a reçu fréquemment de lui des communications d'un grand intérêt.

Les regrets unanimes que cette perte inspire à la Société seront consignés au procès-verbal.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts l'informant qu'une *allocation de 600 fr.* vient d'être accordée à la Société, à titre d'encouragement, pour la publication des mémoires du concours de 1890 dont elle a voté l'impression.

M. Basseville fait observer que la bienveillante intervention de M. Léopold Delisle, qui a bien voulu présider la séance solennelle du concours, a puissamment contribué à cet heureux résultat, et que cette généreuse subvention du ministère va permettre d'imprimer les principaux mémoires couronnés l'an dernier. La Commission du concours va s'occuper activement de cette question.

— M. le Président donne communication d'un quatrième fascicule de M. l'abbé Maître, membre titulaire non résidant, concernant ses *Recherches sur le Gâtinais.*

— M Fournier donne quelques explications sur la restauration de la maison dite d'Agnès Sorel, rue du Tabour, confiée aux soins de M. Lisch.

— Le même membre fournit de nouveaux détails sur le sceau du sire Hutin, baron de l'Estendard, dont il avait parlé précédemment.

Digitized by Google

Puis il communique à la Société une notice et un plan concernant les substructions de la cathédrale de Sainte-Croix, qu'il a pu étudier avec soin lors de l'installation du calorifère.

— M. le Secrétaire donne lecture d'une notice présentée par M Adalbert de Beaucorps, membre correspondant de la Société, au Congrès de la Sorbonne, sur des *Torques* en bronze trouvés par lui chez M. Boucher de Molandon, dans le tumulus de Reuilly. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Boucher de Molandon donne lecture d'une notice nécrologique, qu'il a rédigée en collaboration avec M. Francis Pérot, sur M. Valentin-Smith, membre honoraire de la Société.

La Société décide que cette notice sera envoyée immédiatement à l'imprimeur (1).

— La Société vote l'impression, dans le XXIII^e volume des *Mémoires*, des trois notices lues le 24 avril dernier, à la séance qui réunissait, à la Salle des Thèses, les trois Sociétés savantes d'Orléans :

*Un mot du parler orléanais (le jare)*, par M. Gaston Vignat ;
*Séjours de Marie Stuart à Orléans*, par M. Baguenault de Puchesse ;
*Souvenirs du Collège d'Orléans*, par M. Tranchau.

— M. Tranchau signale un rapport lu par notre confrère, M. René de Maulde, à la séance solennelle de la Société d'histoire diplomatique, et les félicitations que lui a adressées le président, M. de Broglie, au sujet de ses publications sur *La vie et le règne de Louis XII*.

— Le même membre signale une communication faite à l'Académie des inscriptions par M. Paul Meyer, sur une ballade du XV^e siècle relative à Jeanne d'Arc. Il propose de reproduire au *Bulletin* ce document, le plus ancien que l'on connaisse en vers français sur la Pucelle.

(1) Voir page 67.

Digitized by Google

M. Jarry fait observer que le texte publié par les journaux est fautif et qu'il conviendrait d'en avoir une copie authentique.

M. Baguenault de Puchesse offre de la demander à M. Paul Meyer. La Société l'en remercie.

---

**Séance du vendredi 26 juin 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président rend compte des ouvrages envoyés à la Société depuis la dernière réunion. Il signale particulièrement :

*Une conférence sur la topographie*, par M. le commandant F. Quevillon, brochure offerte par l'auteur, associé correspondant de la Société ;

*Les portraits de Villars*, par M. Pérot, brochure offerte par l'auteur, associé correspondant de la Société ;

*Notice sur le canal d'Orléans*, brochure offerte par M. Herluison ;

*Deux chartes inédites des lépreux de Bonneval*, par Mlle de Villaret, hommage de l'auteur.

— M. Vignat dépose deux rapports sur deux notices lues par leurs auteurs, MM. de Molandon et Adalbert de Beaucorps, au Congrès des Sociétés savantes, à Paris, en 1891, l'une sur *Mangin de Vouthon, oncle de Jeanne la Pucelle ;* l'autre sur des *Torques trouvés à Renilly* (*Loiret*), et propose que ces deux travaux soient imprimés dans les *Mémoires* de la Société.

Au sujet du second de ces travaux, M. Dumuys fait observer qu'on ne connaissait jusqu'ici que cinq torques, et qu'il en possède, depuis quelques années, un sixième, trouvé, à Épieds, par l'ancien garde-champêtre de cette commune, Malfray ; il fait passer sous les yeux des membres un dessin de cette curieuse espèce de collier.

Digitized by Google

M. le Président invite M. Dumuys à s'entendre à ce sujet avec M. de Beaucorps pour que celui-ci mentionne l'existence de ce sixième torque à la suite de sa notice.

— M. Dumuys fait don à la Société de deux morceaux qu'il a sciés à l'une des fermes de l'ancienne église Saint-Maclou, actuellement maison portant le n° 30 de la rue Louis-Roguet, qu'on est en train de démolir ; il y joint le dessin de la ferme tout entière.

— M. de Beaucorps, au nom de la Commission nommée pour faire graver le portrait du regretté M. Collin, décédé le 5 janvier 1890, fait savoir que ce portrait est terminé. L'exécution en avait été confiée à M. Ruet, graveur, qui s'en est parfaitement acquitté. Au bas se lit l'inscription suivante :

ALEXANDRE COLLIN

1808-1890

OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS ET DE L'ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS.

Les dépenses se sont élevées à la somme de 220 fr., couverte par les subventions de la Société archéologique et historique, de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres, et de quelques amis particuliers du défunt.

Chacun des membres de la Société a reçu un exemplaire du portrait. Quelques-uns ont été, en outre, déposés dans ses archives, ainsi que la plaque de cuivre.

M. de Molandon fait remarquer que si ce travail a été mené à bonne fin, on le doit aux efforts incessants de M. de Beaucorps.

M. le Président transmet à celui-ci les remercîments de toute la Société ; ils seront mentionnés au *Bulletin*.

M. le Président demande s'il ne convient pas de faire une notice sur M. Collin pour le *Bulletin* de notre Société.



Digitized by Google

Il est répondu que cette notice a été faite par M. Bimbenet, qui la destine au *Bulletin* de la Société des sciences, lettres et arts, et qu'en faire une autre présenterait un double emploi peu convenable.

Après discussion, M. le Président est chargé de demander à M. Bimbenet de vouloir bien faire un extrait de son travail pour le *Bulletin* de la Société d'archéologie.

— M. Tranchau annonce que M. Hauvette, maître des conférences à la Sorbonne et associé correspondant de notre Société, vient d'obtenir un prix de 2,000 fr. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour un travail sur la *Tradition des guerres médiques.*

---

Digitized by Google

**M. Valentin-Smith, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, officier de la Légion-d'Honneur et de l'Instruction publique, membre honoraire du Comité des travaux historiques et de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.**

Une noble et sympathique existence vient de s'éteindre.

Le doyen de nos membres honoraires et des archéologues français, un des princes de notre érudition nationale, M. Valentin-Smith, est mort à Lyon, le 8 mai 1891, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Il était né à Trévoux, le 15 septembre 1796, d'une famille parlementaire des Dombes; ses pères y avaient rempli de hautes fonctions. L'amour du droit et de la justice était pour lui comme un héritage paternel. Ses premières et brillantes études avaient présagé son avenir.

Entré au barreau vers 1819, il fut successivement, de 1820 à 1837, substitut, puis procureur du Roi à Saint-Étienne, et sa noble conduite, en des temps difficiles, lui mérita la croix de la Légion-d'Honneur.

Il fut ensuite, de 1837 à 1874, conseiller à la cour de Riom, puis à celle de Lyon, enfin à celle de Paris.

Après avoir honorablement rempli sa carrière judiciaire, il se livra tout entier aux études historiques, vers lesquelles l'avaient porté depuis longtemps un goût prononcé et de remarquables aptitudes.

Sa vive et haute intelligence s'assimilait facilement les sujets les plus divers.

Les questions relatives aux chemins de fer l'attirèrent tout d'abord; son ouvrage sur la législation de ces grandes industries, tant en Europe qu'en Amérique (1), et son rapport sur le chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne, lui firent beaucoup d'honneur.

(1) *Lois européennes et américaines sur les chemins de fer.*

Digitized by Google

M. Dufaure, alors ministre des travaux publics, l'attacha à son ministère et particulièrement à la Commission des chemins de fer.

Ces travaux administratifs ne lui faisaient pas toutefois oublier ses chères études historiques ; ses savantes lectures aux réunions de la Sorbonne étaient très remarquées, ainsi que ses articles publiés dans diverses revues.

Parmi ses nombreux écrits, nous citerons spécialement :

*Origine des peuples de la Gaule transalpine ;*

*Des Insubres des bords de la Saône ;*

*Fouilles dans la vallée de Formans ;*

*Établissement de la monarchie tempérée à Lyon au Ve siècle ;*

*La famille chez les Burgundes ;*

*Dangers de l'accroissement des villes par la dépopulation des campagnes ;*

*Notions sur l'origine et le nom des Burgundes ;*

*Notice historique sur le deuxième établissement des Burgundes dans la Germanie ;*

*Aperçu sur l'état de la civilisation en France ;*

*Rapport sur les enfants trouvés du département de la Seine ;*

*Mémoire sur la mendicité ;*

*De l'origine de la possession annale ;*

*Philosophie de la statistique ;*

*Considérations sur l'histoire de la ville de Nantua ;*

*Statistique du département de l'Ain ;*

*Mendicité et travail ;*

*Divisions territoriales de la Transalpine ;*

*Documents pour servir à l'histoire de la campagne de César contre les Helvètes ;*

*Portraits de magistrats*, etc...

L'empereur Napoléon III l'associa à la préparation de son ouvrage sur *Les campagnes de César dans les Gaules*, et lui confia plusieurs missions scientifiques.

En même temps qu'il s'occupait de ces études diverses, il

Digitized by Google

poursuivait, avec l'érudition et la patience d'un bénédictin, son précieux recueil de chartes et de documents relatifs aux Dombes, sous le titre de *Bibliotheca Dumbensis*, 2 volumes in-4° de 800 pages.

Il fut successivement, ou à la fois, maire de Trévoux, conseiller général de la Loire, délégué cantonal, président du Conseil d'assistance judiciaire, président de la Société académique et littéraire de Lyon, etc...

Son savant compatriote et ami M. Mantellier l'avait, dès 1859, présenté à notre Société, qui lui devint particulièrement chère; il partageait avec enthousiasme notre dévoûment à la Libératrice de la France.

Lorsqu'à la mort de M. Mantellier, notre Compagnie voulut rendre un légitime hommage à son éminent fondateur, en faisant graver son portrait, et ouvrit, à cet effet, une souscription publique, à laquelle aimèrent à s'associer la Cour d'appel, le Conseil municipal et l'élite des habitants de notre cité, M. Valentin-Smith fut l'un de nos plus dévoués souscripteurs.

Il attachait un grand prix à ce que le portrait d'un des plus notables enfants du pays de Dombes fût placé dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville de Trévoux.

Vers 1886, M. Valentin-Smith nous fit hommage de son grand ouvrage sur les Dombes. Touchée de l'affectueux souvenir de ce vénérable vieillard, notre Société, sur la proposition de plusieurs de ses membres, lui décerna à l'unanimité le titre de membre honoraire.

Le 13 mars 1890, la Société archéologique de Montbrison (*La Diana*) chargeait, par acclamation, son Président de transmettre à M. Valentin-Smith ses respectueuses félicitations pour tant de savants ouvrages et tout spécialement pour la publication des précieux manuscrits de *La Loi Gombette* (1),

(1) *La Loi Gombette. — Reproduction intégrale de tous les manuscrits connus, recueillis, publiés et annotés par J.-E. Valentin-Smith conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris.* — 14 fascicules.



Digitized by Google

commencée à quatre-vingt-douze ans, et qu'il poursuivait, malgré son âge avancé, avec une juvénile persistance.

Cette mise en lumière du code de la législation bourguignonne est, en effet, une œuvre de haute valeur pour l'étude des lois et des mœurs des peuplades burgundes et germaniques, qui constituent les bases primitives de notre France.

Les dernières années de M. Valentin-Smith s'écoulaient ainsi dans ces laborieuses habitudes.

Il s'était retiré à Lyon, où il vivait, comme à Trévoux, entouré d'affection et de respect.

Il honorait plusieurs membres de notre société d'un attachement tout spécial, et disait récemment à l'un d'eux : « A mon âge, il faut toujours être prêt à mourir. »

Il l'était en effet ; et c'est à sa table de travail, en achevant de dicter à son dévoué secrétaire et ami, M. André Steyert, le dernier fascicule de son ouvrage sur la Législation des Burgundes, que, près de son crucifix, il se sentit défaillir. S'il ne put articuler quelques paroles d'adieu, son dernier regard se fixa du moins sur la Croix et ne la quitta plus.

Le 25 mai dernier, dans une des salles de la Sorbonne, où les savantes lectures de M. Valentin-Smith avaient naguère obtenu tant de succès, un suprême hommage était rendu à sa mémoire par l'éminent Président de la section d'histoire au Congrès des Sociétés savantes de 1891.

En annonçant la clôture des séances de cette section, M. Léopold Delisle, avec sa haute compétence et l'autorité de ses appréciations, rappela, en termes délicats et émus, la perte que l'érudition française et les études historiques venaient de faire en la personne de ce vénérable vieillard.

Parmi les nombreux travaux de sa laborieuse existence, M. Delisle a particulièrement signalé ses savantes études sur la Géographie des Gaules, son Recueil vraiment magistral des documents relatifs au pays de Dombes, enfin son érudite

Digitized by Google

publication des *Manuscrits de la loi Gombette*, digne couronnement d'une noble existence consacrée tout entière au culte de la science et à l'amour du bien.

FRANCIS PÉROT,

Membre correspondant de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, membre de la Société d'émulation de l'Allier, de la Société française de numismatique et d'archéologie, des Sociétés du Cher et de Sens, de la Société Éduenne, etc.

BOUCHER DE MOLANDON,

Ancien Président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, membre non résident du Comité des travaux historiques.

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

# PROGRAMME

DU

## CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1892

(Voir le programme publié au numéro 143 du *Bulletin*, troisième et quatrième trimestres de 1890, tome IX, page 592.)

### I. — SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

(Quinze questions.)

Ce programme est exactement le même que celui de 1891.

### II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

(Dix-sept questions.)

Au programme de 1891 ont été ajoutées les deux questions suivantes :

10° Signaler, comme l'a fait, en 1741, l'abbé Jean-Baptiste Thiers, dans son *Traité des superstitions*, les restes de vieilles croyances et pratiques superstitieuses qui peuvent subsister dans certaines parties de la France.

Croyance aux phylactères; à la valeur surnaturelle de certains mots dépourvus de sens; à la vertu curative spéciale de certains saints et de

Digitized by Google

leurs tombes. — Pèlerinages à des roches ou à des fontaines. — Degré de diffusion locale des livres de superstitions populaires : *Clé des songes*, *Traité du Grand-Albert* et autres recueils toujours réimprimés, reproduisant des signes, figures et formules en usage depuis plusieurs siècles. — Feux de Saint-Jean. — Paroles de l'Évangile détournées de leur sens. — Invocation des anges Uriel, Assiriel, Iniel, Anarael et autres de même sorte.

17° Signaler les découvertes numismatiques faites soit isolément, soit par groupes, dans une circonscription déterminée. Les classer par époques depuis les temps les plus reculés (époque gauloise) jusqu'au XVII^e siècle. — Étudier les causes historiques et économiques qui justifient la présence de ces monnaies.

## III. — SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° Rechercher quelle était, sous l'ancien régime, dans les diverses régions de la France, la nature des fonctions des procureurs du roi auprès des autorités locales d'ordre municipal.

2° De l'exécution de la peine des travaux forcés.

3° Existe-t-il des modes à peu près satisfaisants d'évaluation de la fortune mobilière et immobilière d'un pays?

4° Quelle est la cause principale de l'augmentation des dettes publiques européennes et quelle est son influence sur la fortune publique et privée?

5° Quels ont été les éléments qui ont concouru à former la population des États-Unis d'Amérique? Quelle influence ont-ils encore sur sa composition, tant sur la quotité de cette population que sur ses mœurs et son caractère?

6° Y aurait-il intérêt à introduire en France le principe soit du *homestead* des États-Unis de l'Amérique du Nord, soit d'institutions analogues en vigueur dans d'autres pays et ayant pour but de rendre insaisissable le foyer familial?

Quelles seraient les dispositions législatives et réglementaires à adopter pour assurer à la famille la sécurité de l'héritage dans une mesure à déterminer?

Quelle pourrait être cette mesure?

Digitized by Google

7° Étudier les tentatives qui ont été faites en France, avant l'organisation de l'enseignement secondaire spécial (en 1886), pour créer un enseignement d'où les langues anciennes seraient exclues, mais qui, par le caractère et l'étendue de ses programmes, par la durée des études, par la sélection des élèves et les garanties exigées des professeurs, serait supérieur à l'enseignement primaire.

8° Du rôle des écoles professionnelles dans l'enseignement primaire obligatoire. — Faut-il mettre l'atelier dans l'école ou l'école dans l'atelier? (Comparaisons internationales.)

9° Étudier les mesures propres à garantir les pensions de retraite dans l'industrie privée.

10° Rechercher le meilleur régime légal à appliquer aux Sociétés par actions.

## IV. — SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE.

Au programme de 1891 ont été ajoutées les questions suivantes :

6° De l'habitat en France, dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie.

7° Limites des suffixes ethniques les plus caractéristiques. Cartes des noms de lieux en *ac*, en *az* et *oz*, en *on*, etc.

13° Signaler les derniers progrès accomplis dans l'étude géographique des colonies françaises ou des pays de protectorat.

14° Discuter les documents relatifs à la distribution géographique des populations de couleur qui vivent dans les colonies, les protectorats et les zones d'influence française.

Le programme ci-dessus était accompagné d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dont nous extrayons le passage suivant :

Digitized by Google

« ... Je tiendrai toujours le plus grand compte de l'initiative des Sociétés savantes, et j'aurais désiré connaître à l'avance, ainsi que je vous en ai exprimé le vœu à diverses reprises, les modifications qu'elles auraient eu l'intention d'apporter dans la rédaction de ce programme. Permettez-moi, Monsieur le Président, de signaler ce point à toute votre attention, et de vous prier de charger MM. les délégués qui viendront au Congrès de l'an prochain de me faire part des observations de votre Société et de m'indiquer le texte des questions auxquelles elles auraient songé avec le désir de les voir figurer à l'ordre du jour du Congrès de 1893.

« Agréez, etc.

« *Le Ministre de l'instruction publique*
*et des beaux-arts,*
*Signé :* « LÉON BOURGEOIS.

« Pour copie conforme :

« *Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,*
« CHARMES. »

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 146.**

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1891.

**Séance du vendredi 10 juillet 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

*Hommages :* De M. l'abbé Vié, directeur du Petit-Séminaire de La Chapelle : *Panégyrique de saint Louis de Gonzague*, prononcé à l'occasion de son huitième centenaire, dans la cathédrale d'Orléans, le 21 juin 1891.

De M. Frédéric Moreau : Fin de l'*Album de Caranda*, concernant les fouilles faites en 1890 à Saint-Audebert et aux Grévières de Ciry-Salsogne. — Texte et planches 110 à 122.

De M. Boucher de Molandon : *Guillaume Érard*, l'un des pages du procès de la Pucelle.

— La Société décide l'acquisition du portrait-médaillon en bronze du regretté M. Davoust, par M. Didier, notre compatriote, membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.



Digitized by Google

— M. le Président dépose une proposition d'admission, au titre de membre honoraire, de M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie.

— Un membre signale à la Société, dans la *Chronique des arts* du 27 juin 1891, un article nécrologique relatif à M. Henry Courmont, directeur honoraire des beaux-arts, natif d'Orléans.

— M. Jarry communique une photographie d'un tableau qui figure à l'hôtel de ville d'Honschoote, et qui représente Jeanne d'Arc sous le costume de « dixième preuse ».

— La Société décide que le travail de M. Vignat sur le *Théâtre romain de Bouzy*, lu dans la dernière réunion des Sociétés savantes, sera imprimé aux *Mémoires*.

— M. Desnoyers lit un travail intitulé : *Iconographie de Jeanne d'Arc*. — Renvoi à la Commission des publications.

---

**Séance du vendredi 24 juillet 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. l'abbé Desnoyers fait hommage à la Société de plusieurs bulles pontificales et de plusieurs autres documents intéressants ;

M. Herluison, d'une plaquette sur Jeanne d'Arc, par M. Legoff, professeur au Lycée.

— M. Léon Palustre, ancien président de la Société française d'archéologie, est présenté comme membre honoraire.

— M. l'abbé Foucher, chanoine, membre non résidant de la Société, fait connaître qu'ayant fixé sa résidence à Orléans, il sollicite la place laissée vacante par le décès de M. Davoust.

Digitized by Google

— M. Champault, maire de Châtillon-sur-Loire, membre correspondant, annonce à la Société que les travaux de rectification du canal latéral dans la traverse du canton de Châtillon vont faire disparaître les vestiges d'anciens monuments très dignes d'intérêt.

La Société vote une somme de 100 fr. destinée à l'acquisition d'objets qui pourraient être découverts par suite des travaux annoncés par M. Champault ; le dépôt en serait fait au Musée d'Orléans.

— M. le Président annonce la nomination de M. Larroumet au grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

Il annonce également, au nom de la Commission du concours, que les lauréats acceptent les conditions qui leur ont été faites pour l'impression de leurs travaux, et demande à la Société de ratifier les engagements pris à cette occasion.

Cette proposition est adoptée.

— M. Charpentier accepte la mission de préparer la table du tome IX des *Bulletins*.

— M. l'abbé Cochard, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion aux *Mémoires* du travail de M. l'abbé Desnoyers sur l'*Iconographie de Jeanne d'Arc*.

A cette occasion, M. l'abbé Desnoyers donne lecture de la lettre par lui adressée à la Société des antiquaires de France pour protester contre l'attribution faussement faite à Jeanne d'Arc d'une tête de saint Maurice trouvée dans l'église Saint-Éloi d'Orléans. Il communique également la réponse qu'il a reçue de M. Geoffroy-Dechaume, conservateur du Musée du Trocadéro (1).

La Société décide que cette réponse sera insérée dans le *Bulletin* et que la lettre écrite par M. Desnoyers à M. Courajod sera imprimée à la suite du travail sur l'*Iconographie de Jeanne d'Arc*

— M. le Président rappelle qu'il a déjà fait connaître à la Société le legs à elle fait par M. le docteur Demersay, l'un de ses membres correspondants, d'une somme de 500 fr.

(1) Voir plus loin, page 88.

Digitized by Google

Il ajoute que la Société n'aura aucun frais à payer, le legs étant franc et quitte, mais qu'il y a lieu, pour compléter le dossier qui doit être remis à la préfecture, afin d'être autorisé à recevoir ledit legs, de prendre une délibération pour l'accepter ou le refuser.

La Société, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité l'avis d'accepter le don qui lui a été fait par M. Demersay, en renouvelant l'expression de sa profonde gratitude envers le généreux donateur.

---

**Séance du vendredi 9 octobre 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président souhaite la bienvenue à M. l'abbé Foucher, devenu de droit, sur sa demande, membre titulaire résidant ; — puis il annonce, en termes émus, la mort de M. Eugène Bimbenet, membre fondateur et ancien président de la Société.

Il exprime ses vifs regrets de n'avoir pu, à raison de son absence d'Orléans, assister aux obsèques de notre vénéré collègue, mais il est heureux de constater que la Société y a été dignement représentée par l'un de ses anciens présidents, M. Tranchau, dont le discours plein d'élévation et de cœur a produit sur la nombreuse assistance la plus profonde impression.

La Société déclare s'associer aux regrets si délicatement exprimés par M. le Président, et décide, sur la proposition de M. l'abbé Cochard, que le témoignage de ses condoléances sera adressé à la famille de M. Bimbenet.

— Parmi les ouvrages reçus, le Président signale la *Bibliothèque de l'École des chartes*, numéro de mai-juin 1891, où il est rendu compte du dernier concours quinquennal de la Société, et le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques, année 1891, qui contient un long extrait du mémoire de M. Vignat sur le *Cirque romain de Bouzy* (*Loiret*).

Digitized by Google

— M. l'abbé Desilves annonce qu'il se propose de publier les lettres d'Étienne de Tournay, né à Orléans en 1132, et sollicite le concours de la Société, qui, à l'unanimité, offre sa souscription.

— M. Tranchau, en présence de la quantité considérable de volumes reçus pendant les vacances, demande s'il n'y aurait pas lieu de prier les membres de la Société de vouloir bien rendre compte, verbalement ou par écrit, de ce que ces volumes peuvent contenir d'intéressant, soit pour les études de chacun, soit pour l'histoire locale.

La Société décide la mise à l'étude de la proposition de M. Tranchau.

— M. Fournier communique la découverte qu'il a faite de quatorze panneaux d'armoiries dans la maison sise rue d'Escures, n° 8, appartenant au Grand-Séminaire, et actuellement occupée par le général en retraite M. Haca. Ces quatorze blasons, que M. Fournier a relevés avec soin et dont il offre le dessin à la Société, représentent les armes d'une ancienne famille orléanaise, les Chalus de Chaludet.

M. le Président invite M. Fournier, ce qui est accepté par lui, à rédiger une note sur cette découverte.

---

**Séance du vendredi 23 octobre 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, M. le Président signale :

Un travail de M. Hippolyte Boyer sur l'*Ancien compagnonnage à Bourges*, inséré dans les *Mémoires* de la Société historique du Cher ; le compte-rendu des séances de la Sorbonne, où sont rappelés les travaux lus par divers membres de la Société ; un travail paru dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er octobre 1891 et dû à la plume de

Digitized by Google

M. Germain Bapst sur un moule de la face de Henri IV qui aurait été fait par un sculpteur orléanais, Michel Bourdin.

— Hommages : par M. Renaud, d'une brochure sur l'*Origine des fleurs de lis dans les armoiries royales ;* par M. Poullain, de deux brochures, l'une sur *Le château de Coligny à Châtillon-sur-Loing*, l'autre sur *Le Mez-le-Maréchal*.

— M. Tranchau remet à la Société un certain nombre de documents qui lui ont été donnés par la famille de M. Bimbenet.

— La Société accepte la proposition qui lui est faite par M. le Président de faire graver, d'accord avec la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, le portrait de notre regretté collègue.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'un travail sur une pierre sculptée formant enseigne sur la façade de la maison portant le n° 136 du faubourg Saint-Vincent.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Guerrier lit une notice, œuvre commune de MM. Chabouillet et de Molandon, sur M. Henry Courmont, membre correspondant.

L'insertion de cette notice dans le *Bulletin* est votée par la Société (1).

— Notre collègue, M. L. Auvray, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, lit une très intéressante communication sur des documents des XII^e^ et XIII^e^ siècles, extraits du *Formulaire* de Bernard de Meung.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

(1) Voir plus loin, page 91.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 13 novembre 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

*Hommages :*

Par M. le marquis de Balby de Vernon, membre titulaire non résidant, d'un *Aperçu historique et archéologique sur l'ancienne église et le pays de Vouvantes ;*

Par M. Herluison, du Catalogue de la neuvième exposition des Amis des arts (beaux-arts appliqués à l'industrie), en ce moment ouverte à Orléans ;

Par M. de Molandon, du tirage à part de sa notice sur *Un oncle de Jeanne d'Arc (Mangin de Vouthon) ;*

Par M. Domet, d'une *Statistique forestière du département du Loiret* publiée en 1889 ;

Par M. Escoffier, substitut du procureur général à Orléans, de son discours de rentrée sur *Les crimes passionnels devant le jury ;*

Par M. Grellet-Balguerie, associé correspondant, d'une *Histoire de Clovis III* et d'un mémoire sur *Les origines historiques de Saint-Benoît:*

— M. l'abbé Desnoyers offre à la Société la collection complète, comprenant quarante-six volumes, de la *Revue des questions historiques*, ainsi que l'abonnement courant. De chaleureux remerciements sont adressés au généreux donateur.

— M. Tranchau rappelle à la Société que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a récemment couronné un travail de M. Amédée Hauvette, membre correspondant, sur *Les guerres médiques.*

— M. l'abbé Cochard, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion dans le *Bulletin* du travail de M. l'abbé Desnoyers sur la pierre sculptée de la façade de la maison n° 136 du faubourg Saint-Vincent ; l'insertion dans les *Mémoires* de la communication

Digitized by Google

faite à la dernière séance par M. Auvray, membre correspondant, relativement au *Formulaire* de Bernard de Meung.

Ces deux propositions sont acceptées (1).

— M. Baguenault de Puchesse fait part de la démarche par lui faite, au nom de la Société, auprès de M. Paul Meyer, pour obtenir le texte rectifié d'une pièce de vers sur *Jeanne d'Arc*, pièce qui se trouvait au verso d'un vieux parchemin. M. Paul Meyer, terminant en ce moment une notice sur ce sujet, regrette de ne pouvoir déférer au désir de la Société, mais prend l'engagement de lui faire hommage de sa notice quand il l'aura terminée.

---

**Séance du vendredi 27 novembre 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. Dupré, membre correspondant, fait hommage à la Société de trois brochures :

1° *Les chartes du prieuré de Saint-Nicolas de Royan ;*

2° *Relation d'excès commis en 1622 dans le Bas-Médoc par les Huguenots ;*

3° *Livre des miracles et autres documents inédits sur Notre-Dame de Verdelais.*

— M. Desnoyers offre à la Société un manuscrit de M. Lottin, l'auteur des *Recherches sur Orléans*, intitulé : *Tableau chronologique des évêques d'Orléans depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à nos jours.*

— M. Brossard de Corbigny donne par lettre sa démission de membre correspondant. La Société, en acceptant cette démission, exprime les regrets qu'elle lui inspire.

(1) Voir plus loin, page 88.

Digitized by Google

— M. le Président met sous les yeux de ses collègues le médaillon, exécuté par M. Didier, de notre regretté collègue, M. Davoust.

La Société décide que ce médaillon sera placé dans la salle de ses séances.

— M. Guerrier signale la récente découverte de deux évêques d'Agen ; ce qui, d'après le *Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen*, en porte le nombre à soixante-treize. On n'en comptait que trente-sept au commencement du XVII^e siècle. Trente-six diocèses de France se sont trouvés avoir en même temps un évêque de plus à enregistrer.

— M. Fournier entretient la Société des fouilles actuellement effectuées dans l'église Saint-Aignan à l'occasion de l'établissement d'un calorifère, et veut bien accepter la mission de signaler à la Société les découvertes intéressantes que ces fouilles pourraient mettre à jour.

— M. Tranchau lit un nouveau fragment de son travail sur *Le collège d'Orléans*.

---

**Séance du vendredi 11 décembre 1891.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

Hommages : Par M. Léopold Delisle, membre honoraire :

1° Inventaire alphabétique des manuscrits latins et francais ajoutés au fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891 ;

2° Notes sur le département des imprimés de la Bibliothèque nationale (septembre 1891) ;

Par M. Francis Pérot : *Paléoethnographie des vallées de la Loire, de la Bourbince et de l'Arroux.*

— La Société vote l'impression d'une carte à joindre au mémoire de M. Cuissard sur *Théodulfe*. (Concours de 1890.)

Digitized by Google

— M. Fournier rend compte du résultat des fouilles opérées dans l'église Saint-Aignan.

M. l'abbé Desnoyers veut bien promettre de rédiger une note à ce sujet.

---

**Séance du mercredi 23 décembre 1891.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

Il est procédé à l'élection des membres du bureau dont les pouvoirs sont expirés.

M. Basseville est réélu président.

M. Baguenault de Puchesse est réélu vice-président.

M. Guerrier est élu membre de la Commission des publications en remplacement de M. l'abbé Cochard, non rééligible.

M. Tranchau est réélu membre de la Commission de la bibliothèque.

— M. le comte de Marsy et M. Léon Palustre, antérieurement présentés, sont élus membres honoraires.

— M. Basseville remercie la Société de l'honneur qu'elle vient de lui faire en lui conférant de nouveau la présidence.

— M. Dumuys fait hommage à la Société d'un volume intitulé : *Esquisses orléanaises*, par Noël Guépin.

— M. de Molandon propose de faire composer un sceau qui serait imprimé sur le *Bulletin* et les autres publications de la Société.

La Société accepte en principe cette proposition et nomme une commission composée de MM. Desnoyers, de Molandon, Herluison et Pommier, qui devra se mettre d'accord avec le bureau pour sa réalisation.

Digitized by Google

— M. de Beaucorps commence la lecture d'un travail de M. Chollet, membre correspondant, sur les découvertes faites à Gannes, commune de Beaulieu.

— MM. de Beaucorps, de Molandon et Baguenault de Puchesse, présentent, comme membre correspondant, M. de Larnage, maire de Mézières.

---

**Lettre de M. Geoffroy-Dechaume, conservateur du Musée de sculpture comparée au Trocadéro, à M. Desnoyers.**

*Paris, 8 juillet 1891.*

Monsieur le Directeur,

J'étais tout à fait de votre avis avant d'avoir reçu les renseignements relatifs à la tête de Jeanne d'Arc. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir adressé la notice si intéressante qui en détermine l'époque.

Veuillez agréer, etc.

*Le Conservateur du Musée de sculpture comparée,*
GEOFFROY-DECHAUME.

---

Digitized by Google

**Une enseigne dans un faubourg d'Orléans.**

Le Musée archéologique vient de recevoir un objet dont je veux vous parler. Mme Sasserand, veuve Lecoq, lui a donné une enseigne en pierre carrée, haute de 37 centimètres, large de 33 centimètres, profondément sculptée; elle ornait la façade d'une maison, sise faubourg Saint-Vincent, n° 136. Voici sa description :

A la partie supérieure, on voit une grosse tête de Bacchus, de face, couronnée de grappes de raisin, entre deux pampres de vigne; à droite et à gauche, deux serpents se dressent debout sur leur queue; dans la partie inférieure se trouvent, à droite et à gauche, deux poinçons : l'un terminé, l'autre à moitié fini; au milieu est placé un demi-poinçon sur lequel sont posés un broc et un grand compas.

La maison a été construite en l'année 1793, dont le chiffre est placé au-dessus d'une de ses fenêtres, par M. Sasserand, grand-père de la donatrice, Mme Lecoq, tonnelier, qui voulut indiquer l'usage de sa construction; elle est encore habitée par un artisan du même état.

S'il ne s'agissait que d'une simple enseigne, je n'eusse certainement pas, Messieurs, eu la pensée blâmable de vous en parler, car notre collègue, M. le docteur Patay, lui a consacré sa plume et le burin dans son remarquable ouvrage : *Les Enseignes du vieil Orléans*, édité en 1878, et dont l'épuisement actuel atteste la réelle valeur (1); mais cette enseigne, avec un attribut important qui n'a pas été expliqué, lui donne un caractère tout particulier et lui a mérité, à juste titre, les honneurs de l'entrée au Musée historique et les remerciements de la direction. Cet objet appartient maintenant tout à la fois et à notre histoire locale et au domaine de la science.

(1) Page 50, planche 12, figure 4.

Digitized by Google

On doit effectivement se demander pourquoi la présence de ces deux serpents ? ce qu'il y a de commun entre eux et Bacchus ? On saisit facilement les rapports entre ce dieu et le vin pour les intérêts duquel travaillent les tonneliers ; mais ceux qui peuvent exister entre le fils de Sémélé et les serpents, entre les serpents et la tonnellerie, cela ne se voit pas. M. Sasserand était, sans doute, un très habile et excellent tonnelier, mais il n'était pas membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et il n'a pas voulu faire de la science ; le sculpteur ne l'a pas voulu davantage, et cependant les deux serpents occupent une place d'honneur ; on les y a placés à dessein, car tout autre ornement convenait mieux que ces deux reptiles, pour lesquels nous éprouvons tous une répulsion instinctive ; il n'existe d'ailleurs, redisons-le, aucun rapport entre eux et la tonnellerie.

Tout cela est vrai, Messieurs, mais oublions maintenant le faubourg Saint-Vincent, le n° 136 et le tonnelier, pour faire dans le passé une excursion de vingt siècles.

Dans les religions antiques, chez les peuples les plus civilisés, le serpent symbolisait Bacchus ; lisez les écrivains mythologues : Bannier, Noël, Decharme, et surtout Rolle dans son très savant ouvrage sur *Le culte de Bacchus ;* vous y trouverez le rôle important du serpent dans les dionysiaques, les bacchanales et les orphiques. Mon but n'est pas d'expliquer les raisons qui avaient produit, chez les anciens peuples, cette alliance entre Bacchus et le serpent devenu son symbole, mais de rappeler cette corrélation et de faire remarquer la profondeur des racines jetées par cette alliance dans les croyances et les habitudes anciennes, puisqu'elle a traversé vingt siècles et s'est retrouvée vivante dans un simple faubourg, sculptée par un ouvrier sans études archéologiques, et exposée aux regards par un artisan sans relation avec les Sociétés savantes, n'ayant tous deux aucun motif pour choisir le serpent, ayant même un motif raisonnable pour l'exclure ; ni l'un ni l'autre ne soupçonnaient même pas qu'ils mentionnassent un fait ayant tenu

Digitized by Google

une grande place dans la religion des peuples les plus célèbres ; mais il n'en est pas moins vrai, pour une âme quelque peu sérieuse, que rien ne périt dans la vie des peuples ; il peut s'introduire dans leurs pensées, leurs opinions, leurs usages, des modifications, des transformations profondes ; mais en creusant avec soin leurs habitudes actuelles, on y retrouve quelque chose du passé qui a laissé des vestiges ineffaçables ; les esprits inattentifs s'arrêtent aux surfaces, les esprits qui ne veulent pas l'être, et ce sont les vôtres à tous, Messieurs, fouillent sérieusement cet extérieur, et c'est pourquoi l'enseigne de 1793, du tonnelier Sasserand, de notre faubourg Saint-Vincent, n° 136, m'a paru digne de votre attention : la Grèce, Rome, l'Égypte, l'Asie, ont parlé dans cette modeste enseigne, et elle est devenue un monument que le Musée historique est heureux de posséder.

Je dois témoigner ici, Messieurs, toute ma reconnaissance pour M. Émile Huet, avocat, qui, se promenant dans le faubourg Saint-Vincent, a remarqué cette précieuse enseigne et a déployé tout son savoir et son talent d'avocat pour l'obtenir de Mme Lecoq en faveur du Musée. Sa négociation, habilement conduite, a obtenu plein succès, et à nos félicitations pour son charmant et savant travail des *Promenades historiques* dans notre département, nous joindrons celles que mérite son habileté de diplomatie heureuse et en même temps honnête.

DESNOYERS.

---

Digitized by Google

**Henry Courmont, directeur honoraire des Beaux-Arts.**

Le 26 mai dernier, un funèbre cortège de savants, d'artistes et d'amis rendait, à Paris, les derniers devoirs à un Orléanais presque octogénaire, durant vingt-sept ans directeur, puis directeur honoraire des Beaux-Arts, et, depuis plus de quarante ans, membre de notre Société.

Né en 1813, d'un des notaires les plus considérés de notre ville, M. Henry Courmont fit ses humanités au collège d'Orléans.

Ses cours de droit achevés, cédant à l'ardent amour de l'art, qui fut la passion de sa vie, il alla faire un long séjour en Italie, puis en Allemagne et plus tard en Angleterre, pour y mûrir son goût dans l'étude des chefs-d'œuvre conservés en leurs riches collections.

De retour à Paris, il fut, à vingt-quatre ans, sur la recommandation de Charles Lenormant, son proche parent, attaché au Comité des monuments historiques; il se dévoua dès lors tout entier à cette savante institution, qui a conservé à la France de si précieuses épaves de sa couronne monumentale indignement mutilée par le vandalisme révolutionnaire.

Son avancement y fut rapide.

En 1856, il y obtenait le titre de chef du bureau de la Commission des monuments historiques et, peu après, celui d'inspecteur général adjoint.

Enfin, en 1864, le ministre, appréciant ses mérites et ses services, lui confiait les hautes et delicates fonctions de directeur des Beaux-Arts.

Dans ce poste supérieur, Henry Courmont put mettre en pleine lumière ses remarquables aptitudes : son goût épuré, ses connaissances pratiques, sa régularité administrative, et surtout sa bienveillante courtoisie, qualité précieuse envers un public essentiellement impressionnable.

Digitized by Google

Il avait ainsi atteint l'apogée de sa carrière et semblait devoir la conserver longtemps encore, lorsque, mu par un sentiment de dignité personnelle, il crut devoir la briser prématurément.

La direction des Beaux-Arts était alors dans les attributions du maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur.

Le maréchal Vaillant, personne ne l'ignore, joignait, à d'incontestables mérites, une brusquerie de langage qui parfois dépassait la mesure.

L'exquise politesse de M. Courmont et sa ponctualité administrative lui épargnaient d'ordinaire ces regrettables écarts.

Mais, en 1866, sur un incident de minime importance, le maréchal se laissa entraîner à lui adresser quelques reproches avec une vivacité réellement excessive et dont M. Courmont fut justement blessé.

Conservant, toutefois, envers son supérieur hiérarchique la déférence qu'il lui devait, le directeur des Beaux-Arts se borna à rappeler en quelques paroles fermes et dignes qu'il ne méritait aucun blâme ; puis, tournant le dos au ministre, il lui fit remettre, peu d'instants après, sa démission des fonctions qui, pourtant, lui étaient si chères.

Le maréchal comprit bientôt de quel précieux auxiliaire il avait privé son administration ; mais Courmont resta inflexible. Il accepta seulement la liquidation de sa retraite et le titre de directeur honoraire qui lui fut offert.

Lorsque fut fondée, en 1849, la Société archéologique et historique de l'Orléanais, Henry Courmont fut, avec MM. Quicherat, Léopold Delisle, A. Chabouillet, de La Saussaye, Émile Egger, etc., du nombre des hautes notabilités que M. Mantellier sut grouper à la tête de notre Compagnie naissante. Nous pouvons donc, à bon droit, le compter parmi nos fondateurs, car c'est à ce bienveillant patronage que notre Société dut, tout d'abord, l'honorable notoriété qu'elle ne tarda pas à justifier par ses travaux.

Il nous est resté fidèle jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

La légitime considération qu'Henry Courmont s'était conciliée durant sa vie n'a pas fait défaut à sa mémoire.

Avant que la pierre sépulcrale ne fût scellée sur sa tombe, M. Charles Yriarte, inspecteur général des Beaux-Arts, au nom et par délégation de M. le Ministre de l'Instruction publique, lui décerna un solennel hommage d'éloges et de regrets.

Peu après, son digne ami, M. Chabouillet, lui consacrait, dans un recueil spécial, un témoignage d'affectueux souvenir.

Nous sommes heureux de reproduire ici ces lignes inspirées par le cœur et tracées avec l'autorité d'une haute compétence.

Elles honorent à la fois notre regretté compatriote et notre éminent membre d'honneur, prématurément enlevé, lui aussi, à ce précieux cabinet de France auquel il a voué la meilleure part de sa vie, et que son intelligente administration a enrichi d'incomparables trésors.

BOUCHER DE MOLANDON,
Ancien Président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

---

## NOTICE SUR M. H. COURMONT

### PAR M. A. CHABOUILLET

« On sait la passion pour nos vieux monuments qui enfiévra « la génération de 1830, en même temps qu'elle s'éprenait d'un « zèle ardent pour la rénovation littéraire et artistique. Henry « Courmont, qui vient de disparaître, très-jeune encore à cette « époque féconde, s'enflamma de ses nobles folies. A peine « avait-il terminé son droit qu'il s'envolait vers l'Italie.

« Après avoir passé quelques années à parcourir la patrie de « Dante, de Pétrarque, de Michel-Ange et de Raphaël, où il « rencontrait des amateurs comme His de la Salle, des artistes « comme Édouard Bertin et Aligny, dont il se fit des amis, « Courmont se fixa à Paris. Malgré sa jeunesse, il y noua des



Digitized by Google

« relations avec Paul Delaroche, Eugène Delacroix, Schuetz, « Decamps, Marilhat, très jeune aussi et encore peu connu, « Jadin, Duret, Pradier, Delécluze, les archéologues, F. de Guil- « hermy et du Sommerard, et surtout avec des architectes aussi « habiles que savants, Viollet-Leduc, Eugène Millet et M. Émile « Boeswillewald, qui, depuis le 29 octobre 1860, remplit les « difficiles fonctions d'inspecteur général des monuments histo- « riques, avec autant de science que d'activité et de talent.

« Vivant dans un pareil milieu, Courmont, le futur directeur « des Beaux-Arts, qui avait visité les musées de l'Allemagne « après ceux de l'Italie, était parfaitement préparé à la car- « rière qu'il aborda, grâce à la recommandation de son parent « Charles Lenormant, par qui il avait été présenté à Vitet, « le premier des inspecteurs généraux des monuments histo- « riques (25 novembre 1830), ainsi qu'à P. Mérimée, qui en « fut le second (27 juin 1834).

« Courmont avait vingt-quatre ans, étant né le 8 mai 1813, « lorsqu'il entra dans l'administration en 1837, au moment où « naissait la Commission des monuments historiques. A de so- « lides connaissances théoriques, Courmont s'empressa d'ajou- « ter la pratique ; il accompagna dans plusieurs de ses tournées « l'auteur de *Colomba*, dont il aimait à se dire l'élève et dont « il fut l'ami dévoué jusqu'au dernier jour.

« On ne s'étonnera donc pas, après de si sérieux débuts, de « voir Courmont conquérir promptement le grade de chef du « bureau des monuments historiques auquel, bientôt après, il « ajouta les fonctions et le titre parfaitement justifié d'inspec- « teur général adjoint (1856). Secondé par les hommes distin- « gués, dont, de tout temps, s'est composée la commission per- « manente des monuments historiques, qui a sauvé tant de « glorieux vestiges du passé national, Courmont rendit de tels « services aux Beaux-Arts, qu'en 1864, le ministre lui confia « la direction de cette grande administration. Malgré son dé- « voûment, quelques années après, Courmont quittait volon- « tairement ce poste élevé où il se savait utile. C'est que, si « modeste qu'il se fut toujours montré, Courmont n'était pas

Digitized by Google

« seulement doué d'un esprit fin, droit et distingué : c'était un « caractère ; aussi, en galant homme, n'hésita-t-il pas à donner « sa démission sur une question de dignité (1866). Il n'en fut « pas moins nommé directeur honoraire par le ministre, qui « reconnut loyalement de quel précieux serviteur cette retraite « prématurée privait l'administration.

« Après avoir rendu tant d'éminents services ensevelis dans « l'ombre, grâce à son abnégation, Henri Courmont, pour « n'avoir rien publié, est inconnu plutôt qu'oublié de la « génération nouvelle. Lettré, érudit, surtout en ce qui « touche l'archéologie monumentale, exclusivement appliqué « à ses devoirs, il n'a composé que des rapports adminis- « tratifs, tous, d'ailleurs, redigés avec une élégante solidité, « mais qui, naturellement, ne furent lus que par l'autorité « supérieure. »

« M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux- « Arts, qui n'ignore rien des grands services confiés à sa « vigilance, a voulu être représenté aux obsèques de M. Cour- « mont, afin d'honorer dignement sa mémoire. En consé- « quence, M. Charles Yriarte, inspecteur des Beau-Arts, en « l'absence de M. Larroumet et désigné par ce haut fonction- « naire, a prononcé, le 26 mai, sur la tombe du Directeur « honoraire des Beaux-Arts, une éloquente allocution, qui, en « plaçant Henry Courmont au rang qui lui était si bien dû, a « vivement intéressé et ému tous ceux qui l'ont entendu (1).

« Henry Courmont, fidèle au culte des arts, prédilection de « sa vie, visitait encore les deux Salons quelques jours avant de « succomber.

« Il est mort le 24 mai 1891, âgé de soixante-dix-huit ans. »

(*Chronique des Arts*, du 27 juin 1891.)

(1) L'allocution de M. Ch. Yriarte a été publiée dans la *Revue de l'Art français ancien et moderne* (mai 1891).

Digitized by Google

**Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1891.**

I. — DONS DE L'ÉTAT.

Ministère de l'Instruction publique. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. — *Paris :* Bibliothèque Mazarine, 1 vol.; Bibliothèque de l'Arsenal, 1 vol. — *Départements*, tome XI : Chartres, 1 vol. ; tome XIII : Vitry-le-Français, Rambervilliers, Pont-à-Mousson, Sedan, Perpignan, Cette, Lectoure, Oloron, Saint-Geniez, Saint-Chamond, Moissac, Valence, Thiers, Tulle, Uzès, Mauriac, Mamers, Annonay, Carcassonne, Saintes, Fougères, Morlaix, Pithiviers, La Roche-sur-Yon, Belfort, Montbéliard, Le Puy, Alais, Saint-Brieuc, Dôle, 1 vol. ; tome XIV : Clermond-Ferrand, Caen, Toulon, Draguignan, Fréjus, Grasse, Nice, Tarascon, 1 vol.

— *Les Statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*. Marcel Fournier. Tomes I et II, 1re partie, *Moyen âge : Universités d'Orléans, d'Angers, de Toulouse, de Montpellier, d'Avignon, de Cahors, de Perpignan, d'Orange, de Grenoble*, etc. Paris, Larose et Forcel, 1890 et 1891. In-4°.

— Vingt-deux planches en couleur et au trait (sans texte), tome X, Tavola LXVII, 8 feuilles ; Tavola LXVIII, 14 feuilles. In-fol.

— *Inventaire général des richesses d'art de la France. Province, monuments civils*, t. V. 1891.

— *Congrès des Sociétés savantes en 1891*. Discours de MM. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, et Gaston Boissier.

— *Dictionnaire topographique des départements de la Drôme*, 1 vol., *et de la Marne*, 1 vol., par Brun-Durand. Imprimerie nationale, 1891. Publié par ordre du Ministre de l'Instruction publique.

— *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique, 1re série. *Histoire politique, Chroniques d'Amaldi et de Strambaldi*, publiées

Digitized by Google

par M. René de Mas-Latrie, 1re partie. Paris, Bibliothèque nationale, 1891.

— *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 15e session, 1891.

— *Gazette des Beaux-Arts :* les 12 numéros de 1891.

— *Chronique de la Gazette :* année 1891.

— *Revue historique*, t. XLV, XLVI, XLVII, 1891.

— *Revue archéologique*, t. XVII, XVIII, 1891.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1890, n° 3 ; année 1891, nos 1, 2, 3. — *Instructions aux correspondants du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.* — *Numismatique de la France*, par Anatole de Barthélemy, 1re partie : Époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne, 1891.

— *Bulletin de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1890, n° 4; année 1891, n° 1.

— *Bulletin de la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1890, nos 1 et 2.

— *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, par R. de Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis, t. II, 1re et 2e livraisons.

— *Bulletin des bibliothèques et des archives*, année 1889, n° 3.

— *Annuaire des bibliothèques et des archives*, année 1891.

Musée Guimet. — *Revue des religions*, t. XXII, n° 3 ; t. XXIII, nos 1, 2 et 3 ; t. XXIV, nos 1 et 2.

— Volumes à part. — *Les Hétéens, histoire d'un empire oublié*, par A.-H. Sayce. — *Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites*, par Dumoutier.

— *Journal des savants*, année 1891.

— *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LI, 6e livraison ; t. LII, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons.

Digitized by Google

## II. — DONS ET HOMMAGES.

M. Baguenault de Puchesse. — *Revue des questions historiques*, 95e et 96e livraisons de 1890.

M. Balby de Vernon. — *Aperçu historique et archéologique sur l'ancienne église et le pays de Vouvantes*. Vannes. 1891.

M. Basseville. — *Mendicité Rapport présenté au Conseil général de Loir-et-Cher*. Session d'avril 1891.

— *Notice sur M. Boussion*. Comité central de la Sologne. Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 octobre 1889.

— *Notice sur M. Ludovic de Vauzelles*. Orléans, 1888.

— *Recherches historiques sur Saint-Jean-de-Braye*, par M. l'abbé Patron. Lettre de M. Collin à l'auteur. Extrait des *Annales religieuses et littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans*, mars 1864.

— *Bulletin de la Société bibliophile historique*, 3e année, 1836-1837, 2e trimestre. Paris.

— *Recherches historiques et littéraires sur les almanachs orléanais depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par M. de la Place de Monteuray. Extrait du tome XIV des *Annales de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*. Orléans, 1836.

— *Description de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, par M. l'abbé Dubois. Orléans, septembre 1818.

M. Courty-Bravais. — Deux lithographies : Cimetière Saint-Vincent ; Crypte de Saint-Aignan.

M. Cochard (l'abbé). — *Annales religieuses et littéraires du diocèse d'Orleans*. XXIXe et XXXe vol., 1889 et 1890.

M. Delisle (Léopold). — *Monuments latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875 à 1891*. Champion, 1891.

— *Notes sur le département des imprimés de la Bibliothèque nationale* (septembre 1891).

M. Denizet. — *Le 73e mobile (Loiret et Isère) au combat du fort de Joux. Passage en Suisse*. Orléans, Herluison, 1891.

Digitized by Google

M. Desnoyers (l'abbé). — Brevet de pension de 8,600 livres sur l'abbaye de Saint-Vandrille à Mgr l'Évêque d'Orléans, de Jarente de la Bruyère, signé Louis XVI et le baron de Breteuil. Manuscrit parchemin.

— Mémoire de ceux qui ont payé à M. Vassant, seigneur de Puisaux, une poulle que chaques habitants doivent tous les ans, échus le jour de Noël, pour l'année 1735-36-37. Manuscrit de 4 feuillets. Petit in-fol.

— Davesiés de Pontès. *Notice biographique*. Broch., 1891.

— Lettre autographe du préfet du Loiret, du 27 novembre 1849, annonçant à M. l'abbé Desnoyers sa nomination de membre de la Commission de conservation du Musée archéologique d'Orléans.

— Arrêté préfectoral du 24 novembre 1849 établissant une Commission de conservation du Musée archéologique d'Orléans.

— Composition de profits accordée à Michel de Tournebœuf au sujet du fief de Beauregard, par François de Vendosme, vidame de Chartres. 1547. Manuscrit parchemin.

— Jacques de Villers, seigneur de l'Ile-Adam, prévôt de Paris, collationne les lettres de Charles, duc d'Orléans, qui nomme Leman de Goda son médecin, et lui donne 80 livres pour son entretien, 40 livres pour ses études, 40 livres pour le drap et fourrures d'une robe. 14 septembre 1461. Manuscrit parchemin.

— Bulle du pape Alexandre III portant confirmation de la donation faite par l'église de Montmiret. 1159. Manuscrit parchemin.

— Bulle du pape Innocent IV portant confirmation des privilèges accordés à l'abbaye de Saint-Jean de Soissons. 1246. Manuscrit.

— Bulle du pape Célestin III ordonnant de ne recevoir pas plus de 90 religieux ayant l'âge de quinze ans, nonobstant les prières des prieurs et l'autorité souveraine. 1196. Manuscrit.

— Bulle du pape Innocent IV, par laquelle il fait défense à tous les légats apostoliques de donner des interdits contre l'abbé et les religieux de Saint-Jean-des-Vignes (Soissons), à moins de mandement spécial. 1240. Manuscrit.

— Bulle du pape Alexandre III, qui confirme la nomination à la cure de Saumnin en faveur de l'abbaye de Saint-Jean de Soissons. 1172. Manuscrit.

Digitized by Google

— Vente de la maison de la Licorne, à Orléans. Manuscrit parchemin.

— Tableau chronologique des évêques d'Orléans. Manuscrit de 1843, par Lottin père.

M. Domet (Paul). — *Statistique forestière du département du Loiret*. Orléans, 1889.

M. Dumuys. — *Esquisses orléanaises*, par Noël Guépin, avec une eau-forte de M. A. Jarry. 1891.

M. Dupré. — *Le livre des miracles et autres documents inédits sur Notre-Dame de Verdelais*. Bordeaux, A. Bellier, 1891. Broch. in-8°.

— *Relation inédite d'excès commis en 1622 dans le Bas-Médoc par les Huguenots*. Bordeaux, Bellier, 1891. Broch. in-8°.

— *Chartes du prieuré de Saint-Nicolas de Royan*. Bordeaux, 1891.

M. Escoffier (Paul). — *Les crimes passionnels devant le jury*. Discours de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans. Orléans, 1891.

M. Flouest. — *Les bas-reliefs antiques de la place Lenche à Marseille*. Paris, 1891. Broch., 19 p.

— *Portée archéologique de l'expression* « autel » *relativement à la Gaule*.

— *Le tumulus de Gruffy*.

— *Cinq statuettes et un fragment de patère en bronze*.

M. Fournier (jeune). — *Agrandissement du Musée historique exécuté en 1890, rue Neuve*. Broch., 9 p.

— *Plan des découvertes archéologiques faites en 1891 dans la commune de Beaulieu (Loiret)*.

— Armoiries des familles Chalus et Chaludet, peintes sur un lambris en bois dans la tourelle d'une maison sise à Orléans, rue d'Escures, 8. Trois planches coloriées.

M. Godou (Alexandre). — *M. Eudoxe Marcille*. Orléans, Herluison, 1891.

M. Grellet-Balguerie. — *Histoire de Clovis III*. Orléans, 1882.

— *Mémoire sur les origines de Saint-Benoît*.

M. Herluison. — *Eudoxe Marcille, 1814-1890*. Orléans, 1890. Broch. 44 p.

Digitized by Google

— *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le mardi 8 mai 1863, par M. l'abbé Gaspard Mermillod, recteur de Notre-Dame de Genève. Orléans, 1890. Broch., 40 p.

— *Panégyrique de saint Louis de Gonzague*, prononcé le 21 juin 1891, par M. l'abbé Vié. Orléans, 1891.

— *Jeanne d'Arc, Orléans, Reims, Rouen, trilogie*, par Louis Le Goff. Orléans, 1891.

— *M. Valentin-Smith, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris*, etc. Note lue en séance de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, le 12 juin 1891. Orléans, 1891.

— *Catalogue de la neuvième exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie*. Orléans, 1891.

M. Jarry. — *Jean, Bâtard d Orléans*. Orléans, Herluison, 1890.

M. le Maire d'Orléans. — *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*. Série CC, 1er fascicule. CC 1 à CC 836. Rédaction de M. J. Doinel, archiviste paléographe, 1891.

M. de Molandon. — *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques : Guillaume Erard, l'un des juges de la Pucelle*. Paris. 1891.

— *Un oncle de Jeanne d'Arc* (*Mangin de Vouthon*). Orléans, 1891.

— *Henry de Courmont, notice nécrologique*, par MM. Anatole Chabouillet et Boucher de Molandon. Orléans, Herluison, 1891.

M. Moreau (Frédéric). — *Album Caranda* (suite). Dernier fascicule. *Les fouilles de 1890 à Saint-Audebert et aux grévières de Ciry-Salsogne*, 1890.

M. Pérot (F.). — *Les portraits de Villars*. Extrait des *Annales bourbonnaises*, juin 1891.

— *Paléoethnographie des vallées de la Loire, de la Bourbince et de l'Arroux*. Autun, 1891.

— Deux fragments de bracelets en schiste trouvés dans le département de l'Allier et divers objets trouvés dans une station préhistorique, offerts par MM. Pérot et Albert de Bure. (Pris par M. l'abbé Desnoyers pour le Musée historique.)

M Poullain (H.). — *Château de Coligny*. Orléans, 1891.

— *Le-Mez-le-Maréchal*. Orléans, 1891.

Digitized by Google

M. le Préfet du Loiret. — *Rapport du Préfet et procès-verbal d'avril et mai 1891.*

— *Conseil général.* Session d'avril 1891.

M. Quévillon. — *Conférence sur la topographie.* Le Havre, 1891.

M. Renaud. — *De l'origine des fleurs de lys.* Château-Thierry, 1891.

M. Tamizey de Larroque. — *Bulletin critique.* Recueil bi-mensuel, sous la direction de M. M. Barbier, etc., 15 décembre 1890. — *Louis de Coutes,* par Mlle de Villaret.

M. Van Bastelaer (D. A.). — Brochures diverses. Mons, 1891.

— *Les vases de formes purement franques.* Liège, 1891.

Mlle de Villaret. — *A propos de deux chartes inédites des lépreux de Bonneval.* (Mémoire lu à la Société dunoise.)

## III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES).

Abbeville. — Société d'émulation. *Bulletin,* année 1890. — *Mémoires,* t. XVIIe de la collection ; 4e série, 1er vol., 2e partie, 1890. 1er vol., fasc. 1er, 1891.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn,* nos 10 et 11, 1890 ; nos 1 à 10, 1891.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin,* année 1890, no 4 ; année 1891, no 1. — *Mémoires,* 4e série, t. I, 1891. — *Album archéologique,* 5e fascicule, 1890, gr. in-4o.

Angers. — Société nationale d'agriculture. *Mémoires,* t. IV, 4e série, 1890.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires,* t. XXI, 1890 ; t. XXII, 1891.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires,* t. XVIII.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletin,* année 1890, 44e vol. ; année 1891, 45e vol.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires,* t. XXV, 2e partie, 1890.

Digitized by Google

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 6e série, t. V, 1890.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2e série, t. XV, 1re livr., 1890-1891.

Bone. — Académie d'Hippone. *Bulletin*, p. 65 à 97 et 1 à 48.

Bordeaux. — Société archéologique. *Bulletins*, t. XIV, 1889; t. XV, 2e fasc., 1890.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, octobre-décembre 1890 et 1891.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires*, XVIIe vol. 1889-1890.

— Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher, 4e série, t. VII, 1891.

Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. XII, 4e livr., 1890; t. XIII, 1re, 2e et 3e livr., 1891.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletin*, t. XV, 1er, 2e, 3e et 4e fasc., 1890.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. *Mémoires*, année 1890.

Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires* et *Documents*, t. XXIX, 2e série, t. 4; t. XXX, 2e série, t. 5.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletin*. — *Mémoires*. — *Procès-verbaux*, nos 191, nov. 1890; nos 192 à 196, 1891. — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau, t. II, suite.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletin*, nos 87 à 90, 1891.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, année 1890.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires*, 2e série, 3e et 4e fasc. — *Bulletin*, année 1890.

Dax. — Société de Borda. *Bulletin*, année 1891, 3 livraisons.

Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres. *Mémoires*, 4e série, t. II, 1890-1891.

Digitized by Google

— *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, année 1891.

Douai. — Société d'agriculture, de sciences et d'art, centrale du département du Nord. *Mémoires*, t. XV, 1878-1880, 2e partie; t. II, 1886-1888.

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales*, année 1891. Table des matières et des noms d'auteurs de 1825 à 1859.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales*, 4e trimestre 1890, 1er et 2e trimestres 1891.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*, les 4 numéros de 1891.

Grenoble. — Académie delphinale. — *Bulletin*, 4e série, t. IV, 1890.

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. II, 2e série, 1er *Bulletin*.

Langres. — Société historique et archéologique. *Bulletin*, t. III, n° 47. — *Décade historique du diocèse de Langres*, t. Ier.

Le Havre. — Société havraise d'études diverses. *Recueil des travaux*, 57e année, 1890.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, t. XXVII, 1er semestre 1890 ; t. XXXVIII, 2e semestre 1890.

— Société d'agriculture, sciences et arts. *Bulletin*, 2e série, t. XXIV, 4e fasc., 1889-1890 ; t XXV. 1er et 2e fasc., 1891-1892.

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletin*, tome XXXVIII.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires*, 5e série, 1er vol., 1890.

Marseille. — Société de statistique, *Répertoire des travaux*, t. XLII, 1re partie, 1890 ; 2e partie, 1891.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin*, t. XVIII, année 1890, 4 fasc.

Montbéliard. — Société d'émulation. *Mémoires*, t. XXI, 1er fasc., 1890.

Montbrison. — *Bulletin de la Diana*, t. V, n° 8 ; t. VI, nos 1, 2, 3, 4.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires de la section des lettres*, t. IX, n° 1 et 2.

Digitized by Google

Moulins. — Société d'émulation. *Bulletin*, t. XVIII, 4e livr.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Mémoires*, 3e série, t. XVIII. — *Journal*, 39e année, 1890.

— Académie de Stanislas. *Mémoires*, 5e série, t. VIII, 1890.

Nantes. — Société archéologique. *Bulletin*, t. XXVIII, année 1889; t. XXIX, année 1890.

— Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales*, t. Ier de la 7e série, 2e semestre de 1890; t. II de la 7e série, 1er semestre de 1891.

Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts. *Bulletin*, 3e série, t. IV, XIVe vol., 1er fasc. — Table des dix premiers volumes.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, 1891.

— Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. *Annales*, t. XII, 1890.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 7e série, t. XII, 1889.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. *Lectures et mémoires*, t. VI, 1891. — *Bulletin*, 1re année, nos 1 et 2, 1891.

— *Bulletin de l'instruction publique du département du Loiret*, no 6, janvier, février, mars; no 8, juin, juillet; no 9, août, septembre 1891.

— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, t. XXIX, no 4; t. XXX, nos 1, 2, 3.

Paris. — Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire*, les 6 livraisons de 1890.

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin*, t. XXVII, feuilles 11 à 17; t. XXVIII, feuilles 1 à 8.

— Société des études historiques. *Revue*, 4e série, t. VIII.

— Société des antiquaires de France. *Bulletin*, 1889. — *Mémoires*, 1889, 5e série, t. X.

— *Revue des études grecques*, t. III, no 12; t. IV, nos 13, 14, 15.

— Société française d'archéologie. *Congrès archéologique de France*, 55e session, tenue à Dax et à Bayonne en 1888.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 2e série, t. XIX.

Digitized by Google

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletin*, t. XVII, 6e livr., 1890; t. XVIII, 1891.

Poitiers — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 4e trimestre de 1890, 1er, 2e et 3e trimestres de 1891. *Mémoires*, t. XIII, 2e série, 1890.

Rambouillet. — Société archéologique. *Mémoires*, t. IX, 1889-1890.

Reims. — Académie nationale. *Travaux*, 85e volume, année 1888-1889, t. I ; 86e volume, année 1888-1888, t. II ; 87e volume, année 1889-1890, t. Ier.

Rodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. *Procès-verbaux*, 199e session, 1890. XV, du 2 juin 1887 au 15 mars 1891.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, année 1891.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1889-1890.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin*, livraisons 155, 156, 157, 158, 159. — *Les chartes de Saint-Bertin*, par M. l'abbé Daniel Haigneri, t. II, 3e fasc.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — *Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin*, t. XI, livraisons 1 à 6, 1891.

— Commission des arts et monuments historiques. *Recueil*, 4e série, t I, 1re, 2e, 3e, 4e livr., 1891.

Senlis. — Comité archéologique. *Comptes-rendus* et *Mémoires*, 3e série. t. IV et V, 1889-1890.

Sens. — Société archéologique, t. XIV.

Toulon. — Société des sciences, belles-lettres et arts du Var. *Bulletin*, t. XV, 2e fasc., 1890 ; t. XVI, 1er fasc.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin des séances*, nouvelle série, n° 6, 1890, et n° 7, 1891.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. VIII, 3e et 4e trimestres 1890, 1er et 2e trimestres 1891. — *Mémoires*, t. XXVI, 1891.

Troyes. — Société académique du département de l'Aube. *Mémoires*, t. XXVII, 3e série.

Digitized by Google

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, nos 96 à 99.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, nos 11 et 12 de 1890; nos 1 à 6 de 1891.

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, t. XXIX, 1890. — *Cartulaire de Marmoutiers pour le Vendômois*, par M. de Trémault, publié par la Société archéologique du Vendômois, 1er fasc.

Versailles. — *Commission départementale des antiquités et des arts*, t. XI. — Table des matières des dix premiers volumes.

## IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'archéologie de Belgique. *Annales*, t. XLV, 4e série, t. V. — *Bulletin*, XXII, XXIII, XXIV; 2e partie, I, II, III.

Bruxelles. — Commissions royales d'art et d'archéologie. *Bulletin*, 28e année, 1889.

— Société royale de numismatique belge. *Revue de numismatique*, 1re, 2e, 3e, 4e livraisons, 1891.

— Société des Bollandistes. *Analecta Bollandiana*, t. IX, fasc. 4; t. X, fasc. 1 et 2.

Christiania. — Onze volumes ou livraisons d'histoire et de littérature; programmes de l'Université de Christiania.

Genève. — Société de géographie. *Le Globe*, 5e série, t. IX. — *Bulletin*, no 1, novembre 1890-janvier 1891; no 2, janvier-avril 1891. — *Mémoires*.

— Institut national genevois. *Bulletin*, t. XXX, 1890.

Gorlitz. - *Nouveau Magasin de Lusace*, 1re et 2e livr., 1890.

Liège. — Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, t. XXI, 3e livr.

Lund. — *Universitas Lundensis*, *Acta universitatis*, t. XVI (1889-1890).

Luxembourg. — Institut royal grand-ducal de Luxembourg. *Publications*, vol. XLI, 1890; vol. XXXIX et XLII; 1891.

Namur. — Société archéologique. *Annales*, t. XIX, 2e livr., 1891.

Digitized by Google

Saint-Pétersbourg. — Société impériale russe d'archéologie. *Comptes-rendus*, t. V, 2e-4e fasc. — *Inscriptiones antiquæ oræ septentrionalis Ponti Euxini græcæ et latinæ*. Volumen secundum. Petropoli, 1890.

Stockholm. — *Accessions Entulog.*, 5, 1890.

Vienne (Autriche). — *Mithelungen des geographiesen Gesellschaft*, 1889, XXII.

Washington. — Smithsonian institution. — *Annual report*, 1888, 1889.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Viestnik*, XIII, br. 1, 2, 3 et 4.

## V. — ACQUISITIONS.

*Promenades pittoresques dans le Loiret*, par MM. Huet et Pigelet, 9e fascicule.

*Martyrologe de l'Église de Chartres*, par M. l'abbé Hayes, curé de Saint-Avit.

*Marmoutier, Cartulaire blésois*, par l'abbé Ch. Métais. In-8o. Blois, 1889-1891.

## VI. — ABONNEMENTS.

*Revue critique*, année 1891.

*Polybiblion*, année 1891, partie littéraire et partie technique.

*Bulletin bibliographique*, année 1891.

*Revue d'Alsace*, t. IV, octobre à décembre 1890; t. V, janvier à septembre 1891.

*Revue de Loir-et-Cher*, année 1891.

IMP GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 147.**

PREMIER TRIMESTRE DE 1892.

## LISTE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er AVRIL 1892.

### I

### MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

1 Le Général commandant le 5e corps d'armée à Orléans.
2 Le premier Président de la Cour d'Orléans.
3 Le Préfet du Loiret.
4 Le Préfet de Loir-et-Cher.
5 Le Préfet d'Eure-et-Loir.
6 L'Évêque d'Orléans.
7 L'Évêque de Blois.
8 L'Évêque de Chartres.
9 Le Maire d'Orléans.



Digitized by Google

## II

### MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859

2 CHABOUILLET, conservateur honoraire au département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, Paris. 1865

3 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris. 1874

4 BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874

5 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875

6 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. 1883

7 PICOT (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883

8 TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne). 1883

9 LUCE (Siméon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, boulevard Saint-Michel, 95, Paris. 1885

10 LASTEYRIE (le comte de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris. 1885

11 BARDOUX, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur, membre de l'Institut, avenue d'Iéna, 74, Paris. 1886

12 GAUTIER (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes. 1887

13 MOREAU (Frédéric), membre de la Société des Antiquaires de France, ancien conseiller général de l'Aisne, rue de la Victoire, 98, Paris. 1888

14 MASPÉRO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. 1888

15 LARROUMET, ancien directeur des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, Paris. 1891

Digitized by Google

MM.

16 PALUSTRE (Léon), ancien directeur de la Société française d'archéologie, à Tours. 1892

17 MARSY (comte de), directeur la Société française d'archéologie, à Compiègne. 1892

## III

## MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 * DESNOYERS, vicaire-général, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, directeur du Musée historique d'Orléans. 1849

2 CHOUPPE, professeur de dessin, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1852

3 TRANCHAU, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. 1852

4 BOUCHER DE MOLANDON, membre non résidant du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans. 1855

5 LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1859

6 BASSEVILLE, avocat, conseiller général du Loir-et-Cher, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

7 GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

8 VIGNAT (Gaston), propriétaire, lauréat de l'Institut. 1860

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions. — Ceux des fondateurs sont précédés d'un astérisque.

Digitized by Google

MM.

9 JARRY (Louis), avocat, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1865

10 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, président de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

11 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1869

12 ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix, président de la Société d'horticulture, lauréat de l'Académie française. 1869

13 Dr PATAY, médecin, chef de service à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1871

14 COCHARD, chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

15 BAILLET, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

16 BAILLY, professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

17 DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret. 1877

18 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

19 DUMUYS (Léon), associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché à la direction du Musée historique. 1880

20 THILLIER, notaire, ancien élève de l'École des Chartes. 1881

21 HERLUISON, libraire-éditeur, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

22 POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

23 FOURNIER jeune, architecte. 1883

Digitized by Google

MM.

24 GUERRIER, docteur ès-lettres, professeur honoraire de l'Université, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1886

25 CHARPENTIER, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888

26 O'MAHONY, ancien vice-président du Conseil de Préfecture. 1889

27 DOMET (Paul), conservateur des forêts en retraite, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1890

28 FOUCHER, chanoine, rue Parisis. 1891

29 CUISSARD, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque publique d'Orléans. 1892

## IV

## MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

**MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.**

MM.

1 DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux. 1849

2 MARCHAND, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret) 1851

3 DELAUNE, avocat à Romorantin. 1851

4 LAURAND (Jules), levée du Foix, Blois (Loir-et-Cher). 1854

5 SAINT-LAUMER (de), ancien maire de Chartres, président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. 1857

6 DE LA TOUR, percepteur de Saint-Maurice-sur-Fessard, avenue de la Gare, 26, à Montargis (Loiret). 1859

7 PILLARD, docteur-médecin à Ladon. 1862

8 COURCY (marquis de), ancien conseiller général du Loiret, lauréat de l'Académie française, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret), ou rue Saint-Dominique, 33, Paris. 1867

Digitized by Google

MM.

9 MAULDE (de), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, château de Flottin, près Boiscommun (Loiret), ou 152, boulevard Raspail, 40, Paris. 1870

10 VERNON (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure). 1873

11 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret). 1873

12 FILLEUL (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret), ou rue d'Amsterdam, 31, Paris. 1873

13 HARCOURT (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142, à Paris. 1876

14 DEBROU (Paul), Conseiller général du Loiret, château du Mazuray (Loiret). 1884

15 VIGNAT (Eugène), ancien député, ancien maire d'Orléans, château de la Salle, Boigny (Loiret). 1885

16 JARRY (Eugène), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, auxiliaire attaché aux travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, boulevard Haussmann, 115, Paris. 1889

## V

## ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

1 DUVAL (l'abbé), à Amiens. 1850

2 RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, avenue de l'Alma, 12, Paris. 1852

3 REY, membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

4 RUELLE, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869

5 PÉROT (fils), membre de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais, à Moulins (Allier). 1870

6 CHOLLET (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme). 1873

7 DUCHATEAU, curé-doyen de Chécy (Loiret). 1873

8 GOURDON, vétérinaire, à Malesherbes (Loiret). 1873

9 LOREAU, député, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1874

Digitized by Google

MM.

10 Martellière, ancien magistrat, Pithiviers. 1875
11 Le P. Curé de Saint-Benoît-sur-Loire. 1876
12 Rathoin, curé de Montigny (Loiret). 1876
13 Berton, curé de Saint-Brisson (Loiret). 1876
14 Morillon, cité Condorcet, 4, Paris. 1876
15 Felice (Paul de), pasteur à Chartres (Eure-et-Loir). 1876
16 Audouard, curé de Trinay (Loiret). 1876
17 Lafenestre (Georges), membre de l'Institut, Conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, rue Jacob, 23, Paris. 1876
18 Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). 1878
19 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878
20 La Vallière (de), directeur d'assurances à Blois. 1879
21 Courtin (Henri), à Brainville, par Bourmont (Haute-Marne). 1879
22 Bonnardot, archiviste-paléographe, sous-inspecteur du service historique de Paris, à l'Hôtel-de-Ville, rue de la Santé, 46, Paris. 1879
23 Gillet, curé de Sougy (Loiret). 1880
24 Cartaud, curé-doyen de Puiseaux. 1881
25 Crochet, curé de Notre-Dame-de-Recouvrance, Orléans. 1882
26 Sainsot, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir). 1882
27 La Croix (le R. P. de), membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, Poitiers (Vienne). 1882
28 Lanéry D'Arc (Pierre), avocat à la Cour d'Appel d'Aix (Bouches-du-Rhône), 18, rue du Quatre-Septembre, Aix. 1882
29 De Braux, à Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle). 1882
30 Grellet-Balguerie, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue Saint-Sulpice, 38, Paris; ou Hargrave Road upper Holloway, 11, Londres. 1883
31 Argant, curé de Chevilly (Loiret). 1884
32 Stein, archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Saint-Placide, 54, Paris. 1884
33 Simon (Gabriel), conseiller à la cour d'Orléans, rue Bretonnerie 45, Orléans. 1885

Digitized by Google

MM.

34 FOUCHER-VEILLARD, ancien pharmacien, rue du Commandant-Arago, 18, Orléans. 1885

35 GUIGNARD, vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885

36 PORCHER (l'abbé), docteur en théologie, chanoine honoraire, Blois. 1886

37 CASATI, conseiller à la Cour de Paris, archiviste-paléographe, 12, rue Martignac, Paris. 1886

38 AUVRAY (Lucien), sous-bibliothéthécaire à la Bibliothèque nationale, rue Michelet, 13, Paris. 1886

39 SOREL, président Tribunal civil de Compiègne, président de la Société historique de Compiègne. 1886

40 PRÉVOST (Alfred), curé de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret). 1886

41 PIGELET, imprimeur, Gien. 1887

42 QUÉVILLON, commandant d'état-major, membre de la Société française d'archéologie, 12, avenue Bosquet, Paris. 1888

43 PATURANGE, curé de Montereau (Loiret). 1888

44 DUTERTRE, vicaire de Cléry. 1888

45 BERNOIS, curé de Cravant. 1888

46 HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, 21, rue Jacob, Paris. 1888

47 BESNARD, curé de Mardié (Loiret). 1889

48 JAROSSAY, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret). 1889

49 DE SAINT-VENANT, inspecteur des forêts, à Uzès (Gard). 1890

50 COLAS DE LA NOUE, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur, à Angers. 1890

51 CLERVAL, chanoine honoraire, Chartres. 1890

52 GILLARD, docteur-médecin, Gallardon (Eure-et-Loir). 1890

53 PICHARD, ancien secrétaire de la Faculté de droit de Paris, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, Chaingy (Loiret). 1890

54 CHAMPAULT (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890

55 PLAT, curé de Lanthenay (Loir-et-Cher). 1891

56 DE BEAUCORPS (Adalbert), officier en retraite, à Genouilly (Charente-Inférieure).

57 JOVY, professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François. 1892

58 LARNAGE (baron de), maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

Digitized by Google

## VI

### ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 Marmol (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur. 1849
2 Rivier (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles. 1876
3 Dr Hagen (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse). 1883

## VII

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

#### SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.
2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
6 Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
7 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
8 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
9 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
10 Autun. — Société éduenne.
11 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
12 Avallon. — Société d'Études.
13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
14 Belfort. — Société belfortaise d'émulation.
15 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

Digitized by Google

16 Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
17 Blois. — Société des Sciences et Lettres.
18 Bone. — Académie d'Hippone.
19 Bordeaux. — Société archéologique.
20 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
21 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
22 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
23 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
24 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
25 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
26 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
27 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
28 Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
29 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
30 Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
31 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
32 Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
33 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
34 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
35 Compiègne. — Société historique.
36 Constantine (Algérie). — Société archéologique.
37 Dax. — Société de Borda.
38 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
39 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
40 Dijon. — Comité d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
41 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
42 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
43 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
44 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
45 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
46 Grenoble. — Académie Delphinale.
47 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Digitized by Google

48 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
49 Langres. — Société historique et archéologique.
50 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
51 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
52 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
53 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
54 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
55 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
56 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
57 Le Mans. — Société philotechnique du Maine.
58 Marseille. — Société de Statistique.
59 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
60 Montbéliard. — Société d'Émulation.
61 Montbrison. — *La Diana.*
62 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
63 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
64 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
65 Nancy. — Académie de Stanislas.
66 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
67 Nantes. — Société archéologique.
68 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
69 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
70 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
71 Nîmes. — Académie de Nîmes.
72 Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
73 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
74 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Comité des travaux historiques et scientifiques.*
75 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
76 Paris. — Société des Antiquaires de France.
77 Paris. — Société de l'Histoire de France.
78 Paris. — Société de l'histoire de Paris.
79 Paris. — École des Chartes.
80 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
81 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.

Digitized by Google

82 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)
83 Paris. — Société bibliographique, *Polybiblion*, et Bulletin, rue Saint-Simon, 5.
84 Paris. — *Revue d'Alsace*. (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.)
85 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
86 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
87 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
88 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.
89 Rambouillet. — Société archéologique.
90 Reims. — Académie nationale.
91 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
92 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
93 Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
94 Roubaix. — Société d'Émulation.
95 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
96 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
97 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
98 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
99 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes.
100 Senlis. — Comité archéologique.
101 Sens. — Société archéologique.
102 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
103 Toulon. — Académie du Var.
104 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
105 Tours. — Société archéologique de Touraine.
106 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
107 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
108 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
109 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
110 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
111 Verdun. — Société philomathique.
112 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

## VIII

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
2 Bruxelles. — Commissions royales d'art et d'archéologie.
3 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
4 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
5 Christiania. — Université royale de Norwège.
6 Genève. — Société de Géographie.
7 Genève. — Institut national genevois.
8 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
9 Liège. — Institut archéologique liégeois.
10 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
11 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
12 Metz. — Académie.
13 Namur. — Société archéologique.
14 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
15 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
16 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
17 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
18 Washington. — Smithsonian Institution.
19 Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram, Croatie).

## IX

### BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.
7 — des employés du Loiret.

Digitized by Google

8 La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale primaire des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale primaire des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — publique de la ville de Montargis.
13 — publique de la ville de Pithiviers.
14 — publique de la ville de Blois.
15 — publique de la ville de Chartres.
16 — Mazarine (Paris).
17 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
18 — de la ville de Paris, à l'Hôtel-de-Ville.
19 M. le Directeur des *Annales religieuses*, à Orléans.

---

## COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1892

*Président.* — M. Basseville.
*Vice-Président.* — M. Gustave Baguenault de Puchesse.
*Secrétaire.* — M. O'Mahony.
*Vice-Secrétaire-Archiviste.* — M. Paul Domet.
*Trésorier.* — M. Thillier.
*Commission des publications.* — MM. Max. de la Rocheterie, G. Vignat, Guerrier.
*Commission de la Bibliothèque.* — MM. L. Jarry, Herluison, Tranchau.

---

Digitized by Google

**Séance du vendredi 8 janvier 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

Lecture est faite par M. le Président d'une lettre de M. l'abbé Dorange, curé de Crottes, qui donne sa démission de membre correspondant de la Société.

— La Société fixe au vendredi 22 janvier l'élection à la place laissée vacante par le décès du regretté M. Bimbenet, et arrête la liste des candidats, qui se compose de MM. Cuissard, Vacher et Guillon.

— M. l'abbé Desnoyers communique à la Société une lettre de M l'abbé Cartaud, curé de Puiseaux, qui signale une cave située dans un des faubourgs de Puiseaux pouvant offrir un certain intérêt archéologique.

— M. Fournier lit une notice relative à des boiseries peintes trouvées dans la maison de la rue d'Escures, n° 8, dont il a déjà entretenu la Société.

Cette notice est renvoyée à la Commission des publications.

— La Société prononce le renvoi à la Commission des publications de plusieurs notes dont M. de Beaucorps donne connaissance et qui lui ont été adressées par M. Francis Pérot. L'une de ces notes est relative à la découverte d'une fabrique de bracelets en schiste, contemporaine de l'âge de bronze, rencontrée au domaine des Berthelots, champ de Montgiraud, à la Font-Malbrune, commune de Montcombroux, canton du Donjon (Allier).

Digitized by Google

**Séance du vendredi 22 janvier 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

— La Société souscrit au *Glossaire du pays blaisois* de M. Adrien Thibault.

— M. le Président donne communication d'une lettre de la Société Belfortaise d'émulation qui demande l'échange de ses publications avec celles de la Société.

Cette proposition est acceptée.

— Une autre lettre, adressée à M. le Président par M. Adalbert de Beaucorps, membre correspondant, sollicite le concours de la Société pour l'organisation des expositions et congrès qui doivent avoir lieu en Espagne, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Malgré l'intérêt que lui inspire cette entreprise, la Société ne pense pas devoir s'associer à la demande qui lui est faite.

— Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre titulaire résidant en remplacement de M. Bimbenet.

M. Cuissard, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu.

Est également élu, comme membre correspondant, M. de Larnage, maire de Mézières, présenté à une séance antérieure.

— M. le Trésorier donne communication du budget et des comptes, qui sont approuvés.

— M. Tranchau commence la lecture d'une notice nécrologique sur M. Eugène Bimbenet.

---

Digitized by Google

**Séance du vendredi 12 février 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, présent à la séance, accepte la présidence qui lui est offerte et prend possession du fauteuil.

— Il est fait hommage à la Société, par M. Herluison, auquel des remerciements sont adressés, des ouvrages suivants :

*Olivet, la Source, le Loiret, fêtes sur l'eau.*

*Le triomphe des lys, Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans*, drame en cinq actes et en vers, par J. Avril, de Grenoble.

*Histoire de l'art : des estampes et de leur étude depuis l'origine de la gravure jusqu'à nos jours*, par C. Leber.

M. Cuissard offre un exemplaire du tirage à part de son ouvrage sur *Théodulfe, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres.*

M. le comte de Marsy dépose sur le bureau plusieurs brochures dont il fait également hommage à la Société.

— Il est donné connaissance d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique fixant au mardi 7 juin l'ouverture de la seizième session des Sociétés des beaux-arts des départements.

— M. Cuissard remercie par lettre la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

— M. Fournier appelle l'attention de la Société sur l'état de délabrement de la crypte de Saint-Aignan. Certaines parties des voûtes sont en très mauvais état et menacent ruine. Il pense qu'une somme de 3,500 fr. serait nécessaire pour exécuter les réparations les plus urgentes.

La Société invite son président à faire des instances auprès de M. le Ministre pour obtenir le crédit nécessaire à la conservation de cet intéressant monument.



Digitized by Google

— M. Danton fait connaître que les travaux de restauration de l'hôtel-de-ville de Beaugency vont commencer prochainement.

La Société est heureuse d'apprendre cette bonne nouvelle.

— M. le comte de Marsy annonce que la Société française d'archéologie a décidé de tenir son prochain Congrès à Orléans, dans le courant du mois de juin prochain.

La Société, par l'organe de son président, offre à M. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, son concours dévoué, heureuse qu'elle sera de recevoir ses membres et de leur faire les honneurs de la ville.

— M. Tranchau continue la lecture de sa notice sur M. Eugène Bimbenet.

— M. le comte de Marsy, avant de lever la séance, adresse ses remerciements à la Société pour l'honneur qu'elle lui a fait en lui offrant la présidence.

---

**Séance du vendredi 26 février 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

Hommage à la Société, par M. Ratouis, d'un exemplaire du tirage à part de son ouvrage sur les *Bourniquettes de Saint-Charles* inséré dans le volume du concours.

Par M. Colas de la Noue, d'une brochure intitulée : *Un ligueur, le comte de la Fère.*

Par M. Leroy, d'une notice consacrée à Girodet-Trioson.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Grellet-Balguerie relative à l'épitaphe de Véran, moine de Saint-Benoît.

Cette communication est renvoyée à M. Boucher de Molandon.

Digitized by Google

— M. le Président fait connaître que M. le comte de Marsy propose de fixer au mercredi 22 juin l'ouverture du Congrès de la Société française d'archéologie, et de nommer une commission chargée d'étudier les diverses questions relatives à cette réunion.

La proposition est adoptée et la commission sera composée, outre le Bureau, de MM. Desnoyers, président, Jarry, Herluison, Vignat, Dumuys et Charpentier.

— M. le Président fait part de la mort de M. Brossier-Geray, ancien notaire, ancien président de la Société dunoise, et exprime les regrets sincères que cette perte inspire à la Société.

— M. Vignat, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion au *Bulletin* de la notice de M. Pérot sur l'*Atelier de bracelets de l'époque de bronze* et le dépôt aux archives des trois autres notices adressées à la Société par le même membre (1).

Cette proposition est votée par la Société.

— M. Guerrier fait connaître les appréciations de la Commission des publications sur la communication de M. Fournier concernant les armoiries découvertes dans la maison de la rue d'Escures, n° 8. M. Fournier accepte de rédiger sur l'armoirie la plus importante une note qui sera insérée au *Bulletin*.

— MM. Basseville, Tranchau, Baguenault de Puchesse, Guerrier et Herluison, présentent, comme associé correspondant, M. Ernest Jovy, professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François.

— M. Jarry dépose sur le bureau un manuscrit intitulé : *Comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans* et donne lecture d'une note relative à ce document d'un grand intérêt.

L'examen du manuscrit et la note de M. Jarry sont renvoyés à la Commission des publications.

— M. de Molandon annonce que le 24 avril aura lieu, à Reuilly, l'inauguration d'une croix commémorative du passage de Jeanne d'Arc

(1) Voir à la page 139.

Digitized by Google

édifiée à ses frais, pour remplacer celle existante, fortement endommagée par le temps.

— M. Tranchau termine la lecture de la notice nécrologique consacrée à M. Eugène Bimbenet.

La Société en vote l'insertion au *Bulletin*.

---

**Séance du vendredi 11 mars 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président signale, parmi les ouvrages reçus, un poème sur *Jeanne d'Arc*, par M. Joseph Blanc, inséré dans le deuxième fascicule du XVI^e volume du *Bulletin* de la Société des études du Lot.

Hommage est fait à la Société :

Par M. l'abbé Desnoyers, du rapport par lui fait à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans sur le mémoire de M. Guerrier intitulé : *Pomponius Lætus et l'Académie romaine.*

Par M. Lanéry d'Arc, membre correspondant, de son travail sur *Jeanne d'Arc en Berry* composé en collaboration avec M. Lucien Jeny.

— Par une circulaire en date du 2 mars, l'Académie de Stanislas donne avis qu'un prix de 1,000 fr., fondé par M. le docteur Herpin, sera décerné en 1893. Le dernier délai pour la remise des travaux est fixé au 1^er février 1893.

— M. le Président donne communication d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relative au Congrès des Sociétés savantes. Cette lettre informe les intéressés que les manuscrits des communications à faire au Congrès devront être envoyés avant le 1^er avril prochain.

Digitized by Google

— M. le Président annonce la mort de M. l'abbé Maître, membre titulaire non résidant depuis 1851, récemment décédé à Pithiviers.

M. Tranchau avait préparé une note qu'il demande la permission de lire; la Société décide qu'elle sera insérée au *Bulletin*.

La Société doit un hommage à la mémoire de M. l'abbé Maître (Fiacre), qui vient de mourir, à Pithiviers, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il nous appartenait comme *titulaire non résidant* depuis 1851, il y a plus de quarante ans!

Il était, à cette époque, curé de la paroisse de Trinay, où il resta douze ans.

En 1852, il devint curé de Coinces et il y resta vingt-cinq ans.

En 1877, il fut, sur sa demande, envoyé à Courtempierre, paroisse moins pénible à desservir pour sa santé langrissante.

Ces diverses résidences fournirent à l'activité laborieuse de l'abbé Maître et à son goût des recherches historiques l'occasion de très nombreuses communications qu'il vint lire lui-même ou adressa à la Société. Son nom revient souvent dans nos *Bulletins*. Ils mentionnent fréquemment aussi les dons qu'il nous fit d'objets antiques, monnaies, etc., trouvés sur le territoire de ses paroisses.

La plupart de ses notes sont relatives à Artenay, Aschères, Escrennes, Bricy, Tournoisis, Cernoy; mais les plus importantes concernent Coinces, Courtempierre et Saint-Péravy-la-Colombe. Il connaissait à merveille le canton de Patay, dont il nous avait promis le répertoire archéologique; malheureusement, c'est par fragments décousus qu'il nous envoyait ses travaux. Un rapport d'ensemble n'a pas encore pu être présenté. Il y a dans les travaux de M. Maître des détails d'un très grand intérêt.

Malgré l'épuisement de sa santé, qui l'avait forcé à la retraite, il travailla jusqu'à ses derniers jours, plein d'ardeur et de courage. Il laisse le souvenir d'un prêtre pieux, zélé, charitable, et

Digitized by Google

d'un savant toujours en quête des choses du passé, passionné pour l'histoire de l'Orléanais et très dévoué à notre Société. M. l'abbé Maître mérite nos regrets les plus sympathiques (1).

— M. Boucher de Molandon fait remarquer qu'outre les travaux dont vient de parler M. Tranchau, M. l'abbé Maître était auteur de plusieurs pièces de vers et qu'il laisse même un poème d'une certaine étendue.

— M. le Président donne lecture d'une lettre du président de la Société d'émulation de Roubaix qui exprime le désir de faire l'échange de ses publications avec celles de la Société.

Cette demande est favorablement accueillie.

— La Commission du Congrès s'est réunie. Sur les observations de son président, M. l'abbé Desnoyers, elle a cru devoir quelque peu modifier le programme envoyé par M. le comte de Marsy en le restreignant aux études purement locales, et en ajoutant une dix-huitième question sur l'état actuel de la question de *Cenabum*.

La Société décide de retourner ce programme à M. de Marsy modifié dans ce sens.

— Au nom de la Commission des publications, M. Guerrier propose l'insertion aux *Mémoires* du document communiqué par M. Jarry sur *Les comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans* et de l'avant-propos qui doit l'accompagner.

— M. Adalbert de Beaucorps, associé correspondant, commence la lecture d'un mémoire fait en collaboration avec M. Boucher de Molandon et qui a pour objet *Les comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans* d'après des pièces originales inédites.

— M. Tranchau signale, parmi les papiers de M. Eugène Bimbenet offerts par sa famille à la Société, trois cahiers contenant les dernières inscriptions d'écoliers à l'Université d'Orléans ; un cahier manuscrit ayant appartenu à Louis-Augustin Macarel intitulé : *Illus-*

(1) Voir les *Annales religieuses* du 5 mars 1892.

Digitized by Google

*trita commentatio, Institutionum Justinianearum;* une convention, datée de 1442, entre l'évêque d'Orléans, Regnauld de Chartres, et la ville de Meung, relative aux droits du moulin banal de l'évêque (1).

— M. Léon Dumuys fait observer que, d'après des renseignements qu'il peut considérer comme certains, le triptyque en émail translucide relatif à Jeanne d'Arc, dont la Société possède une reproduction dans ses archives, est moderne, d'où disparaîtrait l'attribution de cet émail faite à Pénicaud, avec la date mensongère de 1553.

---

**Séance du vendredi 25 mars 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Cuissard, membre titulaire résidant récemment élu et qui assiste pour la première fois aux séances de la Société.

— M. Barthélemy, inspecteur primaire honoraire, fait don à la Société, par l'intermédiaire de M. Tranchau, de l'*Indicateur Orléanais*, 1re édit., 1827, 2 vol. avec planches.

— M. Leroy, ancien magistrat, offre à la Société des extraits, qu'il a pris aux archives départementales, de l'inventaire fait au château de Châteauneuf-sur-Loire à l'époque de la Révolution, lesquels peuvent donner un aperçu des richesses artistiques que contenait ce domaine.

La Société vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président fait connaître que l'Académie de Sainte-Croix recevra, le mercredi 6 avril, dans le local ordinaire de ses séances, à l'évêché, les deux autres Sociétés savantes d'Orléans.

(1) Voir page 133 les détails sur les derniers écoliers de l'Université.

Digitized by Google

— M. Jovy, professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François, présenté à une séance précédente, est élu membre correspondant.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture d'un travail de M. Louis Jarry sur un monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc en 1442 par la ville d'Orléans devant l'hôtel-de-ville, travail que celui-ci demande l'autorisation de présenter au prochain Congrès de la Société des Beaux-Arts.

Cette autorisation est accordée.

— M. Adalbert de Beaucorps achève la lecture de son mémoire sur les *Comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans*.

Ce mémoire est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Tranchau fait connaître qu'un cultivateur de Terminiers (Eure-et-Loir), en fouillant son champ, y a découvert, à 2m 50 de profondeur, une construction souterraine carrée, en petit appareil, dans laquelle il a trouvé deux statuettes, des monnaies et des fragments de poterie gallo-romaine.

M. l'abbé Desnoyers est invité par M. le Président, mission qu'il accepte, à demander à M. l'abbé Sainsot, correspondant de la Société, quelques renseignements sur la réelle importance de cette découverte.

---

Digitized by Google

**Les derniers écoliers de l'Université de lois d'Orléans.**

Parmi les papiers de M. Bimbenet qu'il m'a été donné de parcourir après sa mort, j'ai trouvé trois cahiers ou registres d'immatriculation d'écoliers à l'Université d'Orléans. Ce sont les derniers qui aient été tenus avant la suppression de notre grande École de droit. Il m'a paru qu'il y aurait quelque intérêt à publier la formule d'inscription.

Le premier cahier contient quatre feuillets portant le timbre royal, *le roi, la loi*, et paraphés Delafons de Luz, — qui était alors juge président du tribunal du district d'Orléans, — à la date du 14 novembre 1792, l'an 1er de la République. Il renferme la déclaration de deux étudiants ainsi conçue :

« Je soussigné, Pierre-Marie-Joseph Guyot de Grandmaison, natif d'Orléans et y demeurant chez ma mère, rue des Trois-Maries, paroisse Sainte-Croix, me suis immatriculé cejourd'huy quinze novembre mil sept cent quatre-vingt douze, l'an premier de la République, pour continuer à étudier en droit sous les citoyens Chaufton et Salomon (1), docteurs régents en l'Université d'Orléans, fait les jour et an que dessus.

« Petrus-Maria-Josephus GUYOT DE GRANDMAISON,
*aurelius* (2). »

(1) Salomon de la Saugerie, plus brillant comme avocat que comme professeur, auteur de lettres charmantes adressées à ses filles, où il trace avec un vrai talent les devoirs de la femme.

(2) Cet étudiant était le petit-fils du docteur régent, Pierre-Jean-Jacques Guyot, né en 1716 à Sully-sur-Loire, qui, à vingt-trois ans, par une dispense d'âge demandée au chancelier d'Aguesseau, devint, au concours, agrégé (1739), et bientôt régent et collègue de Pothier, son maître. Il professa jusqu'en 1784, année de sa mort. Il avait vu mourir son fils, déjà distingué dans la science du droit, et qui, après un concours remarquable, allait recevoir le titre d'agrégé. C'est le fils de ce dernier qui est l'écolier de 1792 et 1793.

Digitized by Google

Et immédiatement au-dessous, sur le même feuillet :

« Je soussigné Edme-Louis Teillay, de la ville de Beaulieu, département du Loiret, demeurant à Orléans chez le citoyen Pottin, rue du Poirier, paroisse Sainte-Croix, me suis immatriculé cejourdhuy seize novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République française, pour continuer à étudier en droit sous les citoyens Robert de Massy (1) et Salomon, docteurs régents en l'Université d'Orléans. Fait...

« Edmundus-Ludovicus Teillay, *Aurelianensis.* »

Au revers du feuillet, on lit :

« Arrêté à deux le nombre des étudians à l'Université d'Orléans le quatorze décembre mil sept cent quatre-vingt-douze et de la République le premier.

« Delafons de Luz,
« Pisseau. (Il était *docteur agrégé et avocat au présidial.*) »

Les autres feuillets du cahier sont en blanc avec le paraphe D. L.

---

Le second cahier n'a que deux feuillets ; il porte deux timbres, et il est paraphé par un nouveau président du tribunal du district d'Orléans, Cahouet, à la date du 4 janvier 1793.

Le premier déclarant est le même Teillay, à la date du 15 janvier 1793 ; il étudie sous les mêmes professeurs.

Le deuxième est le même Guyot ; mais il y en a un troisième : Pierre-Alexandre-Jacques *Marchand*, d'Étampes, demeurant à Orléans, rue de l'Empereur, paroisse de Sainte-Croix, qui,

(1) Me Robert de Massy, né en 1740, à Coullons (Loiret), avait remplacé Pothier dans la chaire de droit français, où il professa jusqu'en 1789. Il fut, avec Mes Salomon et de La Place de Montevray, membre de la commission qui dressa le cahier des vœux du Tiers-État de l'Orléanais. C'est le grand-père de M. Paul-Robert de Massy, qui a tenu une si grande place au barreau d'Orléans, ancien sénateur, mort à Orléans en 1890.

Digitized by Google

comme Teillay, suit les leçons des docteurs Robert de Massy et Salomon.

Comme ses deux compagnons, il signe ses prénoms en latin :

« Petrus-Alexander-Jacobus MARCHAND, *Stampensis.* »

Au-dessous, la formule habituelle : « Arrêté à trois le nombre des étudians en l'Université d'Orléans, le 14 février 1793.

« CAHOUET,

« J.-L. ROUSSEAU, *juge du tribunal faisant pour l'abs. du Commissaire national.* »

---

Le troisième cahier, de deux feuillets paraphés Cahouet le 5 juillet 1793, ne porte plus qu'un seul nom, Guyot de Grandmaison, qui s'est immatriculé le 15 juillet sous les mêmes régents, les « citoyens » Chaufton et Salomon.

L'acte est signé Perche « pour l'absence du président du tribunal du district, et J.-L. Rousseau, juge du tribunal, faisant pour l'abs. du Commissaire national ».

---

A la fin de chaque trimestre, le président du tribunal du district d'Orléans prenait un arrêté à l'effet « d'annoncer la visite qu'il devait faire, — assisté du Commissaire national près ledit tribunal ou de l'un des juges en faisant fonction, et de son greffier, — en la salle de l'Université, rue et section de l'Université, pour y constater le nombre des étudiants pendant le trimestre ». Cette notification était faite par huissier (il s'appelait alors Bonnelli) à la requête du citoyen commissaire national demeurant rue d'Illiers, paroisse de Saint-Paul, aux citoyens Robert de Massy, Moutié et Chaufton, docteurs régents de l'Université, au domicile du citoyen Laurent, greffier d'icelle, demeurant rue Saint-Martin-de-la-Mine

J'ai sous les yeux quatre de ces procès-verbaux trimestriels. En voici la formule :

Digitized by Google

« Aujourd'hui samedi vingt-neuf décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République française, trois heures de relevée, nous, Charles Cahouet, président du tribunal du district d'Orléans, assisté des citoyens Jean-Laurent Rousseau, 2e juge du tribunal faisant fonction du Commissaire national pour l'absence dudit Commissaire national, et de notre greffier ordinaire, nous sommes transporté en la salle de l'Université, à l'effet, en conformité de notre ordonnance du vingt-sept du présent, duement notifiée, de constater le nombre des étudians en ladite Université pour le trimestre d'octobre mil sept cent quatre-vingt-douze, où étant avons trouvé les citoyens Pierre-Marie-Joseph Guyot de Grandmaison et Edme-Louis Teillay, tous deux comparans, seuls étudians en la Faculté de droit de cette ville, qui ont signé avec nous, le citoyen Rousseau faisant fonction de commissaire national et notre greffier.

« Dont et de tout ce que dessus avons fait et dressé le présent procès-verbal. »

Et au-dessous, les signatures Cahouet, J.-L. Rousseau, faisant pour l'abs. du commissaire national, Guyot de Grandmaison, Teillay, Dufour (greffier).

La même pièce est dressée le vendredi 22 mars 1793; elle constate la présence des trois étudiants désignés au registre d'immatriculation du 15 janvier, et porte leurs trois signatures à côté de celles de Cahouet et Rousseau.

Le troisième procès-verbal est du vendredi 28 juin 1793; il ne signale plus que le seul Guyot, qui a signé avec Cahouet, Rousseau et Dufour.

Le dernier est du vendredi 19 juillet 1793; ce sont les trois mêmes visiteurs, mais Guyot de Grandmaison tout seul a signé.

Tels sont les documents, les derniers sans doute, relatifs à l'Université d'Orléans; elle était à l'agonie, car c'est le 15 septembre 1793 que, par décret de la Convention réorganisant

Digitized by Google

l'instruction publique, les Facultés de théologie, de médecine, de droit et des arts, ainsi que les collèges, furent supprimés sur toute la surface de la République.

Il y avait longtemps, du reste, que le déclin de notre vieille école avait commencé. M. Loiseleur en a magistralement exposé les causes dans son très intéressant mémoire intitulé *l'Université pendant sa période de décadence*, précieux complément du livre de M. Bimbenet, auquel il a, d'ailleurs, rendu un délicat et judicieux hommage. En 1716, époque où Pothier commençait à suivre les cours, il y avait encore 75 étudiants; quand, à son tour, il enseigna (1749), sa chaire de droit français retint ou attira beaucoup d'écoliers, mais après sa mort (1772) le nombre alla diminuant d'année en année, jusqu'à se réduire à l'unité que nous voyons en 1793. C'en est fait, à tout jamais, de l'étude du droit à Orléans, malgré les efforts tentés par l'administration municipale à plusieurs reprises, de 1803, au moment de la création du lycée, jusqu'en 1841, pour obtenir du gouvernement une école de droit.

---

Un des élèves les plus marquants de notre Université dans la dernière moitié du XVIII^e siècle fut Louis-Augustin Macarel; c'était le père du célèbre jurisconsulte (Louis-Antoine), conseiller d'État. Élève de notre lycée, Antoine Macarel fut, à la première distribution des prix, en 1805, lauréat de la première classe de latin, c'est-à-dire de seconde. Il est mort en 1851 ; sa veuve a envoyé au lycée le portrait de celui qui fut une des gloires de cette maison à son début même.

Un cahier in-12 manuscrit de son père, Louis-Augustin Macarel, se trouvait dans les papiers de M. Bimbenet; il a pour titre, écrit de sa main, sur le premier feuillet : *Illustrata commentatio institutionum justinianearum :* les *Institutes* de Justinien mis en lumière, et, au-dessous :

*Accepi prima juris documenta a domino Salomon :*

« J'ai reçu les premières leçons de droit de maître Salomon, *anno* 1769. »

Digitized by Google

Tout le cahier, composé de vingt-trois pages d'une écriture nette et ferme, est en latin.

Je suis autorisé à l'offrir à la Société.

---

Je dépose aussi sur le bureau un parchemin in-12 de trois feuillets doubles qui a un certain intérêt pour les droits dont les évêques d'Orléans jouissaient dans la ville et faubourgs de Meung. C'est la copie, collationnée en 1742, d'un acte passé en 1442, devant Louis Tavannes, prévôt d'Orléans, entre l'évêque Regnaud de Chartres et les babitants de Meung, au sujet du moulin banal de Cornoy, appartenant aux seigneurs évêques.

TRANCHAU.

---

Digitized by Google

**Découverte d'un atelier de fabrication de bracelets en schiste de l'époque du bronze.**

Si la découverte dont nous offrons la primeur à la Société archéologique de l'Orléanais n'est point locale pour elle, elle offre en compensation celle d'être *unique*, et c'est précisément à cause de ce caractère que nous avons pensé que la Société s'y intéresserait.

Cette curieuse découverte vient d'être récemment faite au domaine des Berthelots, champ de Montgiraud, à la Font-Malbruno (1), commune de Montcombroux, canton du Donjon (Allier). Montgiraud est un point culminant qui sépare la vallée du Roudon de celle de la Besbre, deux affluents de la Loire; trois sources très rapprochées y coulent abondamment; deux se jettent dans le Roudon, l'autre dans la Besbre.

Entre ces sources se voit un affleurement de schiste noir, qui caractérise les couches supérieures du bassin houiller des mines de Bert, dont l'un des puits d'exploitation est à 1,500 mètres des sources.

Depuis longtemps déjà, l'on ramassait sur le sol des petits disques en schiste taillés très régulièrement, les bords taillés en biseau; ils étaient à peu près invariables de 6 à 10 centimètres de diamètre, et de 15 à 20 millimètres d'épaisseur. Ces disques, attribués à l'époque romaine, étaient pour les uns des marques de jeu, des palets; d'autres y voyaient des méreaux, une monnaie fiduciaire qui aurait été utilisée pour les ouvriers des mines de Bert, exploitées depuis longtemps.

Avec ces disques, l'on trouvait des galets de silex importés de la Loire, des débris de silex taillés, des nucleus, des percuteurs étoilés, d'autres polis, des broyeurs.

(1) A cette fontaine se rattache une légende presque oubliée, où le diable joue le rôle le plus important; le nom de cette source est du reste caractéristique.

Digitized by Google

Dans ces derniers temps, en faisant arracher un vieil arbre, M. Albert de Bure constata la présence d'une plus grande quantité de ces disques, mélangés avec d'autres débris de la même matière de forme circulaire, et des plaques sur lesquelles étaient ébauchées des formes de bracelets. Alors commença une fouille régulière.

L'on était sur l'atelier du fabricant. Ce dernier devait travailler seul, vu l'exiguité de cet atelier, qui mesurait seulement 1m 90 sur toutes faces. Des poteaux devaient supporter le chaume qui le couvrait. Aucune trace de pierres, matériaux, tuiles, ni de métal, n'y a été rencontré.

Sous une couche d'argile brûlée, étrangère au pays et qui formait ainsi le plancher de l'atelier, M. de Bure retira plus d'un mètre cube de débris, noyaux, bracelets détachés, plaques ébauchées ; tous ces débris sont à l'état d'ébauches et de rares spécimens étaient polis ; toutes ces pièces, à l'état rudimentaire ou de fini, étaient défectueuses, puis rejetées ; aucun bracelet complet, poli, n'y a été rencontré ; aussi sommes-nous sur l'atelier lui-même, là où l'ouvrier abandonnait les pièces qui ne méritaient pas d'être terminées.

Parmi les rebuts de fabrication, l'on trouva des débris de poteries mates avec grains de quartz, peu cuites et faites à la main ; l'un de ces vases culinaires, de forme plate, mesurait exactement 64 centimètres de diamètre ; les autres débris n'ont pu être reconstitués, des éclats et un grattoir retouché en silex, plusieurs cubes de 5 à 6 centimètres de côté, en grès d'Étampes, et qui ont beaucoup servi à polir et user, et enfin un grand polissoir que nous avons reconnu être du même grès ; il porte cinq rainures parallèles, creuses ; ces rainures mesurent environ de 12 à 15 millimètres de largeur et de profondeur. Ce polissoir, quoique brisé, a encore 25 centimètres de longueur, 18-15 de largeur et 4 centimètres d'épaisseur.

Les bracelets étaient taillés dans des plaques de schiste, débitées sur une épaisseur de 15 à 20 millimètres. L'ouvrier, après les avoir tracés, coupait en biseaux les bords, tant intérieurs qu'extérieurs, et, par le même procédé, il détachait le noyau

Digitized by Google

intérieur; une fois évidé, le bracelet était poli sur le polissoir, puis l'intérieur le devenait à son tour à l'aide des cubes de grès, puis il était orné de chevrons ou de cercles concentriques. Nous possédons un fragment de l'un de ces bracelets, entièrement poli, et orné de cercles en creux.

Plusieurs essais de taillage ont été pratiqués sur des plaques de schiste; l'acier entamait difficilement cette matière, tandis qu'elle se laissait docilement façonner avec des ciseaux en silex.

La régularité des coups de ciseau en silex et leur parfait parallélisme nous ont fait supposer que la plaque en chiste était maintenue à l'aide de chevilles de bois sur un plateau mobile mû par un arbre vertical, à l'extrémité d'appui duquel était un autre plateau que l'ouvrier faisait avancer à chaque coup qu'il portait, sans avoir ni à se mouvoir, ni à se déplacer, ce qui explique cette régularité si parfaite des coups de ciseau; du reste, le nom même de l'emplacement de cet atelier est caractéristique, et dans ce pays de montagne, la tradition ne meurt pas; les mots *Montgiraud*, *Giraud*, *Girard*, *Girardière*, *Giroux*, *Giron*, *Girerd*, indiquent le mouvement giratoire ou de rotation, nom qui s'est conservé à la partie principale du tour de potier, la *Girelle*, qui est le nom du plateau au sommet de l'arbre vertical sur lequel l'ouvrier place le pain de terre qui va devenir un vase quelconque.

Ces bracelets sont assez variables de grandeur; les plus petits, destinés aux enfants, mesurent 5 centimètres de diamètre intérieur, un autre a fourni un diamètre de 25 centimètres; il devait être assurément pour le haut du genou, mais leur grandeur moyenne est de 7 à 9 centimètres, qui est la grosseur normale des bras ou des jambes.

En rapportant à la période *Morgienne* la fabrication de ces bracelets, nous restons dans la tradition des faits et d'éléments connus; car en examinant ces objets, on voit qu'il y a loin entre ceux-ci et les bracelets gaulois de bronze ou d'or de l'époque gauloise.

Des bracelets en pierre ont été trouvés sous un tertre funé-



Digitized by Google

raire de Heathwaite, dans le district de Furness, — un autre, dans les mêmes conditions, a été découvert à Wolsonburg (Suisse) ; il mesurait 11 centimètres de diamètre, et le bord extérieur était encore taillé en biseau.

M. Chauvet en a trouvé dans la grotte sépulcrale de la Gélie (Charente); le même archéologue en signale d'autres en schiste trouvés à la grotte de Sartevelle (Gard), avec des haches en diorite, des pointes de flèche, un grattoir magdalénien en silex, des poteries séchées au soleil et faites à la main, sans l'aide du tour.

Un bracelet en schiste a été recueilli dans le chœm recouvert de stalagmites de la caverne de Kent, fouillée et décrite par John Evans ; il en signale cinq autres, dont un en lignite, mélangés à des ossements calcinés de la caverne funéraire de Winterburn-Stoke.

Deux bracelets analogues sont au Musée de Clermont-Ferrand, ils ont été trouvés sur le plateau gaulois de Corent.

Le Musée de Besançon possède un très curieux bracelet en bois et attribué à l'époque gauloise ; il provient de la Croix du Gros-Murger à Saraz (Doubs).

Tout porte à supposer que l'époque à laquelle appartenait cette fabrique de bracelets de pierre était une période relativement calme et tranquille ; de plus, le fait même de l'emploi de ces objets de parure dénote des habitudes d'aisance, de luxe, et un goût particulier de toilette, en même temps qu'un degré de civilisation plus avancé. L'usage de ces bracelets, dont nous trouvons les sources originales, a persisté durant toutes les époques, tant chez les nations civilisées que parmi les peuplades sauvages.

Nous avons vu l'un de ces noyaux de schiste qui avait reçu un polissage sur les arêtes vives de la coupure ; il était percé d'un trou destiné à le suspendre. Était-ce un talisman, une amulette? Les deux peut-être. Le savant archéologue autunois, M. F. Bulliot, possède dans ses collections trois de ces disques percés et polis; ils portent chacun une inscription tracée en graffiti à l'époque romaine :

Digitized by Google

*Ave Deu.*
*Ave Bella.*
*Ave Urinata.*

Bien irrévérencieux était ce graffiti, qui a cependant été porté.

FRANCIS PÉROT.

*M. A. de Bure a bien voulu nous remettre plusieurs types de ces bracelets à tous les états ; il les offre à la Société historique et archéologique de l'Orléanais.*

*Ces objets rendront plus claire notre description, en même temps qu'ils pourront intéresser plus vivement les membres de la Société.*

Les fragments offerts par M. de Bure se composent de :

1° Une plaque entière avec le bracelet découpé, tracé et portant encore le noyau non détaché ;

2° Deux noyaux détachés ;

3° Un noyau empâté dans l'argile ;

4° Deux fragments de bracelets ;

5° Un dessin représentant le fragment de bracelet en schiste poli de la collection F. Pérot.

Digitized by Google

**Notice sur M. Eugène Bimbenet, ancien greffier en chef de la Cour d'appel, membre fondateur et ancien président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais et membre de plusieurs autres Sociétés savantes.**

MESSIEURS,

Il y aura juste dix ans demain (23 janvier 1882) que cette salle, devenue, après une longue attente, le siège de nos réunions, était solennellement inaugurée, sous la présidence de M. le Maire d'Orléans (1), en présence de toutes les notabilités de la ville et du représentant du Comité des travaux historiques, M. Chabouillet.

Le président de la Société archéologique était alors M. Eugène Bimbenet, âgé de quatre-vingt-un ans. Il portait allègrement le poids de ce grand âge ; il était plein de vigueur, d'entrain, on peut même dire de jeunesse, et il le prouva bien par l'excellente allocution dont vous n'avez pas perdu le souvenir.

Depuis que la Révolution avait fermé la bouche aux quatre derniers docteurs régents de notre Université, MM. Chaufton, Salomon de la Saugerie, Robert de Massy et de la Place de Montevray, c'était la première fois sans doute qu'un discours était prononcé sous ces voûtes. Tandis que nos yeux admiraient l'heureuse décoration du charmant édifice qui, si longtemps, avait été livré aux plus vulgaires usages, nos oreilles étaient sous le charme de cette parole un peu voilée, un peu chevrotante, comme l'est habituellement celle des vieillards, mais doucement cadencée, et d'un accent qui empruntait un attrait particulier à l'émotion qu'il ressentait de parler dans cette noble enceinte, où s'étaient fait entendre tant de maîtres illustres par leur savoir, leur haute raison et leur éloquence. La plupart d'entre vous, Messieurs, étaient présents et n'ont

(1) M. Sanglier.

Digitized by Google

pas oublié cette soirée, qui tient une si grande place dans nos annales, puisqu'elle marque une prise de possession si désirée de tous.

J'ai voulu vous la rappeler en commençant la biographie de M. Bimbenet, pour indiquer tout de suite l'événement qui était à ses yeux le suprême honneur de sa longue carrière comme membre de notre Compagnie.

Il y était entré depuis trente-trois ans (sauf une légère interruption de présence), et il lui semblait que jamais il n'avait été plus heureux de lui appartenir, jamais plus fier d'être Orléanais et de pouvoir, comme interprète de la Société, remercier publiquement l'administration de sa ville natale d'avoir largement contribué à sauver de la destruction un monument auquel se rattachent tant de glorieux souvenirs.

M. Bimbenet devait consacrer encore près de dix années au service et à la glorification de son cher Orléans; c'est pour Orléans qu'il travailla jusqu'à son dernier jour. Nous voudrions le montrer Orléanais corps et âme, s'inspirant uniquement, dans sa vie d'infatigable travail, d'un double sentiment : la passion de l'étude et des recherches historiques, et l'amour de la cité où il était né, qu'il n'avait presque jamais quittée, et où il devait mourir entouré du respect, de l'estime et de l'affection de tous.

Et, en effet, Messieurs, nous n'aurons pas à montrer en M. Bimbenet seulement le chercheur, l'érudit et l'écrivain; l'homme privé, le père de famille, l'ami a de quoi nous attirer et nous séduire.

Ne vous attendez pas toutefois à un portrait qui reproduise tous les détails de cette intelligente et aimable physionomie; je n'en pourrai faire qu'une simple esquisse. La figure de M. Bimbenet, — j'entends la figure au moral, — est assez facile à saisir pour l'ensemble; mais les traits en sont assez mobiles et divers pour exiger un pinceau plus habile que le mien.

Le jour où il entra dans sa quatre-vingt-onzième année,

Digitized by Google

cédant aux instances pressantes de son entourage, il consentit à poser devant l'appareil photographique. De là cette fidèle et vivante image où, sous la neige des cheveux blancs et sous les rides profondes du visage, le regard pétille de vie, la bouche sourit, les lèvres s'entr'ouvrent, prêtes à parler.

Voilà bien notre cher et vénéré confrère tel que nous l'avons vu dans la dernière séance où il ait assisté (13 novembre 1890), tel qu'il était la dernière journée de sa vie, quand il passait, comme pour un adieu suprême, dans les rues familières qu'il ne devait pas revoir le lendemain, rendant avec une amicale courtoisie le salut qu'il recevait à chaque pas, éveillant chez tous ceux qui le voyaient l'espoir de rencontrer longtemps encore le bon et sympathique vieillard.

Cette photographie, qui le représente d'une façon si frappante, je voudrais la reproduire par ma plume ; j'essaierai, sans espoir d'y réussir, de mettre dans mon ébauche l'expression, le mouvement, la vie, que lui a donnés la photographie, heureux si je pouvais du moins rendre présent pour quelques instants à vos regards celui dont, par une délicate manifestation de vos regrets, la place est restée vide parmi vous pendant quatre mois (1).

M. Jean-Eugène Bimbenet était né à Orléans le 21 avril 1801 (1er floréal an IX), dans la maison portant alors le n° 4 du cloître Saint-Pierre-Empont, quatrième section de la ville.

Son père, Jean Bimbenet, originaire de Bracieux, dans la Sologne blésoise, où la famille a encore des représentants, était procureur au Châtelet d'Orléans, et, depuis la nouvelle organisation judiciaire, avoué près le tribunal de première instance.

Il avait épousé, en 1793, Mlle Sophie Petit, fille d'un notaire de Meung-sur-Loire. Le mariage religieux fut célébré en cachette, — toute cérémonie du culte étant alors un crime, —

(1) Dans la séance même où se fit la lecture de cette notice, la Société donna pour successeur à M Bimbenet M. Cuissard, sous-bibliothécaire, connu, lui aussi, par d'importants travaux d'histoire orléanaise et plusieurs fois lauréat de notre concours quinquennal.

Digitized by Google

dans une maison sise rue de l'Évêché, devenue rue Jean-Jacques Rousseau, maison habitée depuis par un des plus chers amis de M. Eugène Bimbenet, M. Paul Robert de Massy.

Peu de temps après son mariage, le citoyen Bimbenet, suspect d'incivisme, était arrêté. Voici l'acte d'arrestation copié de la main même de son fils :

« Aujourd'hui 17 floréal, deuxième année de la République française une et indivisible (6 mai 1794), nous, Jean-François Vautard, gendarme national à Orléans, en vertu d'un mandat d'arrêt des citoyens membres composant le Comité de surveillance de la commune d'Orléans séant à la Commune, avons arrêté et conduit en la maison d'arrest dite des Minimes le citoyen Bimbenet, procureur, prévenu d'aristocratie et d'incivisme, ne se servant pas de ses talents et de ses lumières pour propager les principes de notre heureuse Révolution, ce qu'il serait en état de faire s'il en était l'ami. L'avons laissé à la garde du citoyen Choinet, gardien de ladite maison d'arrêt, qui s'en est chargé. »

Il y resta jusqu'au 5 fructidor (22 août). Un arrêté du représentant du peuple, Brival, délégué de la Convention à Orléans, le remit en liberté le même jour que beaucoup de citoyens, parmi lesquels Plasman et Philippon, tous deux instituteurs ou grammairiens, comme on disait alors (1). On le trouve

(1) Moins heureux que M. Jean Bimbenet, un membre d'une autre branche de sa famille ne put échapper à la mort. Barthélemy Bimbenet de La Roche, né en 1772, à Courmenin, près de Romorantin, avait émigré en 1792. Il s'était engagé dans l'armée de Condé. Quelques mois après, renonçant à la vie militaire sous l'inspiration d'une ardente piété, il vint à Orléans dans sa famille. Mais bientôt, forcé de se cacher pour échapper à la délation comme émigré, il trouva un asile chez deux saintes filles, les demoiselles Poulain. Elles avaient déjà recueilli sous leur toit un proscrit de la Terreur, M. l'abbé Ploquin, prêtre de Saint-Sulpice. Sur la dénonciation d'un voisin, leur maison fut investie et fouillée dans la nuit du 12 au 13 septembre 1793. Barthélemy Bimbenet, avec son compagnon et ses hôtesses, fut arrêté, conduit aux Minimes, et, le lendemain, tous furent transférés à Paris, à la Conciergerie. Ils n'en sortirent que pour aller à la guillotine, le 25 février 1794. Le pieux jeune homme avait été dans sa prison un véritable apôtre, ramenant à Dieu bien des âmes qui

Digitized by Google

quelque temps après domicilié rue de la Petite-Horloge, n° 6, maison qui appartient encore à M. Louis Bimbenet-Johanet (rue des Grands-Ciseaux, n° 34).

De l'union de M. Bimbenet et de Mlle Petit naquirent deux fils, Albin et Eugène. Albin, mort en 1867, bien connu dans la ville par la tournure originale de son esprit, la facilité avec laquelle il faisait le vers français et latin, mais surtout par ses connaissances très étendues, ses rares aptitudes pour les langues, — il en connaissait huit, même l'hébreu, — et par ses traductions d'ouvrages étrangers, anglais surtout. Son fils, M. Daniel Bimbenet, de regrettée mémoire, si prématurément enlevé par la mort en 1888, avait hérité des goûts paternels pour la littérature et les langues.

Eugène suivit les cours du collège, en qualité d'externe de la pension de M. Moisard, ancien professeur dans cet établissement, qui habitait alors rue des Petits-Souliers, n° 16. Il fut ensuite élève chez M. Dupuis (cloître Saint-Étienne) (1), père de l'aimable et savant M. François Dupuis, l'un des fondateurs de notre Société, mort en 1863, année particulièrement douloureuse pour nous, qui nous enleva aussi MM. de Vassal et Lemolt-Phalary.

Il finit ses études chez M. Leclerc (rue Neuve), et, reçu bachelier, il alla faire son droit à Paris. C'est en 1827 qu'il passa sa thèse de licence devant un jury qui comptait parmi ses membres MM. Berriat-Saint-Prix et Ducaurroy, noms célèbres alors dans l'École. Cette thèse, dédiée à son père, *Optimo venerando Patri*, traitait, pour le droit romain, de la Dot, pour le droit français, des Contrats aléatoires et des transactions. Déjà, dans cette ébauche, s'annonçait, au dire d'un

montrèrent un grand héroïsme jusque sous le couteau. La vie et la mort de Barthélemy Bimbenet ont été racontées par le comte Anatole de Ségur, dans un petit volume in-16 (Paris, Ambroise Bray), publié en 1864 d'après une brochure du temps intitulée : *Le triomphe de la foi et de la grâce sur les mouvements de la nature, dans les sentiments héroïques d'un jeune militaire pendant sa captivité, après son jugement et jusque sur l'échafaud.*

(1) M. Dupuis fut ensuite secrétaire de l'Académie d'Orléans.

Digitized by Google

juge compétent, la sagacité d'un esprit qui aimera toujours à creuser les questions de droit.

Nous connaissons peu de chose sur son séjour à Paris. On sait seulement que, tout en faisant son stage dans l'étude d'un notaire, M. Lemoine, il prenait goût à des relations dans le monde des lettres et du théâtre. Libéral, comme généralement la jeunesse de cette époque, et regrettant peut-être la chute de l'empereur, dont le génie et les victoires avaient enthousiasmé sa jeune âme, il n'était pas, ce semble, un très chaud partisan de la dynastie restaurée et du roi, dont les *ultra* préparaient, à leur insu, la chute. Il était de ceux qui, volontiers, saisissent l'occasion de donner des leçons au pouvoir. J'ai entendu, de sa bouche, une anecdote qu'il a dite aussi à M. Doinel et que celui-ci raconte dans les lignes émues d'un article publié dans le *Républicain orléanais* sur M. Bimbenet:

Un jour qu'il se promenait avec un ami, M. Riffault, dans le parc de Saint-Cloud, Charles X vint à passer en voiture dans une allée où cheminaient les deux jeunes gens. Tous deux s'arrêtèrent, mais sans un salut, sans un cri, voulant sans doute montrer au monarque comment la jeunesse française devait se tenir devant un tyran. Et le roi, se tournant avec un paternel sourire vers les farouches frondeurs, souleva son chapeau: « Bonjour, Messieurs! » Et eux, alors, comprenant la royale leçon, de se découvrir aussitôt et de crier : « Vive le Roi ! »

En rappelant cet incident de sa jeunesse, M. Bimbenet ajoutait ingénûment : « Était-ce sot et bête ! » — N'est-ce pas là, Messieurs, un trait caractéristique de sa loyale franchise et de sa bonne grâce à confesser une erreur ?

Paris l'aurait volontiers retenu; mais ses parents désiraient qu'il suivit la carrière du notariat à Orléans. Il revint, mais ce fut pour se faire inscrire au barreau. Sa vive intelligence, la finesse et la pénétration de son esprit, la facilité de son élocution, lui eussent sans doute assuré le succès comme avocat ; mais craignant que sa santé, alors très délicate, ne lui permît pas de suffire à la tâche, il se décida à acheter l'étude d'avoué près la Cour dont le titulaire était M. Plasman (1829).

Digitized by Google

A l'époque où il prenait cet office, il était déjà marié. Le 5 février 1828, il avait épousé Mlle Antoinette Dequoy, dont le père avait un commerce important de vins et vinaigre dans la maison du Portereau-Tudelle, occupée aujourd'hui par l'école communale de garçons.

Ce mariage (1), — célébré dans la vieille église de Saint-Marceau, qu'il ne vit pas sans quelque regret remplacée par une autre, — commença pour M. Bimbenet une vie de bonheur domestique qui dura cinquante-sept ans, et qui ne connut d'amertumes que les coups que la mort vint frapper à son foyer. Tous ceux à qui il a été donné de connaître Mme Bimbenet savent tout ce qu'il y avait en elle de qualités supérieures — simplicité gracieuse, enjouement aimable, exquise bonté, dévoûment chaleureux à tous ses devoirs d'épouse et de mère.

La famille de M. Dequoy était nombreuse ; les liens les plus étroits s'établirent entre M. Bimbenet et ses trois beaux-frères, MM. Louis, Henri et Jules Dequoy (2).

(1) L'acte de mariage porte comme témoins du marié : M. Jean-Auguste Lochon, négociant, rue Bannier, 143, et Moutier, procureur du roi ; de la mariée : Étienne-Hippolyte Lochon, négociant aussi, faubourg Bannier, et Auguste Gaullier, maire de Chaumont-sur-Tharonne, tous deux ses oncles. Il est signé Hugues-Palamède d'Alès, adjoint au maire d'Orléans, qui était alors M. de Rocheplatte.

(2) L'aîné des trois frères Dequoy, M. Louis, qui fut percepteur à Orléans, conseiller municipal, mérite surtout un souvenir comme membre de la Commission des Hospices, en même temps que MM. de Morogues, Demadière-Miron, Dehais-Bigot et Tassin de Beaumont. C'est sous l'administration de ces Messieurs que s'élevèrent les nouveaux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, dont l'inauguration, le 20 août 1841, fut rappelée par une médaille. En reconnaissance du concours particulièrement actif que M. Louis Dequoy avait pris à ces travaux, la Commission décida que son buste serait placé dans la salle de ses délibérations. M. Louis Dequoy mourut en 1845 de la fièvre typhoïde, qu'il avait contractée en soignant son fils Camille. — C'est par une petite-fille de M. Louis Dequoy, mariée au général Billot, que M. Bimbenet était devenu grand-oncle du général-sénateur. La mère de Mme Billot avait épousé en secondes noces M. Dufay, sénateur de Loir-et-Cher, qui, par conséquent, est neveu de M Bimbenet.

M. Henri Dequoy, décédé en mai 1888, avait été un des notables négociants d'Orléans, très estimé sur la place par son entendement des affaires,

Digitized by Google

L'avoué, très occupé, partageait son temps entre ses affaires et les sollicitudes du père de famille. Quatre enfants lui étaient nés : un fils, — qui fit ses études au lycée d'Orléans, et qui devait devenir le chef intelligent et actif de la grande maison de commerce fondée par MM. Proust et Bertrand, — et trois filles, dont l'éducation faisait le principal souci des parents, aussi jaloux l'un que l'autre de leur donner, par l'instruction et par la culture des sérieuses qualités du caractère et du cœur, ce qui pouvait manquer du côté de la fortune (1). C'était un intérieur charmant, où l'harmonie des époux en toute chose était complète, où les tendresses du père et de la mère pour leurs enfants n'allaient jamais jusqu'à la faiblesse, où tout décelait la dignité des habitudes, la réserve du langage, le détachement des idées d'intérêt et d'argent. Aussi, en échange de cette vigilance affec-

sa parfaite loyauté, sa belle humeur et sa générosité. Il est le père de Mme Thiercelin, dont la fille a épousé le général Brugère.

M. Jules Dequoy, encore vivant, a été un des plus grands industriels du Nord. Il a fait à Lille, pour ses ouvriers, à peu près ce que M. Bapterosse a fait à Briare. Ses maisons ouvrières reçurent en 1867 la visite de l'Empereur, qui, très touché de cette œuvre philanthropique et des progrès qu'il avait réalisés dans son industrie, lui attacha sur la poitrine la croix de la Légion-d'Honneur au milieu de ses ouvriers et de sa famille, également heureux et fiers de cette distinction si méritée.

Pour achever cette note sur l'honorable famille à laquelle appartenait M. Bimbenet, rappelons qu'une sœur de Mme Bimbenet avait épousé M. Salats, dont le fils, ancien élève du Lycée d'Orléans, est un vaillant officier de marine, actuellement consul de France; enfin qu'une autre demoiselle Dequoy épousa M. Le Gavrian, un des manufacturiers les plus en renom à Lille, dont le fils est député du Nord et un de ceux qui s'occupent avec le plus de compétence des questions sociales.

(1) L'aînée de ses filles devait épouser M. Croizet, contrôleur des contributions directes, qui la laissa veuve (1860) avec une fille devenue, en 1874, Mme Maurice Marcueyz.

La deuxième est Mme Ernest Proust, dont a fille a épousé M. Julien Dumas, fils de l'ancien premier président de la Cour.

La troisième fut mariée à un des industriels les plus réputés de Lille, M. Debloek, à qui rien ne manquait pour faire longtemps le bonheur de sa femme. Enlevée toute jeune encore à sa tendresse (1868), elle lui laissait deux enfants; sa fille a épousé un des fils de M. le conseiller Paulmier. On voit quel rang considérable la famille de M. Bimbenet occupe dans notre ville.

Digitized by Google

tueuse sur tous les détails de l'éducation, ils ont eu, on peut le dire, l'adoration de leurs enfants d'abord, puis de la bru et des gendres qui vinrent accroître successivement cette famille modèle, enfin des petits-enfants et arrière-petits-enfants qui en ont rapidement étendu le cercle béni.

Aussi bon fils qu'il était bon mari et bon père, M. Bimbenet avait pour ses parents la plus tendre vénération. C'était toujours près d'eux, dans leur maison de campagne, aux Marais, près de Meung, qu'il passait les vacances que lui donnait le Palais. Il aimait ce pays, ses vignes, les bords enchanteurs de ses Mauves, les rives verdoyantes de la Loire, et ce fut pour lui un vrai chagrin d'être amené à se défaire de la maison où il avait passé tant d'heureuses journées. Il s'était fait des amis ou des obligés de tous les gens de la Nivelle et de Meung, et, jusqu'à ses derniers jours, ils venaient le voir, lui demander conseil dans leurs embarras et intervention dans leurs affaires ; pour tous son accueil était cordial, pour tous il se dépensait, sans compter sa peine, et, souvent même sa bourse. N'a-t-on pas le droit de dire, sans raconter ici bien des faits dont sa modestie ne parlait jamais, que M. Bimbenet était la bonté même, et que chez lui le cœur surpassait l'intelligence, si affinée qu'elle fût ?

Voilà pourquoi il était si aimé de ceux qui pénétraient dans son intimité. Nommer tous ses amis serait impossible. C'est tout ce qu'Orléans a eu, parmi ses contemporains, d'hommes les plus recommandables par leur haute situation et leur caractère. J'ai déjà nommé M. F. Dupuis, dont la mémoire est encore si vivante dans cette Société qui l'a perdu trop tôt, après tant de de travaux estimés ; M. Rousseau-Dehais, qui a laissé de si honorables souvenirs dans le commerce orléanais et dans l'administration municipale ; MM. Légier et Lafontaine, qui ont si brillamment marqué leurs traces au barreau et à la Cour ; M. Lemolt-Phalary, ce magistrat spirituel et lettré, à l'esprit si original et au cœur si chaud, dont M. Bimbenet a tracé pour notre Société un portrait si délicat et si vrai ; M. Riffault, ancien maire de Blois, dont la famille tient un si haut rang dans

Digitized by Google

notre ville ; M. Ronceray, le type de l'homme d'affaires sagace et pénétrant, et de l'homme d'intérieur généreux et dévoué aux plus belles œuvres de charité, notamment au patronage de la Crèche, dont le comité l'élut son président (1) ; M. Johanet, l'éloquent avocat, dont l'héritage est si dignement soutenu, et dont la petite-fille, par une heureuse conjoncture, porte le nom de Bimbenet ; M. Marcueyz, qui eut la joie de voir son petit-fils entrer, lui aussi, dans la famille de son vieil ami ; enfin, pour ne pas allonger outre mesure cette liste d'Orléanais notables, M. Paul Robert de Massy, dont l'affection lui était si chère, et dont la mort fut un de ses derniers chagrins après tant d'autres.

Je n'oserais compter parmi ses amis d'Orléans Mgr Dupanloup, qui cependant l'honorait d'une affectueuse estime ; bien des lettres écrites de la main du grand évêque en font foi.

Et, en dehors d'Orléans, combien d'hommes éminents lui ont donné le témoignage de leur amitié ou de leur considération ! Le dossier de sa correspondance est plein de lettres venues de l'étranger, et signées de Savigny, Crollalanza, président de l'Académie héraldique italienne et directeur du musée de Pise ; d'autres émanent d'illustrations françaises, MM. Mignet, Troplong, comte Beugnot, Berryer, Henri Martin, Paillard de Villeneuve, directeur de la *Gazette des Tribunaux*, de La Saussaye, Littré, Duruy, Mortimer-Ternaux, Léopold Delisle, Foyatier, Vital-Dubray, etc. Toutes ces lettres étaient provoquées par ses travaux ; c'était la réponse à des renseignements ou à des conseils demandés par lui, ou bien des remerciments faits à la suite de l'envoi de quelqu'une de ses publications.

Nous sommes ainsi amené à laisser de côté un instant l'homme privé pour parler de l'homme d'études et de l'écrivain.

En 1840, après la cession de son office d'avoué, M. Bimbenet

(1) Son petit-fils, le lieutenant d'artillerie Deschamps, est devenu le petit-gendre de M. Bimbenet par son mariage avec une fille de M. Émile Bimbenet.

Digitized by Google

traita de la charge de greffier en chef de la Cour d'appel avec son titulaire, M. Bardou. Il resta vingt-six ans dans cet emploi, qui convenait merveilleusement à ses aptitudes et à son goût pour les vieux papiers, qui se développa largement chez lui dès son début dans la fonction.

Les archives du Palais, malgré quelques essais pour y mettre de l'ordre, étaient encore dans une grande confusion. Grâce au labeur opiniâtre et patient de M. Bimbenet, elles furent totalement inventoriées, classées et annotées, au grand profit des magistrats et des travailleurs, qui trouvèrent désormais, pour se guider dans ce labyrinthe, des dossiers méthodiquement composés, avec un sommaire concis et d'une clarté parfaite. Il consacra plus de cinq années à cette tâche difficile; à plusieurs reprises, il reçut les félicitations des chefs de la Cour; M. le procureur-général Daguenet, dans son discours de rentrée, le 6 novembre 1845, disait :

« Le classement de cette immense collection de pièces, entrepris, dans son origine, par les soins habiles d'un de MM. les conseillers, a été continué par un autre membre de la Cour qui s'y est dévoué avec un zèle et une abnégation qui l'ont suivi dans tout le cours de cette fatigante et longue épreuve. La Cour pensera, sans doute, que M. le greffier en chef a mérité le témoignage public de sa satisfaction. »

En 1859, M. le conseiller Dupuis ayant fait présent à la Cour de documents relatifs à la convocation des États-Généraux de 1789, M. le premier président de Vauzelles remerciait le greffier de les avoir mis en ordre (lettre du 13 avril 1859), et un mois après, M. le procureur-général Savary signalait au garde-des-sceaux le mérite de celui qui avait établi les Archives de la Cour en si parfait état.

M. Bimbenet fit encore pour elle un travail très utile : la table analytique de ses arrêts, et le premier président, M. Dubois d'Angers, le remerciait chaleureusement, le 17 février 1862, d'avoir fourni à la Cour, grâce, écrit-il, à ses soins éclairés et persévérants, le résumé complet de sa jurisprudence.

La notoriété de M. Bimbenet comme greffier en chef s'établit

Digitized by Google

rapidement, même en dehors d'Orléans. On sut partout ce qu'il avait fait à ce titre ; sa compétence et son autorité dans les matières propres à sa charge, et aussi les publications diverses dont nous allons parler tout à l'heure, le mirent en grande estime auprès de ses collègues ; beaucoup s'adressèrent à lui pour des affaires relatives à leur profession, notamment pour la question des tarifs et des traitements dont les greffiers réclamaient le relèvement depuis plus de trente ans. Il était ainsi indiqué au choix du ministre de la justice pour faire partie d'une commission d'études sur les revendications des greffiers à l'effet d'obtenir la révision de leurs tarifs et l'amélioration de leur position. Il fut nommé membre de cette commission par M. Ernoul. Bientôt intervint une solution favorable aux greffiers, et, comme marque de leur reconnaissance pour son habile intervention, ils offrirent à M. Bimbenet une magnifique statue en bronze, la Diane de Gabies, avec cette inscription :

A MONSIEUR EUGÈNE BIMBENET,
TÉMOIGNAGE DE HAUTE ESTIME ET DE PROFONDE
RECONNAISSANCE DE SES COLLÈGUES
LES GREFFIERS EN CHEF DES COURS D'APPEL,
1er AOUT 1873.

De son côté, M. le Préfet du Loiret l'avait nommé, le 17 septembre 1869, membre d'une commission chargée d'étudier, par ordre du Ministre de l'intérieur, les questions relatives au régime de l'imprimerie et de la librairie, et de s'enquérir des modifications qui pourraient être utilement introduites dans la législation et la réglementation de ces industries. On voit par là de quelle considération jouissait M. Bimbenet.

A cette époque, il n'était plus greffier de la Cour ; en 1866, il avait traité de sa charge avec M. Henri Mouroux, dont la mort prématurée a été un deuil pour la Cour, — et dès lors il se donna tout entier à ses travaux de prédilection. Il fut un des premiers pionniers qui défrichèrent et cultivèrent le

Digitized by Google

vaste domaine de l'histoire orléanaise. Avec MM. Desnoyers, Mantellier, Dupuis, de Buzonnière, Mauge du Bois des Entes, de Vassal, de Torquat, Alexandre Jacob, etc., il eut l'honneur d'être un des membres fondateurs de la Société archéologique, et sa collaboration y fut active et féconde. Son nom revient presque à chaque page de nos Bulletins et de nos Mémoires. Il a été membre d'une foule de commissions, et, plusieurs fois, un des délégués de la Compagnie au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne. Rappelons-nous notamment celui de 1864, où M. Mantellier lut un fragment de son Mémoire sur les *Marchands fréquentant la Loire*, et M. Bimbenet sa notice sur l'*Origine de la Bibliothèque d'Orléans et Guillaume Prousteau*, laquelle fut imprimée dans le Bulletin du Comité historique; celui de 1867, où, après M. Boucher de Molandon, qui lut son mémoire fort applaudi sur l'inscription de Mesves, il communiqua son *Essai sur le régime municipal dans la Celtique, et particulièrement dans la ville d'Orléans jusqu'à l'établissement des communes;* il excita dans l'auditoire un très vif intérêt, et soutint avec une grande fermeté d'argumentation sa thèse, c'est-à-dire la disparition complète du régime municipal, contre le vénérable et savant M. Amédée Thierry, président de la section d'histoire, et M. Taillard, président de chambre honoraire à la cour de Douai.

En décembre 1866, la Société archéologique élut M. Bimbenet comme secrétaire, fonction laborieuse et toujours délicate qu'il remplit avec le zèle qui était dans ses habitudes, et qu'il dut résigner (15 mars 1868) sous l'empire des cruelles préoccupations du père qui allait être, quelques mois après, frappé dans une de ses plus chères affections : sa fille, M^me^ Deblock, mourut à Cannes le 5 décembre 1868.

Il fut nommé vice-président en décembre 1876 (1), Président en 1879, et réélu les deux années suivantes.

(1) Un instant il s'était séparé de la Société (14 avril 1871) par une démission heureusement reprise, après un vote unanime, sur la présentation de MM. Boucher de Molandon, Desnoyers, Petau, de la Rocheterie, Imbault et Basseville (12 mai 1876).

Digitized by Google

Parmi les Commissions dont il fit partie pour la solution des questions d'une importance capitale, je me borne à noter celle qui fut chargée, dès 1849, de visiter la salle des Thèses et de donner son avis sur son appropriation à un musée départemental d'archéologie. Je rappelle ce fait pour montrer que, dès son début, la Société avait à cœur la conservation d'un édifice qu'elle ne devait réussir à conquérir que trente ans après.

Dans la séance du 22 décembre 1854, à la suite d'une visite faite par MM. de Vassal, Desnoyers, de Torquat, Pillon et Jacob dans l'église de Cléry, pour déterminer l'emplacement des sépultures des princes d'Orléans-Longueville, qu'on savait y avoir été inhumés, M. Bimbenet fut le premier à proposer de mettre une inscription indicatrice dans la chapelle Saint-Jean; c'est là qu'avaient été trouvés les corps de Dunois, de François Ier de Longueville son fils, et de la femme de ce prince, Agnès de Savoie. — On sait avec quel bonheur ces découvertes furent complétées les 7 et 8 juin 1887, et quel curieux et savant travail elles nous ont valu de la plume de M. Louis Jarry (t. XXII de nos *Mémoires*, 1889).

Je ne puis mentionner ici toutes les communications que M. Bimbenet fit dans nos séances ; les principales trouveront leur place plus loin. Je signalerai seulement les faits essentiels où son action fut marquée pendant sa présidence de trois années. Nommé le 14 juin 1878, membre, avec MM. Desnoyers, Boucher de Molandon, Giraud, Imbault et Basseville, de la commission chargée de suivre le projet d'acquisition de la salle des Thèses, il prit, comme président, une part active aux longues et délicates négociations qui nous ont mis en possession de ce siège de nos réunions, que nous envient bien des Sociétés.

Nous ne pouvons oublier non plus ses efforts près de l'administration municipale pour qu'elle fît l'acquisition de la maison d'Agnès Sorel (1) et qu'elle prît les mesures nécessaires à l'effet de conserver au moins la façade des maisons condamnées à la démolition par le plan des marchés neufs. (Voir sa lettre

(1) Cette maison fut en effet acquise en 1881, au prix de 51,200 fr.



Digitized by Google

au *Bulletin*, séance du 4 mai 1886, t. VII, p. 236.) Et, lorsque le vœu dont il était l'interprète eut été réalisé dans la mesure du possible, lorsque la chapelle Saint-Jacques eut été transportée dans le square de l'Hôtel-de-Ville, il voulut perpétuer les souvenirs qui se rattachent à ce gracieux monument par une inscription que l'administration municipale a fait graver sur une plaque de marbre blanc appliquée à la façade.

C'est lui enfin qui présidait, aux côtés de M. Egger (8 mai 1880), la solennité du troisième Concours quinquennal où, dans une allocution pleine de charme, il énumère les services rendus par notre compagnie, grâce à l'impulsion vigoureuse qu'elle a donnée dans l'Orléanais aux études d'archéologie et d'histoire, rappelle l'utile protection dont elle a entouré les monuments remarquables de notre province, et rend un hommage touchant aux trois collègues qui ont acquis le plus de droits à notre gratitude, MM. Mantellier, Desnoyers et Boucher de Molandon.

Un an juste après cette cérémonie, la mort nous enlevait M. Gabriel Petau; son vieil ami ne prévoyait pas alors qu'il dût si tôt avoir un nom de plus à ajouter à la liste de nos bienfaiteurs (1); il a consacré à sa mémoire des pages émues où son cœur tenait la plume et lui a dicté une appréciation pleine de tact et de justesse (2).

C'est dans le cours de sa présidence que lui arriva (14 juillet 1880) la distinction depuis longtemps demandée pour lui, si bien méritée par tant de services et de travaux, et qui fut accueillie dans la Société et dans la ville par d'unanimes applaudissements. — Le nouveau chevalier de la Légion-d'Honneur était Officier d'Académie depuis trois ans (24 septembre 1877).

Depuis longtemps plusieurs Sociétés savantes se l'étaient affilié. Dès 1846 (31 décembre), il avait été élu correspondant de la Société des Antiquaires de Picardie, à la suite d'un mémoire sur la nation picarde à l'Université d'Orléans; puis il reçut

(1) On sait que M. Petau a légué 5,000 fr. à la Société; déjà, en novembre 1880, elle avait reçu 2,000 fr. par testament de Mlle Danger.

(2) Voir *Bulletin* du troisième trimestre 1881, t. VII, p. 372.

Digitized by Google

successivement le diplôme d'associé de quatre Sociétés italiennes, savoir :

1° L'Académie pontificale des Rinvigoriti de Cento, 18 août 1857 ;

2° L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Terni (l'ancienne Interamna), 15 décembre 1859 ; dans le diplôme se lit cette formule élogieuse, mais d'ailleurs commune à tous les admis : « *Tu qui adeo scientia et virtute polles ut præstantissimus præ ceteros jure meritoque habearis.* »

3° La Société géorgique de Treja, 4 juillet 1868.

4° L'Académie héraldique généalogique italienne dont le siège est à Pise et dont le président était alors le commandeur G. de Crollalanza, directeur du musée de Pise, 20 décembre 1874.

Avec ce dernier, M. Bimbenet entretint une correspondance qui prouve quel cas faisait de lui l'érudit italien. Notons, pour être complet sur ses relations avec l'Italie, qu'il avait reçu, avec une médaille de mérite (28 mars 1881), le titre de correspondant de la *Revue universelle des sciences, lettres et arts* de Voltri (1).

Comment s'expliquent ces distinctions et ces honneurs ? Il est temps d'en venir enfin à l'examen des travaux de M. Bimbenet.

Ses publications, dont la liste complète comprendrait plus de soixante-dix numéros, peuvent se diviser en quatre catégories :

I. — Les ouvrages formant des volumes ; il y en a trois :

*La fuite de Louis XVI*, 1 volume in-8° ;

*L'Histoire de l'Université de lois d'Orléans*, 1853, 1 volume in-8° ;

*L'histoire de la ville d'Orléans*, 1881-1888, 5 volumes in-8°.

II. — Les articles publiés dans le *Conteur orléanais* et la

(1) Cento, petite ville de 5,000 habitants, entre Bologne et Ferrare. Rinvigoriti, les reconfortés, les ragaillardis. Beaucoup de sociétés italiennes ont des appellations bizarres. Elles sont en très grand nombre, et quelques-unes siègent dans des villes de très mince importance. — Terni, dans l'Ombrie. — Treja, dans la Marche d'Ancone. — Voltri, dans le golfe de Gênes.

Digitized by Google

*Revue orléanaise;* ce sont les premiers essais de l'auteur comme historien ; puis ceux qu'il a donnés à diverses Revues et collections de Paris.

III. — Les mémoires et études insérés dans les recueils de la Société des sciences, arts et belles-lettres et de la Société archéologique.

IV. — Les manuscrits déposés par lui à la Bibliothèque publique d'Orléans.

Mais cette division ne caractérise pas le genre des multiples études auxquelles notre confrère consacra son activité laborieuse.

En voici une autre qui montre combien elles ont été variées et diverses.

I. — Son sujet de prédilection, celui auquel il a travaillé le plus constamment avec une sorte d'amour filial, c'est, nous l'avons déjà dit, Orléans, l'histoire de ses institutions, de ses monuments, de sa Bibliothèque, de la grande École qui a fait la principale gloire de son passé scientifique, l'Université.

De là une première série : Les œuvres qui ont pour objet Orléans, depuis son premier article dans le *Conteur* (*Une visite aux archives*, 1845), jusqu'au dernier volume de son *Histoire d'Orléans,* paru en 1888. Il y a, dans cette série, quarante ouvrages, brochures ou manuscrits, qui forment les trois quarts au moins de ses écrits ; tous s'inspirent du sentiment orléanais, du désir de porter la lumière sur quelque point des annales de sa ville natale.

II. — Une deuxième série comprend les articles de jurisprudence dus à son savoir de légiste ; la plupart ont paru dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, dans la *Revue historique du droit français et étranger*, dans la *Gazette des tribunaux.*

III. — A une troisième série appartiennent quelques articles de critique et de littérature.

IV. — A une quatrième, les notices nécrologiques consacrées à des membres de nos deux Sociétés, dont il était l'ami et le collègue.

Digitized by Google

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, un exposé complet de ces productions si nombreuses. La tâche serait au-dessus de mes forces; elle eût, d'ailleurs, exigé un long et minutieux examen qui eût ajourné encore la lecture de cette notice, déjà bien tardive, à mon gré. Je me bornerai à jeter un coup d'œil rapide sur ses principaux ouvrages, en essayant d'en caractériser la portée et la valeur. Vous ne trouverez pas, j'espère, que je m'écarte du respect qui est dû à la mémoire de notre vénéré confrère si je mêle quelques critiques à mes sincères éloges.

Avant d'aborder la plus considérable catégorie de ses écrits, ceux qui ont spécialement pour objet l'histoire orléanaise, quelques mots sur le premier de ses livres, lequel s'y rattache, d'ailleurs, puisqu'il rappelle un tribunal temporaire dont Orléans fut le siège, et qu'il en a puisé les matériaux au greffe de la cour d'Orléans.

Ce livre a pour titre : *Relation fidèle de la fuite du roi et de sa famille à Varennes*, d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la haute cour nationale établie à Orléans. Paris, Dentu, 1844, un volume in-8°.

Une deuxième édition parut en 1868 sous le titre plus court de *Fuite de Louis XVI à Varennes*, chez Didier et Cie, celle-ci augmentée de plusieurs pièces justificatives inédites.

C'est un décret de l'Assemblée constituante (15 mai 1791) qui institua une Cour nationale pour juger les crimes contre la sûreté générale de l'État; c'est à elle que fut envoyé le décret d'accusation, rendu le 16 juillet 1791, contre M. de Bouillé et ses complices dans la fuite du roi (1). L'accusateur public fut

(1) Les accusés étaient (voir page xv de l'introduction) « MM. Heyman, de Kinglin, d'Offise, maréchaux de camp; Desoteux, adjudant-général; Goguelat, aide de camp de M. de Bouillé; de Bouillé fils, major des hussards; de Choiseul-Stainville, colonel du 1er régiment de dragons; de Mandel, lieutenant-colonel du ci-devant régiment royal allemand; de Fersen, ci-devant colonel propriétaire du régiment royal suédois; les sieurs Valory, Maldent et de Moustier, ci-devant gardes du corps, tous fauteurs, complices et adhérents de l'enlèvement du Roi et de sa famille. »

Digitized by Google

M. Paul-Hector Sezeur, de Boiscommun, ancien procureur près le bailliage de cette ville, plus tard baron de l'Empire et procureur général près la cour d'Orléans. Le procureur du roi était M. Tassin de Villepion.

Le livre se compose, outre un avant-propos de XXVII pages, de deux parties. La première est le récit détaillé de l'événement, en trois chapitres, depuis les premiers préparatifs du départ jusqu'au retour à Paris de la famille royale (25 juin), sous la surveillance des trois députés Barnave, Latour-Maubourg et Pétion. Les deux chapitres suivants racontent la fuite de Monsieur, frère du roi, celle de M. de Bouillé, ses efforts pour tenter une campagne sur Paris, et la lettre qu'il adressa à l'Assemblée pour assumer toute la responsabilité de la conspiration.

Ce récit de 276 pages, constamment appuyé sur les pièces authentiques que l'auteur avait sous la main au Palais, est clair, coloré, d'une allure assez vive, d'un style simple, et, par endroits, d'un accent ému qui trahit une profonde sympathie pour le malheur de la royale famille et une légitime sévérité pour les fautes commises par l'impéritie, la tiédeur et la négligence de quelques-unes des personnes de l'entourage de Louis XVI. Grâce à l'arrangement habile des documents dont il se sert, on suit le drame, dans toutes ses péripéties, à travers les témoignages du dévoûment courageux des uns et de la faiblesse imprévoyante des autres, les alternatives d'espérance et d'angoisse qui remplirent cette nuit fatale du 20 juin et les journées du retour; l'auteur apprécie avec une grande justesse l'esprit général de Paris et de la province.

Dans la deuxième partie (255 pages), il a reproduit des pièces d'une importance capitale, et d'abord le long rapport des deux juges du tribunal du Ier arrondissement de Paris commis à l'instruction (1), puis un grand nombre de lettres adressées au comte de Fersen, dont le dévoûment à la reine fut l'objet d'im-

(1) MM. Martin Carouge, juge, et Laurent-Jean Babille, juge suppléant, assistés de deux notables adjoints, Pierre Desauges et André Bolloginel.

Digitized by Google

putations calomnieuses que l'auteur a chaudement réfutées; — à la suite, des correspondances chiffrées, des ordres adressés par Bouillé aux corps de dragons et hussards dont il avait le commandement, pour les échelonner de Sainte-Menehould à Montmédy; la lettre du capitaine de dragons d'Andoins, arrêté par le peuple à Sainte-Menehould après le passage du roi; celle des trois députés Barnave, Petion et Latour-Maubourg, annonçant de La Ferté-sous-Jouarre à l'Assemblée l'arrestation du roi; les procès-verbaux dressés par les officiers municipaux de communes voisines de Varennes; ceux émanant de la municipalité de Varennes; l'interrogatoire auquel furent soumis le roi et la reine aussitôt après leur rentrée à Paris, pièce signée de Tronchet et des deux autres commissaires nommés avec lui à cet effet par l'Assemblée; enfin plusieurs *fac-simile* d'un prix inestimable, entre autres le passeport délivré à Mme de Tourzel sous le nom de baronne de Korff.

Il est regrettable qu'une nomenclature de toutes ces pièces, au nombre de quatre-vingt-quatre, n'ait pas fait l'objet d'une table spéciale qui aiderait à les retrouver facilement.

Un autre de nos collègues a raconté, dans son beau livre de *Marie-Antoinette*, couronné par l'Académie française, ce dramatique épisode de la Révolution; il y a mis la verve, le coloris, la chaleur de sa plume alerte et facile; lui aussi a eu à sa disposition beaucoup de documents qu'il a ordonnés avec un art supérieur, mais il n'a pas manqué de rendre hommage à celui qui l'a précédé en le citant souvent dans ses notes (1).

En résumé, l'ouvrage de M. Bimbenet est peut-être celui qui lui fait le plus d'honneur par le mérite de la composition et du style.

C'est ainsi que, dès 1844, — il y a près de cinquante ans, — il inaugurait avec éclat la série des publications historiques dont il tirait les éléments dans le riche trésor confié à sa garde.

(1) M. Maxime de La Rocheterie, *Histoire de Marie-Antoinette*, librairie académique Perrin, 2 vol. in-8°, 1890.

Digitized by Google

De ces précieuses archives il a fait l'énumération sommaire dans une curieuse lettre que j'ai sous les yeux. Combien de pièces encore auraient mérité d'être publiées ! Ainsi le dossier d'une procédure entamée contre Marat, en vertu d'un décret du 3 mai 1792 qui l'accusait d'avoir abusé de la liberté de la presse. Dans ce dossier se trouvaient l'original de l'acte d'accusation dressé le 21 mai, un grand nombre de numéros incriminés de l'*Ami du peuple*, et, parmi eux, une épreuve corrigée de la main même de Marat. Cette affaire n'eut pas de suite. La cour nationale fut supprimée le 27 septembre 1792. Son histoire forme un des trois manuscrits déposés par M. Bimbenet à la Bibliothèque publique (182 pages, coté M, 478 *bis*).

Il y a mis aussi, quelques mois avant de mourir, la très curieuse correspondance, tout entière copiée de sa main, du ministre des affaires étrangères, Antoine de Lessart, avec les ambassadeurs du gouvernement français près les cours d'Allemagne (1).

Tous les papiers relatifs à cette affaire, et généralement aux procès politiques de cette époque, furent réclamés par le ministre des affaires étrangères, M. Guizot, et transportés à Paris, malgré les efforts du greffier en chef et de la Cour pour les garder dans ses archives. C'est de là que M. Georges Pallain a pris, si je ne me trompe, pour son bel ouvrage sur Talleyrand, une partie de la correspondance de ce diplomate, alors accrédité à Londres. L'auteur entra à ce sujet en relation avec M. Bimbenet et lui fit hommage de son livre.

(1) C'étaient MM. de Talleyrand à Londres, de Ségur à Berlin, de Custines à Brunswick, de Noailles à Vienne, de Semonville à Gênes. On sait que de Lessart, accusé de trahison par Brissot, fut, par décret du 10 mars 1792, traduit devant la haute cour d'Orléans, enfermé aux Minimes, et du nombre des cinquante-trois prisonniers qui, par ordre de Danton, devaient être transférés à Saumur, et que Fournier, l'Américain, conduisit traitreusement à Versailles, où la plupart, parmi lesquels de Lessart, furent égorgés le 9 septembre 1792.

Digitized by Google

I. — ŒUVRES QUI ONT POUR OBJET ORLÉANS OU L'ORLÉANAIS.

A partir de 1844, date de ce premier ouvrage, chaque année voit éclore quelque nouvelle publication de M. Bimbenet sur Orléans et l'Orléanais. C'est lui qui, avec M. Dupuis, fut le principal fondateur du *Conteur orléanais*, puis de la *Revue orléanaise*, 1846, dont l'existence fut malheureusement trop courte, malgré le talent de ses deux rédacteurs, auxquels s'associèrent MM. de Torquat, de Vassal, Zanole, Édouard Fournier, Constant Leber, Vergnaud-Romagnesi, Paul Huot, Lorrin de Chaffin, Auguste de Saint-Hilaire, Emile Vanderburck, Quinton, Éloi Johanneau, M. et Mme Lesguillon, etc. C'était une tentative de décentralisation contre le monopole des éditeurs de Paris. La *Revue orléanaise*, exclusivement ouverte à des littérateurs du pays, devait embrasser, dit son prospectus, l'histoire, l'archéologie, la numismatique, la légende, la biographie, etc. Dans son programme très large, le Comité de rédaction développait ses vues sur chacune de ces matières. Il y avait alors, d'un bout de la France à l'autre, un mouvement intellectuel auquel ne pouvait pas rester indifférent le département du Loiret, si riche en souvenirs de l'ancienne province de l'Orléanais. Ces deux recueils contiennent des travaux d'un vrai mérite. M. Bimbenet en fut un des collaborateurs les plus actifs. C'est dans le *Conteur* que parurent quatre articles très remarqués alors, intitulés : *Une visite aux archives ;* puis dans la *Revue : La Généralité d'Orléans, Jacques Alleaume et Marie Villabon*, anecdote orléanaise tirée des archives du greffe criminel de la prévôté d'Orléans de l'année 1670 ; *La seigneurie, le monastère et l'école de Pontlevoy ; Les inondations de la Loire*, et enfin un *Essai sur l'Université d'Orléans.*

Voilà les premières assises de l'édifice qu'il allait élever à l'histoire de notre grande École de droit.

L'*Histoire de l'Université* fut publiée en 1853, avec une

Digitized by Google

dédicace à M. Troplong, premier président de la Cour de cassation, membre de l'Institut.

L'auteur avait été admis à l'honneur de lire à l'Académie des sciences morales et politiques plusieurs fragments de ce travail. MM. Troplong et Mignet l'avaient chaudement encouragé à le publier. Un compte-rendu de ces lectures fut fait dans la *Revue des économistes* par les soins de MM. Mignet et Vergé. Certains passages soulevèrent une vive discussion entre deux des plus savants légistes de l'Académie, MM. Giraud et Portalis, au sujet des jurisconsultes Domat et Pothier.

L'illustre auteur de l'*Histoire du droit romain au moyen âge*, M. de Savigny, donna à l'œuvre de M. Bimbenet des marques précieuses de sa haute estime. — Tout cela témoigne de l'intérêt que présentait cette étude. C'était, en effet, une des premières publiées sur ces grandes institutions du moyen âge, dont les érudits ont fait depuis le sujet de travaux imposants. M. Bimbenet eut la bonne fortune de trouver et d'apprécier à leur valeur les matériaux enfouis dans la poussière de nos archives, à savoir les Registres des écoliers de la nation germanique et de la nation picarde, et les nombreux dossiers de procédures accompagnés d'arrêts judiciaires et réglementaires, etc.

Jusqu'à lui, tout ce qu'on savait de notre Université de lois tenait dans quelques pages de Symphorien Guyon et de François Le Maire, pages indigestes et confuses que Du Boulay, Polluche, Luchet, s'étaient à peu près bornés à copier, et où M. de Savigny lui-même avait puisé le peu de renseignements qu'il a fournis sur notre École de droit. M. Bimbenet ne dédaigna pas d'emprunter beaucoup à ses devanciers; mais son mérite, c'est d'avoir cherché ailleurs et tiré des matériaux que lui fournissaient les archives un ensemble ordonné, où l'interprétation des textes est généralement juste et la discussion solide, où les vues profondes et ingénieuses abondent. Sans doute, il y a çà et là des conjectures hardies, des étymologies téméraires, des digressions un peu prolixes et d'une vérité discutable, — par exemple tout ce qui concerne, à propos des associations d'écoliers, la ligue hanséatique et la *ghilde* (cha-

Digitized by Google

pitre III). Mais chacun des onze chapitres de son livre encadre quelque fraction attachante du tableau qu'il a voulu composer, ainsi : l'institution de la messagerie et des bedelleries ; un concours au XVII^e siècle ; certaines coutumes singulières, comme le paiement par la ville de Beaugency à la nation picarde, de la maille d'or de Florence, comme le *ban* des docteurs, etc. La vie intime des écoliers se déroule sous nos yeux, avec cette indépendance turbulente qui caractérise la jeunesse à la fois studieuse et dissipée des Universités d'autrefois, nous pourrions dire des grandes Écoles d'aujourd'hui.

Après nous avoir fait connaître quels étaient l'enseignement, les habitudes, le costume des docteurs régents, les grades divers conférés dans cette Salle des Thèses, dont il esquisse la description, l'auteur énumère les maîtres et les écoliers qui l'ont illustrée, et termine par quelques pages très nourries de faits sur la gloire, la décadence et la fin de ce brillant foyer de lumières, dont l'éclat resplendit encore sur notre ville et que les autorités locales ont, à plusieurs reprises, tenté vainement de rallumer, en sollicitant le rétablissement d'une École de droit.

M. Bimbenet a-t-il épuisé la matière, et, malgré le très vif intérêt de son ouvrage, l'histoire de notre Université est-elle définitive? L'auteur lui-même ne le pensait pas ; de là, outre bien des notes qu'il laisse en manuscrit, un grand nombre de mémoires :

*La Nation de Picardie et de Champagne* (1) ;

*Restitution de la librairie de l'Université ou Salle des Thèses* (2) ;

*Les maîtres grammairiens tenant tutelle, les docteurs en médecine, écoliers et suppôts de l'Université* (1876) (3) ;

*Chronique historique extraite des Registres des écoliers allemands* (4) ;

(1) *Mémoires de la Société archéologique*, t. XX, p. 327.
(2) *Ibid.*, t. XX, p. 243.
(3) *Mémoires de la Société des sciences*, t. XIX, p. 141.
(4) *Ibid*, t. XVI, p. 185. (Un extrait de ces registres a été donné en manuscrit à la Bibliothèque, M 477.) 2 vol.

Digitized by Google

*La bataille de Saint-Quentin, racontée par un écolier allemand* (1) ;

*La fuite de l'Université à Nevers et son retour* (2).

Tous ces fragments, s'ils étaient fondus et reliés l'un à l'autre, constitueraient un ouvrage plus complet et d'une ordonnance plus méthodique que son *Histoire de l'Université*. Beaucoup de documents ont, d'ailleurs, été publiés depuis sur les Universités, notamment ceux que vient de réunir M. Marcel Fournier, professeur agrégé à la Faculté de droit de Caen (3) ; le livre magistral de M. Jourdain sur l'*Histoire de l'Université de Paris*, modèle d'exposition et de discussion des textes, et, parmi nous, les deux savants mémoires de M. Loiseleur : *Les privilèges de l'Université de lois d'Orléans* (4), et *L'Université d'Orléans pendant sa période de décadence* (5). Mais, à prendre son livre tel qu'il est, on doit reconnaître que M. Bimbenet, en réunissant avec son infatigable ténacité, et en éclairant avec la pénétrante sagacité de son esprit fureteur les éléments épars de son étude, a fait une œuvre de véritable érudition, qui honore sa ville natale et marque sa place parmi les hommes d'intelligent labeur qui ont droit à la reconnaissance de leurs concitoyens.

M. Bimbenet avait adressé un exemplaire de son livre au garde des sceaux, ministre de la justice. Voici en quels termes M. Delangle le remercie, le 14 décembre 1861 :

« J'ai accueilli avec beaucoup de plaisir cet intéressant travail. Je vous félicite d'avoir fait revivre, avec un soin pieux et avec autant de bonheur que d'érudition et de talent, une des gloires de votre ville, cette féconde institution de l'Université de lois qui, après avoir brillé plusieurs siècles, s'est éteinte en léguant à la France le nom et les ouvrages de Pothier. Je vous

(1) *Mémoires de la Société des sciences*, t. XVI, p. 129.

(2) *Ibid.*, t. XIX, p. 5.

(3) *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*. 2 vol. in-4°.

(4) Tome XXII de la Société archéologique.

(5) Tome XXV de la Société des sciences.

Digitized by Google

remercie sincèrement d'avoir mis sous mes yeux un livre que j'ai trouvé plein de solides recherches et d'utiles souvenirs. »

Nous pouvons nous associer à ce jugement émanant d'une si haute autorité.

Nous voici arrivé au troisième et au plus étendu des ouvrages de M. Bimbenet, son *Histoire de la ville d'Orléans*, 5 vol. in-8.

Quatre années lui suffirent (1884-1888) pour composer et éditer une œuvre aussi considérable! Cette rapidité s'explique par l'immense quantité de faits relatifs à l'histoire locale emmagasinés dans sa merveilleuse mémoire, et par les publications déjà faites par lui depuis plus de quarante années. Parmi celles qui ont été comme le préambule de son *Histoire d'Orléans*, il faut signaler surtout ses *Recherches sur l'administration de la justice dans la ville*. Aussi bien, avant d'entamer l'examen de son livre même, nous croyons devoir analyser les diverses études parues sous ce titre aux tomes IV, V, VI et IX de nos Mémoires.

Il y avait quatorze juridictions différentes dans la ville et ses faubourgs; quinze avec la justice municipale, seize avec la justice royale, c'est-à-dire le présidial ou bailliage et la prévôté jusqu'à la suppression de celle-ci en 1739. Ces quatorze juridictions étaient ecclésiastiques; évêque, chapitres, prieurs, avaient des domaines et des droits plus ou moins larges, compliqués et bizarres. M. Bimbenet avait entrepris de nous guider dans ce labyrinthe.

C'est par la *Justice du Chapitre et de l'église collégiale de Saint-Pierre-Empont* qu'il commença cette série de monographies judiciaires. Dès cette première notice, on voit la méthode à laquelle l'auteur resta fidèle. Il donne toujours la délimitation et la description du quartier sur lequel s'exerçait la justice, puis l'exposé des droits temporels qui s'y rattachent; ainsi, pour Saint-Pierre-Empont, la redevance de la *livre de poivre* qui fut payée au chapitre jusqu'au XVIII^e siècle, ainsi encore

Digitized by Google

celle du bélier ou mouton aux cornes dorées, due par le détenteur d'un domaine appelé Bapaulme, situé à Ouvrouer-les-Champs, lequel était obligé de conduire l'animal au doyen, sur le cloître, devant l'orme planté au milieu, la veille de l'Ascension. L'auteur explique longuement l'origine de ce droit singulier.

Dans sa *Justice de Saint-Pierre-le-Puellier*, il donne des détails précieux sur ce quartier où s'enchevêtraient des rues étroites, courtes et sombres, avec les appellations originales des maisons, qui ne portaient pas encore de numéros, et, chemin faisant, il rapporte les conflits fréquents qui s'élevaient entre le bailliage et la prévôté pour la solution de certains litiges.

La *Justice de Saint-Aignan* lui fournit l'occasion d'une longue dissertation sur le droit exercé par les évêques d'Orléans, depuis saint Aignan, de délivrer les prisonniers le jour de leur entrée, — sur les luttes entre l'évêque et le chapitre, qui prétendait ne relever que du pape, qui refusait d'assister en corps aux obsèques des prélats, de subir la visite ou inspection de l'évêque ou de son délégué, qui soutenait avec acharnement le droit exclusif d'administrer les membres du chapitre et de les inhumer dans l'enceinte du cloître. La plupart de ces affaires épuisaient toutes les juridictions et allaient quelquefois par appel jusqu'au roi.

La deuxième partie de cet important mémoire de 80 pages nous fait connaître toutes les possessions dépendant du chapitre, les revenus et droits fiscaux de ces nombreux domaines, les attributions de ses officiers de justice, — procureur fiscal, baillis, prévôts, — ses privilèges honorifiques ou utiles; nous assistons aux derniers jours de son existence jusqu'au décret du 16 novembre 1790, qui supprima les Chapitres, et à la délibération des chanoines exprimant avec une noble émotion leur douleur de quitter cette église consacrée au grand patron du diocèse et où ils priaient avec ferveur « pour les bienfaiteurs de l'église, pour les fidèles et pour la Patrie ». Cette notice est certainement une des meilleures que M. Bimbenet ait écrites sur les Justices.

Digitized by Google

Le tome V de nos *Mémoires* contient deux Justices, celle de *Notre-Dame-des-Forges*, ou des *Ormes-Saint-Victor*, et celle de *Saint-Euverte*.

Dans la première, après avoir indiqué ses sources, l'auteur étudie l'origine du vocable *des Forges*, puis celui de Saint-Victor, nom que prit la petite église quand, à la suite du siège de 1429, elle fut relevée de ses ruines. Il trace ensuite, suivant son habitude constante, la circonscription de la paroisse, et donne de très intéressantes notions sur l'état social et religieux des humbles habitants de ce quartier, livrés généralement à l'industrie du fer.

Moins heureux que pour Saint-Aignan, sur lequel les documents abondent, il n'a pour guide dans *Saint-Euverte* qu'un *Mémoire* inédit du chanoine Hubert, et une notice publiée en 1855 par les Pères de la Miséricorde, alors propriétaires des bâtiments. A quelle époque le chapitre fut-il mis en possession des territoires où s'exerçait sa juridiction? Une très importante charte de donation émane-t-elle de Charlemagne ou de Charles le Chauve? L'auteur discute amplement cette question sans arriver à la certitude. Puis il énumère tous les domaines possédés par le chapitre dans les paroisses de Sennely, Artenay, Boulay, Mareau, etc. On voit combien d'indications utiles sont fournies dans toutes ces notices. Celle de Saint-Euverte est toutefois une des moins explicites (18 pages).

Bien plus étendue est celle de l'*Évêché* (109 pages). M. Bimbenet s'attache d'abord à démêler, d'après Montesquieu, Pardessus, La Ferrière, etc., l'origine de la juridiction épisc.pale dans la Gaule. Puis, à propos de la tour de la Fauconnerie, viennent une copieuse dissertation sur la chasse chez les Romains et au moyen âge, — ce qui peut paraître un hors-d'œuvre, — et l'explication, un peu prolixe peut-être, des privilèges plus ou moins singuliers dont jouissaient les évêques d'Orléans : ainsi la redevance des gouttières de cire, le droit exercé, de 1356 à 1758, jusqu'à Mgr Sextius Jarente de La Bruyère, d'être portés à leur première entrée dans la ville par les quatre barons d'Yèvre-le-Châtel, de Sully, de Cheray-les-Meung, et d'As-

Digitized by Google

chères et Rougemont. Il termine en délimitant le territoire soumis à la justice épiscopale dans la ville, la banlieue et diverses parties du diocèse. Nos vieux quartiers avec leurs dénominations, abandonnées, la plupart, depuis les cinquante dernières années, ressuscitent en quelque sorte sous sa plume.

La justice du *Chapitre de Sainte-Croix* (1) nous montre dans le détail les redevances reçues ou dues par lui : d'une part, le *coulon* ou pigeon blanc, offert à Messieurs du chapitre le jour de la Pentecôte ; la lamproie servie au prêtre figurant Jésus-Christ à la procession qui se faisait à la Croix-Buisée, le jour de Pâques fleuries ; le *past* ou repas servi la veille de l'Invention de la Sainte-Croix à la basse cléricature et aux marguilliers ; d'autre part, les *raquettes* et esteufs (balles) offertes à l'évêque par un chanoine au nom du chapitre, le jour de Pâques, où, toujours, après le sermon, le prélat se rendait à son Jeu de Paume pour recevoir cet hommage.

Le tableau des dépendances du Chapitre dans la ville et en dehors est un des plus curieux que l'auteur ait tracés ; cependant, il avait laissé beaucoup à dire, et pour compléter, pour rectifier sur certains points sa notice, il faut lire les *Recherches historiques sur l'ancien Chapitre de l'Église d'Orléans*, de Mlle Foulques de Villaret, mémoire couronné par la Société au troisième des concours fondés, depuis 1869, par notre honoré collègue, M. Boucher de Molandon.

L'étude sur la *Justice de l'Alleu-Saint-Mesmin* est l'histoire abrégée du fameux monastère de Micy, où les Bénédictins furent, en 1608, sous l'épiscopat de Mgr de l'Aubespine, remplacés par les Feuillants de l'Ordre de Citeaux. L'auteur examine longuement l'acte de la donation qui aurait été faite par Clovis à Euspice et à son neveu, Maximin ou Mesmin, et il le considère comme apocryphe, malgré l'autorité du *Gallia Christiana*, de La Saussaye, Symphorien Guyon, de Torquat, etc. Il y a là une discussion critique qu'on peut ne pas trouver inattaquable, mais qui est habilement conduite.

(1) Tome VI de nos *Mémoires*.

Digitized by Google

Ce qu'il y a le plus à louer dans ce travail, c'est encore la topographie du domaine de l'abbaye autour de la ville, dans nombre de villages de Beauce et de Sologne, et jusque dans le Beauvoisis, la Bretagne et le Limousin. Il arrive souvent à l'auteur de rectifier, chemin faisant, une erreur commise par lui dans ses précédentes études, — tant sa bonne foi est scrupuleuse, — et c'est toujours avec le plus grand soin, sinon avec une parfaite sûreté d'interprétation, qu'il consulte les inventaires, les chartes, les manuscrits. Si, parfois, il s'est trompé dans ses inductions, on doit, du moins, leur savoir gré d'avoir remis en lumière beaucoup de ces pièces tombées dans l'oubli.

Son étude sur la *Justice de Saint-Samson* est une de celles où il a mis le plus de précision et de netteté. Il y avait peu à dire sur les chanoines réguliers de Notre-Dame-de Sion, établis par Louis VII dans la collégiale de Saint-Symphorien, appelée ensuite Saint-Samson. Il prend pour guide, dans ce travail, M. de Vassal, auteur des *Recherches sur le Collège royal d'Orléans*. Après quelques pages consacrées d'abord aux églises de ce quartier, Saint-Sulpice et Saint-Maclou, celle-ci nommée ainsi, dit-il (l'étymologie est singulièrement douteuse!), des clous de la croix (*magni clavi*), — puis au territoire de cette collégiale, à l'institution des *Oblats* ou moines lais, aux commendes, — l'auteur nous montre le dernier prieur commendataire, Raoul de Gazille, cédant la maison aux Jésuites (1618). Il esquisse à grands traits leur histoire jusqu'à l'arrêt d'interdiction de 1762. Très impartial pour les Pères, il s'indigne de la rigueur des mesures prises contre eux et admire la résignation qu'ils opposèrent aux violences dont ils furent victimes à Orléans. Nous assistons avec lui à la naissance du nouveau Collège, qui hérita de tous les biens, revenus et droits féodaux dont les Jésuites avaient joui, et resta seigneur justicier jusqu'à sa suppression, en 1793. Il est regrettable qu'il ait résumé trop sommairement l'état des domaines et des redevances qui appartenaient au Collège.

Dans la *Justice de Saint Sauveur et de la Commanderie de Saint-Marc* (t. VI), il expose d'abord ses idées sur la fondation



Digitized by Google

de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, puis leur établissement à Boigny par Louis VII, et à Orléans même par Philippe-Auguste, qui leur concède l'église Saint-Sauveur, enfin, la donation qui leur fut faite de l'église de Saint-Marc et de ses dépendances après la destruction des Templiers, qui en étaient possesseurs. Les *Recherches* de M. l'abbé Rocher *sur la Commanderie de Boigny*, publiées en 1866, et le livre très étudié de M. Eugène Vignat sur les *Chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare* (1884), ont enlevé à ce travail quelque chose de sa valeur; mais il reste à M. Bimbenet l'honneur d'avoir le premier dépouillé et éclairé des documents d'une extrême importance et d'y avoir trouvé des renseignements précieux sur une foule de coutumes particulières à l'Orléanais.

Nous retrouvons le même caractère dans ses dernières notices (t. IX), la *Justice de Saint-Paterne et de Saint-Laurent-des-Orgerils* réunis dans la même étude de soixante-dix pages, et la *Justice de Saint-Benoît-du-Retour*. Il s'est servi, dit-il, pour la première, des pièces du greffe de la prévôté d'Orléans, des procès-verbaux d'assises, des déclarations de censives et d'un petit livre publié en 1742, chez Charles Jacob, sous le titre de *État présent de la ville d'Orléans et de ses dépendances*. La question de l'origine du saint qui a donné son nom à Saint-Pouair, ou Saint-Paterne, est traitée un peu superficiellement. Elle a été depuis approfondie par une solide dissertation de M. l'abbé Crochet (1). Mais grâce à M. Bimbenet, nous connaissons très bien la circonscription du territoire des deux paroisses de Saint-Paterne et de Saint-Laurent, et aussi celle de Notre-Dame-de-Recouvrance, chapelle réunie, jusqu'au XVIII^e siècle, au prieuré de Saint-Laurent, et dont il explique le vocable.

Quant à celui de Saint-Benoît-du-Retour (1863), ses recherches ont été dépassées en certitude historique par celles de

(1) *Recherches historiques sur saint Paterne d'Avranches et sur la translation de ses reliques à Paris et à Orléans.* (Tome XX de nos *Mémoires*, p. 131.)

Digitized by Google

M. l'abbé Rocher, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire* (1865). Mais sur le point spécial des causes et de l'époque de la fondation de la petite église de Saint-Benoît-du-Retour, il nous paraît avoir habilement soutenu l'opinion qu'elle ne doit pas son origine au retour à Fleury des moines réfugiés à Orléans après une invasion des Northmans. Sa discussion s'appuie fortement sur la *Gallia Christiana*, Dom Chazal, Dom Leroy, les Bollandistes. L'église avait été bâtie dès 752 par l'abbé de Saint-Benoît, Médon, et, à son avis, peut-être contestable, elle avait pris le nom *du Retour* au moment où les moines du Mont-Cassin, venus pour recouvrer les reliques de saint Benoît qui leur avaient été soustraites par Mommole, reprirent, sans avoir réussi, le chemin de l'Italie. Cette assertion nous semble plus ingénieuse que solide.

En résumé, ces *Recherches* offrent un réel intérêt au lecteur soucieux des vieilles institutions de notre cité. Il y a bien çà et là des conjectures risquées, des étymologies peu acceptables, des inductions aventureuses, des assertions sans preuves suffisantes et des redites trop fréquentes. Quelques-unes de ses opinions ont été combattues dans des publications, dont plusieurs d'entre vous, Messieurs, sont les auteurs, et que je me suis appliqué à signaler ; mais quoi d'étonnant que, dans une œuvre de si longue haleine et interrompue d'ailleurs par d'autres études, il se soit glissé quelques erreurs ou quelques solutions discutables? Elles ne suffisent pas pour lui enlever sa valeur de production de documents alors nouveaux et encore très utiles à consulter.

Avant même que ce grand travail fût achevé, le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, adressait au président de la Société, M. Mantellier, une lettre que nous aimons à reproduire ici comme un hommage bien mérité (1) :

« J'ai reçu et me suis empressé de communiquer au Comité le VI^e volume des *Mémoires* de votre savante Société : un travail sur la *Justice dans Orléans*, dû à la plume de M. Eugène

(1) Séance du vendredi 11 décembre 1863.

Digitized by Google

Bimbenet, et qui est à lui seul un travail complet, m'a été signalé par la section d'histoire, et je me fais son interprète en adressant à l'auteur mes sincères félicitations. Je vous prie. Monsieur le Président, de vouloir bien informer M. Bimbenet que je mets à sa disposition les deux plus récentes publications de la collection des Documents inédits : le *Mystère du siège d'Orléans* et le *Trésor de Brunetto Latini*, que je le prie d'accepter comme un témoignage d'estime et de considération particulière. »

Plus tard, en 1876, M. Bimbenet donna comme complément à ce vaste exposé de nos juridictions locales une carte teintée, dressée par notre collègue, M. Fournier, où la circonscription de chacune est marquée de couleurs différentes. Il en fit hommage à la Cour, et, à la date du 8 février 1877, il recevait de son premier président, M. Mantellier, la lettre de remercîment que voici :

« J'ai remis à la Cour le plan judiciaire de la ville d'Orléans et j'ai été chargé de vous adresser ses remercîments. La Compagnie ne saurait oublier le dévoûment et l'honorabilité avec lesquels vous avez, pendant de longues années, dirigé son greffe et vos rapports personnels avec ses membres. L'œuvre de consciencieuse érudition que vous lui offrez aujourd'hui est un témoignage de plus de la sagacité savante avec laquelle vous avez su explorer et ordonner ses archives. Elle est heureuse de trouver dans cet envoi une occasion nouvelle de félicitations à vous adresser sur vos travaux, utiles autant qu'ils sont intéressants, et un lien à ajouter à ceux qui déjà vous rattachent à elle. »

En dehors de ces études sur les Justices, M. Bimbenet en avait publié beaucoup d'autres.

*Monographie de l'Hôtel-de-Ville*, lue à notre Société en 1850 (1), et qui devint un petit volume où il explique l'intelligente décoration de ce monument, volume paru en 1855, au

(1) *Mémoires de la Société archéologique*, t. Ier.

Digitized by Google

moment de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc sur le Martroi.

*Origine et sens du mot Orléans* (1).

*Recherches philologiques sur le sens de Genabum et Aurelia* (2).

*Genabum, essai sur quelques passages des Commentaires de César* (3).

*Les Registres du Collège de médecine. Origine et évolutions de l'enseignement de la médecine* (4).

La Bibliothèque d'Orléans fut le sujet de trois articles étendus, dont le plus important est la biographie de son fondateur, Guillaume Prousteau (5).

Comme études d'histoire religieuse, citons encore : *L'épiscopat de saint Euverte et de saint Aignan ; Recherches sur la chronologie des premiers évêques d'Orléans*, sujets qui devaient inspirer plus heureusement l'auteur d'un mémoire couronné par nous (6).

Enfin, *Jacques Fleury, curé de Saint-Victor* (7).

L'analyse et l'appréciation de toutes ces publications nous entraîneraient trop loin, la plupart, d'ailleurs, ont été l'objet de rapports écrits auxquels on peut se référer. J'ai déjà trop abusé de votre bienveillance. Je me hâte de conclure de cette trop longue nomenclature que, quand M. Bimbenet entreprit d'écrire son *Histoire d'Orléans*, elle était déjà faite dans sa tête. Sa constante application à fouiller dans le passé, à tenter d'arracher à l'oubli quelques faits de nos vieilles annales, explique comment, déjà en possession d'un nombre considérable de matériaux mis en œuvre par morceaux détachés, il a pu composer si rapidement et mettre au jour ses cinq volumes.

(1) *Mémoires de la Société des sciences*, t. VIII.
(2) *Ibid.*, t. XI.
(3) *Mémoires de la Société archéologique*, t. IX.
(4) *Mémoires de la Société des sciences*, t. XV.
(5) *Mémoires de la Société des sciences*, t. XIV et XX.
(6) M. Cuissard, *Les premiers évêques d'Orléans.*
(7) *Bulletins de la Société archéologique*, t. VII, p. 540.

Digitized by Google

L'*Histoire d'Orléans* n'avait jamais été faite; il y en avait les éléments dans Charles de La Saussaye, Symphorien Guyon, Le Maire, Dom Gérou, Luchet, Polluche, Beauvais de Préau, Dubois, Vergnaud, Lottin. Il s'agissait de coordonner tous ces éléments disséminés, en élaguant les erreurs résultant parfois d'une crédulité naïve, souvent de l'ignorance des sources, ou de la fausse interprétation des textes, de passer tout au crible d'une critique sévère et d'une discussion conforme aux règles de la méthode historique.

M. Bimbenet a-t-il bien mesuré ses forces à l'effort qu'il fallait produire? A-t-il bien dressé son plan? L'a-t-il bien exécuté? Malgré toute l'estime que mérite son œuvre, il serait téméraire de répondre affirmativement. Lui-même, son livre achevé, fut pris de découragement, quand il trouva, ou qu'une critique amie lui signala soit des erreurs historiques, soit des incorrections de style échappées à la rapidité de sa rédaction ou à l'insuffisance de la composition typographique. Il retira de la Bibliothèque publique l'exemplaire dont il lui avait fait hommage, et il se mit à corriger lui-même de sa main, après révision et réduction, tout le premier volume et une partie du deuxième. Il a fallu les plus vives instances pour l'amener à réintégrer son ouvrage dans la Bibliothèque.

Il est d'une trop grande importance pour que je puisse me dispenser d'un examen, aussi bref, d'ailleurs, qu'il me sera possible.

Le premier volume s'ouvre naturellement par la grande question de *Genabum*, qui, depuis longtemps, a si fort passionné les historiens. Pour M. Bimbenet, *Genabum* n'est certainement pas Gien, c'est Orléans; son argumentation, déjà connue par les trois mémoires mentionnés plus haut (page 44), est un peu confuse, mais elle est péremptoire, et ne laisse guère place à une solution différente. Un de nos collègues (1) s'occupe, je crois, de résumer les arguments produits pour et

(1) M. Guerrier.

Digitized by Google

contre et de présenter une conclusion définitive; nous serons bien heureux d'entendre son travail.

M. Bimbenet nous fait assister à l'introduction du christianisme dans les Gaules; saint Altin, saint Euverte, saint Aignan, nous passent devant les yeux, avec le cortège des faits légendaires et historiques, qu'il discute, animé d'un désir sincère de chercher la vérité sans la trouver toujours. Il y a là des problèmes délicats qui ont été diversement traités dans des travaux plus approfondis, dont il aurait pu tenir compte dans une plus large mesure.

Après cette dissertation, il nous montre notre cité devenue romaine, chrétienne et franque; il en suit la destinée à travers les trois dynasties fondées par Clovis, Pépin le Bref et Hugues Capet. Un des faits de cette première époque qui l'arrêtent le plus longtemps, c'est le concile d'Orléans (511), dont il fait ressortir toute la portée *comme source du droit coutumier et principe de la constitution de l'Église gallicane.* Ses idées sur ce point ne s'imposent pas avec une indiscutable autorité, mais elles témoignent ici, comme en cent autres pages, d'une connaissance assez juste des choses juridiques au moyen âge.

C'est aux chapitres VII et VIII du tome 1er que se trouve la première description de la ville d'Orléans, de ses monuments religieux et civils. Le tableau reparaîtra maintes fois dans le récit, agrandi et plus détaillé, à mesure que la ville prend de l'accroissement. L'auteur s'est appliqué surtout à faire connaître le régime légal, le progrès de l'enseignement dans l'Orléanais sous la vigoureuse impulsion de Théodulfe, l'état des sciences, des lettres et des arts (1). Il y a dans ces pages, un peu décousues d'ailleurs, une foule de renseignements qui nous initient à la vie agitée de nos ancêtres.

L'intérêt augmente lorsqu'on avance vers l'époque moderne, où la scène est plus animée, les personnages plus connus, les

(1) M Cuissard vient d'écrire sur Théodulfe un très savant et très intéressant mémoire, couronné par la Société archéologique en 1891.

Digitized by Google

institutions mieux définies. Déjà le deuxième volume, qui va de Hugues-Capet à Louis XII (590 pages), offre une lecture plus attrayante. On y voit les accrues successives de la ville, — l'organisation du régime municipal, — l'assiette des impôts, — l'extension de l'industrie et du commerce, notamment du commerce de l'eau, pour lequel il avait un excellent guide dans M. Mantellier (1), — la construction de nos monuments, — les particularités des coutumes et des mœurs de nos aïeux, — l'éclat naissant de notre Université, — les illustrations de l'Église, du droit et des lettres de la fin du XIII^e siècle au commencement du XVI^e. Il n'a eu garde d'oublier dans cette période le glorieux épisode de 1429, et tout ce qui se rapporte, soit à Jeanne d'Arc, dont il défend fermement l'inspiration divine contre le scepticisme de quelques historiens modernes, — soit à sa famille, sujet si doctement traité par M. Boucher de Molandon en une suite de Mémoires très appréciés du monde savant.

C'est principalement aux institutions judiciaires et financières qu'il consacre le troisième volume, l quel embrasse les règnes des Valois depuis François I^er jusqu'à Henri IV, c'est-à-dire la Renaissance, qui a enrichi la ville de tant de joyaux d'architecture, et la Réforme, qui y a jeté tant de troubles, de désastres et de ruines, triste résultat des guerres religieuses et de la Saint-Barthélemy. L'auteur montre bien comment celle-ci, en amenant l'émigration des écoliers allemands, a commencé la décadence progressive de notre Université. Ce volume finit par la liste, un peu sèche, des célébrités orléanaises du XVI^e siècle.

Le quatrième volume, le plus considérable, car il a 680 pages et 28 chapitres, retrace, dans un ordre, qui n'est pas irréprochable, les événements dont Orléans fut le théâtre depuis Henri IV jusqu'à la mort de Louis XV. Il y a, au milieu d'une

(1) *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle*, t. VII, VIII, X, des *Mémoires de la Société archéologique.*

Digitized by Google

prodigieuse quantité de détails, trop pêle-mêle et trop touffus, des développements précieux sur le mairat, l'échevinage, le présidial, la prévôté, l'intendance, la police, les institutions scientifiques et littéraires, la topographie de la ville.

On pourrait regretter que l'auteur, ici, — un peu aussi dans les autres volumes, — ait donné à l'histoire générale une trop grande place au milieu de l'histoire locale; mais, à mon humble avis, le principal défaut, à côté de l'incontestable profit que le lecteur trouve à l'évocation de tous ces souvenirs orléanais, c'est leur éparpillement; c'est le retour fréquent sur des faits déjà cités, dont l'exposé continuel et sans coupures eût satisfait davantage et avec moins de fatigue la curiosité. C'est là une conséquence du plan adopté par l'auteur, qui s'est astreint à suivre rigoureusement l'ordre chronologique des règnes et à faire entrer dans chacun l'énumération des changements, parfois peu marqués, des institutions locales, au lieu de procéder par grandes périodes où il aurait suivi les évolutions de telle ou telle partie de l'administration orléanaise. Très riche, je l'ai déjà remarqué, des études faites et des notes prises dans le cours de sa longue existence, il s'est laissé entraîner à des digressions parfois étrangères à son vrai sujet; ainsi, dans sa pensée d'abord, un volume devait suffire pour aller d'Henri IV à la mort de Louis XVI; mais le tableau a débordé le cadre, et le cinquième volume, paginé comme la suite du quatrième, a encore 570 pages et 14 chapitres.

Que de choses, en effet, à dire sur ce siècle où tout se transforme au souffle des idées nouvelles! Voici notre vieille cité qui se renouvelle aussi, qui bâtit sa rue Royale, son pont, ses manufactures, dont beaucoup ont disparu aujourd'hui, ses casernes. Le progrès est partout; l'auteur le montre dans les institutions municipales, dans l'industrie, le commerce, les arts, les lettres, les fondations de bienfaisance. Après cette succession de tableaux variés qui nous font connaître dans ses traits les plus minutieux l'état de la ville, nous voici aux années 1787, 1788, 1789, qui annoncent la Révolution. Tous les incidents de la vie orléanaise se dérouleront tour à tour sous nos

Digitized by Google

regards, racontés avec un accent d'une noble indignation contre les violences et les crimes de cette époque, où tant d'horreurs se mêlent à tant de sentiments généreux et d'idées justes et fécondes pour l'avenir. Orléans eut un rôle très marqué dans la Révolution par sa haute Cour nationale, par les personnages notables amenés dans ses prisons et si odieusement assassinés. L'épisode de Léonard-Bourdon et les scènes révolutionnaires qui jetaient la terreur dans la population affolée sont racontés avec l'émotion d'une âme honnête dont le patriotisme n'admet pas l'admiration pour la Révolution *en bloc*. Il s'arrête à la date du 21 janvier 1793, estimant qu'elle ouvre une ère nouvelle où l'histoire d'une ville, de la nôtre surtout, si intimement liée à la monarchie disparue, n'offre plus le même intérêt.

Tel fut le dernier effort de cette vaillante plume. L'*Histoire d'Orléans* comprend 2,860 pages, où partout éclate l'unique pensée de glorifier le pays natal.

C'est en effet un honneur pour Orléans d'avoir inspiré cette œuvre imposante, qui peut soulever des critiques comme composition et comme exécution, mais à laquelle le juge le plus sévère ne peut refuser l'hommage de son estime et de sa gratitude. Il peut trouver que le recours aux sources, l'intelligence des règles de la philologie, la réserve en ce qui touche les étymologies, laissent à désirer. L'ordonnance résultant d'une méthode sévère et sûre d'elle-même, la vivacité d'allure, l'art de tout dire avec le moins de mots possible, la netteté, la simplicité élégante et le coloris du style, — toutes ces belles et rares qualités de l'historien, — ne se rencontrent pas dans ce livre à un degré suffisant pour satisfaire l'esprit; le lien manque souvent entre les tableaux présentés successivement; moins répétés, plus concis et plus sobres, dégagés de digressions inutiles, ils pénétreraient plus profondément dans la mémoire. L'érudit, qui essayait de tout expliquer, a trop absorbé l'écrivain, qui a oublié trop souvent d'être suffisamment clair, précis et concis.

Ces observations, nous les avons maintes fois entendues.

Digitized by Google

Mais le sujet était si vaste, et les documents à mettre en œuvre si multipliés, qu'il n'y a pas à s'étonner que l'auteur ait parfois fléchi sous le poids de sa tâche. Lui-même, nous l'avons déjà dit, se rendait bien compte des défectuosités de son œuvre. Dans un épilogue d'une mélancolie touchante, il s'est presque excusé de l'avoir entreprise. « Nos inquiétudes, dit-il, inspirées par le grand âge que nous avions atteint, s'aggravaient du labeur de la correction, plus fatigant, plus difficile que le jet de la pensée sur les feuilles qui doivent la recevoir, et nous ont souvent engagé à déposer la plume et à nous plonger dans le repos des vieilles années, dont il est téméraire et même imprudent de sortir (1). »

Grâce à Dieu, il n'a pas cédé à ses scrupules, et, au lieu de l'indulgence qu'il sollicite aux dernières lignes de cet épilogue, tous nous lui payons avec effusion le tribut de notre respectueuse reconnaissance pour l'heureuse persévérance de ses efforts.

Le livre de M. Bimbenet aura toujours une grande valeur comme recueil d'informations précieuses pour l'histoire orléanaise. Les curieux du passé y viendront puiser largement, surtout pour connaître les phases successives de nos institutions judiciaires et municipales au moyen âge et dans les temps modernes.

Il est seulement regrettable qu'il n'y ait pas ajouté une table analytique pour rendre plus facile les investigations dans ce vaste répertoire. Dresser cette table, ce serait rendre un grand service à ceux qui auront besoin de chercher des renseignements dans l'*Histoire d'Orléans*.

Nous arrivons à la deuxième série des écrits de M. Bimbenet.

(1) On sait qu'il a pris soin de corriger lui-même, à la fin du dernier volume, un certain nombre de fautes, et de rectifier plusieurs de ses assertions en s'associant à la pensée d'auteurs ayant traité le même sujet que lui, comme MM. Cuissard, Guerrier, Bailly, Dumuys, Cochard, de Molandon, Loiseleur, etc.

Digitized by Google

## II. — ÉTUDES DE JURISPRUDENCE.

M. Bimbenet n'avait pas seulement la passion de l'histoire; rompu, par sa profession d'avoué et de greffier de la Cour, aux choses de jurisprudence, il a publié sur la matière plusieurs brochures ou articles justement estimés, accueillis la plupart dans la *Revue critique de législation;* ainsi, un travail spécialement juridique sur l'*Article 142 du Code de procédure civile;* sur l'*État de la femme, le mariage et le régime nuptial*, une étude historique sur le *Régime municipal dans la Gaule jusqu'à l'invasion des Northmans* (1871); — *le Concile d'Orléans en 511* (1864). — *Les Essais de Montaigne dans leurs rapports avec la législation moderne.* — *Un cas de procédure canonique* (sommation faite à l'évêque d'Orléans par un prêtre, bachelier en droit canon, à l'effet d'obtenir, à ce titre, un bénéfice). — *Le fief de Bondaroy;* — *Examen critique de la charte octroyée par Louis VII aux habitants d'Orléans.*

Les *Mémoires* de la Société des sciences ont également de lui pulsieurs rapports sur des questions de droit, comme la *Surveillance de la haute police de l'État*, — *La Jurisprudence des juges de paix*, etc. Dans le même ordre d'idées, il a fait en un gros manuscrit, donné à la Bibliothèque, l'*Inventaire analytique des dossiers faisant partie des minutes du greffe de la prévôté d'Orléans* (H, 1451). C'est l'histoire de la prévôté, sa constitution, sa compétence, ses conflits avec le bailliage présidial, l'analyse d'actes judiciaires, d'ordonnances royales, sa juridiction sur les paroisses de Saint-Marc, de Saint-Jean-de-Braye, Chécy, Combleux, Donnery, Vennecy, etc. Ce recueil peut être d'un très utile secours pour les questions de l'ancienne organisation de la justice dans notre ville.

Digitized by Google

## III. — ARTICLES DE CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Esprit lettré, nourri de lecture, curieux de rapprochements et de parallèles, M. Bimbenet a écrit sur *Montaigne et Montesquieu* (tome XXIII de la Société des sciences) une étude ingénieuse et piquante; il y a bien une pointe de paradoxe dans la similitude qu'il établit entre ces deux hommes, dont l'existence matérielle, sociale et intellectuelle présente, en effet, des analogies assez frappantes. Sur bien des points, ils ont eu la même pensée. Mais l'auteur a-t-il assez approfondi son sujet? Il a donné beaucoup de détails sur les conditions extérieures et les incidents de leur vie, trop peu sur leurs doctrines morales et religieuses. Du reste, je ne saurais mieux dire, pour l'appréciation de cet opuscule, que notre collègue, M. Guerrier, chargé d'en faire le rapport à la Société des sciences.

Vient ensuite un travail sur *Le véritable auteur de l'Imitation*. Il en retire l'honneur à Gerson, accepté communément par la tradition, pour le donner, en compagnie d'ailleurs de beaucoup de savants, à Thomas de Kæmpen ou a-Kempis. Avec M. Guerrier encore, rapporteur de ce mémoire, je suis forcé de dire, en admirant l'ardeur de cet esprit toujours jeune et toujours en quête de nouveaux aperçus, qu'il y a dans sa thèse une argumentation spécieuse, des présomptions, mais peu de raisons absolument démonstratives.

Il en est à peu près de même pour le *Culte du lundi de chaque semaine;* l'auteur y voit la conséquence de l'antique observance religieuse du dimanche, tout entier consacré jadis aux offices de la paroisse et pendant lequel les cabarets et lieux de plaisir étaient fermés, et, à ce sujet, il entame une dissertation, quelque peu nuageuse, sur les nombres 7 et 8, le septième jour consacré au repos du Seigneur, le huitième au repos de l'homme. La part des conjectures est certainement trop grande, mais que de recherches patientes et de déductions subtiles donnent du prix à cette étude originale!

Digitized by Google

Je lui préfère cependant son *Essai sur la jeunesse de Molière et les Mémoires de Charles Perrault*. Sa plume est plus légère que d'habitude et y a mis plus d'agrément. Il a reproduit l'anecdote, si plaisamment racontée par l'auteur des *Contes*, sur l'examen de licence que lui et un de ses amis vinrent, un soir, demander aux docteurs régents de l'Université d'Orléans, réveillés de leur premier somme, et il se montre fort incrédule sur l'authenticité du fait. Tel n'est pas l'avis de notre savant et spirituel collègue, M. Loiseleur, dans son excellent livre sur les *Points obscurs de la vie de Molière*. Tout en reconnaissant que le récit de Perrault est légèrement tourné à la charge, il admet parfaitement la vraisemblance du fait de l'examen. Il se fonde en cela sur une ordonnance de Louis XIII, en 1625, qui avait réduit à un an le temps d'étude nécessaire pour la licence, et même à six mois le temps de l'immatriculation ; il invoque surtout le témoignage d'un doyen de la Faculté de droit de Paris, Philippe de Busine, qui, en 1651, écrit : « L'argent de ceux qui se présentent fait luy seul toute la suffisance que l'on exige d'eux pour y estre admis. » La facilité des examens était lamentable. Pourquoi Perrault, comme tant d'autres, n'en aurait-il pas profité ? Quant à savoir si Molière se fit recevoir licencié à Orléans, suivant l'affirmation de Le Boulanger de Chalussay qui, dans *Élomire Hypocondre*, lui fait dire :

> Pour venir d'Orléans où je pris ma licence,
> Je me fis avocat... .,

nos deux auteurs traitent la question ; mais M. Bimbenet, tout en penchant pour l'opinion commune des historiens de Molière, qui ne croient pas qu'il fut licencié, est moins affirmatif que M. Loiseleur, qui combat avec force les diverses objections faites contre l'admission à la licence du futur comédien. Il réfute entre autres l'objection tirée de l'absence du nom de Poquelin dans le registre des suppliques, où s'inscrivaient les requêtes faites communément pour subir un examen. On voit qu'il a serré la question de plus près ; tous deux admettent que Molière prit ensuite le titre d'avocat.

Digitized by Google

J'ai aimé à rapprocher un instant ici ces deux érudits orléanais qui, avec des différences très marquées dans la tournure d'esprit et la manière de concevoir et d'exposer un sujet, se sont rencontrés quelquefois dans les mêmes études, et ont montré la même ardeur pour la recherche et la mise en lumière des souvenirs de notre histoire locale. La plus affectueuse estime les attachait d'ailleurs l'un à l'autre et leur faisait un aimable besoin de se voir chaque jour. La séparation a été dure pour le survivant ; ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont eu la bonne fortune, que j'envie, d'entendre la notice de M. Loiseleur sur son vieil ami, savent ce qu'il y a mis de son esprit et de son cœur.

## IV. — BIOGRAPHIES.

Resterait, pour épuiser à peu près la liste des écrits de M. Bimbenet, à rappeler ceux que nous avons compris dans une quatrième série, c'est-à-dire ses notices nécrologiques sur six membres de nos Sociétés, — les uns connus et aimés de lui dès les premières années de sa jeunesse, comme M. Lemolt-Phalary, Eugène Boutet de Mouvel et Gabriel Petau, — les autres moins mêlés à sa vie, mais dont le commerce lui était cher aussi, comme MM. Watson, Baguenault de Viéville et Collin. De telles productions ne s'analysent pas ; disons seulement que toutes se distinguent par la conscience, l'exactitude et le tact, par le talent de bien mettre en relief les qualités, les mérites et les services ; toutes sont empreintes d'une tristesse sincère, et touchantes par les réflexions mélancoliques que leur mort lui inspire, — surtout quand la perte qu'il déplore est celle d'un vieil ami qui l'abandonne, et fait, dans sa vie sur le déclin, un vide qui ne peut plus se combler par de nouvelles attaches. C'est, en effet, la grande amertume de la vieillesse de voir tomber successivement autour de soi les anciens confidents de ses joies et de ses peines. M. Bimbenet eut souvent cette douleur, depuis la disparition de M. Dupuis, en 1863, jusqu'à celle de

Digitized by Google

M. de Loture, en 1891. Chaque coup qui frappait un ami était pour son cœur un vrai déchirement.

Et que dire des blessures que lui avaient faites tant de pertes cruelles dans sa famille? Deux gendres emportés dans la force de l'âge, à deux années de distance; une fille, à tous égards charmante, fauchée dans tout l'éclat de sa jeune maternité; un neveu, — qu'il aimait comme un fils, et qui en avait pour lui les tendres prévenances, — terrassé en quelques jours, et suivi le surlendemain au cimetière par sa femme, victime d'un dévoûment qui ne voyait pas son propre mal; — enfin, Mme Bimbenet, l'incomparable compagne que Dieu lui avait laissée pendant cinquante-sept ans et qu'il rappela à lui tout à coup, jetant le vieillard dans une stupeur d'où il est sorti avec le temps, et dans une tristesse qui n'a pris fin qu'avec son dernier soupir (1).

Il y eut donc bien des ombres douloureuses sur sa vie; mais la Providence y répandit aussi bien des rayons consolateurs; et si les nuages, que tant de morts avaient accumulés sur son front, ne furent jamais dissipés, on pouvait voir souvent dans ses yeux briller un éclair de bonheur. C'est quand il parlait de ses petits-enfants; c'est surtout quand il avait autour de lui ce groupe gracieux, dont chaque tête se disputait les caresses et les baisers de l'aïeul. C'est au milieu de ce charmant entourage qu'il prodiguait tous les trésors de son âme. Son égalité d'humeur, sa douce gaîté, sa simplicité familière, son indulgente bonhomie, avaient fait de lui l'idole de tout ce petit monde. Oui, pour connaître M. Bimbenet tout entier, il faut l'avoir vu dans son salon de famille ou son cabinet d'études; — il faut aussi avoir fait avec lui une de ces longues promenades, qu'il aimait tant, surtout dans ses dernières années, à travers les vieux quartiers de la ville, si peuplés pour lui de souvenirs, ou même

(1) M. Croizet, mari de sa fille aînée, est mort le 27 juillet 1860; M. Ernest Proust, mari de la seconde, le 2 octobre 1862; Mme Deblock, le 5 décembre 1868; M. Daniel Bimbenet, le 1er février 1888; Mme Daniel, le 4 février suivant; Mme Eugène Bimbenet, le 14 janvier 1885.

Digitized by Google

dans les nouvelles voies ouvertes à travers des vergers, des champs et des vignes connus de lui depuis son enfance, et dont il redisait l'emplacement et jusqu'à la forme.

En dehors de chez lui, comme à son foyer, on avait toujours un causeur aimable, spirituel, séduisant par la variété de ses connaissances, le piquant de ses anecdotes, le tour humoristique, quelquefois un peu caustique, de ses observations. Sa mémoire était d'une sûreté et d'une fidélité prodigieuses, et toujours lui fournissait une prompte réponse aux questions de son interlocuteur. C'était un vrai régal, et des heures entières passaient rapidement à l'entendre parler, comme si c'était d'hier, des années les plus lointaines du siècle qui avait commencé avec lui. Mêlé, par les deux professions qu'il exerça, à une foule d'incidents de la vie civile, judiciaire et politique en notre cité, il les racontait avec une verve, un entrain, un charme de langage inoubliables. C'était un livre parlant où revivait tout le passé orléanais. Il avait connu tant de personnages et vu tant d'événements! Enfant et jeune homme sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, il avait gardé de ces divers régimes des impressions très vives qu'il aimait à évoquer. Cérémonies civiles ou religieuses, fêtes populaires, chansons, satires, épigrammes, sa riche mémoire ramenait tout cela sur ses lèvres avec une abondance intarissable. Observateur très fin des changements politiques qui vinrent bouleverser les situations, les habitudes et les idées autour de lui, il jugeait hommes et choses sans passion ni préventions, quelquefois avec une malice, inoffensive d'ailleurs, mais généralement avec une justesse et une équité remarquables, même en politique. Jamais, du reste, il ne fit de politique militante, jamais il n'eut l'ambition de jouer un rôle dans la vie publique; sa prédilection, qu'il ne cachait pas, était pour le gouvernement qui, en 1830, avait rendu à la France d'abord le drapeau tricolore, que tout jeune il avait salué tant de fois victorieux, — puis sa place légitime dans le concert européen.

Ce n'était pas, d'ailleurs, la politique qui formait le sujet préféré de sa conversation; l'histoire, la religion, la morale, la



Digitized by Google

littérature, lui suggéraient tour à tour des aperçus souvent neufs et des réflexions judicieuses ou bien des fantaisies pleines d'enjouement et de sel. Il se plaisait surtout à rappeler les épisodes de la vie orléanaise contemporaine, et il excellait à peindre les personnages avec lesquels il avait eu des relations, et cela non seulement sans méchanceté, mais avec une bonté qui excusait les fautes et pardonnait tout, même les procédés dont personnellement il avait eu à se plaindre.

La bonté, — c'est toujours là qu'il faut revenir en parlant de M. Bimbenet. C'est le trait saillant, je l'ai déjà dit, de cette attachante figure. La grâce de son esprit, le piquant de sa parole, l'urbanité de ses manières, l'élévation de son caractère si droit et si loyal, toutes ces qualités ne l'emportaient pas sur l'exquise bonté de son cœur. Elle rayonnait sur sa figure comme dans toutes ses actions. Son visage expressif, son regard brillant, parfois de malice, mais surtout de bienveillance, son fin sourire, tout en lui reflétait cette bonté qui était le don principal de sa nature. Désintéressé jusqu'à l'abnégation, généreux, quelquefois jusqu'à l'imprévoyance, serviable à tous, il aimait surtout la jeunesse. Nous l'avons vu s'extasier devant un bel enfant qui passait près de lui; volontiers il s'arrêtait pour lui faire une caresse ou un compliment à sa mère. Les jeunes gens trouvaient toujours chez lui un accueil cordial; beaucoup venaient lui offrir leurs premiers essais dans la poésie ou les lettres; il encourageait paternellement leurs efforts, les aidait de ses conseils et de ses démarches, leur facilitait l'accès d'une carrière. Combien, à Orléans et ailleurs, lui doivent leur situation! Rendre service était un vrai besoin pour lui. Après avoir quitté son greffe, il accepta la fonction gratuite de membre du Bureau d'assistance judiciaire, qui fit de lui son président. Pendant bien des années, les malheureux ne recoururent jamais en vain à son savoir de juriste, à sa grande expérience des affaires, à son esprit de conciliation, à son désir d'être utile aux pauvres gens.

C'est là une des jouissances qu'il recherchait le plus après celles des relations de famille et d'amitié, après le commerce

Digitized by Google

assidu qu'il entretenait avec ses livres. A qui aurait-on appliqué plus justement l'éloge que Cicéron fait des lettres : « Elles nourrissent notre jeunesse, elles sont les délices de nos vieux ans ; elles servent d'ornement au bonheur, d'asile et de consolation dans l'adversité ; elles charment à la maison et n'embarrassent pas au dehors ; elles égaient nos veilles et nous suivent en voyage et à la campagne (1) ? »

Mais la plus grande joie que Dieu lui ait ménagée dans ses dernières années, ce fut la solennité de ses *noces d'or*. C'est ordinairement en grande pompe que se célèbre la cérémonie religieuse de la cinquantaine. Mais, par un sentiment de modestie et de simplicité qui était dans ses habitudes, il ne voulut pas se donner en spectacle ce jour-là. Le 5 février 1878, M. et Mme Bimbenet s'acheminèrent seuls vers la vieille église de Saint-Marceau, qui avait reçu leurs premiers serments. L'époux fit bénir à la messe un anneau, nouveau gage de leur mutuelle affection, et il le mit au doigt de l'épousée rajeunie. Cet anneau, remis à sa fille aînée quand Mme Bimbenet mourut, est aujourd'hui pour elle la plus chère des reliques qui lui viennent de ses parents. Après cette matinée si touchante donnée à Dieu, vint la fête du soir, et la réunion dans la maison patriarcale. Et là, quel rayonnement sur tous les visages épanouis autour de la grande table ! Que de fleurs, surtout de plantes vivaces, emblèmes des souhaits de longue vie qui sortaient de toutes les bouches ! Que de cadeaux apportés par les membres de la famille présents, ou envoyés par les absents ! Aussi quel désarroi aujourd'hui dans toute cette lignée de tout âge dont il était le lien, — dans ce logis, centre bien-aimé où tous recevaient une hospitalité très simple, mais si tendrement empressée (2) !

(1) *Hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium et solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.* (*Pro Archia poeta, VII.*)

(2) On compte, au moment où ces lignes sont écrites, vingt-neuf petits-enfants et arrière-petits-enfants de M. Bimbenet, soixante neveux et nièces.

Digitized by Google

Mme Bimbenet ne devait survivre que sept ans à ses noces d'or. Sa mort, disait-il, et il disait vrai, était le premier chagrin qu'elle lui eût causé. Il n'en parlait jamais qu'avec des larmes dans les yeux, et dans les souffrances de sa dernière nuit, son soulagement, disait-il à sa fille, était la pensée qu'il allait retrouver sa chère compagne. — D'autres douleurs lui étaient encore réservées. — Ce n'est pas de lui qu'on peut dire que la sensibilité s'émousse chez les vieillards. Les plaies que la mort lui avait faites restaient toujours saignantes, et on peut affirmer que le chagrin du père, du mari et de l'oncle a provoqué ou du moins favorisé l'attaque foudroyante qui a eu raison, en quelques heures, de cette robuste et verte vieillesse.

Ses dernières années auront du moins connu une inappréciable douceur, celle d'avoir sans cesse à ses côtés une véritable Antigone, veillant jour et nuit sur lui avec une sollicitude quasi-maternelle, s'ingéniant à écarter de lui tous les soucis et toutes les causes de fatigue. A mesure que nous avançons dans la vie, quand on voit les années tomber sur ces têtes vénérées et qu'on a le sentiment qu'elles ne nous sont plus prêtées que pour un instant, on sent l'affection grandir encore et s'élever jusqu'à une sorte de culte. Ainsi en fut-il chez ses enfants, particulièrement Mme Croizet, qui, depuis son veuvage, c'est-à-dire depuis trente ans, avait constamment vécu près de ses parents, se partageant entre le bonheur de les soigner et ses devoirs de mère. C'est elle qui, dans cette triste nuit du 18 au 19 septembre, toute seule d'abord, en face d'un mal bientôt reconnu sans remède, puis aidée de son frère accouru à son cri de détresse, pourvut à tout avec un admirable courage. C'est elle qui, sur les lèvres du malade encore en pleine possession de sa volonté, recueillit le désir de recevoir les suprêmes consolations auxquelles il s'était toujours promis de faire appel. Elles vinrent aussi douces et aussi complètes que possible. — Du reste, ceux qui le connaissaient bien savent quels étaient, sous l'apparence d'un certain scepticisme, ses sentiments intimes au point de vue religieux. Il se plaisait à lire chaque jour, et cela depuis longtemps, quelques pages de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ou des psaumes et hymnes

Digitized by Google

de l'Église, et, dans les derniers temps surtout, les écrits de saint Jérôme; — c'est qu'il avait foi en la bonté de Dieu et qu'il nourrissait dans le secret de son âme d'immortelles espérances. Aussi la mort l'a trouvé calme et résigné. C'est avec une sérénité attendrie que, au milieu des cruelles souffrances de son agonie prochaine, il parlait de ceux de ses enfants et petits-enfants qu'il aurait voulu voir, embrasser et bénir, et aussi de ses amis, — de plusieurs d'entre vous, Messieurs, — auxquels, disait-il, il recommandait de garder de lui un fidèle souvenir.

Oui, ils se souviendront, et non seulement ses amis, mais aussi ceux de ses collègues des deux Sociétés qui ont joui de son commerce si agréable et si sûr, tous ceux des Orléanais qui estiment les hommes d'intelligence et de cœur, qui apprécient la dignité d'une vie toute d'honneur, de devoir, de travail et de services.

M. Bimbenet était une personnalité marquante d'Orléans; il restera dans les annales de la cité comme un de ses enfants qui l'ont le plus honoré par son caractère, par son ardeur à l'aimer et à la servir, par les écrits qu'il a consacrés à sa gloire.

Quant à la Société archéologique, — dont je suis ici le trop faible interprète, — elle n'oubliera jamais qu'il a été un de ses fondateurs et un de ses Présidents, qu'il a pris à ses travaux une très large part, enfin qu'il a grandement contribué à son bon renom dans le monde savant.

C'est donc à bien des titres qu'elle peut affirmer de M. Bimbenet qu'il mérite de tenir un des premiers rangs dans la galerie des Orléanais dignes de mémoire en ce XIX$^{e}$ siècle, dont il a vu le commencement et presque la fin.

TRANCHAU.

---

Digitized by Google

## MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

---

### Congrès des Sociétés savantes.

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La commission centrale du Comité des travaux historiques et scientifiques s'est vivement préoccupée, durant ses dernières séances, de la forme dans laquelle les communications de MM. les délégués des Sociétés savantes devraient être faites au Congrès de la Sorbonne. S'en référant aux résultats des précédentes réunions, elle a été d'avis qu'*aucune lecture ne serait admise si les auteurs, au préalable, n'avaient soumis leurs manuscrits au Comité.*

Vous le savez, Monsieur le Président, mon administration s'est efforcée, depuis quelque temps, de donner aux réunions annuelles des Sociétés savantes de Paris et des départements le caractère d'un véritable Congrès. Il m'a paru, et il me semble plus que jamais indispensable, que les théories ou les découvertes scientifiques nouvelles soient l'objet d'un débat contradictoire, et que les membres du Comité des travaux historiques et scientifiques puissent y prendre part en toute connaissance de cause.

Pour réaliser ce programme, dont la portée et l'intérêt ne vous échapperont point, il est essentiel que les membres du Comité soient mis à même d'apprécier par avance les sujets qui seront traités devant eux, ainsi que les développements et les observations qu'ils comportent.

J'ajoute, Monsieur le Président, que la communication préa-

Digitized by Google

lable des manuscrits permettra d'établir d'une manière précise l'ordre du jour des séances du Congrès et de grouper, au bénéfice des spécialistes, les questions de même nature dans une même séance. Ces diverses considérations m'ont amené à adopter les conclusions de la Commission centrale.

J'ai donc l'honneur de vous prier d'inviter ceux des membres de votre association qui doivent prendre part au prochain Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne à adresser le *manuscrit complet* de leurs communications au *Ministère de l'Instruction publique* (*Direction du Secrétariat, 1er bureau*), avant le *1er avril prochain*, date extrême.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique*
*et des Beaux-Arts,*
*Signé :* LÉON BOURGEOIS.

Pour le Ministre et par autorisation :
*Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,*
CHARMES.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 148.**

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1892.

**Séance du vendredi 8 avril 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président signale, parmi les ouvrages reçus, une brochure, œuvre commune de MM. Lanéry d'Arc et Lucien Jeny, conseiller à la cour de Bourges, et intitulée *Jeanne d'Arc en Berry.*

Un membre, à ce sujet, annonce que Mgr l'archevêque de Bourges aurait décidé le rétablissement d'une procession, dite de la Pucelle, qui n'avait pas été célébrée depuis 1793.

— M. Herluison présente le portrait en héliogravure de M. Eugène Bimbenet, dont le tirage est voté au nombre d'exemplaires ordinaire.

— M. le Président entretient la Société des fouilles exécutées, en ce moment même, à Gannes, près Beaulieu-sur-Loire. Pour répondre au désir du maire de cette commune, il est décidé qu'une délégation ira la visiter.

— M. Boucher de Molandon annonce qu'une grande solennité doit avoir lieu à Chécy, le 24 avril, pour l'inauguration d'une croix élevée



Digitized by Google

à Reuilly en souvenir du passage de Jeanne d'Arc : il invite gracieusement ses collègues à s'y rendre (1).

— M. l'abbé Desnoyers communique une lettre de M. l'abbé Sainsot, curé de Terminiers, associé correspondant, relative à certaines fouilles signalées par M. Tranchau dans une précédente séance, lesquelles n'auraient pas donné de résultat intéressant.

— M. Tranchau fait connaître que M. le marquis de Courcy, membre titulaire non résidant, a obtenu de l'Académie française un prix pour son ouvrage intitulé : l'*Espagne après le traité d'Utrecht*, et que M. Casati, associé correspondant, a donné lecture, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 29 janvier, d'un mémoire sur *La découverte d'une nécropole étrusque au lac de Trasimène.*

— M. l'abbé Desnoyers lit un travail sur des fouilles faites récemment dans l'église Saint-Aignan d'Orléans.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

---

**Séance du vendredi 22 avril 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. Herluison offre à la Société une brochure, par lui éditée et intitulée *Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai*, par M. l'abbé Lucien Roger.

M. de Saint-Venant, associé correspondant, fait hommage de deux brochures, l'une portant pour titre, *La vieille Sologne militaire et ses fortifications;* l'autre, l'*Industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques et la dissémination de ses produits.*

Des remercîments sont votés aux donateurs.

(1) Voir plus bas le compte-rendu de cette cérémonie, p. 203.

Digitized by Google

— M. Guerrier commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Genabum, nouvelle étude d'après les anciennes controverses et les travaux les plus récents.*

---

**Séance du vendredi 16 mai 1893.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

Il est fait hommage à la Société, par l'entremise de M. Tranchau et au nom de Mme Croizet, fille de notre regretté collègue M. Bimbenet, d'une liasse de documents relatifs à l'histoire d'Orléans avant et pendant la période révolutionnaire.

La Société adresse à la donatrice ses plus sincères remercîments et décide que ces documents intéressants seront déposés aux archives.

— M. Basseville, au nom de M. Bourgeois, archiviste du département de Loir-et-Cher, dépose sur le bureau la copie d'une ordonnance rendue à l'encontre des chaussetiers d'Orléans, pièce trouvée dans les archives de la chambre des comptes de Blois.

La Commission des publications est chargée de faire un rapport sur cette communication.

— M. le Président est heureux d'annoncer, comme faisant honneur à la Société, la nomination de M. Baguenault de Puchesse à titre de membre non résidant du Comité des travaux historiques, et de M. Louis Jarry et du R. P. de la Croix, comme correspondants du ministère de l'instruction publique.

— M. le Président fait connaître que, depuis la séance dernière, la Société a encore eu la douleur de perdre l'un de ses membres titulaires résidants, M. Anatole Delorme.

Président de la Société française de secours aux blessés militaires, pour le comité du Loiret, M. Anatole Delorme, dont le patriotique dévoûment pendant nos douloureuses épreuves de 1870 avait reçu la

Digitized by Google

récompense si justement méritée de la croix de la Légion-d'Honneur, faisait partie de notre Compagnie depuis 1881. Assistant à nos séances aussi fréquemment que le lui permettait sa santé, il fut tour à tour membre de la Commission de la bibliothèque et membre de la Commission des publications.

C'était un homme aimable, d'un commerce agréable; c'était, de plus, un fin lettré; les charmantes allocutions qu'il prononçait, chaque année aux séances de la Société de secours aux blessés, en sont le plus durable témoignage. Aussi sa perte a-t-elle été profondément sentie par tous ceux qui avaient eu la bonne fortune de le connaître et de l'apprécier.

— M. Jarry commence la lecture de son travail sur *Les comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans*, à propos de documents déposés par lui et analysés déjà à la séance du 26 février dernier.

---

**Séance du vendredi 27 mai 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Mozayer, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en résidence à Nevers, relative aux fouilles de Gannes, et dépose sur le bureau diverses médailles, poteries et autres objets trouvés dans les fouilles, que celui-ci a adressés à la Société.

Des remercîments sont votés à M. Mozayer.

— La Société décide de tenir une séance exceptionnelle le jeudi 2 juin, au lieu du 24, à cause de la session du Congrès archéologique.

— Sur la proposition de M. le Président, la Société décide l'acquisition de trente exemplaires du portrait de notre regretté collègue, M. Davoust, pour en faire la répartition entre les membres titulaires résidants

Digitized by Google

— M. Jarry accepte la mission de rédiger une notice nécrologique sur M. Delorme, récemment décédé, et M. Herluison se charge de faire graver son portrait.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion au *Bulletin* de l'ordonnance de Charles d'Orléans, relative aux chaussetiers d'Orléans, adressée à la Société par M. Bourgeois, archiviste (1).

— M. Jarry termine la lecture de son travail sur *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans*

Le travail de M. Jarry est renvoyé à la Commission des publications.

---

**Séance du jeudi 2 juin 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

M. l'abbé Cochard dépose sur le bureau, pour les archives, deux monographies incomplètes de M. l'abbé Maître, sur les paroisses de Cernoy et de Saint-Péravy-la-Colombe.

— M. Colas de la Noue, associé correspondant, fait hommage à la Société de la généalogie des familles de Chalus et Chaludet.

L'examen de ce document est renvoyé à M. Fournier.

— M. l'abbé Desnoyers communique une lettre de M l'abbé Cartaud, curé-doyen de Puiseaux, qui demande que la Société délègue un de ses membres pour visiter la cave qu'il a déjà signalée à l'attention de la Société.

M. Dumuys prend l'engagement de se rendre au désir de M. le curé de Puiseaux (2).

(1) On trouvera plus loin cette pièce, p. 208.

(2) Voir, p. 212, le rapport de M. Dumuys sur la cave de Puiseaux.

Digitized by Google

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, donne lecture d'un rapport relatif au travail de M. Jarry sur *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans*, et conclut à l'impression de ce travail dans le volume des *Mémoires*.

Ces conclusions sont adoptées.

— M. de Molandon rend compte de la cérémonie d'inauguration du monument commémoratif de Jeanne-d'Arc, à Reuilly, et communique le dessin de la nouvelle croix, œuvre de notre collègue, M. Fournier, qu'il se propose de faire graver à ses frais. Cette note sera insérée au *Bulletin*.

— M. Guerrier continue la lecture de son travail sur *Genabum*.

---

**Séance du vendredi 16 juin 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. le Président signale, dans le dernier numéro de la *Chronique des arts*, un article sur le Musée de Jeanne-d'Arc à Domrémy.

— La Commission des publications, par l'organe de son rapporteur, M. Guerrier, propose l'insertion dans les *Mémoires* du travail de MM. Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps, intitulé *Constitution de l'armée anglaise pendant le siège de 1429*.

Cette proposition est adoptée.

— La Société adopte également la proposition de M. Tranchau d'exposer, dans la Salle des Thèses, pendant la durée du Congrès archéologique, un certain nombre de chartes, de manuscrits et de documents relatifs à l'Université d Orléans, et qui font partie des archives de la Société ou de celles du département du Loiret.

— M. Guerrier continue la lecture de son travail sur *Genabum*.

---

Digitized by Google

## Inauguration d'une croix commémorative du passage et du séjour de Jeanne-d'Arc à Chécy (dimanche 24 avril 1892)

### I

Le 27 avril 1429, Jeanne d'Arc partait de Blois, avec un convoi de munitions et de vivres, pour ravitailler Orléans assiégé.

Escortée d'un petit corps d'armée, sous les ordres de l'amiral de Culan et du maréchal de Boussac, elle suivait la rive gauche de la Loire.

Au témoignage de Jean Pasquerel, son aumônier, et de Louis de Coutes, son page, elle passa la nuit du 27 avril en pleine campagne, et sans quitter son armure qui la meurtrit assez grièvement : *fuit multum læsa* (1).

Parvenus à Saint-Jean-le-Blanc, en face de la ville, où tous les bras se tendaient vers elle, les capitaines jugèrent imprudent de traverser le fleuve, comme elle le voulait, sous la menace de l'artillerie des Tourelles; on continua donc de remonter la rive gauche jusqu'à l'*Ile-aux-Bourdons*, en la paroisse de Chécy, où Jeanne arriva dans l'après-midi du 28.

On y trouva les chalands vides que les assiégés avaient pu y faire parvenir, grâce au changement subit du vent, qui, comme par miracle, s'était mis à souffler du couchant, à la prière de la Pucelle.

Sous la protection du détachement qui accompagnait le convoi, on transborda, dans les bateaux, les munitions et les vivres: on les fit dériver vers la ville, dans le chenal de la rive gauche; puis, Jeanne elle-même, en compagnie de quelques capitaines, traversa la Loire et se rendit à Chécy.

Fidèle à ses pieuses habitudes, la sainte enfant dut, sans doute,

(1) Déposition de Louis de Coutes. (QUICHERAT, III, 67.)

Digitized by Google

aller s'agenouiller d'abord dans la magnifique église paroissiale qui subsiste encore aujourd'hui et que tout indique avoir été édifiée par saint Louis. Il possédait, en effet, un vignoble en cette paroisse assignée par lui en douaire à la reine Marguerite, son épouse.

Jeanne se rendit ensuite au vieux manoir de Reuilly, sis à peu de distance du bourg et qu'habitaient alors deux notables orléanais : Guy de Cailly, anobli, peu après, par Charles VII, et Marin Boileve, fils ou frère de Guiot Boileve, l'un des douze procureurs de la ville, alors en exercice.

Le lendemain, vendredi 29, armée de toutes pièces et montée sur un cheval blanc, accompagnée de ses frères, du Bâtard et des capitaines et bourgeois venus à sa rencontre, elle quitta le manoir de Reuilly ; suivit la route de Bourgogne, aujourd'hui route d'Orléans à Gien ; passa fièrement au pied de la bastille de Saint-Loup, sans que les Anglais osassent lui opposer aucun obstacle, et entra dans Orléans à huit heures du soir.

« La population entière, » dit le *Journal du Siège* en son naïf langage, « nobles et vaillants seigneurs, capitaines et gens de guerre, se pressait autour d'elle et aussi les bourgeois et bourgeoises, hommes, femmes et petits enfants, portant grand nombre de torches et la regardaient moult affectueusement comme s'ils veissent Dieu descendre entr'eux et la conduisirent par grand honneur auprès de la porte Regnart, en l'hostel de Jacques Boucher, trésorier général du duc d'Orléans, où elle fut reçue à très grande joie, avec ses frères et les deux gentilshommes qui étaient venus avec elle du pays de Barrois. »

## II

Le chemin rural, par où Jeanne dut nécessairement passer, le jeudi 28 avril, en se rendant du bourg de Chécy au vieux manoir de Reuilly et, le lendemain 29, pour aller de Reuilly à Orléans, existe encore aujourd'hui.

Au point où ce vieux chemin débouche sur l'ancienne route

Digitized by Google

Digitized by Google

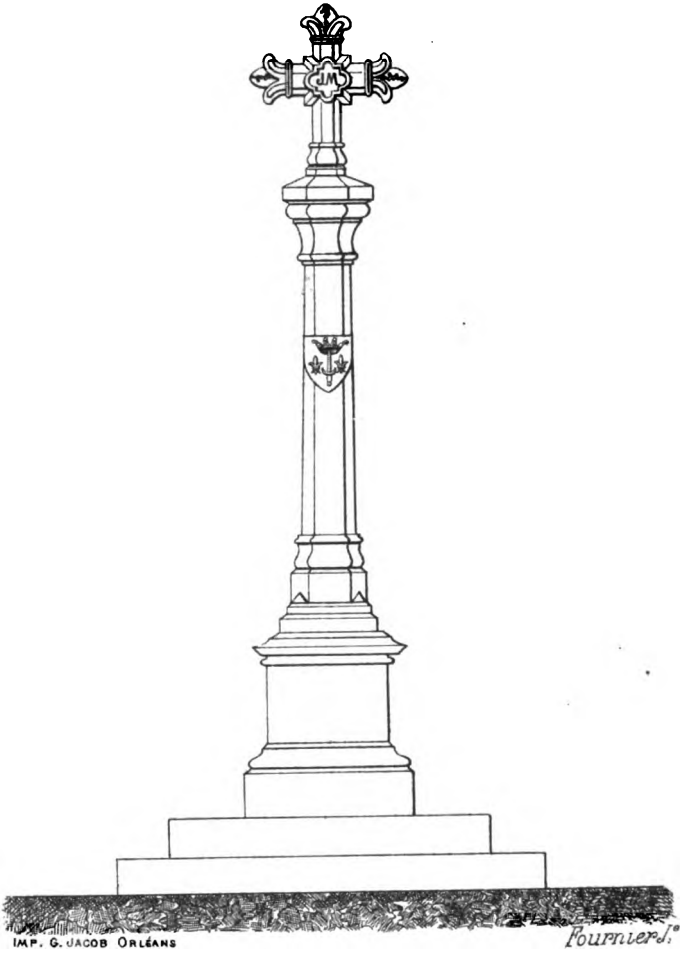


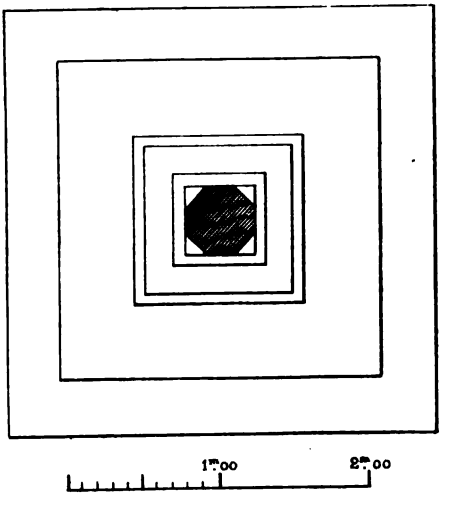


# CROIX de REUILLY

érigée en souvenir de JEANNE D'ARC le 24 Avril 1892

UNIV. OF MIC
Digitized by Google

de Bourgogne, un membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais (1), propriétaire du domaine de Reuilly, après avoir, en 1855, institué la solennité religieuse que, depuis lors, la commune de Chécy célèbre chaque année, a voulu ériger un monument commémoratif de ces patriotiques souvenirs.

Ce monument, en granit de Bretagne, a six mètres d'élévation. Il est assis sur deux degrés de 0m 26 de hauteur et 2m 80 de toutes faces (2).

Sur ce soubassement s'appuient deux socles superposés dont le plus élevé porte l'inscription suivante :

LE XXVIII AVRIL MCCCCXXIX
JEANNE D'ARC
ENVOYÉE DE DIEU POUR DÉLIVRER ORLÉANS
PASSA LA LOIRE A CHÉCY, PUIS VINT A REUILLY.

---

LE XXIX AVRIL, AVEC LES CAPITAINES ET BOURGEOIS
VENUS A SA RENCONTRE
ELLE PARTIT DE REUILLY
POUR ENTRER DANS LA VILLE ASSIÉGÉE.

Sur la face nord, on lit :

CROIX
DE REUILLY
ÉRIGÉE
EN SOUVENIR DE JEANNE D'ARC
LE 24 AVRIL 1892

Au centre du dé supérieur, se dresse une colonne octogone de 0m 30 de diamètre, qui, aux deux tiers de sa hauteur, porte l'écusson de Jeanne d'Arc sculpté en relief.

Elle est couronnée d'un chapiteau mouluré sur lequel repose

(1) M. Boucher de Molandon, ancien président de la Société.
(2) Voir la planche ci-annexée.

Digitized by Google

une croix ayant au centre, dans une arcature quadrilobée, les deux initiales : J. M. (*Jesus, Maria*), que Jeanne d'Arc inscrivait en tête de ses lettres.

Les deux bras de la croix et son extrémité supérieure sont délicatement refouillés.

Ce monument, d'une élégante simplicité dans le style du XV^e siècle, a été exécuté avec un soin digne d'éloges par M. Yves Hernot, sculpteur à Lannion (Côtes-du-Nord), sur les dessins et profils de MM. Noël, architecte, et Fournier jeune, également architecte et membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

## III

On avait choisi pour l'inauguration du monument, le dimanche 24 avril, jour de la fête de Jeanne d'Arc à Chécy.

M. l'abbé Desnoyers, vicaire général, postulateur, pour le diocèse d'Orléans, de la béatification de la Pucelle, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, avait bien voulu présider cette cérémonie.

Le dimanche 24, à deux heures, se réunissaient dans l'église monumentale de Chécy, élégamment décorée de verdure et de bannières aux couleurs de Jeanne d'Arc, le clergé paroissial et celui des communes voisines, plusieurs membres des Sociétés savantes d'Orléans et tout spécialement de la Société archéologique et historique et de l'Académie de Sainte-Croix : MM. Tranchau, Guerrier, Boucher de Molandon, vicomte Maxime de Beaucorps, président de l'Académie de Sainte-Croix ; baron Adalbert de Beaucorps, M^lle de Villarét, arrière-petite-fille d'Amaury de Séverac, Maréchal de France au temps de Jeanne d'Arc, etc., etc. Les autorités cantonales et communales, les associations civiles et religieuses de la paroisse avec leurs insignes, la compagnie des sapeurs-pompiers et son excellente musique, et une nombreuse assistance s'étaient fait un devoir de s'associer à cette solennité.

Digitized by Google

Les enfants des écoles portaient chacun une petite bannière blanche à l'effigie de Jeanne d'Arc.

Avant la sortie du cortège, un jeune et brillant orateur, M. l'abbé Lhuillier, vicaire de la cathédrale, rappela dans une chaleureuse allocution quel grand honneur était échu à la paroisse de Chécy d'avoir son nom inscrit dans le glorieux épisode de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, et quel devoir en ressortait pour elle de garder fidèlement ce souvenir : puis avec une remarquable délicatesse, il fit apprécier la signification symbolique du monument qu'on allait inaugurer et bénir.

Sous le rayonnement d'un soleil sans nuage, le cortège suivit son itinéraire accoutumé, jusqu'à la station de la Croix de Reuilly.

Après la bénédiction du nouveau monument, la procession passant sous les arcs de triomphe élevés dans les principales rues du bourg, fit, au son des cloches, sa rentrée dans l'église.

Un salut d'actions de grâces termina cette fête. A la suite du *Te Deum*, un chœur de jeunes filles chanta la belle cantate : *Jeanne d'Arc à Chécy*, due à la poétique inspiration de M. l'abbé Guiot, décédé en 1878, curé-doyen de la paroisse, et au talent musical de son ami, M. l'abbé Godefroy, doyen de Neuville. M. le vicaire général Desnoyers monta alors en chaire et adressa à cette nombreuse assistance quelques paroles émues de félicitations et d'encouragement pour l'avenir.

Cette belle journée restera gravée d'une manière ineffaçable dans la mémoire des habitants de cette commune déjà couronnée d'inoubliables souvenirs.

BOUCHER DE MOLANDON.

---

Digitized by Google

**Ordonnance relative aux chaussetiers d'Orléans (1441).**

Charles, duc d'Orléans et de Valois, comte de Blois et de Beaumont, seigneur d'Ast et de Coucy,

Savoir faisons à tous présens et auenir auoir receue l'vmble supplication de nos bien amez les chaussetiers de nostre ville, cité et banlieue d'Orléans, contenant que, au fait dudict métier de chaussetier, par deffalt de bonne prouision sont faiz et commis plusieurs abus, décepcions et malléfices moult préiudiciables à nous et à la chose publicque. Et pour jceulx escheuer auoient les aucuns d'eulz aduisées certaines ordonnances lesquelles jà piécà furent publiées et leues en jugement en l'auditoire de nostre préuosté d'Orléans et lesquelles, pour nostre absence et parce que ne les auions point ottroyées, jasoit ce qu'elles feussent très-prouffitables pour nous, ladicte chose publicque et le dict mestier, n'ont point eu de lieu, et depuis nostre yssue et venue de prison nous ayent ce fait dire et remonstrer et sur ce baillez certains auisemens et articles touchans lesdictes ordonnances, lesquelles nous auons fait veoir et visiter par les gens de nostre conseil en nostre dicte ville d'Orléans qui jcelles ont visitées et nous ont acertainez lesdictes ordonnances estre très-prouffictables pour nous et la chose publicque et que se jcelles ordonnances nous plaise mettre sus, ce sera très-grand bien et prouffitable chose à ung chacun, requérans sur ce nostre octroy et consentement.

Pour quoy nous jnclinans à leur requeste, voulans de tout nostre pouoir pourueoir au fait et bien publicque, oster et mettre jus tous abuz décepcions et malefacons qui se font et pourroient faire ou dit mestier de chaussetier dont sont seuruenues plusieurs plaintes,

Auons de nostre certaine science, puissance et auctorité, en faueur de bien publicque et par l'aduis et délibéracion des gens de nostre conseil, ordonné et ottroyé, ordonnons et ottroyons de

Digitized by Google

grace espécial par ces présentes, lesdictes ordonnances estre mises sus et auoir lieu en la forme et manière cy-après déclairée.

Premièrement, que pour visiter l'ouuraige dudict mestier de chaussetier seront ordonnez et jnstituez deux maistres suffisans bien connoissans oudict mestier et vng drappier chaussetier ou autre proudomme de drappaier jurez, lesquelz seront esleuz par le commun dudit mestier et feront le sérement à justice en tel cas acostumé, et à jcelle rapporteront les mesprantures faictes oudit mestier. Et se mueront jceulx maistres jurez de deux ans en deux ans, ou plus tost se métier est et que les gens de nostre dicte justice voyent estre expédient à faire.

Jtem, que nul ne puisse faire, ne exercer ledit mestier de chaussetier s'il n'est bon et suffisant ouurier.

Jtem, que aucun ne soit passé maistre pour leuer ledit mestier senz auctorité de justice et que nostre procureur soit ad ce appellé. Et aussi que premiérement ceulx qui voudront estre maistres soyent expérimentez par lesdiz jurez ou autres maistres suffisans par ordonnance de justice, et, après ce, présentez par lesdiz jurez ou autres ad ce commis par justice au préuost de nostre dicte ville d'Orléans ou à son lieutenant, qui receura d'eulz le sérement appartenant en tel cas. Et paieront pour leur récepcion vint solz parisiz, c'est assauoir pour nous dix sols parisis, pour la lettre qu'ilz seront tenus prandre cinq solz parisis, et les autres cinq sols parisis seront à la confrarie dudict mestier.

Jtem, que nul cousturier, taillandier, ne pourra tenir ouuroer de chaussetier en ladicte ville d'Orléans, ne aucunes chausses y faire ne faire faire pour vendre, sur paine de perdre lesdictes chausses.

Jtem, que ès chausses que on sera pour vendre ne soit mis drap d'autre sorte que du pareil de cellui dont jcelles chausses seront, sur peine de perdre lesdittes chausses, de quinze solz parisis d'amende et estre confisquées, dont le moictié appartiendra à nous, le quart ausdiz jurez et le surplus à la confrarie dudit mestier.

Digitized by Google

Jtem, que nul ne fera ou fera faire et ne exposera ou fera exposer en ventes aucunes chausses, de quelque drap que ce soit, sinon que ledit drap soit moille, tondu et tout prest à fin, sur paine de perdre lesdittes chausses et estre confesquées, et de la somme de quinze sols parisis d'amende à applicquer comme dessus.

Jtem, que chacun pourra faire ou faire faire chausses pour son vser de tel drap et estoffes et de tant de colleurs qu'il vouldra, excepté lesdiz maistres qui n'en pourront faire pour vser, pour les fraudes qu'il y pourroient commettre, s'ilz ne sont de bon drap et estoffes, comme dessus est dict, comme celles qui seront faictes pour vendre, sur paine d'estre confisquées et de quinze sols parisis d'amende à applicquer à nous. Et toutes lesquelles choses qui se trouueroyent estre confisquées seront mises et monstrées, par l'espace de trois heures, ès lieux où l'en a accoustumé faire explez de justice, et en jcellui lieu sera nommé publicquement le délinquant. Et lesquelles chausses ainsi confisquées, et ainsi deuant faict ce que dit est, seront données et ausmonées aux pouures en charité et réuérance de Dieu par ordonnance de justice.

Lesquelz deniers tant de récepcions desdiz chaussetiers receuz à maistres dudit mestier que autres, qui à la cause dessusdicte pourroyent venir par amendes et forffaictures, voulons et ordonnons estre baillez et receuz par nostre receueur présent et aduenir de nostre domaine de nostre dicte ville et duchié d'Orléans, pour en tenir et faire taxce doresenauent come des autres deniers venans à ladicte recette.

Si donnons en mandement aux gouuerneur et préuost de nostre dicte ville et cité d'Orléans, ou leurs lieutenans, à nostre procureur et à touz noz autres justiciers et officiers audict lieu, présens et aduenir que de nos présens ottroy, volenté et ordonnance facent et seuffrent lesdiz supplians et leurs successeurs doresnauant joir et vser paisiblement, senz leur mectre ne donner ne souffrir estre mis ou donné aucun destorbier ou empeschement au contraire, et lesdictes ordonnances, ainsy que cy-dessus sont déclairées, facent publier et enregistrer ès audic-

Digitized by Google

teires de nostredit duchié et partout ailleurs où mestier sera et jcelles facent obseruer, entériner et garder de point en point, sanz les enfrandre ne souffrir estre enfainctes en aucune manière, en faisant punicion des jnfracteurs telle que au cas appartiendra. Car ainsi le voulons et nous plaist estre fait de grace espécial par cesdittes présentes, nonobstant quelzconques autres ordonnences par nous faictes ou à faire, mandemens ou deffenses ad ce contraires.

Et ad ce que ce soit ferme chose et estable à tousiours nous auons fait mettre nostre seel à ces présentes, sauue nostre droit en autres choses et l'autruy en toutes.

Donné en nostre chastel de Blois ou moys d'aoust, l'an de grace mil cccc quarente et vng.

Et en la marge estoit escript Par Monseigneur le duc, monseigneur le conte de Dunoiz, le bastart de Vertuz, vous garde des seaulx, Jehan de Saueuze, maistre Jehan le Fuzelier, Pierre du Reffuge, Audry du Beuf et autres, présens, J. des Caves. Et au dessoubz estoit escript visa.

Collatio facta fuit cum litteris originalibus, xxiiij augusti anno millesimo cccc xlj.

---

Digitized by Google

**Note sur une cave architecturale du XIIIe siècle, sise au faubourg de Saint-Père, à Puiseaux (Loiret).**

Au mois d'avril 1892, M. l'abbé Cartaud, curé-doyen de Puiseaux (Loiret), signalait à l'attention de la Société, dont il est associé-correspondant, une cave architecturale dépendant d'un immeuble sis au faubourg Est de ladite ville de Puiseaux, et lui demandait de déléguer un de ses membres pour visiter « cette construction fort ancienne et bien conservée ».

Le 13 mai suivant, la Société daignait nous confier la mission de visiter la cave mentionnée, et le 19 juin nous nous en acquittions de notre mieux.

L'heure est venue de rendre compte à nos collègues de nos observations, c'est ce que nous allons nous efforcer de faire avec exactitude et concision.

La cave signalée par M. le doyen de Puiseaux constitue un véritable petit monument très digne d'intérêt, tant au point de vue de l'archéologie monumentale qu'à celui de l'histoire.

Elle mérite l'attention de l'architecte à cause de son parfait état de conservation, de l'élégance de sa construction et des particularités qu'elle présente.

D'autre part, l'historien doit trouver un réel intérêt à constater l'existence de cette construction qui peut lui servir de point de répère dans ses recherches sur les dépendances de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais.

Cette assertion nécessite une explication que nous allons fournir sans plus tarder.

L'abbaye de Ferrières possédait, aux XIIe et XIIIe siècles, un des faubourgs de Puiseaux, bien que la petite ville de ce nom, enceinte de murs, fût soumise à la juridiction de l'abbaye de Saint-Victor.

Or, le faubourg en question n'est autre que celui dit de Saint-Père, où se trouve précisément la cave dont nous nous occupons.

Digitized by Google

On nous a signalé comme existant encore à une faible distance de ce faubourg, une borne de juridiction dite : *Pierre aux clefs*, par opposition à une autre borne également existante aux environs de la ville, mais dans une autre direction et dénommée « Pierre au puits ».

Le *puits* figure dans les armoiries de l'ancien prieuré de Puiseaux, tout comme *les clefs* dans celles de l'abbaye de Ferrières ; aussi considérons-nous, jusqu'à preuve du contraire, « la pierre aux clefs » comme une borne de juridiction limitative du territoire soumis à la justice des abbés de Ferrières, au faubourg de Saint-Père.

Les chroniques nous apprennent qu'un de ces abbés fit construire en ce lieu, vers le commencement du XIII^e siècle, « une fort belle halle, pour y tenir marché ».

Cette construction fut démolie, par ordre du roi Louis VIII, en 1224, sur la demande formelle des religieux de Saint-Victor, auxquels cette concurrence causait un sérieux préjudice (1).

Il est possible que cette cave fut établie sous l'ancienne halle du XIII^e, mais il se peut aussi qu'elle dépendît d'autres constructions, telles que granges dîmières, demeure du prévost ou bailly de Ferrières, etc., démolies depuis fort longtemps.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, les sinistres furent assez nombreux dans ce faubourg de Saint-Père, pour expliquer la disparition des constructions supérieures auxquelles nous faisons allusion.

Nous mentionnerons par exemple *les grandes eaux* des années 1517, 1658, 1698, 1727, 1781, 1785, qui, dans ce pays *dépourvu de rivière*, « improvisèrent en quelques heures, dit l'historien Bézille, témoin d'une de ces étranges inondations, un fleuve si puissant et si rapide, qu'elles jetèrent en peu d'heures quantité de maisons par terre ».

En effet, plus de deux cents immeubles furent détruits et

(1) Voir : *Notice historique sur l'église et la ville de Puiseaux*, par M. Dumesnil (tome I^er des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*).

Digitized by Google

quatre-vingts personnes trouvèrent la mort dans le seul *déluge* de 1698, aussi invraisemblable qu'inattendu et cependant incontesté (1).

D'autre part, le 16 janvier 1714, vingt-sept maisons de ce même faubourg furent entièrement consumées, avec tout ce qu'elles contenaient, par un épouvantable incendie.

En voilà plus qu'il en faut pour expliquer la disparition des constructions anciennes qui s'élevaient nécessairement au-dessus de la cave dont nous nous occupons et dont la voûte affleure pour ainsi dire le sol.

*Description de la cave.* — Cette cave est visible dans la maison de M. Rémi Brégé, sise à droite et au bord de la grande route que suit le voyageur se rendant de Puiseaux à Châteaulandon.

Elle est fort peu profonde, comme nous venons de le dire ; son sol est de 3m 20 environ en contrebas de celui de la cour avoisinante.

On y accède aisément par un escalier de pierre, spacieux et droit, s'arrêtant à un palier qui communique avec la pièce souterraine principale.

Pour passer du palier à la cave, il faut descendre quelques degrés disposés sous une petite voûte rampante appareillée en belles pierres de taille.

Le souterrain se compose de deux pièces absolument distinctes, mais contiguës et communicantes, que nous distinguerons pour plus de clarté par les dénominations suivantes : « La cave et le caveau. »

La cave, proprement dite, forme une vaste pièce carrée, mesurant 5m 30 sur chaque face, solidement voûtée en berceau, munie de nervures en pierre dure layée et chanfreinée, mais sans moulures.

Au-dessus de cette cave se trouve une écurie qui fut occupée par les chevaux de l'armée prussienne au cours de la guerre de 1870.

(1) Dumesnil, *loc. cit.*

Digitized by Google

Ces animaux, en piaffant, finirent par crever la voûte solide, mais très peu épaisse, qui les séparait du vide, et les trous qu'ils firent en deux endroits sont encore visibles à l'heure présente.

Cette cave est divisée en quatre travées égales dont les arcs, de forme ogivale, mesurent 2m 65 de largeur (1) et 2m 45 de hauteur sous clef.

L'on remarque, au centre de ce réduit, une forte colonne de pierre ronde, mesurant 0m 40 de diamètre, assise sur une base octogone ; les angles supérieurs de cette base ont été soigneusement abattus et elle est surmontée d'un double tore légèrement écrasé.

Le chapiteau, également octogone, est dépourvu de sculptures, et le fût de la colonne est orné d'un tore supérieur ou bourrelet épais de 0m 04, séparé par une hauteur de 0m 70 du tore inférieur.

La hauteur totale de la colonne, y compris la base et le chapiteau, est de 1m 47.

De cette colonne semblent s'échapper, comme des branches du tronc d'un palmier, huit nervures qui, après avoir décrit dans l'espace un arc ogival, vont retomber notamment aux quatre angles de la cave sur d'élégantes colonnettes engagées par leurs bases et leurs chapiteaux dans les gros murs de clôture.

Ces colonnettes d'angle mesurent 0m 19 de diamètre et comportent à la partie inférieure de leur chapiteau, à titre de motif décoratif, un masque humain, empreint d'une expression très calme, ou bien un masque cornu et grimaçant.

Les chapiteaux de l'ouest et de l'est sont ornés de figures diaboliques, tandis que ceux du nord et du sud comportent des masques humains identiques. Il est bon de faire observer en effet que la cave est orientée de telle manière que ses angles répondent exactement aux quatre points cardinaux.

(1) Mesure prise du milieu d'un pilier au milieu de l'autre pilier le plus proche.

Digitized by Google

Elle est aérée au sud-est par deux huis largement ébrasés, prenant jour sur la cour, disposés en glacis à pente rapide, à partir d'une hauteur de 0m 30 du sol de la cave jusqu'au sol extérieur.

Ces ouvertures en glacis sont pratiquées dans l'épaisseur d'un mur qui ne mesure pas moins de 2m 40.

Un autre huis, remanié et diminué depuis sa construction primitive, est pratiqué au nord-est de la cave.

Dans le mur nord-est on remarque, à hauteur d'appui, une armoire à feuillure maintenant dépourvue de son ancienne porte de bois à double penture.

Dans la paroi sud-est, et juste en face de cette armoire, nous avons remarqué les traces d'une ouverture très anciennement bouchée.

En face de la porte d'entrée s'ouvre une petite baie cintrée s'arrondissant à environ 0m 80 au-dessus du sol. Cette ouverture irrégulière, qui paraît avoir été jadis murée, permet d'accéder très malaisément dans *le caveau* que nous allons décrire à son tour.

*Le caveau.* — Le caveau, creusé dans le roc vif et le tuf, à 2m 20 en contrebas de la *cave*, ne présente aucun caractère architectural.

Son plan affecte une forme cruciale. Il se compose de deux galeries en plein cintre se coupant à angle droit, mesurant 1m 75 de hauteur en moyenne et 1m 60 de largeur.

La première galerie mesure 5m 50 de long, et celle qui la coupe perpendiculairement 4 mètres environ.

Ces galeries n'ont jamais été obturées. Nous croyons les avoir trouvées dans leurs dimensions primitives, pour la raison qu'elles sont limitées par le roc ou le tuf à leurs trois extrémités N.-O., — N.-E., — S.-E.

Il convient toutefois d'ajouter que l'extrémité sud-ouest de la galerie principale est bouchée par un mur de soutènement de la cave supérieure, encombré à sa base par des éboulis formés de moellons et de terre.

Digitized by Google

Il serait donc téméraire d'affirmer sans réserve qu'elle n'a jamais comporté une plus grande extension vers le sud-ouest. Il est supposable même qu'une descente plus commode que celle qui existe devait avoir été établie de ce côté.

Ce caveau a-t-il été creusé avant, pendant, ou après la construction de la cave supérieure ?

Nous ne saurions répondre d'une manière positive à cette question ; mais nous avons été frappé de la ressemblance qu'il présente avec nombre de caveaux existants dans toute la région de la Beauce et du Gâtinais, creusés de haute antiquité.

Nous serions tenté de croire qu'il préexistait à la cave et qu'il a été simplement conservé à titre d'annexe, de silo ou de cachette.

La disposition de son entrée actuelle, qui se prête parfaitement à une obturation rapide, facile à dissimuler, donne quelque vraisemblance à notre dernière supposition.

Signalons en terminant que ce caveau, très sain, n'est aéré présentement que par l'ouverture basse et insuffisante qui le met en communication avec la cave supérieure.

*Observations.* — Il va sans dire qu'aux yeux des habitants de Puiseaux, cette cave est « une ancienne crypte ou chapelle, dans laquelle les religieux disaient la messe pendant les guerres » (*sic*).

Cette interprétation est absolument conforme à la croyance populaire universellement répandue et faussement accréditée que l'architecture ogivale a été exclusivement employée pour les constructions ayant une destination religieuse.

Dans la France entière, nombre de gens des mieux avisés ignorent absolument ou se refusent systématiquement à croire que l'architecture *civile* des XI^e^, XII^e^, XIII^e^, XIV^e^, XV^e^, et même XVI^e^ siècle, ait jamais présenté les mêmes caractères que l'architecture religieuse des mêmes époques.

Ce fait est cependant nettement établi aujourd'hui, et d'innombrables exemples prouvent péremptoirement que les caractères architecturaux des constructions supérieures se retrouvent souvent dans les substructions.

Digitized by Google

*Conclusion.* — Nous dirons donc, à titre de conclusion, qu'à nos yeux, la cave architecturale de Puiseaux date à peu près sûrement du XIIIe siècle.

Selon toute apparence, elle ne peut avoir été construite que par de riches seigneurs propriétaires du sol sous lequel elle a été établie.

Pour toutes ces raisons, étayées des documents historiques que nous avons apportés, nous inclinons à penser que sa construction pourrait être attribuée aux abbés de Ferrières-en-Gâtinais, bien et dûment seigneurs du faubourg de Saint-Père-lès-Puiseaux, constructeurs d'établissements importants en ce lieu, précisément avant 1224, ainsi qu'il appert d'une charte signée à la demande des moines de Saint-Victor par le roi Louis VIII, leur protecteur, et mentionnée ci-dessus.

LÉON DUMUYS.

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, RUE SAINT-ÉTIENNE, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 149.**

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1892.

**Séance du vendredi 8 juillet 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

*Hommages :* De M. Jovy, membre correspondant : *Un Juge d'Urbain Grandier ;* le *Collège de Vitry-le-François.*

De M. Eugène Jarry, membre titulaire non résidant : *Un enlèvement d'ambassadeurs au XVe siècle.*

De M. Domet, membre titulaire résidant : *Histoire de la forêt d'Orléans.*

— La Société décide d'accepter l'échange de ses publications avec la Société des sciences et arts de Rochechouart.

— Sur la proposition de M. le Président, d'unanimes remercîments sont votés à MM. Dumuys, Charpentier et Huet, pour la part prise par eux à l'organisation du Congrès archéologique.

— La Société ratifie le don d'une médaille de vermeil offerte, en son nom, par le Président, à M. Tocilesco, Sénateur de Roumanie, auteur d'importants travaux archéologiques, et qui a fait au Congrès des communications du plus grand intérêt.



Digitized by Google

— M. de Beaucorps communique une lettre de M. Alfred Chollet, relative à de récentes découvertes faites à La Motte-Saint-Firmin.

La Société décide que la nomenclature des objets trouvés sera insérée au *Bulletin*, et vote une somme de 50 fr. pour continuer les fouilles commencées par M. Chollet.

— MM. Basseville, Desnoyers, Tranchau, Herluison et Léon Dumuys présentent, comme associé étranger, M. Tocilesco.

— MM. Herluison, Cochard et Maxime de Beaucorps présentent, au titre de membre correspondant, M. l'abbé Hardel, curé de Vineuil (Loir-et-Cher), auteur d'une monographie du château de Montleveau.

— M. Jarry donne lecture de sa notice sur M. Anatole Delorme, titulaire résidant. La Société décide qu'elle sera insérée dans le présent *Bulletin* (1).

---

**Séance du vendredi 22 juillet 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. l'abbé Desnoyers, au nom de M. le chanoine Roussillon, secrétaire général de l'évêché de Chartres, fait hommage à la Société d'une lithographie de Mgr Regnault, évêque de Chartres, prédécesseur de Mgr Lagrange.

— M. Tranchau lit une note sur le magnifique *Album Caranda*, que la Société doit à la générosité de M. Frédéric Moreau (2).

(1) Voir page 223.
(2) Voir page 253.

---

Digitized by Google

**Notice sur M. Anatole Delorme, membre titulaire de la Société.**

> Les amitiés commencées en ce monde se reprendront pour ne plus se quitter.
>
> (S. François de Sales.)

Messieurs,

Le vers célèbre de Malherbe :

> La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles...

restera vrai tant que durera l'humanité ; mais il existe des degrés dans la douleur même. Les coups de la mort frappent en effet d'une manière différente, et autrement grave, dans la famille ou dans la Société. Par Société, j'entends tout naturellement ici la réunion d'hommes auxquels j'ai l'honneur de parler.

Dans la vie privée, la disparition du chef de famille, c'est la situation du plus grand nombre d'entre nous, amène une perturbation totale et produit une mutilation toujours saignante. Là pourtant où les traditions sont respectées, l'âme du cher défunt inspire encore, dirige toutes choses, jusqu'à l'avènement définitif d'une génération nouvelle.

Il n'en est pas de même pour cette autre famille conventionnelle, que rassemble seulement une conformité de goûts ou d'études. Après quelques paroles officielles de regret, le lien commun semble à jamais rompu, sauf chez quelques amis plus intimes. L'étroite prescription des statuts exige, après un délai de convenance plus ou moins bref, que la vacance soit remplie par l'élection d'un nouveau membre. Un inconnu parfois, souvent un indifférent, prend donc la place occupée près de vous par celui qu'avait rapproché un mutuel sentiment d'affection.

Digitized by Google

Depuis longtemps d'ailleurs, les séances ont repris leur cours ordinaire : c'est une inéluctable nécessité.

Vous, Messieurs, vous avez voulu tempérer l'amertume de ces brusques séparations en établissant dans votre compagnie un pieux usage, celui de consacrer une notice à ceux que nous venons de perdre. Il ne vous a pas échappé qu'en rappelant les principales circonstances de leur vie, leurs services et leurs travaux, leurs qualités aimables et leurs vertus, nous gardions encore parmi nous quelque chose d'eux-mêmes ; qu'il convenait aussi de transmettre leur souvenir et leur exemple jusqu'à nos successeurs.

Invité à remplir ce devoir envers M. Delorme par notre président, qui s'en fût acquitté mieux que tout autre, je n'ai pas tenté de me soustraire à une tâche douloureuse, à laquelle je ne me croyais nullement préparé; tant est grande l'estime que je ressentis toujours pour notre cher et regretté confrère !

Je viens donc, pendant quelques instants, vous entretenir de cet homme de bien, qui, chose rare, gagne encore beaucoup à être mieux connu. Je me propose de vous en parler simplement, en toute sincérité, en toute indépendance. Il ne l'eût pas compris autrement, s'il avait permis même qu'on fît ainsi violence à sa modestie. Pour qu'il soit regretté comme il mérite de l'être, il me suffira de le peindre tel aussi qu'il était. Je crois, au surplus, que la vérité est le premier hommage à rendre aux morts, le plus pur et le plus digne. Leur mémoire doit redouter surtout les éloges immodérés, parce qu'ils provoquent inévitablement des réticences ou des protestations, des doutes, à coup sûr, dont elle seule souffrira.

## I

Anatole Delorme naquit le 17 juin 1827, à Orléans. Son père y occupait, après son aïeul, une position honorable comme entrepreneur, puis comme architecte, et ses qualités professionnelles lui avaient acquis la confiance d'une nombreuse clientèle.

Digitized by Google

M. et Mme Delorme-Bataille n'avaient que cet unique enfant. Cela donne à comprendre avec quelle sollicitude fut conduite et surveillée son éducation. A l'âge d'apprendre, il fut envoyé comme élève externe au collège d'Orléans. On l'y pourrait suivre de 1838 à 1845.

L'un des plus jeunes d'une classe qui comptait des esprits distingués, tels que Daniel Bimbenet et Félix Féréol, Delorme en prit vite la tête, à la suite de bonnes et fortes études, et remporta de brillants succès, heureux présages de ceux que paraissait lui réserver l'avenir. A la fin de la réthorique, en l'année 1843, son nom est proclamé dans toutes les facultés ; dans celles qui flattent le plus l'amour-propre, il conquiert les prix. Il ne se dément pas en philosophie, où le rejoint Alphonse Duleau. Tous deux entrent dans le cours de mathématiques spéciales, préparatoire à l'École polytechnique, où les entraînait le goût des sciences exactes Une circonstance accidentelle, une erreur de date pour l'inscription, à ce que je crois, les empêcha seule de subir l'examen et ferma la carrière dans laquelle ils voulaient s'engager.

Delorme prit facilement son parti de cette déconvenue. A tout il préférait les beaux-arts, avec leurs brillantes manifestations dans toutes les branches. C'était répondre encore aux désirs de son père que d'aborder l'École des Beaux-Arts, afin de lui succéder un jour. Notre ami quitte donc Orléans, au cours de l'année 1846, pour entrer dans l'atelier de M. Constant Dufeu, architecte de talent.

La séparation, prévue et nécessaire, ne se fit pourtant pas, on peut l'affirmer, sans déchirements de toutes parts. Cette entrée dans le grand inconnu, le départ à Paris, ne laisse personne insensible. Le père en prévoit les dangers et ne dénoue qu'à regret les liens d'une tutelle prévoyante et discrète, mais constante. Le fils, plus étonné que ravi d'une liberté dont il devient seul responsable, tourne ses regards incertains tantôt vers l'avenir qui s'ouvre, tantôt vers un passé tout rempli d'indulgences et de gâteries. Mais quelles paroles peuvent rendre l'émoi de la mère chrétienne, ses appréhensions éperdues pour l'âme de son enfant, cette fleur si délicatement épanouie, mais au prix de combien de soins et de quelles vigilantes attentions !

Digitized by Google

En ce qui concerne Delorme, ces appréhensions n'étaient pas justifiées ; nous avons à ce sujet le témoignage d'un compagnon de jeunesse, voisin de chambre du petit étudiant orléanais, il y a de cela quarante-cinq ans. Ils demeuraient ensemble rue des Postes, dans un modeste hôtel tenu par deux vieilles demoiselles. Une douzaine de jeunes gens, futurs avocats, médecins ou architectes, y avaient là le gîte et la table ; tous ne formaient qu'une grande famille. Nous les connaissons par expérience, ces tables d'hôte du vieux temps, que dédaigneraient les étudiants de nos jours, où la société était plus choisie, plus délicate que la cuisine, et dont le dessert, que le hasard laissait toujours attendre, se trouvait remplacé par une conversation animée et par des discussions à perte de vue *de omni re scibili*. Du reste, la pension des demoiselles Lafrogne, — un nom qui vaut un portrait peut-être, — jouissait d'une parfaite réputation, composée, écrit le précieux correspondant, « de catholiques pratiquants, tous de mœurs irréprochables ».

Avec ces camarades, le futur président de la Société de Secours aux blessés faisait apprentissage de dévoûment, en fils de saint Vincent de Paul. On visitait les pauvres du quartier Mouffetard, recommandés par la vénérable Sœur Rosalie, qui en était la providence. Voilà les fredaines d'Anatole Delorme, et voici ses prodigalités. Un jour, il fit remettre, par une main discrète, à l'une de ces familles, aussi misérable que digne d'intérêt, une somme de cent francs. C'était une brèche importante à son modeste budget, et qu'il ne combla pas sans quelques privations. Ses parents n'en surent jamais rien, quoiqu'il s'entretint avec eux, même de ses pauvres, en de longues lettres, tendres et confiantes. Plusieurs de ces lettres m'ont passé sous les yeux ; et je ne crois pas abuser de ce dépôt sacré en y relevant quelques indications sur l'état d'âme, comme on dit si volontiers aujourd'hui, de notre futur confrère.

A l'heure où sonne la vingtième année, il fait un retour ému sur les jours passés, sur les joies de son enfance et les illusions de sa jeunesse. Ce coup d'œil rétrospectif n'est pas jeté sans une pointe de mélancolie. Les sentiments qui dominent chez lui sont la reconnaissance, l'amour de ses parents et le désir de s'en rendre absolument digne par un travail assidu, la confiance en Dieu pour adoucir les souffrances dont son père était déjà

Digitized by Google

cruellement atteint. On est à la fois surpris et charmé de rencontrer tant de raison précoce chez un si jeune apôtre ; car les consolations qu'il prodigue et les réflexions qu'il inspire, à l'occasion de cette maladie, sont du domaine de la philosophie chrétienne la plus élevée. Quelques observations sur la politique contemporaine, — c'était au mois d'août 1847, et les choses s'embrouillaient partout, — révèlent un juvénile enthousiasme pour les causes généreuses, et l'amour de la France, qu'il voudrait partout obéie, ou du moins respectée.

De la correspondance de Delorme se dégage une autre tendance, qui éclaire d'une vive lumière un des côtés saillants de son caractère. C'est la disposition, qu'accentueront encore les années et peut-être l'expérience, à s'affranchir des relations banales, pour se restreindre à un cercle intime et librement choisi.

« Mes amitiés sont peu nombreuses, écrivait-il, mais elles sont plus tenaces et plus fortes. Moins l'amitié est dispersée, plus elle est grande. » Peu démonstratif, peu communicatif, du moins il le croit, Delorme dédaignait de se faire connaître et d'ouvrir son cœur. Cette amitié qu'il exige, impérieuse et assez exclusive, à ce que je suppose, devait jaillir du premier choc. C'était un peu ce que nos prétendus psychologues nomment, pour un sentiment plus tendre, le coup de foudre.

Par une chance heureuse, cette amitié d'une essence particulière naquit spontanément dans les cœurs de Delorme et d'un jeune homme nommé Hubsch, de nationalité étrangère, avec lequel, aux jours de repos, il faisait de longues promenades dans les environs de Paris. Ils se félicitèrent vivement de partager l'un et l'autre les mêmes pensées, les mêmes principes, les mêmes goûts, enchantés qu'ils étaient de s'être réciproquement devinés. Quel rêve ! Et qui de nous n'en a caressé de pareils, trop tôt dissipés par les désenchantements, sinon brusquement anéantis par la séparation ou par la mort ? L'attachement des nouveaux amis ne semblait pas redouter une longue épreuve. Le malheur voulut qu'il fût brisé dans ses tendres racines. L'Europe entière les séparait bientôt ; jamais ils ne devaient se revoir.

Fidèle à ses engagements, le jeune artiste avait abordé ses travaux avec une ardeur de volonté, une application persévé-

Digitized by Google

rante et une méthode raisonnée qui devaient vaincre tous les obstacles. Les obstacles, d'ailleurs, sont faciles à surmonter lorsque les études plaisent, et qu'on y rencontre des encouragements. Il fréquentait assidûment deux ateliers ; mais Constant Dufeu gardait toujours ses préférences, et il lui en donna des preuves touchantes. Le maître s'était aussi pris d'une vive affection pour cet élève d'élite, dont il avait compris le caractère timide et concentré. Il excitait le grand enfant, ainsi qu'il se plaisait à l'appeler, à prendre plus de confiance en lui-même, l'engageait amicalement à modérer ses efforts et lui entr'ouvrait par avance les portes de l'École des Beaux-Arts. Les seules distractions que se permettait Delorme, c'étaient de longues courses dans la campagne, et, à Paris, des visites aux monuments, aux musées et aux grandes collections, dans l'intérêt de ses études. La musique était son plaisir de choix, surtout celle du Théâtre Italien, discrète, distinguée, plus mélodieuse que véritablement savante. C'était alors la belle époque des Italiens, rendez-vous favori de la meilleure société. On y recherchait un orchestre peu nombreux, mais parfait et admirablement dirigé, et une troupe d'élite dont les premiers sujets portaient les noms à jamais célèbres de Mario, Tamburini, Ronconi, Lablache, associés à ceux de Mmes Persiani et Grisi. Voilà un magnifique ensemble, que les vieux amateurs de musique disent impossible à retrouver. Delorme goûtait pleinement le charme de ces fêtes, une ou deux fois par semaine, et n'hésitait pas, avec son ami Lebon, qui en a gardé le souvenir, a faire queue pendant sept heures d'horloge pour obtenir une place de parterre à la première représentation de la *Sémiramide*.

## II

La période des concours pour les Beaux-Arts une fois commencée, Anatole Delorme redouble d'ardeur. Chaque examen partiel est suivi d'un mot rapide tenant les parents au courant du résultat, toujours favorable. Au terme redouté, sans cause sérieuse, par le craintif concurrent, le 29 octobre 1847, il annonce

Digitized by Google

avec une modeste simplicité qu'il est reçu le 18e sur 70 à l'École des Beaux-Arts. Nous apprenons, d'autre part, que, dans presque toutes les compositions, il remporte des mentions, ce qui explique le rang très honorable de son admission. Il est donc en situation de fixer désormais avec assurance un avenir dont, malgré tout, il restait assez inquiet jusque-là.

Un coup de tonnerre formidable éclate subitement dans son beau ciel. D'Orléans arrive une lettre annonçant que le père de M. Delorme se trouve dans un état de santé très alarmant. L'excellent fils n'hésite pas un instant à délaisser ses plus chers projets, à briser sa carrière, non sans de cruels regrets, pour se rendre où le devoir l'appelle, où sa présence est nécessaire. Ce premier sacrifice, obligatoire, mais spontané, changea l'orientation de sa vie : une autre existence s'imposait, toute de dévoûment et d'abnégation. Il avait raison, l'étudiant de vingt ans, quand il se lamentait sur la fin de sa jeunesse : les dures épreuves ont vite fait de mûrir un homme.

Durant cinq ans, la douloureuse maladie de M. Delorme acquit à son fils le mérite de payer, par des soins de tous les jours, de tous les instants, ceux dont fut comblée son enfance. Sa mère le décidait, dans les premiers temps, à de rapides absences, qui lui permettaient encore de se tenir à peu près au courant des travaux de l'École. Il avait tant de peine à s'en détacher ! Mais ces séjours étaient trop courts et notoirement insuffisants ; il fallut bientôt y renoncer absolument et penser même à la cession du cabinet dont il avait rêvé de partager un jour la direction. Désormais tout son temps est consacré à prolonger les jours d'une existence fort compromise.

La mort de son père, le 29 janvier 1852, plongea Delorme dans un profond abattement. Effrayé de la longue période écoulée dans une louable inaction, il jugeait impossible de recommencer, à vingt-cinq ans, son éducation artistique, et de s'asseoir sur les bancs de l'École auprès de tout jeunes élèves. Sa pensée dominante était pourtant de choisir une carrière. Il disait souvent que l'homme ne doit pas vivre pour lui seul, mais payer de sa personne et utiliser sa vie. Avec sa mère, il décide qu'il étudiera le droit pour entrer dans la magistrature ; avec elle encore, il gagne Paris, y obtient rapidement le grade de licencié et revient pour toujours dans sa ville natale.

Digitized by Google

Son caractère réfléchi, l'honorabilité de sa vie, son dévoûment filial, forcèrent l'estime de tous ceux qui l'approchaient ou dont il voulait bien se faire connaître, et attirèrent l'attention sur le jeune stagiaire. Un maître du barreau orléanais, M. Jules Johanet, le distingua et sut l'apprécier. Les moins jeunes d'entre vous, Messieurs, ont connu M. J. Johanet, homme intègre, excellent père de famille, avocat d'un grand talent, émule de MM. Genteur et de Massy; et il a marqué trop largemement sa place dans notre notre ville pour que j'aie à répéter ici ce que j'en ai dit ailleurs (1).

Comme tous les pères de famille, M. Johanet était préoccupé de trouver à sa fille aînée un époux digne d'elle; et, pour assurer son bonheur, il choisit Anatole Delorme. Il avait aussi reconnu dans ce jeune homme toutes les aptitudes, toutes les qualités du bon magistrat; et il se faisait fort, par ses relations, de faciliter à son gendre l'accès assez difficile de la carrière. Celui-ci, de son côté, fier d'une pareille alliance, s'attacha vite à celle qu'on lui fiançait. Je me suis permis de dire encore que les femmes de cette race ont les vertus, les qualités et le charme (2). Ce sont les femmes chrétiennes, dans le sens très élevé, et telles que les comprenait Mgr Dupanloup.

Le mariage était presque décidé, en principe, lorsque M. Johanet fut frappé, jeune encore, d'une attaque qui devait l'enlever en quelques mois. Relativement à l'union projetée, un tel événement modifiait, en les restreignant, certains avantages actuels et d'avenir sur lesquels M. Delorme avait pu légitimement compter. Dans cette pénible circonstance, une double délicatesse s'imposait aux deux familles. Le devoir semblait nettement tracé, et c'est avec noblesse que chacun s'y conforma. L'on offrit à M. Delorme, s'il le désirait, de reprendre son entière liberté. De son côté, celui-ci maintint énergiquement ses espérances et formula sur-le-champ une déclaration de principes. Les avantages matériels n'avaient, à son sens, qu'une fort secondaire importance, et il idéalisait autrement le mariage. Ce qu'il y fallait rechercher, c'étaient surtout les qualités supérieurement précieuses de la femme; et celle qu'on lui destinait les

(1) Réponse au discours de réception de M. H. Johanet à l'Académie de Sainte-Croix. *Lectures et Mémoires*, t. V.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

possédait toutes. Il n'aspirait donc qu'au bonheur de lui donner son nom et de lui consacrer sa vie. L'union fut célébrée le 2 mai 1855.

Ces sentiments nobles et délicats ne sont pas rares, Dieu merci ! Mais la spontanéité, la belle franchise et le ton chaleureux dont Anatole Delorme en relevait l'expression, lui concilièrent à jamais la profonde estime et l'affection de sa nouvelle famille. Tous n'eurent qu'à se louer de l'aimable sûreté de son commerce, à tous il témoigna le même dévoûment ; et, en particulier, il se comporta dès lors, avec l'excellente Mme Johanet, comme le fils le plus tendre.

Pour correspondre au vœu de son beau-père, ainsi qu'à son propre désir de s'occuper utilement, le jeune avocat fut, croyons-nous, sur le point d'être attaché au cabinet du procureur général, par les soins de M. Paul Lenormant, allié des Johanet et premier avocat-général à la cour d'Orléans. Cette initiation un peu aride aux grands devoirs de la magistrature, par un travail de bureau assez monotone, ne satisfaisait pourtant guère son imagination ; l'exactitude obligée, peut-être, gênait aussi son amour de l'indépendance. Il n'aliéna pas sa liberté.

Mais cette liberté, notre bien le plus cher à tous, qu'en allait-il faire ? Près de s'engager dans le chemin de la vie, Delorme en connaissait prématurément les déceptions et les chagrins. Qu'on ne s'étonne pas trop de le voir éviter la grande route, pleine de bruit, de monde, de chaleur et de poussière, où l'on combat pour se disputer les places et les honneurs ; il entrevoyait tout près, sa jeune épouse au bras, le sentier fleuri où l'ombre est fraîche, la rêverie douce et tranquille. Il mit dans la balance son amour de la famille, son éloignement des relations mondaines et de l'intrigue, l'aisance apportée par l'activité paternelle, ses goûts relevés, quoique modestes, ses habitudes réglées, son jugement ferme et tenace pour ce que sa loyauté pensait juste et bon. Quand un homme, doué d'un tempérament d'artiste, et que l'ambition ne mord pas au cœur, en est à faire ces calculs, on peut être certain de la solution. Il prendra le sentier fleuri et cédera volontiers aux conseils d'un Montaigne ou d'un Horace :

*Odi profanum vulgus, et arceo...*

Digitized by Google

Non pas que notre futur collègue fût sceptique, même indifférent, ou épicurien, — grand Dieu ! il se montra tout le contraire, — ni même oisif ; il aimait beaucoup le travail, à son goût et à son heure. C'était tout bonnement un sage.

Il s'établit dans le tendre ménage, au foyer rajeuni, une de ces intimités charmantes, qui se suffisent à elles-mêmes, et qu'on n'éprouve aucunement le besoin de trop élargir et de répandre au dehors. Les goûts du mari, ce qui en double la douce jouissance, étaient compris et partagés par la femme ; leurs aimables attentions entourèrent les deux pauvres mères veuves et la nouvelle famille. On se laissait vivre d'un bonheur calme, que seule attristait la privation d'enfants, absence bien sensible à des cœurs faits pour les aimer et les comprendre. Les années heureuses n'ont pas d'histoire ; c'est une vérité commune aux hommes ainsi qu'aux nations. Il convient donc de ne pas insister. Du reste, on peut aisément se figurer, avec les joies de la famille, celles qui sont particulières à l'artiste, au collectionneur et au bibliophile ; sur celles-là, nous aurons à revenir.

A l'époque des vacances, tous les membres de la famille goûtaient la gracieuse hospitalité de l'aïeule, à Joubert, près de Saint-Laurent-des-Eaux, dans une contrée bénie des chasseurs. Aux longues courses à travers les bois et les plaines, aux visites de parenté et de voisinage, succédaient les dîners et les soirées, où se dépensait tant de gaîté et tant d'esprit ; et je m'imagine qu'entre ces hommes intelligents et distingués, la conversation prenait d'elle-même une allure vive et intéressante. Content de gagner la Sologne, Delorme était enchanté de retrouver son cher cabinet. Mais ce changement, d'une vie au grand air à une existence très sédentaire, sans aucune transition, dut avoir quelque influence sur sa santé.

Il jouissait alors de tous les bonheurs, puisque son besoin d'une amitié sûre était enfin pleinement satisfait, tous les jours et à toute heure, par le voisinage immédiat de Daniel Bimbenet. C'était un ami d'enfance, de jeunesse et d'études, presque un frère, tant l'identité et l'échange des pensées et des goûts resserrait intimement leur affection. Il retrouvait là, toujours jeune et toujours gracieux, notre regretté président, M. Eugène Bimbenet, et se liait encore très étroitement avec MM. Anatole

Digitized by Google

Vilneau et Alphonse Duleau, ses camarades de collège, curieux autant que lui des choses de l'art et de l'esprit.

Mais où donc se rencontre ici-bas la félicité durable, même pour ceux qui en sont les plus dignes? Après une période fort courte de ces années sereines, trop vite écoulées, M Delorme vit s'altérer la santé de la femme tendrement aimée. Ni son dévoûment à la chère malade, ni ses larmes, ne purent conjurer le « pire destin ». Elle s'éteignait dans ses bras, le 1er novembre 1868, dans sa trente-neuvième année.

## III

La guerre de 1870 et les malheurs de la France suscitèrent trop complètement l'occasion souhaitée par M. Delorme de donner à sa vie, de nouveau brisée, un but humanitaire; plût à Dieu qu'il fût toujours resté dans ses rêves de douce quiétude! J'aborde sa vie publique, et vous ne me pardonneriez pas, Messieurs, de la passer sous silence, en prétendant que nos confrères nous appartiennent seulement par leurs services et leurs travaux historiques et archéologiques. Nous devons être fiers aussi de ce qui les distingue en dehors de ce terrain limité, et rappeler à quel point Delorme a mérité l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens, je dirai plus, de tout le pays.

Les plus jeunes d'entre nous ont appris, les autres ont éprouvé dans quelle trompeuse sécurité la France était endormie au jour de la déclaration de guerre, en 1870, quelles impressions diverses accueillirent cette grave résolution, et le brutal réveil, après quelques légers succès, lorsque se précipitèrent des défaites sans nom, à peine explicables encore aujourd'hui, à coup sûr inaccoutumées pour nos armes.

Dès le début de cette guerre néfaste, dont la responsabilité vient d'être cyniquement revendiquée par notre plus mortel ennemi, qui en gardera tout l'odieux, des Comités de secours aux familles des soldats s'organisèrent officiellement, c'est-à-dire lentement. Ils se transformèrent vite en Comités de Secours aux

Digitized by Google

blessés, à mesure que la lutte dépassait nos frontières et dans les départements plus immédiatement menacés. Le Comité du Loiret avait à sa tête le premier président, M. Duboys, d'Angers. Il comprenait les sénateurs, députés, conseillers généraux, les fonctionnaires de divers ordres et quelques particuliers, environ soixante personnes en tout.

Déjà plusieurs réunions avaient eu lieu, dans le but de régler les premiers détails. Vers la fin de septembre, les membres du Comité furent de nouveau convoqués à la Préfecture afin de discuter la formation d'un bureau des ambulances. On hésitait à prendre un parti, et la séance était sur le point de se terminer, lorsqu'un des membres se leva, déclarant qu'il n'y avait plus lieu de tergiverser : l'ennemi était à nos portes ; on en avait malheureusement la certitude. L'émotion fut générale. Sous le coup d'un avenir si menaçant et si prochain, le bureau des ambulances fut nommé séance tenante, sous la présidence de M. Mauge du Bois des Entes. MM. Frot et Delorme, entre autres, en faisaient partie.

Jusqu'au 11 octobre, on n'eut que le temps d'établir ou d'accepter quelques ambulances. La ville est divisée en 20 quartiers, ayant chacun son visiteur, et en 9 circonscriptions médicales, où le service est presque complètement gratuit. Chaque ambulance est pourvue d'un drapeau et d'un certain nombre de brassarts. A partir du 12 octobre, les créations du Comité se multiplient pour correspondre aux nécessités de l'heure présente. Une section très active, dite des ambulances volantes, va sur les champs de combat, ou dans les maisons avoisinantes ramasser les blessés, et les transporte à Orléans. Elle choisit pour chef M. Frot. D'autre part, une Commission des dons en nature répartissait dans les ambulances le linge et les effets qu'on donnait en grande quantité.

M. Mauge restait à la tête des ambulances sédentaires. Fatigué par la maladie, il donne sa démission le 20 octobre. M. de Boisjolly lui succède, mais se retire bientôt à Tours, où l'appellent ses devoirs de magistrat. M. Delorme le remplace, le 3 décembre, assisté de MM. Beauvillain et Piédor. Les présidents de section, MM. Delorme et Frot, se réunirent désormais, quand besoin en était, et lorsque toutefois ils pouvaient se rejoindre, pour trancher toutes les questions importantes. On peut

Digitized by Google

en toute assurance affirmer que, séparément ou ensemble, tous deux furent la tête et l'âme du Comité de Secours aux blessés.

A ce sujet, je devrais évoquer les souvenirs de beaucoup d'entre vous, Messieurs ; car si les membres de nos Sociétés savantes se plaisent, durant les loisirs de la paix, à écrire les annales de la cité, ils ont bravement payé de leur personne pendant ces temps de calamité. Chacun a fait tout son devoir, dans la sphère où son devoir l'entraînait. J'ai préféré faire appel à la mémoire de M. Frot, l'actif président du Comité définitif, de M. Paulmier, le vigilant délégué de la 5e région, l'un prédécesseur, l'autre successeur de M. Delorme, à cette présidence, et de quelques-uns des collaborateurs de la première et de la dernière heure. Je consulte encore mes notes personnelles et les comptes-rendus de notre Comité. Partout j'éprouve la douce satisfaction de constater que Delorme s'est donné tout entier à la belle œuvre qui sera la règle de sa vie, et qui reste l'orgueil de sa mémoire. Je dis tout entier, sans réserve, sans craindre aucune fatigue, sans jamais se laisser décourager par les difficultés ; et je le répète, parce que c'est la déclaration de tous.

Les difficultés dont je parle étant de deux sortes, il me faut entrer ici dans quelques détails. Rien que dans la ville d'Orléans, on compta 350 ambulances, pour recevoir 12,000 blessés ; ce sont des chiffres officiels. Celles que sauvegardait, en principe, la convention de Genève devaient contenir un nombre minimum de six lits. Dans ces pénibles circonstances, le cœur de nos concitoyens témoigna parfois plus de zèle que de véritable prévoyance. Le premier soin, comme le premier devoir de M. Delorme, fut de visiter incessamment les ambulances, afin de s'assurer si elles étaient installées et maintenues dans de favorables conditions, et si les blessés y recevaient tous les secours nécessaires. Souvent les locaux se trouvaient trop exigus pour la quantité des lits, ou bien le personnel, surmené ou malade, devenait insuffisant ; l'expérience manquait à certains ; les ressources, le linge, les médicaments, faisaient défaut à d'autres ; ou encore quelques ambulances, absolument contaminées, menaçaient de propager l'infection.

On comprend les prodiges d'activité, de vigilance et de perspicacité que Delorme dut accomplir. Il ne fallut pas moins que son aménité, son égalité d'humeur, sa finesse, en même temps

Digitized by Google

toute sa fermeté et l'autorité qu'il savait prendre au besoin, et que tous respectaient, pour échauffer ou modérer le zèle, apaiser les conflits, imposer enfin sa volonté lorsqu'il fallait en arriver à fermer quelque ambulance défectueuse. Mais là, du moins, il avait affaire à des concitoyens, à des Orléanais, laissez-moi le dire, qui mettaient en lui leur confiance, s'ingéniaient à prévenir ses désirs, dont la charité et le dévoûment comprenaient à demi-mot ses patriotiques exigences.

Ce fut tout autre chose avec nos ennemis, nos vainqueurs, les Bavarois comme les Prussiens. Je ne parle pas, bien entendu, des vexations et des exactions dont nous fûmes tous les victimes, alors qu'aux réclamations les mieux fondées était faite cette réponse invariable : « Que voulez-vous? c'est la guerre! » J'entends le droit supérieur du combattant désarmé, affaibli par les blessures et la maladie, aux respects et aux soins de tous, quelles que soient les couleurs de son drapeau. Eh bien! les droits de nos blessés français n'ont pas été respectés, vous le savez, à Orléans, où l'on soignait pourtant indistinctement tous ceux qui souffraient. Ici encore, la force a primé le droit, et j'en fournis un exemple frappant.

A la fin d'octobre 1870, nous sentions nos cœurs renaître à l'espérance. La nouvelle transpira d'abord, puis devint certaine, qu'à l'abri de la forêt de Marchenoir se formait l'armée de la délivrance. Coulmiers, en effet, se préparait; or, Coulmiers est non loin de Patay, Patay qui nous débarrassa jadis des Anglais. Lorsqu'on est malheureux, l'imagination accueille volontiers les meilleurs présages; et les dépasse même. Les Bavarois déployaient d'ailleurs une activité de bon augure et prenaient leurs précautions à tout événement. Un dimanche, le dernier d'octobre, à ce que je crois, un ami, retenu par la maladie, me priait de le remplacer à l'Hôpital pour un service urgent. Les Bavarois, prévoyant la lutte prochaine, exigeaient l'évacuation immédiate des salles où nos plus *grands* blessés recevaient les soins admirables des chirurgiens et médecins de la ville. Ils voulaient simplement disposer de la place pour eux-mêmes; et, en effet, leur départ, après Coulmiers, nous laissait, de leur aveu, 1,000 malades, qui furent parfaitement traités (1).

(1) D'Aurelles de Paladines : *La première armée de la Loire*, p. 378.

Digitized by Google

Je courus à l'Hôpital. Avec les Sœurs et quelques hommes de bonne volonté, nous transportâmes des amputés dans nos bras, durant toute cette longue journée, Dieu sait avec quelle attention et quelle angoisse ! Puis, sur des voitures requises dans le quartier, ils furent conduits aux ambulances de la banlieue qui avaient été désignées. Or, il arriva précisément que le déplacement redouté, suivi de l'isolement dans un air pur, produisit les meilleurs résultats sur nos pauvres amputés.

Ce départ forcé et précipité n'en était pas moins une flagrante et brutale violation de la convention de Genève. Elle ne fut pas la seule, car, le 23 octobre, Mgr Dupanloup, après une première visite inutile, adressait au commandant des troupes bavaroises, contre les agissements de ses officiers, une éloquente protestation, à laquelle s'associa M. Duboys d'Angers. Ils affirmaient et prouvaient, par des citations du texte même de la convention et de l'article additionnel, que les ennemis n'avaient pas le droit de traîner dans les prisons allemandes les blessés de nos ambulances, plus ou moins guéris. Ils devaient, au contraire, leur délivrer des sauf-conduits permettant de les diriger vers leur domicile, à la seule condition de ne pas reprendre les armes pendant la guerre. « C'est ici, ajoutait le vaillant prélat, une question de bonne foi et, par conséquent, une question d'honneur sur laquelle il n'y a pas de discussion possible (1). » Un certain nombre de blessés purent, en conséquence, à travers les lignes ennemies et sous la conduite d'Auguste de La Touanne, gagner Tours et la liberté.

Pour Delorme, ce fut une lutte de tous les jours et de tous les instants. Que de malheureux ont pu, grâce à lui, recouvrer ainsi la santé, dont la guérison fut consolidée par la chaleur du foyer familial ; tandis que la captivité, sous un climat rigoureux, ne pouvait leur présager que le dépérissement, puis la mort. Pour les arracher péniblement, un à un, sa tenue calme et digne, sa parole nette, mesurée et courtoise, sa fermeté intelligente et surtout son grand air de loyauté, finissaient par en imposer à un ennemi naturellement défiant et impitoyable.

Lorsqu'à la fin de novembre, M. Delorme fut contraint d'accepter, à son corps défendant, la direction effective des ambu-

(1) D'Aurelles de Paladines, p. 382.



Digitized by Google

lances sédentaires, ses devoirs augmentèrent avec ses attributions; mais non son dévoûment, qui se maintint toujours à la même hauteur, ni sa prudence, qui rendit de signalés services dans les difficiles conjonctures où la fatalité nous entraînait. Les circonstances suivantes m'ont personnellement mis à même d'apprécier l'une de ses plus importantes créations.

La reprise d'Orléans, par le général d'Aurelles de Paladines, suggéra l'idée d'y établir un grand camp retranché et un centre de ravitaillement, dans l'espoir entrevu, — on osait l'entrevoir! — de débloquer Paris. A la fin de novembre, le développement considérable de notre armée de la Loire transforma ce projet en un commencement d'exécution. Un nombreux personnel du service de l'intendance fut concentré dans notre ville et placé sous les ordres de l'intendant-général Bouché, qui avait pris logement chez mon père. Par l'entremise de cet aimable commensal, j'avais fait la connaissance de plusieurs intendants, dont le quartier général était à la gare. Le vendredi 2 décembre, au matin, M. de Champeaux, l'un d'eux, m'y entretenait d'engagements sérieux qui venaient d'avoir lieu sur une ligne étendue, dans la direction du nord-ouest, à la limite des trois départements. La ville de Patay, disait-il, se trouvait encombrée de blessés; et il exprimait le désir de trouver une personne assez au courant de la topographie locale pour diriger un convoi qui ramènerait tous ces blessés de Patay à Orléans.

J'offris bien volontiers mes services, qui furent acceptés; et nous organisâmes sur-le-champ la petite expédition, composée de 200 voitures du train auxiliaire, avec deux chefs et quatre sous-chefs, et d'une dizaine d'omnibus. Je partais bientôt, avec quatre jeunes élèves de l'École de Strasbourg, promus aides-majors à titre provisoire, et avec une section de 25 infirmiers militaires conduits par leurs sous-officiers. Par la grande route de Châteaudun, nous arrivions, vers la chute du jour, à Saint-Péravy, et nous y apprenions qu'une forte bataille était engagée à Loigny. Le canon tonnait toujours dans cette direction; mais les coups semblaient déjà s'espacer, comme à la fin d'un combat.

De Saint-Péravy à Patay, le chemin était presque obstrué par une partie du 16e corps, qui, sous le commandement de Chanzy, avait vigoureusement donné la veille et toute la journée, remporté quelques succès, mais subi des pertes sérieuses. Les

Digitized by Google

troupes les plus éprouvées se repliaient en ordre, tandis que le 17e corps, celui du brave de Sonis, opérait cette brillante marche en avant pour la reprise de Loigny. La gloire fut grande, mais si chèrement payée par la mort de nombreux soldats et de la majeure partie des zouaves pontificaux, par les blessures de Sonis, Bouillé, Charrette et de tant d'autres! Les troupes bivouaquaient autour de Patay, et le campement de nos cavaliers d'Afrique a laissé dans mes yeux l'inoubliable image des taches sanglantes allumées par le reflet des feux sur leurs grands manteaux pourprés. Quant aux places et aux rues de la petite ville, l'encombrement y était dix fois supérieur à celui des plus forts marchés: des soldats encore, des chevaux, des canons, des caissons, des ambulances de campagne, et une foule tout émue au faux bruit de l'arrivée immédiate des Prussiens, ce qui n'eût eu rien d'improbable. L'impression gagna vite nos pauvres charretiers; et ce n'est que grâce à des menaces très énergiques, adressées aux chefs du train auxiliaire, que je pus les rappeler à leur devoir, et retenir à ma disposition les voitures prématurément engagées sur la voie de la retraite.

Après une réfection prise à la hâte dans l'hospitalière maison de mon parent M. Leplatre, nous procédâmes sans délai à l'évacuation des blessés. L'église, l'hospice, les écoles, la mairie, le presbytère, les maisons et jusqu'à des granges; tout était rempli. Il faisait un froid pénétrant, de 7 degrés au moins; de plus, une trombe de neige fouettait les visages et présageait un retour difficile. Après un rapide examen de nos jeunes médecins, complaisamment aidés par celui de Patay, examen suivi d'un pansement par les infirmiers, nous enlevions 700 soldats jugés transportables, et que d'autres blessés allaient vite remplacer. Dès que les voitures avaient reçu leur précieux chargement, elles quittaient Patay par un chemin de dégagement absolument libre, qui aboutit sur la grande route entre Tournoisis et Saint-Péravy; on évitait ainsi les obstacles qui avaient retardé notre arrivée. Enfin notre colonne s'arrêtait, à quatre heures du matin, sur la place de l'Étape, et nous éprouvions la douce consolation de n'avoir perdu aucun homme.

Peu d'heures après, la maison de M. Leplatre était incendiée par les obus de l'ennemi, qui fouillaient la ville de Patay en tous

Digitized by Google

sens, et notre hôte avait à peine le temps d'emporter dans ses bras les blessés auxquels il donnait asile.

Je rapporte cet épisode de l'année douloureuse pour avoir l'occasion d'affirmer que tous ces malheureux furent immédiatement reçus et bien soignés, au nombre de 700, dans la salle de l'Institut, avant de gagner, pour la plupart, un gîte définitif. Delorme, en effet, avait eu l'heureuse inspiration de créer là, à proximité de son bureau des ambulances sédentaires, installé dans la maison alors occupée par M. de Boisjolly, place de l'Étape, 10, une vaste ambulance provisoire ou de passage, destinée à recevoir les convois dès leur arrivée, et à fournir aux hommes les cordiaux, les aliments et les premiers soins indispensables ; puis on les répartissait là où se trouvaient des places disponibles. Ce fut une véritable providence pour nos blessés de Patay ; car l'ambulance s'ouvrait seulement huit jours avant, le 25 novembre.

Mais, quoique rapidement, elle avait été disposée avec tant de méthode, d'intelligence et de recherche presque confortable, dans un local d'ailleurs parfaitement aéré, que, vers le milieu de décembre, elle devint incontestablement le meilleur hôpital de toute la ville. La plupart de nos *grands* blessés y trouvèrent la guérison. Les Allemands ne s'y trompèrent pas ; et, de même qu'ils avaient, sans hésiter, le 4 décembre, fait main basse sur le bureau des ambulances, transporté ensuite à l'Institut, ils émirent la prétention de s'emparer de l'Institut lui-même. Le 21 décembre, le médecin en chef des ambulances prussiennes donna l'ordre d'évacuation, dans le but d'installer exclusivement les soldats de sa nation. M. Delorme convoque immédiatement M. Frot ; ils se rendent auprès du docteur Nussbaum, avec lequel ils soutiennent une longue discussion, aussi courtoise qu'énergique de notre côté ; ils obtiennent enfin gain de cause et conservent leur précieuse ambulance, où un certain nombre de lits resta toujours à la disposition des arrivants.

Ces réclamations étaient quotidiennes, et les deux présidents durent les réitérer pour un grand nombre des maisons qui abritaient nos chers blessés. Cependant, comme il arriva que beaucoup d'hommes disparurent, après leur guérison, sous des habits civils que les habitants s'empressaient de leur procurer, les Allemands résolurent, dans le courant de janvier, de vider toutes

Digitized by Google

les ambulances privées et d'en réunir les blessés dans de vastes locaux, tels que l'église Saint-Euverte, où la surveillance la plus étroite pouvait être exercée. C'était un nouveau moyen de les vouer à la mort. Mais, cette fois encore, MM. Frot et Delorme veillaient, et parvinrent à faire constater leurs droits de soigner eux-mêmes les blessés français.

La convention de Genève reconnait, en effet, la neutralité des blessés, des ambulances, des hôpitaux et de tout personnel hospitalier. Les églises furent donc rendues à leur destination naturelle et les ambulances privées rétablies. Seulement les gendarmes prussiens s'y présentèrent souvent pour s'emparer des soldats français en voie de complète guérison.

Notre confrère s'attachait encore à la visite des convois de prisonniers qui traversaient la ville. Pendant une courte halte, la population venait leur offrir quelque nourriture, du vin, du tabac, des effets; Delorme les examinait un à un, les interrogeait, malgré les brutalités de l'escorte et le mauvais vouloir des officiers. Il obtenait souvent, par ses vives sollicitations auprès du chef des détachements, l'autorisation de conduire et de garder à son ambulance les hommes les plus souffrants ou les plus fatigués.

Lorsque le service des ambulances volantes prit fin, M. Frot rentra dans Orléans et n'eut pas de peine à occuper son activité dévorante. Il entreprit une vaste enquête pour établir la statistique de tous les soldats français qui avaient séjourné dans les ambulances du département, ou dont la disparition laissait des traces de leur passage, telles que leur livret ou d'autres pièces. Ce gigantesque travail aboutit à la publication de quatre ou cinq gros volumes, contenant plus de 30,000 noms, déposés actuellement au ministère de la guerre. Ils ont rendu les plus grands services aux familles, pour la reconstitution de l'état civil de leurs membres disparus. Ici encore, M. Frot trouve en M. Delorme son principal collaborateur ; et la tenue régulière des fiches d'ambulance facilite beaucoup la rédaction de la statistique.

Anatole Delorme ne reculait d'ailleurs devant aucune tâche, dès qu'il s'agissait de ses blessés. C'était son poste de combat, et il eût considéré comme une désertion de l'abandonner un seul instant; il négligeait pour eux ses propres intérêts, comme

Digitized by Google

tout le reste. Un jour, on vint lui annoncer, au bureau des ambulances, qu'un incendie venait d'éclater dans une de ses maisons; il refusa de s'y rendre, imitant sans le savoir le rare désintéressement d'Ovigneur, capitaine des canonniers volontaires de Lille, lors du siège de cette ville en 1792.

Le dévoûment si persévérant, l'abnégation si complète des présidents des ambulances, devaient leur mériter une haute récompense nationale. M. Frot fut promu officier de la Légion d'honneur; M. Delorme reçut la croix de chevalier. Tout le pays approuva ces décorations, et jamais elles ne furent mieux portées.

Vous ne me pardonneriez pas, Messieurs, d'arrêter ici ma tâche, quand M. Delorme continua la sienne jusqu'au dernier jour. Si j'ai d'ailleurs assez longuement insisté sur la période active, sur les temps héroïques du Comité de Secours aux blessés, je serai bref en ce qui concerne l'organisation définitive de la Société actuelle, son fonctionnement, ses créations. M. Delorme y eut cependant une place importante; mais je redirais ce que tout le monde ici sait aussi bien que moi.

Le 28 juin 1873, à l'unanimité des membres de la Commission exécutive, M. Frot était nommé président de la nouvelle Société. Il avait résolu de la fonder sur de nouvelles et fortes bases: l'adhésion et la participation, par une souscription annuelle, de toutes les bonnes volontés, des fonctionnaires de tout rang, des élus du suffrage universel, des particuliers, des communes mêmes.

Cependant, les exigences de la situation étaient impérieuses et les ressources minimes, surtout aux premiers temps, où l'on secourait annuellement 134 veuves, 250 ascendants et 192 blessés. M. Frot sut créer tout d'abord un fonds de réserve important par deux opérations avantageuses. Il reçut du président de la Société française l'autorisation de placer dans le département autant de billets qu'il pourrait de la grande loterie. En faisant un seul versement de 5,000 fr., tout le produit du surplus appartiendrait à la Société du Loiret; or, ce produit fut considérable dans notre département. D'autre part, il obtint des principaux chefs d'ambulance l'abandon, en faveur de notre Comité, de l'indemnité d'un franc promise par l'État pour chaque journée des blessés qu'on avait soignés; ces journées montaient à

Digitized by Google

300,000 pour 12,000 blessés. Le bénéfice total procuré dans ces deux occasions, par M. Frot, s'élevait à 65,000 fr. Il réussit avec le même entrain la souscription au monument de Coulmiers. Mais ses fonctions d'ingénieur de la marine entraînèrent bientôt loin d'Orléans cet homme aimable et dévoué, au grand regret de ses amis, c'est-à-dire de tous ceux qui le connaissaient.

Dans la séance du 17 avril 1877, M. Delorme, vice-président, remplace M. Frot comme président, et M. Paulmier lui succède dans les fonctions de délégué. Durant les quinze années de sa présidence, M. Delorme consacre toute son intelligence et tout son zèle à la direction ferme et habile, à l'accroissement, à l'amélioration de sa chère Société, qui ne le cède à aucune autre en France; et, avec l'aide de son conseil, à l'organisation des divers services. Il entretint longtemps, à lui seul, une active correspondance avec les maires et les curés du département, pour s'informer de la légitimité des nouvelles demandes de secours et pour surveiller de près la situation des blessés, des veuves et des ascendants. Afin de régulariser ces renseignements, il s'attache à trouver dans chaque canton un correspondant du Comité. En 1877, il procure une grande extension à la Société par la constitution d'un Comité de dames, et il sait les intéresser au moyen de conférences pratiques données plusieurs fois chaque année par les médecins du Comité ou de l'armée; enfin, lorsque la mort l'atteignit, il préparait, avec M. Paulmier, l'établissement des infirmeries de gare.

La création qui lui fait le plus d'honneur, et qui lui appartient en propre, est celle du matériel. Il voulut étudier lui-même tous les perfectionnements inventés pour le soulagement des blessés, et ne proposa des acquisitions qu'en parfaite connaissance de cause. Aussi doit-on dire que bien peu de Comités possèdent un ensemble pareil à celui du Loiret, aussi choisi et bien complet, dans la mesure permise par des ressources assez restreintes. Le Comité, reçu jusqu'alors dans la maison de son président, obtint, encore grâce à lui, son installation définitive. Delorme possédait un vaste hangar, l'ancienne Grange-au-Diable, dans la rue des Grands-Champs et en face de son jardin. On tomba vite d'accord avec un tel propriétaire sur un prix de loyer qui semble des plus modestes, et le Comité fit élever à ses frais une façade presque monumentale.

Digitized by Google

L'édifice contient au premier une salle suffisante pour les réunions ordinaires, une lingerie bien aménagée, pouvant servir aux dames d'atelier de couture, un vaste grenier, partiellement transformé en magasin pour le matériel; le rez-de-chaussée tout entier forme une belle remise pour les voitures (1).

Les progrès accomplis sous une sage et économique direction étaient exposés avec la plus grande modestie, par Anatole Delorme, dans ses rapports annuels à l'assemblée générale. Tous ceux qui ont entendu la lecture de ces rapports, imprimés heureusement et précieusement conservés, en ont remarqué l'aisance, la clarté, la finesse, le tour littéraire. Ils émanent d'un ardent patriote, d'un penseur vigoureux et plein d'élévation, d'un homme d'esprit, d'un écrivain de race. Nous devons donc regretter vivement qu'un styliste aussi bien doué et paraissant aussi sûr de soi ait eu, quelques-uns pourront croire assez de nonchalance, nous dirons, afin de rester vrai, trop peu de confiance en lui-même, pour garder enfouies tant de qualités maîtresses, et dont l'emploi semble chez lui sans effort.

## IV

Si tout le temps de la guerre s'écoulait, pour Anatole Delorme, dans les dévoués et rudes labeurs des secours aux blessés, il consacrait ses rares instants de repos à veiller sur sa mère, dont les forces diminuaient de jour en jour. Il eut le chagrin de la perdre en 1871. La même année, Mme Johanet lui témoigna sa profonde affection en l'unissant à sa seconde fille. Un premier

(1) M. Nicolas, qui en est le zélé conservateur, veut bien nous donner un aperçu des richesses du Comité, au moment actuel :

4 voitures à 4 roues et à 2 chevaux, une voiture légère à 4 roues et à 1 cheval, munies de leurs harnais et accessoires et de ceux qui sont nécessaires au transport et au pansement des blessés ;

1 grande tente Tollet pour 16 blessés ;

133 brancards, 1 brancard à roues et 100 tréteaux articulés en fer ;

Digitized by Google

fils, ardemment désiré, vécut seulement quelques heures ; et jamais ne s'appliqua mieux le *Fiat voluntas*... de la résignation chrétienne ! Dieu tenait pourtant en réserve d'autres consolations, et la pauvre veuve a près d'elle deux tendres enfants, qui confondent leurs larmes avec les siennes au souvenir de celui qui n'est plus. N'écartons pas les voiles de deuil qui entourent le foyer désert, et saluons respectueusement cette grande douleur.

Plus jeune de quelques années que M. Delorme, je ne l'avais jadis vu qu'à de rares intervalles, et chaque fois j'avais été frappé de la modestie de son allure, de la courtoisie de son abord et du charme de sa conversation. Puis je le rencontrai plus souvent, — je parle d'il y a trente ans, — chez notre collègue Herluison ou dans les magasins d'antiquité de la ville. A ces nouvelles entrevues, je pénétrais davantage l'aménité de ses relations, la sûreté de son jugement, la variété et la profondeur de ses connaissances. Homme d'étude et de goût, Delorme n'était pas, si l'on fait exception des livres, un collectionneur se cantonnant dans une spécialité, mais un éclectique, un chercheur, s'attachant de préférence aux objets qui conservent un certain parfum mystérieux. Son plaisir consistait à se rendre compte, et son esprit se tenait toujours en éveil. Heureux de résoudre pour lui-même les petits problèmes de provenance, d'identifier un emblème, de blasonner une armoirie, il mettait volontiers son flair peu commun à la disposition des amateurs ses confrères et des marchands eux-mêmes.

La conformité des goûts est souvent le meilleur des traits d'union et détermine vite un courant sympathique. Pour mon compte, je me laissai facilement séduire ; car je voyais, réunis en cet homme loyal et franc : la simplicité, qui attire ; la bonté, qui retient ; l'esprit, qui charme et conquiert. Telles étaient les qualités qui rendaient précieux le commerce d'Anatole Delorme, et qui faisaient rechercher, entre toutes, sa société. Lorsqu'on

150 lits en fer garnis de sommiers à lames d'acier immobilisables en cas d'opération, draps et accessoires pour monter ces lits, chemises, serviettes, torchons, essuie-mains, tabliers blancs et bleus d'infirmier, en grande quantité ;

1 sac d'ambulance avec instruments chirurgicaux, 6 sacoches et 15 trousses d'infirmier, 2 boites d'instruments de chirurgie et un grand nombre d'objets et de linges de pansement.

Digitized by Google

voyait entrer chez soi l'ami à la tenue patriarcale, au visage souriant, où brillaient les deux beautés de la figure humaine : la pureté du regard et la finesse d'expression de la bouche, le cœur entrait en joie et livrait d'avance toute sa confiance ; lui-même s'abandonnait complètement dans l'intimité. Après les informations affectueuses sur tous les membres de la famille, un bibelot, un dessin, un livre, amenait vite sa conversation sur les sujets favoris, et Delorme était alors des plus intéressants. Il avait beaucoup lu, se souvenait bien et puisait dans un propre fonds très riche : l'École des Beaux-Arts, toujours regrettée, les théâtres de sa jeunesse, les musées, le Salon, auquel il n'aurait jamais manqué, le mouvement artistique et littéraire, qu'il suivait de très près, et les belles ventes de livres. Ou bien il vous entraînait en Italie, son voyage d'avant la guerre, et rappelait les impérissables beautés de Rome, de Naples, de Florence, toujours présentes à ses yeux enchantés. S'il revenait de vacances, il parlait plaisamment de sa *grange*, son petit Tuffey, où il respirait avec volupté les âcres senteurs de sa chère Sologne. Il racontait avec entrain, d'un style personnel et incisif, avec une vive intuition des hommes et des choses.

On dit que les meubles, les objets familiers qui nous entourent, reflètent le caractère, les habitudes, les goûts de chacun de nous ; l'observation n'est pas toujours juste, quoique absolument exacte en ce qui concerne Anatole Delorme. Pour le poser dans son vrai cadre, il fallait le voir chez lui, dans la vieille demeure familiale, gardant la distribution d'autrefois et conservant les bons et solides sièges où ont reposé les aïeux ; ou bien encore dans son antique jardin, un jardin d'il y a cinquante ans, grand pour la ville, mais d'aspect un peu clérical, divisé par d'étroites allées en carrés parfaitement réguliers. Notre ami s'y complaisait et y travaillait beaucoup de ses propres mains, quoiqu'on puisse juger qu'il y contraignait peu la nature : fleurs et fruits y croissent à la volonté du Bon Dieu. C'est que, chez lui, la force des habitudes lutte victorieusement contre le tempérament de l'artiste ; et son caractère méthodique s'accommode très bien des arrangements combinés par les parents. Le souvenir des nôtres ne vit-il pas d'ailleurs dans toutes ces choses, jusque dans les plis des étoffes un peu fanées ? Il s'attachait fidèlement à revoir le passé dans le présent. Et qui de nous n'est pas heureux

Digitized by Google

d'agir de même ? Les choses n'ont pas seulement leurs larmes selon l'expression décevante de l'auteur latin. Un cœur chaud, quand il se plaît à les évoquer, y sait retrouver encore leur poésie et leur éloquence ; bien plus : leur charme, leur sourire et leur parfum.

Son véritable domaine, c'était son cabinet. Nous nous proposons toujours, égoïstes inconscients que nous sommes, de le faire bien petit, ce réduit de la pensée et du travail, et toujours nous débordons peu à peu chez le voisin, un cher voisin, dont nous nous plaisons pourtant d'ordinaire à respecter les limites et les droits. L'annexe en question, une grande pièce remplie de rayonnages, forme l'atelier, où ne pénètrent que les intimes. Il contient les livres de travail, d'art et d'architecture, les catalogues, et, soigneusement rangés après la lecture, les fascicules des revues et des grands recueils.

C'est ici qu'Anatole Delorme et son ami Daniel Bimbenet se livrent ensemble à l'art de la peinture sur faïence, de 1871 à 1875. Dans beaucoup de maisons d'Orléans, on conserve encore des plats exécutés à Nevers au siècle dernier et au commencement du nôtre. Ils représentent une image de saint, avec le prénom correspondant, le nom de famille et la date. Ce sont plutôt des reliques du passé que des œuvres d'art, tant la facture en est généralement grossière et le dessin négligé ; mais on y tient beaucoup, parce que chaque membre de la famille avait son plat. Les deux amis résolurent de se constituer, en ce genre, chacun un petit musée intime, destiné à conserver le souvenir de tous leurs parents. A une époque où l'on a le goût de couvrir les murs de curiosités de tous genres, cette idée d'archives peintes est assez ingénieuse et très pratique. Ainsi le panneau de ses œuvres, que Delorme disposa dans son cabinet, révèle que son aïeul Jean-François Delorme (1737 + 28 février 1815) cultiva la même profession que son père, Jacques-Édouard Delorme (10 février 1792 + 29 janvier 1852).

On peut apprécier, de plus, dans cette petite collection, une véritable science du dessin chez notre confrère, et juger que l'enseignement, déjà lointain, de l'École des Beaux-Arts, portait encore d'excellents fruits. Ici, la peinture est en camaïeu, avec décor bleu sur fond blanc. Les types sont heureusement choisis, les personnages vigoureusement campés dans l'attitude qui con-

Digitized by Google

vient, les symboles et accessoires délicatement caractérisés par un scrupuleux archéologue. Les détails, l'expression même du visage, sont rendus d'un trait à la fois élégant et correct; quelques ombres discrètes donnent un relief nettement accusé. Le caractère général est large, le sentiment religieux. Enfin cette collection de faïences se distingue par un style et une recherche inconnus même des praticiens habiles. S'il fallait y chercher une inspiration directe, quoique involontaire peut-être, ce serait, si je ne me trompe, dans les belles peintures dont Hippolyte Flandrin a superbement décoré les murs de Saint-Germain-des-Prés.

Après l'atelier de l'artiste, pénétrons maintenant dans le cabinet de l'amateur, au milieu de ces peintures délicates, des souvenirs de famille, des cadres intéressants, des objets curieux choisis avec un goût parfait. Un meuble attire de suite et retient le regard; c'est une bibliothèque fort simple, mais remplie de livres très rares. J'imagine qu'elle ne s'entr'ouvrait parfois qu'avec une certaine hésitation. C'est qu'en effet le culte du livre est professé seulement par un petit nombre de fidèles, et les initiés s'en font reconnaître, au premier abord, par certains gestes. Mettez entre les mains d'un homme intelligent, instruit même, un volume coquettement habillé d'une fine reliure de la Renaissance, et regardez-le faire. S'il saisit le livre et ne donne à l'extérieur qu'un coup d'œil distrait, s'il l'ouvre brusquement, au risque de le briser, pour voir l'intérieur, il faut lui montrer ensuite de grands livres d'images, des caricatures, des bouquins arabes ou hébreux, tout ce que vous voudrez, pour l'amuser... C'est un profane!

Tandis que le véritable connaisseur prend délicatement le volume entre ses doigts, le caresse de la paume, le palpe et le retourne lentement pour considérer à loisir les plats, l'un après l'autre, puis le dos, les nerfs, le titre, la tranche. Il l'entr'ouvre sans danger, juste assez pour s'assurer que les coiffes se rabattent exactement et moelleusement, que les filets sont poussés droit et les fers des dentelles bien raccordés; pour examiner l'état des gardes, les ex-libris, les signatures; pour vérifier enfin si l'exemplaire est de choix, réglé, avec témoins, sur beau papier. A celui-là vous pouvez livrer vos trésors les plus rares; il en est digne. Il s'extasiera décemment devant un Clovis Ève,

Digitized by Google

un Grolier, un Maioli, signalera un Derome rien qu'à la solidité ou au grain du maroquin, distinguera de suite un Capé d'un Bauzonnet ou d'un Lortic.

Anatole Delorme était du petit nombre de ces fervents adeptes. Dès sa jeunesse, il eut le sentiment et il acquit la connaissance des livres, et devint rapidement un bibliophile passionné, comme Orléans en compta peu. Il ne se contenta pas longtemps des modestes jouissances que l'on éprouve à la découverte d'un Elzévir peu connu, d'une édition princeps, de la signature ou du blason d'un personnage célèbre, puisqu'il goûta jusqu'à l'ivresse raffinée du vélin doré, dans sa fraîcheur native, et du vieux maroquin savamment décoloré en ces nuances délicates dont le temps seul garde le secret. Son éducation se fit à Paris, où il resta l'un des bons clients de la maison Techener, dans les belles ventes de la salle Silvestre, de 1855 à 1868. Il s'y instruisait aux mille détails de la science, suivait avec intérêt les enchères et finissait toujours par en rapporter quelque précieuse épave, qu'il rangeait avec amour dans la vitrine aux merveilles.

Je ne puis me retenir de faire passer sous vos yeux certaines pièces rares, qui pourraient former des têtes de séries, bien qu'on ne puisse constater aucune préférence absolue dans cette bibliothèque. Elle contient tout simplement un choix exquis.

Voici d'abord des incunables : le *Songe de Polyphile,* édition de Trévise, en date des calendes de mai 1467, avec de très curieuses gravures sur bois ; la *Bible,* de P. Schœffer, de 1474, in-folio, en maroquin rouge ; le *Quodlibet*, de saint Thomas, Venise, 1476, in-4° ; les *Heures,* sur vélin de Pigouchet, 1496 ; la *Confession de frère Olivier Maillart,* in-quarto, maroquin vert ; et un joli manuscrit du XVe siècle, relié au XVIe, et qui porte sur les feuillets de garde des notes concernant les familles de Rabutin et de Morogues.

Le XVIe siècle donne : le *Regimen sanitatis,* in-douze, de 1501, relié par Petit ; les *Emblèmes d'Alciat,* de 1548, in-octavo, en maroquin rouge de Hardy ; le *Lactance,* édition de Groulleau, de 1551, avec de rares gravures sur bois ; le *Décaméron,* de G. Thibout, 1556, in-octavo, maroquin rouge de Tripon ; la *Métamorphose d'Ovide,* de Tournes, Lyon, 1564, maroquin citron de Chambolle-Duru, et celle de Plantin, 1591, avec les gravures imitées du Petit-Bernard. N'oublions pas quatre ouvrages reliés

Digitized by Google

aux différentes armes du célèbre de Thou, dont les *Novelles*, de Justinien, Bâle, 1576, in-folio, maroquin rouge.

Avec de Thou, les anciens possesseurs de ces beaux volumes sont encore : le comte d'Hoym, deux in-folio sur les institutions de la Grèce et de Rome ; — Colbert : *De Notis Romanorum*, in-folio maroquin rouge ; — Mme de Maintenon : les *Désirs du ciel*, de l'abbé de Cordemoy, maroquin rouge ; — Bignon : l'*Architecture moderne*, de Jombert, de la collection Double ; — le président Bouhier : *Emblèmes d'amour*, d'Heinsius, exemplaire de Huet, évêque d'Avranches ; — le chancelier Huc de Miromesnil : l'inévitable *Hymne au soleil*, de Reyrac ; — le fermier-général Perrinet : l'*Horace*, de Pine, Londres, 1733, in-octavo, en grand papier, de la vente Double, et la *Bible*, de Mortier, tous les deux en maroquin ; — le garde des sceaux Machault d'Arnouville : *les Amours de Pierre Le Long et de Blanche Bazu* ; — enfin Armand Bertin : *Recueil des énigmes de ce temps*, 1687, in-douze, reliure en maroquin de Trautz-Bauzonnet.

J'omets à dessein des recueils de gravure et de nombreux livres dont les reliures sont signées de Trautz-Bauzonnet, Capé et Lortic ; et je termine par deux purs chefs-d'œuvre, qu'on croirait fraîchement sortis des mains habiles de Derome : les *Formules de cérémonie pour le sacre royal*, aux armes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et le *Daphnis et Chloé*, avec les dessins du Régent gravés par Audran. Celui-ci est un superbe exemplaire sur grand papier vélin, somptueusement habillé de maroquin vert aux riches dentelles et à petits fers ; il a été légué à Delorme, avec quelques autres volumes, par son ami M. Anatole Vilneau, mort en 1877.

Plusieurs amis de M. Delorme estimèrent que ses mérites divers, comme écrivain, dessinateur, amateur d'art, bibliophile, étaient des titres largement suffisants pour lui donner une place dans votre Société. Ce ne fut pourtant pas sans une longue résistance de sa part. Les scrupules apportés par sa modestie habituelle et sa défiance de lui-même ne laissèrent donc que tardivement poser sa candidature. Il entre enfin dans vos rangs, le 24 juin 1881, et justifie pleinement votre choix. Pendant onze années, il fut l'un des membres les plus assidus aux séances, tant que ses forces le permirent, et son œuvre a été des plus utiles. Peu disposé à se mettre en avant, il donnait toute sa

Digitized by Google

bonne volonté. On ne consultait jamais en vain ni son goût artistique ni son expérience, et ses avis, dictés par une prudence éclairée, étaient constamment suivis.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de rappeler combien fut actif son concours dans les différentes commissions où beaucoup de questions intéressantes se sont élaborées, les commissions des publications, de la bibliothèque, des maisons historiques d'Orléans; et je dois en oublier. Partout il s'est montré savant aimable, homme d'esprit, excellent confrère. Ici d'ailleurs, Messieurs, vous le connaissiez tous parfaitement. Si je me suis plu à vous faire pénétrer dans l'intimité de sa vie, je ne saurais, en ce qui concerne la Société, qu'amoindrir, en les répétant, les paroles de regret prononcées en séance par notre président, et celles de la notice affectueuse que lui a consacrée notre ancien président, M. Tranchau, à la réunion de la Société amicale des Anciens Élèves du Lycée d'Orléans.

J'affirmerai seulement que, sur la liste déjà longue de nos confrères défunts, vous n'en trouveriez aucun de meilleur, de plus loyal ni de plus digne. Aussi pouvons-nous dire justement, avec le poète :

*Multis ille bonis flebilis occidit.*

Avec lui, j'ajouterai :

*Nulli flebilior quam mihi.*

Je ne serais ni complet ni sincère si je n'exprimais de nouveau le vif regret, — et son amitié m'a permis de le lui reprocher quelquefois, — qu'Anatole Delorme, parmi tant de services, ne nous en ait pas rendu un plus important encore, celui d'essayer sa plume si fine et si experte à la rédaction d'un ouvrage d'histoire ou d'archéologie, à une étude architectonique de nos monuments, à quelque délicate critique d'art. C'eût été pour nous une jouissance, un modèle et l'honneur de nos publications. Je compris vite, et je comprends trop maintenant, hélas! qu'il n'y avait pas lieu d'insister.

Ce grand besoin de repos, qu'il confessait naïvement, a son explication physiologique : il provenait surtout de ce que les sources de la vie, chez notre confrère, se trouvaient profondément atteintes. Des soins admirablement dévoués combattirent

Digitized by Google

d'abord une maladie qui ne pardonne guère, et qui détruit successivement toutes les forces du corps. Dès que l'affaiblissement eut produit des désordres graves, tous ceux qui aimaient M. Delorme tremblèrent à la pensée de le perdre. Tous aussi pressentirent que cet homme, qui avait si énergiquement donné l'exemple du courage civil, pratiquerait encore plus virilement le courage chrétien. Cette belle existence a été couronnée par de touchantes manifestations de foi, bien consolantes pour sa famille et pour ses amis.

Le jour du 29 avril 1892 fut celui d'un deuil public pour la ville d'Orléans. La foule empressée, — nous y étions tous, Messieurs, — qui entourait sa dépouille et remplissait l'église de Saint-Paterne, révéla, ne fût-ce que par son attitude respectueuse et recueillie, quelle grande place tenait cet homme si modeste. Un témoignage non moins honorable a été déposé sur sa tombe, d'une voix profondément émue, par son collaborateur et son ami, M. Albert Paulmier, et restera bien précieux au cœur de ceux qui survivent.

Devant son cher Comité de Secours aux blessés, M. Delorme faisait un jour l'éloge des membres défunts dans l'année, et consacrait à un autre homme de bien, M. Davoust père, les paroles suivantes : « ... Le cœur le plus chaud, l'esprit le plus bienveillant, l'intelligence la plus droite, le caractère le plus ferme uni à la plus douce aménité.... »

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'en ces quelques mots notre confrère esquisse sa propre image, et qu'il soit difficile de choisir pour lui-même une épitaphe plus sincère !

L. JARRY.

---

Digitized by Google

**L'Album Caranda. — Note lue à la Société, dans la séance du 22 juillet 1892, par M. Tranchau.**

M. Frédéric Moreau, ancien conseiller général de l'Aisne et membre de la Société des Antiquaires de France, que nous sommes heureux de compter parmi nos membres honoraires, vient de terminer le grand et beau travail qu'il a entrepris, sous le nom d'*Album Caranda*.

Le quinzième fascicule de cette magnifique publication vient de nous être offert par sa gracieuse bienveillance. Nous lui devons donc un nouvel hommage de gratitude.

Déjà, dans la séance du 24 août 1877, M. Baguenault de Puchesse nous a fait apprécier la valeur de la publication alors naissante de M. Moreau; aujourd'hui, c'est une œuvre grandiose. Elle se compose d'un texte grand in-4°, imprimé avec luxe, et de planches chromo-lithographiques d'une exécution merveilleuse, qui fait grand honneur à la maison Poette, de Saint-Quentin.

En 1877, il n'y avait encore que deux fascicules; treize autres ont paru depuis, tous offrant un intérêt de premier ordre par l'importance des découvertes faites, avec une persévérante ardeur, par le savant et généreux chercheur, qui fait un si bel emploi de sa fortune.

Je voudrais compléter la note de M. G. Baguenault par une simple énumération des trésors archéologiques dont M. Moreau a enrichi le domaine des antiquités nationales.

Son œuvre comprend aujourd'hui quinze fascicules, dont chacun donne l'explication des deux cent onze planches qui reproduisent, avec une rare perfection, les principaux objets : silex, armes, bijoux et ornements de toutes sortes; monnaies, médailles, vases, urnes cinéraires en terre ou en verre, pierres tombales, squelettes. On y trouve jusqu'à l'attirail funèbre d'un chef gaulois enseveli avec son char et sa riche parure, — le tout rencontré dans des sépultures préhistoriques, gauloises, gallo-



Digitized by Google

romaines et franques. Dix-huit nécropoles ont été explorées, 14,626 objets recueillis. Toutes les sépultures appartiennent au département de l'Aisne et à une vingtaine de communes, la plupart de l'arrondissement de Château-Thierry, quelques-unes de celui de Soissons.

Malheureusement, Messieurs, nous ne les possédons pas toutes; notre bibliothèque en a cent cinquante seulement ; nous avons reçu les quatre premiers fascicules et les nos 11, 12, 13, 14 et 15. Les fascicules 5, 6, 7, 8, 9 et 10 nous manquent, c'est-à-dire soixante et une planches et le texte.

En 1886, j'avais, comme Président de la Société, adressé à M. Frédéric Moreau, en même temps que l'expression de notre reconnaissance, une requête pressante pour obtenir de sa générosité le complément de notre collection. Il m'a répondu qu'il lui était impossible de combler ces lacunes. Elles sont profondément regrettables pour notre bibliothèque, M. Moreau a quatre-vingt-quatorze ans, et comme il le dit avec un certain enjouement, il se sent atteint par la limite d'âge. Il y a donc urgence de solliciter à nouveau du vénéré savant une faveur dont nous sentons tout le prix.

Avant de terminer, je voudrais montrer une fois de plus la vaillante obstination que cet archéologue passionné met à poursuivre son œuvre.

Il avait décidé la clôture de son album, quand le hasard, dont le concours a été, dit-il, son plus puissant auxiliaire, lui fournit une nouvelle découverte qui fait précisément l'objet du quinzième fascicule.

Le 20 mai 1891, près de son domaine de Fère en Tardenois, un bûcheron, au moment de faire tomber un chêne séculaire, aperçoit au pied de l'arbre, à une profondeur de 60 centimètres environ, un objet étrange et d'un certain volume. Averti de la découverte, M. Moreau accourt, et il recueille un groupe de six pièces d'harnachement en fer, de forme étrangère au pays, et d'un type inconnu pour lui.

M. Alexandre Bertrand, à qui ce trésor fut communiqué, le croit de provenance asiatique; la pièce principale, le mors,

Digitized by Google

n'appartient, selon lui, ni à l'art romain, ni au moyen-âge ; un savant archéologue du Dauphiné, M. Charvet, estime qu'il provient de l'équipement d'un cheval des Huns tombés dans les champs catalauniques ; un autre, M. Chevrier, de la Société de Châlons-sur-Saône, rapprochant ce mors d'un mors tout semblable trouvé à Étrigny, dans Saône-et-Loire, pense que c'est la dépouille d'un Sarrasin du VIII^e siècle, ou tout au moins d'un chevalier ayant fait le voyage d'outre-mer.

C'est l'opinion à laquelle se rallie M. Frédéric Moreau ; cependant, tout en pensant que les deux mors ont dû sortir du même atelier, suivant un système d'harnachement tout à fait spécial, il fait appel aux archéologues pour l'éclairer sur l'origine et la nationalité de ces harnachements, sur l'époque de leur fabrication et sur leur usage.

Je signale donc cette question (*adhuc sub judice lis est*), au savoir et à l'expérience de notre collègue, le directeur du Musée historique, M. Desnoyers.

J'ai tenu, Messieurs, à appeler votre attention sur le dernier supplément de l'*Album Caranda*, afin que cette note, si elle est lue par M. Moreau, lui montre quel prix la Société attache à ses travaux si remarquables, et combien elle serait heureuse d'obtenir de sa munificence le don des fascicules qui nous manquent pour avoir au complet cette précieuse collection.

Voici les titres des quinze fascicules et le nombre des planches publiées par album :

| | | |
|---|---|---|
| 1° Caranda, fouilles de 1873 à 1875, | 46 planches | le 20 mai 1891. |
| 2° La Sablonnière, lieu dépendant de Fère en Tardenois. . . . . | 10 planches | de A à J |
| 3° Arcy-Sainte-Restitue. . . . . | 5 — | de K à O |
| 4° Treigny, hameau de la commune de Bruyères. . . . . | 7 — | de P à V |
| 5° Brény (nouvelle série) . . . . . | 11 — | de 1 à 11 |
| 6° Armentières, fouilles de 1881 . . . | 11 — | de 12 à 22 |
| 7° Armentières, fouilles de 1882 . . . | 11 — | de 23 à 33 |
| *A reporter*. . . | 101 planches. | |

Digitized by Google

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Report*. . . . | 101 planches. | | |
| 8° Chouy. . . . . | 8 | — | de 34 à 41 |
| 9° Aiguisy . . . . . | 9 | — | de 42 à 50 |
| 10° Nampteuil-sous-Muret. . . . . | 11 | — | de 50 *bis* à 57. |
| 11° Villa d'Ancy et ancien *vicus* sur la commune de Fère : | | | |
| Fouilles de 1886 . . . . . | 11 | — | de 58 à 68 |
| Fouilles de 1887 . . . . . | 11 | — | de 69 à 80, |
| Il y a là des reproductions de mosaïques très curieuses ; | | | |
| 12° Chasseny, fouilles de 1888 . . . . | 17 | — | de 81 à 97 |
| 13° Chasseny (1889) et Cys la commune. | 12 | — | de 98 à 109 |
| 14° Saint-Audebert et Grevières de Ciry-Salsogne . . . . . (113 *bis*). | 14 | — | de 110 à 122 |
| 15° Grevières de Ciry-Salsogne, Celles-sur-Aisne et parc de Fère en Tardenois . . . . . | 16 | — | de 123 à 138 |
| Total. . . . . | 211 planches. | | |

Combien nous serions heureux de recevoir les 61 planches qui nous manquent, les nos de 5 à 10 inclus ! Ainsi complétée, cette collection serait un des joyaux les plus précieux de notre bibliothèque.

*P.-S.* — Depuis la lecture de ce travail, la Société a reçu de M. Frédéric Moreau un nouveau supplément intitulé : *Première partie du fascicule 1892 : Les fouilles aux Grévières de Ciry-Salsogne* (3e année), *dans le parc de Fère en Tardenois et à Nanteuil-Notre-Dame*, avec cinq magnifiques planches nos 139, 140, 141, 142, 143.

Une suite est annoncée, qui sera reçue avec la plus vive gratitude.

Digitized by Google

Cette note a été adressée à M. Frédéric Moreau, le 20 février 1893; quelques jours après sa bienveillante libéralité, il nous a envoyé toutes les livraisons qui nous manquaient.

Tous nos remerciements au vénéré et généreux donateur !

TRANCHAU.

---

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

*Circulaire pour la dix-septième réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1893).*

Palais-Royal, le 30 septembre 1892.

MONSIEUR,

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la 17e session des sociétés des beaux-arts des départements s'ouvrira en 1893, en même temps que la réunion des sociétés savantes, c'est-à-dire le *4 avril.*

Les renseignements recueillis ont décidé l'Administration à rétablir pour la réunion des sociétés des départements la date abandonnée depuis 1887 des vacances de Pâques. Je souhaite très vivement que cette mesure corresponde aux désirs du plus grand nombre et qu'elle provoque de la part des sociétés des beaux-arts et des érudits de toutes les régions un mouvement toujours plus accentué de recherches et de travaux.

Les mémoires préparés en vue de cette session devront m'être adressés avant le *1er février, terme de rigueur*, pour être soumis à l'examen du Comité des sociétés des beaux-arts, chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

La durée de chaque communication sera de *vingt minutes environ;* pour les mémoires trop étendus, les auteurs se borneront à en donner un résumé.

Je ne crois pas utile de vous rappeler longuement ce dont l'expérience des sessions précédentes vous a fait juge, à savoir le caractère particulier des études que le Comité des sociétés des

Digitized by Google

beaux-arts apprécie et accueille de préférence. La mise au jour de documents inédits sur les articles ou les monuments de nos provinces, tel est le but que doivent se proposer les délégués des sociétés des départements désireux de prendre part aux sessions annuelles.

En vous faisant parvenir ultérieurement les lettres d'invitation destinées à MM. les Délégués, j'aurai l'honneur d'y joindre les instructions concernant les mesures adoptées d'un commun accord par les compagnies de chemins de fer et mon administration.

J'invite MM. les Présidents à me faire connaître, *avant le 1er février*, la liste de leurs délégués. Je les prie d'apporter toutefois la plus grande réserve dans le choix des Délégués.

En dehors des personnes qui auront à faire des communications, chaque société ne pourra désigner pour la représenter que trois de ses membres, qui devront, dès l'ouverture de la session, inscrire leur adresse à Paris sur un registre déposé à la porte de la salle où se tiendra la section.

Le titre de correspondant ou de membre non résident du Comité ne donne pas droit à l'envoi d'*office* d'une carte d'invitation et d'une lettre de parcours. Ces pièces devront faire l'objet d'une demande spéciale de la part des intéressés dans le délai ci-dessus fixé.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur des Beaux-Arts,*

H. BOURGEOIS.

---

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

*Circulaire pour le trente et unième Congrès des sociétés savantes.*

Paris, le 5 janvier 1893.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

J'ai l'honneur de vous annoncer que l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes aura lieu le mardi 4 avril prochain, à 2 heures

Digitized by Google

précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 avril.

Le samedi 8 avril, je présiderai la séance générale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

La circulaire du 12 août 1892 vous a fait connaître le programme des questions qui seront discutées dans les réunions de l'après-midi. Pendant les séances du matin, les travaux étrangers au programme, mais approuvés par la Société savante dont ils émanent, pourront être exposés au Congrès.

Vous voudrez bien, Monsieur le Président, me désigner, *avant le 20 février, dernier délai*, les Délégués qui se sont inscrits comme devant participer au Congrès et me faire connaître leurs communications écrites ou verbales. Il est indispensable que je reçoive, *dans les derniers jours du présent mois* (1er Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité), le manuscrit des communications proposées par MM. les Délégués de votre Société, s'il s'agit d'une lecture, et simplement l'énoncé du sujet dont ils désirent entretenir le Congrès, s'il s'agit d'une communication verbale.

Ces renseignemeuts permettront aux membres du Comité d'établir un ordre du jour où les questions de même nature seront groupées dans une même séance et de se préparer à prendre part à la discussion, s'il y a lieu.

Je n'ai aucune modification à vous signaler en ce qui concerne la délivrance des billets à prix réduit ; comme l'année dernière, il a été entendu entre les Compagnies de chemins de fer et mon Département que, sur la présentation de la *lettre d'invitation* remise par vos soins à chaque Délégué, la gare de départ délivrera au titulaire, du 30 mars au 7 avril seulement, et pour Paris, un billet ordinaire de la classe qu'il désignera. Le chef de gare percevra *le prix entier* de la place, après avoir mentionné sur la lettre d'invitation la délivrance du billet et *la somme reçue*. Cette lettre, ainsi visée et accompagnée du certificat régularisé, servira au porteur pour obtenir, au retour, un billet gratuit, de Paris au point de départ, de la même classe qu'à l'aller, si elle est utilisée du 8 au 12 avril inclusivement.

Toute irrégularité, soit dans la lettre de convocation, soit dans le certificat de présence ci-dessus mentionnés, entraînerait pour le voyageur l'obligation de payer le prix intégral de sa place à l'aller et au retour.

*Il est extrêmement important* que vous indiquiez sur la liste des Délégués *par quelle ligne la gare de départ est desservie*. S'il est nécessaire d'avoir des bulletins de circulation *sur plusieurs lignes*

Digitized by Google

pour venir à Paris, il faut que *ces lignes soient très exactement mentionnées, avec le nom de la gare de départ et celui de la gare où le transfert doit s'effectuer.*

Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien, par un avis spécial et très explicite, communiquer, le plus tôt qu'il vous sera possible, ces dispositions et les jours des séances aux membres de votre société.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique,*
*des Beaux-Arts et des Cultes.*

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,*

CHARUEL.

---

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, RUE SAINT-ÉTIENNE, 8.

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

150

**Tome X. — N° ~~149~~.**

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1892.

**Séance du vendredi 14 octobre 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

*Hommages* : De M. Bonnault d'Houet, archiviste paléographe, qui assistait au Congrès archéologique d'Orléans, de son ouvrage intitulé : *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle.*

De M. Jovy, associé correspondant, d'une brochure sur le *Collège de Vitry-le-François et la poésie latine*, et de six cartons d'une série populaire de gravures relatives à Jeanne d'Arc.

— La Société accepte l'échange de ses publications avec la Société scientifique de Mexico.

— M. le Président donne communication d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, faisant savoir que l'ouverture de la réunion des Sociétés savantes aura lieu, en 1893, le 4 avril, et que les Mémoires devront être adressés avant le 1er février, terme de rigueur (1).

(1) Voir plus loin, page 267.



Digitized by Google

— M. Martelière, membre correspondant, signale la découverte, à Pithiviers-le-Vieil, d'un souterrain dans lequel une première visite très sommaire lui a fait rencontrer un débris de poterie et une épée de l'époque mérovingienne, présentant cette particularité que la poignée n'est pas dans la continuation de la ligne de la lame.

— MM. Basseville, Tranchau, Guerrier et Herluison présentent, comme membre correspondant, M. Jules Devaux, membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais.

— M. Auvray, membre correspondant, présent à la séance, fait hommage à la Société des brochures suivantes dont il est l'auteur :

*Les manuscrits du Dante des bibliothèques de France ;*

*Documents parisiens tirés de la bibliothèque du Vatican (VIIe-XIIIe siècles).*

— M. Fournier donne lecture de deux notes, l'une sur un puits hanal du XVIe siècle situé à la rencontre des rues de l'Éperon et du Puits-de-Linières, l'autre sur la façade de la maison dite de la *Coquille*, rue Pierre-Percée.

La Société décide que ces deux notes, qui sont accompagnées de trois jolis dessins à l'aquarelle dont M. Fournier fait hommage à la Société, seront insérées au *Bulletin* (1).

— M. de Molandon fait connaître qu'avant de mourir M. Mantelier a laissé à sa libre disposition cent exemplaires de la copie des comptes de ville, résultat de leur travail commun, et propose à la Société d'insérer dans ses Mémoires la partie de ces comptes, désignée sous le nom de comptes de forteresse et se référant aux années 1428-1430, ajoutant qu'on pourrait y joindre une épreuve en héliogravure des quittances autographes des deux plus anciens prédicateurs du 8 mai.

M. de Molandon déclare prendre à sa charge la moitié des frais que pourrait entraîner cette publication, qui formerait environ 300 pages.

La proposition est renvoyée à la Commission des publications, à laquelle se joindra le bureau.

(1) Voir plus loin, page 269.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 28 octobre 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. Amédée Hauvette, membre associé correspondant, fait hommage à la Société de son ouvrage ayant pour titre : *Rapport sur une mission scientifique en Grèce, septembre et octobre 1891.*

— M. de Molandon offre de faire tirer à 300 exemplaires, pour être joints au travail par lui fait en collaboration avec M. Adalbert de Beaucorps sur l'*Armée anglaise sous les murs d'Orléans*, un plan d'Orléans, au moment du siège, qu'il a fait établir à ses frais.

La Société accepte l'offre de M. de Molandon et lui adresse des remerciments.

— M. l'abbé Desnoyers lit une notice rectificative sur le nom d'un chanoine Cassin, dont le tombeau a été découvert, lors des fouilles pratiquées dans l'église Saint-Aignan, à l'occasion de l'établissement du calorifère.

Cette notice est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Dumuys entretient la Société au sujet d'une bande de tapisserie qu'il a observée dans la cathédrale de Nuremberg. Cette bande, qui fait partie d'une série de tapisseries représentant les divers épisodes de la vie d'un saint, a les mêmes dimensions et, selon lui, la même origine allemande que le fragment conservé au Musée d'Orléans, qui représente l'entrée de Jeanne d'Arc à Chinon. M. Dumuys en conclut que, vraisemblablement, la tapisserie d'Orléans était une portion d'un ensemble de sujets ayant trait à la vie de notre héroïne et dont le reste a disparu.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 11 novembre 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

*Hommages :* Par M. François Pérot, associé correspondant, d'une brochure intitulée : *L'atelier de bracelets en schiste de Monteaulieux (Allier).*

Par M. Drioux, substitut de M. le Procureur général à Orléans, du discours par lui prononcé à la rentrée de la Cour sur la *Réforme de la législature en matière de vagabondage et de mendicité.*

Par M. Mareuse, l'un des membres les plus distingués du dernier Congrès archéologique, de ses photographies de Saint-Benoît et de Châteauneuf-sur-Loire.

Par M. l'abbé Plat, associé correspondant, de son *Cartulaire de l'abbaye royale du lieu de Notre-Dame de Romorantin.*

Des remercîments sont votés aux donateurs.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, lit un rapport concluant à l'insertion, dans les *Mémoires*, de la copie des Comptes de la ville d'Orléans pendant le siège (1428-1430).

— M. Tranchau lit une note sur quelques passages de l'ouvrage de M. le baron de Bonnault d'Houet : *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle*, pouvant intéresser l'Orléanais.

La Société vote le renvoi de cette note à la Commission des publications.

— M. de Beaucorps commence la lecture d'un travail de M. Alfred Chollet, sur les *Ruines de Gannes.*

Digitized by Google

**Séance du vendredi 25 novembre 1892.**

*Presidence de* M. Basseville, *président.*

M. Dumuys dit qu'à l'occasion d'une question posée récemment dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, pour savoir si le portrait de l'empereur Napoléon Ier, qui fut brûlé solennellement sur la place du Martroi, le 22 février 1816, n'était pas l'œuvre du peintre Gérard et n'avait pas coûté 20,000 fr. à la ville d'Orléans, il a fait des recherches dans les archives de la Mairie, desquelles il résulte que ce portrait était bien du peintre Gérard, qu'il avait été commandé par la ville d'Orléans, le 10 août 1807, qu'il était arrivé à Orléans le 6 mai 1808 et inauguré le lendemain ; qu'il avait été payé 6,000 fr. à l'artiste par la ville. Le cadre qui renfermait ce portrait existe encore au Musée de peinture, entourant une autre toile.

— M. le Président signale, dans le numéro du *Polybiblion* du mois de novembre, un article de M. Maxime de la Rocheterie sur le *Roman d'un royaliste sous la Révolution*, par M. Costa de Beauregard, et un autre de M. de Kirivan, sur *L'histoire de la forêt d'Orléans*, par notre collègue, M. Domet.

*Hommages :* Par M. de Braux, associé correspondant, de sa brochure intitulée : *La ballade de la Pucelle.*

Par M. Herluison, du Panégyrique de saint Aignan, prononcé dans l'église collégiale de ce nom, le 24 novembre 1888, par M. l'abbé Roger, et intitulé : *La providence de Dieu à l'égard des peuples.*

Par M. Van Bartelaer, d'un deuxième Mémoire *sur les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette.*

— M. Devaux, présenté à une précédente séance, est élu membre correspondant.

— M. Guerrier continue la lecture de son travail sur *Genabum.*

Digitized by Google

**Séance du vendredi 9 décembre 1892.**

*Présidence de* M. Basseville, *président.*

*Hommages :* Par Mgr Casimir Chevalier, clerc national de France, du plan primitif de la basilique de Saint-Martin de Tours.

Par M. Loiseleur, d'une brochure de M. Georges Monval, archiviste et bibliothécaire du Théâtre-Français, intitulée : *Documents inédits sur les Champmeslé.*

Cet envoi est accompagné d'une lettre dans laquelle notre collègue propose à la Société d'émettre le vœu suivant : « Il sera recherché, dans toutes les études de notaires de France, les minutes ayant trait aux personnages illustres à divers titres ou simplement recommandables par leur position sociale ou leur mérite, et ces pièces seront déposées aux archives départementales ».

La Société nomme une Commission composée de MM. Jarry, Thillier et Vignat, pour examiner cette proposition.

— M. Maxime de Beaucorps achève la lecture du travail de M. Alfred Chollet, sur les *Ruines de Gannes.*

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Dumuys fait la communication suivante. Dans une brochure publiée par Mgr Barbier de Montault, se trouve signalée, à titre de rareté, une figure du Christ représenté de profil. Or, une plaquette de la Renaissance, en la possession de M. Gabriel de Rancourt et que M. Dumuys dépose sur le bureau, reproduit ce type. Notre collègue a fait part de cette découverte à Mgr Barbier de Montault, qui, dans une lettre, en réponse, donne à cet égard d'intéressants renseignements.

La lettre de Mgr Barbier de Montault est renvoyée à la Commission des publications.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 23 décembre 1892.**

*Présidence de* M. BASSEVILLE, *président.*

M. A. Dupré, membre titulaire non résidant, fait hommage à la Société d'un travail intitulé : *Notes sur la bibliothèque communale de Blois.*

— La Société, sur la proposition de M. le Président, souscrit à l'ouvrage de M. l'abbé Joseph Beauhaire, curé de Menars, ayant pour titre : *Chronologie des évêques, curés, vicaires et autres prêtres du diocèse de Chartres.*

— M. le Président fait part à la Société des pertes qu'elle vient récemment de faire en la personne de M. Siméon Luce, membre honoraire élu, professeur à l'École des Chartes, membre de l'Institut ; et de celles de MM. Marchand et de Saint-Laumer, membres titulaires non résidants, le premier depuis 1851, le second depuis 1857.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Devaux, qui remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre correspondant.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion au *Bulletin* de la note de M. Tranchau *sur le pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle.*

Cette proposition est acceptée par la Société (1).

— M. le Président annonce que M. le Préfet l'a avisé qu'un décret du Président de la République autorisait la Société à accepter le legs de 500 fr. que lui a fait M. le docteur Demersay.

— M. le Président appelle l'attention de la Société sur le Concours

(1) Voir plus loin, page 271.

Digitized by Google

ouvert pour l'exécution des vitraux, en l'honneur de Jeanne d'Arc, dans la cathédrale d'Orléans (1).

— Il est procédé à l'élection des membres du Bureau dont les pouvoirs sont expirés :

M. Baguenault de Puchesse est élu Président en remplacement de M. Basseville, non rééligible ;

M. Vignat est élu Vice-Président en remplacement de M. Baguenault de Puchesse, élu Président ;

M. Charpentier est élu Trésorier en remplacement de M. Thillier, non rééligible ;

MM. Basseville et Cuissard sont élus membres de la Commission des publications pour remplacer MM. de la Rocheterie, non rééligible, et Vignat, élu Vice-Président ;

M. Jarry est réélu membre de la Commission de la bibliothèque.

— M. Baguenault de Puchesse remercie la Société de l'honneur qu'elle vient de nouveau de lui faire en le nommant Président.

— M. le Président fait connaître que M. Guillon, ingénieur en chef du service spécial de la Loire, se présente comme candidat à la place laissée vacante par le décès du regretté M. Delorme.

— M. Guerrier continue la lecture de son travail sur *Genabum*.

(1) Voir plus loin, page 278.

Digitized by Google

## CIRCULAIRE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

### 17e Réunion annuelle des sociétés des beaux-arts des départements (1893).

Palais-Royal, le 30 septembre 1892.

MONSIEUR,

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la 17e session des sociétés des beaux-arts des départements s'ouvrira en 1893 en même temps que la réunion des sociétés savantes, c'est-à-dire le *4 avril*.

Les renseignements recueillis ont décidé l'Administration à rétablir pour la réunion des sociétés des départements la date, abandonnée depuis 1887, des vacances de Pâques. Je souhaite très vivement que cette mesure corresponde aux désirs du plus grand nombre et qu'elle provoque, de la part des sociétés des beaux-arts et des érudits de toutes les régions, un mouvement toujours plus accentué de recherches et de travaux.

Les mémoires préparés en vue de cette session devront m'être adressés avant le *1er février, terme de rigueur*, pour être soumis à l'examen du Comité des sociétés des beaux-arts, chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

La durée de chaque communication sera de *vingt minutes environ ;* pour les mémoires trop étendus, les auteurs se borneront à en donner un résumé.

Je ne crois pas utile de vous rappeler longuement ce dont l'expérience des sessions précédentes vous a fait juge, à savoir le caractère particulier des études que le Comité des sociétés des beaux-arts apprécie et accueille de préférence. La mise au jour de documents inédits sur les artistes ou les monuments de nos provinces, tel est le but que doivent se proposer les délégués des sociétés des départements désireux de prendre part aux sessions annuelles.

Digitized by Google

En vous faisant parvenir ultérieurement les lettres d'invitation destinées à MM. les délégués, j'aurai l'honneur d'y joindre les instructions concernant les mesures adoptées d'un commun accord par les compagnies de chemins de fer et mon administration.

J'invite MM. les Présidents à me faire connaître, *avant le 1er février*, la liste de leurs délégués. Je les prie d'apporter toutefois la plus grande réserve dans le choix des délégués.

En dehors des personnes qui auront à faire des communications, chaque société ne pourra désigner pour la représenter que trois de ses membres, qui devront, dès l'ouverture de la session, inscrire leur adresse à Paris sur un registre déposé à la porte de la salle où se tiendra la section.

Le titre de correspondant ou de membre non résident du Comité ne donne pas droit à l'envoi d'*office* d'une carte d'invitation et d'une lettre de parcours. Ces pièces devront faire l'objet d'une demande spéciale de la part des intéressés dans le délai ci-dessus fixé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur des Beaux-Arts,*

H. ROUJON.

---

Digitized by Google

**Note sur un puits banal du XVIe siècle situé à la rencontre des rues de l'Éperon et du Puits-de-Linières.**

M. Fournier offre à la Société les plan, coupe et façade d'un puits public situé à l'angle des rues du *Puits de Linières* ou Lignières et de l'Éperon, datant du XVIe siècle, formant pan coupé d'une maison portant le numéro 10.

L'étymologie de ce puits est inconnue, mais tout fait présumer que c'est un propriétaire qui y a laissé son nom en faisant construire et en en dotant le quartier.

Ce puits se compose d'un socle, de deux jambages, d'une couverture à deux versants. Le pan coupé le recevant a quatre corps de moulure ayant dans toute sa hauteur 4m 40 centimètres et se terminant au sommet par un cul-de-lampe. Le tout est en pierre de taille dure. Cette pierre a subi un ragrément moderne qui lui enlève sa valeur primitive.

---

**Note sur la façade de la maison dite de la « Coquille » rue Pierre-Percée (1).**

M. Fournier offre également le dessin de la façade de la maison rue Pierre-Percée, formant le derrière de celle située quai du Châtelet, n° 90.

Cette façade doit être déposée et reportée, dit-on, du côté du Musée. Le temps l'a un peu détériorée, et lors de sa démolition dont on ne connait pas encore le jour où le travail s'exécutera, il est à craindre, malgré toutes les précautions voulues, qu'on ne déprécie la pierre qui a subi et subira encore très probablement des désagrégrations dans l'appareil des pierres, dans les joints, et surtout dans les sculptures. Il est presque certain,

(1) Voir le tome II sur l'*Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, par M. de Buzonnière, page 226, donnant la description de cette façade.

Digitized by Google

que lors de la reconstruction de cette façade, on sera forcé de remplacer ces pierres par d'autres morceaux, et dans ce cas, il est présumable qu'on ne retrouvera pas la même pierre d'Apremont.

C'est pourquoi ces dessins sont relevés, pour que plus tard, on puisse se rendre compte de ce qu'était primitivement ce monument historique, car toutes nos vieilles maisons disparaissent peu à peu et deviendront dans un temps donné très rares dans notre ville, et de plus, il sera difficile par la suite de retrouver un dessin réel de ces vieilles façades.

Orléans, le 20 septembre 1892.

FOURNIER Jeune.

---

Digitized by Google

**Extraits d'un livre de M. le baron de Bonnault d'Houet : Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle.**

MESSIEURS,

M. le baron de Bonnault d'Houet, un des plus aimables savants que nous ait fait connaître le Congrès archéologique, tenu à Orléans en juin dernier, a publié, en 1890, un livre que je voudrais signaler à votre attention, à cause surtout de certains détails relatifs à notre histoire locale. C'est un fort volume in-8°, d'une belle exécution typographique sur papier de Hollande, tiré à deux cents exemplaires seulement, qui a pour titre : *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle.* Il l'a offert à la Société, et nous lui en sommes doublement reconnaissants : d'abord, cet hommage témoigne du bon souvenir qu'il a emporté de l'hospitalité orléanaise, et ensuite son ouvrage, très curieux par lui-même, nous permet de recueillir quelques particularités qui ne sont pas sans intérêt pour nous.

C'est le journal d'un voyage fait en Espagne par un brave garçon de vingt-deux ans, du village de Carlepont (Oise), tailleur de son état. Un beau jour, Guillaume Manier, comme beaucoup de gens de condition modeste, se mit en tête, moins par dévotion, ce semble, que pour échapper à certains embarras, de faire un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. C'était en 1726. Il partit avec trois compagnons ayant en poche, à eux tous, 97 livres. Ils voyageaient quelquefois en voiture, le plus souvent à pied, faisant cinq à six lieues par jour, couchant la plupart du temps dans les fermes, vivant de la charité publique et se louant parfois comme ouvriers pour gagner quelques sous.

Peu instruit, mais très observateur et doué d'une intelligence assez vive et d'un jugement assez droit, Manier prenait sans doute chaque jour ses notes, et dix ans après son retour d'Espagne, en 1736, il les rédigea dans deux cahiers que

Digitized by Google

M. de Bonnault a eus entre les mains et dont il a extrait une partie, — celle qui concerne le voyage d'Espagne, — en négligeant celle relative à un voyage en Italie et à Rome que Guillaume Manier fit plus tard. C'est cette relation seule que M. de Bonnault a publiée.

Dans une savante et lumineuse introduction, il rappelle ce que fut au moyen âge la dévotion au tombeau de saint Jacques, qui avait évangélisé l'Espagne et fut martyrisé à Jérusalem. Ses reliques furent rapportées par les disciples espagnols qui l'avaient suivi ; mais le lieu où elles avaient été déposées sortit, paraît-il, de la mémoire des fidèles, et c'est seulement en 812 que son tombeau fut miraculeusement révélé à l'évêque Théodomir par l'apparition d'une étoile au-dessus de l'emplacement où il était, d'où le nom de Compostelle (*Campus stellæ*). Sur ce lieu désormais sacré s'éleva une église qui, bientôt et pendant des siècles, attira de toutes les contrées de l'Europe une foule de pèlerins. Après Charlemagne que la légende y amène, ce sont des rois et reines, entre autres notre Louis VII et sa femme, Constance de Castille, des princes, seigneurs et gens de tout rang, jusqu'aux plus pauvres. C'est par centaines que se bâtissent des églises, des monastères et des hospices, en l'honneur de « Monsieur » Saint Jacques. Un ordre de Saint-Jacques est établi en 1161 par Ferdinand II, roi de Léon, et partout se fondent des confréries de Saint-Jacques.

Orléans eut, comme Paris, Bordeaux et beaucoup d'autres villes, sa confrérie et sa chapelle, celle-ci bâtie, croit-on, par Louis VII au retour de Compostelle, réédifiée et embellie par Louis XI. C'est ce bijou, affreusement mutilé, de l'architecture du XV^e siècle, qui a été transporté dans le jardin de notre hôtel de ville par les soins d'une municipalité soucieuse de nos vieux souvenirs.

Ce sont précisément des souvenirs orléanais que je veux recueillir dans le livre de M. de Bonnault.

Son pèlerin, après avoir entendu la messe, quitte le village natal le 26 août 1726 avec ses trois compagnons. Le 29 il est à Paris où il séjourne deux jours. Après avoir traversé Étampes,

Digitized by Google

Angerville, Toury, Artenay, la Croix-Briquet et couché à la Montjoie, il passa un bois à Cercotte le 4 septembre ; le même jour il est à Orléans et voici ce qu'il en dit :

DE LA VILLE D'ORLÉANS

« Dans cette ville, la rivière de Loire y passe. La cathédrale est Saint-Agnan, fondée par Charlemagne (1). Cette ville a eu autrefois titre de royaume, ensuite titre de duché donné pour apanage aux enfants de France. Ce fut Louis, frère du roi Charles VII (*sic*), qui le reçut sous ce titre (2). Saint Agnan est le patron de la ville.

« Sur le pont est une croix de bronze, où, au bas, est l'image de la Vierge, tenant Jésus-Christ dans ses bras pour l'ensevelir. A un de ses côtés est, à genoux, le roi Charles VII, l'épée au côté ; de l'autre est la Pucelle d'Orléans, armée, bottée, éperonnée, l'épée au côté, à genoux comme le roi, faisant génuflexions. Elle a comme une espèce de plastron à son dos, garni comme de coquillages, avec ses cheveux épars. Tout est de bronze. Cette pucelle se nommait Jeanne Darcq, dont il fut changé en celui de Lis. Elle était native de Vaucouleur, en Loreine. Son épée se montre à Saint-Denis.

« Il se fait une procession en sa mémoire tous les ans le 12 de mai (3) où tous, par ordre de la ville, se trouvent et vont jusqu'au pont où se dit une messe. C'est la fête de la ville.

« La forêt d'Orléans est de 70,000 arpents de bois. Elle avait été mesurée sous François Ier et avait pour lors 140,000 arpents. Après, avait été défrichée et mise en terres labourables à blé, vignes ou prairies. Elle commence à Monpipeaux, va du côté du chemin romain, va à Giens (4).

(1) Erreur ; Saint-Aignan était une collégiale et non la Cathédrale.

(2) Louis d'Orléans est, on le sait, frère, de Charles V, et non de Charles VII.

(3) Le 8 mai et non le 12.

(4) Où Manier a-t-il pris le chiffre de 140,000 arpents ? Dans sa très attachante *Histoire de la forêt d'Orléans*, notre collègue M. Domet nous dit que, à la suite d'un travail fait par une Commission nommée

Digitized by Google

« Après avoir vu les particularités d'Orléans, sommes passés sur deux ponts sur un desquels était un crucifix de bronze (1). La rivière, pour lors, était à sec. Pour à l'égard de la ville, elle est de bonne grandeur; des basses rues étroites et bien marchandes et peuplées. Avant que d'arriver à la porte de la ville, pour la quantité de maisons et jardins qu'il y a, il semble un long faubourg d'une lieue (2). La place de la ville est assez grande, mais mal située (3). »

La description, on le voit, est très superficielle et peu exacte; notre voyageur n'est ni un docteur en histoire, ni un puriste en style et en orthographe. Il a dû copier des phrases écrites ailleurs, notamment dans le *Voyage de France* du P. de Varenne. Il m'a semblé néanmoins que, malgré sa sécheresse et ses erreurs, cette description offre quelque intérêt par sa date et par la condition même de l'auteur. C'était un paysan illettré, crédule, naïf, mais d'un esprit original, curieux, doué d'une certaine perspicacité et d'un assez vif sentiment de la nature, qui se manifeste en maints passages de son journal.

En quittant Orléans, Guillaume Manier continue son itinéraire par la route de Saint-Mesmin « bourg », Notre-Dame de Cléry, « bourg ». Le 5, il passe aux Trois-Cheminées, à Saint-Laurent-des-Eaux, bourg; à Nouan, bourg; à Muydes, à Saint-Dié-sur-Loire (qu'il appelle Saint-Guis) « petite ville »; à Montlivault, à Saint-Claudes, « d'où se voit, dit-il, le château de *Chambord*, résidence du roi Stanislas. C'est un château su-

en 1716 sous la présidence de M. de Bouville, il fut constaté que la forêt avait une contenance de 48,283 arpents. Il est certain, du reste, que beaucoup d'aliénations, et M. Domet en donne la liste, avaient eu lieu depuis Louis XII.

(1) Notre unique pont parait double à Manier, sans doute à cause de l'inclinaison du tablier montant du midi au nord jusqu'à la neuvième arche et descendant jusqu'à la quatorzième, depuis les mottes des Poissonniers et de Saint-Antoine, pour aboutir jusqu'à la porte Jacques. Les deux monuments du pont étaient, celui de Jeanne d'Arc d'abord sur le parapet d'amont, et plus loin la Belle croix.

(2) Le faubourg Bannier.

(3) Est-ce le Martroi qu'il veut dire ? pourquoi mal située?

Digitized by Google

perbe. Un quart de lieue plus loin en est un autre où la reine douairière de Pologne demeurait ».

M. de Bonnault se demande qu'elle était cette douairière de Pologne et quel est ce château. Il croit que c'était Saumery, où plusieurs fois Stanislas fut reçu, et dont une pièce s'appelle encore la *chambre du roi de Pologne ;* c'est là, sans doute, que la reine Catherine Opolinska était venue chercher un air plus salubre contre la fièvre dont Stanislas souffrait souvent, paraît-il, à Chambord.

Le 6 septembre, nos voyageurs sont à Blois dont Manier fait une courte description, terminée par ces mots : « C'est là où l'on apprend à fond la langue française. »

Nous ne suivrons pas plus loin nos pèlerins qui, de Blois, s'acheminent sur Bordeaux et entrent par Irun, en Espagne, le 1er novembre. De Compostelle, Manier ira à Madrid et une carte, placée par M. de Bonnault à la fin du volume, nous trace par étapes son itinéraire. Il revient en France par Saint-Jean-Pied-de-Port, Bayonne, Dax, Mont-de-Marsan, Bazas, Bordeaux, Saintes, où il prend congé du lecteur le 22 janvier 1727. Son voyage avait duré cinq mois.

Avant de quitter le livre de M. de Bonnault, j'appelle l'attention sur un détail qu'il donne d'après l'indication d'un *Codex de Saint-Jacques de Compostelle*, guide rédigé au XIIe siècle par un prêtre du Poitou, Aimery Picaud, qui avait fait ce pèlerinage.

Au chapitre VIII du livre IV de ce document, on lit :

« Les pèlerins qui suivent la route de Tours doivent visiter, à Orléans, dans l'église Sainte-Croix, le bois de la vraie Croix et le calice de saint Euverte, évêque et confesseur. Un jour que saint Euverte célébrait la messe, au-dessus de l'autel, la main de Dieu apparut dans les airs comme une main humaine, visible des assistants, et tout ce que le prêtre faisait à l'autel, la main le répétait. Quand le prêtre traçait au-dessus du pain et du calice le signe de la croix, la main faisait de même ; lorsqu'il élevait le pain et le calice, la main de Dieu élevait également le pain et le calice. Le sacrifice terminé, la très sainte



Digitized by Google

main du Sauveur disparut. D'où nous devons comprendre que quiconque chante la messe, c'est Jésus-Christ qui la chante... »

Ce fait est assez connu, je ne l'ai reproduit que comme variante du récit traditionnel.

Picaud continue ainsi :

« L'usage est de tenir ce calice à la disposition des fidèles indigènes ou étrangers qui vont le demander à l'église Sainte-Croix.

« Il faut aussi visiter dans cette ville le corps de saint Euverte, évêque et confesseur, et, dans l'église Saint-Samson, un couteau qui a véritablement servi à la Cène du Sauveur. »

Si j'ai copié ce passage, c'est pour demander à l'érudition de nos collègues, ecclésiastiques surtout, si le calice de saint Euverte existe encore dans le trésor de Sainte-Croix, et s'il y a trace dans nos historiens du couteau de la Cène qui se voyait à Saint-Samson.

En terminant, je remercie encore M. de Bonnault de nous avoir procuré le plaisir de lire son livre plein de faits intéressants, de notes instructives, et qui, dans son excellente Introduction, révèle une plume aussi alerte et spirituelle que savante.

Messieurs, l'histoire de notre église Saint-Jacques a été résumée par M. Bimbenet dans une inscription gravée sur une plaque de marbre par les soins de l'administration municipale et mise, vous le savez, sur la façade du monument si heureusement réédifié dans le jardin de l'hôtel de ville. Cette inscription n'a pas été reproduite dans nos *Bulletins*. Bien qu'elle ne soit pas à l'abri de la critique, et que beaucoup de détails ne soient pas appuyés sur des documents originaux et incontestés, elle mérite, ce me semble, d'y figurer comme document orléanais ; je la rappelle ici comme témoignage du zèle de notre ancien et vénéré Président à faire revivre le passé de notre ville, et à éclairer de son mieux l'histoire de nos monuments et de nos institutions.

Digitized by Google

Voici cette inscription qui date de 1889 :

**La chapelle Saint-Jacques**

DU XIe AU XIIe SIÈCLE

LES PÈLERINAGES DE ROME ET DE JÉRUSALEM, INTERROMPUS PAR LES TROUBLES DE L'ITALIE (GUELFES ET GIBELINS) ET L'INSUCCÈS DE LA DEUXIÈME CROISADE, SE DIRIGENT VERS SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE EN GALICE (ESPAGNE) OU DÈS LE IXe SIÈCLE LES RELIQUES DE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR AVAIENT ÉTÉ DÉCOUVERTES (885) ORLÉANS DEVIENT LA GRANDE STATION DES PÈLERINS DES CONTRÉES DU NORD.

XIIe SIÈCLE

FONDATION DANS CETTE VILLE DE LA CONFRÉRIE DE CE PÈLERINAGE ET D'UNE CHAPELLE SOUS LE VOCABLE DE SAINT-JACQUES APPUYÉE SUR LA MURAILLE ROMAINE PRÈS LE PONT ILLUSTRÉ PAR JEANNE D'ARC EN 1429.

DU XIIIe AU XVe SIÈCLE

CETTE CHAPELLE EST ATTRIBUÉE A LOUIS VII ET SON ACCROISSEMENT A LOUIS XI ; SES PRÉCIEUX RESTES INDIQUENT L'ÉPOQUE DE LEUR ORIGINE DERNIÈRE EXPRESSION DU STYLE OGIVAL ET PREMIÈRE MANIFESTATION DU STYLE DE LA RENAISSANCE.

DU XVe AU XVIe SIÈCLE

LE MONUMENT EUT BEAUCOUP A SOUFFRIR DU SIÈGE DES ANGLAIS ET PLUS ENCORE DES GUERRES DE RELIGION APRÈS LESQUELLES IL FUT IMPARFAITEMENT RESTAURÉ PAR LA CONFRÉRIE DU PÈLERINAGE.

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

L'INSTITUTION DES CONFRÉRIES AYANT ÉTÉ SUPPRIMÉE (1760) LA CHAPELLE EST RÉUNIE A LA PAROISSE SAINTE-CATHERINE DONT ELLE DÉPENDAIT.

XVIIIe SIÈCLE

EN 1790 LA CHAPELLE EST SAISIE ET VENDUE ADMINISTRATIVEMENT ET DEPUIS CETTE ÉPOQUE EST LIVRÉE AUX PLUS BASSES INDUSTRIES. EN L'ANNÉE 1849-50, SUR LA DEMANDE DE LA FABRIQUE DE SAINT-DONATIEN, L'ADMINISTRATION PUBLIQUE APRÈS L'AVOIR ACHETÉE ET CLASSÉE PARMI LES MONUMENTS HISTORIQUES LA DONNE A TITRE DE SUCCURSALE A CETTE ÉGLISE. LA CESSION N'AYANT PU ÊTRE RÉALISÉE ELLE RESTE DANS SON ÉTAT DE RUINE.

1882

COMPRISE DANS LE PÉRIMÈTRE DU TRACÉ NÉCESSAIRE A L'ÉTABLISSEMENT DES MARCHÉS COUVERTS EN VERTU D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL (18 DÉCEMBRE 1879) LA CHAPELLE SAINT-JACQUES EST CÉDÉE PAR L'ÉTAT A LA VILLE 7 DÉCEMBRE 1880. EN MARS 1883 SES RUINES SONT TRANSPORTÉES DANS CE JARDIN ET RÉÉDIFIÉES PAR LES SOINS DE M. CHARLES SANGLIER, MAIRE, ET DE M. RAYNEAU, DIRECTEUR DES TRAVAUX MUNICIPAUX.

---

CE MARBRE A ÉTÉ PLACÉ LE 15 AOUT 1889 SOUS L'ADMINISTRATION DE M. LE MAIRE, G. COLAS DES FRANCS.

---

Digitized by Google

**Concours pour l'exécution des vitraux en l'honneur de Jeanne d'Arc, dans la Cathédrale d'Orléans.**

Au mois de juillet 1878, Mgr Dupanloup, d'illustre et vénérée mémoire, dans un appel adressé à la France, s'exprimait ainsi : « La Cathédrale d'Orléans, où Jeanne d'Arc est venue s'agenouiller avant et après la victoire, n'a plus rien qui la rappelle. N'est-ce pas là un regrettable oubli ? Nous avons voulu le réparer ; et remarquant que les belles et grandes verrières blanches, qui vont du transept au portail, offrent des pages magnifiques pour y écrire l'histoire de Jeanne d'Arc, nous avons résolu d'en profiter et de faire étinceler là, en superbes vitraux, toute cette merveilleuse histoire. »

Cet éloquent appel trouva un écho dans toutes les âmes, et, en quelques mois, la souscription ouverte assurait une somme suffisante pour réaliser cette noble entreprise.

Témoin de l'admirable élan de la reconnaissance et du patriotisme de la France entière, Mgr Dupanloup tressaillait d'espérance et se réjouissait à la pensée de pouvoir offrir bientôt à notre Libératrice un nouvel et magnifique hommage.

La mort vint briser ces espérances et nous plonger dans un deuil profond.

Mais le dernier vœu de notre grand Évêque était resté vivant dans nos cœurs, et c'est avec joie que nous annonçons à notre diocèse et à la France qu'il va enfin être réalisé.

Le Comité, chargé d'en assurer l'exécution, a rempli toutes les formalités préparatoires : il a obtenu les autorisations nécessaires ; d'accord avec la direction des Cultes, il a tracé un programme que nous publions aujourd'hui et ouvert un concours auquel nous convions tous les peintres verriers français.

Puissent-ils répondre à son attente et à la nôtre et, après les orateurs et les poètes, apporter à Jeanne d'Arc un hommage, digne d'elle, dans une œuvre à la fois artistique et religieuse où elle revive tout entière !

## PROGRAMME

Article premier. — Un Concours est ouvert entre les peintres verriers français pour l'exécution des vitraux à placer dans les dix fenêtres des bas-côtés de la Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans.

Digitized by Google

La forme et la dimension de ces fenêtres sont données par un plan joint au programme.

Art. 2. — Les sujets représentés sur ces vitraux retraceront, dans le style de l'église (XVe siècle), les actes principaux et caractéristiques de la vie religieuse et militaire de Jeanne d'Arc, savoir :

1° *Domremy.* — Jeanne entend les voix du ciel, vallée de la Meuse, maison de Jeanne d'Arc, l'église (1425).

2° *Vaucouleurs.* — Jeanne, à cheval, partant pour se rendre auprès de Charles VII, à Chinon (25 février 1429).

3° *Chinon.* — Jeanne est présentée à la cour de Charles VII (8 mars 1429).

4° *Orléans.* — Jeanne, à cheval, entre par la porte de Bourgogne, vers huit heures du soir, à la lumière des torches, et précédée de son étendard (29 avril 1429).

5° *Orléans.* — Jeanne à l'assaut du boulevard et de la forteresse des Tourelles (7 mai 1429).

6° *Orléans.* — Jeanne, après la délivrance de la ville, rend grâces à Dieu dans la cathédrale de Sainte-Croix (8 mai 1429).

7° *Reims.* — Jeanne au sacre de Charles VII dans la cathédrale (17 juillet 1429).

8° *Compiègne.* — Jeanne est faite prisonnière devant la ville (23 mai 1430).

9° *Rouen.* — Jeanne prisonnière dans la tour du château (1430-1431).

10° *Rouen.* — Jeanne sur le bûcher de la place du Vieux-Marché (30 mai 1431).

Dans toutes les compositions, les concurrents devront se conformer aux costumes et armures de l'époque (1428 à 1431), ainsi qu'à l'architecture des édifices et maisons qui pourraient y figurer.

Art. 3. — Chaque scène sera placée dans la partie de la fenêtre occupée par les meneaux verticaux. La partie supérieure, divisée en compartiments avec une rose centrale, sera remplie par des emblêmes, des armoiries des principaux compagnons de Jeanne d'Arc, des sujets allégoriques, etc.

Art. 4. — Chaque projet présenté devra contenir, sous peine d'exclusion, les dix sujets mis au concours.

Sur ces dix compositions, neuf seront faites aux dixième d'exécution, et la composition portant le n° 7 « Jeanne au sacre de Charles VII dans la cathédrale de Reims » sera produite grandeur d'exécution, lavée, coloriée et accompagnée d'un panneau de verre de cette dernière verrière, prêt à poser, mesurant environ 1 mètre de grandeur.

Digitized by Google

Art. 5. — Chacune des dix compositions devra être placée sur un carton séparé, indiquant le numéro de la fenêtre en chiffres romains (1), le titre du sujet représenté et le nom de l'auteur.

Art. 6. — Chaque concurrent indiquera dans une lettre, jointe au projet, la liste des principaux projets et travaux qu'il a déjà exécutés.

Art. 7. — Tous les projets devront être adressés à Paris, au Palais du Trocadéro, et rendus le 1er octobre 1893. Passé ce délai, les projets ne seront point ouverts.

Art. 8. — Une première exposition publique aura lieu à Paris pendant quinze jours dans les galeries du Trocadéro. Une seconde exposition aura lieu pendant huit jours dans la grande salle de l'Évêché d'Orléans.

Art. 9. — Le Jury fera connaître ses décisions après ces deux expositions.

Art. 10. — Le Jury se composera :

1° De MM. Bonnat, Bouguereau, Didron, Paul Dubois et Puvis de Chavannes ;

2° De quatre délégués choisis dans le Comité de souscriptions et désignés par Mgr l'Évêque d'Orléans;

3° De MM. les membres du Comité des travaux diocésains.

Art. 11. — Le concurrent, qui aura été classé le premier, sera chargé de l'exécution pleine et entière de tout le travail. Son projet deviendra la propriété de l'Évêché d'Orléans, qui sera libre d'en faire tel usage qui lui conviendra.

Art. 12. — Tous les projets des autres concurrents seront retournés à leurs auteurs par les soins de la Commission, dans les deux mois qui suivront la décision du Jury.

Art. 13. — Le Jury dressera un rapport, dans lequel il indiquera les modifications qu'il lui paraîtra nécessaire d'introduire dans les compositions, modifications auxquelles l'artiste chargé de l'exécution sera tenu de se conformer.

Art. 14. — L'artiste, chargé de l'exécution, devra poser les dix verrières dans un *délai de trois ans*, à partir du jour où il sera informé officiellement par le Président de la Commission du résultat du concours.

(1) Les chiffres romains sont demandés pour qu'à l'exposition il n'y ait aucune confusion avec les chiffres arabes, qui seront apposés, comme numéro d'ordre de réception, sur chacun des projets, au fur et à mesure de leur arrivée.

Digitized by Google

Art. 15. — Chacune des verrières des huit grandes fenêtres sera payée 8,000 fr., soit pour les huit. . . . . 64,000 fr.

Et chacune des verrières des deux demi-fenêtres 5,000 fr., soit pour les deux. . . . . 10,000

Ensemble. . . . . 74,000 fr.

Ces prix comprennent, outre l'exécution proprement dite des verrières, la fourniture des plombs et des barettes nécessaires à l'assemblage et au maintien des verres, les frais de transport à Orléans et ceux de mise en place. Les grandes armatures de fer destinées à la consolidation et à la conservation des menaux, ainsi que les frais d'échafaudages nécessaires à la pose ne seront point à la charge de l'exécutant.

Art. 16. — Le prix de chaque verrière ne sera payé qu'après sa mise en place et son acceptation par la Commission du Jury.

Art. 17. — Un cahier des charges relatives à la bonne exécution des travaux et à la responsabilité pendant un temps déterminé sera dressé par le Jury, que l'artiste chargé de l'exécution s'engage à accepter comme arbitre pour toutes les contestations qui pourraient surgir pendant le cours des travaux et la période fixée pour la responsabilité.

Orléans, le 19 décembre 1892.

Vu et approuvé :
Pierre, *Évêque d'Orléans.*

*Le Président de la Commission,*
Desnoyers, *Vicaire général,*
*Directeur du Musée historique.*

Digitized by Google

**Compte rendu du Congrès archéologique de France (53e année), tenu à Orléans en 1892.**

C'est en 1833 que, sous l'heureuse et féconde initiative du regretté M. de Caumont, furent fondés, en France, les Congrès scientifiques ; la première session s'ouvrit cette année-là même, à Caen.

Cette institution qui, dans la pensée de son fondateur, avait surtout pour but de répandre et de vulgariser la science, en offrant à tous ceux qui sont voués à son culte de fréquentes occasions de mettre en communication leurs idées et leurs découvertes, fit rapidement son chemin.

En septembre 1851, le Congrès tenait pour la dix-huitième fois ses assises à Orléans ; l'un de nos anciens et respectés présidents, M. de Buzonnière, l'auteur bien connu de *l'Histoire architecturale* de notre ville, en était le secrétaire général.

Le Congrès de 1851, divisé alors en six sections, embrassait l'universalité des connaissances humaines ; la quatrième et la cinquième étant plus spécialement affectées à tout ce qui se rattache à l'archéologie, à l'histoire, à la littérature et aux beaux-arts, avaient réuni plus de quatre cents adhérents, sans compter un certain nombre de sociétés françaises et étrangères qui avaient tenu à s'y faire représenter.

Deux volumes publiés l'année qui suivit la réunion du Congrès renferment les procès-verbaux des séances et les mémoires les plus importants qui y furent lus.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais, bien jeune encore, puisqu'elle n'avait que deux années d'existence, tint déjà à affirmer sa vitalité, et on rencontre dans ces deux volumes de curieuses et savantes études dues à l'érudition de MM. Dupuis, Rocher, Pillon, de Vassal, Dupré, nos aînés, presque tous, hélas ! disparus, après avoir laissé d'inoubliables témoignages de leur passage parmi nous.

Quarante et un ans se sont écoulés, le Congrès n'a pas cessé de fonctionner, mais son essence a été modifiée. Organisé main-

Digitized by Google

tenant chaque année sous les auspices et la direction de la Société française d'archéologie, il n'embrasse plus, comme à son origine, l'universalité des sciences ; son but est plus restreint et se renferme uniquement dans l'étude de nos anciens monuments, et son domaine, bien vaste encore, ne dépasse pas les limites de la science archéologique.

Depuis longtemps nous formulions le désir que le Congrès se réunisse à Orléans ; j'ai eu cette bonne fortune de pouvoir le réaliser. Entré en relations dans les premiers mois de cette année avec l'honorable et savant président de la Société française d'archéologie, M. le comte de Marsy, il fut décidé que la cinquante-neuvième session du Congrès archéologique de France se tiendrait en notre ville en 1892.

La date de l'ouverture en fut fixée, d'un commun accord, au 22 juin.

La Société, dans sa séance du 24 février, nomma une commission chargée d'étudier les diverses questions relatives à cette importante réunion. Cette commission était composée, outre les membres du bureau, de MM. Desnoyers, président, Jarry, Herluison, Vignat, Dumuys et Charpentier. M. Dumuys fut choisi comme secrétaire général du Congrès ; M. Thillier, comme trésorier.

A la commission nommée le 24 février et qui prit le nom de commission d'organisation, furent ultérieurement adjoints MM. Raguenet de Saint-Albin, Gaston Vignat et Émile Huet.

Un programme destiné à faire connaître les questions qui pourraient être traitées dans les réunions du Congrès, l'ordre de ces réunions, l'indication des visites et excursions qui seraient faites fut envoyé par les soins du bureau de la Société archéologique à toutes les personnes de la ville et du département susceptibles de pouvoir s'intéresser à nos travaux.

Près de 200 adhérents répondirent à l'appel qui leur avait été adressé, et parmi eux il convient de distinguer un certain nombre de savants étrangers venus de l'Angleterre, de la Belgique et même de la Roumanie.

La séance d'ouverture eut lieu, comme on l'avait fait connaître,

Digitized by Google

le mercredi 22 juin, à une heure et demie, dans la salle de l'Institut, disposée à cet effet ; elle était présidée par M. le comte de Marsy, ayant à sa droite M. Basseville, président de la Société archéologique, et à sa gauche M. l'abbé Desnoyers.

Au bureau avaient pris place M. le général commandant par intérim du 5e corps d'armée, M. le Préfet du Loiret, M. le Maire d'Orléans, M. Jones Herbert, délégué de l'Institut royal archéologique de Londres et M. Francart, délégué du cercle archéologique de Mons (Belgique).

M. le premier Président, Mgr l'évêque d'Orléans et M. l'abbé Laroche, vicaire général, s'étaient excusés par lettre de ne pouvoir assister à cette séance.

Dans la salle, une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait, outre les membres du Congrès, M. l'abbé Agnès, vicaire général, M. l'abbé Branchereau, supérieur du Grand-Séminaire, le colonel du 30e régiment d'artillerie, M. de Beaucorps, président de l'Académie de Sainte-Croix, M. Huau, directeur du Musée de peinture, la plupart des membres des trois sociétés savantes d'Orléans, et un certain nombre de dames.

M. le comte de Marsy, après avoir déclaré la séance ouverte, a donné la parole à M. Basseville, président de la Société archéologique.

M. Basseville, faisant tout d'abord un retour sur le passé, rappelle que déjà, en 1851, s'était tenue à Orléans la dix-huitième session des Congrès scientifiques de France qui, parmi ses sections, en avait une plus particulièrement consacrée à l'archéologie et à l'histoire.

Qu'à ce Congrès, qui avait été très brillant, la Société archéologique avait pris une très large part, plusieurs de ses membres ayant fait des lectures d'un sérieux intérêt.

M. Basseville souhaite ensuite la bienvenue aux membres du Congrès, leur assurant qu'ils trouveront, tant dans la vieille cité d'Orléans que dans ses environs, de curieux monuments bien dignes de fixer leur attention.

Prenant la parole après M. Basseville, M. le comte de Marsy,

Digitized by Google

président du Congrès, exprime la satisfaction qu'il éprouve de voir le Congrès tenir ses assises dans une ville qui se distingue entre toutes par les souvenirs qu'elle rappelle.

Il remercie les membres de la commission d'organisation du zèle par elle apporté dans l'accomplissement de sa tâche, et rend hommage à l'administration municipale et aux autres autorités du département pour l'intérêt qu'ils prêtent à la science archéologique.

L'honorable président termine son discours par l'exposé des travaux accomplis par la Société française d'archéologie, depuis l'année dernière, par l'énumération des distinctions honorifiques accordées à ses membres, et par l'éloge nécrologique de ceux qui ont disparu.

La séance est terminée par la lecture d'un travail de notre honorable et vénéré collègue, M. l'abbé Desnoyers, l'un des rares survivants du Congrès de 1851, sur l'état des études archéologiques dans le département du Loiret.

Dans ce travail, qui répond à la première question du programme, M. l'abbé Desnoyers fait tout d'abord l'historique des trois Sociétés savantes qui existent à Orléans, signale la valeur de leurs travaux et le rang honorable que tient l'une d'elles dans le monde savant ; puis il passe aux travaux de restauration de nos anciens monuments, accomplis tant à Orléans que dans le département, grâce au concours empressé des diverses administrations auxquelles il convient de rendre l'hommage qu'elles méritent. Notre collègue continue en signalant les importantes découvertes faites à Neuvy-en-Sullias, à Reuilly, à Beaulieu, à Orléans, dans le lit de la Loire, et tout récemment dans la cathédrale, et termine en affirmant qu'à ses yeux notre cité est bien la Genabum de César, les nombreux objets anciens trouvés dans la Loire, auxquels viennent s'ajouter la pierre géographique de Massava et l'inscription tumulaire du faubourg Saint-Vincent enlevant tout doute à cet égard.

De légitimes applaudissements accueillent la lecture du très intéressant travail de M. l'abbé Desnoyers, auquel M. le comte de Marsy adresse de chaleureux remercîments, après quoi il

Digitized by Google

distribue aux membres assistants un guide des excursions du Congrès, rédigé tout spécialement par le président de la Société archéologique.

A la suite de cette séance, le Congrès, sous la direction de plusieurs membres de notre Société, visite successivement l'hôtel de ville, ancien hôtel Groslot, la cathédrale et la Salle des Thèses, dans laquelle avaient été déposés, à cette occasion, sous des vitrines, les curieux registres de notre Université.

Le même soir, une seconde séance avait lieu à huit heures et demie dans la salle d'Hardouineau, que la municipalité avait bien voulu mettre à notre disposition, et qu'une élégante décoration avait heureusement transformée.

Au fond s'élevait une estrade, derrière laquelle était une tapisserie d'Aubusson de l'époque Louis XIII, appartenant au Musée, représentant Jeanne d'Arc en pied avec sa bannière d'après les dessins d'Abraham Bosse, artiste tourangeau ; cette tapisserie était encadrée de draperies en velours rouge, bordées d'or, au milieu desquelles se détachait à droite un écusson aux armes de la Pucelle ; à gauche, un autre écusson aux armes de l'Université d'Orléans, l'un et l'autre surmontés de drapeaux. Les fenêtres de la salle étaient garnies de draperies rouges, et des écussons variés dissimulaient la nudité des murs, sur l'un desquels était appendu un très ressemblant portrait de M. Eudoxe Marcille, le regretté directeur de notre Musée de peinture, exécuté d'après une photographie par M. Michel, l'un des amis du défunt.

Au bureau avaient pris place, à côté de M. de Marsy, président, M. l'abbé Desnoyers; M. de Roumejoux, de Périgueux ; M. le marquis des Meloizes et M. Le Féron de Longcamp, de Caen.

La parole a été donnée à M. Guerrier, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, pour lire une partie d'un important travail sur la question d'Orléans-Genabum.

Cette partie, qui est la quatrième, a trait aux titres que peut invoquer Orléans pour prétendre être le Genabum de César.

La lecture de M. Guerrier, accueillie par d'unanimes applau-

Digitized by Google

dissements, a été interrompue à dix heures et demie, puis la séance a été levée.

Le lendemain, 23 juin, le Congrès faisait sa première excursion ; 85 congressistes, partis à sept heures du matin de l'hôtel Saint-Aignan, point de ralliement, dans huit grands omnibus, arrivèrent à la Chapelle-Saint-Mesmin à sept heures et demie, où ils visitèrent la grotte découverte en 1857, l'église avec son portail roman et le Petit-Séminaire, dont les honneurs leur ont été faits par l'honorable supérieur de l'établissement, M. l'abbé Vié.

De La Chapelle-Saint-Mesmin, les excursionnistes se dirigèrent sur Meung, en traversant le gros bourg de Saint-Ay.

A Meung il s'arrêtèrent un instant pour jeter un coup d'œil sur l'église, monument du XIIe siècle, dédiée à saint Liphard, et gagnèrent Beaugency, où ils arrivèrent vers onze heures.

Après le déjeuner, le Congrès passa en revue l'église paroissiale, celle de Saint-Étienne, monument du Xe siècle, la tour dite de César, l'ancien château, l'hôtel de ville, curieux spécimen de l'architecture de la renaissance, malheureusement en voie de restauration, et la maison dite des Templiers.

Les membres du Congrès atteignirent Cléry à quatre heures et demie et furent reçus par M. le marquis de Tristan, maire, M. de la Rocheterie, conseiller général et membre de la Société archéologique et M. l'abbé Saget, curé-doyen, qui leur firent les honneurs de la basilique, si remarquable à tant de titres.

Les excursionnistes quittèrent Cléry pour rentrer à Orléans à sept heures et demie, après avoir suivi la route d'Orléans par Mareau-aux-Prés, Saint-Hilaire, cotoyé le Loiret et jeté un regard en passant sur les belles résidences du Rondon et de la Fontaine.

Le vendredi matin, 24 juin, à neuf heures, se tenait, dans la salle d'Hardouineau, la troisième séance du Congrès ; elle était présidée par M. le comte de Marsy, ayant à ses côtés M. Léon Palustre, directeur honoraire de la Société française d'archéologie, président de la Société archéologique de la Touraine, M. Tocilesco, sénateur de Roumanie, professeur à l'Université

Digitized by Google

de Bucharest, M. Émile Carron, président de la Société de numismatique de France et M. Huau-Marcueys, directeur du Musée de peinture d'Orléans.

Après communication de divers ouvrages offerts par les membres du Congrès, la parole a été donnée à M. Maxime de Beaucorps, qui communique au Congrès un extrait du rapport fait en collaboration avec M. Boucher de Molandon sur une station préhistorique à Buthiers, près Malesherbes.

Cette communication donne lieu à quelques observations présentées par divers membres ; puis M. Léon Dumuys, à son tour, entretient le Congrès sur la découverte d'un certain nombre d'objets préhistoriques trouvés à Vienne, dans le val de la Loire, dont il donne la description ; il communique également des objets de même nature ramassés à Épieds à une très petite distance du champ de bataille de Coulmiers.

M. Adalbert de Beaucorps donne ensuite lecture d'un mémoire sur un tumulus de Reuilly à Chécy, qui a déjà fait l'objet de communications soumises à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1885, et à la Société archéologique de l'Orléanais.

M. Adalbert de Beaucorps ayant terminé son travail en émettant l'opinion qu'il s'agit vraisemblablement d'une sépulture féminine isolée, M. des Meloizes croit devoir ajouter que dans le Berry, des découvertes de semblables tumulus sont fréquentes.

M. Léon Dumuys a ensuite la parole pour une communication sur des lentilles de verre trouvées dans des sépultures gauloises et romaines et déposées au Musée historique au nombre de trente environ.

Suivant M. Dumuys, de semblables découvertes auraient été faites à Beaugency en 1855 par M. Du Faur de Pibrac, qui leur attribue une origine gallo-romaine sans qu'on puisse savoir quelle était leur destination.

Des lentilles pareilles ont été rencontrées en 1888 en Suède et déposées aux musées de Berghem et de Stockolm. M. Dumuys ajoute qu'il en a vu servir comme fer à repasser.

Digitized by Google

Une dernière communication verbale est faite par M. Émile Carron, président de la Société de numismatique de France, en réponse à la quinzième question du programme ayant pour objet de fixer la date des pièces de monnaie portant avec le nom d'*Aurelianis civitas* celui de *Ugo*.

Le savant numismate pense, sans, pour cela, prétendre imposer son opinion, que le nom de Ugo ou Hugo ne saurait s'appliquer à Hugues Capet, mais plutôt à un fils de Robert Ier, Hugues, mort à vingt-un ans; ce qui, selon lui, fait supposer qu'il ne s'agit pas d'un roi de France, c'est que les pièces portent l'inscription : *Dextera Dei Benedictus, et non Gratia Dei rex Francum.*

La séance est levée à onze heures. Dans cette même journée, le Congrès a fait sa visite au musée de peinture, au musée historique et à la bibliothèque publique, où il a été reçu par les conservateurs de ces divers établissements.

Le soir, à huit heures et demie, quatrième séance du Congrès dans la salle d'Hardouineau. M. de Marsy préside, assisté de MM. Tocilesco; Le Gros, de Jersey; Francart, Tranchau et l'abbé Desnoyers.

Notre compatriote, M. Amblard, de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, fait une lecture sur des fouilles récentes à Loche (Eure-et-Loir), près de Thivars, à sept kilomètres de Chartres, qui ont amené d'intéressantes découvertes consistant en une piscine dans laquelle ont été trouvés différents objets anciens, déposés à la mairie de Thivars, et paraissant appartenir à l'époque gauloise.

M. Amblard signale particulièrement, parmi ces objets, une cuiller de bronze portant un poisson, image de Jésus-Christ, et l'inscription : *Horus*. Suivant l'auteur de la communication, cette cuiller, qui devait servir à faire communier les fidèles sous les espèces du vin, remonterait au Ve siècle.

M. le directeur du musée d'Orléans, qui possède dans ses vitrines une cuiller absolument semblable, fournit de très curieux renseignements sur les cuillers eucharistiques dont l'usage ne cessa qu'au XVIe siècle.

Digitized by Google

M. Anthyme Saint-Paul, l'un des membres les plus savants de la Société française, auteur de nombreux ouvrages d'archéologie très estimés, captive l'attention du Congrès en l'entretenant des cryptes de Saint-Aignan et de Saint-Avit, d'Orléans.

Selon lui, on rencontre trois époques dans la crypte de Saint-Aignan : le noyau date du IXe siècle ; une restauration a été opérée sous Charles le Chauve, et une seconde sous le roi Robert.

Il compare ensuite cette crypte avec celle de Saint-Avit et explique les différences qu'il remarque entre elles, ajoutant que si la dernière peut être attribuée au VIe siècle, l'une et l'autre sont certainement antérieures à l'an mil.

Il termine son très intéressant entretien en signalant les restes d'architecture romane qne l'on remarque dans les églises de Saint-Pierre-le-Puellier, La Chapelle-Saint-Mesmin, Meung, Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Le samedi 25 juin, dès six heures et demie du matin, les excursionnistes, au nombre de cent environ, montaient en voiture pour aller visiter Châteauneuf, Saint-Benoît et Germigny-des-Prés.

Cette excursion était certainement la plus curieuse et la plus attrayante de toutes celles qui composaient le programme.

A Châteauneuf, ils avaient à voir l'église qui n'offre de remarquable que son magnifique mausolée élevé à la mémoire de Phelippeaux de la Vrillière ; puis le château, dont les honneurs leur furent faits par la propriétaire elle-même, qui leur montra le très beau salon Louis XV avec sa coupole et la galerie qui s'y attache et dans laquelle on rencontre un certain nombre d'objets d'art et quelques tableaux anciens qui ne sont pas sans valeur.

Après le déjeuner, servi par M. Feuillaubois, le Vatel de l'endroit, on se dirigea sur Saint-Benoît le véritable attrait de l'excursion.

La magnifique basilique romane de Saint-Benoît, l'un des plus remarquables monuments de l'époque qui existent en France, est trop connue des savants pour que nous essayions d'en décrire toutes les merveilles ; une pareille description,

Digitized by Google

d'ailleurs, pour être complète, dépasserait les bornes d'un simple compte rendu. Nous nous contenterons de dire qu'elle a excité l'admiration de ceux des excursionnistes qui n'avaient point eu encore l'occasion de la visiter et que plusieurs d'entre eux, qui s'étaient munis d'appareils photographiques, essayèrent d'en saisir quelques-uns des aspects pour en conserver le souvenir.

En revenant de Saint-Benoît, on s'arrêta à Germigny, où les membres du Congrès entendirent une très intéressante conférence faite par M. Courajod, le savant conservateur-adjoint du musée du Louvre, sur cette théorie, que les arts nous venaient de l'Orient et que l'église de Germigny n'était que la réminiscence d'un monument de cette contrée.

En reprenant la route d'Orléans, les excursionnistes firent halte à Pont-aux-Moines, pour examiner la façade d'une vieille Chapelle du XI^e siècle, et à Chécy, pour visiter son intéressante église dont on fait dater la construction du XIII^e siècle.

Le dimanche 26 juin, le Congrès tenait une séance à une heure dans la salle d'Hardouineau ; cette séance, comme les précédentes, était présidée par M. de Marsy, assisté de MM. Courajod, Robert de Kasteyrie, membre de l'Institut, Toulesco et l'abbé Desnoyers.

La parole est donnée à M. l'abbé Desnoyers pour la lecture d'un mémoire sur la vie celtique dans l'Orléanais.

Notre honorable collègue fait l'énumération de toutes les découvertes faites depuis un certain temps dans le département et qui ont donné de nombreux objets antiques. Il signale notamment les communes de : Patay, Bricy, Sougy, Chaussy, Artenay, Tournoisis, Epieds, Baule, Meung, Beaugency et Chécy comme ayant fourni la plus ample moisson.

A Orléans, de 1870 à 1887, les découvertes ont été considérables ; celles faites dans le lit de la Loire ont une importance qui ne saurait échapper à personne, surtout pour la solution de l'intéressante question de Genabum.

M. l'abbé Desnoyers se livre, en finissant la lecture de son travail, à de hautes considérations sur la Loire et son rôle dans



Digitized by Google

notre histoire. « On a proclamé la Loire le plus français de nos fleuves; il faudra lui donner le nom de fleuve de la science depuis cette inoubliable semaine, dit-il en s'adressant aux membres du Congrès, où vous avez planté sur ses rives le drapeau de la science et du savoir. »

M. de Marsy remercie M. l'abbé Desnoyers de sa lecture et annonce aux assistants qu'il va leur faire distribuer une médaille commémorative du Congrès de 1892.

A M. l'abbé Desnoyers, succède M. le professeur Tocilesco qui donne connaissance d'un très remarquable travail sur la tour d'Adam-Klissi dans la Dombroudja.

Ce travail est accompagné de nombreux dessins et photographies que M. Tocilesco fait passer sous les yeux des assistants.

Après avoir établi la topographie de la tour, énuméré les principaux savants qui s'en sont occupé, M. Tocilesco nous initie aux fouilles, par lui entreprises, de 1882 à 1890, et qui lui ont permis de reconstituer le monument tel qu'il serait après une complète restauration.

La tour d'Adam-Klissi se compose d'un emmarchement de huit degrés, puis d'un mur circulaire de 30 mètres de hauteur et de 31 mètres de diamètre, crénelé à son sommet au-dessus, et sur une base circulaire de 1m05 de hauteur s'élève un socle hexagonal surmonté d'un trophée de 8 mètres de hauteur et de 2 mètres de diamètre. Ce trophée se compose d'une cuirasse de 4 mètres, et de boucliers décorés de têtes de Méduse. On y voit également un cavalier romain frappant une femme debout. Seul le casque est devenu introuvable. L'ensemble offre des analogies frappantes avec le môle d'Adrien à Rome.

M. Tocilesco pense qu'on se trouve en présence d'un monument triomphal appartenant à l'époque de Trajan et destiné à consacrer une expédition dirigée par les Romains contre les peuples du Danube.

Il appuie son affirmation sur l'inscription du monument qu'il a reconstituée et qui porte une dédicace de Trajan au dieu Mars, vengeur des Daces. Il ajoute que des monnaies, trouvées

Digitized by Google

auprès de ce monument, ne laissent pas de doute sur l'existence dans les environs d'une ville dont le nom serait *Municipium Tropeæ Trajanæ*.

La lecture de ce travail, non moins remarquable par l'érudition dont fait preuve l'auteur que par la clarté et la précision du style, est accueillie avec de chaleureux applaudissements.

M. Léon Palustre fait une intéressante communication verbale sur les dispositions architecturales des cuisines des monastères et des châteaux au moyen âge.

M. Léon Dumuys donne ensuite lecture d'un mémoire sur le cimetière de Briarres-sur-Essonne, dont les fouilles ont amené des découvertes de sépultures gallo-romaines, dont M. Dumuys donne la description et fait connaître les objets qui s'y trouvaient renfermés.

M. Poulain lit une note sur le donjon du château d'Yèvre le-Chatel.

M. Léon Palustre fait part au Congrès d'une découverte que lui a rappelée sa visite à Saint-Benoît : un moine du monastère de Saint-Julien de Tours, du nom d'Odalric, aurait exécuté, sur la demande de Gosselin, abbé de Saint-Benoît, des fresques destinées à décorer la basilique.

Le soir du même jour, à sept heures, un banquet réunissait, dans la salle de l'Institut, les membres du Congrès. Ce banquet, qui comprenait environ quatre-vingt convives, était présidé par M. le comte de Marsy ayant en face de lui le président de la Société archéologique de l'Orléanais.

Le menu, édité par M. Herluison, portait au verso les dessins de la salle des thèses et des grandes écoles d'Orléans au XIII^e siècle. Le style en était tout archéologique et historique ; il était ainsi composé :

Digitized by Google

Potage à l'anglaise.

*Relevés.*

Croustade Agnès Sorel.
Saumon de Loire, sauce Charles VII.

*Entrées.*

Filet de bœuf à la Dunois.
Ris de veau Glacidas.
Sorbets Carnutes.

*Rot.*

Poulardes solognotes à la Xaintrailles.
Chaufroid de canetons Genabiens.

*Légumes.*

Haricots verts sautés à la Talbot.

*Entremets.*

Glace Jehanne d'Arc.
Massepains et Croque-en-Bouche guépins.
Compotiers de fruits tourangeaux.
Café de Chartres.
Eau-de-vie d'Armagnac.
Liqueurs de France et de Navarre.
Vins : de l'isle Madère, Auvernat, de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne.

Maistre DELAFOY, saulcier rotisseur,
En la bonne ville d'Orléans.

Au champagne M. le comte de Marsy se lève, adresse ses remerciements à la Société archéologique, d'abord pour la parfaite organisation du Congrès, à M. le Maire d'Orléans et à l'administration municipale pour la sollicitude qu'ils apportent dans la restauration des monuments historiques et la conservation des précieuses collections qui appartiennent à la ville ; enfin, aux savants étrangers qui n'ont pas craint les fatigues d'un long voyage pour venir s'associer à leurs confrères de France.

M. Basseville, président de la Société archéologique, boit à l'éminent président et à tous les membres de la Société française

Digitized by Google

d'Archéologie venus, à l'occasion du Congrès de 1892, visiter l'antique Genabum. Il les remercie sincèrement et les assure que cette visite restera profondément gravée dans le souvenir de tous.

M. Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans, adresse également ses remerciements à M. le comte de Marsy, de ses bienveillantes paroles à l'égard de l'administration municipale et boit à tous les convives présents au banquet.

M. Tranchau se lève à son tour et s'exprime ainsi :

MESDAMES ET MESSIEURS,

« Permettez qu'en ma qualité de doyen des Orléanais, dans cette réunion, je salue d'un hommage spécial les nobles hôtes dont la parole nous a particulièrement tenus sous le charme dans nos séances ou nos excursions : MM. Anthyme Saint-Paul, Courajod, Léon Palustre et Tocilesco.

« L'éminent délégué de la Roumanie a pu voir, par la triple salve d'applaudissements qui a suivi sa dissertation si méthodique, si claire, si sûre dans ses déductions et d'une langue si française, que bien des écrivains français peuvent lui envier, combien il a étonné, séduit, ravi son auditoire.

« S'il était encore d'usage de conférer à des étrangers le droit de cité, je demanderais à M. le Maire et au Conseil municipal de donner le titre de *citoyens d'Orléans* à MM. Saint-Paul, Courajod, Léon Palustre, et surtout à M. le sénateur Tocilesco. Je veux, du moins, leur adresser, au nom des Orléanais, un salut de respectueuse et cordiale gratitude en levant mon verre en leur honneur. »

Ce toast, chaleureusement applaudi, provoque, de l'honorable sénateur de Roumanie, M. Tocilesco, une réponse que nous sommes heureux de reproduire.

Digitized by Google

MESDAMES ET MESSIEURS,

« Permettez, je vous prie, à un paysan du Danube de remercier, aux bords de la Loire, les illustres représentants de la science archéologique en France.

« Les moments que j'ai passés parmi vous ont été, pour moi et pour les miens, autant de preuves qu'un Roumain n'est jamais un étranger parmi les Français. Je conserverai au fond de mon âme le plus beau souvenir de l'accueil et de la bienveillance que j'ai trouvés au sein du Congrès.

« C'est donc à la France et au monde savant français que je boirai, car la France est la mère de ma patrie. La Roumanie moderne est l'œuvre de la France, et la science française est le soleil qui chauffe et éclaire toutes les nations du monde.

« Vive donc la France ! que Dieu la bénisse, et qu'il lui donne la force et la sagesse de se rendre maîtresse de ses ennemis intérieurs et extérieurs ; qu'elle calme les premiers, et que, si l'heure venait à sonner, elle terrasse les seconds. Vive la France ! »

Après M. Tocilesco, dont les paroles sont couvertes d'un tonnerre d'applaudissements, c'est le tour de M. Francart, délégué de la Belgique, qui s'exprime ainsi :

« Au nom des membres belges de cette assemblée, je remercie M. le comte de Marsy des paroles si amicales, par lesquelles il a mentionné notre adhésion au cinquante-neuvième Congrès de la Société française d'archéologie, et notre présence à ce confraternel banquet.

« C'est de grand cœur, en effet, que nous répondons à votre invitation.

« Lorsque, avec le premier rayon du soleil printanier, nous arrive ce bienheureux programme de la réunion prochaine qui ravive le charme du souvenir des réunions passées, nous res-

Digitized by Google

sentons un tressaillement, comme un écho du joyeux carillon qui, du haut de nos vieux beffrois flamands, nous annonce le retour des grands jours de fête.

« Car c'est en perspective, non seulement le repos tant désiré après une longue année de labeurs, c'est encore la route, allongée au besoin, sur laquelle déjà profilent nos espérances : Paris, ce Paris unique qu'il faut toujours revoir. Et puis nous avons à parcourir avec vous une région nouvelle de votre belle France aimée, si riche encore, malgré les vicissitudes de sa glorieuse et héroïque histoire, en vestiges précieux et en merveilles, produits d'un culte vingt fois séculaire des arts. Il faut renoncer pourtant, non sans un important et mélancolique regret, à les connaître, à les admirer tous.

« Ce sera bientôt enfin le jour de cette chère et délicieuse envolée vers les anciens amis, dont ce soir nous reverrons les figures aussi cordialement ouvertes que le seront les mains qui nous seront tendues.

« C'est de cette fête annuelle, qu'une fois de plus nous vous remercions aujourd'hui en buvant à la France et à la ville de Jeanne d'Arc. »

M. Godfray, trésorier-payeur des États de Jersey, se lève également et s'exprime en ces termes :

« Je remercie mes collègues Roumain et Belge d'avoir répondu avant moi. Ils m'ont coupé l'herbe sous le pied, je ne puis donc que réitérer les sentiments qu'ils viennent de si bien exprimer, et auxquels je suis heureux de m'associer.

« C'est bien un peu téméraire à un Anglais de venir prendre la parole dans la ville de Jeanne d'Arc, mais il y a quatre cents ans de cela et j'espère que vous me pardonnerez.

« C'est une première visite à Orléans où nous avons reçu un accueil des plus charmants et que j'espère revoir.

« Je termine en buvant à la France, à ses Sociétés savantes et à la bonne ville d'Orléans. »

Digitized by Google

M. Jones Herbert, délégué de l'Institut royal archéologique d'Angleterre, déclare s'associer au toast de son compatriote et boit également à la France.

Un dernier toast est porté par M. Guignard, président de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois, qui boit à la concorde entre les sociétés savantes et à l'union des membres des sociétés orléanaises avec les sociétés voisines.

Le lendemain, lundi 30 juin, les membres du Congrès ont accompli leur troisième excursion en se rendant par le train de sept heures du matin à Pithiviers, où des voitures avaient été préparées pour aller visiter les vieilles ruines du château d'Yèvre-le-Chatel et celles, non moins curieuses, de l'église de Saint-Lubin.

Après le déjeuner et la visite des monuments de Pithiviers, les excursionnistes ont poursuivi leur route jusqu'à Malesherbes.

Les honneurs du château de Rouville leur ont été faits par M. d'Aboville, ancien député, membre correspondant de notre société, qui a gracieusement offert aux visiteurs un lunch dans la grotte dite de *Henri IV*.

Au château de Malesherbes, les membres du Congrès ont été reçus, avec non moins d'amabilité, par M. de Beaufort et M. et Mme de Lévis Mirepoix.

Le mardi 28 juin, le matin, le Congrès a successivement visité, toujours sous la direction des membres de la Société archéologique, la crypte de Saint-Avit, les églises de Saint-Euverte, Saint-Aignan, Saint-Pierre-le-Puellier, et quelques maisons anciennes de la ville.

A une heure, a eu lieu, dans la salle d'Hardouineau, une première séance sous la présidence de M. de Marsy, ayant à ses côtés MM. l'abbé Desnoyers, Jarry, Guillon et Anthyme Saint-Paul.

M. Jarry donne lecture d'un travail sur l'ancien Hôtel de Ville d'Orléans (Hôtel des créneaux), et passe en revue les diverses opinions émises à l'encontre de la curieuse façade de cet édifice sur la rue Sainte-Catherine.

M. Jarry estime qu'il faut voir, dans cet édifice, un travail du

Digitized by Google

commencement de la Renaissance française avant l'influence de l'art italien sur l'art français ; c'est selon lui un admirable spécimen de l'École française de la Loire.

M. Charles Laur lit un mémoire de M. Janvier, président de la Société des antiquaires de Picardie, relatif à un personnage figurant sur un tableau de la cathédrale d'Amiens, personnage qui ne saurait être autre, suivant M. Janvier, que Jeanne d'Arc.

L'auteur de ce tableau, qui porte la date de 1518, est inconnu.

Un membre fait observer que ce tableau a été reproduit et décrit dans l'ouvrage de Dosarmerard.

M. Jules Texier, architecte à Limoges, fait une communication concernant une tombe gallo-romaine découverte dans cette ville.

Dans un sarcophage en pouding enfoui à une profondeur de 3m50, recouvert d'une large dalle, on a trouvé une boîte faite en plaques de verre, réunies par une monture en fer. Cette boîte, d'assez petite dimension, renfermait des cendres humaines facilement reconnaissables à leur apparence gélatineuse.

En terminant sa communication, M. Texier offre au musée d'Orléans le fac-simile exact, en verre, de cette curieuse trouvaille archéologique.

M. Couret, membre de l'Académie de Sainte-Croix, donne ensuite lecture au Congrès d'un travail très élégamment écrit sur les Espagnols au siège d'Orléans.

M. Couret cite plusieurs personnages de cette nation et notamment Alphonse de Portada qui le premier s'élança à l'assaut des Tourelles.

M. Bourdery, membre de la Société archéologique et historique du Limousin, entretient le Congrès du triptyque en corail de Limoges que possède le musée d'Orléans ; le savant archéologue, après une description minutieuse de cet objet intéressant, émet la conclusion que cette pièce doit dater du XVe siècle sans qu'il soit possible de savoir exactement son auteur, quoi qu'il fut certainement un artiste de valeur.

En terminant, M. Bourdery fait connaître que la Société archéologique du Limousin a entrepris de donner la description

Digitized by Google

des émaux les plus remarquables qui existent, sortis des ateliers de Limoges ; elle a réuni déjà douze mille fiches et elle fait appel à tous ceux qui pourraient en posséder.

M. Basseville, président de la Société archéologique de l'Orléanais, demande la parole pour une motion.

Il annonce qu'à défaut du droit de cité réclamé par M. Tranchau, en faveur de M. le professeur Toulesco, la Société offre au savant secrétaire, à titre de souvenir, et en cela elle estime répondre au sentiment unanime du Congrès, une médaille en vermeil à l'effigie de Jeanne d'Arc.

Cette motion est accueillie par de vifs applaudissements.

M. de Beaucorps fait une communication sur la langue employée dans l'armée anglaise au siège d'Orléans et sur les personnages anglais présents à ce siège.

Avant de lever la séance, M. le Président signale à l'attention des membres du Congrès deux statues en pierre et plusieurs statuettes en bronze appartenant à M. de Curzon, amateur orléanais, et qui ont été trouvées dans le lit de la Loire.

Après cette séance les membres du Congrès se sont de nouveau répandus dans la ville pour visiter Saint-Paul, Notre-Dame-de-Recouvrance, la maison de François Ier, celle dite d'Agnès Sorel, qui a longtemps captivé l'attention des connaisseurs et plusieurs souterrains et caves. A 8 heures 1/2 du soir le Congrès a tenu sa séance de clôture.

C'est toujours M. de Marsy qui préside, ayant pour assesseurs MM. Toulesco, l'abbé Desnoyers, Godfray et Macqueron.

M. Anthyme Saint-Paul prend le premier la parole pour résumer son impression sur la visite des monuments d'Orléans ; il constate en termes très flatteurs que notre ville ne le cède en rien aux autres villes de France, telles que Rouen, Dijon, Troyes, Toulouse, au point de vue de la curiosité et de l'intérêt.

M. Anthyme Saint-Paul, en terminant, dit qu'il est certain de n'être désavoué par personne en disant qu'il n'est aucun Français qui après sa ville natale n'aime surtout la glorieuse ville d'Orléans.

A ce témoignage d'admiration auquel tous les Orléanais seront

Digitized by Google

sensibles, M. de Marsy croit devoir ajouter que c'est la conclusion naturelle du Congrès d'Orléans, donnée avec la haute autorité qui s'attache à la pensée de son savant collègue et ami.

M. Toulesco se lève à son tour et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« L'honorable président de la Société archéologique d'Orléans m'a fait aujourd'hui un honneur auquel je n'avais aucun droit ; je l'accepte donc comme un encouragement et non pas comme une récompense méritée.

« Sur l'avers de la médaille figure la grande héroïne de France, la vertueuse fille de Lorraine. Elle sera pour moi une perpétuelle source d'inspiration, un encouragement à triompher des obstacles que nous autres, archéologues, nous rencontrons trop souvent sur notre route.

« En retournant dans mon pays, je dirai au gouvernement roumain et à mes confrères de l'Académie que toutes les sympathies et les distinctions que vous m'avez prodiguées ont été pour eux et qu'en conséquence ils doivent partager avec moi les liens de reconnaissance qui m'attachent à vous.

« Encore une fois, je vous remercie et souhaite à la Société archéologique de l'Orléanais et aux membres du Congrès toute la prospérité et les succès auxquels ils ont droit. »

Après ces paroles, qui sont accueillies par d'unanimes applaudissements, M. Toulesco entretient le Congrès des importantes découvertes épigraphiques qu'il a faites depuis dix ans en Dauboudya et qui lui ont permis de reconnaître l'emplacement et l'histoire de trois anciennes villes, Thomis aujourd'hui Cartonge, Galatis ou Mardalia et Istros ou Istropolis.

En terminant, il dit qu'il poursuivra plus que jamais l'histoire de son pays et qu'il sera toujours heureux de communiquer à la Société française d'archéologie les résultats de ses recherches.

M. de Marsy, après avoir remercié M. Toulesco, exprime les

Digitized by Google

regrets qu'il éprouve de ne pouvoir donner la parole à plusieurs membres du Congrès qui avaient encore d'intéressantes communications à faire, le temps manquant absolument, puis il prie M. de Roumejoux de lire le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 20 juin.

Ce procès-verbal renferme la désignation des médailles conférées par le Congrès et dont voici la liste :

### GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL.

M. l'abbé Desnoyers, vicaire général, directeur du musée historique d'Orléans.

M. Boucher de Molandon, ancien président de la Société archéologique de l'Orléanais.

M. Gustave Julliot, inspecteur de la Société pour le département de l'Yonne.

M. le marquis des Meloizes, inspecteur de la Société pour le département du Cher.

### MÉDAILLES DE VERMEIL.

M. Léon Dumuys, membre de la Société archéologique de l'Orléanais.

M. H. Herluison, éditeur à Orléans.

M. Louis Jarry, membre de la Société archéologique de l'Orléanais.

M. Eugène Soil, secrétaire de la Société historique de Tournai, membre de la Société française d'archéologie.

### MÉDAILLES D'ARGENT.

M. Cuissard, sous-bibliothécaire de la ville d'Orléans.

MM. Huet et Pigelet, auteurs des *Promenades orléanaises*, médaille collective.

Digitized by Google

M. Raynaud, directeur des travaux municipaux à Orléans.

M. Ludovic Guignard, président de la Société des lettres et arts de Loir-et-Chr.

M. l'abbé Joulin, curé de Savigny (Manche).

M. Jean Virey, archiviste-paléographe.

M. le docteur Vincent, à Vouziers.

M. l'abbé Carrier, curé de Saint-Amand-de-Coty (Dordogne), pour la conservation de son église.

MÉDAILLES DE BRONZE.

M. Poulain, membre de la Société française d'archéologie, à Orléans.

M. Fouqueau, à Orléans.

M. Henri du Ranquet, à Fouvelles.

M. Coquard, propriétaire à Savigny (Rhône).

SUBVENTIONS.

100 fr., pour fouilles à la butte des Élus, à Cléry, M. l'abbé Desnoyers.

50 fr. pour le relèvement d'une pierre tombale dans l'église de Malesherbes, M. le curé de Malesherbes.

50 fr. pour fouilles au château de Lavardin, M. le marquis de Rochambeau.

50 fr. pour relèvement d'un monument funéraire dans l'église de Courcelles-les-Gisors, M. Louis Régnier.

ADMISSIONS

Membres de la Société françaises d'archéologie.

M. le vicomte Maxime de Beaucorps, président de l'Académie de Sainte-Croix.

Digitized by Google

M. Honoré Cochet, ancien directeur des postes et télégraphes à Montpellier.

M. François des Francs, à Orléans.

M. Alexandre Eeckman, administrateur des musées de Lille.

M. Joseph d'Héliaud, à Laval.

M. Joseph Depain, secrétaire de la Société historique du Vexin, à Pontoise,

M. Maurice Polack, trésorier de la Société des Artistes français, à Paris.

M. Eugène Vatin, à Senlis.

M. le baron Amaury de Lagrange, à Lagrange (Nord).

MEMBRE ÉTRANGER.

M. le professeur Toulesco, sénateur, membre de l'Académie roumaine, à Bucharest.

M. le comte de Marsy, dans les termes les plus aimables, fait suivre la proclamation de chacun des noms des titres et de l'éloge particulier des lauréats ; il proclame M. le professeur Toulesco citoyen de l'archéologie française.

Avant de lever la séance, M. de Marsy croit devoir faire une dernière fois ses sincères remerciements à la Société archéologique de l'Orléanais, aux membres de la Commission d'organisation, aux savants étrangers, et aux dames qui ont suivi les travaux avec tant de constance et d'intrépidité, ainsi qu'à toutes les administrations et aux directeurs des musées et de la bibliothèque, pour la bienveillance avec laquelle ils ont rendu facile la tâche que le Congrès avait à accomplir.

La séance est levée à 10 heures 1/2, et la soirée se termine par un punch que la Société archéologique avait fait préparer pour les adieux du Congrès.

Le mercredi matin, les congressistes devaient passer par Blois et Chambord pour faire visite le lendemain jeudi à Cheverny et à Amboise, après quoi devait avoir lieu la dissolution du Congrès

Digitized by Google

de 1892 qui, de l'avis de tous ceux qui le suivirent, fut l'un des plus brillants et des plus savamment organisés auxquels aient assisté ses membres. Il ne faut pas oublier, Messieurs, que c'est à vous qu'en revient le plus grand honneur ; je suis heureux, comme président, de le constater, votre zèle et votre dévouement dans la circonstance ayant été à la hauteur de la légitime réputation que vous avez conquise dans le monde savant.

A. Basseville.
Avocat,
Président de la Société archéologique
et historique de l'Orléanais.

---

Digitized by Google

## CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES EN 1894.

Le retard que certaines circonstances, indépendantes de notre volonté, ont fait subir à nos Bulletins de l'année 1893 ne nous permettrait pas de publier en temps utile le programme des questions dont l'étude est proposée pour le Congrès des Sociétés savantes de 1894. Il doit s'ouvrir à la Sorbonne le mardi 27 mars ; comme il importe aux travailleurs de connaître ce programme, nous en publions ici un extrait, c'est-à-dire les questions qui se rattachent surtout à nos travaux.

### I. — Section d'histoire et de philologie.

1° Transformations successives et disparition du servage.

2° Histoire des anciennes foires et marchés.

3° Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille.

4° Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

5° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs,

6° Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière, et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes.

7° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

8° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

9° Recherches relatives à l'histoire de la marine française.

10° Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVII° siècle.

11° Recherches relatives aux théâtres et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

12° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

13° Recueillir des indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

14° Rechercher dans les anciens documents les indications relatives aux maladies des animaux et des végétaux dans les diverses régions de la France.

Digitized by Google

15° Indications tirées des anciens documents pouvant faire connaître les phénomènes naturels, météorologiques ou autres (inondations, pluies, sécheresses persistantes, tremblements de terre, température exceptionnelle, etc.), jusqu'au règne de Louis XIII.

16° Dresser d'une façon aussi complète et aussi exacte que possible, d'après les pièces d'archives et autres documents manuscrits et imprimés, la liste des personnes qui ont rempli successivement, dans une ville ou dans une circonscription, un emploi administratif, judiciaire ou militaire : bailli, vicomte, sénéchal, viguier, prévôt, maire, capitaine, châtelain, etc.

17° Étudier les systèmes des poids et mesures dans un territoire déterminé sous l'ancien régime. En établir la correspondance avec le système métrique.

## II. — Section d'archéologie.

1° Rechercher les épitaphes, inscriptions de synagogues, graffites en langue et en écriture hébraïques qui n'ont pas encore été signalés ou imparfaitement publiés jusqu'à présent.

2° Rechercher les inscriptions arabes, épitaphes, dédicaces de mosquées, légendes de portes, de minbar, etc., antérieures à la conquête turque, qui se trouvent dans l'un des trois départements algériens ou dans la Régence de Tunis.

3° Signaler les inscriptions païennes ou chrétiennes, provenant des catacombes de Rome et non encore publiées, qui peuvent se trouver dans les églises de France.

4° Rechercher les sarcophages ou fragments de sarcophages sculptés, d'origine chrétienne ou païenne, et non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

5° Rechercher en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède les originaux ou des dessins

6° Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

7° Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

8° Dresser la liste, avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an 1000.

9° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).



Digitized by Google

10° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

11° Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques de poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

12° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

13° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

14° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

15° Étudier, dans les *Acta Sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

16° Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

---

Digitized by Google

**Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1892.**

I. — DONS DE L'ÉTAT.

Ministère de l'Instruction publique. — *Journal des savants* les dix premiers mois de l'année 1892.

— *Revue historique :* année 1892, tomes XLVIII, XLIX, L. — *Troisième table générale de la Revue historique*, 1886 à 1890 inclus.

— *Revue archéologique :* les dix premiers mois de l'année 1892, tomes XIX, XX (p ).

— *Musée Guimet :* t. XXIV (p.), n° 3 ; t. XXV, n^os 1. 2, 3 ; t. XXVI (p.), n° 1. — Volumes à part : *Introduction au Catalogue du musée Guimet ; aperçu sommaire de l'histoire des religions des anciens peuples civilisés*, par L. de Milloué, conservateur du musée Guimet. *Le Lalita Vistara, développement des jeux, contenant l'histoire du Boudha Çakya-Mouni, depuis sa naissance jusqu'à sa prédication*, traduit du sanscrit en français par Foucaux. *Textes taoistes*, traduits des originaux chinois et commentés par de Harlez. Annales, tome XXI : *Le Zend-Avesta. Le Rig-Véda* (1^re partie).

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1891, n° 4; année 1892, n° 1.

— *Bulletin de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1891, n^os 2, 3, 4; année 1892, n° 1.

— *Bulletin de la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1891, n^os 1, 2.

— *Annuaire des bibliothèques et des archives :* année 1892.

— *Réunion des Sociétés savantes des départements (section des Beaux-Arts) :* 16^e session, 1892.

— *Gazette des Beaux-Arts :* année 1892.

— *Chronique de la Gazette des Beaux-Arts :* année 1892.

— *Bibliothèque de l'École des Chartes :* tome LII, 5^e et 6^e livraisons, année 1891 ; t. LIII, 1^re, 2^e, 3^e, 4^e livraisons, année 1892.

— *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de*

Digitized by Google

*France. Paris :* tomes IV, VI, IX; Bibliothèque Mazarine; Bibliothèque de l'Arsenal. — *Départements :* tome XV; Marseille.

— *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIII^e siècle*, par Edmond le Blanc. Paris, 1892.

— *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1889*, par Fournier; tome III : Aix, Nantes, Dôle, Besançon, Poligny, Caen, Poitiers, Bordeaux, Valence, Bourges, Sudium de Besançon, supplément général. Paris, 1892.

— *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes à Evreux, le jeudi 11 juin 1892*, par MM. Janssen et Bourgeois.

— *Séances générales du Congrès archéologique de France, LVI^e session, tenue à Évreux en 1889.* 1890.

## II. — DONS ET HOMMAGES.

M. Auvray (Lucien). — *Les Manuscrits de Dante des bibliothèques de France.* Paris, 1892.

— *Documents parisiens tirés de la bibliothèque du Vatican. VII^e-XIII^e siècles.* Paris, 1892.

— *Inventaire sommaire des manuscrits italiens acquis par la bibliothèque nationale, 1886-1892.* Extrait de la bibliothèque de l'École des Chartes.

M^gr Barbier de Montaut. — Deux médaillons en plâtre de la figure du Christ. (Musée de Londres, musée de Milan.)

M. Barthélemy, inspecteur primaire honoraire à Orléans. — *Indicateur orléanais et guide des étrangers à Orléans*, par Vergnaud-Romagnési. Un vol. in-12 relié. Orléans, 1827.

M. Van Bastelaer (D.). — *Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette, 2^e Mémoire.* Bruxelles, 1892.

MM. le baron de Beaucorps (Adalbert) et Boucher de Molandon. — *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans.* Orléans, 1892.

M. le baron Bonnault d'Houet. — *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle au commencement du VIII^e siècle.* Montdidier, Abel Radenez, 1890. Un vol. in-8.

Digitized by Google

M. l'abbé Bouillet (A.). — *Les deux rétables de Fontaine-L'Abbé* (Eure). Caen, 1891.

M. de Braux (G.). — *La ballade de la Pucelle*. Nancy, 1892, 7 p.

M. Casati (C.). — *Note sur la nécropole étrusque découverte en 1891 à Castiglione del Lago*. Vol. rel. 1892. Imprimerie nationale. (Extrait des comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

M. l'abbé Clerval. — Portrait de Mgr Regnault, évêque de Chartres.

Mgr Chevalier (Casimir), clerc national de France. — *Le plan primitif de Saint-Martin-de-Tours*. Paris.

M. Colas de la Noue. — *Le comte de La Fère*. Un vol. in-8. Librairie Herluison, 1892.

Mme Croiset offre à la Société une liasse de documents laissés par son père, M. Bimbenet, et relatifs à l'histoire d'Orléans antérieure à la Révolution ou contemporaine de cette époque.

M. Cuissard. — *Théodulphe, évêque d'Orléans*. Un vol. in-8. Orléans, Herluison, 1892.

M. l'abbé Desnoyers. — *Revue des questions historiques*, 102e et 103e livraisons. Avril et juillet 1892.

M. le comte de Dion (A.). — *Introduction de l'architecture gothique en Italie*. Caen, 1891.

— *Tours romanes de la cathédrale de Coutances*. Tours, 1884.

— *Le Puiset au XIe et au XIIe siècle. Châtellenie et prieuré*. Chartres, 1888.

— *A propos de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame-des-Vaux de Cernay*, par L. Morize. 1889. Tours, 1889.

— *Montfort-l'Amaury. Son église. Ses vitraux. Son cimetière*. Tours, 1892.

M. Domet (Paul). — *Histoire de la forêt d'Orléans*. Orléans, Herluison, 1892.

M. Drioux, substitut du Procureur général. — *Réforme de la législation en matière de vagabondage et de mendicité*. Discours prononcé à la séance de rentrée de la Cour d'Orléans, du 17 octobre 1892.

M. Dupré (A.), ancien bibliothécaire. — *Note sur la bibliothèque communale de Blois*. Blois, 1892.

Digitized by Google

M. Fournier. — Deux feuilles de dessin colorié, représentant la façade de la maison dite de la Coquille.

M. Germain (Léon). — *Crédence et piscine du XIe siècle en l'église Notre-Dame, à Saint-Dyé*. Nancy, Sidot frères, 1891.

— *Plaque de reliure aux armes de Jean Vincent, baron d'Autry, seigneur de Génicourt*. Nancy, 1891.

— *Mélanges historiques sur la Lorraine*. Nancy, 1888.

M. l'abbé Guiault (P.). — *La léproserie de Bourges*. Bourges, 1892.

M. Hauvette (Amédé). — *Rapport sur une mission scientifique en Grèce (septembre-octobre 1891)*. Paris, Ernest Leroux, 1892.

M. Herluison. — *Olivet. La Source. Le Loiret. Fêtes sur l'eau*. Orléans, Herluison, éditeur. Mai 1868.

— *Le triomphe des Lys. Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orléans*, drame en cinq actes et en vers, par J. Avril, de Grenoble. Paris, Bacot, libraire. Octobre 1814.

— *Histoire de l'art. Des estampes et de leur étude*, par Ch. Leber. Extrait du tome Ier des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, par E. Swagers. Orléans, Chenu, 1865.

— Estampage de la pierre tombale d'nn chanoine de Saint-Aignan. † 1593.

— *Mgr Duquesnoy, archevêque de Cambrai. Rouen, 1814. Cambrai, 1884*. Notice biographique par M. l'abbé Roger. Orléans, Herluison, libraire-éditeur, 1892.

— *Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé le 7 mai 1892 dans la cathédrale d'Orléans*, par l'abbé Le Nordez. Herluison Orléans, 1892.

— *Jeanne d'Arc*, par le marquis de Bonardi du Ménil. Orléans, Herluison, éditeur.

— *La Providence de Dieu à l'égard des peuples. Panégyrique de saint Aignan, prononcé dans l'église collégiale de Saint-Aignan d'Orléans, le 24 novembre 1888*, par M. l'abbé L. Roger, vicaire de la cathédrale. Orléans.

— *Girodet-Trioson, peintre d'histoire, 1767-1824*, par P.-A. Leroy. Brochure. Orléans, Herluison, libraire-éditeur, 1892.

M. Janvier (A.). — *Le livre de la propriété des choses, par Barthélemy de Glanville*. Mémoire lu par M. A. Janvier à la Société nationale des Antiquaires de France. Paris, 1892.

Digitized by Google

M. Jarry (E.). — *Un enlèvement d'ambassadeurs au XV^e siècle.* Avril 1892.

MM. Jeny (Lucien) et Lanery d'Arc (P.). — *Jeanne d'Arc en Berry.* Un volume. Alphonse Picard, libraire-éditeur, 1892.

M. Jovy (Ernest). — *Le collège de Vitry-le-François et la poésie latine.* Vitry-le-François, 1892.

— *Un juge d'Urbain Grandier : Louis Trincourt. Biographie inédite de Salmon Meurin.* Loudun, 1892.

M. de Laurière (J.). — *Mosaïque chrétienne des îles Baléares.* Extrait du Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie. 6e série, tome VII. Paris-Caen, 1891-1892.

— *Note sur deux reliquaires de consécration d'autels.* Extrait du Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société francaise d'archéologie. 6e série, tome IV. Caen-Paris, 1888.

— *L'église Saint-Yves des Bretons à Rome.* Caen, 1888.

— *Deux inscriptions de 1515 à Zivido, près de Marignan (Italie).* Caen, 1888.

— *Promenade archéologique dans le Val d'Aran, 1885.* Caen, 1887.

M. Leroy (P.-A.). — *Châteauneuf-sur-Loire. Le château, les dépendances, le mobilier artistique lors de la Révolution.* Manuscrit.

M. le baron de Loë (Alfred). — *Rapport sur les fouilles exécutées par la Société d'archéologie de Bruxelles pendant l'exercice 1891.* Bruxelles, 1892.

MM. le baron de Loë (Alfred) et de Munck (E.). — *Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal et en Amérique.* Paris, 1892.

MM. le baron de Loë (Alfred) et Saintenoy (Paul). — *L'organisation de la section archéologique du Palais du peuple de Bruxelles.* Bruxelles, 1891.

M. Mareuse. — Six photographies : Saint-Benoît, Germigny, Châteauneuf (tombeau de la Vrillière). (Souvenirs du Congrès archéologique de 1892.)

M. le comte de Marsy. — *Congrès archéologiques de Dax et de Bayonne.* Extrait du Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie. 6e volume, tome IV. Caen, Henri Delesques. Paris, Champion, 1888.

Digitized by Google

— *Congrès archéologique de Brive (1890)*. Extrait du Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie. 6e série, tome V. Caen, Henri Delesques. Paris, Alphonse Picard, 1889.

— *Guide archéologique pour les excursions du Congrès de 1889*. Extrait du Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie. 6e série, tome V. Caen, Henri Delesques. Paris, Alphonse Picard, 1889.

— *Discours prononcé à l'ouverture du Congrès archéologique de France, à Brive, le 17 juin 1890*. Caen, Henri Delesques. Paris, Alphonse Picard, 1890.

— *Le Forez pittoresque et monumental de M. Thiollier*. Caen, Henri Delesques, 1889.

— *La Société historique de Compiègne dans le Beauvoisis, le pays de Bray, le Vexin et le Comté de Clermont*. Compiègne, 1891.

— *Société française d'archéologie fondée à Caen en 1834*. Caen, Le Blanc-Hardel, 1885.

— *Dis ours prononcé à l'ouverture du Congrès archéologique de France à Évreux, le 2 juillet 1889*. Paris, Alphonse Picard. Caen, Henri Delesques, 1889.

M. Monval (Georges). — *Documents inédits sur les Champmeslé*. Paris, 1892.

M. Moreau (Frédéric). — *Les fouilles de 1891 aux grevières de Ciry-Salsogne (2e année) et dans le parc de Fère-en-Tardenois*. Supplément à l'album Caranda. Saint-Quentin, 1891.

M. Perrot (Francis). — *Atelier de bracelets en schiste de Montcombroux (Allier)*. Extrait de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France*. 1892.

M. l'abbé Plat. — *Cartulaire de l'abbaye royale du Lieu Notre-Dame-lès-Romorantin*. In-4°. 1892. Romorantin.

M. le Préfet du Loiret. — *Rapport du Préfet et Procès-verbal de la session ordinaire d'août 1892*. (Conseil général).

M. Ratouis (P.). — *Les Bourniquettes de Saint-Charles de la paroisse de Saint-Jean-le-Blanc (1653-1770). Histoire intime d'un couvent d'Ursulines*. Orléans, Herluison, 1892.

M. de Saint-Venant, inspecteur des forêts. — *Le grand fossé du Mont-Bénard dans la forêt de Boulogne*. Blois, Migault et Cie. 1892.

Digitized by Google

— *La vieille Sologne militaire et ses fortifications, Ire partie.* Vendôme, 1892.

— *L'industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques.* Tours, Deslis frères, 1891.

M. Simon (Gabriel). — Photographies de huit grandes figures devant la tribune des orgues dans l'église de Boiscommun, et d'une charte de Louis XII (Vincennes, 1513) : *Garanties contre les pilleries des gens de guerre.*

M. Thevenot (Arsène). — *Éphémérides communales. Arcis-sur-Aube, 1892.* Brochure in-8.

M. Tosilesco. — Une gravure.

M. Tranchau. — *Registre des premières inscriptions d'écoliers à l'Université d'Orléans*, 1892-1893.

M. Vignat. — *Le jare, Étude sur un mot de parler orléanais.* Orléans, 1892.

— *Découverte d'un théâtre romain à Bouzy (Loiret).* Orléans, 1891.

## III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES).

Abbeville. — Société d'émulation. *Bulletins :* n° 4, 1891 ; n° 1, 1892. — *Mémoires :* t. XVIIIe 4e série, 2e vol., 1re partie.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn :* 16e année, nos 11 et 12, 1891 ; nos 1 à 5, 1892.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletins :* année 1891, nos 2, 3, 4 ; année 1892, nos 1, 2.

Angoulême. — *Bulletins et Mémoires :* 1890-1891, 6e série. t. I, avec atlas.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires :* t. I, 1892.

— Commission des Antiquités du Pas-de-Calais. *Bulletins de la Commission départementale des bâtiments historiques :* t. I, 3e et 4e livraisons.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires :* t. XIX.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletins :* année 1892, 46e vol.

Digitized by Google

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires :* t. XIV, 3e partie, 1891.

Belfort. — Société belfortaine d'émulation. *Bulletins :* n° 10, 1890-1891 ; n° 11, 1892.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires :* 6e série, t. VI, 1891.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletins :* 2e série, t. XV, 2e livr., 1892.

Bone. — Académie d'Hippone. *Bulletins :* n° 24, 1888-1890 ; n° 25, 1891-1892. *Comptes rendus :* pp. 49...., année 1891. Fascicule trimestriel : pp. 17... 40, année 1892.

Bordeaux. — Société archéologique. *Bulletins :* t. XIV, 4e fasc., 1889 ; t. XV, 3e et 4e fasc., 1890 ; t. XVI, 1er et 2e fasc., 1891 ; t. XVII, 1er fasc., 1892.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. *Bulletins :* t. II, 1873-1878 ; t. IV, 1885-1890. *Mémoires :* t. VII, 1882 ; t. XV, 1889-1890.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales :* janvier-septembre 1892.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires :* XVIIIe vol., 1892.

Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletins :* t. XIII, 4e livr., 1891 ; t. XIV, 1re, 2e et 3e livr., 1892.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletins :* t. XVI, 1er, 2e, 3e et 4e fasc., 1891.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. *Mémoires :* année 1891.

Châlons-sur-Saône. — Société d'histoire et d'archéologie. *Mémoires :* Montbéliard, 1891.

Chambéry. — Académie des lettres, sciences et arts de la Savoie. *Mémoires*, 4e série, t. III. — *Histoire de l'Académie et table des matières des quarante-deux premiers volumes*, par M. Louis Pillet.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Mémoires :* n° 201, juillet 1892. — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau : n° 11, mars 1892, t. III. — *Tableau de la ville de Chartres en 1750 ;* nos 197, janvier ; 200, juillet 1892. —

Digitized by Google

*Procès-verbaux :* nos 197, février ; 198, avril ; 199, juin ; 202, novembre 1892.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletins :* nos 91 à 94, 1892.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Bulletins :* année 1891.

Compiègne. — Société historique. *Almanach historique de 1789.*

Constantine. — Société archéologique du département. *Recueil des notices et mémoires :* 5e volume, 3e série, 1890-1891.

Dax. — Société de Borda. *Bulletins :* année 1891, 1 livraison ; année 1892, 3 livraisons.

Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. *Mémoires :* t. XI, années 1885-1888.

— Comité d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse. *Bulletins :* année 1892.

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales :* année 1892.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales :* 3e et 4e trimestres 1891; 1er trimestre 1892.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletins :* les 4 numéros de 1892. — *Supplément au Bulletin n° 3. Inventaire des archives du Chapitre métropolitain d'Embrun en 1790-1791*, publié par l'abbé Paul Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes.

Grenoble. — Académie delphinale. — *Bulletin :* 4e série, t. V, 1891.

Langres. — Société historique et archéologique. *Bulletin :* t. III, n° 48.

Le Havre. — Société havraise d'études diverses. *Recueil des travaux :* 58e année, 1891, 1er, 2e et 3e trimestres.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue :* t. XXIX et XXX, 1er et 2e semestres 1891 ; t. XXXI, 1er semestre 1892.

— Société d'agriculture, sciences et arts. *Bulletin :* 2e série, t. XXV. 2e et 3e fasc., 1891-1892.

Le Puy. — Société d'agriculture, sciences, arts et commerce. *Annales :* t. XXXIV, 1878-1889.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires ;* 5e série, 2e vol., 1891.

Digitized by Google

Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique. *Mémoires :* années 1886-1890. In-8 broché, 1891.

Marseille. — Société de statistique, *Répertoire des travaux :* t. XLII, 3e partie, 1892.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletins :* t. XIX, année 1891, 4 fasc.

Montbéliard. — Société d'émulation. *Mémoires :* t. XXI, 2e fasc., 1890 ; t. XXII, 1891.

Montbrison. — *Bulletin de la Diana*, t. VI, nos 5, 6 et 7.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires de la section des lettres :* t. IX, no 1 et 2.

Moulins. — Société d'émulation. *Bulletin :* t. XVIII, 4e livr.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Mémoires :* 3e série, t. XIX, 1891. — *Journal :* 40e année, 1891.

— Académie de Stanislas. *Mémoires :* 5e série, t. IX, 1891.

Nantes. — Société archéologique. *Bulletins :* t. XXX, année 1891 ; t. XXXI, année 1892 (1er semestre).

— Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales :* t. II de la 7e série, 2e semestre de 1891 ; t. III de la 7e série, 1er semestre de 1892.

Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts. *Bulletins :* 3e série, t. IV, XIVe vol., 3e fasc.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletins :* 1892.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires :* 7e série, t. XIII, 1890.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. *Lectures et mémoires :* t. VII, 1892. — *Bulletins :* 1re année, no 3, 1891 ; 2e année, nos 4 et 5, 1892.

— *Bulletin de l'instruction publique du département du Loiret :* no 10, octobre et novembre ; no 11, décembre 1891 ; no 12, janvier et février ; no 13, mars et avril ; no 14, mai et juin ; no 15, juillet et août ; no 16, octobre ; no 16 *bis*, novembre 1892.

— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires :* t. XXX, no 4, 1891.

Paris. — Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire :* les 6 livraisons de 1891, t. XV.

Digitized by Google

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin :* t. XXVIII, feuilles 9 à 17 ; t. XXIX, feuilles 1 à 8. *Procès-verbaux des séances* des 2 juin, 7 juillet, 3 novembre 1891.

— Société des études historiques. *Revue :* 4e série, t. IX. année 1891.

— Société des antiquaires de France. *Bulletins :* 1890. — *Mémoires :* 1890, 6e série, t. Ier.

— *Revue des études grecques :* t. IV, no 16, année 1891 ; t. V, nos 17, 18, 19, année 1892.

— Société de l'histoire de Paris. *Bulletins :* XIXe année, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons, 1892.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletins :* 2e série, t. XX.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletins :* t. XIX, les 5 premières livraisons, 1892.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletins :* 4e trimestre de 1891 ; 1er, 2e et 3e trimestres de 1892. *Mémoires :* t. XIV, 2e série, 1891.

Reims. — Académie nationale. *Travaux :* 88e volume, année 1889-1890, t. II ; 89e volume, année 1890-1891, t. Ier.

Rennes. — Société archéologique. *Bulletins* et *Mémoires :* t. XXI, 1re partie.

Rochechouart. — Société des Amis des sciences et arts. *Bulletins :* t. II, no 78,

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Academie*, 1890-1891.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletins :* t. VIII, 3e livraison.

Roubaix. — Société d'émulation. *Mémoires :* 1re série, t. IV, 1873-1875 ; t. V, 1876-1878 ; t. VI, 1879-1882 ; t. VII, 1883-1884. 2e série, t. I, 1885 ; t. II, 1886 ; t. III, 1887 ; t. IV, 1888 ; t. V, 1889 ; t. VI, 1890. — *Sources de l'histoire de Roubaix*, par Leuridan, archiviste, Roubaix, 1882, publiées sous les auspices de la Société d'émulation de Roubaix.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletins :* année 1892, 1er et 2e fasc. *Mémoires :* t. IV, 1837-1838 ; t. V,

Digitized by Google

1839-1840; t. XIII, 1864-1869; t. XXII, 1890-1892. — *Table du tome VIII du Bulletin.* — *Les chartes de Saint-Bertin, d'après le cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte*, par M. le chanoine Haigneré, t. III, 1er fasc., pp. 1-120.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — *Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletins:* t. XII, livraisons 1 à 6, 1892.

— Commission des arts et monuments historiques. *Recueil:* 4e série, t. I, 5e, 6e, 7e, 8e livr., 1892.

Soissons. — Société archéologique. *Bulletins:* t. XIX, 2e série, 1888.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletins des seances;* nouvelle série, n° 8, 1890; n° 9, 1891-1892; n° 10, 1892.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletins:* 3e et 4e trimestres, 1891. — *Mémoires:* t. XXXVII, 1892.

Troyes. — Société académique du département de l'Aube. *Mémoires:* t. XXVIII, 3e série.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletins:* nos 100 à 103, année 1892.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue:* nos 9 à 12 de 1891; nos 1 à 9 de 1892.

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletins:* t. XXX, 1891.

Versailles. — Commission départementale des antiquités et des arts. *Liste des membres. Procès-verbaux, notices et inventaires,* t. XII.

## IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'archéologie de Belgique. *Annales:* XLVI, 4e série, t. VI. — *Bulletins:* 2e partie, IV, V, VI, VII.

Bruxelles. — Société royale de numismatique belge. *Revue de numismatique:* 1re, 2e, 3e, 4e livraisons, 1892.

— Société des Bollandistes. *Analecta Bollandiana:* t. XI, fasc. 1, 2, 3 et 4,

Digitized by Google

Christiania. — Programmes de l'Université. *Etruskisch und Armenisch. Sprachvergleichende Forschangen Erste Reihe. Universitats programm, für das erste Halbjahr, 1890. — Brief ab handlungen und predigten, etc... Universitats programm.*

Genève. — Société de géographie. *Le Globe*, t XXXI, 5e série. *Bulletins :* n° 1, novembre 1891, janvier 1892; n° 2, février, mai 1892. — *Mémoires.*

— Institut national genevois. *Bulletins :* t. XXXI, 1891.

— Société d'histoire et d'archéologie, *Mémoires et Documents :* t. II, cahier n° 1 ; nouvelle série, t. III, livraison n° 2. — *Bulletins :* t. I, livraison n° 1.

Gorlitz. - *Nouveau Magazine de Lusace :* 1re et 2e livr., 1891.

Liège. — Institut archéologique liégeois *Bulletins :* t XXII, 1re et 2e livr. 1891. — *Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant l'année 1891.*

Namur. — Société archéologique. *Annales :* t. XIX, 1re livr., 1891. 3e livr., 1892. — *Rapport sur la situation de la Société en 1891.*

Saint-Pétersbourg. — Société impériale russe d'archéologie. *Comptes rendus :* t. VI, 1892.

Stockholm. — Kongl Vitterhets Historie och Antiquitets Akademiens Nanabsblad. *Nittonde Angaugen*, 1890.

Vienne (Autriche). — *Mithelungen des geographiesen Gesellschaft*, 1890, XXIII.

Washington. — Smithsonian institution. *Annual report*, 1889, 1890. — *Omalia and Ponka letters*, by James Owen Dorsey, 1891. — *Catalogue of prehistoric Works East of the Kocky Mountain*, by Cyrus Thomas 1891. — *Contributions to north american Ethnology, V, VI, the* CEGIHA *language*, by James Owen Dorsey. Washington, 1890. — *Bibliography of the Algonquian languages*, by James Constantine Pilling. Washington, 1891. — *French. Cathédrals*, by Barr Ferree, VII, n° 2, for quarter ending december 31, 1892.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Godina*, XIV, br. 1, 2, 3.

Digitized by Google

## V. — ACQUISITIONS.

*Promenades pittoresques dans le Loiret*, par MM. Huet et Pigelet, 10e fascicule.

*Glossaire du pays blaisois*. Adrien Thibault. Blois-Orléans. Herluison.

*Lettres d'Etienne de Tournay*, nouvelle édition, par l'abbé Jules Desilve, docteur de l'Université de Louvain, 1893.

## VI. — ABONNEMENTS.

*Revue critique*, année 1892.

*Polybiblion*, année 1892, partie littéraire et partie technique.

*Bulletin bibliographique*, année 1892.

*Revue d'Alsace :* t. V, octobre à décembre 1891 ; t. VI, janvier à septembre 1892.

*Revue de Loir-et-Cher*, année 1892.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 151.**

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1893.

## LISTE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er AVRIL 1893.

### I

### MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

Le Général commandant le 5e corps d'armée à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'Orléans.
Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.
Le Maire d'Orléans.



Digitized by Google

## II

### MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859
2 CHABOUILLET, conservateur honoraire au département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, Paris. 1865
3 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris. 1874
4 BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874
5 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875
6 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. 1883
7 PICOT (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883
8 TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne). 1883
9 LASTEYRIE (le comte de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris. 1885
10 BARDOUX, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur, membre de l'Institut, avenue d'Iéna, 74, Paris. 1886
11 GAUTIER (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes. 1887
12 MOREAU (Frédéric), membre de la Société des Antiquaires de France, ancien conseiller général de l'Aisne, rue de la Victoire, 98, Paris. 1888
13 MASPÉRO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. 1888
14 LARROUMET, ancien directeur des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, Paris. 1891
15 PALUSTRE (Léon), ancien directeur de la Société française d'archéologie, à Tours. 1892

Digitized by Google

MM.

16 Marsy (comte de), directeur la Société française d'archéologie, à Compiègne. 1892

17 Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. 1893

18 Jouin, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais, Paris. 1893

## III

### MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 * Desnoyers, vicaire-général, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, directeur du Musée historique d'Orléans. 1849

2 Chouppe, professeur de dessin, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1852

3 Tranchau, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. 1852

4 Boucher de Molandon, membre non résidant du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans. 1855

5 Loiseleur, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1859

6 Basseville, avocat, conseiller général du Loir-et-Cher, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

7 Gastines (Léonce de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions. — Ceux des fondateurs sont précédés d'un astérisque.

Digitized by Google

MM.

8 VIGNAT (Gaston), propriétaire, lauréat de l'Institut. 1860

9 JARRY (Louis), avocat, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1865

10 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, président de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

11 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1869

12 ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix, président de la Société d'horticulture, lauréat de l'Académie française. 1869

13 Dr PATAY, médecin, chef de service à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1871

14 COCHARD, chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

15 BAILLET, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

16 BAILLY, professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

17 DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret. 1877

18 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

19 DUMUYS (Léon), associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché à la direction du Musée historique. 1880

20 THILLIER, notaire, ancien élève de l'École des Chartes. 1881

21 HERLUISON, libraire-éditeur, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

22 POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

23 FOURNIER jeune, architecte. 1883

Digitized by Google

MM.

24 GUERRIER, docteur ès lettres, professeur honoraire de l'Université, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1886
25 CHARPENTIER (Paul), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888
26 O'MAHONY, ancien vice-président du Conseil de Préfecture. 1889
27 DOMET (Paul), conservateur des forêts en retraite, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1890
28 FOUCHER, chanoine, rue Parisis. 1891
29 CUISSARD, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque publique d'Orléans, membre de la Société des Ponts-et-Chaussées, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1892
30 GUILLON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. 1893

## IV

## MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

MM.

1 DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux. 1849
2 DELAUNE, avocat à Romorantin. 1851
3 LAURAND (Jules), rue Boësmel, 2, Blois (Loir-et-Cher). 1854
4 DE LA TOUR, percepteur de Saint-Maurice-sur-Fessard, avenue de la Gare, 26, à Montargis (Loiret). 1859
5 PILLARD, docteur-médecin à Ladon. 1862
6 COURCY (marquis de), ancien conseiller général du Loiret, lauréat de l'Académie française, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret), ou rue Saint-Dominique, 33, Paris. 1867

Digitized by Google

MM.

7 MAULDE (de), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, château de Flottin, près Boiscommun (Loiret), ou 152, boulevard Raspail, 40, Paris. 1870

8 VERNON (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure). 1873

9 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret). 1873

10 FILLEUL (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret), ou rue d'Amsterdam, 31, Paris. 1873

11 HARCOURT (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142, à Paris. 1876

12 DEBROU (Paul), Conseiller général du Loiret, château du Mazuray (Loiret). 1884

13 VIGNAT (Eugène), ancien député, ancien maire d'Orléans, château de la Salle, Boigny (Loiret). 1885

14 JARRY (Eugène), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, auxiliaire attaché aux travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, boulevard Haussmann, 115, Paris. 1889

## V

## ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

1 DUVAL (l'abbé), à Amiens. 1850

2 REY, membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

3 RUELLE, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869

4 PÉROT (fils), membre de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais, à Moulins (Allier). 1870

5 CHOLLET (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme). 1873

6 DUCHATEAU, curé-doyen de Chécy (Loiret). 1873

7 GOURDON, vétérinaire, à Malesherbes (Loiret). 1873

8 LOREAU, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1874

9 MARTELLIÈRE, ancien magistrat, Pithiviers. 1875

10 Le P. Curé de Saint-Benoît-sur-Loire. 1876

Digitized by Google

MM.

11 RATHOIN, curé de Montigny (Loiret). 1876
12 BERTON, curé de Saint-Brisson (Loiret). 1876
13 MORILLON, cité Condorcet, 4, Paris. 1876
14 FELICE (Paul de), pasteur, rue Claude-Bernard, 77, Paris. 1876
15 AUDOUARD, curé de Trinay (Loiret). 1876
16 LAFENESTRE (Georges), membre de l'Institut, Conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, rue Jacob, 23, Paris. 1876
17 AMELOT, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). 1878
18 CHAGOT (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878
19 LA VALLIÈRE (de), directeur d'assurances à Blois. 1879
20 COURTIN (Henri), à Brainville, par Bourmont (Haute-Marne) 1879
21 BONNARDOT, archiviste-paléographe, sous-inspecteur du service historique de Paris, à l'Hôtel-de-Ville, rue de la Santé, 46, Paris. 1879
22 GILLET, curé de Sougy (Loiret). 1880
23 CARTAUD, curé-doyen de Puiseaux. 1881
24 CROCHET, curé de Notre-Dame-de-Recouvrance, Orléans. 1882
25 SAINSOT, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir). 1882
26 LA CROIX (le R. P. de), membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, Poitiers (Vienne). 1882
27 LANÉRY D'ARC (Pierre), avocat à la Cour d'Appel d'Aix (Bouches-du-Rhône), 18, rue du Quatre-Septembre, Aix. 1882
28 DE BRAUX, à Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle). 1882
29 GRELLET-BALGUERIE, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue Saint-Sulpice, 38, Paris. 1883
30 ARGANT, curé de Chevilly (Loiret). 1884
31 STEIN, archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Saint-Placide, 54, Paris. 1884
32 SIMON (Gabriel), conseiller à la Cour d'Orléans, rue Bretonnerie 45, Orléans. 1885
33 FOUCHER-VEILLARD, ancien pharmacien, rue du Commandant-Arago, 18, Orléans. 1885
34 GUIGNARD, vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885
35 PORCHER (l'abbé), docteur en théologie, chanoine honoraire, Blois. 1886

Digitized by Google

MM.

36 Casati, conseiller honoraire à la Cour de Paris, archiviste-paléographe, 12, rue Martignac, Paris. 1886
37 Auvray (Lucien), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Michelet, 13, Paris. 1886
38 Sorel, président du Tribunal civil de Compiègne, président de la Société historique de Compiègne. 1886
39 Prévost (Alfred), curé de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret). 1886
40 Pigelet, imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887
41 Quévillon, commandant d'état-major, membre de la Société française d'archéologie, Le Havre. 1888
42 Paturange, curé de Montereau (Loiret). 1888
43 Dutertre, curé de Chevillon (Loiret). 1888
44 Bernois, curé de Cravant (Loiret). 1888
45 Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, 21, rue Jacob, Paris. 1888
46 Besnard, curé de Mardié (Loiret). 1889
47 Jarossay, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret). 1889
48 De Saint-Venant, inspecteur des forêts, à Uzès (Gard). 1890
49 Colas de la Noue, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur, à Angers. 1890
50 Clerval, chanoine honoraire, Chartres. 1890
51 Gillard, docteur-médecin, 41, rue du Mont-Valérien, Suresnes (Seine). 1890
52 Pichard, ancien secrétaire de la Faculté de droit de Paris, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, Chaingy (Loiret). 1890
53 Champault (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890
54 Plat, curé de Lanthenay (Loir-et-Cher). 1891
55 De Beaucorps (Adalbert), officier en retraite, à Genouilly (Charente-Inférieure).
56 Jovy, professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François. 1892
57 Larnage (baron de), maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892
58 Devaux (Paul), avoué à Pithiviers. 1893
59 Hardel, abbé, curé de Vineuil-lez-Blois. 1893
60 Filleau (René), membre de la Société des Sciences et Lettres de Blois, Blois. 1893
61 Germain (Léon), membre de la Société d'archéologie lorraine, Nancy. 1893

Digitized by Google

## VI

### ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 Marmol (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur. 1849
2 Rivier (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles. 1876
3 Dr Hagen (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse). 1883
4 Tocilescû, sénateur de Roumanie, professeur à l'Université de Bucharest. 1893

## VII

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

#### SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.
2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
6 Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
7 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
8 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
9 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
10 Autun. — Société éduenne.
11 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
12 Avallon. — Société d'Études.
13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
14 Belfort. — Société belfortaise d'Émulation.
15 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

Digitized by Google

16 Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
17 Blois. — Société des Sciences et Lettres.
18 Bone. — Académie d'Hippone.
19 Bordeaux. — Société archéologique.
20 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
21 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
22 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
23 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
24 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
25 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
26 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
27 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
28 Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
29 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
30 Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
31 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
32 Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
33 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
34 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
35 Compiègne. — Société historique.
36 Constantine (Algérie). — Société archéologique.
37 Dax. — Société de Borda.
38 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
39 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
40 Dijon. — Comité d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
41 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
42 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
43 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
44 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
45 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
46 Grenoble. — Académie Delphinale.
47 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Digitized by Google

48 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
49 Langres. — Société historique et archéologique.
50 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
51 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
52 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
53 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
54 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
55 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
56 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
57 Marseille. — Société de Statistique.
58 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
59 Montbéliard. — Société d'Émulation.
60 Montbrison. — *La Diana.*
61 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
62 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
63 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
64 Nancy. — Académie de Stanislas.
65 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
66 Nantes. — Société archéologique.
67 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
68 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
69 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
70 Nîmes. — Académie de Nîmes.
71 Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
72 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
73 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Comité des travaux historiques et scientifiques.*
74 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
75 Paris. — Société des Antiquaires de France.
76 Paris. — Société de l'Histoire de France.
77 Paris. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.
78 Paris. — École des Chartes.
79 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
80 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.
81 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)

Digitized by Google

82 Paris. — Société bibliographique, *Polybiblion*, et Bulletin, rue Saint-Simon, 5.
83 Paris. — *Revue Bleue* (bulletins).
84 Paris. — *Revue d'Alsace*. (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.)
85 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
86 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
87 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
88 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.
89 Rambouillet. — Société archéologique.
90 Reims. — Académie nationale.
91 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
92 Rochechouart. — Société des Amis des Sciences et Arts.
93 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
94 Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
95 Roubaix. — Société d'Émulation.
96 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
97 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
98 Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.
99 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
100 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
101 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes.
102 Senlis. — Comité archéologique.
103 Sens. — Société archéologique.
104 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
105 Toulon. — Académie du Var.
106 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
107 Tours. — Société archéologique de Touraine.
108 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
109 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
110 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
111 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
112 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
113 Verdun. — Société philomathique.
114 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

## VIII

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
2 Bruxelles. — Commissions royales d'art et d'archéologie.
3 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
4 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
5 Christiania. — Université royale de Norwège.
6 Genève. — Société de Géographie.
7 Genève. — Institut national genevois.
8 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
9 Liège. — Institut archéologique liégeois.
10 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
11 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
12 Maredsous (Belgique). — *Revue Bénédictine.*
13 Metz. — Académie.
14 Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».
15 Namur. — Société archéologique.
16 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
17 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
18 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
19 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
20 Washington. — Smithsonian Institution.
21 Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram, Croatie).

## IX

### BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.
7 — des employés du Loiret.

Digitized by Google

8 La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale primaire des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale primaire des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — publique de la ville de Montargis.
13 — publique de la ville de Pithiviers.
14 — publique de la ville de Blois.
15 — publique de la ville de Chartres.
16 — Mazarine (Paris).
17 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
18 — de la ville de Paris, à l'Hôtel-de-Ville.
19 M. le Directeur des *Annales religieuses*, à Orléans.

---

## COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1893

*Président.* — M. Baguenault de Puchesse.
*Vice-Président.* — M. Gaston Vignat.
*Secrétaire.* — M. O'Mahony.
*Vice-Secrétaire-Archiviste.* — M. Paul Domet.
*Trésorier.* — M. Paul Charpentier.
*Commission des publications.* — MM. Guerrier, Basseville, Cuissard.
*Commission de la Bibliothèque.* — MM. L. Jarry, Herluison, Tranchau.

---

Digitized by Google

**Séance du vendredi 13 janvier 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, en prenant possession du fauteuil, prononce une courte allocution, dans laquelle il remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait pour la seconde fois, et rend un délicat hommage aux trois années de présidence de son prédécesseur, M. Basseville.

— M. Fournier offre à la Société deux très jolis dessins, représentant, l'un, l'escalier de la Reine Berthe, à Chartres ; l'autre, une cheminée du XVIe siècle, qui se trouve dans la maison sise à l'angle des rues Saint-Flou et de la Folie, au n° 5 de cette dernière.

— M. l'abbé Cartaud, membre correspondant, fait hommage d'une brochure intitulée : *Chant grégorien ; l'édition bénédictine et les diverses éditions modernes.*

Des remerciements sont votés aux deux donateurs.

— M. le Président de la *Société archéologique du Vendômois* offre gracieusement la *Chronologie des évêques, curés, vicaires et autres prêtres du diocèse de Chartres*, par M. l'abbé Joseph Beauhaire, en priant la Société d'accepter cet ouvrage, en échange de diverses publications envoyées par elle antérieurement.

— Des compliments sont adressés à deux de nos associés correspondants, MM. Ruelle, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et Casati, conseiller à la Cour de Paris, qui viennent d'être nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur.

— La Société vote l'échange des publications avec la *Société philomathique vosgienne* et avec la *Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous* (Belgique).

— Communication est faite d'une lettre de M. le Ministre de l'ins-

Digitized by Google

truction publique, fixant au 4 avril prochain l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes, et informant les membres qui désirent faire des communications que les manuscrits doivent être envoyés avant le 1er février.

— M. Vignat, au nom de la Commission des publications, donne lecture d'un rapport concluant à l'insertion au *Bulletin* de la note de Mgr Barbier de Montault, sur une plaquette de la Renaissance à Orléans

Ces conclusions sont adoptées (1).

— La Société met à l'ordre du jour de sa prochaine réunion la nomination d'un membre titulaire.

— M. Thillier, trésorier sortant, présente l'exposé de la situation financière de la Société. Les comptes sont approuvés, et des remerciements votés à M. Thillier.

— M. Guerrier continue la lecture de son travail sur *Genabum*.

---

**Séance du vendredi 27 janvier 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président signale dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 20 déembre 1892, un article de notre collègue M. Dumuys, intitulé : le *Vandalisme officiel*, relatif au tableau du baron Gérard, représentant Napoléon Ier, qui fut brûlé à Orléans dans les premiers jours de la Restauration. La Société demande sur ce sujet une note pour le *Bulletin*.

— Est également signalée une notice de M. Maxime Beauvilliers,

(1) Voir plus loin, p. 350

Digitized by Google

insérée dans le bulletin de la *Société Dunoise* de janvier 1893, sur le poète Colardeau, de Janville.

— Communication est donnée d'une lettre de M. le Préfet du Loiret, adressée à Mgr l'évêque d'Orléans, lui faisant connaître que M. le Ministre de l'Instruction publique a invité M. Dusserre à visiter la crypte de Saint-Aignan et à établir le devis des travaux nécessaires à la consolidation de l'édifice

— M. Guillon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est élu membre titulaire en remplacement de notre regretté collègue M. Delorme.

— M. Danton communique quatre pierres en silex, très remarquables par le fini de leur travail et leur conservation. Ces pierres ont été trouvées dans la Loire en 1887, à l'Ile Charlemagne en 1887, et dans la sablière d'Ingré en 1865.

— M. Cuissard commence la lecture d'un mémoire sur les bibliothèques d'Orléans.

— M. Jarry donne communication d'un travail intitulé : l'*École gratuite de dessin de la ville d'Orléans*, mémoire destiné à être présenté au Congrès des Sociétés savantes.

---

**Séance du vendredi 10 février 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président signale dans les *Annales de la Société d'Émulation de l'Ain* un article intitulé : *Esquisse géologique de la Bresse*, dans lequel se trouve un passage intéressant la Beauce.

— La Société décide d'envoyer à Chicago, par l'entremise du Ministre de l'Instruction publique, deux volumes de ses *Mémoires*.



Digitized by Google

— M. Fournier communique les plans dressés par lui de l'église de Ferrières et de la maison dite d'Agnès Sorel, à Orléans.

— MM. Jarry, Vignat, Dumuys et Charpentier sont délégués pour représenter la Société aux réunions des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts.

MM. Tranchau et Boucher de Molandon sont désignés pour la section d'histoire et de philologie, à la Sorbonne.

— MM. Cuissard et Guerrier continuent la lecture de leurs mémoires.

---

**Séance du vendredi 24 février 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Il a été offert à la Société, par M. Frédéric Moreau et grâce à l'entremise de M. Tranchau, des numéros manquant de l'*Album Caranda*, et un premier fascicule supplémentaire, paru en 1892.

La Société adresse, à cette occasion, des remerciments à MM. Moreau et Tranchau.

— Il est fait hommage, par M. de Croville, d'un ouvrage intitulé : *Mort du comte de Salberi*. M. Jarry veut bien se charger d'une analyse de ce travail (1).

— M. Cuissard, au nom de la Commission des publications, rend compte du travail de M. Chollet sur *les Fouilles de Gannes*.

L'insertion dans le *Bulletin* est votée (2).

M. l'abbé Desnoyers annonce qu'il compte publier prochainement un mémoire sur les objets trouvés à Gannes, et adressés au Musée par MM. les ingénieurs. Ce travail complètera celui de M. Chollet.

(1) *Deux chansons normandes sur le siège d'Orléans*, dont l'insertion au *Bulletin* a été votée. Voir p. 359.

(2) Le travail de M. Chollet sera publié dans le prochain *Bulletin*.

Digitized by Google

— M. Fournier rend compte de la visite que la Société lui avait demandé de faire à la Tour-Ronde, et communique à la Société le plan qu'il a dressé de ce monument.

Le même membre donne ensuite communication de la note suivante :

Au coin des rues Saint-Pierre et Sainte-Catherine, on démolit, pour la reconstruire, une maison occupée par le restaurant le *Petit-Pont*, appartenant à M. Vinaugé, demeurant à Olivet. Ces travaux de démolition ont fait découvrir une masse de maçonnerie qui présente à l'œil un contour informe, mais qui fait présumer que c'est là l'emplacement où devait être la *Tour Saint-Samson*.

Cette maçonnerie possédait en parement de la pierre de taille pour assise. Il est certain que les propriétaires ont fait enlever les pierres et bûcher les moëllons afin d'agrandir la surface des pièces, pour en faciliter la location. Cette mutilation du mur ne doit faire aucun doute.

L'intérieur, qui appartient au Lycée, se trouve dans le même état que l'extérieur ; sa forme est irrégulière. Par la silhouette de la pièce, dont on peut voir un vestige dans le Lycée, il est fort douteux que cette maçonnerie, à l'extérieur, fût ronde ; car sa forme fait plutôt croire que c'était une annexe carrée jointe à la Tour Saint-Samson, et devant servir d'escalier. La partie de mur détachée a deux mètres d'épaisseur. Le mur en façade sur la rue Saint-Pierre a en longueur $2^{m}$ 50, et en retour dans l'intérieur de la maison Vinaugé forme trapèze. Ledit mur se prolonge en s'amoindrissant et aboutit à un petit quart de rond ; il se profile en angle droit pour se réunir à un bloc en maçonnerie de moëllons, ayant deux parements apparents qui ont sur chaque face 2 mètres de longueur et 3 mètres d'épaisseur de mur.

M. Fournier croit pouvoir supposer, après l'examen auquel il a procédé, que la Tour-Ronde ne serait pas la Tour Saint-Samson, mais seulement une annexe de cette tour.

M. Dumuys constate qu'il y a là, en effet, un problème archéologique à résoudre.

Digitized by Google

MM. Fournier et Dumuys promettent de rédiger une autre note sur ce sujet.

— M. Vignat donne lecture d'un mémoire qu'il destine à la réunion des Sociétés savantes, intitulé : *Les Stalles du Grand Séminaire d'Orléans.*

— M. Dumuys communique une note relative à Philippe Pot, de Rhodes, abbé de Saint-Euverte au XVI^e siècle. Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

M. Dumuys présente à la Société deux cachets de cuivre gravés en creux à l'effigie de Saint-Laurent ; l'un d'eux porte la légende suisante : « Scel de la Baronie de Saint-Laurent 1786. » Ces deux sceaux appartiennent à M. Paul Fougeron, qui a bien voulu les lui confier et qui les tenait de son oncle, ancien notaire dans notre ville.

Ils peuvent être considérés comme ceux du prieur-baron de Saint-Laurent-les-Orgerils d'Orléans.

Le même membre signale la présence dans le trésor de la basilique de Monza en Italie « d'une poule d'argent doré, entourée de sept poussins fixés sur un plateau de même métal et picorant des grains semés sur le plateau. »

Cette belle pièce d'orfévrerie a été décrite par Mgr Barbier de Montault dans les *Archives historiques de l'art* (4e année, 4e fascicule), imprimées à Rome en 1891, sous le nom de : *Poule de la reine Théolinde.* Une photogravure de cette pièce est jointe au mémoire sus-indiqué. Cette poule présente un intérêt au point de vue orléanais, attendu qu'elle paraît identique à celle qui fut offerte, en 1284, à la cathédrale d'Orléans, par un chanoine de cette église, et fondue en 1567 par les soldats de Condé, au cours des guerres religieuses. Cette pièce, excessivement rare, n'a que deux similaires connus.

M. Dumuys est invité à rédiger deux notes explicatives sur les communications qu'il vient de faire, et les notes seront insérées au prochain *Bulletin* (1).

(1) Voir pp. 374 et 378.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 10 mars 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président fait connaître qu'il a reçu et accepté, au nom de la Société, une invitation que M. le Président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans lui a adressée pour la réunion des trois Sociétés savantes d'Orléans. Cette réunion est fixée au 17 mars prochain.

— M. Dumuys signale à l'attention de la Société une série d'articles intitulés : *Les armures et les chevaux de Jeanne d'Arc*, écrits par M. Émile Eude, et insérés dans les numéros du journal : *Le Cosmos* des mois de janvier et février 1893.

— Le même membre signale également une note de Mgr Barbier de Montault, relative à une bague portée par Pie VII, et donnée au Grand-Séminaire d'Orléans par Mgr Dupanloup. Cette bague représente le Christ de profil. Mgr Barbier de Montault annonce à cette occasion l'envoi d'une annexe à la notice dont l'insertion dans le *Bulletin* a été votée antérieurement (1).

— M. Cuissard continue la lecture de son travail sur les bibliothèques d'Orléans.

---

**Séance du vendredi 24 mars 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce la mort de M. Raoul-Duval, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, associé correspondant de notre Société depuis 1852.

M. le Président a reçu de M. Grellet-Balguerie, associé correspondant, plusieurs notes, assez succinctes, sur une incription trouvée à Saint-Benoît. Elles sont renvoyées à la Commission des publications.

(2) Voir plus loin, p. 355.

Digitized by Google

M. le Président lit une lettre de M. Loiseleur qui lui demande de saisir la réunion des Sociétés savantes, qui va avoir lieu à la Sorbonne, d'un vœu qu'il avait émis l'an dernier, pour contraindre les notaires à laisser faire l'inventaire des actes qu'ils peuvent posséder, intéressant les familles illustres ou même les personnages ayant une certaine notoriété. La Commission nommée pour examiner la question a été réunie aussitôt la réception de la lettre de M. Loiseleur. Elle est d'avis d'appuyer toute mesure ayant pour but de faciliter les recherches des travailleurs, mais une loi, de ventôse an XI, défend aux officiers ministériels de communiquer les actes qu'ils détiennent à d'autres personnes qu'aux intéressés directs, et la Commission pense qu'il serait nécessaire, avant tout, de modifier cette loi. M. le Président s'entendra avec M. Loiseleur, et communiquera au nom de celui-ci et de la Société, à la réunion de la Sorbonne, la note que notre collègue voudra bien rédiger à ce sujet (1).

— M. Guerrier lit un nouveau fragment de son travail sur *Genabum*.

---

**Séance du vendredi 14 avril 1893.**

*Présidence de* M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

M. le Président, au sujet du récent Congrès des Sociétés savantes, est heureux de mentionner l'accueil très bienveillant qu'ont reçu MM. Jarry et Vignat pour les travaux qu'ils ont présentés. Il rappelle aussi l'importante communication faite au nom de M. Loiseleur, relative aux minutes des notaires qui, après discussion, a été signalée aux autorités compétentes.

M. Vignat tient à signaler qu'au même Congrès M. Baguenault de Puchesse a eu l'honneur d'être nommé assesseur, et de présider l'une des séances de la section d'histoire et de philologie.

— M. Tocilescü est nommé membre associé correspondant.

(1) Voir plus loin la note de M. Loiseleur, p. 371.

Digitized by Google

— MM. Meyer et Jouin sont présentés comme membres honoraires.

— M. Vignat signale un travail présenté à la réunion des Sociétés savantes par M. J. Gauthier, archiviste du Doubs, sur la fabrication du papier à filigranes en Franche-Comté. L'auteur rapporte que les premières papeteries de cette contrée furent établies à Baume-les-Dames, par le lorrain Henri de Gondreville, en 1448, et à Besançon, par l'orléanais Jean Paticier, en 1464.

— M. Dumuys apporte la note, promise par lui, sur les sceaux de la baronnie de Saint-Laurent : elle sera insérée au *Bulletin*.

— M. Guillon est adjoint à la Commission chargée d'examiner les manuscrits et documents relatifs aux ponts d'Orléans, laissés à la Société par M. Collin.

— M. Tranchau communique une note de M. Jovy, associé correspondant, concernant une correspondance entretenue par Perdoux de la Perrière, l'historien d'Orléans, et l'abbé Leclerc, professeur au Séminaire d'Orléans, en 1722. Le renvoi à la Commission des publications est voté.

---

**Séance du vendredi 29 avril 1893.**

*Présidence de* M. VIGNAT, *vice-président.*

M. le Président signale l'envoi à la Société de la collection complète de la revue la *Romania*, don obtenu du ministère de l'instruction publique, grâce à l'intervention de M. Baguenault de Puchesse, qui écrit que le service de cet intéressant recueil, unique à Orléans, sera fait dorénavant régulièrement.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, demande l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Dumuys, intitulé : *Note relative à Philippe Pot, de Rhodes, abbé de Saint-Euverte, au XVI^e siècle.*

Digitized by Google

— M. Boucher de Molandon fait part de ses conclusions relativement aux manuscrits de M. Collin. Selon lui, l'*Histoire des ponts d'Orléans*, texte et planches, mériterait d'être publiée au nom de la Société, et l'on pourrait en réduire la dépense à 3,000 fr. environ. Il a même fait recopier à ses frais quatre ou cinq chapitres pour qu'on puisse se rendre un compte exact de l'étendue du travail.

La Société remercie M. de Molandon de sa communication, et invite la Commission, nommée à cet effet, à se réunir le plus promptement possible, pour présenter une conclusion définitive.

— M. Guerrier continue la lecture de son travail sur *Genabum*.

---

**Séance du vendredi 12 mai 1893.**

*Présidence de* M. VIGNAT, *vice-président.*

M. Fournier offre à la Société une aquarelle en teinte neutre, représentant la « lanterne des morts », placée dans le cimetière de Fénioux (Charente-Inférieure), monument du XIIe siècle, dessiné par l'auteur en 1867.

Des remercîments sont adressés au donateur, et le dessin sera déposé aux archives.

— M. le Président signale, dans le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques (année 1892, n° 3), une *Note sur un triptique en émail peint, de Limoges, conservé au musée historique d'Orléans*, par M. L. Bourdery.

— Sur la proposition de M. Basseville, la Société vote l'impression, dans ses *Mémoires*, d'une série de quatorze lettres, écrites entre 1722 et 1727, par Perdoulx de la Perrière, et retrouvées par M. Ernest Jovy, professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François.

— Le même rapporteur rend compte de documents relatifs à l'his-

Digitized by Google

toire de Jargeau, communiqués par M. Leroy, ancien magistrat, qui se propose de publier bientôt une histoire de cette ville.

— MM. Paul Meyer, membre de l'Institut, et Jouin, secrétaire de l'École des Beaux-Arts, sont élus membres honoraires de la Société.

— M. l'abbé Hardel, curé de Verneuil (Loir-et-Cher), est nommé associé correspondant.

— MM. Herluison, Tranchau et Charpentier présentent comme membre correspondant, M. René Filleau, de Blois, auteur d'un livre intitulé : *Notes blésoises*.

— M. Guerrier termine la lecture de son mémoire ayant pour titre : *Genabum, nouvelle étude d'après les anciennes controverses et les travaux récents*.

La Société vote le renvoi de ce travail à la Commission des publications, à laquelle est adjoint M. Jarry.

---

**Séance du vendredi 26 mai 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président*.

M. de la Grange envoie à la Société un compte rendu du Congrès tenu à Orléans, en 1892, par la Société française d'archéologie.

— La Société historique de Compiègne invite la Société à envoyer un délégué, les 8 et 9 juin prochain, pour célébrer la cinquantième année d'existence de cette Compagnie.

— MM. Herluison, Jarry et l'abbé Desnoyers présentent M. Léon Germain, comme associé correspondant.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Octave Depallier, notaire à Bazoches-les-Gallerandes, signalant la découverte près cette ville d'une grotte, qui paraît avoir été habitée à plusieurs époques.

Digitized by Google

M. Dumuys pense que ce souterrain doit être similaire de ceux qui existent en Beauce dans plusieurs localités, et qui ont servi de refuge, depuis les temps les plus reculés, lorsque des troubles profonds se produisaient dans le pays. Ces grottes ont été fréquentées en dernier lieu par la fameuse bande d'Orgères.

La Société remercie M. Depallier de sa communication.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, conclut à l'insertion au *Bulletin* de la note de M. Dumûys sur l'*Iconographie du Christ.*

— M. Guyon fait un rapport verbal sur les manuscrits de M. Collin, dont l'examen avait été confié à une Commission spéciale. Il dit que dans l'intérêt de la publication, il faudrait procéder à une revision du travail qui demanderait à être notablement réduit. Il demande qu'il soit fait tout d'abord une copie intégrale du manuscrit, qui pourrait être conservée dans nos archives, en dehors de la mise au point nécessaire à la publication, et qu'on procède aussi à un essai de gravure des planches. Un crédit de 500 fr. serait nécessaire à ces deux opérations : il est voté par la Société, conformément aux conclusions du rapporteur, qui veut bien se charger de faire exécuter la présente décision.

— M. Octave Raguenet lit un travail sur Jean Jouvenel, l'écrivain du XIVe siècle, qui avait fait des études juridiques à Orléans.

Renvoi à la Commission des publications.

---

**Séance du vendredi 9 juin 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce que MM. de Molandon et A. de Beaucorps viennent d'obtenir une mention honorable à l'Académie des Inscriptions pour leur travail, publié dans nos *Mémoires*, intitulé : *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans.*

Digitized by Google

— Le *Bulletin* de la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France* (livr. de mars-avril 1893), contient un article de M. Coyecque, relatif à l'inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVI^e siècle. Plusieurs actes cités dans ce travail intéressent l'Orléanais. M. le Président prie M. l'abbé Cochard de se charger du dépouillement de cet inventaire, dont il serait utile de publier certaines indications dans notre *Bulletin*.

— M. Cuissard continue la lecture de son Mémoire sur la bibliothèque d'Orléans.

---

**Séance du vendredi 23 juin 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président*.

M. le Président donne lecture de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction relative à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1894.

— M. Tranchau communique à la Société, de la part de M. le Dr Gillard, une lettre manuscrite sur parchemin, écrite en 1539 par François Ier, à un sieur du Bouchage.

— M. le Président donne connaissance d'une communication particulière que lui a faite M. le comte de Marsy, relativement au Congrès archéologique qui se tiendra le 29 juin prochain à Abbeville, et qui sera suivi d'une excursion en Angleterre : il offre d'en faire profiter les membres de la Société archéologique de l'Orléanais dont il n'a pas oublié le bon accueil.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'un travail sur les anciennes corporations de boulangers d'Orléans, qui est renvoyé à la Commission des publications.

---

Digitized by Google

## Une plaquette de la Renaissance, à Orléans.

### I

Les Expositions locales ont l'avantage de faire sortir des maisons particulières une foule d'objets qui y sont comme cachés et que les amateurs ne soupçonnent même pas. Ce n'est pourtant point la seule chance d'obtenir du nouveau : il faut aussi compter sur le hasard des rencontres, qui, d'ordinaire, sert si bien les fureteurs. L'archéologue prend alors des notes, qui seront utilisées ultérieurement, pour produire au grand jour ce qui a un intérêt artistique ou général. L'œuvre de la Renaissance, si vaste et si complexe, mérite bien ces égards particuliers.

Animé de ces principes révélateurs, M. Léon Dumuys m'écrivait très obligeamment la lettre suivante, le 20 novembre 1892 :

« Mon attention, à la suite de la lecture de votre étude sur le prototype de la figure du Christ, fut attirée par une plaque de bronze, qui est dans le cabinet de travail de mon respectable ami le colonel de Rancourt, lequel l'a achetée, il y a vingt ans, moyennant trois francs, chez un encadreur d'Orléans. J'ai permission de la mouler, photographier et de vous l'envoyer. J'use de la permission et vous envoie le bronze sans tarder. La pièce me paraît excessivement intéressante pour vous.

« Quelle est sa date ? Le propriétaire primitif a mis *XIII^e siècle* derrière le petit cadre de velours sur lequel la plaque est posée. Mais quel est ce propriétaire ? Nul ne le sait.

« Ma première impression était en faveur de cette date ; puis, en l'examinant au détail, je me suis senti pris d'incertitude. Quelle finesse de ciselure ! Quelle perfection dans l'exécution du visage ! Quelle naïveté dans celle du soleil et de la lune et

Digitized by Google

avec cela quel bon raccourci, pas naïf du tout, dans l'effigie du Saint-Esprit planant au-dessus du Sauveur et face à nous.

« Et pourtant ce bronze, cette vieille dorure, ces marques postérieures de coulée et d'évent, ce rapiéçage au plomb, tout cela me paraît authentique.

« Mais pourquoi cette oreille énorme, déjà signalée par vous dans un portrait semblable ? On dirait les lettres du XVI^e siècle. Si l'objet était russe, nous aurions des lettres grecques ; or celles-ci sont romaines. Ce nimbe est assurément plus vieux que la tête du Christ, il est byzantin. Bref, vous me voyez désorienté.

« Sommes-nous en présence d'une copie, faite au XVI^e siècle, d'après votre type byzantin, si ardemment recherché et souhaité ? Quoi qu'il arrive, voici encore un échantillon nouveau du modèle que vous avez étudié. Je suis fier de cette *découverte*. »

Tout d'abord, je dois remercier mon aimable correspondant de m'avoir fait participer à sa découverte, car c'en est une véritable : d'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'il me rend ainsi de bons offices, qui font honneur à son excellent esprit de confraternité archéologique. Mon devoir est aussi d'adresser l'expression de ma gratitude au colonel de Rancourt, qui a bien voulu se dessaisir momentanément de l'objet pour me permettre de l'examiner à loisir et de près, dans l'intérêt de la science.

Décrivons maintenant la plaquette, nous en raisonnerons ensuite.

Parfaitement conservée, elle mesure neuf centimètres de hauteur sur un peu plus de six de largeur. Elle a été obtenue par la fonte, puis successivement retouchée au ciselet et dorée légèrement : la dorure se voit encore presque partout. Le relief est très fort et gradué sur trois plans différents : le buste ressort complètement, comme s'il était sculpté.

Le cadre est formé par une double moulure étroite, qu'un perlé réunit au fond. En haut, sur le même rang, s'alignent la colombe divine et les astres du jour et de la nuit. L'Esprit-Saint, posé de face, plane, les ailes éployées, dans une auréole de lumière qui projette ses rayons sur la tête du Sauveur, dont Isaïe

Digitized by Google

avait prophétisé : « *Et requiescet super eum Spiritus Domini* » (XI, 2).

Le soleil est à droite, disque rond, à face humaine qui s'entoure de rayons aigus comme un nimbe et qui, en dehors de son orbite, projette d'autres rayons filiformes. La lune, à gauche (droite du spectateur), a son orbe rempli d'une grosse face, doublée d'un croissant, et flottant au-dessus des nuages.

Le Christ est donc invoqué ici à la fois comme créateur des astres et rédempteur du genre humain, suivant la formule composée par le pape saint Grégoire et adoptée par l'Eglise pour l'hymne des vêpres de l'Avent (je cite le texte primitif) :

« *Conditor alme siderum,*
*Æterna lux credentium,*
*Christe, Redemptor omnium,*
*Exaudi preces supplicum.* »

Mais s'il a créé la lumière astrale, il est encore bien mieux l'auteur de la lumière céleste qui illumine l'âme des clartés de l'Evangile : « *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* » (S. Joann., I, 9).

Les lettres, majuscules romaines, qui garnissent le champ à hauteur du cou, sont empruntées au titre de la croix. I. N R. I se traduit donc : *Iesus Nazarenus Rex Judæorum*. Or cette invocation, insérée dans les anciens exorcismes (1), a pour but de repousser le démon : c'est une application plus directe et immédiate de l'efficacité de la rédemption dans le moment plus pressant du danger. Aussi le tableau pieux a-t-il dû fréquemment être employé comme talisman et porté comme amulette.

Le Christ est figuré en buste et posé de profil, tourné à droite, la gauche du regardant. Le visage est sévère, majestueux, imposant. Le front et le nez forment presque une ligne droite, ce qui, pour l'antiquité, était le type suprême de la beauté. Les cheveux, partagés au milieu, descendent jusque sur le cou, en

(1) X. B. de M., *Œuvres complètes*, t. VII, p. 408.

Digitized by Google

ondulant légèrement, mais sans boucles ; l'oreille, un peu grande, reste entièrement dégagée. La barbe soyeuse se termine en pointe et la moustache s'allonge sur la barbe. Le cou, haut et maigre, émerge d'une robe qui fait un pli à l'encolure et est recouverte d'un manteau ramené en avant. Le buste a été coupé au-dessous de l'épaule.

Le nimbe est large et placé verticalement derrière le chef. Le champ s'irradie de rayons triangulaires, qui n'atteignent pas la circonférence du disque, mais qui sont délimités par une petite saillie formant comme un second disque. Il est traversé par une croix, qui atteste la divinité du Christ : ses branches se courbent avec élégance et leur intérieur se découpe en manière de feuillage.

Cette petite composition, d'exécution soignée, charme le regard, car c'est une œuvre vraiment artistique et si le prototype a subi dans sa reproduction quelque minime altération, on n'en reconnait pas moins le modèle, diversement interprété par les artistes qui l'ont eu entre les mains : le mérite principal de la copie doit donc être reporté à l'original.

Cet original, comme je l'ai amplement démontré dans ma brochure : *Le prototype des figures similaires du Christ*, Poitiers, 1889, in-8°, est une émeraude byzantine, envoyée par le Grand Turc au pape Innocent VIII, pour l'intéresser au sort de Zizim, son frère. La différence consiste ici dans l'inscription, l'ornementation du nimbe et la manière de rendre les chairs mieux modelées, mais surtout dans l'addition de la colombe et des astres, qui donnent au tableau une intention symbolique. La plaquette d'Orléans dérive directement de la médaille dont un beau spécimen est conservé au Musée de Milan.

Je n'ai pas le moindre doute sur l'authenticité : la plaquette n'est ni un faux ancien ni une reproduction moderne. D'ailleurs, l'exemplaire n'est pas unique ; il n'en demeure pas moins une rareté et une haute curiosité. Il n'était pas probable, en effet, que l'artiste eût brisé son moule, après en avoir tiré une épreuve. Ces bronzes, faits pour la dévotion publique ou privée, se mettaient dans le commerce : ils devaient donc se fondre en grande

Digitized by Google

quantité, plutôt qu'en nombre restreint. Cependant, on n'a encore rencontré qu'un seul analogue, que M. Emile Molinier décrit en ces termes dans ses *Plaquettes*, tome II, page 73.

« N° 461. Le Christ, en buste et de profil à gauche (1), les cheveux et la barbe longs, nimbé d'un nimbe crucifère. De chaque côté de la tête, on lit l'inscription I. N. — R. I. Dans le haut, au centre, le Saint-Esprit ; à gauche, le soleil ; à droite, la lune. Baiser de paix.

« Bronze. H. 0,080 ; L. 0,060. Fin du XV^e siècle. Collection Piet-Lataudrie ».

Je suis persuadé qu'en cherchant bien, on trouvera d'autres exemplaires. Les deux connus serviront d'indication précise.

La date certaine de la fabrication est la Renaissance et le lieu d'origine l'Italie, car, sur cette terre classique, la rénovation de l'art commence avec la fin du XV^e siècle. Le pontificat d'Innocent VIII correspond à cette époque et à la première médaille coulée d'après le type de l'émeraude byzantine. Nous ne nous écartons pas ici de la donnée scientifique et la plaquette vient même en confirmation de la vogue qu'eut le présent du Sultan.

A-t-elle, comme celle de la collection Piet, servi de « baiser de paix ? » Je ne le pense pas, car les quatre trous, pratiqués aux angles, dénotent plutôt une application sur le bois, dans le but manifeste d'en faire un tableau. Pour l'instrument liturgique, une simple bordure d'encadrement avec poignée eût suffi, ainsi qu'on pratiquait d'habitude pour les ivoires et les émaux. Au reste, les plaquettes, par cela même qu'elles se présentaient sous cette forme, essentiellement mobile, pouvaient, au gré de l'acheteur, varier de destination. Celle qu'est heureux de posséder M. de Rancourt, me paraît un petit tableau pour la dévotion privée, fait pour être suspendu dans la chambre à coucher ou près du lit : c'était devant lui qu'on s'agenouillait de préférence pour la prière du matin et du soir, afin de demander

(1) La gauche du spectateur.

Digitized by Google

aide et confort dans les luttes de la vie et repos bienfaisant, à l'heure du sommeil réparateur.

## II

Cette étude appelle un complément et je n'entends pas m'y dérober, car, grâce à de nouveaux documents qui m'ont été obligeamment fournis par M. Léon Dumuys, je vais montrer qu'Orléans possède actuellement trois figures du Christ, similaires à la précédente et comme elle dérivées d'un type commun, byzantin peut-être, mais très certainement transmis par l'Italie.

De la médaille de la Renaissance dérivent la plaquette de bronze de M. de Rancourt et la belle médaille d'Hamerani, dont il existe un si notable spécimen au musée de Poitiers. Le dernier écho de la tradition romaine se retrouve dans l'anneau de Pie VII, dont mon aimable correspondant m'a adressé à la fois l'empreinte en cire et cette description: « Je suis heureux de vous envoyer un nouveau document très intéressant pour l'histoire des portraits de N. S. J. C. Le grand séminaire d'Orléans possède une bague, ornée d'une pierre gravée, représentant le buste du Christ, à gauche (la gauche du spectateur), conforme au modèle que vous avez étudié et qui paraît classique. Cette bague se compose d'un simple jonc d'or, retenant une agate veinée, neigeuse, translucide par endroits, noire, blanche et rousse. La pierre, gravée très finement, est de forme ovale : elle mesure 0,025 millimètres de hauteur et 0,019 millimètres de largeur. Le Christ y est figuré en buste, son nimbe est remplacé par un triple rayon lumineux, sa chevelure est longue et ondulée. Le visage est encadré d'une barbe fournie, avec moustache épaisse et tombante. Le cou est dégagé, les épaules sont recouvertes d'une robe à plis, avec bordure, sur laquelle est jeté un manteau. Cette belle pièce fut laissée au grand séminaire d'Orléans par Mgr Dupanloup, auquel elle avait été offerte.



Digitized by Google

L'anneau appartint au pape Pie VII, m'a-t-on dit, et les légataires le considèrent comme tel. »

En droit, les anneaux des cardinaux, des évêques et des prélats, n'ont au chaton qu'une pierre unie. Le pape seul peut y faire graver un sujet ; plus ordinairement, il adopte un camée ; ici, c'est une intaille, comme s'il voulait s'en servir en manière de sceau. La figure du Christ convient bien à cette place, parce que le pape est, non seulement son vicaire sur terre, mais aussi l'époux mystique de l'Eglise qu'il a fondée.

Le Sauveur n'est pas toujours seul ; souvent aussi on le met en regard de sa mère, pour se conformer à une ancienne et louable tradition. « J'ai vu, m'écrit encore M. Dumuys, au petit Séminaire de la Chapelle, dans l'antichambre du supérieur, deux beaux médaillons de marbre blanc, de forme ovale, mesurant 40 centimètres sur 30 centimètres et représentant le Christ et la Vierge. Ces médaillons sont fort bien exécutés et finement dessinés. Ils sont encadrés dans une épaisse guirlande en bois sculpté, qui imite une couronne de laurier, avec baies, dont les feuilles imbriquées sont reliées par un ruban. Le Christ, de profil, à gauche (la gauche du médaillon) n'est pas copié aussi servilement sur le modèle que ses similaires, mais il a les mêmes traits, les cheveux longs et ondulés, la barbe souple, la moustache tombante. Toutefois, la physionomie est plus douce, plus italianisée que sur l'intaille de Pie VII. »

Il est fort possible que cette sculpture soit italienne et ait été primitivement destinée à un autel ; en tout cas, elle est évidemment conçue dans les données traditionnelles et si l'on n'y remarque pas le nimbe, l'artiste a pu vouloir le remplacer par le *chapeau de triomphe.*

M. Dumuys a soumis à mon examen une médaille, qui fait partie de sa collection. Elle est en laiton et d'un diamètre de trois centimètres. Munie d'une bélière de suspension, elle a pu être indifféremment portée au cou ou attachée à un chapelet. Sur

Digitized by Google

la face, le Christ, de profil, regarde à gauche. Sa tête, aux longs cheveux bouclés et à la barbe courte, est accompagnée d'un nimbe crucifère, de forme elliptique, parce qu'il est vu en perspective et fixé à la partie postérieure du crâne. On ne voit pas la robe, mais seulement le manteau qui enveloppe le buste. En exergue on lit :

SALVATOR MVNDI. SALVA. Nos.

Au revers, l'archange Gabriel, la tête radieuse, les ailes baissées, un lis fleuri dans la main gauche, est agenouillé sur des nuages qui se sont abaissés au niveau du sol. Il porte une tunique à double ceinture et de l'index montre au ciel la colombe divine, qui plane dans la lumière. Marie, à genoux devant un prie-dieu sur lequel est posé un livre, de la droite, appuyée sur la poitrine, fait un geste à la fois d'acquiescement et d'humilité. Vêtue d'une robe et d'un manteau, elle a la tête nue, mais sa sainteté est attestée par un nimbe, étroit et oblique. La légende redit en bordure les paroles de l'ange : AVE GRATIA PLEna. Au-dessous est inscrit : ROMA, ce qui atteste que la médaille a été frappée à Rome ; sa date est la seconde moitié du XVII^e siècle.

Cette médaille introduit une variante dans la série des médailles au type du *regard*, car elle modifie le revers, sans doute pour mieux l'adapter au chapelet, le chapelet romain se terminant non par une croix, mais par une médaille. En effet, dans cette formule de prière, l'*Ave Maria* revient constamment et il a pu motiver la représentation de la scène de l'Annonciation, où il fut prononcé pour la première fois.

X. Barbier de Montault

## NOTE ADDITIONNELLE.

La plaquette de bronze d'Orléans présente une analogie frappante avec une autre plaquette représentant également le

Digitized by Google

Christ vu de profil et employée à la décoration d'un petit piédestal de cuivre existant dans le trésor de la cathédrale de Senlis. Mgr Barbier de Montault a déjà fait cette remarque dans le tome VIII de ses *Œuvres*.

Il convient de noter que les dimensions de ces deux plaquettes sont sensiblement les mêmes ; on remarque sur l'une comme sur l'autre quatre petits trous placés aux angles et destinés à les fixer sur un support.

Toutes deux ont été sûrement fondues au XVIe siècle, mais celle de Senlis est expressément datée par les documents authentiques de l'année 1515 (1).

LÉON DUMUYS.

(1) Voir : « Note sur une Vierge d'argent donnée en 1515 à la cathédrale de Senlis par Philippe Pot, neveu de l'évêque Charles de Blanchefort » par M. le chanoine MÜLLER. — *Revue de l'Art chrétien*, tome II, 4e livraison, 1891.

Consulter également la note insérée dans le présent bulletin, page 376,

Digitized by Google

**Deux chansons normandes sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury.**

Jeanne d'Arc et le siège d'Orléans sont au nombre des sujets dont l'intérêt constant remplace avantageusement une actualité souvent bien éphémère. Aussi s'empresse-t-on d'imprimer et de réimprimer, sur ces points, tous les documents nouveaux. Les provinces les plus éloignées semblent même se complaire, depuis quelques années, à en augmenter le précieux contingent.

En 1887, M. le baron G. de Braux publia trois oraisons pour la délivrance de Jeanne d'Arc, découvertes dans les archives de la Drôme par M. E. Maignien, et offertes déjà par celui-ci au *Bulletin de l'Académie delphinoise* (1). Le même fervent admirateur de Jeanne d'Arc, et son parent, éditait une seconde fois, l'année dernière (2), une *Ballade sur la Pucelle* rencontrée aux mêmes archives de la Drôme par M. Paul Meyer, de l'Institut, communiquée à l'Académie des inscriptions, et donnée par lui, dans son texte original, à la *Romania* (3), après avoir été défigurée par quelques journaux.

La bienveillante amitié de M. de Braux nous permettra de lui disputer aujourd'hui ce soin, en ce qui concerne les deux *Chansons normandes*, parce qu'elles nous semblent tout à fait à leur place dans les recueils d'une Société savante orléanaise.

Nous devons la connaissance de ces chansons à M. le comte de Blangy, un de ces esprits curieux qui, tout en poursuivant la voie qu'ils se sont tracée, ne restent pas insensibles à ce qui présente un intérêt vraiment supérieur. De même les abeilles

(1) Année 1867-1868.
(2) *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1892.
(3) 1892, p. 50-52.

Digitized by Google

composent leur miel du suc des fleurs champêtres et ne craignent pas de butiner jusque dans la serre aux plantes rares. Au cours de ses recherches pour compléter la Généalogie des sires de Russy, de Gouberville et du Mesnil-au-Val (1), M. de Blangy obtint l'accès des archives du château de Saint-Pierre-Église, situé au fond du Cotentin, et qui appartient à Mlle de Choiseul d'Aillecourt. C'est là un nom qui n'est pas inconnu des Orléanais et que leur rappellerait, au besoin, le monument élevé dans notre cathédrale par la piété conjugale d'un ancien préfet du Loiret (2).

Dans ce chartrier, M. de Blangy mit la main sur un registre de comptes de la seigneurie de Crosville, lesquels comptes s'étendent de 1429 à 1474. Le rédacteur ou le copiste, un clerc nommé Raoul de Crosville, les fait précéder, comme signature, de son certificat d'étudiant à la faculté de décret de l'Université de Paris depuis Noël 1429 jusqu'aux fêtes de Pâques suivantes. Immédiatement après sont transcrites, de la même main, les poésies dont nous allons parler, puis commence le compte de la seigneurie de Crosville pour cette année 1429.

Ces poésies, comme le fait justement observer M. de Blangy, ont ainsi une date certaine. Elles sont donc contemporaines du grand événement qui agitait alors la Normandie, l'Orléanais, la France entière et le monde, le siège d'Orléans par les Anglais. Elles y ont trait directement, puisque la première est une invective, *De par Orliens*, contre Salisbury, capitaine général du siège, sa mauvaise foi et ses excès; tandis que la seconde, *Responce d'Engloys*, est une tentative de réfutation. L'intérêt de ces deux pièces frappa M. de Blangy. Il ne jugea point que ce fut un hors-d'œuvre de les insérer dans le nouveau volume qu'il publia l'année dernière sur Gilles de Gouberville (3) et il y ajouta une annotation historique suffisante.

(1) Il avait déjà, sous ce titre, publié, à Caen, en 1887, un premier volume in-8o.

(2) Le comte André-Urbain-Maxime de Choiseul d'Aillecourt fut préfet du Loiret de 1817 à 1819.

(3) *Notes complémentaires et pièces justificatives* (Caen, 1892, in-8o).

Digitized by Google

Sans être paléographe, et il ne s'en défend pas outre mesure, il tente cependant quelques corrections, sur une copie faite à la hâte, et lorsqu'il n'avait plus le manuscrit original à sa disposition. Mais c'était déjà rendre un grand service à l'histoire que d'éditer ces curieux documents, même dans un ouvrage épuisé de suite, puisqu'il n'est tiré qu'à très petit nombre.

Le regretté M. Siméon Luce, goûtant la verve de la première de ces chansons, la fit reparaître dans la *Revue bleue* (1), lui prêtant la réputation de son nom considérable ajoutée à la notoriété d'un recueil largement répandu. En quelques lignes frappées au coin de sa pénétration ordinaire, après avoir rappelé les origines de cette poésie et les circonstances de la découverte, il en fait habilement ressortir la valeur à la fois littéraire et historique. Pourquoi faut-il que le savant professeur de l'École des chartes ait, à cette occasion, laissé fléchir la rigueur habituelle de sa méthode, en prenant un parti qu'il aurait dû blâmer chez un de ses élèves?

Il dit, en effet, de son texte : « Nous ne nous sommes permis de le modifier que dans certains passages manifestement altérés où le sens et le texte suffisent pour rétablir la vraie leçon. » Non, cela ne suffit pas, et c'est chose toujours dangereuse que de corriger un document dont on n'a pas l'original sous les yeux, eût-on le merveilleux instinct de M. Luce. Cet instinct lui fait deviner quelques bonnes rectifications ; d'autres sont moins heureuses. Pour ne citer qu'un exemple, curieux à la vérité et qui nous touche de près, le quatrième vers de la première pièce :

Et à Meun finé sa vie

confirme les traditions historiques sur la mort de Salisbury à Meung-sur-Loire. Ces traditions sont connues du reste et fidèlement rapportées par MM. de Blangy et Luce. Cependant, on ne peut pas plus admettre la lecture : *mesni*, du premier que la cor-

(1) T. 50, n° 15, 8 octobre 1892.

Digitized by Google

rection : *mesui*, du second. L'erreur saute aux yeux, *presque* sans voir l'original, et son énormité, elle n'est d'ailleurs pas unique en son genre, suffirait à condamner le système.

Disons vite que M. de Blangy ne s'est pas contenté d'éveiller la curiosité des savants ; il a voulu la satisfaire pleinement et mettre tout le monde à même d'éclaircir les points douteux. Dans une coquette édition, où se reconnaît le bibliophile raffiné, il vient de publier à part, sous ce titre : *Mort du conte de Salberi*, Orliens, MCCCCXXVIII (1), les deux pièces de vers qu'il a si heureusement trouvées et commentées, avec une version notablement amendée bien que défectueuse encore. Le tout est accompagné d'une parfaite reproduction en phototypie. L'auteur termine la préface consacrée à ces strophes historiques par les lignes suivantes : « C'est ce qui nous a déterminé à ne reculer devant aucune difficulté pour conserver en son état primitif un document qui sera, nous n'en doutons pas, particulièrement apprécié des Sociétés savantes en général, et de la Société archéologique de l'Orléanais en particulier. Aussi sommes-nous heureux de lui faire hommage de cette nouvelle édition, à laquelle nous avons apporté tout le soin dont nous étions capable. »

Notre Société a senti tout le prix d'un pareil hommage et a décidé qu'une mention toute particulière serait consacrée à cette publication. Chargé d'en rendre compte à mes confrères, j'aurais pu me contenter de l'exposé qui précède. Mais j'ai cru de mon devoir de présenter des observations suggérées par une lecture attentive. Si je propose de réimprimer ces courtes et curieuses poésies, suivant l'invitation qui m'en a été faite de divers côtés, et après avoir obtenu l'aimable autorisation de M. le comte de Blangy, c'est que je crois correspondre ainsi et aux désirs qu'il a formellement exprimés lui-même et à son flatteur hommage dont nous ne devons pas nous montrer indignes.

(1) Caen, Ch. Valin [1893], tirage à 50 exemplaires in-4°, papier de Hollande.

Digitized by Google

Voici l'analyse sommaire des deux chansons.

Dans la première, *De par Orléans,* entend-il par là le duc ou la ville? tous les deux, peut-être? L'auteur raconte la blessure de Salisbury au fort des Tourelles et sa mort à Meung-sur-Loire. Il lui reproche d'avoir entrepris le siège d'Orléans par orgueil et regarde cette mort comme une punition divine pour le pillage de l'église Notre-Dame de Cléry et l'irruption violente sur les terres du duc d'Orléans, malgré l'engagement contracté avec le prince prisonnier en Angleterre. Il accuse Salisbury de fausseté, de tyrannie et de parjure, et conseille, non sans ironie, à Bedford, s'il est sage, de s'enfermer avec sa femme dans une forteresse et d'y mener bonne vie. L'auteur est bien informé et n'avance rien de contraire aux traditions historiques confirmées par les documents.

Nous avons tout récemment rapporté, pièces en mains, dans le *Compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans* (1), les pourparlers et les accords entre Français et Anglais, en 1426 et 1427, pour l'abstinence de guerre à l'égard des domaines du duc d'Orléans, en Orléanais, Blésois et Dunois; nous avons fixé à 6,000 écus d'or, d'après plusieurs chroniqueurs, la somme versée par le duc entre les mains de Salisbury, à la veille de la campagne du siège, pour la sauvegarde des mêmes terres, les seules qui restassent en la possession de Charles. Nous avons aussi montré le concert des chroniqueurs, à propos de la profanation du sanctuaire de Cléry et les présages ou les conséquences qu'ils inféreent tous du fait de l'odieux sacrilège.

Au moment où s'imprime cette notice, nous arrive, de l'étranger, une nouvelle preuve de la sûreté d'information du poète normand. Un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, attribué à Jean de Wavrin, rapporte la mort de Salisbury et ajoute ces mots : « Et dist on qu'il avoit songié la nuit de devant que l'en l'esgratignoit (2) ».

(1) T. XXIII des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* notamment aux pages 500-502, 505, 516-518.

(2) Ms. 2545, fol. 278 v° (*Notices et extraits de manuscrits intéressant*

Digitized by Google

La *Réponse d'Anglais* est une longue et froide palinodie sans valeur historique, puisqu'on se contente d'y nier les faits prouvés d'une manière si irréfutable, notamment le pillage de Cléry. L'avocat, *De par Orléans*, que nous venons d'entendre, est mal courtois, paraît-il, de blâmer le conquérant. Quels mensonges! Celui-ci est doué de toutes les vertus privées comme de toutes les qualités de l'homme de guerre.

Sur un point tout à fait spécial, les excès commis par les Anglais dans les églises, contrairement au droit des gens, il suffira d'invoquer un précieux témoignage ; c'est celui du bénédictin orléanais D. Verninac. Voici de quels termes il se sert en parlant de l'abbaye de l'Étoile, dans le Bas-Vendômois :

« C'est un fondement légitime de croire que cette maison avait été ruinée par les Anglais. Il serait *étonnant* qu'elle eût été épargnée par cette nation qui n'a pas fait moins de maux aux églises de cette province qu'en firent depuis les religionnaires (1) ».

Cléry rentre donc dans la règle, au lieu d'être une exception ; et la déposition de D. Verninac est celle d'un témoin bien éclairé. Dans son voyage à travers toutes les abbayes de l'Orléanais, pour en étudier l'histoire, il relevait dans leurs chartriers, et sur leurs ruines mêmes, les preuves palpables des ravages commis par nos pires ennemis, durant la guerre de Cent-Ans.

N'insistons donc pas sur cette seconde pièce que M. Luce avait négligée à bon droit. Il la croit composée par le même clerc que la première et ne lui voit d'autre raison d'être que des préoccupations de prudence et de sécurité personnelle, tout en reconnaissant que ce n'est peut-être qu'un jeu d'esprit. En effet, le goût était né déjà de ces exercices littéraires où, par deux pièces consécutives, les poètes prodiguent alternativement l'éloge et le blâme. Le XVI^e siècle devait pousser ces produc-

*l'histoire de France conservés à la Bibliothèque impériale de Vienne*, par E. S. Bougenot, p. 56.)

(1) Bibl. d'Orléans, manuscrit 487, f° 183, r°.

Digitized by Google

tions jusqu'à l'abus, en *blasonnant* et *contre-blasonnant* toutes choses, y compris chacune des parties du corps humain. C'est à titre de curiosité, dans ce genre, que nous réimprimons les deux poésies à la fois.

Deux poésies, disons-nous ; est-ce bien des poésies? On pourrait réclamer ce titre pour la première qui, mieux soignée, semble sortie d'un souffle plus ardent. Encore faut-il invoquer les vers de Juvénal (1) :

*Si natura negat, facit indignatio versum*
*Qualemcumque potest.....*

Mais nous y pardonnerons volontiers à la faiblesse de l'expression en faveur du vigoureux sentiment patriotique.

Donc, ces deux morceaux de prose rimée sont composés de strophes de sept vers octosyllabiques. Les rimes sont alternées, en général, aux quatre premiers vers seulement. Les six couplets, pour *De par Orléans*, se terminent, en façon de moralité, par une sentence ou une locution proverbiale (2). Cela ne se produit que deux ou trois fois, sur dix strophes, dans la *Réponse d'Anglais*.

On m'excusera de ne point étudier le dialecte dont l'auteur s'est servi. Il n'y a pas d'hésitation possible, puisque M. de Blangy a parfaitement identifié la nationalité et la personnalité même de Raoul de Crosville.

Il y a d'ailleurs certains passages qui ne sont pas encore bien clairs, pour nous du moins (3). Cela tient surtout à ce que le scribe parlait sans doute et comprenait le normand, mais l'écrivait certainement fort mal. De plus, son texte est parsemé de surcharges, de ratures et de formes de lettres indécises, qui augmentent encore les difficultés.

Cependant, comme nous avions reconnu, dès le premier

(1) Vers 79-80 de la 1re satire : *Cur satiras scribam.*

(2) Il en est de même pour la *Grande danse macabre*, œuvre contemporaine, dont les vers aussi sont octosyllabiques.

(3) Notamment aux vers 27 et 30 de la première pièce et aux vers 26 et 43 de la seconde.

Digitized by Google

abord, qu'il est possible d'apporter quelque amélioration aux versions déjà publiées, nous avons mis toute notre application à déchiffrer cette vilaine écriture, aidé de notre jeune confrère Eugène Jarry, qui a fait de la paléographie du XVe siècle une étude approfondie. Le résultat de ces recherches a été soumis à la critique d'un maître tel que M. L. Delisle, et, sur sa demande, par l'obligeante entremise de notre excellent président, M. Baguenault de Puchesse, à celle non moins éclairée de M. Paul Meyer.

En adressant, pour leur concours, tous nos remerciments aux membres honoraires de la Société, nous prierons qu'on attribue à notre seule négligence les fautes qui, certainement, auront encore échappé. Nous avons rétabli, suivant le besoin, la ponctuation et l'accentuation.

I. — *De par Orliens.*

Salberi, prince d'orgueuil,
De faulsseté, de tyrannie,
Devant Orliens a perdu l'ueil (1)
Et à Meun (2) finé sa vie.
5. Dieu a restraint sa grant follie.
Entreprins avoit grant oultrage,
Qui ne craint Dieu, il n'est pas sage.

Et pour certain j'ay oy dire
Que celuy jour qui fut bléché (3)
10. Il dist à ses gens tous plains d'ire
Que il avoit la nuit songié
Que ung lou l'avoit esgratigny
Dont il avoit très grant freur (4)
Songe n'est pas tousjous menteur.

(1) L'œil.
(2) Meung-sur-Loire.
(3) Blessé.
(4) Frayeur.

Digitized by Google

15. Une nuit, de par Lucifer,
Envoia desrober l'église
De Nostre Demme de Cléri,
Où l'on faisoit très beaul service.
Faire mal estoit sa devise
20. Et Sathan portoit sa bannière.
Maulvez n'a cure de lumière.

Il n'avoit nul droibt en la terre
De Monsieur le duc d'Orliens;
Et si promist, en Engleterre,
25. Qu'il n'y mefferoit jà de riens.
Or est parjure comme chiens;
Maintenant l'achate (1) son âme.
Mieulx vault honneur que vil diffame

Puis est venu aulx Porteraux (2)
30 D'Orliens, pour asségier fagos,
Ovecques luy ung grans tropeaulx
De pillars larrons comme sos.
La poulle (3), ses pouchins et cos
Si sont boutés juque au mourir.
35. Sovent vient tart le repentir.

Certes le d c de Bedefort,
Se sage est, il se tendra
Avec sa femme en ung fort,
Chaudement le mielux (4) que il porra.
40. De bon ypocras finera (5),
Garde son corps, lesse la guerre.
Povre et riche porrist en terre.

*Amen, de par Orliens.*

(1) Il achète, il rachète.
(2) Le faubourg du Portereau.
(3) M. Luce remarque qu'il faut voir là un jeu de mots français sur Poole, nom du comte de Suffolk. En fait, le nom s'écrit : Pole.
(4) Mieulx, mieux.
(5) Trouvera, achètera.

Digitized by Google

## II. — *Responce d'Engloys.*

Entre vous, gens d'Orliennoys,
Dont je ne soy les noms exquerre,
Aves fait comme mal courtois
D'avoir blasmé cil qui conquerre.
5. Vous ne saves y metre serre.
C'est la prouesse qui raconte
De Salbery le bon conte.

Lequeil prince, dont Dieu ait l'âme,
Estoit ung vaillant conquerreur,
10. Et qui loyaulment, sans nul blasme,
Servoit son droiturier signeur.
Il n'est pas mort à déshonneur,
Ne par les prouesses de vous.
Tieulx (1) fortunez viennent à tous.

15. Il n'estoit en rien orguilleulx,
Faulx, ne tirant, ne plain d'oultrage;
Ains estoit très aventureulx
Et guarni d'un gentil lenguage.
Champion estoit davantage.
20. Aultre défaulte n'y savez,
C'est le poveir que vous avez.

Pou parler et force (?) de fait
C'est la conduite de vaillance;
Mes de blasmer ung corps défait
25. N'est que une petite vengeance.
Effort à l'entour (?) vient d'usance.
Encore n'est pas celuy couchié
Qui mal en nuit sera jonchié.

Puis dictez que il avoit songié,
30. La nuit paravant sa fortune,
Que ung lou l'avoit esgratigny
Dont il eust de frichons (2) plus d'une.

(1) Telles fortunes.
(2) Frissons.

Digitized by Google

La voix en est vers vous commune;
Mais ce n'est pas la patenostre.
35. Il luy falloit cela du vostre.

En sa vie rien ne promist
Ou duc d'Orliens ne à son part
Que loieaulment il ne tenist.
De l'enffreindre eust esté marri;
40. Ne Nostre Dame de Cléri
Ne fust onques par luy volée,
De quoy son âme soit chargée.

Vous l'orres bien auquielx fagos
Le sige si sera assis
45. Et se poulles, pouchins et cos
Il seront perdus et faillis.
Certes bien peu creingnent vous dis
Et l'usance de tielux (1) lenguages.
Mesdire n'est pas vassellage.

50. Au noble duc de Bequefort (2)
Avez geté vos gros lardons;
Mes on verra bien le plus fort
Quant venra (3) auls grans horions.
Dieu aidera tosjous aux bons;
55. Il est sus tous juge et partie
Lors qui ara beaul sy l'envie.

Vous feittes chassez sus vos meurs
Con (4) par manière de despris.
Mais gardez, quant vendra auls hueurs,
60. Que tous vous lieux ne soest prins.
Les plus durs sont desjà cessés (5)
Es mains de cheuls que vous hués.
Recouvrés les se vous povés.

(1) Tielux, pour tieulx. C'est le masculin pluriel.
(2) Bedford.
(3) Quand on en viendra.
(4) Comme.
(5) Tombés.

Digitized by Google

Et ne blasmés pour ce aultri (1)
65. Ne si noble chevalerie;
Car vous n'en serés de nully (2)
Loué, et pour ce vous emprie.
Cescum (3) le tendroit (4) à follie;
Aussy seroi-ce bien raison.
70. Beaulx mos ont tosjous leur saison.

*Amen. Hoc est ita.*

L. JARRY.

(1) Autrui.
(2) Nul.
(3) Chacun.
(4) Tiendrait.

Digitized by Google

**Projet de dépouillement des anciennes minutes des notaires.**

Depuis près d'un demi-siècle, on se préoccupe des archives notariales, cette mine presque inexplorée, qui le dispute aux archives départementales sous le rapport de l'intérêt des renseignements historiques qu'elle peut fournir. On a maintes fois songé à les réunir à ces dernières ; mais on se heurte aux répugnances très légitimes des notaires qui ont payé fort cher ce dont on parle de les dépouiller ; puis, à quoi bon constituer un amas encombrant de paperasses dont l'immense majorité es absolument stérile et insignifiante ? Ne serait-ce pas créer le danger de les voir périr toutes à la fois dans un incendie ?

Je crois avoir rencontré une idée qui n'a pas ces inconvénients, et qui offrirait de plus l'avantage de faire connaître et de mettre en lumière la partie utile de ces vastes dépôts. Ce serait de charger chaque archiviste départemental, auquel l'État et le département fourniraient au besoin un secours auxiliaire et une rémunération particulière, de faire, dans chaque étude, le relevé des actes concernant toutes les personnes illustres à divers titres ou simplement recommandables par leur position sociale ou leurs mérites : artistes, écrivains, peintres, savants, érudits, célébrités de l'armée, du barreau, de la chaire, etc.

Est-il nécessaire d'insister sur l'utilité d'un pareil travail, qui n'aurait pas l'inconvénient de soulever des résistances légitimes et d'encombrer les archives de monceaux de paperasses sans aucun intérêt ? Qu'on songe, pour ne citer ici que deux exemples, combien de renseignements précieux relatifs à la famille de Jeanne d'Arc ont été tirés, depuis quelques années, des archives des notaires, et que c'est des poudreux dépôts, renfermés dans leurs greniers, que sont sortis la plupart des documents certains, qui ont servi de nos jours à compléter et à redresser l'histoire de Molière, de sa famille et de sa troupe. Combien de renseignements analogues ne tirerait-on pas du



Digitized by Google

vaste travail que je propose, véritable répertoire de l'histoire familiale des célébrités de la France !

Certaines Sociétés savantes l'ont bien senti, et ont commencé à faire pour leurs localités ce que je voudrais voir généralisé pour tout le pays, et d'après un plan systématique et uniforme.

Il s'agit là, évidemment, d'un travail qui réclamera des années, mais sans être pourtant aussi long qu'on serait tenté de le croire.

Notons d'abord que nombre de minutes, surtout parmi les moins anciennes, portent en marge l'indication de leur contenu, indication sommaire, mais suffisante néanmoins pour le but qu'on se propose.

Quant à celles où ne se rencontre pas cette indication marginale, il suffira presque toujours, pour être averti de leur intérêt, de déchiffrer les deux ou trois premières lignes qui suivent le préambule ordinaire des actes notariés.

Cet objet devrait, d'ailleurs, dans ma pensée, être déterminé de façon à n'occuper qu'une ou deux lignes au plus ; après le nom du notaire et la date, on ferait figurer des énonciations pareilles à celles qui suivent :

Mariage de Jean du Lys, neveu de Jeanne d'Arc, avec Macée de Vézines ;

Testament de Guillaume Prousteau, fondateur de la bibliothèque publique d'Orléans ;

Mariage du sieur de Champmeslé avec Marie Demare, actrice de la Comédie française ;

Inventaire après le décès de Robert-Joseph Pothier, docteur régent de l'Université d'Orléans ;

Procuration de Mlle Raucourt, de la Comédie française, à l'effet de prendre, à titre de bail à vie, le château de la Chapelle-Saint-Mesmin.

On remarquera que, dans tous les exemples qui viennent d'être donnés, il a suffi de parcourir les premières lignes de l'acte, pour que l'attention fût de suite appelée par le nom de la partie sur l'intérêt historique de la pièce.

Digitized by Google

Le projet qui vient d'être esquissé n'est pas de ceux qui réussissent d'emblée, d'autant qu'il suppose certains sacrifices pécuniaires, et une entente préalable entre les Conseils généraux et l'État. De plus habiles le reprendront, le perfectionneront et arriveront enfin à le faire aboutir. J'aurais obtenu pour lui tout le succès que j'ose espérer, si le Comité des Sociétés savantes voulait bien s'en occuper et en faire valoir l'utilité auprès du Ministre compétent.

Je rappelle, en terminant, que les programmes du Congrès des Sociétés savantes, pour les années 1883 et 1884, contiennent les deux questions suivantes :

1883, n° 10. « Signaler les documents importants pour l'histoire que renferment les anciens greffes, les registres paroissiaux et les minutes des notaires. »

1884, n° 8. « Utilité et importance des registres de notaires, des registres de paroisse et des documents des greffes ; mesures prises ou à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage.

Le projet, dont l'exposé précède, peut être considéré comme la transformation en un plan pratique, systématique et général de l'idée contenue dans ces deux questions.

J. Loiseleur.

---

Digitized by Google

**Note relative à Philippe Pot de Rhodes, abbé de Saint-Euverte d'Orléans au XVIe siècle.**

Dans une séance du congrès des Sociétés savantes réunies à la Sorbonne, en 1888, M. l'abbé Müller fit allusion devant nous au talent d'un *artiste* du nom de Philippe Pot, neveu de Charles de Blanchefort, évêque de Senlis, *auteur d'une statuette d'argent*, représentant la Sainte-Vierge, offerte à l'église Cathédrale de ladite ville de Senlis.

A notre retour du congrès, nous crûmes devoir présenter à la Société une note très courte sur cette communication intéressante, nous semblait-il, au point de vue de l'histoire des *artistes orléanais*.

En effet, cette note insérée à la page 258 du Bulletin du 2e trimestre de l'année 1888, se termine ainsi : « Il semble intéressant de rechercher si cet *artiste* ne serait pas le même que Philippe Pot de Rhodes, abbé de Saint-Euverte d'Orléans, vers le XVIe siècle ».

Or, un de nos compatriotes, M. Simon, vient d'être amené à résoudre ce petit problème et à en rectifier la donnée la plus importante.

C'est bien de Philippe Pot de Rhodes, abbé de Saint-Euverte, que M. l'abbé Müller a entendu parler. Ledit Philippe Pot devint abbé de Saint-Euverte après Louis Chantereau, confesseur du roi Louis XII, promu en 1529 au siège épiscopal de Mâcon.

Philippe était issu du légitime mariage de Jean Pot de Rhodes, et de Souveraine de Blanchefort, propre sœur de l'évêque de Senlis. — Ses armoiries, écartelées de celles de sa mère, se voient encore au frontispice droit du porche principal de l'église Saint-Euverte d'Orléans (1).

(1) Au 1er et au 3e d'or à la fasce d'azur qui est Pot de Rhodes; au 2e et au 4e à deux lions passants léopardés de gueules, l'un sur l'autre, qui est de Blanchefort.

Digitized by Google

Or, nous trouvons la preuve de notre dire dans le texte suivant, emprunté par M. Simon à la *Gallia Christiana* (Tome X. p. 1437.)

Les lignes que nous allons citer sont extraites du chapitre consacré à l'Ecclesia Silvanectensis et à l'évêque Carolus de Blanchefort :

« *Insuper, ob singularem quam præfatus dominus in suam ecclesiam gerebat devotionem et ad prædictorum obituum augmentum dicti domini executores* (*Philippus Pot et Johannes Félix*) *argenteam Beatæ Mariæ virginis fieri fecerunt imaginem et huic ecclesiæ obtulerunt, in cujus iconis infimâ parte nomen Caroli de Blanchefort et auctoris ipsius doni nepotis ejus legitur.* »

Il ressort de ce texte que Philippe Pot de Rhodes, neveu de Charles de Blanchefort et son co-exécuteur testamentaire des volontés de son oncle auraient *commandé* à un artiste innommé une statuette d'argent qui fut offerte à l'église de Senlis, en souvenir de l'évêque défunt.

Le nom de l'oncle et celui du neveu furent gravés sur le *socle* de la statuette, mais cette expression : « *fieri fecerunt* », nous semble indiquer que Philippe n'était pas *le créateur* de cette œuvre d'art ; il en fut simplement *le donateur* « *auctor ipsius doni* » (1), ce qui est tout différent.

On peut conclure de cette étude, que Philippe Pot de Rhodes, abbé de Saint-Euverte, vers 1530, fut *un amateur éclairé des arts ;* les travaux qu'il fit faire à l'église Saint-Euverte d'Orléans en sont une preuve nouvelle, mais le don de la statuette d'argent signalé par M. l'abbé Müller ne suffit pas pour prouver qu'il fut artiste exécutant.

Ainsi se trouve mise au point la réponse qui complète notre note de 1888, ci-dessus mentionnée.

(1) *Auctor muneris*, celui qui donne, qui fait un présent. — Ovide : Métamorphoses, ch. V, vers 657. — Ch. VII, vers 157, etc.



Digitized by Google

## NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Depuis que la précédente note a été écrite, il nous a été donné de lire dans la *Revue de l'art chrétien* (Tome II, 4e livraison 1891), un travail de M. le chanoine Müller « *sur une vierge d'argent donnée en 1515 à la Cathédrale de Senlis, par Philippe Pot, neveu de l'évêque Charles de Blanchefort.* », et nous y avons trouvé les nouveaux renseignements que voici : La statuette dont nous avons parlé était « une image toute d'argent de deux pieds environ de hauteur, représentant la Sainte-Vierge tenant son petit enfant, tous deux couronnés, avec un piédestal. »

Afforty, chanoine de Saint-Rieul de Senlis, qui l'a décrite, ajoute : « Au bas de la statue il y a quelques lignes écrites qu'il n'est pas facile d'entendre. On en peut seulement conclure qu'elle vient de l'évêque Blanchefort, dont les armes sont dessus la figure et qu'elle était *faite* et donnée par son neveu, comme l'indiquent ces mots « *auctore nepote* ».

Voici l'inscription latine à laquelle Afforty fait allusion :

*Carolus isto Blancefortis episcopus ardens*
*Munere te donat sancta Maria potens.*
*Factum est auctore nepote.*
*Virgo, sit auspiciis salvus uterque tuis.*

Cette inscription est gravée sur une plaque de cuivre ornée d'une tête de Christ en relief, et fixée sur le piédestal de l'ancienne statue d'argent « *in infimâ parte iconis* », comme dit le texte que nous avons cité plus haut.

Ce piédestal de cuivre existe encore dans le trésor de la Cathédrale de Senlis, mais la statue d'argent de Philippe Pot a disparu.

M. le chanoine Müller traduit ainsi l'inscription latine reproduite ci-dessus :

« Charles de Blanchefort qui fut zélé [pour votre culte]

Digitized by Google

vous offre ce présent, ô Sainte et puissante Marie. Ce fut fait par l'initiative de son neveu. O vierge, que l'un et l'autre soient sauvés grâce à vos auspices. »

Et il ajoute :

« Je ne crois pas *aujourd'hui*, car j'ai été à tort moins réservé dans ma « *Monographie des rues*, etc., *de Senlis* » qu'il faille chercher un sens plus énergique au mot « *Auctore* » bien qu'il m'eût été plus agréable d'ajouter le nom d'un nouvel *artiste* noble à ceux que nous avons déjà rencontrés dans nos recherches quotidiennes ».

Comme on le voit, M. le chanoine Müller arrive à la conclusion que nous avions adoptée, de notre côté, sans l'avoir consulté.

Nous renvoyons le lecteur avide de détails à « *la Revue de l'art chrétien* ». Il trouvera dans la livraison indiquée de cette publication périodique des planches et des indications intéressantes sur la statuette *donnée*, *mais non exécutée*, en 1515, par l'ancien abbé de Saint-Euverte.

Léon Dumuys.

---

Digitized by Google

**Note sur deux sceaux de la Baronie de Saint-Laurent.**

Nous avons l'honneur de présenter à la Société deux sceaux de cuivre appartenant à M. Paul Fougeron, collectionneur orléanais.

*Provenance des sceaux.* — Ces sceaux ont été trouvés par leur possesseur actuel, dans un meuble de famille renfermant une quantité de papiers d'affaires, et provenant de la succession de son ascendant, Me Fougeron, notaire à Orléans.

Si nous ne nous trompons, l'étude de Me Fougeron serait celle dont Me Assire est titulaire depuis 1873.

*Description des sceaux.* — Les deux sceaux, dont il s'agit ici, sont de formes et de dimensions différentes, ils paraissent avoir été gravés sensiblement à la même époque. L'un est daté, l'autre ne l'est pas ; peut-être conviendrait-il d'assigner un âge un peu plus reculé à celui des deux qui est de forme ronde et ne porte aucune date.

Ce dernier scel paraît avoir été fabriqué vers la fin du XVIIe siècle, il a dû servir de modèle à celui qui est daté 1786.

Premier sceau. — Le sceau, de forme ronde, fait de cuivre jaune, mesure 0.036 millimètres de diamètre.

On remarque au centre : un personnage debout, vêtu d'une soutane, d'une dalmatique ornée de dessins à ramages, vu de trois quarts et tourné vers la droite par rapport à la personne qui regarde le cachet gravé en creux.

La tête de ce personnage est découverte et ornée d'un nimbe circulaire. Sa main droite porte une palme, tandis que sa main gauche s'appuie sur un gril. Ce diacre est accosté des lettres S. L. placées à sa droite et à sa gauche, et mesurant 0,002 millimètres de hauteur.

Digitized by Google

Ce scel est orné sur son pourtour d'un seul rang de perles, doublé d'un filet uni.

Il est aisé de reconnaître, ici, l'iconographie de Saint-Laurent, chef des diacres et trésorier de l'Église sous le pontificat de saint Sixte II, né à Rome et martyrisé dans cette ville, sous le règne de l'empereur Valérien, en l'an 259 de notre ère.

L'instrument de son supplice, un gril de fer et son chef sont conservés à Rome où nous les avons vus.

Le sceau dont nous parlons mesure 0,003 millimètres d'épaisseur ; il est fixé à l'aide d'une douille de 0,013 millimètres de hauteur à une poignée de bois de noyer tourné, dans sa couleur naturelle, brisée à sa partie supérieure et très vermoulue.

Deux clous de fer, placés sur les côtés de la douille, unissent le bois et le métal dont ce cachet est formé.

Le DEUXIÈME SCEAU, de forme ovale, mesure 0,033 millimètres de hauteur et 0,029 millimètres de largeur ; on y remarque l'effigie du même saint Laurent, vêtu comme ci-dessus, accompagné des mêmes accessoires : la palme et le gril ; toutefois, ici, la dalmatique du saint personnage n'est pas ornée d'arabesques, sa chevelure est plus fournie, bouclée, et son chef est entouré d'un nimbe rayonnant.

Les initiales S. L. sont remplacées par cette légende gravée en petites capitales de 0,02 millimètres :

« Scel de la baronie de Saint-Laurent 1786 », entourée d'un filet guilloché.

Le cachet, épais de 0,003 millimètres, est muni d'une douille de 0,015 millimètres, ornée de filets, dans laquelle s'emboîte une poignée de bois noir tourné, mesurant environ 7 centimètres de hauteur.

*Quels sont ces sceaux ?* — Nous pensons que ces sceaux doivent être ceux du *prieuré-baronie* de Saint-Laurent-les-Orgerils lès-Orléans, dont M. Eugène Bimbenet, membre de notre Société archéologique de l'Orléanais, a publié l'histoire en 1866, dans le tome IX de nos Mémoires (pages 347 et suivantes.)

Digitized by Google

S'il est permis de s'en rapporter à une note anonyme, vraisemblablement écrite au XVIe siècle, citée par notre regretté collègue comme trouvée par lui dans les papiers provenant de la justice de Saint-Laurent, la création de cette baronie serait antérieure au VIe siècle. En effet, de 498 à 561, le roi Gontran aurait dépouillé de ses titres et bénéfices un seigneur rebelle dénommé baron des Orgerils, et les aurait octroyés au prieur d'un monastère qu'il aurait fondé au lieu occupé par l'église paroissiale actuelle de Saint-Laurent.

Il est certain que dans les titres les plus anciens, dépendant du fond de ce monastère dont l'existence n'est mise en doute par personne, et dès le XVe siècle, le prieur prend couramment dans les actes authentiques le titre de *prieur-baron*.

En 1600, notamment, ce titre était porté par Me Jean Robert, ainsi qu'il appert d'un acte cité par M. Bimbenet.

En 1761, date très rapprochée de celle de 1786, qui figure sur le sceau *le moins ancien* que nous avons décrit, le curé de Notre-Dame-du-Chemin d'Orléans se dit également dans un acte authentique « *prieur-baron, seigneur fondateur, nominateur, patron et curé primitif de l'église Saint-Laurent.* »

Nous mentionnerons en terminant, et simplement pour mémoire, comme existant sur le territoire de la paroisse de Saint-Laurent, une ancienne maison noble, entourée d'importantes dépendances, connue encore aujourd'hui sous ce nom : « *Le Baron.* »

Cet immeuble, dont l'histoire nous est inconnue, fut transformé au commencement de ce siècle en raffinerie, puis acquis à prix d'argent par l'administration des hospices d'Orléans, vers 1841. Il sert actuellement d'asile aux aliénés.

Existe-t-il quelque relation entre la *baronie* de Saint-Laurent et la propriété « du Baron » très peu distante de l'église paroissiale de Saint-Laurent, c'est ce que nous ne saurions affirmer, mais ce rapprochement nous a semblé curieux à faire.

Digitized by Google

*Conclusion.* — Dans son étude, M. Eug. Bimbenet ne fait aucune allusion à la sigillographie du monastère de Saint-Laurent, et les chercheurs orléanais, que nous avons consultés, nous ont déclaré ne pas la connaître.

Voici les sigillographes prévenus de l'existence de deux sceaux inconnus ou mieux égarés et tombés dans l'oubli au point que presque tous nos contemporains ignoraient jusqu'à l'existence d'une baronie de Saint-Laurent-les-Orgerils (1).

Nous laissons aux spécialistes le soin d'établir l'incontestable identité de ces sceaux, à l'aide de recherches subséquentes.

Disons seulement que les faits paraissent en pleine concordance avec les assertions de M. Paul Fougeron, qui nous les a présentés comme étant ceux de Saint-Laurent-les-Orgerils lès-Orléans.

Cette attribution, très vraisemblable, pourrait être légitimée par l'apport de pièces authentiques munies des empreintes de cire obtenues à l'aide de ces sceaux.

Ces pièces nous manquent, et pour tout dire, nous n'avons eu ni le loisir ni l'occasion de les rechercher.

Léon Dumuys.

(1) Le monastère de Saint-Laurent dépendit autrefois de l'abbaye de la Charité, de l'ordre de Cluny. Ces sceaux pourraient donc intéresser plus ou moins directement la sigillographie bénédictine et nous les signalons à l'attention des religieux de l'ordre de Saint-Benoit, dont la haute compétence et la patience en matière de recherches sont justement appréciées de tous les chercheurs.

---

Orléans, imp. G. Jacob. P. Pigelet, successeur

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 152.**

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1893.

**Séance du jeudi 13 juillet 1893.**

*Présidence de* M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

M. le Président annonce la réception d'un nouveau supplément de l'Album Caranda. Des remercîments seront adressés à M. Fréd. Moreau.

— M. Cuissard, au nom de la Commission des Publications, rend compte du travail de M. l'abbé Desnoyers sur les anciennes corporations des boulangers d'Orléans et le culte de saint Firmin, patron des boulangers.

L'insertion de cette notice dans les *Mémoires* est votée.

— M. l'abbé Dasnoyers rend compte d'une visite qu'il a faite à la maison d'Agnès Sorel et du projet que la municipalité paraît approuver de transporter dans ce monument le Musée de Jeanne d'Arc.



Digitized by Google

— M. Cuissard termine la lecture de son mémoire sur les bibliothèques d'Orléans et ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

---

**Séance du vendredi 28 juillet 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

En ouvrant la séance, M. le Président prononce l'éloge du regretté M. Boucher de Molandon, que la mort vient d'enlever à notre affectueuse vénération. Il rappelle, en termes émus, la vie et la carrière de notre éminent collègue, qui fut aussi (ce qu'aucun de nous ne saurait oublier) un généreux bienfaiteur pour la Société.

L'inscription au procès-verbal de l'allocution prononcée par M. le Président est votée à l'unanimité.

Messieurs,

Depuis notre dernière réunion, la Société a fait une perte bien sensible, que nous n'avons pas été seuls à déplorer, à voir le concert unanime de respectueux regrets qui a éclaté dans la ville d'Orléans tout entière, dès qu'on a connu la mort de notre vénéré collègue. Ces sentiments, que nous partagions tous, ont été dignement exprimés sur sa tombe par notre vice-président, M. Vignat ; et j'ai vivement regretté de ne pouvoir m'associer directement à cette pieuse manifestation.

M. Boucher de Molandon était, en effet, au premier rang de ceux qui s'intéressent passionnément aux souvenirs patriotiques, aux grandes traditions nationales que nous nous sommes donné la mission de sauvegarder. On peut dire que, dans la seconde moitié d'une vie qui a duré près d'un siècle, il a cultivé et entretenu généreusement deux passions presque exclusives et qui se

Digitized by Google

prêtaient un mutuel appui, celle de nos vieux monuments orléanais et celle de Jeanne d'Arc. Président de la Société archéologique, à deux reprises et pendant les six années réglementaires, il a coopéré plus que personne à l'acquisition et à la restauration de la Salle des thèses ; il rêvait encore pour notre joli monument des agrandissements et des dispositions nouvelles, qui auraient permis de loger plus à l'aise la précieuse bibliothèque chaque jour enrichie par tant de dons. Il avait fondé ces concours quinquennaux qui, faisant appel à des travailleurs étrangers à la Société, encouragent toutes les recherches et ont, par une noble émulation, suscité d'importants mémoires sur les antiquités de notre province.

Lui-même donnait l'exemple du labeur le plus persévérant et le plus fructueux. Bibliophile distingué, possesseur d'une riche collection de documents locaux, M. de Molandon, en dehors de sa collaboration anonyme à quelques journaux royalistes, commença tard à écrire ; il avait déjà cinquante ans. Sa première notice date de 1858 ; elle est consacrée comme la dernière, publiée il y a quelques mois à peine, au siège d'Orléans de 1429. Il avait découvert du côté du faubourg Saint-Vincent, vers Fleury et le nord de la ville, une bastille anglaise, avant d'énumérer les chefs de l'armée d'invasion, leurs forces, leurs dépenses. Dans l'espace de ces quarante années, il a publié sur la libératrice d'Orléans vingt brochures. Les séjours de Jeanne d'Arc parmi nous, ses marches et contre-marches, sa famille, ses amis, tout est pour lui sujet de trouvailles nouvelles. Il l'accapare avec un soin jaloux, il se fait son chevalier servant, son officieux défenseur. Par une heureuse rencontre, il se trouve que le domaine qu'il habite l'été est situé près de Chécy, à l'endroit même où la Pucelle s'est arrêtée la veille du jour que, traversant la Loire, elle vint sur la rive gauche attaquer le fort des Tourelles. Et quand elle entra dans la cité reconquise, c'est chez le trésorier du duc d'Orléans, un Jacques Boucher, à la filiation duquel M. Boucher de Molandon se plaisait à se rattacher, que la libératrice vient loger. La maison, la chambre même est savamment reconstituée et décrite. Puis, ce sont la

Digitized by Google

mère, le père, les frères de Jeanne, son oncle, sur lesquels le patient investigateur retrouve des renseignements inconnus, dans de vieux titres de propriété, dans des actes notariés, cachés sous la poussière des âges. C'est moins sa sainteté qu'il met en relief que son patriotisme. Il faut que la gloire de l'héroïne rejaillisse sur les lieux où elle a passé, sur les Orléanais d'alors et d'aujourd'hui, qui ont aidé quelque peu sa miraculeuse entreprise. Tout cela est présenté dans un style plein de délicatesse et de fines allusions, dont les grandes envolées sont bannies, qui se perd parfois dans les détails, mais qui charme par l'ardeur un peu chauvine et l'émotion voulue de l'érudit. Et cette notoriété, M. de Molandon sait la faire sortir de notre ville ; la Sorbonne, l'Institut en recueillent les échos, si bien que les suffrages du monde savant sont la juste récompense des efforts du chercheur et de l'historien.

Nous n'avons point à dire ici ce qu'il fut dans sa vie intime, sa générosité, son amour du bien, son zèle pour toutes les grandes causes de la religion et de la patrie. Mais comment passer sous silence cette fidélité à la mémoire de ses amis, qui l'a fait se constituer parmi nous l'éloquent panégyriste de leur mémoire ? Il a écrit d'intéressantes notices sur nos regrettés collègues M. Maupré, M. l'abbé Patron, M. l'abbé Rocher, M. Giraud, M. du Faur de Pibrac.

C'est un suprême hommage de ce genre que quelqu'un de ses confrères ne manquera pas de lui rendre dignement ; car le souvenir de M. Boucher de Molandon est de ceux qui, — pour l'honneur de notre Société et de la cité elle-même, — méritent de ne point périr.

— M. Vignat veut bien se charger de rédiger une notice biographique sur M. Boucher de Molandon, dont le portrait sera gravé par les soins de M. de Beaucorps.

— MM René Filleau et Léon Germain sont nommés membres correspondants.

— M. l'abbé Desnoyers offre, pour la salle de nos réunions, une

Digitized by Google

bulle du pape Alexandre IV encadrée. Des remercîments sont votés à M. l'abbé Desnoyers pour cette nouvelle libéralité.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des Publications, rend compte du travail de M. Cuissard sur les bibliothèques d'Orléans.

L'insertion est votée aux *Mémoires.*

— M. Basseville donne lecture du compte rendu du Congrès archéologique ; et la Société décide que ce compte rendu sera inséré *in extenso* dans le *Bulletin* (1).

— M. Dumuys soumet à ses collègues une pierre sigillaire prismatique appartenant au Musée historique d'Orléans, présentant une ressemblance frappante avec deux pierres gravées reproduites dans le dernier fascicule de l'album *Caranda*, édité par M. Frédéric Moreau.

Le petit monument présenté par M. Dumuys paraît dater de la fin du XVe siècle. Notre collègue est invité à rédiger une note sur cet objet.

— M. Jarry rend compte de l'examen d'un document communiqué par M. Gilard, membre correspondant.

Il s'agit d'un acte d'abandon par François Ier, à René de Bastarnay, seigneur du Bouchage, des revenus du grenier à sel de Loches et des amendes et confiscations édictées dans ses limites, réservé ce qui est assigné sur ce grenier pour paiement d'officiers ; ledit abandon, consenti pour restitution des sommes y désignées, prêtées au roi en 1523 et versées aux mains du bâtard de Savoie et du sire de Semblançay par le seigneur du Bouchage pour la défense du royaume, cessera dès le remboursement intégral desdites sommes.

(1) Voir plus haut, p. 282, dans le *Bulletin* du 4e trimestre de 1892.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 13 octobre 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Hommage à la Société, par le docteur Lepage, de la *Statistique médicale de la ville d'Orléans : années 1891 et 1892 ;*

Par M. le comte de Marsy, membre honoraire élu de notre Société, du *Libre-échange en matière scientifique ;*

Par M. le baron de Bouglon de *Les Reclus de Toulouse sous la Terreur.*

— M. le Président signale un article de la *Revue critique* sur un travail de notre collègue, M. Eugène Jarry ; puis une question posée par l'*Intermédiaire des curieux* au sujet de l'emplacement d'une maison de campagne de Philippe-le-Bel désignée sous le nom d'*Estropetum* dans une charte relative à une concession de blé aux curés de Gondreville-la-Franche et de Montereau (Loiret).

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire d'Orléans au sujet de l'inscription placée, le 30 août 1889, sur la chapelle Saint-Jacques, dans le jardin de la mairie, et qui avait été rédigée par M. Bimbenet. M. le Maire trouve que cette inscription renferme des détails qui ne reposent sur aucun document connu ; il désirerait qu'elle fût remplacée par un autre texte plus succinct et absolument indiscutable ; il demande pour cela le concours de la Société Archéologique. MM. Jarry, Vignat, Herluison et l'abbé Cochard sont priés d'étudier la question.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture d'un document que vient de publier M. Hauréau, membre de l'Académie des Inscriptions, sur Hugues-le-Primat, chanoine d'Orléans au XII^e siècle. Cette note est remise à M. Cuissard pour être complétée.

— M. Tranchau lit quelques pages extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale par M. Jovy, membre correspondant de notre

Digitized by Google

Société. Ce manuscrit contient des lettres de M. d'Hardouineau, garde du corps de Louis XVIII et qui accompagnait celui-ci lorsqu'il fut expulsé de Mitau par l'empereur de Russie.

— M. Tranchau est désigné pour remplacer M. Boucher de Molandon à la Commission du règlement.

---

**Séance du vendredi 27 octobre 1893.**

*Présidence de* M. VIGNAT, *vice-président.*

Hommage est fait à la Société :

Par M. H. Poullain d'une *Notice historique sur la ville de Montargis ;*

Par M. l'abbé Haye, curé de Jouy (Eure-et-Loir), de *Notes historiques sur Chartres et le diocèse pendant l'épiscopat de Louis et de Charles Guillard ;*

Par M. Léon Germain de diverses brochures.

Des remercîments sont votés aux donateurs.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Eugène Jarry, membre titulaire non résidant de notre Société qui, venant habiter Orléans, exprime le désir de devenir membre titulaire résidant, en remplacement du regretté M. Boucher de Molandon. Conformément aux termes de l'article 8 de nos statuts, il est fait droit à cette demande.

— M. Basseville donne lecture d'une lettre de M. Simon, membre correspondant, qui appelle l'attention de la Société sur une note du journal la *Nature*, relative à une médaille que l'on vient de trouver au Brésil en démolissant une construction assez ancienne, médaille qui représente Jeanne d'Arc, avec les deux dates 1409-1431. M. le Président donnera acte à M. Simon de sa communication et M. l'abbé Desnoyers veut bien se charger de prendre des renseignements à ce sujet.

Digitized by Google

— M. le Président rappelle qu'aujourd'hui même s'est ouverte, à la Salle des Fêtes, l'exposition des projets de verrières relatives à Jeanne d'Arc, destinées à la cathédrale d'Orléans. Trois membres de la Société, MM. Herluison, Dumuys, le chanoine Cochard, ont fait partie du Jury qui, sous la présidence de M. Dumay, directeur des cultes, a proclamé lauréats, le 17 octobre dernier, MM. Galland et Giblin, auteurs du projet n° 12.

— M. Fournier offre à la Société, accompagné d'une courte notice, un dessin représentant la façade d'une maison du XVI^e siècle, n° 222 de la rue Bourgogne, qui vient d'être démolie le mois dernier. Cette façade était depuis longtemps masquée par une devanture de boutique. Des remerciements sont adressés à M. Fournier, dont le travail est renvoyé à la Commission des Publications.

— M. Jarry, pour répondre à la demande de M. le Maire d'Orléans dont il a été donné connaissance à la dernière séance, communique un projet d'inscription à graver sur la façade de la chapelle Saint-Jacques, dans le jardin de la mairie. Après discussion, il est décidé que M. le Président la remettra à M. le Maire. Elle est ainsi conçue :

CHAPELLE SAINT-JACQUES.
CONSTRUITE PAR LES PÈLERINS,
AU XV^e SIÈCLE, PRÈS DE L'ANCIEN PONT,
A L'ANGLE DES RUES S^t-JACQUES
ET DES HÔTELLERIES-S^te-CATHERINE
ET ADOSSÉE AUX MURS DU CHATELET ;
DÉMOLIE POUR L'ÉTABLISSEMENT
DES MARCHÉS COUVERTS.
LA FAÇADE ET QUELQUES RESTES ONT ÉTÉ
RÉÉDIFIÉS ICI EN L'ANNÉE 1883.

— M. Cuissard lit un travail sur trois professeurs de l'École épiscopale d'Orléans, de la fin du XI^e siècle au commencement du XII^e, dont l'un était Hugues-le-Primat. Ce travail est renvoyé à la Commission des Publications. M. le chanoine Cochard est désigné pour en faire partie, remplaçant momentanément M. Cuissard.

Digitized by Google

— En réponse à la question posée par l'*Intermédiaire des curieux* au sujet de l'emplacement de *Stropetum* et dont il a été donné lecture à la dernière séance, M. Vignat fait connaître qu'il résulte de ses recherches que ce nom figure dans plusieurs chartes avec des orthographes et des formes diverses, et qu'on doit probablement le traduire par *le Trépoy*, petite localité dépendant de Mareau aux-Prés, où les évêques d'Orléans possédaient une maison de campagne. M. Vignat fera connaître ce renseignement à l'*Intermédiaire des curieux*.

---

**Séance du vendredi 10 novembre 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président fait connaître qu'il a envoyé à M. le Maire d'Orléans l'inscription proposée pour la façade de la chapelle Saint-Jacques, inscription dont lecture a été faite par M. Jarry à la séance précédente.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Eugène Jarry qui remercie la Société de sa nomination.

— M. le Président signale parmi les ouvrages reçus dans la quinzaine : 1° Dans le tome X de la Société de la Diana, une *Histoire de l'abbaye de Valbenoîte à Saint-Étienne de Furan-en-Forez* (*1184-1791*) par M. Testenoire-Lafayette ; 2° dans les annales de la Société d'émulation de l'Ain, un *Glossaire des mots de la basse latinité employés dans les titres de la Bresse et du Bugey au moyen âge*. M. le Président fait ressortir l'utilité qu'aurait un semblable travail pour le centre de la France.

— Hommage est fait à la Société par M. Fournier, auquel des remerciements sont adressés, d'un très joli dessin avec les plan, coupe

Digitized by Google

et élévation d'un mur gallo-romain qui existait en 1890, rue des Hôtelleries-Sainte-Catherine et Marché à la volaille.

— M. Maxime de Beaucorps remet à M. le Président une lettre de M. Francis Pérot, qui offre à la Société diverses notes et lithographies.

— M. Basseville propose, au nom de la Commission des publications, l'insertion aux *Mémoires* du travail de M. Guerrier sur *Genabum*. La proposition est acceptée.

— M. Cochard, au nom de la même Commission, lit un rapport sur le travail de M. Cuisssard au sujet de trois professeurs de l'École épiscopale d'Orléans. L'insertion au *Bulletin* est votée (1).

— M. Baguenault de Puchesse lit une note sur trois lettres inédites relatives à l'assassinat du duc de Guise devant Orléans en 1563. Ce travail sera inséré au présent *Bulletin* (2).

— M. Cuissard donne connaissance d'une note lue le 19 septembre 1890 à l'Académie des Inscriptions et que lui a adressée son auteur, M Grellet-Balguerie. Cette communication sera résumée pour le *Bulletin*, selon le vœu de la Commission des Publications. Elle revendique en faveur de la France la paternité de la chanson de geste intitulée *Walter*, dont l'auteur serait un moine de Fleury (3).

---

**Séance du vendredi 24 novembre 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président fait part en ces termes de la mort de notre bien regretté confrère, M. le docteur Patay :

(1) Voir plus loin, p. 416.
(2) Voir p. 396.
(3) Voir p. 401.

Digitized by Google

MESSIEURS,

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées depuis notre dernière séance, qu'une mort foudroyante emportait notre excellent collègue le docteur Patay, auquel nous ne pouvions croire avoir serré la main ici pour la dernière fois. On a écrit délicatement dans les journaux d'Orléans, on a dit avec autorité à ses obsèques ce que fut M. Patay comme homme de devoir, comme patriote, comme médecin savant et dévoué ; mais il était aussi un amateur d'art distingué, et un Orléanais de vieille souche, curieux de nos antiquités, fidèle à tous les souvenirs. C'est à ce titre qu'il fréquentait assidûment notre Société, où il n'avait que des amis. Il faisait plus : malgré de nombreuses occupations, il nous avait donné d'intéressants travaux, et chacun se souvient de son rapport si complet sur notre Exposition rétrospective de 1876, dont il fut un des organisateurs, et de son charmant opuscule sur les *Enseignes, emblèmes et Inscriptions du vieil Orléans*, auquel notre regretté collègue M. Emile Davoust avait joint des eaux-fortes si achevées et si finement burinées. Rappelons encore des notices intéressantes publiées dans les *Mémoires de la Société des Sciences* sur deux Orléanais du siècle dernier, deux médecins, Beauvais de Préau et Arnaud de Nobleville.

Son âge semblait nous permettre de le conserver longtemps, bien qu'il fût membre de la Société depuis déjà vingt-trois ans.

Il vivra dans nos souvenirs, avec tant d'autres qu'un demi-siècle d'existence nous force à compter déjà parmi les ancêtres, et qu'il est dans nos traditions de ne pas oublier.

Hommage est fait à la Société :

Par M. Jovy, associé correspondant, d'une *Note historique sur la conservation des ponts d'Orléans en 1870*, par le général de Marsilly. Auxerre 1872 ;

Par M. Herluison, de l'allocution prononcée par M. l'abbé Auvray, curé de Montcresson, au service de M. le maréchal de Mac-Mahon ;

Digitized by Google

Par M. Cadot de Villemonble, avocat général, du discours : *Sur les lois dans la Démocratie*, qu'il a prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans, le lundi 16 octobre 1893;

Par M. Dupré, membre titulaire non résidant, des *Élections du clergé de Guienne aux États-Généraux*. (Bordeaux, 1893. Extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*.)

— M. Guerrier demande à joindre une petite carte des voies romaines aboutissant à Orléans, à son travail sur *Genabum*, ce qui est approuvé.

— M. Maxime de Beaucorps lit une communication de M. Francis Pérot, associé correspondant, au sujet d'une statuette du IIe siècle qui, à son avis, représente le fleuve de Loire. Ce travail est renvoyé à la Commission des Publications.

---

**Séance du vendredi 8 décembre 1893**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président signale, dans la *Revue historique* de novembre-décembre 1893, un article bibliographique relatif à une brochure intéressante publiée par un écrivain italien, Mlle Adèle Butti, sur Jeanne d'Arc, sous le titre : *Di Giovanna d'Arco resuscitata dagli studi storici e del vecchio poëma di Giovanni Chapelain.*

— M. Maxime de Beaucorps fait connaître que les frais du concours annoncé pour 1895 seront supportés par son frère et par lui en souvenir de leur oncle, notre regretté collègue, M. Boucher de Molandon. Il est convenu que la Société, en ce qui concerne l'impression des *Mémoires* présentés au futur concours, réserve entièrement sa décision.

— L'échange de nos publications avec l'*Académie roumaine* de Bucharest est voté.

— Sur la demande de M. Tamizey de Larroque, présentée par M. Jarry, la Société souscrit pour une somme de 10 francs pour le monument qui doit être érigé à Aix à la mémoire de Peiresc.

Digitized by Google

— M. de Beaucorps donne lecture d'une note de M. Francis Pérot sur Claude Duret, jurisconsulte. Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

---

**Séance du vendredi 22 décembre 1893.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce que le legs Davoust, retardé par diverses formalités administratives, va enfin être délivré à la Société.

Il y aura lieu de fixer ultérieurement la condition du concours pour le prix fondé par notre regretté collègue.

— Il est procédé, conformément au règlement, au renouvellement annuel du bureau.

Sont nommés :

*Président* : M. Baguenault de Puchesse, rééligible ;

*Vice-Président* : M. G. Vignat, rééligible ;

*Secrétaire* : M. Domet, en remplacement de M. O'Mahony arrivé aux termes de son mandat ;

*Vice-secrétaire-archiviste* : M. Thillier ;

*Trésorier* : M. Paul Charpentier.

Membres de la Commission des Publications :

M. le chanoine Cochard en remplacement de M. Cuissard, non rééligible ; M. Guerrier devant sortir en 1894 et M. Basseville en 1895.

Membres de la Commission de la Bibliothèque : MM. L. Jarry, Herluison et Tranchau.

— M. Vignat donne lecture de sa notice sur M. Boucher de Molandon, dont l'insertion est votée au *Bulletin* (1).

(1) V. plus loin, p. 434.

---

Digitized by Google

**Trois lettres inédites relatives à la mort du duc de Guise à Orléans, en 1563.**

Le hasard, quelquefois heureux, m'a fait tomber récemment, dans un de nos grands recueils manuscrits de la Bibliothèque Nationale, sur une lettre autographe datée « du camp devant Orléans », le 24 février. Une main maladroite, — ce ne peut être celle d'un archiviste, — avait ajouté à la suite, d'une encre toute moderne, le millésime de 1568, reproduit dans le catalogue imprimé ; mais, à la simple lecture, il était facile de reconnaître que la pièce tout entière concernait un événement bien connu de l'année 1563, l'assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré. La correction du 2 ou du 3 en 8 n'est pas heureuse ; elle s'explique par ce fait que presque tous les documents contenus dans le volume de l'ancien fonds français, n° 3218, provenant de la collection Dupuy, regardent les années 1567 à 1569.

La lettre est d'un secrétaire d'État du temps, dont le nom n'est pas ignoré, Florimond Robertet, et elle est adressée à un grand seigneur qui a joué un rôle important à cette époque, le duc de Nemours. La pensée m'est venue de m'enquérir s'il n'y aurait pas eu entre les mêmes personnages d'autres correspondances sur le même fait, de façon à grouper ces informations qui ne laissent pas que d'être intéressantes pour l'histoire, et j'ai eu la bonne fortune d'en retrouver deux encore dans le manuscrit voisin, n° 3180. Le lieu où s'est passé ce premier drame sanglant des guerres religieuses du XVI^e siècle destinait ces courtes recherches à la Société historique et archéologique de l'Orléanais, qui se souvient peut-être qu'un de ses membres fondateurs a consacré, dans le quatrième volume de nos *Mémoires*, toute une dissertation sur l'endroit précis des bords du Loiret où fut frappé François de Lorraine.

L'auteur de ces lettres est donc Florimond Robertet, baron d'Alluye, petit-fils du fameux Robertet, Secrétaire des finances

Digitized by Google

sous Louis XII et François Ier, et qui, depuis 1560, est l'un des quatre secrétaires des commandements du roi. Il a été promu à ce poste, qui équivaut à un ministère, dès l'âge de trente ans, grâce à la recommandation de Guise. Celui auquel il écrit est Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois, fils de Charlotte d'Orléans, petite-fille de Dunois, un des princes les plus accomplis de son temps, compagnon du duc de Guise au siège de Metz et à la bataille de Renty, adversaire acharné des protestants lors de la conjuration d'Amboise, l'un des généraux du Triumvirat et qui vient d'être nommé récemment par la reine-mère gouverneur et lieutenant-général du Lyonnais. C'est Florimond Robertet qui lui a annoncé cette bonne nouvelle dans une longue lettre écrite de Vincennes le 12 décembre 1562 (1). C'est encore à lui qu'il envoie de Paris, le 22 au soir, un très curieux récit de la bataille de Dreux (2). Ils sont fort liés l'un avec l'autre, en dépit de la différence du rang. On peut en juger par les nombreuses correspondances qui sont conservées dans les manuscrits du temps ; et même le Secrétaire d'Etat se laisse aller quelquefois à des confidences qui l'obligent à demander à son ami de brûler ses lettres, recommandation rarement observée, puisqu'on les retrouve si souvent.

Robertet, qui semble avoir eu dans ses attributions ce que l'on pourrait appeler les Affaires étrangères, — bien que ce département n'ait été créé que beaucoup plus tard et que le roi alors fût son seul ministre, — vient d'être chargé d'une mission pour le duc de Savoie, auquel la France voulait abandonner, on ne sait trop pourquoi, Turin et le Piémont. Il est revenu près de la Cour; et nous le voyons contresigner des lettres royales, le 12 janvier 1563, à Chartres, le 6 février, à Blois (3). C'est que de grands événements se préparent, qu'Orléans, le dernier boulevard des protestants, est assiégé par le duc de Guise et qu'on

(1) Ms. fr. 3180, fol. 114.

(2) Ms. fr. 3180, fol. 74.

(3) *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 474 et 497, dans les Documents inédits sur l'histoire de France, publiées par M. le comte de la Ferrière, 1880, in-4.

Digitized by Google

espère chaque jour la prise de la ville et, comme conséquence, la paix que tout le monde désire ardemment.

Mais le jeudi 18 février au soir, comme le duc rentrait chez lui, au camp de Saint-Mesmin, après avoir inspecté les travaux du Portereau, et qu'il venait de traverser en barque le Loiret, il a été frappé d'un coup de « pistolle » par un assassin embusqué derrière une haie. La reine est aussitôt prévenue et, dès le lendemain, 19 février, elle écrit tout émue au cardinal de Guise, à M. de Gonnor, intendant de ses finances à Paris, à Damville, au connétable de Montmorency (1). Dans l'une de ces lettres, elle annonce qu'elle part et qu'elle sera le 20 à Saint-Laurent-des-Eaux. Nous n'avons pu retrouver à cette date d'avis envoyé par Robertet au duc de Nemours, mais il a écrit le même jour de Blois au cardinal de Guise, en lui donnant des nouvelles assez précises sur l'état de son frère : « Bien veulx-je vous advertir, comme n'ayant pas quatre heures que je l'ay laissé et veu. M. Castellan et M. Vincent m'ont asseuré qu'il n'en aura pas de mal et qu'il n'est en aucun dangier pour mourir. Si vous le veoyez, vous ne le trouveriez pas changé de visaige, ni de sa constance et résolution accoutumée (2) ».

Il est probable que Catherine l'avait envoyé immédiatement à Orléans pour connaître exactement la gravité de la blessure du duc de Guise et que Robertet est revenu sans retard rendre compte de sa visite à la reine-mère. Puis, il est reparti avec elle pour Orléans où on s'est installé, non loin du camp, dans une petite maison proche du Loiret (3), connue sous le nom de Caubray, d'où, deux fois par jour, la reine visitait le blessé. Le 22 février, il contresigne une lettre au maréchal de Montmorency, datée « du camp de Saint-Mesmyn ». Mais l'état du malheureux prince s'empire tout à coup, et le 24 février, à dix heures du matin, il succombe à une fièvre ardente. C'est ce jour même, mercredi des Cendres, que Robertet écrit au duc de Nemours

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 514.
(2) *Cinq-cens* de Colbert, vol. 24, fol. 42.
(3) Du lieu où François de Guise a été assassiné, par M. F. Dupuis. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. IV, p. 7.

Digitized by Google

l'importante lettre datée « du camp devant Orléans » et faussement attribuée à l'année 1568, que nous donnons tout entière :

*A Monseigneur*
*Monseigneur le duc de Nemours,*
*Gouverneur et lieutenant-général pour le roi à Lyonnois.*

« Monseigneur, le cappitaine Ballantan vous portera une si malheureuse nouvelle, que je vouldrois estre le premier à vous en donner advis, si luy qui la veu le tout ne le vous pouvoit tesmoigner. C'est, Monseigneur, une perte que le roy et vous avez faicte, luy d'ung des plus grands et plus dignes serviteurs qu'il feust il y a cinq cents ans en cette monarchie, vous du plus asseuré et plus digne amy que vous scauriez avoir. Laquelle vint par une si meschante et malheureuse occasion, que cella augmente l'ennuy et le regret à ceulx à qui cest inconvénient touche aulcunement. Or, Monseigneur, c'est M. l'Amyral, a dit le paillard qui l'a faist, qui le luy a faict faire. Et j'espère que Dieu, le ciel et les hommes ne permettront que ce mal demeure impugny. Si, durant la vie de ce bon seigneur, vous avez honoré sa vertu, je vous puys dire que vous honorerez encore plus sa mort, quand vous entendrez quelle elle a esté. Car jamais homme ne mourust plus dignement, plus constamment, plus vertueusement, ny plus chrestiennement qu'il a faict, ayant presché et asseuré tous ceulx qui estoyent auprès de luy. Et pleust à Dieu, Monseigneur, qu'il vous eust creu il y a longtemps, il eust évité le malheur qui luy est advenu. Et serions maintenant en paix et en repoz et luy plain de vie, d'honneur et de prospérité. Or nous en sommes encore là, car plus la guerre durera et plus nous perdrons de gens de bien et plus notre mal croistra. Ce paillard a dit qu'il y a là une demi douzaine de ses compagnons dépeschez pour en faire aultant à ceulx qu'ils pensent leur estre contraires, je dis aux chefs et principaulx. Et si cela est, vous verrez beau ieu si la corde ne rompt ; car chacun donnera ordre à son faict.

« Nous sommes après à faire un abouchement de Mons, le



Digitized by Google

Prince et Mons, le Connestable, par lequel nous espérons les moyens d'une pacification. Mais j'ay peur que ceste nouvelle leur enflera le cueur. La Royne a mandé M. le Mal de Brissac pour commander à ceste armée, car il y en a prou qui ne vouldroient obeyr à un aultre, qui est le plus grand malheur que je prévoye en tout nostre faict, d'auctant que nous avons prou de chefs particuliers et peu de général.

« Je ne vous diray point des aultres particularités et pitié de ce malheur, car ce porteur vous en contera amplement, et me contenteray seullement de me recommander très humblement à votre bonne grâce, et priant Dieu, Monseigneur, vous donner longue et heureuse vie.

« Du camp devant Orléans, ce XXIIII de février 1563.

« Votre très humble et très obéisssant serviteur,

« ROBERTET. »

Le lendemain, Robertet est retourné à Blois, où sans doute Catherine a laissé le jeune roi Charles IX avec une partie de la cour ; et il écrit de nouveau à son ami pour lui faire part de ses sentiments et l'engager à venir sans retard :

« Monseigneur, je ne scay par quel côté je vous doy commencer ceste lettre, estant si affligé que je ne puys respirer, ni parler, et l'occasion vous l'entendrez par ce porteur qui vous contera tous nos maux ; et pour l'amour de Dieu, Monseigneur, résolvez-vous à venyr et amener quant à vous vos forces, car nous ne sçavons qu'est-ce que ces malheureux-ci desseigneront de fayre après avoir faict un si beau coup, dont ils prennent tant de cueur que rien plus. Mays je ne penseray jamays qu'il y ayt un Dieu si je ne voy la vengeance de ce malheureux acte. Vous avez perdu, Monseigneur, un bon amy des plus seurs que vous ayez jamais et moy un si bon maistre et seigneur. C'est pitié que de ceste pauvre dame, car jamays on ne veyt tel deuil et tel besoin d'être consolée et conseillée en ses affayres. Ledit porteur

Digitized by Google

vous en contera plus long ; et pour sa suffisance, et aussi la honte que j'ay, je ne vous diray rien davantage (1).

« De Bloys, ce XXVe jour de fevrier 1562. »

Ce qui ressort clairement de ces deux lettres, c'est qu'au lendemain du crime il n'y avait aucun doute, pour tous les hommes qui tenaient de près au gouvernement, sur la faction qui avait poussé et payé l'assassin. Chacun criait vengeance, et cette haine contre l'amiral de Coligny et les protestants que la famille de Lorraine gardera si longtemps au cœur, tout le monde la ressentait alors. Catherine de Médicis, si prudente d'ordinaire et si disposée à tenir la balance entre les partis, ajoutait de sa main à une lettre au cardinal de Guise, écrite le jour même qui suivit l'événement :

« Mon cousin, encore que l'on m'ait assuré que le coup de votre frère n'est mortel, je vous assure bien que je mettrai tout ce que j'ai au monde et de crédit et de puissance pour m'en venger ; je suis sûre que Dieu me le pardonnera (2). »

Peut-être se souvenait-elle de ce serment quand, dix ans après, elle prit sur elle de laisser faire la Saint-Barthélemy et surtout d'y décider son fils Charles IX.

Un mois se passe : il n'y a plus de chefs pour faire la guerre et, sauf l'amiral et les ministres huguenots, tout le monde veut rentrer dans la tranquillité. Une trève est conclue à l'Isle-aux-Bœufs, après des conférences que la reine-mère s'est efforcée habilement de faire aboutir, restant jusqu'à la fin de mars à Orléans.

Robertet n'a point pris part à ces négociations ; il a rejoint le petit roi, qui s'est installé à Amboise avec toute sa suite. C'est de là que, le 21 mars, il écrit encore au duc de Nemours :

(1) Ms., p. 3180, fol. 62.
(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 512. Nous rectifions l'orthographe incompréhensible de la reine.

Digitized by Google

*A Monseigneur le duc de Nemours,*
*Lieutenant général pour le Roy en Lyonnois,*

« Monseigneur, si jeusse esté auprès de la royne depuys qu'elle est à Orléans, je vous eusse plus souvent escript que je n'ay faict, mays mon absence et le peu de subgect qui s'est présenté m'en tyendront s'il vous plaist pour excuse par ceste lettre que je ne vous escrys à aultre effect que pour me rametenoyr tousiours vostre bonne grâce. Ne pouvant vous dyre aultres nouvelles si ce n'est que tousiours nous sommes attendant de veoyr quand la royne entrera dans Orléans et quels fruicts nous apportera ceste paix que nous tenons pour faicte et du tout conclue.

« Le roy est en ce lieu, père, comme l'on dyct, des femmes veuves et orphelins; car il y en a un bon nombre qui tant plus vont en avant et plus appréhendent leur malheur et ce malheur commun de toute la France. Et me semble, Monseigneur, que, au lieu que le temps devroyt leur apporter consolation, que de jour en jour s'augmente leur douleur, que je ne sauroys croyre si je ne l'avoye veue. Elles n'ont qu'un seul reconfort, c'est de s'asseurer que leurs amys se souviendront un jour bien à propos de venger leur injure et de n'y oublier rien. Je prye Dieu de bon cueur que le moyen se puysse offrir auctant comme je m'asseure qu'ils en ont la volunté ; et vous, Monseigneur, me conserver toujours votre bonne grâce, pryant Dieu qu'il vous doynt bonne et longue vie.

« D'Amboise, ce xxr^e^ jour de mars 1562.

« Votre très humble et très obéyssant serviteur,

« ROBERTET. »

Le plus piquant, c'est que cette veuve désolée, Anne d'Este, duchesse de Guise, devait justement trouver « consolation » et « reconfort » dans le beau et séduisant Jacques de Nemours, que Robertet entretenait si bien de ses malheurs. Mère de sept

Digitized by Google

enfants, dont six garçons, qui tous ont eu leur nom dans l'histoire, elle était à peu près du même âge que le duc de Nemours qu'elle avait connu durant toute sa jeunesse, dont elle avait apprécié l'esprit et l'éducation littéraire fort remarquable. Elle l'épousa trois années plus tard, à l'âge de trente-cinq ans, quand le Parlement l'eut dégagé de la promesse de mariage qu'il avait faite à Françoise de Rohan, et elle vécut près de vingt ans avec lui. Lorsqu'elle mourut à Paris, en 1607, elle demanda que son cœur fût déposé à Joinville, dans le tombeau de son premier mari.

Quant à Robertet, il resta jusqu'au bout l'ami de Nemours, appréciant comme lui les belles-lettres, faisant au besoin de petits vers, et assez lié avec Ronsard pour que le poète de la Renaissance lui dédiât ses pièces célèbres de l'*Amour mouillé* et de l'*Hymne du Printemps* (1). C'est de lui qu'il disait dans une de ses églogues :

> Quand Aluyot vivra sans aimer Janeton,
> Le bouc se vestira de la peau d'un mouton (2).

Mais aimant non moins le jeu et les plaisirs, dans une cour où les occasions ne manquaient point, il s'usa vite et mourut jeune, en 1569, en pleine possession de la faveur de Catherine de Médicis et de Charles IX.

Pour revenir à Orléans, à peine la paix signée, la reine-mère tint à faire son entrée dans la cité reconquise. C'était le 1er avril 1563 ; elle était accompagnée du prince de Condé, du cardinal de Bourbon, du connétable de Montmorency, du chancelier et de l'amiral. Robertet était revenu près d'elle comme Secrétaire d'État. Les principaux de la ville vinrent lui présenter leurs hommages et lui offrir des fruits et du vin selon l'usage. Elle leur donna pour gouverneur M. de Sipierre, dont Robertet allait bientôt devenir le beau-frère. Le lendemain

(1) A. Fleurimont Robertet, seigneur d'Aluye, 1564, *Hymnes*, III, 3e éd. Blanchemain, t. V, p. 177.

(2) « Aluyot et Fresnet ». Églogue II, 1564.



Digitized by Google

matin, elle retournait à Amboise ; mais elle devait, avant la fin du mois, repasser par Orléans, quand elle quitta la Touraine pour aller s'installer à Saint-Germain. La mort si inopinée du duc de Guise avait singulièrement augmenté son prestige et son pouvoir. Il ne nous appartient plus de dire ici comment elle en fit usage.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

---

**Le poème de Walter d'Aquitaine.**

Il n'est pas sans intérêt de reproduire le résumé de la communication suivante faite par un de nos correspondants, le 19 septembre 1890, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

M. Charles Grellet-Balguerie lit une étude sur l'épopée latine de Walter, prince, et un peu plus tard, roi d'Aquitaine, sur le véritable auteur de ce poème chevaleresque, sur la date précise et la provenance du *Manuscrit de Paris* et sur la destinée de son copiste, lequel, à la dernière page de ce précieux exemplaire, l'a signé de son nom, assaisonné d'une facétie d'écolier :

« *Explicit liber Titridi episcopi crassi de nulla civitate.* »
« Ainsi finit le livre (*la copie*) de Tedfrid, gras évêque d'aucune cité. »

L'auteur de cette communication fournit de nouvelles et d'intéressantes preuves de l'origine exclusivement française de l'épopée de Walter, de son auteur, du *Manuscrit de Paris* et de son copiste, le tout en opposition complète avec les prétentions rivales de l'Italie et surtout de l'Allemagne à la paternité de ce poème héroïque (1).

M. Grellet-Balguerie démontre, comme le bon sens l'in-

(1) Muratori, Provana, *Monumenta historiæ patriæ* (Italie). — Pertz, *Monumenta historiæ germanicæ*, J. Grimm,, etc.

Digitized by Google

diquait déjà, et comme l'avait reconnu, de bonne foi, en 1780, Fischer, le premier éditeur allemand de cette véritable chanson de geste, qu'un poème dont l'unique objet est de célébrer les hauts faits d'un héros aquitain, terrassant à lui seul treize guerriers francs et allemands, y compris le roi des Francs de Worms, ne peut être que l'œuvre d'un poète aquitain et non d'un auteur allemand. D'où il suit déjà que les revendications récentes de l'Allemagne sur la création d'une épopée, si hostile aux Franco-Germains, apothéose d'un héros aquitain leur vainqueur, restent et doivent rester à l'état de prétentions purement chimériques.

Aussi est-il triste d'avouer que, contre toute vérité, des critiques français en renom, entre autres Buchon et Duméril, éblouis par le prestige et la renommée de l'érudition allemande, aient, sans examen, sanctionné ces prétentions imaginaires de nos voisins d'Outre-Rhin, sur le Walter d'Aquitaine.

Quant à l'origine du *Manuscrit de Paris*, elle est également française. M. Grellet-Balguerie a découvert, en effet, qu'il provenait de la Bibliothèque des Carmes de Clermont-Ferrand, d'où, acheté par Baluze en 1690 avec soixante-neuf autres manuscrits, il est passé dans la bibliothèque de Colbert (n° 6388) et depuis dans la Bibliothèque Nationale (n° 8488A).

Dans le principe, ce manuscrit du X^e siècle était conservé dans la célèbre bibliothèque de l'abbaye de Fleury-sur-Loire (aujourd'hui Saint-Benoît) ; il est mentionné dans le catalogue des livres de cette abbaye existant à Berne.

De Fleury sortirent : la copie du monastère de la Novalèse de l'an 1010 ; les trois exemplaires du Walter conservés avant 1084 à Saint-Epvre de Toul, réformé par Fleury en 942, où ils figuraient dans la liste des poètes divins, au nombre des *Libri divinorum poetarum!* et enfin la copie de Bruxelles du XI^e siècle, la plus conforme à l'exemplaire de Paris, à la différence des manuscrits allemands tous inférieurs au prototype parisien et ne datant que du XII^e au XIV^e et XV^e siècles.

Le catalogue des livres de Fleury (conservé à Berne), date, de même que le *Manuscrit de Paris*, de la fin du X^e siècle.

Digitized by Google

On lit, à la fin de ce catalogue, divers noms de moines de Fleury contemporains tels que le célèbre Constantin.

Or, à cette époque, vivait dans cette abbaye un jeune moine bénédictin du nom de *Geraldus*, auteur de trois autres poèmes, ceux-là religieux, conservés à Rome à la Vaticane, dans la collection de la reine Christine (1). C'est aussi ce nom de Gérauld, que se donne par deux fois l'auteur dans la dédicace de ce poème héroïque à son maître, bienfaiteur, et à *son frère* (*Adelphos*) *summum Pontificem*, à l'archevêque Ercambald, c'est-à-dire, Archambaud de Sully (seigneurie près de Fleury), archevêque de Tours, de 994 à 1012.

Il est utile de constater que la *préface* de *Gérauld* ou cette *dédicace*, si essentielle et si caractéristique de l'origine de l'ouvrage et de la nationalité de l'auteur, de son héros et de son poème, a disparu *complètement de tous les manuscrits allemands* du Walter; seuls, l'exemplaire de Paris, celui de sa meilleure copie, celle de Bruxelles, et le manuscrit de Trèves contiennent cette importante dédicace.

C'est par suite de sa suppression, plus ou moins volontaire ou accidentelle dans les autres manuscrits, que le nom de l'auteur de cette épopée, Gérauld, moine de Fleury, était resté longtemps inconnu, d'abord à Fischer, en 1780, quand il publia ce poème d'après un manuscrit tronqué, comme en 1784 et en 1790 où, dans sa nouvelle édition d'après le manuscrit plus complet de Carlsruhe, mais quoique privé de la préface de Gérauld, Fischer répétait encore loyalement que l'auteur innommé du Walter devait être un jeune moine bénédictin de l'Aquitaine. Bien modifiée ou bien différente est la nouvelle opinion de Grimm et de

(1) Voir Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*; — les Bollandistes au 21 mars; la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong; l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI et surtout t. VII, où dom Rivet rectifie les graves erreurs qu'il avait commises à l'égard de Gérault, dans le tome VI. Dunéril a eu le tort de se borner à lire ce dernier volume et de ne pas connaître le VIII<sup>e</sup>. Il a donc répété l'erreur première de D. Rivet en l'aggravant; ce dont il a été durement repris, même par des critiques allemands.

Digitized by Google

ses compatriotes, qui aspirent à consacrer comme Allemand Gérauld (de Fleury), cet auteur qui, dans son poème, traite les Franco-Germains de race perfide, avide et vénale, et de voleurs de nuit ou d'amis des ténèbres, *nebulones*.

Le *Manuscrit de Paris* peut être considéré comme l'original ou son équivalent ; c'est en effet à Fleury qu'il a été transcrit, sous les yeux même de l'auteur Gérauld, qui l'a corrigé maintes fois, par un jeune novice de cette abbaye, lequel l'a signé, comme on l'a vu, de son nom de Tedfrid, assorti d'une épithète plaisante.

Ce Tedfrid, novice ou moine de Fleury, devint vers 1010 abbé de Saint-Florentin de Bonneval, près de Chartres, sans doute par la protection de Gauzlin, fils naturel de Hugues Capet, nommé abbé de Fleury en 1004 et archevêque de Bourges en 1014.

Les moines de Fleury avaient repeuplé et réformé ce monastère de Bonneval, et leur abbé Walter, qui s'y était rendu dans ce but, avait été promu évêque de Chartres. Bonneval était ainsi comme une dépendance de Fleury.

Malgré la protection de Gauzlin, Tedfrid, abbé de Bonneval, fut déposé vers 1017 par suite d'une faute grave dont la nature n'a pas été révélée, mais qui, « impunie, eût été un commun déshonneur pour le sacerdoce », écrivait à Gauzlin le fougueux mais saint évêque de Chartres, Fulbert. Tedfrid fut la cause de graves dissentiments entre ce même saint Fulbert, qui exigeait sa retraite, et Gauzlin, protecteur naturel de l'abbé de Bonneval, son ancien moine ; Fulbert sacra comme abbé, à la place de Tedfrid, Salomon, élu ou présenté par les moines de Bonneval ; à son tour, Gauzlin excommunia ces mêmes moines. Tedfrid se retira à Fleury, où il se signala par l'excès de sa piété et par ses extases mystiques.

M. Grellet-Balguerie a retrouvé la cause, cachée à dessein, sans doute, et restée jusqu'ici comme une mystérieuse énigme, de la déposition de Tedfrid : il s'agissait d'un indigne trafic de reliques, « faute impardonnable », s'écriait Fulbert sans la révéler néanmoins, dans trois lettres qu'il fulmina à ce sujet et

Digitized by Google

adressa à Gauzlin ; « faute qu'on ne saurait laisser impunie, disait-il, sinon on croirait tous les moines capables d'en faire autant. »

La seule excuse de Tedfrid et des quelques moines ses complices ou la seule circonstance atténuante en sa faveur, c'est que le monastère de Bonneval avait été récemment pillé et que son abbé et ses moines étaient réduits à la plus grande détresse.

Tedfrid finit sa vie à Fleury, dans un profond repentir ; sa piété exemplaire, ainsi que son titre, lui permit de reparaître encore une fois comme abbé de Bonneval dans une solennelle cérémonie de la Translation d'un saint à Saint-Florentin. C'était en 1032, il est vrai, après la mort de saint Fulbert, arrivée en 1029.

Telle fut la destinée de Tedfrid, copiste de Gérauld et l'auteur de la plaisante note finale du Walter de Paris. Quoique puérile en sa forme, la consignation de son nom à cette place n'en est pas moins une révélation précieuse de l'origine et de l'importance de ce manuscrit ; elle contribue, avec ce même manuscrit, à rendre à Gérauld de Fleury et surtout au patrimoine littéraire de la France un poème si célèbre en Allemagne, qui prétendrait s'en attribuer la gloire et trop oublié dans sa véritable patrie (1).

Ainsi se résout à la fin, en faveur de la France, cette question de restitution historique et littéraire et de revendication nationale.

Quant au poète Gérauld, de Fleury ou de Sully, trop longtemps méconnu et dont l'épopée du Walter est si hostile aux Germains et même aux Francs austrasiens ou du Nord (car les

(1) Le *Walter* de Gérault de Fleury a été popularisé en Allemagne par sept ou huit éditions, sans compter les traductions, les imitations sans nombre en vers et en prose, par des auteurs en grand renom, tels que J. Grimm, Joseph-Victor de Scheffel. Ce dernier poète, romancier, philologue érudit, a fait hommage à M. Grellet-Balguerie de son *Ekkchard*, traduit en français sur sa 50e édition, et dans lequel Scheffel a introduit le lai de Walter.

Digitized by Google

Aquitains portaient aussi ce nom de Francs), Gérauld dut sans doute quitter Fleury, soit quelque temps après l'avènement du *duc des Francs* Hugues Capet et de son fils Robert, rois qui favorisèrent cette abbaye, soit après l'installation un peu forcée de Gauzlin en qualité d'abbé de Fleury, en 1005, ou après le 13 novembre 1004, jour de la mort de saint Abbon, son prédécesseur.

Avec l'épanouissement de son génie, Gérauld avait pu susciter à Fleury des jalousies, qui se changèrent en sentiments de haine ou en rancunes vivaces avec les progrès de l'influence prédominante des Francs.

D'ailleurs, les moines de cette abbaye avaient des motifs particuliers de ressentiments contre leurs voisins usurpateurs de leurs biens, contre les seigneurs envahissants de Sully, famille illustre et puissante, à laquelle Gérauld était attaché et à laquelle appartenait l'archevêque Archambaud, de Sully, *son frère*, son maître et son protecteur, mais qui mourut entre 1010 et 1012.

Gérauld se retira sans doute à Sully, puis à Orléans; on pourrait peut-être l'identifier avec un vénérable professeur d'Orléans contemporain, de ce même nom de Gérauld, célèbre par son savoir, son éloquence et par son inépuisable charité et duquel l'archevêque Baudri fit plus tard une épitaphe, Gérald, — comme avec un autre Gérauld, poète d'Orléans (le même sans doute que le précédent ou que notre Gérauld, de Fleury), et qui composa en 1028 l'épitaphe de Hugues, fils de Robert, roi dont Helgaud de Fleury allait retracer la biographie. Je l'identifie aussi avec l'auteur innommé, mais célèbre, dit Helgaud, dont ce dernier cite les vers en l'honneur du roi Robert et de la reine Berthe

Si cette épitaphe du fils d'un roi des Francs et cet éloge du roi Robert et de la reine Berthe sont réellement de notre Gérauld, on pourrait y voir une palinodie de sa part, mais dans le but de rentrer en grâce auprès du roi Robert et de pouvoir retourner à l'abbaye de Fleury, premier théâtre de sa gloire, et dont, plus avancé dans la vie, le poète pouvait regretter le calme favorable à l'étude et à la poésie.

Digitized by Google

C'est là que disciple d'Archambaud, de Constantin, de saint Abbon, il avait composé son Walter, œuvre de sa jeunesse, un poème en l'honneur de la Vierge, et deux autres poèmes en l'honneur de saint Benoit et de la Translation de son corps à Fleury-sur-Loire, en 672. Gérauld, né vers 968, dut finir sa vie entre 1050 et 1060 ; il revint à Fleury pour mourir près du sol ou sur le sol natal ; si son poème devait rester immortel, ainsi que l'énonce son épitaphe ci-après, c'est à Gérauld seul, le plus grand et le plus illustre des poètes de Fleury, auteur du Walter et des trois poèmes religieux cités, classé dans les bibliothèques monacales dans la liste des poètes supérieurs et divins, *divinorum poetarum*. C'est à Gérauld que s'applique et doit nécessairement s'appliquer, en effet, cette épitaphe en deux distiques gravés vers le milieu du XIe siècle, sur le mur méridional de la belle église de Saint-Benoit, de Fleury-sur-Loire, deux ou trois places avant celle de l'abbé Véran, mort en 1086 et que M. Grellet-Balguerie a restituée ainsi : on y voit l'allusion directe à l'éloquence de Gérauld, à son génie et à ses quatre poèmes :

*Hic situs es, clarus verbo versuque, Geralde;*
*Versus nativos, proh dolor! in cineres;*
*Te tamen æternant tua carmina : vivis in illis.*
*Nescit post obitum nomen obire tuum.*

Un essai de traduction de ces quatre vers serait impuissant à en faire ressortir la beauté :

Ici tu reposes, Gérauld, illustré par ton éloquence et par tes poésies,
Retourné, douleur lamentable, à la poussière natale ;
Mais tes poèmes éternisent ta mémoire : tu vis toujours dans tes vers.
Même après ta mort, ton nom ne saurait mourir.

M. Grellet-Balguerie, rappelle qu'au bas de cette épitaphe, il a découvert en 1882, près du stillicide, le tombeau en maçonnerie du poète : il n'y restait plus qu'un fragment d'os ; il avait déjà été fouillé. Par la place chronologique des diverses sépultures, ce tombeau devait remonter vers 1060, date approximative de la mort de Gérauld.

Digitized by Google

**Notes sur les boiseries peintes d'une maison de la rue d'Escures et Notice sur les armoiries des familles de Chaslus et de Challudet de 1179 à 1640.**

La maison située rue d'Escures portant le n° 8, faisant l'angle de la rue des Récollets, appartenant au Grand-Séminaire d'Orléans, a fait restaurer et approprier en 1887 les intérieurs des pièces pour y installer en location M. Haca, général retraité. Lorsqu'on fut arrivé à la restauration de la tour carrée, placée à droite en entrant dans la cour et au rez-de-chaussée, se trouvait un lambris d'appui en bois de chêne fixé au pourtour de la pièce ayant une hauteur de 1m 70 (1). Ce lambris était recouvert d'une couche de peinture à la colle qu'on s'empressa de lessiver et de suite on aperçut une autre peinture à l'huile décorative et, dans la partie haute, des blasons accompagnés de cartouches de diverses couleurs assez bien conservés. Ces blasons représentaient en peinture les armes dans les écus, et dans les cartouches l'inscription des noms des familles de Chaslus et de Challudet, commençant par la famille de Chaslus de 1179 à 1435, et de Challudet de 1475 à 1640. En outre, le plafond avait également une boiserie ayant des armes peintes réunissant l'ensemble des treize blasons peints sur le lambris d'appui.

D'après ces documents, j'ai présumé que le bâtiment, ayant une certaine valeur artistique de l'époque de Louis XIV, a dû appartenir très probablement à un des membres de la famille de Chaslus ou Challudet. Ma première impression, pour avoir des renseignements précis, fut de m'adresser au secrétariat de

(1) Cette boiserie, telle qu'elle était en 1887, avait une certaine valeur comme peinture artistique, mais depuis sa dépose pour la transporter au premier étage, on a coupé les assemblages sans précaution dans la partie haute du lambris possédant les armoiries et les cartouches, pour ensuite reposer cette seule partie dans le même ordre, sous le plafond du premier étage, dans la même tourelle. Il en est résulté que l'ouvrier chargé de ce travail n'a pas eu le soin voulu dans le raccordement des bois et, en réunissant les morceaux, il a détérioré la peinture dans la partie des joints.

Digitized by Google

l'Évêché d'Orléans, pensant qu'on pourrait me communiquer les titres de propriétés concernant ces deux familles ; malheureusement ni l'Évêché ni le Grand-Séminaire n'avaient rien dans leurs archives, cet immeuble ayant été donné au Grand-Séminaire sans titres.

J'ai eu un instant l'idée de faire un appel aux notaires d'Orléans, afin de pouvoir peut-être obtenir des documents sur ce bâtiment et sur les personnes l'ayant habité, mais en faisant d'autres recherches, j'ai appris depuis que ces blasons étaient faux, je me suis donc abstenu de faire cet appel ; malgré cela, j'ai consulté à la bibliothèque d'Orléans le volume de Hubert qui donne deux articles sur les de Chaslus et Challudet (compilateur sans critique et dès lors sans autorité). Également Tardieu qui donne de faux renseignements sur ces deux familles. J'ai pu me rendre compte que les blasons en question n'étaient pas semblables dans les armoiries trouvées rue d'Escures et m'ont fait douter de leur identité.

Le blason de de Chaslus porte dans son écu « d'azur à trois croissants d'argent », tandis que les blasons rue d'Escures portent dans leurs écus « échiqueté d'or et de gueules. »

Sachant que M. le comte de Maussabré était très expert sur les généalogies de France, je me suis empressé de le consulter en lui écrivant au mois d'octobre 1891, en y ajoutant les croquis des blasons ; il me répondit aussitôt. Voici ci-dessous la rédaction de sa lettre datée du 22 octobre 1891 :

Puy-Barbeau, près Sainte-Sevère (Indre), 22 octobre 1891.

« Monsieur, je m'empresse de vous retourner le tableau généalogique que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je suis trop fatigué et trop accablé d'occupations de toute nature pour trouver à fond une question dont les éléments sont, du reste, en dehors de mes recherches habituelles, *mais je suis très convaincu* que l'on y rattache faussement l'une à l'autre deux familles qui n'ont rien de commun et diffèrent par leur nom, leurs armoiries, leurs alliances et leur illustration, savoir :

Digitized by Google

le Chalus-Lambron, en Orléanais, dont les armes seules dénotent une origine peu ancienne.

« Cette fausse généalogie, que l'on a voulu (un intéressé évidemment de la famille de Challudet) consacrer par des peintures murales qui semblent avoir un certain mérite artistique, doit sortir de la même officine que celles éditées par le sieur Proust de Chambourg, menteur impudent s'il en fut jamais, tout docteur régent qu'il était; je crois, si mes souvenirs sont exacts, qu'un Challudet de Liffermeau, trésorier de France en la généralité d'Orléans, se mêlait aussi de généalogie : celle-ci pourrait être son œuvre.

« *Is fecit cui prodest.* »

L'on voit par cette lettre que mes prévisions étaient justes, que les familles de Chaslus et de Challudet n'ont aucune alliance entre elles.

Il n'y a que le premier blason de la généalogie de la rue d'Escures qui ressemble à de Chaslus-Lambron, l'écu portant « échiqueté d'or et de gueules ».

M. Danton, chef de division à la préfecture du Loiret et notre honorable collègue, a bien voulu me confier en communication un armorial datant de 1662 et s'intitulant : *Le nouveau Armorial universel contenant les armes et blasons des maisons nobles et illustres de France*, édité par Etienne Loyson.

A la page 113 de ce volume, il y a le blason de Challudet, chevalier, vicomte de Liffermeau, seigneur d'Oison, et de Chaludet, conseiller du roy en ses conseils, maître ordinaire de son hôtel, trésorier général de France à Orléans et gentilhomme ordinaire de la maison de Mgr le Duc d'Orléans et dame Susan de Rochechouart. Devise : *Ante mare undæ.*

En comparant l'armoirie du plafond de la rue d'Escures avec celle mentionnée ci-dessus, on s'aperçoit qu'elles ont une ressemblance dans la première partie de l'écu, mais dans la deuxième les armes ne se rapportent aucunement entre elles; cela provient très-probablement d'alliance d'avec les de Roche-

Digitized by Google

chouart. L'armoirie de la rue d'Escures est de 1640 et l'autre de 1662.

De tout ce qui précède, les peintures généalogiques trouvées rue d'Escures n'offrent donc qu'un intérêt artistique et ne peuvent servir comme document historique, puisque les écus ont été faits seulement à l'avantage de la personne qui avait un intérêt personnel à les produire en peinture sur le bois d'un lambris et d'un plafond.

Orléans, le 8 janvier 1892.

FOURNIER JEUNE.

### ARMES PARLANTES DE CHASLUS DE CHALLUDET 1640

*Ecartelé :* au 1, échiqueté d'or et de gueules ; au 2, parti : au 1, de sable à la fasce d'or, 2 de sable à 2 lions léopardés d'or ; au 3, de gueules semé de 5 fleurs de lis de sable ; au 4, de sable au gonfanon de gueules, sur le tout un écusson d'or à un lion lampassé de gueules au franc canton, chargé d'une étoile d'or.

*Supports :* deux lions de gueules, tenant chacun une lance munie de son fanon échiqueté d'or et de gueules, le fanon senestre chargé d'un gonfanon de gueules.

*L'Écu :* sommé d'un tortil, timbré d'un casque posé de face grilleté d'or, orné de ses lambrequins de gueules et surmonté d'une couronne comtale.

*Cimier :* un lion issant de gueules de ladite couronne, tenant de la patte senestre une lance d'or avec fanon.

*Cri de guerre :* ACRY, CHASLUS.

*L'Écu :* entouré à moitié du cordon de l'ordre de Saint-Michel à cinq coquilles, deux de chaque côté et une en pointe.

### PIERRE DE CHALUDET 1662

*Écartelé :* au 1, échiqueté d'or et de gueules ; au 2, de sable à la fasce d'or, au lion léopardé ; au 3, de sable à 2 fasces d'or ;

Digitized by Google

aux deux lions léopardés ; au 4, d'azur semé de fleurs de lis d'or ; au 5, d'or au gonfanon de gueules, sur le tout un écusson d'argent à un lion lampassé de gueules au franc canton, chargé d'une fleur de lis d'or.

*Parti :* d'argent, à 3 fasces nébulées de gueules.

*Supports :* 2 lions de gueules, tenant chacun une lance munie de son fanon échiqueté d'or et de gueules, le fanon de senestre chargé d'un gonfanon de gueules.

*Écu :* sommé d'un tortil, timbré d'un casque posé de face grilleté d'or, orné de ses lambrequins de gueules et surmonté d'une couronne comtale.

*Cimier :* un lion issant de gueules de ladite couronne, tenant des deux pattes à dextre et senestre une lame d'or avec fanon d'argent chargé d'une fleur de lis d'or.

*Écu :* entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel, à 5 coquilles, 2 de chaque côté et une en pointe.

*Devise :* Désir sans vanité.

---



Digitized by Google

**Les professeurs orléanais Foulque, Arnoul et Hugue le Primat.**

L'École épiscopale d'Orléans compta, vers la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe, trois professeurs célèbres, Foulque, Arnoul et Hugue, plus connu sous le nom de Primat. Ce dernier, surtout, devint de très bonne heure un personnage légendaire « à qui les étudiants faisaient honneur de tous les bons mots qui se répétaient dans les écoles, et des poésies goliardiques qui obtenaient le plus de succès (1). » Des renseignements aussi nombreux qu'intéressants ont été publiés sur ces trois personnages, dont la doctrine eut un si grand retentissement; j'ai cru qu'il convenait d'en former une synthèse, de les coordonner, de les compléter surtout par des pièces empruntées à notre histoire locale. Mon but, dans ce modeste travail, que j'ai l'honneur de soumettre à votre attention, consiste à résumer brièvement les conclusions de deux illustres savants, membres de l'Institut, MM. Delisle et Hauréau, et à fixer, d'une manière presque certaine, à l'aide de documents imprimés et manuscrits, l'époque à laquelle ont vécu ces hommes de renom, qui contribuèrent puissamment à la naissance de notre Université.

I. — Plusieurs professeurs du nom de Foulque enseignèrent dans notre école. L'un d'eux est signalé par Étienne de Tournai ou plutôt d'Orléans. Vers l'année 1176, maître G., voulant établir une école en notre ville (2), fit appuyer sa demande par l'abbé de Sainte-Geneviève et obtint du Souverain-Pontife des lettres de recommandation; mais l'écolâtre Foulque refusa la

(1) M. L. Delisle, le *poète Primat*, extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXI, 8 pages, in-8, p. 7.
(2) Epist. CXXIX, édit. Desilves, p. 152.

Digitized by Google

licence (1), bien que le postulant eût été reconnu idoine, c'est-à-dire apte à remplir la fonction de professeur (2). C'est assurément ce Foulque, dont le nom se trouve dans une charte de l'Hôtel-Dieu de l'année 1180 (3). A cette date, le doyen Hugue, sur les pressantes sollicitations du pape Alexandre III, concède aux pauvres, qui sont dans l'aumône de son église, la maison de maître Foulque, décédé.

Quant à cet autre maître G., il pourrait bien être ce Gui, dont il nous reste une Somme (4), ou bien celui qui, avec le sous-doyen Archambaud, fut rétabli dans ses privilèges et honneurs, ravis injustement par l'archidiacre Jean, d'après une lettre du pape Innocent II, datée du 5 avril 1132 (5).

Mais de ce Foulque, professeur à Orléans vers la fin du XII^e siècle, il ne reste aucun autre document. Tout autre est celui que signale un obituaire de Sainte-Croix au 5 mai. « Foulque, maître d'écoles. Ce Foulque a mal enseigné, aussi ne trouve-t-on rien pour son anniversaire (6). »

Quel est donc ce personnage qui a laissé une si mauvaise réputation ?

(1) Cf. G. Bourdon, *La licence d'enseigner*, dans la *Revue des questions historiques*, 1876, t. I^er, p. 512-554.

(2) L. Rockinger a publié dans les *Briefsteller und Formelbücher des eilften bis vierzehnten Jahrunderst* (9^e vol. des *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte*), p. 510, d'après Johannes Anglicus, une demande *De schola habenda*, qui se termine ainsi : « ... Quapropter virum vobis mitto virtuosum et scientia virentem, cum summo petens affectu, quatinus ei regimen scolarum talis ville per biennium concedere velitis, ut simplices per ejus compositam vitam regantur et per instructionem corrigantur. » Le privilège avait une durée de deux années, à l'expiration desquelles il devait être renouvelé par le postulant.

(3) Le texte est publié à l'Appendice.

(4) M. L. Delisle, *Les Écoles d'Orléans au XII^e et au XIII^e siècle*, p. 3 et 4.

(5) D. Bouquet, t. XV, p. 378; D'Achery, Spicileg., t. III, p. 419, édit. in-fol.; Labbe, Concil., t. X, p. 956; S. Bernardi opera, t. I, p. 57; Du Boulay, *Historia universitatis Paris.*, t. II, p. 127.

(6) « Fulco, magister scolarum. Iste Fulco male docuit, quare pro suo anniversario nihil invenitur. » Mss. d'Orléans, 112 (*bis*) et 113.

Digitized by Google

A la fin du Xe siècle vivait un clerc de Beauvais, nommé Foulque, fils d'Emma et d'Anselme le Petit, qui avait deux frères, Adam et Triticus. Après avoir étudié à Meaux (1) dont il devint sous-diacre, il composa un très grand nombre de vers (2), qui nous ont été conservés dans le ms. 11 de la Bibliothèque de Beauvais (3). La collection de ses poésies portait un titre bizarre (4) qu'explique seule l'époque à laquelle elles furent faites : *Utrum*, *Neutrum* et *Utrumque* (5). Mabillon en plaçait la date entre les années 1060 et 1070, d'après les épitaphes des personnages qu'a célébrés le poète. Les villes, qui avaient reçu son enseignement, ornèrent à

(1) D. Toussaints Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. I. L. II, § 34.

(2) Mabillon, *Acta* SS. O. S. B., sæc. IV, pars I., p. 658, 664 et 688 *Annales*, t. V, p. 185 ; *Musæum ital.*, t. I. p. 118.

(3) *Nouvelle collection des Mss.*, t. III, p. 317-326. — Cf. Ms. 94 de Meaux, dans le même vol., p. 351 ; Alex. Olleris, *Lettre à M. Jos.-Vict. Leclerc, sur Foulcoie, archidiacre de Beauvais*. Paris, 1842, in-8.

(4) Abélard a écrit un traité intitulé : *Sic et Non*.

(5) « Fulcoius genere Belvacensis fuit. Meldis exercitium studio elegit, ubi doctorum instinctu suorum, præcipue archipræsulis Manasse Remensis, tria volumina per septem libros, sapienter et decenter heroice composuit. Primum simplex in epistolis, in titulis quibusdam quasi nugis, quod experientiæ causa Utrum nominavit ; secundum vero duplex, quod Neutrum appellavit, eo quod, in quorundam vita sanctorum ingenium exercens nec adhuc quod desiderabat aggredi præsumens, nec primi voluminis nec ultimi medium continuavit. Tertium autem per septem libros septiformi afflatus spiritu, sub dialogo spiritus et hominis, fideli opere, mirifico carmine, contexuit, quod Utrumque de Nuptiis Ecclesiæ titulavit, hac de causa, quod Vetus et Novum maritari testamentum Christo Jesu Verbo Patris, latori gratiæ, qui fecit utraque unum, uni viro virginem castam, ecclesiam scilicet, despondit.

Pulchre composuit libros Fulcoius istos :
Fecit Utrum, fecit Neutrum, perfecit Utrumque.
Scidit Utrum, sparsit Neutrum, collegit Utrumque.
Temptat Utro, fidit Neutro, disponat Utroque.
Solus Uter, Neuterque duplex, septenus Utroque ;
Suntque decem morumque triplex trinumque volumen.
Solvitur his demum merito denarius illi. »

Mabillon, *Acta*, ut supra, p. 658. — Lebœuf, *Dissertations*, p. 237 et seqq., a complètement mutilé ce texte.

Digitized by Google

l'envi son mausolée de fastueuses inscriptions, et Orléans n'oublia pas « son Foulque » dans ce concert de louanges. Notre cité vantait son talent de versificateur et donnait de magnifiques éloges à son ouvrage sur « les *Noces du Christ et de l'Église* (1). » Cette œuvre ne nous est pas connue ; mais le titre suffit pour faire croire que, sur un sujet aussi scabreux et propre à prêter au scandale, l'auteur ne craignit pas d'écrire plusieurs de ces vers goliardiques, qui excitaient la risée des étudiants, vers qui du reste semblaient convenir aux mœurs de cette époque.

C'était sans doute contre ce poème que s'élevait plus tard Alexandre de Villedieu (2), quand il disait : « Orléans nous apprend à sacrifier aux dieux ; cette ville énumère les fêtes de Faune, de Jupiter et de Bacchus. C'est une chaire de pestilence, ainsi que l'atteste David, une chaire où ne siège pas la sainteté. Fuyant cette doctrine pernicieuse, qui répand son funeste poison de tous côtés, et voulant faire oublier à jamais

(1) Aurelia suo Fulcoio.
Si Cesar prebet, quia Christus premia debet,
Quem credit athletam,.... si Troja poetam,
Quid thesis, quid hypothesis, quid possit vera poesis,
Et quid germane septem novemque Camene,
Fulconis preco collegit carmine, de quo
Vocis olorine modulis mactisque quirine
Dat sponsam castam Christo per scuta, per hastam,
Imprecor authori quid convenit esse timori,
Ne fractis muris manus pereat emula furis,
Que titulum mutilet, ne laudis gloria mutet.

LEBŒUF, *op. cit.*

(2) Sacrificare deis nos edocet Aurelianis,
Indicens festum Fauni, Jovis atque Liei
Hec est pestifera, David testante, cathedra,
In qua non sedit vir sanctus ; perniciosam
Doctrinam fugiens, que sicut habetur ibidem,
Est quasi diffundens multis contagia morbis !...
Has abolere volens sordes cordis et oris,
Versifico clerum Riga Petrus ore rigavit ;
Aurelianiste via non patet ad Paradisum,
Ni prius os mutet.

M. L. DELISLE, *Les Écoles*, etc., p. 7.

Digitized by Google

ces souillures du cœur et de la bouche, Pierre de Riga résolut de vivifier le clergé de sa rosée versifique. L'Orléaniste se verra fermer la route du paradis, s'il ne change pas de langage. »

Pierre de Riga composa contre Foulque un traité sous ce titre : « Aurora », dont les copies se multiplièrent si rapidement que D. Pitra (1) dit en avoir vu des centaines, tandis que l'ouvrage du poète, qui primitivement faisait partie du manuscrit, où sont conservées ses épitaphes, a été enlevé et lacéré peut-être par la main d'un maître jaloux de venger la morale outragée (2).

Foulque ne se contenta pas de versifier, il fut professeur, et, à ce titre, il expliqua Ovide ; ses commentaires déplurent autant que sa poésie, car un autre maître orléanais, Arnoul, composa des gloses destinées à guérir ceux que Foulque avait trompés (3), et ces gloses expliquent le *De remedio amoris*.

Foulque aurait donc enseigné à Orléans dans la seconde moitié du XI^e siècle, d'après Mabillon ; je montrerai bientôt que cette date est véritable.

II. — Arnoul enseigna aussi dans notre école. On lit, en effet, à la fin de ses commentaires sur les *Fastes d'Ovide* : « La ville où ces gloses furent faites s'appelle Orléans *Aurelianis*, ce qui équivaut à *Aurea alienis* (4). L'auteur se nomme Arnoul, *Arnulfus*, ce qui équivaut à *Ardua nulla fugiens*. Ici finissent les gloses sur le livre des Fastes, composées à Orléans par l'excellent maître Arnoul le Roux (5). »

(1) *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. XXXIV. Pierre de Riga écrivait vers 1160.

(2) « Hoc opus quod Arnulfus glosavit ad sanandos illos qui a Fulcone erant decepti. » M. L. Delisle, op. cit., p. 6, note 4.

(3) L'abbé Dubois (ms. 451 (*bis*), t. IV, p. 264), dit qu'on lui a signalé une copie de cet ouvrage dans un très ancien manuscrit de la Sorbonne, n° 58.

(4) Étienne de Tournai a dit de même : « Solent plerique Aurelianensium Aurei inter alienos esse, qui nec argentei fuerant apud suos. » Epist. LXXXV.

(5) M. L. Delisle, *op. cit.*, p. 7.

Digitized by Google

Il commenta encore Lucain, et, parmi les vingt-sept manuscrits qu'a collationnés Weber sur la Pharsale et qui tous renferment des gloses attribuées à Arnoul, quatre (1) disent que ces gloses furent faites à Orléans.

La date de son enseignement n'a pas été donnée jusqu'ici d'une façon certaine. M. L. Delisle (2) conjecture que notre Arnoul appartient seulement au XIIe siècle, tandis que Weber (3) et Endlicher (4) sont disposés à croire qu'il a vécu au Xe ou au XIe. Un manuscrit de Berne se termine ainsi : « De même qu'Arnoul fit à Orléans ces gloses sur Lucain, de même Guérin des Alleuds a terminé les siennes le 15 des calendes d'avril, le dimanche du milieu du carême, l'Église chantant *Letare*, Philippe Ier régnant sur les Français (5). »

Le dimanche *Lætare* étant le 17 mars, Pâques tombait le 7 avril, par conséquent nous avons l'année 1108, qui fut celle de la mort de Philippe Ier. On peut donc présumer qu'Arnoul enseignait à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe.

(1) Ce sont les manuscrits *Harleianus, Helmstadiensis, Guelferbytanus* et *Pistoriensis*. La bibliothèque de Berne possède trois mss., renfermant des gloses sur Lucain qui semblent avoir été faites à Orléans, car les mss., 370, des IXe et Xe s.; 45, du Xe s., et 411, du XIIe au XIIIe s., qui les contiennent, ont appartenu à Bongars ; mais l'auteur de ces Commentaires n'est pas indiqué. — Les professeurs orléanais ont donc étudié particulièrement Lucain, comme je le disais dans mon mémoire demeuré ms, sur l'*École épiscopale d'Orléans* et *l'École monastique de Fleury au XIIe et au XIIIe siècle* et présenté au Concours quinquennal (année 1885) de la Société archéologique de l'Orléanais.

(2) M. L. Delisle, p. 7.

(3) *Marci Annaei Lucani Pharsalia*, edidit C. Fred. Weber ; volumen tertium continens scholiastas, p. XX.

(4) Catalogus codicum philologicorum latinorum bibliothecæ palatinæ Vindobonensis, p. 90, no CLXXXIX.

(5) « Sicut Arnulphus Aurelianis fecit has glosulas, ita Sceva apud Epidaurum toti exercitui pompeiano solus obstitit et suos obsessores pocius obsedit quam obsideretur ab illis, sed sicut nec est illud verum, sic verissimum est quod Guarinus de Allodiis XV. Kal. aprilis die dominica, mediato quadragesimali tempore, Letare Jherusalem Ecclesia celebrante, Philippo super Francos primo regnante, glosas istas ad finem perduxit. » Ms., 411.

Digitized by Google

J'irai même plus loin. Dans une charte d'Isembert, évêque d'Orléans, concernant l'établissement de deux autels à Toury, en Beauce, dépendance de l'abbaye de Saint-Denis, on trouve, après plusieurs signatures, celle d'un maître d'école orléanais, exprimée par un simple monogramme (1). En décomposant les lettres qui le figurent, j'ai lu sans peine *Arnulfi*. Cette pièce appartient à l'année 1054. Si cet Arnoul, qui la signe, est le célèbre commentateur de Lucain, et rien ne s'oppose à cette supposition, puisqu'aucun document connu jusqu'ici ne désigne un autre professeur orléanais de ce nom, n'est-on pas en droit de fixer son existence à la seconde moitié du XI^e siècle ? Par une conséquence naturelle, Foulque, qui l'a précédé, doit avoir vécu vers cette même époque (2).

Arnoul était surnommé le Roux. J'ose croire qu'il s'agit de ce professeur dans les deux vers suivants, cités par Ébrard de Béthune :

*Scribendi regit arte stylum, Rufoque negante,*
*Laudem Matheus Vindocinensis habet.*

Une glose manuscrite ajoute cette explication, d'après l'*Histoire littéraire de la France* : « *Matheus describit contra Rufum Curialium doctrinas et obtinet victoriam et laudes contra ipsum* (3). » Mathieu de Vendôme avait étudié à Orléans, comme je le dirai plus tard, dans la première moitié du XII^e siècle ; l'ouvrage, qu'il composa contre Arnoul le Roux, me fait croire que notre professeur avait aussi exposé quelques principes sur le style épistolaire ou *Ars dictaminis*, enseignement tout à fait à la mode (4).

(1) M. de Rochambeau, *Monographie de Thoré*, p. 145.

(2) Foulque penchait peut-être, dans son enseignement, du côté de la doctrine qu'enseignaient plusieurs autres professeurs orléanais, brûlés comme hérétiques, en 1022, doctrine embrassée par quelques chanoines de la Cathédrale.

(3) T. XV, p. 427.

(4) L. Rockinger, *op. cit.*, a publié, p. 103-114, un *Ars dictaminis* de l'École d'Orléans, composé vers la fin du XII^e siècle, et M. L. Delisle,

Digitized by Google

Notre école avait, sur ce sujet, une doctrine particulière qui excita souvent la colère de certains auteurs de Sommes. « Les écoles d'Orléans, dit M. Hauréau (1), paraissent avoir ressemblé beaucoup plus à celles de l'Italie qu'à celles du nord de la France ; elles tenaient plus de Bologne que de Paris. » Ce qui caractérisait le style orléanais, c'était l'invention des spondées et des dactyles accentués (2), c'est-à-dire « les préceptes relatifs au nombre oratoire qui reposaient sur la théorie des spondées et des dactyles accentués (3). » Boncompagnus (4) s'élevait avec indignation contre cet enseignement, qu'il qualifiait de doctrine fausse et superstitieuse. Quelques écrivains de son temps, du XIIIe siècle, l'admettent avec de grands éloges et ne craignent pas de la recommander aux écoliers (5).

*ut supra*, p. 2, en a cité plusieurs dont la rédaction semble appartenir à la même école et à la même époque.

(1) *Notice des Mss.*, t. XXII, p. 111, note 2.

(2) « Artificialis est illa compositio, que lepidam orationem reddit, quia dictiones quasdam equabili ordinatione concinnat. Sed hoc aliter ab Aurelianensibus, aliter a fonte latinitatis Tullii, aliter a Sede apostolica observatur. Aurelianenses enim ordinant dictiones per ymaginarios dactilos et spondeos. Tullius per singulorum pedum artificium tradit hanc doctrinam. Unde sine lege metrica stylum ejus non potest aliquis observare. Nos vero secundum auctoritatem romane curie procedemus, quia stylus ejus cunctis planior invenitur. » *Ibid.*, p. 483.

(3) M. L. Delisle, p. 5.

(4) «... Divisi autem librum istum per tabulas, ut omnes quibus placebit, et precipue viri scolastici, qui per falsam et supersticiosam Aurelianensium doctrinam hactenus hac arte abutebantur tanquam naufragantes ad (eas) recurrant, et formam sanctorum patrum, curie Romane et imperialis aule stilum in prosaico dictamine studeant imitari. » M. L. Delisle, p. 14.

(5) « Stilo gregoriano utuntur notarii domini pape... ; in hoc stilo considerantur pedes spondei et dactili, id est pedes cadentes ad modum spondeorum et dactilorum. Dactilus dicitur dictio trissillaba, cujus penultima corripitur, licet alie sillabe producantur. Spondeus dicitur dictio dissillaba vel partes polissillabe dictionis cadentes ad modum spondeorum. Et nota quod dictio quadrissillaba cujus penultima producitur vel due dissillabe dictiones semper ponuntur in fine clausule, dictio vero posita in penultimo loco semper corripit penultimam, ut hic : *humilitati nostre vestra gratia se dignetur conformare*. Et nota quod viciosa est oratio, si duo dactili vel plures cadant, vel multi spondei sine dactilo.

Digitized by Google

Enfin, Thomas de Capoue, « dans une compilation qui remonte au commencement du XIIIe siècle, cite Primat comme offrant les meilleurs modèles de composition rhythmique (1). »

Or, ce Primat est un professeur orléanais, qui jouit, durant de longues années, d'une très grande vogue.

III. - De nombreux historiens ont parlé de ce personnage, que l'on voit à Rome, à Pavie, à Paris, et qui fut même qualifié de chanoine de Cologne; mais beaucoup plus aussi, suivant M. L. Delisle (2), lui donnent le surnom d'Orléanais et l'appellent Hugue le Primat d'Orléans. De l'ensemble de leurs témoignages se dégage un fait constant, c'est qu'il fut chanoine d'Orléans. Ce professeur « ne fut appelé Primat que par son surnom. Hugue était son nom véritable, son nom de chrétien et de citoyen; il n'en avait pas reçu d'autre ni le jour de sa naissance ni le jour de son baptême. Beaucoup plus tard, ayant acquis dans les écoles une grande célébrité, il fut d'abord surnommé le Primat d'Olliens, puis pour abréger le Primat, et le surnom est le nom qu'il a conservé dans la suite parmi les rimeurs (3). Ainsi, parmi les décrétistes, l'Archidiacre signifie Tancrède de Corneto, et, parmi les théologiens, le Chantre veut dire Pierre, préchantre de l'Église de Paris. Est-il donc

Si contingat dictionem finalem esse trissillabam, penultima dictio producat penultimam sillabam et dictio ante penultimam corripiat penultimam, ut hic : *humilitati nostre vestra se per omnia dignetur conformare gratia.* » L. Rockinger, *op. cit.*, p. 501, ex Johanne Anglico.

(1) « Dictaminum... tria sunt genera..., prosaicum, ut Cassiodori, metricum, ut Virgilii, rithmicum, ut Primatis. — Phrygii Daretis Yliados historia prosaice, deinde metrice. Item... versus Primatis Aurelianensis. » M. L. Delisle, *le poète Primat*, p. 2 et 7.

(2) Ce savant membre de l'Institut a réuni dans le dernier opuscule que je viens de citer une foule de témoignages. M. Meyer (*Archives des missions scientifiques*, année 1868, p. 180) et M. Hauréau (*Notice des manuscrits*, t. IV, p. 284 et t. VI, p. 128) ont cité un très grand nombre de documents sur Primat.

(3) On lit dans le ms. 112 (*bis*), fol. 57 v° : « Obiit Reginaldus supprimas. »

Digitized by Google

étonnant qu'environ un demi siècle après la mort de ce Primat si fameux (1), un chanoine de Cologne, imitateur habile de ses rimes, grand farceur et grand truand, effronté comme lui, ait été à son tour surnommé le Primat par les lecteurs lointains de ses vers pseudonymes (2) ? »

Hugue le Primat vint à Orléans. « Pendant son séjour en cette ville, il se déguisa en fossoyeur et alla sur la grande route, un jour que les clercs de Blois devaient venir versifier avec les clercs d'Orléans. Ces jeunes gens étaient convenus qu'un clerc d'une ville réciterait le commencement d'un vers, et qu'un clerc de l'autre ville achèverait le même vers. On cherchait naturellement les commencements de vers qui devaient le plus embarrasser les écoliers chargés de les compléter. Une jument étant venue à passer, un clerc s'écria :

*Istud jumentum cauda caret.*

« Personne ne trouvait la fin. Primat, intervenant alors dans le concours, proposa pour les deux derniers pieds du vers ces mots français :

*Or la lia t'on.*

« Un autre clerc, sans changer de matière, jeta cet hémistiche :

*Claudicat hoc animal.*

« Cette fois encore, le vers resta inachevé, jusqu'à ce que Primat proposât le second hémistiche :

*Quia sentit habere pedi mal.* »

(1) M Meyer, *Archives des missions scientifiques*, 2e série, t. III, 1866, p. 262, a signalé une chronique des règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi, dont l'auteur est un moine de Saint-Denis, nommé Primat.

Phelippes, rois de France, qui tant ies renomez
Geterent le romanz, qui des rois est romez,
Tant à cis travallié qui Primaz est nomez
Que il est, Dieu merci, parfaiz et consummez.

(2) M. Hauréau, ut supra, p. 264.

Digitized by Google

Ainsi, dit M. L. Delisle, auquel j'emprunte ce récit, ainsi parlait un dominicain contemporain de saint Louis, d'après un recueil d'anecdotes à l'usage des prédicateurs (1).

Qui ne connaît ses vers sur le vin tant de fois copiés, tant de fois altérés (2) ? Mais je ne puis oublier sa pelisse, sœur de la vieille tour d'Orléans (3). Ce manteau, il le chanta en vers si plaisants, qu'il était impossible de les entendre sans éclater de rire, au rapport de Richard de Poitiers. « Ce manteau, qui te l'a donné ? L'as-tu acheté ? Est-il à toi ? — C'est à nous, répond le poète ; celui qui m'en a fait cadeau est l'écume des prélats, la lie du clergé, une horreur enfin (4). »

(1) *Les Écoles d'Orléans*, p. 9.

(2) In cratere meo Tetis est conjuncta Lyeo,
Est dea juncta deo, sed dea major eo.
Nil valet is vel ea nisi cum fuerint Pharisea :
Hi duo propterea, sed deus absque dea.
Vini mixtura rapit, non ori grata nec al piz.
Vos quod utrumque capit, Hermafrodita sapit.
Restam diverse, licet utraque sit bona per se,
Si tam perverse choeant, perdunt pariter se.

(M. Meyer, op., cit).

Res Thetis est mala, cum Bacchus misceatur ea cum,
Hydropicas stomachum, si das hydropen mihi Bacchum.
Res nam diverse, licet utraque sit bona per se,
Si sibi perverse coeant, perdunt pariter se.

(M. Hauréau, op. cit.)

(3) Res est archana de pellicea veterana
Cujus germana turris fuit Aureliana.

(M. L. Delisle, *Le poète Primat*, p. 5.)

(4) De Hugone lo Primat Aureliacensi.
Hoc indumentum tibi quis dedit ? An fuit emptum ?
Estne tuum ? — Nostrum, sed qui dedit abstulit ostrum.
Qui dedit hoc munus, presul mihi prebuit unus.
Pontificum spuma, fex cleri, sordida struma.
Qui dedit in bruma mihi mantellum sine pluma.
Pauper mantelle, macer, absque pilis, sine pelle.
Si potes, expelle boream rabiemque procelle.
Sis mihi pro scuto, ne frigore pungar acuto :
Per te namque puto ventis obsistere tuto.

Digitized by Google

L'indignation, qui dicte ces paroles, m'a fait connaître dans cet évêque, Jean, qui, par sa conduite, a scandalisé l'église d'Orléans et est devenu la honte du clergé de France.

Son élection (1) avait soulevé l'indignation publique, et, quand, après la mort de saint Bruno, les porteurs de son rouleau vinrent à Orléans, l'école de Sainte-Croix y inscrivit une touchante prière, afin d'obtenir du ciel un évêque de mœurs irréprochables (2). Jean, en effet, avait une concubine du nom de Flora (3), sur laquelle les étudiants s'empressèrent de composer une chanson, qui passa bientôt de bouche en bouche, et fut, au XII^e siècle, le sujet d'une comédie attribuée à Guillaume de Blois (4). Yves de Chartres (5) assure que cette

— Tunc ita mantellus : mihi nec pilus est neque vellus.
Si Notus iratus patulos penetrabit hiatus,
Stringet utrumque latus per mille foramina flatus.
Scis quid agis, Primas? Eme pelles, obstrue rimas :
Tunc bene depellam, juncta mihi pelle, procellam.
— Compatior certe, moveor pietate super te,
Et facere (m) jussum, sed Jacob nec Esau sum.

(M. L. Delisle, *Le poète Primat*, p. 8.)

(1) Eligimus puerum puerorum festa colentes,
Non morem nostrum, sed regis jussa sequentes.

(La Saussaye, *Annales eccles. Aurel.*, p. 418.)

(2) « Vos quoque, sanctissimi fratres, qui tantum ac talem patronum ad cœlos præmisistis, omni humanæ compassionis dolore postposito, gaudete et exultate in Domino, dignosque tanto patre vos fuisse moribus ostendite, ut pro nobis ipso intercedente, dignetur nobis Dominus sinon scientia parem, honesta saltem vita consimilem patrem providere. » *Id.* p. 419. Cf. L. Delisle, *Rouleaux des Morts*, p. 272.

(3) Cf. le fabliau de Blanchefor et Flore, dans l'*Histoire littéraire*, t. XXII, p. 818, et Littré, *Étude sur les Barbares et le moyen âge*, p. 307, qui attribue cette pièce à Robert d'Orléans.

(4) Il avait un oncle à Orléans. *Epist. Petri Blesensis*, p. 20, édit. Mayence, 1600.

(5) « Rex Francorum non secreto, sed publice mihi testatus est quod Joannis succubus fuerit. Et hoc ita fama per Aurelianensem episcopatum et vicinas urbes publicaret, ut a canonicis suis famosæ cujusdam concubinæ Flora agnomen acceperit. Quidam enim concubii sui appellantes Floram, multas rhythmicas cantilenas de eo composuerunt, quæ a fœdis adolescentibus, sicut nostis, miseriam terræ illius per urbes Franciæ in plateis et compitis cantitarentur, quas et percantitari et coram se

Digitized by Google

chanson, répétée sur toutes les places et dans les carrefours, excita dans son cœur une telle colère qu'il en envoya une copie à l'archevêque de Lyon, afin de solliciter du Souverain Pontife la déposition de l'indigne prélat, qui en avait fourni l'occasion.

Or, la licence et la bouffonnerie de Primat étant connues, ne pourrait-on pas le soupçonner d'être sinon l'auteur, du moins l'instigateur de cette pièce ? Alors Jean, pour se venger de cette œuvre méchante, non seulement lui fit cadeau de ce triste manteau, ce qui n'est peut-être qu'une figure poétique, mais en réalité le priva de sa chaire de professeur et le réduisit à la plus grande misère (1). Et Primat, sans argent, sans amis, n'ayant qu'une chétive pelisse, incapable de le garantir du froid, quitta notre ville et courut chercher ailleurs, avec la fortune, la renommée et l'inspiration (2).

cantitari non erubuit. Harum unam domno Lugdunensi in testimonium misi, quam cuidam eam cantitanti violenter abstuli. » Epist. LXVII. — Cf. *Gallia christ*, t. VIII, col. 1443; *Histoire litt.*, t. XV, p. 414. Cette chanson a peut-être donné naissance au fabliau de la *Borjoise d'Orliens* (Id., t. XXIII, p. 188) et aux *Braies du Cordelier* (Méon, t. III, pp. 161-169; Legrand d'Aussy, t. III, p. 411).

(1) Dives eram et dilectus,
Inter pares preelectus;
Modo curvat me senectus
Et etate sum confectus,
Unde vilis et neglectus
A dejectis sum dejectus,
Quorum rauce sonat pectus...

(M. Hauréau, op. cit., t. VI, p. 129).

(2) Serlon de Wilton, autre farceur, ne pouvait oublier son glorieux maître ; il disait, dans des vers dignes de Primat :

Cum vinum poto, faciem lavo, corpore loto,
Tum fundo lacrymas, tunc versificor quasi Primas.

Jean des Alleuds ou d'Orléans, chanoine, puis chancelier de l'Église de Paris, parlait ainsi du vin dans un de ses sermons : « Vinum quando gustatur et sapit territorium, bene cognoscitur a territorio, sicut dicitur vulgariter : Cest vin sent le terrouer. » *Histoire littér.*, t. XXXII, p. 310.— Chacun connaît les *Miracles de S. Tortu*, ceux de *S. Bacchus*, où sont célébrés les vins d'Orléans et de Jargeau, et la *Bataille des vins*, décrite

Digitized by Google

En tout cas, ces suppositions sont plausibles. Du reste, en examinant de près l'époque où vivait Primat, on demeurera de plus en plus convaincu de la vérité de ce que j'avance.

Les savants, qui se sont occupés de ce professeur, ont admis qu'il avait enseigné à Orléans dans la première moitié du XII^e siècle. Mathieu de Vendôme fournit un renseignement précis. Il nous apprend, en effet, qu'il faisait ses études à Orléans, au moment où l'une des chaires de cette ville était occupée par l'illustre Primat (1). Si l'on a peu d'informations sur la vie de Mathieu, on sait du moins qu'il était dans l'âge mûr, vers 1174, quand son jeune et vaillant compatriote, Barthélemy, nommé récemment archevêque de Tours, l'appelait auprès de lui. Cela donne lieu de croire qu'il était aux écoles

par Henry d'Andeli (Id., t. XXXIII, p. 227), et ces vers écrits par un chanoine orléanais sur le *Rouleau de S. Vital* :

Possideat vitam Vitalis vitis amato R,
Per vitem vitam celi vivens habitato R.
Vitis amator erat, quia Christum vivus amavi T,
Qui se vite suos palmite significavi T.
Vitis amans iterum cui vinea culta frequente R.
Et reddet fructus et reddidit ante decente R.
Ad vitam vero non ducit terrea viti S,
Cujus vos usi, monachi, moderamine siti S.

(M. L. Delisle, *Rouleaux des Morts*, p. 281, n° 115).

(1) Vive precor, nec formida livoris hiatum,
Summula, per menses emodulata duos.
Hec memini, meminisse juvat, sat prata biberunt.
Explicit emeriti Vindocinensis opus.
Parisios maturo gradum, mihi dulcis alumna,
Tempore Primatis, Aurelianis, ave.

(*Histoire litt.*, t. XII, p. 65.)

Que tibi dat Turonis metra Vindocinensis alumnus,
Perlege, Parisius, Aurelianis, habe.

L'auteur de la glose ajoute : « Iste magister studuerat Parisiis et Aurelianis, ideo volebat quod liber suus in predictis civitatibus legeretur, quia propterea invocat ipsas ut librum recipiant perlegendum, quia ille due civitates sunt nobiliores regni Francie et in ipsis sunt multi bene doctores et clerici, per quod ibi sunt universitates. » (Id., t. XV p. 420.)

Digitized by Google

d'Orléans vers cette année 1141, où, selon Richard de Poitiers, on parlait tant des vers et des saillies de maître Primat (1).

Ce document connu se trouve confirmé par ceux qui suivent et qui, je crois, n'ont pas encore été signalés.

Jusqu'ici, on n'a cité de Primat que des vers plaisants et faits pour exciter le rire. Ce professeur eut cependant au moins une inspiration religieuse.

Lebrun des Marettes (2) dit que la prose *Laudes crucis* pour la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, fête tout orléanaise, a été composée par un scholastique de la cathédrale d'Orléans, nommé Hugue, bien qu'elle soit attribuée communément à Adam de Saint-Victor.

Ce second sentiment est partagé par Clichtovée (3) ; mais une note manuscrite de l'édition conservée dans la Bibliothèque d'Orléans regarde Hugue comme l'auteur de cette prose. Enfin, dans le nécrologe obituaire de la Cathédrale, on lit, au 17 septembre : « En ce même jour mourut Hugue, maître d'écoles, pour l'anniversaire duquel on distribue six livres sur la métairie de Creusy. Ce Hugue a composé la prose *Laudes crucis*. Cet anniversaire n'a rien. Hugue, cependant, mérite de grands éloges pour sa prose si élégante (4). » L'abbaye de Fleury l'adopta de bonne heure, car, au XIII^e siècle, elle faisait partie de sa liturgie (5). Je ne l'ai trouvée dans aucun de nos bréviaires manuscrits.

Hugue le Primat fut donc chanoine d'Orléans et professeur

(1) M. Hauréau, ut supra, p. 264 ; M. L. Delisle, *Le poète Primat*, p. 5.

(2) *Voyages liturgiques de France*, p. 207. Paris, 1718. Cf. M^lle de Villaret, *Mémoire sur le Chapitre cathédral*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XIX, p. 612.

(3) *Elucidatorium ecclesiasticum*, lib. IIII, fol. 202. Paris, 1558, n° A 1092, de la Bibliothèque d'Orléans.

(4) « Eodem die obiit Hugo, magister scolarum, in cujus anniversario distribuuntur VI lib. super medietate de Cruysiaco. Iste Hugo edidit prosam *Laudes crucis*. Hoc anniversarium nihil habet ; hic tamen Hugo laudandus est, qui tam elegantem prosam compilavit. » Mss., 112 (*bis*) et 113.

(5) Ms. 107, fol. 178 v°.

Digitized by Google

dans nos écoles. Il ne me reste plus qu'à préciser la date de son enseignement.

Deux chartes, l'une en faveur de Saint-Père de Chartres (1), l'autre pour le couvent de la Madeleine d'Orléans, la première de 1111, la seconde de 1113, portent la signature de l'écolâtre Hugue et sont accordées par l'évêque d'Orléans, Jean. Il n'y a plus de doute, et le sentiment de M. L. Delisle se trouve entièrement confirmé (2).

La fin du XIe et le commencement du XIIe siècle virent donc l'apogée de la gloire pour nos écoles, et si, à Foulque, à Arnoul, à Hugue, on ajoute Alfred et Jacque, qui enseignèrent en 1103 (3), nous avons ainsi une suite de professeurs célèbres dont peut à bon droit s'enorgueillir notre ancienne et florissante Université.

### *Charte de 1180 mentionnant l'écolâtre Foulque II.*

Et sanctorum testatur auctoritas et sacre scripture divina propensius elogia nos ammonent et inducunt ut circa pauperes, infirmos et inopes debeamus misericorditer intendere, ut

(1) *Cartul. de Saint-Père*, p. 432 ; *Gallia Christ*, t. VIII, instr. col. 500. Le ms. d'Orléans, S. 60, fol. 36, donne encore une charte signée de Jean, évêque, et de Hugue, maître d'école ; mais cette pièce n'offre aucune date. Le ms. 436 (*bis*) fol. 70 v°, dit qu'elle appartient à l'année 1126.

(2) Le ms. 436 (*bis*) fol. 70 v°, attribue la prose susdite à un écolâtre du XIIIe siècle, nommé Hugue, dit maître Exde. Bien que la prose *Laudes Crucis* soit sur le rhythme de la prose *Lauda Sion*, due à saint Thomas d'Aquin, il ne s'ensuit pas que ces deux pièces liturgiques appartiennent à la même époque. Il est prouvé (Cf. D. Guéranger, *Institutions liturgiques*, t. I, p. 336, Paris, 1878), que la plupart des morceaux, qui composent l'office du Saint-Sacrement ont été calqués sur des pièces du XIe siècle. Or pourquoi la prose elle-même n'aurait-elle pas la même origine, et alors notre Primat serait l'auteur de ce rhythme au lieu de n'en être que l'imitateur. Enfin, au XIIIe siècle, Fleury comptait cette prose parmi celles que l'on chantait dans cette abbaye et Hugue mourut vers la fin de ce même siècle, au moment où elle était déjà dans la liturgie bénédictine.

(3) Pertz, *Scriptores*, t. XX, p. 26.



Digitized by Google

possimus facilius de commissis veniam obtinere. Inde est quod ego Hugo, Dei gratia Aureliani ecclesie decanus, universumque ejusdem ecclesie capitulum notum facimus tam presentibus quam futuris quod, cum dominus papa suis nos litteris sollicitaret ut domum F., magistri scolarum, pauperibus infirmis, qui sunt in eleemosinaria domo ecclesie nostre in arto positi, liberaliter conferremus, magister Guolfridus de Craciaco, concanonicus noster, zelo misericordie motus, domos suas que sunt in Martreio site et XX solidos in anniversario suo annis singulis nobis distribuendos quos eleemosina persolvet, si ipse alias non assignaverit, se daturum promisit, si preces domini pape super his exaudire vellemus. Nos vero ejus piissime devotionis affectum diligentius intuentes et ecclesie commune commodum et necessitatem maximam et augmentum domus pauperum, que nostra specialis et propria, nihilominus attendentes prescriptam domum magistri scolarum post decessum ejus, vel si forte cedere voluerit pietatis intuitu et precum domini pape interventu pauperibus ipsis unanimi et pari voto concedimus et donamus in perpetuum possidendam. Magister autem G. domos suas eleemosine donavit et eam exinde investivit. Eleemosina vero domos illas per recompensationem domorum magistri scolarum post decessum magistri G. nobis perpetuo concessit habendas et prefatos solidos XX, in ejus anniversario nobis singulis annis persolvet, si ipse non acquisierit unde possint nobis solvi. Preterea eleemosina jus venditionis quod uni vicario de concanonicis nostris debet habere semel in domibus Card. concanonici nostri nobis penitus quietavit. Ad hec magister G. domos, hortos et quicquid habet apud Floriacum eleemosine ad usus proprie pauperum post mortem suam concessit in perpetuum et donavit, ita tamen quod eleemosina V. solidos annuatim in anniversario suo pauperibus infirmis, excepto communi victu, quem debet habere ab eadem domo in cibum et refectionem donabit. Sane dominus M., venerabilis episcopus noster, benignius intuens et attendens tam piam et Deo gratam eleemosinam, quam sepedictus magister G. pauperibus ita clementer fecerat

Digitized by Google

quicquid consuetudinis vel jurisdictionis in supellectilibus aut in aliis ipse vel successores sui in domibus illis, quia in terra sua site sunt, habet aut habere debet, pro anime sue remedio et bone memorie Stephani de Guarlande, patrui sui, qui eamdem eleemosinam in propriis domibus suis fundari fecit et pauperibus deputavit a se ipso et successoribus suis episcopis ab omni pontificali consuetudine et jurisdictione liberum nobis absolute concessit in perpetuum ac dimisit. Ut autem que dicta sunt rata in posterum et firma permaneant, sigilli domini episcopi et nostri fecimus munimine roborari. Actum publice in capitulo nostro, anno Domini M° C° LXXX°, ordinatis in ecclesia nostra majoribus personis. Hu. decano, Let. subdecano, Andrea cantore, Manasse capicerio.

(Deux sceaux enlevés.)

Archives de l'Hôtel-Dieu.

CH. CUISSARD.

Digitized by Google

**Notice sur M. Rémi Boucher de Molandon, ancien Président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.**

MESSIEURS,

Lorsque vous m'avez confié l'honneur de rédiger la notice nécrologique qui, suivant le pieux usage établi dans notre compagnie, devait être consacrée à notre tant regretté confrère, M. Boucher de Molandon, ce n'était pas un discours académique, un éloge funèbre, quelque digne qu'il en fût, que vous attendiez de moi.

Pareille tâche, vous le saviez, Messieurs, eût été bien au-dessus de mes forces, et les expressions m'eussent manqué pour l'accomplir à votre gré et au mien.

Mais la vie de celui qui laisse un si grand vide parmi nous a été si utilement et si dignement remplie, qu'en essayant de la retracer, les faits parleront d'eux-mêmes. Leur simple énoncé suffira donc ici.

Ce sera d'ailleurs, dans cette enceinte, le meilleur éloge de celui qui fut si attaché à notre Société, le seul qu'il eût toléré s'il était aujourd'hui présent parmi nous, comme son souvenir l'est à cette heure à nos esprits et dans nos cœurs.

## I

Rémi BOUCHER DE MOLANDON est né le 20 nivôse an XIII (10 janvier 1805), dans une maison qui portait alors le n° 13 du cloître Saint-Pierre-Empont, c'est-à-dire en pleine cité orléanaise. — C'était à quelques pas de la maison, située sur le même cloître, où naquit un autre de nos regrettés confrères,

Digitized by Google

Eugène Bimbenet, dont personne n'a oublié la si laborieuse et si longue carrière (1).

Il était fils de Rémi-Robert Boucher de Molandon et de Élisabeth-Rosalie Capitant, dont l'union avait cimenté de vieux liens d'amitié entre deux très anciennes familles orléanaises. Rémi-Robert Boucher de Molandon avait eu pour mère Olympe-Rosalie Colas des Francs et se rattachait ainsi à cette notable famille de notre ville (2).

(1) M. Bimbenet, mort à 89 ans, a été pendant quarante-deux ans (sauf une interruption de quelques années), membre de notre Société ; M. de Molandon, mort à 88 ans, l'a été pendant trente-huit ans.

(2) Olympe-Rosalie Colas des Francs, fille de Robert Colas des Francs, maire d'Orléans, et de Élisabeth Colas de Brouville, fut baptisée le 12 août 1740, et mariée en l'église Sainte-Catherine, le 17 janvier 1763, à Rémy Boucher de Molandon, fils ainé de Rémy Boucher de Molandon et de Geneviève Françoise Chauvreulx.

La famille Boucher, connue à Orléans dès le XIVe siècle, a pour principal chef Jacques Boucher, trésorier général du duché d'Orléans de 1422 à 1443 et qui, en 1429, eut l'honneur de recevoir Jeanne d'Arc en son hôtel attenant à la porte Renart.

On lit dans une chronique du temps publiée par Denys Godefroy, dans son *Recueil des historiens de Charles VII*, sous le titre de *Chronique de la Pucelle :* « Fut reçue (Jeanne d'Arc) à grand joye, et logée en l'hostel du Thrésorier du duc d'Orléans Jacques Boucher, où elle se fit désarmer, et est vray que depuis le matin jusques au soir elle avait chevauché toute armée, sans descendre, boire ni manger. On lui avait faict appareiller à souper bien et honorablement ; mais elle fit seulement mettre du vin dans une tasse d'argent, où elle mit la moitié d'eau et cinq ou six soupes dedans, qu'elle mangea et ne prinst autre chose tout le jour pour manger ny boire : puis s'alla coucher en la chambre qui lui avait été ordonnée ; et avec elle estaient la femme et la fille du dict Thrésorier, laquelle fille coucha la nuict avec la dicte Jeanne. Et ainsi vint la dicte Pucelle en la ville d'Orléans, le penultième jour d'avril l'an mil quatre cent vingt-neuf. » (Voir aussi le *Journal du siège*, et la chronique de l'établissement de la fête du 8 mai. — QUICHERAT, t. IV et V.)

Les diverses branches de cette famille ont porté, successivement ou à la fois, les noms de Boucher de Guilleville, de Mauny, de Mézières et de Molandon. La branche des Boucher de Guilleville s'est éteinte au cours du XVIIIe siècle.

ARMES. D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de Maures d'argent tortillées de même, et en pointe d'une syrène aussi d'argent soutenue d'une mer de même.

Ces armes, qui sont celles du Trésorier général, Jacques Boucher, ainsi

Digitized by Google

M. Boucher de Molandon a toujours aimé à se rappeler et à rappeler qu'un de ses ancêtres, Jacques Boucher, trésorier général du duc d'Orléans, avait donné l'hospitalité à Jeanne d'Arc, dans son hôtel de la porte Renart, lorsqu'elle vint à Orléans pour en faire lever le siège.

Quel Orléanais, quel Français ne se serait, comme lui, honoré d'un pareil souvenir ?

Un autre de ses ancêtres, Jean Boucher de Guilleville (qui descendait du Trésorier général au 5e degré), délégué comme échevin d'Orléans, pour traiter une affaire importante près du Parlement de Paris et des ministres de Louis XIII, fut fortuitement témoin du meurtre du maréchal d'Ancre. Il nous en a laissé un récit intéressant publié par M. Doinel, archiviste du Loiret.

Son père avait été membre du Directoire du district d'Orléans. Ce n'est pas, s'il accepta ces fonctions, qu'il se sentit porté vers les idées nouvelles, ou que son esprit fût hanté de visées ambitieuses, mais il avait espéré ainsi être à même de rendre des services plus efficaces à la cause qu'il voulait défendre, celle de la religion catholique, de la monarchie légitime et de la patrie.

Une lettre du roi Louis XVIII, datée de l'exil, et religieusement conservée dans les archives de la famille, prouve, du reste, qu'il ne s'était pas engagé dans cette voie sans une haute approbation.

Riégel, le 9 mai 1796.

« Je sais, Monsieur, que vous êtes entré dans l'administration départementale d'Orléans, dans l'unique vue de servir plus utilement mes intérêts, et je vous écris cette lettre pour vous témoigner ma satisfaction de votre conduite ».

Signé: Louis.

qu'il appert des titres signés de lui et scellés de son sceau, conservés dans sa famille et dans nos archives départementales, ont été plusieurs fois reconnues et confirmées à ses descendants, aux XVIIe et XVIIIe siècles, et plus récemment le 29 mai 1818. (*Hist. généalogique de la famille Colas*. Orléans, Herluison, 1883)

Digitized by Google

Cette lettre avait été transmise, le 23 septembre 1796, jointe à une missive de M. de Mallet, rédigée elle-même dans les termes les plus flatteurs. Elle constituait, à elle seule, la plus haute récompense que pût ambitionner un homme de bien, à pareille époque. Plus tard, une lettre du roi, datée du 29 mai 1818, fut pour le vieillard, alors plus qu'octogénaire, un nouveau témoignage de la bienveillance de son souverain.

Lorsque vint pour le jeune Boucher de Molandon l'âge de commencer ses études, son père le fit entrer dans la pension de M. Leclerc Béchu, établissement bien connu de tous les Orléanais et qui eut ses moments de vogue. Un certificat du directeur constate qu'il s'est distingué par sa bonne conduite et ses succès dans ses études.

Peu après on le retrouve au moyen séminaire, dirigé par le vénérable abbé Mérault, puis enfin au collège où il fait sa rhétorique et sa philosophie. Là se révèlent et se développent les excellentes qualités qui distinguèrent pendant toute sa vie notre regretté confrère : une grande vivacité d'esprit, une mémoire excellente, beaucoup d'ardeur au travail jointe à une remarquable facilité, de la persistance dans les idées et une persévérance dans les efforts que rien ne rebutait.

Aussi le nom du jeune Rémi Boucher figura-t-il avec honneur dans les palmarès de cette époque, et ce fut lui qui, dans la classe de philosophie, remporta le premier prix de dissertation latine. Or, à ce prix était alors attaché le prix d'honneur.

C'était brillamment terminer ses études. Le complément naturel et indispensable de toutes les bonnes études ne se fit pas longtemps attendre, et l'élève de M. Leclerc, de l'abbé Mérault et du collège royal, le lauréat du prix d'honneur était reçu bachelier le 8 août 1822.

L'année suivante on le voit retourner au collège d'Orléans et suivre le cours de mathématiques. C'est encore lui qui obtient le prix de mathématiques spéciales, affecté à cette classe.

Digitized by Google

## II

On était alors en pleine Restauration. Par les relations de sa famille, le jeune bachelier se trouvait lancé dans tout ce que la société orléanaise avait de plus choisi et de plus brillant. Mais toutes les séductions du plaisir, auxquelles la jeunesse se livre si facilement, ne lui firent pas oublier qu'il n'était qu'au commencement du labeur. Il comprit que l'oisiveté, résultat fatal de l'abus des distractions, même les plus légitimes, n'est pas digne de l'homme qui se respecte, et il résolut de faire son droit, n'accordant au monde et à ses divertissements que les instants de loisir qu'on peut raisonnablement lui abandonner.

M. de Molandon oisif, c'eût été, pour tous ceux qui l'ont connu, une chose impossible à concevoir !

Il prit donc ses inscriptions de droit à la faculté de Paris, et travaillant avec le même succès qu'au séminaire et au collège, il obtint le diplôme de bachelier en droit, puis celui de licencié, le 11 juin 1827. Ces diplômes portent la signature de l'évêque d'Hermopolis, le célèbre Frayssinous, grand-maître de l'université, l'auteur de la brochure qui fit tant de bruit : *Les vrais principes de l'Eglise gallicane.*

Au licencié en droit, restait à faire son stage. Ce fut d'abord à la cour royale de Paris qu'il se fit inscrire, suivant avec exactitude les conférences de l'ordre; ce qui ne l'empêchait pas de se rendre avec empressement aux cours professés alors à la Sorbonne par les maîtres de l'époque : Guizot, Villemain, Patin, etc.

En novembre 1829, après un voyage d'étude en Espagne, il revint à Orléans, où il fut admis à renouveler le serment d'avocat et à faire partie du barreau de cette ville.

De sa carrière d'avocat, qui n'était dans sa pensée qu'un acheminement vers d'autres fonctions, M. de Molandon avait conservé un souvenir piquant. C'est une anecdote qu'il racon-

Digitized by Google

tait parfois dans l'intimité, avec la verve, l'originalité qui lui étaient particulières et que je ne saurais imiter que de bien loin.

Comme tous les jeunes avocats, Maître Boucher de Molandon avait dû débuter en prenant la parole aux assises du Loiret. On l'avait désigné pour présenter la défense d'un malheureux père, chargé d'une nombreuse famille, qui avait volé quelques mesures de blé à un voisin, et avait fini par avouer son crime.

Mais le jeune défenseur, appelant à son secours toutes les ressources de la rhétorique, parla avec une si grande facilité d'élocution, tant de charme et d'entraînement qu'il réussit à émouvoir une partie des jurés. L'accusé, profitant du partage des voix, six contre six, fut déclaré non coupable et acquitté.

Jusque-là rien de bien étonnant. Les Cours d'assises nous ont habitués depuis longtemps à de pareilles solutions dans les affaires criminelles, et de tels verdicts passeraient aujourd'hui inaperçus.

Il n'en fut point ainsi alors, et cette cause offrit « un spectacle affligeant ». C'est un journal judiciaire de l'époque qui parle ainsi (1) :

« D'abord, y lit-on, M. de Montarand, substitut de M. le Procureur général a cru devoir témoigner à MM. les jurés son étonnement sur la solution de la cause, mais il l'a fait rapidement et sous la forme de considérations générales. »

Ce ne fut pas tout. Outré d'avoir, de par le jury, à prononcer l'acquittement d'un coupable qui avait fait des aveux, le Président, M. de la Taille, prit à son tour la parole, adressant de nombreux et graves reproches aux jurés, qui déclaraient non coupable l'accusé, lorsque celui-ci avouait le fait qu'on lui reprochait.

« Il dit qu'alors les jurés méconnaissaient leur devoir, qu'ils manquaient à leur conscience, qu'ils trahissaient leur serment, qu'ils mettaient la Cour dans la nécessité de consacrer le vol,

(1) *Courrier des Tribunaux* du 7 mai 1830.

Digitized by Google

en la forçant de prononcer la remise à l'accusé des objets qu'il avouait avoir soustraits ; qu'ainsi ils encourageaient le crime en le rendant impuni. .. » etc., etc.

Disons, pour excuser la mauvaise humeur des magistrats, que c'était la seconde fois que pareil verdict était prononcé dans la même audience. Une jeune fille, accusée d'un vol d'objets de minime importance au préjudice de son maître et qui avouait le fait en témoignant un vif repentir, venait également d'être acquittée en bénéficiant du partage des voix.

Quant à l'heureux défenseur, que pensait-il pendant que les jurés écoutaient, trop patiemment, au gré du journaliste, ces sévères admonestations ? Sans doute que son modeste succès ne pouvait être plus officiellement constaté et sanctionné ; mais qu'il était loin de prévoir qu'une si petite cause pût amener un si gros orage.

Le but de M. de Molandon, en se faisant inscrire au barreau, avait été de se préparer à entrer dans la magistrature. Appuyé des recommandations de personnages influents, soutenu particulièrement par M. de Champvallins, député du Loiret, qui avait su l'appécier et deviner en lui une précieuse recrue pour ce corps, il avait adressé une première demande, en 1829, au Garde des sceaux. Le 4 janvier 1830, il l'avait renouvelée en sollicitant une place de conseiller auditeur à la cour royale d'Orléans.

Une réponse faite dans des termes bienveillants et du meilleur augure lui avait annoncé que ses titres allaient être examinés, lorsque, quelques mois plus tard, éclata la Révolution de juillet.

M. Boucher de Molandon, profondément blessé dans ses convictions les plus intimes, jugea qu'il ne pouvait adhérer au nouvel état de chose et encore moins prêter un concours quelconque au gouvernement du jour. Il abandonna donc son projet très arrêté de faire sa carrière dans la magistrature et renonça à toute fonction publique.

Comment aurait-il pu maintenir sa candidature à l'un des

Digitized by Google

sièges de la cour, au moment même où les abandonnaient si noblement les de Montarand, de la Place de Montevray, du Gaigneau de Champvallins, Colas de la Noue, Costé de Bagnaux, Barbot-Duplessis..... pour lesquels il avait une profonde estime ?

Par contre, il se jeta dans l'opposition avec toute l'ardeur de son âge et de son tempérament, apportant une collaboration active à la presse légitimiste.

Je ne suivrai pas notre vénéré confrère sur le terrain de la politique. Ce n'est pas ici le lieu. Cependant il y a deux faits, auxquels il se trouva trop intimement mêlé pour qu'il soit permis de les passer sous silence. Je veux parler de la fondation du journal l'*Orléanais*, et du procès des Vendéens, à Orléans, en 1832.

## III

Je n'ai entre les mains aucun document qui me permette d'affirmer, bien que j'aie tout lieu de le croire, que M. de Molandon doive être mis au nombre des fondateurs mêmes de l'*Orléanais*; ceux-ci, sans se cacher précisément, durent agir avec beaucoup de discrétion et de prudence ; et le programme qu'ils publièrent ne porte pas de signature. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès l'origine même, il apporta un concours des plus actifs à la feuille naissante.

C'est le 1er février 1831 que fut distribué le premier numéro de l'organe légitimiste; il devait paraître deux fois par semaine.

C'est deux fois par jour, aujourd'hui, qu'il nous faut un journal : le matin et le soir !

Bien que la polémique y fût toujours courtoise, et qu'on n'y rencontrât pas de ces écarts de plume, de ces violences de langage qui déshonorent les meilleures causes, le parti pris d'opposition constante au nouveau gouvernement perçait partout, souvent sous la forme de mordantes railleries,

Digitized by Google

L'autorité, piquée au vif, ne pouvait manquer de sévir, et il fallut qu'une réunion d'amis sûrs et dévoués, en outre de la souscription ouverte publiquement dans les colonnes du journal, s'engageât à indemniser la caisse, d'abord des amendes qui pleuvaient drues, puis des frais de prison.

M. de Molandon ne resta pas en retard, car la générosité a toujours été un des traits saillants de son caractère. Ce n'est pas ici, dans cette brillante salle, qu'on oserait la mettre en doute.

La part qu'il prit à la rédaction même du journal ne peut être non plus déterminée d'une manière très précise. Sans doute nombre d'articles furent inspirés par lui, rédigés avec sa collaboration, ou même écrits en entier de sa main. Mais imitant une réserve, observée encore aujourd'hui par maints écrivains et à laquelle sa modestie le portait naturellement, il ne paraît pas avoir eu l'habitude de signer, si ce n'est de simples initiales, ou peut-être d'un pseudonyme, les articles ou simples entre-filets dus à sa plume. L'activité de sa collaboration n'en est pas moins hors de doute, car lui-même disait souvent : « J'ai fait du journalisme pendant trente ans de ma vie. » Et de fait, en 1849, on le voit figurer au congrès de la presse réformiste comme délégué du journal l'*Orléanais*.

Lorsqu'il consacra sa plume à des travaux archéologiques et historiques, assez tardivement, ainsi qu'on l'a fait remarquer dans cette enceinte, ce n'était donc point un novice dans l'art d'écrire.

Un autre événement vint, en 1832, agiter les esprits et remuer profondément les passions politiques. Ce fut la comparution aux assises d'Orléans de ces Vendéens de toutes les conditions, depuis la plus humble jusqu'à la plus élevée, qui s'étaient levés à la voix de Madame la Duchesse de Berry, pour revendiquer et défendre les droits de la monarchie qu'avaient défendue leurs pères.

Lorsque ces infortunés arrivèrent à Orléans après de longues et dures étapes, un secours inattendu, un appui moral d'un grand effet, les y attendaient pour les soutenir et les réconforter dans ces rudes épreuves.

Digitized by Google

Madame la marquise de La Rochejaquelein était venue se fixer dans notre ville, avec sa vénérable mère Mme la marquise de Donnissan et ses enfants ; elle y habitait un hôtel situé sur le cloître Saint-Aignan et connu sous le nom d'hôtel Louis XI. « Il semblait qu'il y eût quelque chose de providentiel, écrivait plus tard M. de Molandon, dans ce rapprochement des enfants de la Vendée, et de la veuve de leurs héroïques chefs, se retrouvant une fois encore pour traverser une nouvelle et cruelle épreuve. »

Les salons de Mme de La Rochejaquelein furent bientôt le rendez-vous de tous ceux qui s'intéressaient vivement au sort de ces malheureux, et qui avaient pris à cœur de les sauver d'une condamnation imminente.

Là s'organisait la défense ; de là partaient des secours de toute sorte pour adoucir la détention des prisonniers. « Il devint de bon goût de commencer sa journée à l'audience et de la terminer à la prison. »

M. de Molandon devint l'hôte assidu de l'hôtel du cloître Saint-Aignan ; il mit au service de la cause qu'on y défendait toute l'ardeur, toute l'activité, tout le désintéressement dont il était susceptible. Il fut bientôt, suivant l'expression pittoresque d'Alfred Nettement, « l'un des aides de camp de Madame de la Rochejaquelein dans la lutte d'un nouveau genre qui allait s'ouvrir, dans cette campagne judiciaire qui devait suivre de près la campagne militaire dans l'Ouest. »

C'est à l'audience du 30 décembre 1832 qu'il présenta, avec Me Asselin, la défense des accusés Ménars père et Husset. Son nom dans les comptes rendus de ce fameux procès côtoie les noms encore si honorablement connus aujourd'hui, dans notre ville, de MM. de Fougères, de la Taille, Daudier, Johanet, Geffrier, etc. Ces généreux défenseurs eurent la satisfaction de voir leurs efforts récompensés d'un succès relatif. Une partie des prévenus furent déclarés non coupables, par le jury d'Orléans, et les condamnations prononcées ne furent pas, en somme, bien graves.

Les Vendéens, ainsi qu'aimait à le rappeler M. de Molandon,

Digitized by Google

ne furent pas ingrats envers leur bienfaitrice. « Et lorsque la ferme indépendance de nos jurés renvoyait à leurs travaux ces coupables d'un nouveau genre, il était touchant de les voir tous accourir auprès de leur bienfaitrice, plus heureux de lui baiser les mains en pleurant que des dons qu'ils devaient à son inépuisable munificence. »

M. de Molandon resta, depuis, l'un des habitués de l'hôtel de La Rochejaquelein, où le charme de sa conversation, la finesse de ses saillies en même temps que la solidité de ses principes lui avaient conquis tant de sympathie. Le mariage de sa sœur avec le vicomte de Beaucorps, neveu de la marquise, devait plus tard resserrer ces relations en l'alliant, pour ainsi dire, à la famille de La Rochejaquelein. Aussi, quand l'illustre Vendéenne mourut à Orléans, en 1857, lui consacra-t-il quelques pages émues et pleines de cœur.

## IV

En 1832, M. de Molandon n'avait plus son père et dès lors il s'attacha plus étroitement à sa mère, qu'il ne quitta jamais, lui consacrant avec bonheur une vie, dont bien de séduisantes perspectives lui laissaient entrevoir le partage assuré, s'il l'eût désiré, avec un cœur digne du sien.

Ce n'était pas dans les desseins de la Providence. M. de Molandon ne devait pas se marier. Mais soutenue par les principes d'une religion solide, à laquelle il demeura toujours fidèlement attaché, la dignité de sa vie n'eut jamais à souffrir de l'isolement de son foyer.

Le mariage de sa sœur, dont je viens de parler, lui permit bientôt de reporter sur ses neveux, Maxime et Adalbert de Beaucorps, et sur leur sœur, devenue plus tard la comtesse de Troguindy, tous les sentiments de paternelle affection dont son âme était pleine et qui lui furent payés d'un juste retour.

Digitized by Google

Je ne saurais passer sous silence l'acquisition faite par Mme Boucher de Molandon, quelques années après les événements que je viens de rappeler, en 1835, de la terre de Reuilly, située près de Chécy. Là s'élevait naguère le manoir de Guy de Cailly, notable Orléanais, anobli par Charles VII, qui reçut Jeanne d'Arc le 28 avril 1429, la veille du jour où elle pénétra dans Orléans assiégée par les Anglais. Ces souvenirs historiques étaient-ils alors bien connus? Entrèrent-ils pour quelque chose dans le choix des acquéreurs? Furent-ils escomptés par l'une ou l'autre des parties dans la discussion du prix? Je ne sais. Toujours est-il qu'ils eurent plus tard leur part d'influence dans la direction que donna à ses recherches et à ses travaux notre vénéré confrère.

Ce ne fut pas le seul motif qui l'entraîna vers l'étude du passé. Il s'était trouvé en relation, à une époque que je ne saurais préciser, avec M. de Caumont, l'un des savants qui ont le plus contribué à remettre en honneur et à populariser en France les études archéologiques. M. de Caumont avait l'éloquence persuasive de tous les hommes profondément convaincus. Il ne tarda pas à faire de M. de Molandon un prosélyte ardent et à l'entraîner dans le mouvement. Une lettre du 20 septembre 1851 lui annonça qu'il était nommé membre de la *Société pour la conservation et la description des monuments historiques de la France*, Société qui avait alors pour président M. de Caumont, et pour secrétaire le comte de Soultrait.

Rien qu'à ce titre la place de M. de Molandon était marquée à l'avance dans la Société archéologique de l'Orléanais, fondée au commencement de l'année 1848. Il fut élu dans le cours du troisième trimestre de 1855, alors que M. de Vassal présidait, assisté au bureau par MM. Mantellier, Mauge et de Langalerie.

Lorsque quelques amis le présentèrent, comptant sur son extrême facilité et son grand amour pour le travail, en même temps que sur l'ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, jamais ils n'avaient été mieux inspirés par les véritables intérêts de la Société. Quelles que fussent alors leurs espérances, elles restèrent, je ne crains pas de le dire, au-dessous de la réalité.

Digitized by Google

Trente-huit années de labeur et de dévoûment sont là pour le prouver.

Il y a trois choses surtout, dont le souvenir impérissable restera lié au nom de M. de Molandon, comme elles suffiront à caractériser tout entier son séjour parmi nous.

Ce sont la publication de ses importants travaux sur Jeanne d'Arc et tout ce qui se rattache à elle, l'installation de la Société archéologique dans l'ancienne salle des thèses de l'Université d'Orléans, les cinq concours quinquennaux ouverts de 1869 à 1890.

## V

Veut-on savoir les premiers mots qui tombent de la bouche de M. de Molandon, lorsque deux ans après son admission il rompt le silence qu'avec sa réserve habituelle il estimait que sa qualité de nouveau venu lui imposait?

« Le nom de Jeanne d'Arc est si beau, sa gloire nous est si chère, qu'il semble que quelques rayons de sa pure auréole rejaillissent sur les plus simples détails de sa vie et les plus humbles témoignages de reconnaissance offerts à sa mémoire. »

Ainsi débute le compte rendu de la fête célébrée à Chécy, le dimanche 3 mai 1857, pour la seconde fois, en l'honneur du séjour qu'y fit Jeanne d'Arc.

C'est qu'en effet, M. de Molandon, en étudiant la vie de Jeanne d'Arc, avait constaté que c'était bien dans le manoir de Reuilly qu'elle avait reçu l'hospitalité de Guy de Cailly et de Marie Boilève, lorsque, partie de Blois avec un convoi de vivres et de munitions pour ravitailler Orléans, et suivant la rive gauche de la Loire, elle était venue aborder à Chécy, le 28 avril 1429, après avoir traversé le fleuve.

C'est donc à Chécy, comme le constate avec tant de bonheur et d'émotion l'auteur du compte rendu de la fête, que Jeanne,

Digitized by Google

pour la première fois, prit possession de ce sol qu'elle venait affranchir, où elle reçut les premiers hommages des capitaines et des bourgeois de la cité, concerta les premières mesures, organisa les premiers secours.

Il la voit s'agenouiller d'abord dans la magnifique église paroissiale que tout indique, d'après lui, avoir été édifiée par saint Louis ; puis de là se rendre à Reuilly, suivant nécessairement le chemin rural qui existe encore aujourd'hui ; il l'accompagne, partant de Reuilly, le lendemain 29, pour pénétrer dans la ville d'Orléans.

« La population de Chécy, continue M. de Molandon, a eu la bonne inspiration de comprendre que ces souvenirs historiques, si modestes qu'ils fussent, étaient pour elle un précieux héritage qu'elle devait recueillir et honorer. »

Je crois bien que si la population de Chécy a si bien compris les choses, c'est que quelqu'un les lui aura fort bien expliquées, et, ce quelqu'un, c'est celui que le compte rendu ne nomme pas, et que tout le monde a deviné.

Mais les ressources d'une commune rurale sont modiques ; comment solenniser dignement les grands souvenirs de la Pucelle ? « Ah ! reprend M. de Molandon, il n'y avait qu'un sûr moyen de conserver à cette fête le caractère de dignité qui en devait être inséparable, c'était de la placer sous l'égide de la religion qui possède le privilège d'ennoblir tout ce qu'elle protège. »

C'est ce que les habitants de Chécy ont fait, et on ne saurait trop les en louer. Depuis 1855, chaque année, un cortège composé du clergé, des autorités civiles, des enfants des écoles portant des bannières, se forme à l'église où un discours est prononcé, et l'on va de là faire une station à la croix de Reuilly, située au seuil du vieux domaine.

En 1892, plus de trente-cinq ans après sa fondation, cette touchante cérémonie, toujours en usage, eut un éclat inaccoutumé. M. de Molandon avait fait ériger, à la place de la modeste croix de Reuilly, une croix monumentale en granit de Bretagne, de 6 mètres d'élévation. Le 24 avril eut lieu la bénédiction solennelle de ce monument, par notre vénéré collègue M. l'abbé



Digitized by Google

Desnoyers, vicaire général, postulateur pour le diocèse d'Orléans de la béatification de la Pucelle d'Orléans.

Sur le soubassement de la croix s'appuient deux socles superposés, dont le plus élevé porte diverses inscriptions rappelant les patriotiques souvenirs que cette croix est destinée à perpétuer. Sur la face nord, on lit ces simples mots :

« Croix de Reuilly, érigée en souvenir de Jeanne d'Arc, le 24 avril 1892. »

Il reste, pour les compléter, un nom à inscrire, c'est celui que le généreux fondateur de la fête de Jeanne d'Arc à Chécy n'a pas voulu rappeler. On ne grave pas soi-même son nom sur la pierre ou sur le marbre ! Aujourd'hui c'est aux habitants de Chécy, à sa famille, à ses amis, qu'incombe cette tâche, j'allais dire ce devoir. — Ils n'y failliront pas, car ce devoir c'est la reconnaissance qui l'impose.

## VI

Quand on s'éprend de Jeanne d'Arc, quand on veut étudier sa vie et sa mission en détail, il y a un fait qu'on ne saurait trop approfondir, parce qu'il domine tout, c'est le siège et la délivrance d'Orléans.

Les premières paroles de M. de Molandon parmi nous avaient été pour Jeanne d'Arc, son premier mémoire important concernera le siège d'Orléans. C'est dans la séance du 14 août 1857 qu'il en fit la lecture.

En étudiant l'investissement d'Orléans par les Anglais, c'est-à-dire les travaux aussi bien défensifs qu'offensifs construits par eux autour de la ville, on est surpris d'une lacune de près de trois kilomètres existant entre la bastille Saint-Pouair (Saint-Paterne), et la bastille de Saint-Loup. Cette trouée correspond aux divers débouchés de la forêt vers la ville.

Précisément dans cette direction, à environ quatre kilomètres de la ville, entre les routes de Neuville (par Saint-Lyé) et de

Digitized by Google

Chanteau, M. de Molandon découvrit les vestiges d'un ouvrage militaire important, situé au lieu de l'Hermitage, commune de Fleury-aux-Choux. Ils consistaient :

En un mamelon central entouré de fossés profonds ;

En une seconde ligne enveloppant la première, intacte au nord et à l'ouest, mais ne laissant plus voir au sud et à l'est que les restes des fossés primitifs ;

En un fossé large et profond, parallèle à la ligne du nord ; mais d'une faible longueur relative ;

En une tranchée large et profonde, courant de l'est à l'ouest, sur 400 mètres de longueur.

M. de Molandon a vu dans ces ouvrages une bastille construite par les Anglais pour compléter l'investissement de la ville, et il a développé sa thèse dans un long mémoire qui a pour titre : *Études sur une bastille anglaise du XV^e siècle, retrouvée en la commune de Fleury, près Orléans* (1).

Ce travail se distingue par une grande clarté d'exposition, des divisions bien comprises, de nombreuses citations.

Les principaux arguments de l'auteur sont la nécessité d'un ouvrage entre les bastilles de Saint-Pouair et de Saint-Loup, la dénomination de *camp aux Anglais*, disparue aujourd'hui, mais donnée au XVII^e siècle à ces retranchements, un passage du journal du siège déclarant que les Anglais s'étaient logés aux environs de Fleury-aux-Choux, l'énumération des bastilles, enfin d'autres considérations tirées des mouvements opérés, tant par les assiégeants que par les assiégés.

Deux planches, exécutées avec soin, accompagnent ce travail et en facilitent l'intelligence. L'une d'elles a été reproduite par M. Wallon, dans l'édition illustrée de sa *Jeanne d'Arc*.

Cette découverte fit quelque bruit. Le journal *L'Orléanais* en publia, dans les numéros des 12 et 14 octobre 1858, sous la signature de M. Alexandre Godou, un compte rendu élogieux et développé. La Société archéologique, de son côté, nomma une Commission qui se transporta sur les lieux, et, après un examen

(1) *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. IV.

Digitized by Google

minutieux, chargea M. Collin, ingénieur en chef, de présenter ses conclusions.

Sans être aussi affirmatif que l'auteur, le savant rapporteur fit remarquer que la Commission ne prétendait pas démontrer que les ouvrages, situés au nord de Fleury, faisaient nécessairement partie du système des ouvrages militaires construits par les Anglais en 1428-1429 : « elle n'affirmait pas, disait-il, et ne saurait affirmer... les contemporains du siège ne nous ayant laissé que des documents incomplets... « mais, ajoutait-il, si « l'on admet que des ouvrages ont été élevés par les Anglais au « nord de Fleury, ils devaient avoir avec ceux que M. de Mo- « landon a signalés, une telle ressemblance, qu'il est raison- « nable de croire, au moins jusqu'à preuve contraire, à leur « identité. »

La preuve contraire a-t-elle été faite ? Il me semble difficile de l'admettre ; mais il faut bien reconnaître que ni M. de Molandon, ni M. Collin, n'ont convaincu tout le monde.

Après avoir paru se rallier à l'opinion de M. de Molandon, en insérant son plan dans l'édition illustrée de sa *Jeanne d'Arc*, M. Wallon, dans une 5e édition, s'est ravisé. Il le combat dans une argumentation serrée, développée dans des appendices où il analyse et discute savamment les récents travaux et les nouvelles découvertes intéressant son sujet et particulièrement ceux de nos collègues Loiseleur, de Molandon, etc.

Un de ses principaux arguments, celui qui a été le plus souvent invoqué, c'est l'éloignement de la bastille. « Si ces ouvrages n'étaient pas là, dit-il, on n'éprouverait pas le besoin de les y chercher. » C'est possible, mais ils y sont, et on éprouve le besoin de les expliquer.

Finalement il se rattache à l'opinion formulée par M. Quicherat (il ne dit pas où ?) qui assignerait à ces retranchements une origine toute romaine.

M. Vergnaud-Romagnési, lui, prétend que les mêmes ouvrages sont contemporains de l'occupation d'Orléans par les protestants pendant les guerres de religion, et qu'il faut en rattacher l'exécution à l'ensemble des opérations militaires exécu-

Digitized by Google

tées alors autour de la place. Il ne diffère que d'une quinzaine de siècles (!) avec MM. Quicherat et Wallon.

Orléanais par ses études, l'archiviste du Loiret, M. Doinel, un enthousiaste aussi de Jeanne d'Arc, a paru derrière le retranchement pour défendre la place. Dans une conférence publique, il a résolument pris parti pour ce qu'il appelle la science locale contre la science parisienne et académique, « qui n'a rien pu voir, comme il le dit ironiquement, qu'avec une lunette d'approche. »

Chaque fois que l'on ne s'entend pas, il y a matière à accommodement. En voici un, entre autres, très acceptable, proposé par l'auteur, que nous connaissons bien tous, d'un article signé des initiales A. de B., qui a paru dans le *Patriote orléanais*, et dans lequel l'état de la question est exposé avec beaucoup de lucidité. — « Si ce sont les Romains, y est-il dit, qui ont établi ces ouvrages encore si bien conservés aujourd'hui, les Anglais les ont trouvés en 1429 à l'état utilisable et s'en sont servis. » — Pourquoi pas? — Et l'auteur de l'article ajoutait avec quelque scepticisme : « Si la bastille de Fleury n'existait pas, pour l'honneur des Orléanais et de Jeanne d'Arc, il faudrait l'inventer. »

En somme, la bastille de M. de Molandon a été assiégée. On y a fait brèche ; mais elle résiste et demeure. Pour l'emporter d'assaut, il eût fallu que les assaillants missent plus d'unité et d'ensemble dans leur attaque.

M. de Molandon, dans ce premier travail sur le siège d'Orléans, avait été naturellement amené à toucher quelques questions vivement controversées, telles que le complet investissement de la ville, et le chemin suivi, pour y pénétrer, par le convoi de ravitaillement amené de Blois par la Pucelle. Il les a traitées magistralement dans un excellent ouvrage intitulé : *Première expédition de Jeanne d'Arc. — Le ravitaillement d'Orléans.*

« On sait comment Jeanne d'Arc entra dans Orléans, dit M. Wallon, tous les textes sont d'accord. Comment y fit-elle

Digitized by Google

entrer le convoi qu'elle amenait? C'est un point sur lequel ils varient. M. de Molandon les a rapprochés et discutés dans un savant traité intitulé, etc. (1). »

Et l'éminent membre de l'Institut, qui ne se cache pas d'avoir beaucoup emprunté à notre confrère, ajoute : « Ici encore il y a beaucoup à prendre, il y a quelque chose à laisser dans les conclusions. »

Quelque chose à laisser! C'est possible.

Dans un ouvrage comme celui-ci, où il y a tant à puiser, ce que l'un laisse, l'autre le prend ; ce que le premier dédaigne, le second le recueille.

« Je n'ai pas la présomptueuse pensée, disait d'ailleurs M. de Molandon, d'apporter des solutions certaines et incontestées à ces problèmes historiques sur lesquels sont divisés mes éminents prédécesseurs. Je viens seulement offrir à leur appréciation l'humble tribut de mes laborieuses études. »

Et il continuait quelques lignes plus bas : « J'ai passé ma vie aux lieux où se sont accomplis ces grands faits historiques, et peut-être me sera-t-il permis de dire que l'examen attentif et journalier des localités a parfois, pour les plus modestes observateurs, des révélations que les plus savantes théories ne suppléent pas toujours. »

A l'examen attentif des lieux, M. de Molandon a joint le dépouillement consciencieux et intelligemment fait de titres inexplorés ou imparfaitement compulsés. Par leur production, il prouve que le premier convoi de ravitaillement, arrivé de Blois aux îles de Chécy, descendit par *bateaux* jusqu'aux fossés de la porte Bourgogne : que par conséquent ce convoi arriva sous les murs de la ville par la voie d'eau et non par la voie de terre, comme l'ont prétendu M. Jollois, et après lui, de graves historiens modernes. Il conclut également au complet investissement de la ville, à un véritable blocus ; ce qui ne veut pas dire, j'imagine, qu'on n'ait jamais pu pénétrer dans la ville par surprise ou

(1) *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XV, p. 1. Une mention spéciale a été attribuée à cet ouvrage par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

par ruse, ou peut-être de vive force. Les faits sont là pour le prouver.

Je signalerai dans ce remarquable travail d'intéressants chapitres sur le cours de la Loire au XV$^{e}$ siècle entre Chécy et Orléans, le trajet par la Sologne du convoi de vivres, le séjour de Jeanne d'Arc à Reuilly. Un plan et de nombreuses pièces justificatives, la plupart inédites et provenant du cabinet même de l'auteur, sont annexés au texte qu'ils appuient et corroborent.

Concentrant toujours ses recherches et ses études sur le même point historique, M. Boucher de Molandon avait communiqué, en 1876, à la Société archéologique, un certain nombre de titres relatifs au siège d'Orléans, et plus particulièrement à la constitution de l'armée anglaise. Deux années après, au Congrès des sociétés savantes, à la Sorbonne, il lisait un mémoire destiné à servir d'introduction à ces documents et ayant pour titre : l'*Armée anglaise au siège d'Orléans. — Documents inédits.*

A la suite de nouvelles découvertes, de l'enrichissement progressif de sa collection privée, il comprit qu'il fallait donner une base plus large et des développements plus considérables à son premier travail. Il s'occupait de sa refonte entière, lorsqu'un heureux événement, dans sa famille, vint lui assurer un précieux et dévoué concours, en même temps qu'une aide efficace, que le poids des années, bien que vaillamment porté, devait lui faire doublement apprécier.

Son neveu, M. le baron Adalbert de Beaucorps, après avoir donné sa démission de capitaine d'infanterie, avait épousé M$^{lle}$ de Montardy, appartenant à une excellente famille du Midi, puis était venu se fixer à Orléans. Il apportait, outre le contingent, fort utile en pareil cas, de ses connaissance techniques, un goût très prononcé pour les études historiques avec ce qu'il faut pour les mener à bien. Déjà il avait collaboré à un mémoire purement archéologique, rédigé par M. de Molandon sur des objets trouvés en fouillant un tumulus, situé sur sa terre de Reuilly.

Digitized by Google

C'est l'œuvre commune de ces deux auteurs qui a paru, en 1893, sous ce titre : l'*Armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans* (1).

Les historiens jusqu'ici, obéissant à un sentiment patriotique acile à comprendre, avaient concentré presque exclusivement leurs recherches sur l'armée française, sur les braves défenseurs de notre cité. Personne n'a oublié, dans cet ordre d'idées, 'ouvrage de notre savant colègue, M. Loiseleur, sur les dépenses faites par Charles VII pour secourir la ville d'Orléans.

La contre-partie en quelque sorte des renseignements qu'il donne se trouve dans le travail de MM. de Molandon et de Beaucorps.

Ils fournissent les détails les plus neufs et les plus circonstanciés, appuyés par des documents d'une autorité incontestable, sur l'état général des forces anglaises, la composition des troupes en fantassins et cavaliers, *la lance*, les corps spéciaux d'artilleurs, mineurs et ouvriers, les montres ; puis ils énumèrent les sources des revenus et le montant des dépenses faites pour solder ces troupes, ainsi que les frais accessoires nécessités par un siège long et laborieux.

Des documents d'une importance capitale pour un tel sujet, c'étaient les comptes de Pierre Sureau, receveur de Normandie, signalés par M. de Beaurepaire qui en avait même publié plusieurs extraits. On serait sans doute étonné de ne pas les rencontrer ici, où ils avaient leur place naturelle. Il me suffira de faire remarquer que la partie qui concerne plus particulièrement le siège a été l'objet d'une publication spéciale faite avec le plus grand soin, dans le même volume de nos mémoires, par notre confrère M. Jarry, sous le titre de *Compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans*.

MM. de Molandon et de Beaucorps ont introduit dans leur ouvrage deux chapitres pleins d'intérêt exclusivement consacrés aux opérations de l'armée anglaise devant Orléans. Puis, à

(1) *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXIII.

Digitized by Google

l'aide de calculs minutieux, ils arrivent à fixer l'effectif des troupes, à la charge des finances de Normandie, à 2,768 combattants; ce qui donnerait, avec les troupes à la charge des finances de France, un total d'environ 5,536 combattants du côté des assiégeants. Quant à la dépense, ils l'évaluent à la somme colossale de 440000 livres, tout en reconnaissant que, pour ces chiffres, il ne s'agit pas d'arriver à une rigoureuse exactitude, impossible à obtenir, mais à des estimations se rapprochant, autant que possible, de la vérité.

Il y a dans cette publication une somme de travail énorme, des chapitres attrayants en dépit de l'aridité qui pouvait résulter de l'accumulation et de la discussion des chiffres, des considérations sur le rôle et la portée de l'artillerie et des autres armes qui accusent une plume toute militaire, enfin, comme toujours, un grand luxe de pièces justificatives et de documents désormais acquis à l'histoire et mis à la portée de tous.

En décernant une mention honorable aux auteurs, l'Institut de France a bien fait; il eût pu mieux faire, sans cesser d'être juste. Cet ouvrage a été, en outre, l'objet d'une souscription flatteuse de la part du Ministère de la guerre.

Pour compléter l'analyse, si pâle qu'elle soit, des travaux de M. de Molandon concernant le siège d'Orléans, il ne me reste plus qu'à en mentionner deux qui ont plus spécialement pour but l'étude de textes contemporains.

Dans le premier (1), assez bref, l'auteur rectifie la lecture faite par l'abbé Dubois, MM Jollois et Quicherat, d'une note inscrite sur son registre de minutes par un notaire au Châtelet, Guillaume Giraut. Ce dernier, encore sous le coup de l'émotion des événements qui venaient de s'accomplir sous ses yeux, avait eu l'heureuse pensée de consigner, le 9 mai 1429, le récit sommaire des journées des 4, 7 et 8 mai.

Rapidement écrite, comme l'indiquent les abréviations, les ratures et les surcharges qui y abondent, cette note présentait

(1) *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. IV.

Digitized by Google

des difficultés de lecture que M. de Molandon, avec le concours de son confrère, M. de Vassal, alors archiviste du Loiret, a heureusement résolues. En rectifiant les erreurs de ses prédécesseurs, il a eu le bon esprit d'ajouter à ses observations un fac-simile, qui permet à chacun de contrôler la version nouvelle qu'il fournit. Dois-je ajouter que sa lecture diffère, pour deux mots seulement, de celle que M. Wallon prête à M. Léopold Delisle qui a lu *II paires de fossés* et non *II parties de fossés* ?

La seconde notice, qui a les proportions, l'intérêt et la solidité d'un véritable mémoire, concerne une chronique anonyme du XV^e siècle relatant la délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai (1).

La première version avait été découverte, en 1847, à la bibliothèque du Vatican par M. Salmon, élève de l'École des Chartes, alors en mission à Rome. Elle avait été par lui reproduite, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, puis par M. Quicherat dans le cinquième volume de son recueil. Cet écrit anonyme complétait souvent, rectifiait parfois le *Journal du Siège*.

Grâce à M. de Molandon, nous en possédons maintenant une seconde version qui fournit avec la première des points de comparaison intéressants.

Notre confrère avait remarqué, dans un catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg dressé au cours d'une mission par M. Gustave Bertrand, la mention d'une copie du *Journal du Siège*, suivie d'une chronique qui lui semblait devoir être identique à celle du manuscrit du Vatican. Il se mit immédiatement en rapport avec MM. Gustave Bertrand et Bytschoff, conservateur général de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg et acquit bientôt la certitude de la conformité des deux textes. Grâce à une copie fournie par l'érudit paléographe, trop tôt enlevé à la science, il put mettre en regard les textes fournis par le Vatican et Saint-Pétersbourg.

Notre savant confrère, M. Bailly, s'est livré, à la prière de

(1) *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVIII.

Digitized by Google

M. de Molandon, à la comparaison des deux textes au point de vue de la langue, et il lui a remis, pour être insérées dans sa publication, les curieuses observations philologiques qu'il a relevées. Les deux manuscrits seraient les copies d'un original aujourd'hui disparu ; la copie du Vatican doit être généralement plus exacte et daterait de la fin du XVe siècle; celle de Saint-Pétersbourg appartiendrait à la première moitié du XVIe siècle.

Restait à déterminer l'auteur de la chronique, MM. Quicherat et Vallet de Viriville avaient déjà signalé « prématurément », comme pouvant en être le rédacteur, un certain Jean de Mascon, « docteur et sage homme qui avait, le 3 mai, parlé à Jeanne dans la cathédrale d'Orléans ». Mais ce nom avait subi des altérations (Masson, *de Laverdy ;* Maçon, *Quicherat*) qui en rendaient l'identification fort difficile. Le personnage restait donc enveloppé d'un nuage épais ; Quicherat en avait même fait deux individualités distinctes.

M. de Molandon, dans une argumentation serrée et à l'aide de pièces extraites des archives de l'Évêché et du département, a dissipé ce nuage. Il propose, avec une vraisemblance qui touche de bien près à la certitude, d'attribuer la chronique à Jean de Mascon, *Johannes de Matiscone,* docteur en notre Université, chanoine et sous-chantre de l'Église d'Orléans. Il venge ainsi le clergé orléanais de cette remarque, quelque peu maligne sans doute, qu'aucun de ses membres ne se rencontrait dans l'unanime concert de gratitude et de respect s'élevant de toutes parts autour de la Pucelle.

## VII

Après le siège d'Orléans, un autre point historique avait toujours préoccupé M. de Molandon, c'était la reconstitution exacte de la famille de Jeanne d'Arc, la descendance régulièrement établie de ses père et mère, Jacques d'Arc et Isabelle Romée, puis le séjour de plusieurs membres de sa famille dans l'Or-

Digitized by Google

léanais, où les avait attirés la vive reconnaissance exprimée par les habitants.

Les principaux auteurs qui avaient traité ce sujet étaient, jusqu'ici : Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France* ; Charles du Lis, descendant d'un frère de la Pucelle, dans son *Traité sommaire*, et plus récemment Vallet de Viriville, qui, après avoir publié, en 1854, de *Nouvelles recherches sur la famille* et *sur le nom de Jeanne d'Arc*, avait réédité en 1856 et enrichi de notes intéressantes le texte même du *Traité sommaire* devenu de toute rareté. Malheureusement, ces diverses publications contenaient de graves erreurs, la plupart échappées à Charles du Lis, qui s'était laissé entraîner par certains sentiments d'amour-propre bien excusables, mais auxquelles sa parenté et l'époque relativement peu éloignée à laquelle il écrivait, ne donnaient que trop d'autorité.

M. de Molandon a fait justice de toutes ces inexactitudes dans son mémoire intitulé : *La famille de Jeanne d'Arc, son séjour dans l'Orléanais* (1). Il a mis là en œuvre avec habileté et sagacité les titres nouvellement découverts tant par lui que par l'archiviste du Loiret, M. Doinel, qui, ne se renfermant pas dans les limites de son dépôt, avait poursuivi ses investigations dans les vieilles minutes des notaires.

Un acte de notoriété, de 1502, retrouvé par M. de Molandon aux Archives nationales, et communiqué au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, dans la séance du vendredi 6 avril 1877, fut particulièrement apprécié. Le rapporteur, M. Hippeau, s'exprimait ainsi :

« Un acte authentique d'enquête et de notoriété, du 16 août 1502, conservé aux Archives nationales, retrouvé et reproduit en son mémoire par M. Boucher de Molandon, fournit sur les frères et les sœurs de Jeanne d'Arc des notions contraires à celles qui, jusqu'à présent, avaient été acceptées... De toutes ces recherches découlent, soit sur les membres de la famille de

(1) *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVII. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une récompense à l'auteur.

Digitized by Google

Jeanne d'Arc, qui, durant près de trois quarts de siècle, vinrent vivre et mourir dans la banlieue d'Orléans, soit sur ses frères et sœurs, qui demeurèrent à Domremy, des notions inattendues dont l'exposition a d'autant plus vivement intéressé l'auditoire, qu'elles s'appuient sur des actes authentiques, des contrats, des enquêtes, dont l'auteur a su tirer partie de la manière la plus heureuse. »

Les principaux points, acquis désormais pour l'histoire, sont :

1° Que Jacquemin d'Arc, l'aîné de la famille, contrairement à Charles du Lis et à Vallet de Viriville, se serait marié et aurait eu au moins une fille ;

2° Que Pierre du Lis, troisième enfant de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, n'avait jamais eu qu'une seule épouse, Jeanne Baudot, et qu'un fils unique ;

3° Que Catherine, sœur de la Pucelle, qu'on croyait être morte célibataire, s'était mariée à Colin Le Maire ;

4° Que Jean, frère des précédents et bailli de Vermandois, eut trois enfants ;

5° Qu'il est douteux, sinon impossible, qu'Hauvy ou Helwide du Lis ait été fille de Messire Pierre, qui n'avait qu'un enfant, Jean, dit la Pucelle, seigneur de Villiers.

Malgré la solidité de ces conclusions si positivement établies, telle était la foi accordée aux assertions de Charles du Lis, que sa thèse relative à la prétendue descendance du troisième frère de la Pucelle, fut encore une fois mise en circulation dans un article publié par l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*. La réponse de M. de Molandon rétablissant la vérité ne se fit pas attendre et parut bientôt sous la forme d'une lettre adressée à M. le président du Conseil héraldique de France.

MM. E. de Bouteiller et C. de Braux, qui s'étaient eux-mêmes, à l'origine, complètement rangés sous la bannière de Charles du Lis, reconnurent, par quelques pages intercalées avec une égale impartialité dans leur ouvrage sur *La famille de Jeanne d'Arc*, que les documents mis en lumière par notre confrère rendaient définitivement inadmissible le système qu'ils avaient d'abord indulgemment accueilli.

Digitized by Google

Je signalerai, parmi ces documents, le bail emphytéotique de la ferme de Bagneaux, consenti par le chapitre de Sainte-Croix à Pierre du Lis (1), les lettres constatant la donation de l'Ile-aux-Bœufs à Pierre du Lis, le 28 juillet 1443, par Charles duc d'Orléans, pièce publiée une première fois par M. Henri de Montereymar, puis par la Société archéologique de l'Orléanais ; une série d'enquêtes et d'informations des plus curieuses faites aux XVe et XVIe siècles, sur Jeanne d'Arc et sa famille.

Trois tableaux généalogiques terminent l'ouvrage. Le premier est dressé d'après le traité sommaire de M. Vallet de Viriville ; le second rétablit la filiation de la descendance de Jacques d'Arc, et d'Isabelle Romée ; le troisième est consacré à la descendance de Jean de Vouthon, frère d'Isabelle.

D'intéressants articles faisant ressortir, mieux que je n'ai su le faire ici, la valeur du travail, ont été publiés, entre autres dans le *Journal du Loiret* du 8 mars 1879, par M. Jules Doinel, et dans l'*Avenir du Loiret*, du 7 mars, par Mlle A. de Vilrelat.

Dix ans plus tard, M. de Molandon complétait en quelque sorte ses recherches sur la famille de Jeanne d'Arc, en exhumant un oncle de la Pucelle, oublié depuis quatre siècles. Par un heureux hasard, l'infatigable archiviste du Loiret avait retrouvé dans les minutes de Me Regnault, notaire à Orléans, deux actes du 6 septembre 1460, dans lesquels figurait un certain Mangin, se disant *natif de Vouthon en Lorraine et oncle de feue Jeanne la Pucelle*. Dans le premier, ce personnage vendait un petit domaine qu'il habitait au quartier de Luminart, paroisse de Saint-Denys-en-Val ; dans le second, il se rendait locataire de ce même domaine.

Avec quelle émotion M. de Molandon constate que précisément au domaine de Luminart demeurait Pierre du Lis, troisième frère de la Pucelle ! Que tout près de là, était le domaine du Mont, que Pierre avait donné en dot à Marguerite du Lis, sa

(1) La maison occupée par Pierre du Lis existe encore, commune de Sandillon. M. le comte Baguenault de Puchesse, président de notre Société, qui en est aujourd'hui propriétaire, a fait placer sur le pignon une plaque commémorative.

Digitized by Google

nièce, et où elle demeurait avec son mari, Antoine de Brunet et leurs enfants.

« Des relations d'affectueuse amitié, continue-t-il, avaient dû inévitablement s'établir entre ces trois familles issues des mêmes contrées vosgiennes, unies par le triple lien de l'origine, du voisinage et de la parenté. »

Tous ces rapprochements sont ingénieusement établis dans l'opuscule intitulé : *Un oncle de Jeanne d'Arc, depuis quatre siècles oublié* (1).

Une autre question sur laquelle les historiens n'étaient pas d'accord, et qui a bien son intérêt, est traitée et résolue dans le travail qui a pour titre : *Jacques d'Arc, père de la Pucelle, sa notabilité personnelle* (2).

Tandis que quelques-uns persistaient à soutenir que la condition sociale de la famille de Jeanne d'Arc était des plus humbles, presque voisine de la pauvreté, d'autres inclinaient, au contraire, à croire que ses parents étaient favorisés d'une assez large aisance, et se seraient même rattachés, par de lointaines origines, à la noblesse du pays.

Cette dernière prétention ne paraît pas à M. de Molandon pouvoir être justifiée. Mais il établit que Jacques d'Arc jouissait dans son pays d'une certaine notoriété, indiquant au moins une modeste aisance. Il reproduit à l'appui de sa thèse deux actes judiciaires, alors récemment publiés par la *Société d'archéologie lorraine*, dans lesquels Jacques d'Arc comparaît avec les notabilités de la contrée. Il rapproche ces textes de diverses réponses de témoins, cités dans le procès de réhabilitation qui établissent que les père et mère de Jeanne étaient de bons et religieux cultivateurs, *boni laboratores et fideles catholici*, qu'ils étaient peu riches, à la vérité, *parum divites*, mais qu'ils possédaient un foyer paternel, *paternam domum*, des chevaux et des troupeaux que Jeanne menait aux champs, *patris gubernabat animalia et equos*.

(1) *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXIII.

(2) *Ibid.*, t. XX.

Digitized by Google

En rappelant la note de M. de Molandon sur la *maison de Jeanne d'Arc à Domremy*, son rapport sur un texte découvert par M. Léopold Delisle, dans un manuscrit de la bibliothèque vaticane, et relatant le témoignage d'un clerc contemporain relatif à la mission de Jeanne d'Arc (1), en mentionnant la communication qu'il fit au Comité des travaux historiques, en 1891, d'un document concernant Guillaume Érard, l'un des juges de Rouen (2), j'aurai, si je ne me trompe, terminé l'analyse des travaux inspirés à notre confrère par son culte pour la Pucelle (3).

Bien que disséminés au milieu de beaucoup d'autres, si l'on examine la date à laquelle ils ont paru, ces travaux embrassent, pour ainsi dire, le cours entier de la vie d'étude de leur auteur. Je les ai groupés ici, parce que, réunis en un faisceau, ils forment un remarquable ensemble, et font mieux ressortir l'appoint considérable qu'ils apportent à l'une des pages les plus émouvantes de notre histoire nationale en même temps que l'influence légitime qu'ils ont eue sur l'introduction en cour de Rome de la cause de la vénérée Pucelle.

Plus que partout, l'excellente méthode de travail de l'auteur s'y révèle : la recherche patiente des documents originaux, leur étude et leur critique, leur mise en œuvre sans idée préconçue; puis la publication intégrale et paléographique des textes inédits ou rares, avec l'indication précise des sources.

Il ne sera plus permis aujourd'hui d'écrire sur aucun des sujets traités par M. de Molandon sans recourir aux *Mémoires* de notre Société, sous peine de ne plus être à la hauteur des plus récentes découvertes.

N'était-il pas juste que de la ville d'Orléans vînt une lumière plus vive sur le siège qu'elle a soutenu, et la libératrice qui l'a sauvée !

(1) *Bulletin n° 129 de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*

(2) *Ibid.*

(3) *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, année 1891.*

Digitized by Google

## VIII

Après avoir rappelé la publication des remarquables travaux de M. Boucher de Molandon sur Jeanne d'Arc, j'arrive à un événement important dans la vie de notre Société, et qui vint mettre en relief, par la part qu'il y prit, les traits saillants du caractère de notre regretté confrère, une infatigable activité, une persévérance à toute épreuve, une générosité sans égale. Je veux parler de notre installation dans la salle où nous sommes en cet instant réunis.

Lorsque la Société archéologique fondée, le 23 janvier 1848, dans le cabinet de M. l'abbé Desnoyers, se fut définitivement constituée, le 28 février 1849, elle erra quelque temps, se réunissant, soit chez son président, soit dans une salle de la Bibliothèque publique de la ville.

Elle désirait être chez elle ; rien de plus naturel.

M. Péreira, préfet du Loiret, eut alors la courtoisie de mettre à sa disposition un appartement situé au rez-de-chaussée de son vaste hôtel. Cette offre fut acceptée avec empressement.

Sans manquer à la reconnaissance imposée par les lois sacrées de l'hospitalité, il est bien permis de reconnaître que l'installation était loin d'être brillante.

On entrait, il est vrai, par la cour d'honneur de la Préfecture ; mais il fallait bientôt s'engager dans une cour de service où se trouvaient les remises et les écuries, entrer dans un corridor débouchant sur le jardin, longer un escalier à la massive rampe de bois vermoulu, suivre un autre corridor au bout duquel on arrivait enfin à deux pièces, dont l'une servait de salle pour les séances, l'autre de dépôt pour les livres et les collections. Ces chambres faisaient partie d'une aile de l'ancienne abbaye bénédictine. Elles étaient éclairées par deux fenêtres donnant sur le jardin, et étaient loin d'avoir la hauteur d étage des appartements établis dans le principal corps de bâtiment.



Digitized by Google

Ce local devint bientôt insuffisant, en raison du développement de la Société et de l'accroissement de ses collections. D'ailleurs, bien que tous les préfets qui se succédèrent lui en laissassent la jouissance à titre gracieux, il pouvait à chaque moment être retiré pour des besoins du service administratif.

Un incident, qui devait amener la démolition de l'un des plus curieux édifices de notre ville, vint au contraire, par un heureux retour du sort, en assurer la conservation, en dotant la Société d'une installation que, dans ses rêves les plus ambitieux, elle n'eût jamais osé espérer.

La façade de l'abbaye bénédictine, le mur qui lui servait de clôture sur la rue, la porte en bois, munie encore d'attributs religieux sculptés sur le tympan, parurent un beau jour au Conseil général peu dignes de l'hôtel qui abritait le représentant du gouvernement impérial.

Il décida qu'on plaquerait, devant l'ancienne, une nouvelle façade en pierre de taille, et qu'on remplacerait le mur de clôture par une grille en fer.

On ne s'arrêta pas en si beau chemin, et, le 24 juin 1862, M. le Préfet du Loiret exposa à l'autorité municipale d'Orléans que l'œuvre du Conseil général serait incomplète, si la ville n'ouvrait une place devant la façade principale de l'hôtel. Le Conseil municipal, s'associant aux vues de M. le Préfet, décida, le 11 août 1862, la création d'une place rectangulaire de 30 mètres de large sur 16m 40 environ de profondeur.

Par malheur, dans le périmètre de la place à ouvrir se trouvait comprise en partie l'ancienne *salle des thèses* de l'Université d'Orléans, vaste salle voûtée, divisée en deux nefs par des colonnes, et éclairée par des fenêtres ogivales. Elle était donc destinée à disparaître.

Grand fut l'émoi de la Société archéologique si justement jalouse de la conservation des monuments historiques de notre vieille cité. Son président, M. Mantellier, fut immédiatement prié d'adresser des lettres de protestation au Préfet et au Maire, et de représenter la Société dans les enquêtes administratives qui allaient s'ouvrir, en s'opposant

Digitized by Google

énergiquement à tout projet entraînant la démolition du dernier vestige de l'Université. En même temps il était décidé qu'une démarche officieuse, dans le même sens, serait tentée auprès du propriétaire du monument, M. Chevrier, conseiller à la cour impériale d'Orléans.

Ces premiers efforts furent couronnés d'un succès relatif. On chercha à concilier la création de la place avec la conservation du monument. Des projets et contre-projets se succédèrent jusqu'en 1868. Enfin, on gagnait du temps, c'était déjà quelque chose.

Mais tout à coup, le 29 août 1868, le Conseil général, revenant à son premier projet, décida que le Maire d'Orléans serait invité à prendre les mesures nécessaires pour l'ouverture de la place et la démolition de la salle des Thèses, sauf à transporter les parties de ce monument « vraiment intéressantes pour l'art et l'histoire » (*sic*), soit dans les musées de la ville, soit en tout autre lieu que l'administration municipale déterminerait.

Ce vote inattendu du Conseil général raviva les justes inquiétudes de la Société archéologique. Dès la reprise de ses séances, après leur suspension habituelle pendant les mois de septembre et d'octobre, le 13 novembre 1868, M. Boucher de Molandon, alors président, fit part, dans les termes les plus émus, de l'imminence du danger. Il fut immédiatement chargé de se pourvoir tant auprès de l'administration préfectorale et municipale que de l'autorité supérieure, et de ne rien épargner pour sauver le monument menacé.

L'affaire était dès lors en bonnes mains et allait entrer dans une phase nouvelle. D'abord M. de Molandon comprit que le meilleur moyen d'intéresser à la conservation d'un monument c'était d'en faire connaître l'histoire. Il chercha, remua, fouilla, et secondé par M. Maupré, alors archiviste du Loiret, découvrit deux curieux documents, bien minces d'intérêt en apparence, mais qui ne pouvaient laisser de doute sur la date de l'érection du monument (1411) ; son possesseur et érecteur, l'Université d'Orléans ; sa destination, celle de bibliothèque, ou *librairie*, comme l'on disait alors, pour l'usage de cette Université.

Digitized by Google

Avec cette sagacité dont il a toujours fait preuve dans le dépouillement des titres inédits et originaux, avec le charme habituel de sa plume, M. de Molandon rédigea un mémoire important destiné à être adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour être lu à la Sorbonne, au Congrès des Sociétés savantes qui devait s'ouvrir à la fin de mars 1869. Il avait fait faire à ses frais, par un habile et sympathique artiste de notre ville, Charles Pensée, cinq planches représentant la vue intérieure du monument, sa coupe et son plan géométral, ses principaux détails et le plan topographique de ses abords.

La lecture du mémoire eut lieu, à la Sorbonne, le 1er avril 1869, et donna lieu à un incident du meilleur augure pour la conservation de la salle des Thèses.

Par une heureuse fortune, au moment même où notre collègue prenait la parole, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, entra dans la salle. L'éminent président de la section d'archéologie, le marquis de Lagrange, sénateur, s'empressa de lui céder le fauteuil.

Le ministre écouta avec attention la lecture de M. de Molandon, suivant sur les plans, placés sous ses yeux, la description détaillée du monument, et adressant lui-même quelques questions à l'auteur, pour s'éclairer plus complètement.

La lecture terminée, il exprima en quelques chaleureuses paroles la profonde sympathie qu'au double titre de Ministre de l'Instruction publique et de chef de l'Université, il éprouvait pour la conservation d'un édifice si digne d'intérêt et de respect, et il promit d'y coopérer de tout son pouvoir, bien que l'affaire ne relevât pas directement de son ministère.

L'assemblée, composée en majeure partie des délégués des Sociétés savantes, applaudit chaleureusement.

Le bureau de la section, de son côté, prit acte des excellentes paroles du Ministre, en y adhérant par un ordre du jour motivé, signé du marquis de Lagrange, président de la section ; du baron de Guilhermy, vice-président ; de M. A. Chabouillet, secrétaire.

Placée désormais sous le haut patronage du Ministre de l'Instruction publique, du Comité des travaux historiques, et en

Digitized by Google

quelque sorte des délégués des Sociétés savantes, la salle des Thèses était sauvée. Les graves événements de 1869-70 vinrent du reste faire remettre à une époque indéterminée, la création de la place projetée, et bientôt il n'en fut même plus question.

Mais tout n'était pas fait encore. Il fallait, suivant les expressions mêmes de M. de Molandon « acquérir ce vénérable débris de nos gloires orléanaises, le réintégrer dans le domaine public, d'où le vandalisme révolutionnaire l'avait fait violemment sortir ; il fallait pourvoir à sa restauration artistique, et lui assurer une destination qui protégeât son présent et son avenir. »

Ce fut vers ce but que convergèrent les efforts de la Société archéologique, de son président, M. de Molandon et de ceux qu'il avait gagnés à sa cause, entre autres le maire d'Orléans, M. Germon.

La combinaison adoptée fut celle-ci : La ville d'Orléans achèterait conjointement avec la Société archéologique la salle des Thèses. La première en aurait la nue propriété, la seconde l'usufruit et la jouissance, pour y établir le siège de son institution et y tenir ses séances. On entra en négociation.

La propriétaire actuelle, veuve du magistrat que nous avons nommé plus haut, était loin de méconnaître les titres du vénérable monument qui était sa propriété ; mais enfin ses intérêts personnels et pécuniaires étaient en jeu, et lorsqu'on lui fit demander à quel prix elle serait disposée à céder la salle des Thèses, elle éleva ses prétentions au chiffre respectable de 20,000 francs.

Dans l'état de délabrement du monument, ces prétentions parurent exagérées. De longues négociations s'ouvrirent avec la propriétaire d'un côté, avec la ville de l'autre. M. de Molandon se multiplia, recrutant des voix dans le Conseil municipal, promettant de venir de ses deniers personnels au secours de la Société, si l'appoint des faibles ressources dont elle disposait ne paraissait point suffisant à la ville.

En fin de compte, après une estimation faite par M. Noël, architecte départemental, Mme Chevrier, pressée, harcelée, api-

Digitized by Google

toyée, réduisit ses prétentions à la somme acceptable de 10,000 francs, chiffre qui avait été approximativement fixé par l'architecte.

La ville offrait bien cinq mille francs nets, soit la moitié du prix. Où trouver le reste? La Société archéologique et historique ne possédait aucun capital; elle n'avait, comme aujourd'hui, pour subvenir aux frais de ses travaux et de ses publications que les cotisations de ses membres et les allocations qui lui étaient accordées par le Ministère de l'Instruction publique, le Conseil général et la ville d'Orléans. Malgré tout son bon vouloir, elle ne pouvait prélever sur son épargne plus de deux mille francs.

M. Boucher de Molandon, réalisant alors la promesse qu'il avait faite de venir à son aide, offrit généreusement de combler le déficit de trois mille francs, en le versant de ses deniers personnels, plus les frais. L'acte de vente put être alors réalisé et il fut rédigé comme il avait été convenu. Il attribuait la nue propriété du monument à la ville d'Orléans, l'usufruit et la jouissance à la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Il fut définitivement sanctionné par la Société elle-même, dans sa séance du 29 décembre 1876.

Ce fut la dernière séance que présida M. de Molandon, arrivé à la limite de son mandat, aux termes des statuts de la Société.

En quittant le fauteuil de la présidence, il eut le bonheur de voir atteint le but de ses vœux les plus ardents, de ses efforts les plus persévérants. Le précieux monument qui faisait revivre parmi nous les grands souvenirs de notre glorieuse Université était enfin réintégré dans le domaine public, soustrait à tout danger de profanation et de ruine.

Il demeurait affecté à un usage digne en tous points, je ne crains pas de le dire, de sa destination première.

Ce fut M. Litsch, architecte des monuments historiques, qui fut chargé de fournir les plans et de diriger les travaux de restauration et de décoration du monument. Mais les crédits ouverts, tant par la ville que par le gouvernement, ne permirent pas d'exécuter complètement les plans projetés. Ainsi ne fut pas

Digitized by Google

élevée la tourelle qui devait contenir l'escalier destiné à monter dans les vastes combles, lesquels sont demeurés inutilisables, malgré un urgent besoin, faute de moyens pour y accéder.

La Société archéologique eut de nouveaux sacrifices à faire. Il lui fallut abandonner gratuitement à la ville son droit d'usufruit qu'elle avait payé 5.000 francs, pour que cette somme fût employée à la restauration. Elle fut obligée de voter d'autres sommes pour la confection du mobilier.

Malgré tout cela, quand les travaux furent terminés, le mobilier acheté, toutes les subventions étaient épuisées et la caisse se trouvait vide. On s'aperçut alors que cette grande salle, avec ses voûtes élevées, allait devenir intenable l'hiver, si elle n'était chauffée : même au foyer de la science, on n'a pas chaud quand il gèle. Il fallait un calorifère, et on n'avait rien pour le payer.

Mais la Société archéologique avait sa providence, et M. Boucher de Molandon intervint, annonçant qu'il se chargeait des frais de l'établissement du calorifère. Ce fut pour lui une dépense d'environ mille francs qu'il ajouta aux trois mille qu'il avait déjà donnés.

Le 23 janvier 1882, eurent lieu l'inauguration de la salle des Thèses restaurée, rajeunie, et l'installation de la Société archéologique à laquelle la ville en abandonnait la jouissance pour une durée de trente ans moyennant un loyer annuel de un franc. La séance était présidée par M. le maire d'Orléans, ayant à ses côtés M. Bimbenet, alors président de la Société, et M. Chabouillet, représentant du comité des travaux historiques. On remarquait dans l'assistance Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; M. Dumas, premier président de la Cour d'appel ; le secrétaire général remplaçant le préfet absent et de nombreux invités appartenant au clergé, à la magistrature, à l'armée, aux sociétés littéraires et artistiques d'Orléans.

Une médaille d'argent de grand module, destinée à perpétuer le souvenir de cette inauguration, a été offerte par M. de Molandon à notre Compagnie.

Ce sera un éternel honneur pour la Société archéologique d'avoir sauvé de la destruction et contribué à restaurer la salle

Digitized by Google

des Thèses de l'Université d'Orléans. Ce sera pour M. Boucher de Molandon un droit éternel à la reconnaissance d'avoir été l'un de ceux qui ont le plus énergiquement secondé la Société, par sa prodigieuse activité, la légitime influence due à sa personnalité, ses remarquables travaux et ses largesses pécuniaires.

## IX

Il nous faut revenir maintenant quelques années en arrière, pour retrouver M. de Molandon provoquant et rendant possible par sa générosité l'une des meilleures œuvres accomplies par la Société archéologique depuis sa fondation, c'est-à-dire l'ouverture de concours affectés à l'histoire et aux antiquités de l'ancien Orléanais.

Ce fut dans la séance du 24 janvier 1868, présidée par lui-même, que M. de Molandon fit connaître qu'un « habitant d'Orléans », professant un grand attachement pour la Société, avait remarqué avec regret que cette Compagnie n'avait pas encore, à l'exemple de beaucoup d'autres Sociétés savantes, ouvert de concours publics pour les études archéologiques et historiques. Il ajouta que cette personne, qu'il n'était pas autorisé à nommer à cette heure, offrait une somme de cinq cents francs pour être distribuée sous forme de médailles aux lauréats d'un concours dont la Société, si elle acceptait ce don, déterminerait elle-même le mode, l'époque et les conditions. Le donateur exprimait seulement le vœu que les questions proposées fussent relatives à l'histoire de l'Orléanais.

Une commission fut immédiatement nommée ; sur son rapport, la proposition unanimement acceptée ; le programme rédigé, et la séance publique, pour la distribution des médailles, fixée au mois de mai 1869.

L'article 1er de ce programme stipulait qu'une médaille de cinq cents francs serait décernée en séance publique à l'auteur

Digitized by Google

du meilleur travail inédit d'histoire, ou du meilleur mémoire d'archéologie ou de numismatique, relatifs à l'Orléanais. Les travaux ne devaient pas être signés; ils devaient porter une devise ou épigraphe reproduite sur l'enveloppe cachetée d'un billet indiquant le nom de l'auteur. Cette enveloppe ne pouvait être ouverte qu'après le classement des mémoires.

La somme de 500 fr. affectée aux prix, fut élevée par le donateur d'abord à 600 puis enfin à 1,200 fr.

Mais quel était ce donateur?

A la séance qui suivit celle dans laquelle le programme du concours fut arrêté, un honorable membre, devenu plus tard député du Loiret, M. Petau, demanda que le nom du fondateur de ce concours fût divulgué, « afin, dit-il, que la Société lui exprimât sa profonde gratitude pour un acte de générosité aussi considérable, et dont les résultats pouvaient exercer une heureuse influence sur les études archéologiques de notre province ».

« Cette proposition, continue le procès-verbal de la séance, est adoptée avec empressement, et M. Boucher de Molandon, désigné dans la pensée de tous ses collègues, comme étant le fondateur du concours, reçoit les témoignages de leur reconnaissance. »

L'appel de la Société fut entendu et d'excellents travaux envoyés par M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, Mlle A. de Villaret, l'abbé Cochard, MM. de Maulde, archiviste paléographe et Boutet de Monvel.

L'application d'un premier prix n'ayant point paru, pour cette fois, justifiée par l'importance des mémoires, les deux premiers auteurs reçurent chacun une médaille de 300 fr. à titre de deuxième prix *ex-æquo*, et les autres concurrents des médailles de chacune 200 fr.

On avait choisi le lendemain de la fête de Jeanne d'Arc, le 9 mai 1869, pour la distribution publique des récompenses, à laquelle la Société désirait donner quelque solennité. Les invitations furent accueillies avec empressement. M. Egger, membre de l'Institut, que des liens de famille et d'affection rattachaient

Digitized by Google

à notre ville, vint présider la séance et autour de lui se groupèrent d'éminents personnages : S. E. le cardinal de Bonnechose, Mgr de la Tour d'Auvergne, Mgr Dupanloup avec les sommités du Clergé orléanais, puis les autorités locales ; le Préfet, le Maire, enfin des membres de l'Institut, des savants, parmi lesquels MM. H. Wallon, Chabouillet, François Lenormant, etc., etc.

C'est devant cette imposante assistance que les lauréats vinrent recevoir leurs médailles. Puis M. Egger termina la séance en prononçant une allocution savante et pleine de charme qui fut couverte d'applaudissements.

Le succès du premier concours avait été indéniable. La Société archéologique ne fut pas ingrate, et dans la séance du 9 juillet, M. l'abbé Desnoyers offrit, au nom de ses collègues, à M. Boucher de Molandon, une médaille de vermeil « en souvenir de sa générosité et du zèle qu'il avait déployé à l'occasion du concours de 1869. »

M. de Molandon, vivement touché de ce témoignage de la bienveillance de ses collègues, leur en exprima en quelques paroles émues sa profonde gratitude.

Il fit plus. Cinq années plus tard, le 9 janvier 1874, il vint de nouveau offrir à la Société une somme de cinq cents francs, laquelle, jointe à pareille somme votée par elle, permettrait d'ouvrir un second concours dans les mêmes conditions que le premier.

La séance publique de ce concours eut lieu le 7 mai 1875 avec la même solennité que la première fois et fut terminée par l'annonce d'un don de 1,000 fr., mis à la disposition de la Société pour l'ouverture d'un troisième concours, en 1880.

Ainsi s'établit, grâce aux largesses répétées de M. de Molandon, l'usage d'ouvrir périodiquement, tous les cinq ans, un concours destiné à développer le goût des études historiques et archéologiques, à encourager les recherches sur l'histoire de notre province.

Cinq concours quinquennaux, établis sur ces bases, ont eu lieu successivement en 1869, 1875, 1880, 1885 et 1890. Le jour

Digitized by Google

choisi pour la distribution des récompenses a toujours été la veille, le jour ou le lendemain de la fête de Jeanne d'Arc. Les présidents de la séance ont été tour à tour : MM. Egger, Georges Picot, Léopold Delisle ; les rapporteurs : MM. Baguenault de Viéville, de Buzonnière, Tranchau, de Molandon, Guerrier. Les lauréats, outre ceux que j'ai déjà nommés : MM. Cuissard, Doinel, Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, A. de Salies, Guignard ; les abbés Mouillé, Duchâteau et Bernois ; M. Paul Ratouis, etc...

Enfin, parmi les notabilités qui ont honoré de leur présence, à diverses époques, ces réunions, je citerai S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, NN. SS. Besson, évêque de Nîmes ; Laborde, évêque de Blois ; Lagrange, évêque de Chartres ; MM. Petau, Robert de Massy et d'Harcourt, députés du Loiret ; Dumas et Boullé, premiers présidents ; les généraux Bataille et de Brécourt, MM. le baron de Behr, Henry et Boegner, préfets du Loiret ; Germon, Sanglier, Rabourdin-Grivot, maires d'Orléans, etc.

La journée se terminait habituellement par une réception dans les salons de M. de Molandon, où le maître de la maison savait, tout en s'effaçant, se distinguer par une exquise politesse, une extrême prévenance jointe au tact le plus parfait.

Quatre volumes de la série des *Mémoires* de la Société, les T. XIV, XIX, XXI et XXIV ont été, en outre, consacrés à l'impression de la plus grande partie des travaux couronnés.

Par une attention délicate, M. de Molandon avait exprimé le désir que des médailles d'argent ou de bronze pussent être également décernées aux auteurs des meilleurs travaux concernant l'histoire ou l'archéologie de la province orléanaise, publiés dans le cours de la dernière période quinquennale, et dont un exemplaire aurait été offert à la Société.

Notre Compagnie s'empressa de déférer à ce désir, et des médailles furent distribuées, en 1885 et 1890, aux auteurs d'ouvrages importants, récemment publiés : Mlle A. de Villaret, MM. Eug. Vignat, ancien maire d'Orléans et ancien député ; l'abbé Hénault, conservateur de la bibliothèque de Chartres ; l'abbé Prévost, curé de Germigny-des-Prés (Loiret).

Digitized by Google

Le succès des concours avait toujours été croissant et s'était affirmé de plus en plus. Pour le premier concours, sept mémoires avaient été soumis à l'appréciation du jury constitué par la Société; quinze mémoires ont été présentés en 1890.

Cette fois, comme les précédentes, la séance solennelle, organisée pour la distribution des récompenses, fut terminée par l'annonce d'un sixième concours ouvert pour l'année 1895.

M. de Molandon avait, en effet, déclaré qu'il mettait à la disposition de la Société pour être distribuée à cette époque en médailles, une somme de mille francs, ainsi qu'il l'avait fait pour les précédents concours.

Le donateur a été frappé par la mort avant d'avoir pu réaliser sa promesse ; mais ses deux neveux, MM. Maxime et Adalbert de Beaucorps, se sont montrés jaloux d'honorer la mémoire de leur oncle en exécutant un désir si formellement exprimé par lui; et ils ont donné l'assurance à la Société archéologique que la somme promise serait par eux intégralement versée.

Un sixième concours aura donc lieu en 1895. Le but que poursuivait M. de Molandon avait été merveilleusement atteint. Lui-même l'avait défini en quelques paroles prononcées dans l'une de ces séances solennelles et auxquelles il n'y aurait rien à ajouter, s'il ne s'était si complètement effacé. Le lecteur, dans sa pensée, suppléera à tout ce que la modestie de l'orateur lui a fait passer sous silence.

« Le but que se propose la Société, disait-il, en s'efforçant d'encourager par ce public hommage les travaux historiques relatifs à notre province, n'est autre chose que la continuation et, en quelque sorte, le développement extérieur de son institution. Ce but vers lequel tendent ses constants efforts, c'est d'honorer, par de consciencieuses appréciations, la mémoire, la vie, les institutions de nos pères, de dissiper de regrettables erreurs, de faire prévaloir d'utiles vérités, de mettre en lumière quelques monuments oubliés, quelques faits dignes d'honneur, quelques dévoûments obscurs ou méconnus et d'accroître ainsi de quelques épis, glanés dans le passé, le plus précieux de nos patrimoines, le glorieux faisceau des beaux souvenirs de la patrie. »

Digitized by Google

## X

Les travaux concernant Jeanne d'Arc que j'ai rappelés, l'acquisition et la restauration de la salle des Thèses, l'organisation des concours quinquennaux ont-ils absorbé en entier la vie, ou tout au moins les heures de travail de M. Boucher de Molandon? Oh non! Son infatigable activité, sa vivacité d'esprit se sont exercées sur d'autres points, de bien d'autres manières, que j'essaierai d'esquisser.

M. de Molandon, a-t-on écrit quelque part, « avait au plus haut point le sentiment de la critique des textes et des documents ». Il avait au même degré, ajouterai-je, un culte éclairé pour nos vieux monuments, leur conservation, leur description, la consécration du souvenir qu'ils rappellent.

Nous connaissons tous quelque part un théâtre établi dans le vaisseau d'une vieille église, un bâtiment élevé au milieu de l'ancien *Grand Cimetière* d'une ville et qui porte aujourd'hui, je ne sais par quelle ironie du sort, le nom, parfaitement justifié, de *Salle des Fêtes*.

A Beaugency, c'est l'abattoir de la ville que l'on voulait établir dans la vieille chapelle abandonnée de Saint-Michel (c'était donc un vocable prédestiné !).

Les conseillers municipaux sont, il faut le reconnaître, gens très pratiques ; mais trop pratiques quelquefois au gré des archéologues.

La Société archéologique avait alors quelque crédit. Une commission, dont M. de Molandon fit partie, fut nommée avec la mission de protester contre une pareille souillure, non seulement au point de vue de l'art, mais aussi par respect pour les convenances.

Pauvre vieille église, un abattoir et une Société archéologique se la disputaient. Personne ne l'a eue ; elle a été rasée ! *Potius mori quam fœdari.*

Digitized by Google

La Société a été plus heureuse, on l'a vu plus haut, en obtenant la conservation et la restauration de la salle des Thèses. Ses efforts cette fois ont été couronnés d'un plein succès, grâce surtout à la part prépondérante prise dans les négociations par M. de Molandon.

On le retrouve payant de sa personne et de son argent, et contribuant à des réparations importantes faites à l'église de Trinay, canton d'Artenay; à la restauration de la chapelle de Saint-Rémi, à Mardié, où une chute, faite du haut d'un échafaudage, faillit lui coûter la vie. Enfin et surtout il apporta un puissant concours aux travaux exécutés à la remarquable église de Chécy, sa paroisse, lorsqu'il résidait en son château de Reuilly, travaux importants qui consistèrent dans le relèvement de la voûte de la nef, la reconstruction du transept, la réfection de la belle rosace de l'abside.

M. de Molandon consacra à plusieurs reprises des sommes importantes à la restauration de cette église, qui avait déjà absorbé le patrimoine, modeste il est vrai, d'un dévoué curé, M. l'abbé Romain. Plus généreux que bien inspiré, ce vénérable prêtre avait imaginé de remplacer les colonnettes disparues, qui avaient dû flanquer les gros piliers du transept, par des tuyaux en poterie peints en blanc. M. de Molandon eut quelque peine à lui faire comprendre qu'il valait encore mieux laisser les piliers incomplets, en attendant de nouvelles ressources, que d'user d'un parei ltrompe-l'œil.

Archéologue convaincu, il se montra aussi jaloux de la consécration des souvenirs qui se rattachaient aux vieux monuments que de leur propre conservation. A Chécy, on le voit rétablir dans l'église la pierre tumulaire des enfants de Jacques de Cailly, seigneur de Reuilly, père du poète; puis graver sur le marbre des inscriptions rappelant le passage de Jeanne d'Arc, les 28 et 29 avril 1429, l'invasion prussienne et le combat du 4 décembre 1870, les noms des curés des deux paroisses.

A Orléans, il fait fixer sur la façade de l'hôtel qu'il habitait, rue Pothier, une plaque de marbre indiquant que là vécut et

Digitized by Google

mourut le célèbre jurisconsulte Pothier, qui avait été l'ami de son père. Dans l'église de Saint-Paul, il fait placer une dalle de marbre de 1 m. 65 de hauteur reproduisant l'inscription funéraire, qui avait été enlevée, de Jacques Boucher et de Jeanne Luillier sa femme. Au n° 35 de la rue du Tabour, ancien hôtel de la Porte-Renart, puis de l'Annonciade, il obtient l'autorisation de la ville d'appliquer une plaque de marbre commémorative des séjours qu'y firent Jeanne d'Arc en 1429 et Charles VII en 1448. Il avait préalablement communiqué à la Société le texte de l'inscription.

M. de Molandon avait consacré à cette maison historique une étude approfondie qu'il fit paraître en 1889, sous ce titre : *Jacques Boucher, sieur de Guilleville et de Mézières, trésorier général du duc d'Orléans en 1429, sa famille, son monument funéraire, son hôtel* (1). J'aurais pu faire rentrer ce travail dans la série des mémoires concernant Jeanne d'Arc, car il y est beaucoup parlé de la vénérée Pucelle d'Orléans, et de piquants détails y sont relevés sur les séjours qu'elle fit dans notre ville et dans cette habitation.

Tout cependant, dans cette publication, malgré de réels mérites et de savants aperçus, n'a pas été admis sans quelques réserves. Les auteurs (car il faut ici associer à M. de Molandon M. Maxime de Beaucorps, auquel, au dire même de son oncle, revient une part considérable dans cette étude), les auteurs, dis-je, retrouvent dans le salon de cette maison et la chambre qui le surmonte, les appartements occupés par le trésorier général et la jeune héroïne, contrairement à l'opinion d'autres archéologues qui n'admettent point que les constructions, que nous avons sous les yeux, puissent remonter au delà de la seconde moitié du XV^e siècle.

Ce mémoire est accompagné de planches et se termine, comme toujours, par la publication de nombreuses pièces inédites dont la majeure partie concerne Jacques Boucher, et Guillaume Cousinot, chancelier du duc d'Orléans.

(1) *Mémoires de la Société arch. et hist. de l'Orléanais*, t. XXII.

Digitized by Google

## XI

Puisque j'ai été ramené à parler des écrits de M. de Molandon, je devrais terminer ici leur analyse et faire ressortir les mérites aussi variés qu'incontestables de tous ceux que je n'ai pu encore rappeler. Mais je sens que je m'attarde, et il faut me résoudre à une courte mention des ouvrages qui n'ont point encore été cités.

L'épigraphie a inspiré à M. de Molandon deux dissertations pleines d'érudition.

Dans la première, éditée en 1868 (1), il établit comment une inscription romaine, récemment découverte à Mesve (Nièvre), détermine du même coup, en fixant en ce lieu l'antique station de *Masava* et par le calcul et la comparaison des distances, la position de *Genabum* à Orléans.

Dans la seconde (2) il rétablit le texte, altéré par quelques auteurs, de diverses inscriptions tumulaires des XI^e^ et XII^e^ siècles gravées sur le mur extérieur de la nef méridionale de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire. Ainsi fait-il rentrer dans le néant, d'où il n'aurait jamais dû sortir, le moine *Urebo*, éclos d'une lecture par trop fantaisiste. Des surmoulages exécutés avec des soins minutieux, sous la direction de l'auteur, et les calques annexés à son mémoire conservent le souvenir de ces vénérables épaves de l'antique cimetière des Bénédictins, condamnées elles-mêmes à disparaître dans un délai rapproché, la pierre s'effritant tous les jours sous l'action du temps.

Habile épigraphiste, M. de Molandon se montre également paléographe érudit dans la publication d'un diplôme d'Agius, évêque d'Orléans au IX^e^ siècle, lequel en 854 autorisa les chanoines de Saint-Aignan d'Orléans à établir un nouveau cime-

(1) *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI.

(2) *Ibid.*, t. XVIII.

Digitized by Google

tière et à construire la chapelle qui prit le nom de Notre-Dame-du-Chemin, à l'est de la ville. Il a joint à son travail publié en 1868, dans nos *Mémoires* (1), un fac-simile de la pièce et des détails pleins d'intérêt sur quelques localités de l'ancien *pagus aurelianensis*.

Pour terminer, je signalerai brièvement, dans leur ordre chronologique, de substantielles notices, dues à la plume de notre infatigable confrère et publiées sous ces titres :

*Une station préhistorique aux bords de l'Essonne.*

*Un gros tournois de Saint-Louis trouvé à Reuilly.*

*La citadelle de la Porte Bannier et le capitaine Caban.*

*Antoine Brachet et son monument funéraire, retrouvé en 1879, à Pavie.*

*Les élections communales d'Orléans du 6 mars 1485.*

*Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste* (à remarquer ici une étude intéressante sur *la Tour Neuve d'Orléans*).

*L'inventaire des livres, joyaux, ornements de l'église Saint-Paul d'Orléans.*

*La tour du Heaume et la seconde enceinte d'Orléans.*

*Janville, son donjon, ses souvenirs* (à propos d'un monument érigé à Jeanne d'Arc le 23 mai 1886).

*Une complainte orléanaise du XIII^e siècle, retrouvée par M. Léopold Delisle*, découverte mise avec courtoisie par le savant membre de l'Institut à la disposition de notre confrère, auquel il aimait à témoigner une bienveillante amitié.

Je rappellerai encore une dissertation savante sur le *Tumulus de Reuilly, et son vase funéraire*, rédigée avec la collaboration de M. Adalbert de Beaucorps et lue au Congrès des Sociétés savantes à Paris, en 1887 ; et enfin une œuvre éminemment orléanaise, la copie complète et littérale de quarante-deux registres des comptes de ville d'Orléans, embrassant une période de soixante-seize années, de 1384 à 1460 (2).

(1) *Mémoires de la Société arch. et hist. de l'Orléanais*, t. XI.

(2) La transcription de ces registres a été faite par M^lle A. de Villaret,



Digitized by Google

La Société archéologique, en votant l'impression d'une partie de ces comptes, se rapportant plus spécialement au siège de 1429, a voulu y coopérer par une somme fixée à l'avance. M. de Molandon s'était chargé de la compléter et de diriger la publication des documents; c'est M. Adalbert de Beaucorps qui demeure désormais, sur sa demande, chargé de ce travail.

## XII

Je me suis étendu sur le labeur, je serai bref en rappelant les honneurs, quelque modérés qu'ils aient été, sûr de réaliser le vœu intime de celui qui voulut bien me confier si souvent sa pensée et m'honorer de son amitié.

Les premiers travaux de M. Boucher de Molandon l'avaient de bonne heure signalé à l'attention de ses collègues de la Société archéologique. Il fut élu vice-président au mois de décembre 1864 et président en 1867, 1868 et 1869. D'après les statuts de la Société, le président et le vice-président, après trois années consécutives d'exercice, ne peuvent plus être réélus qu'après un an d'intervalle. Mais, en quittant la présidence qu'il remettait entre les mains de M. l'abbé Desnoyers, après lui avoir adressé quelques paroles pleines de tact et de cœur, M. de Molandon était de nouveau réélu vice-président, et au bout de trois ans présidait une seconde fois pendant les années 1874, 1875 et 1876.

C'est sous cette présidence qu'au mois de mars 1875 la Société archéologique reçut l'une des trois médailles, décernées chaque année par le Comité des travaux historiques, aux Sociétés dont les travaux ont le plus efficacement contribué au progrès des études historiques.

Délégué habituel de la Société au Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvre chaque année à Paris, ses communi-

lauréat de la Société, très familiarisée avec les études paléographiques et dont la lecture offre une entière sécurité.

Digitized by Google

cations le mirent bientôt en évidence et lui valurent plusieurs mentions. Le 2 avril 1869, il recevait les palmes académiques à la séance solennelle tenue à la Sorbonne. Le 26 mai 1876 il était nommé Officier de l'Instruction publique ; enfin, le 11 avril 1885, la croix de la Légion-d'Honneur lui était décernée, également à la Sorbonne, sur la proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique. Retenu au chevet de son beau-frère mourant, le vicomte de Beaucorps, il eut le regret de ne pouvoir recevoir en personne cette haute récompense si dignement méritée et pour laquelle trois fois il avait été présenté par le Comité de travaux historiques.

Le 21 mai 1875, il avait été nommé correspondant du Ministère de l'Instruction publique et, le 16 février 1880, membre non résident du Comité des travaux historiques. Il était également membre de l'Institut des Provinces (1868), de la Société des Antiquaires de France (1868), de la Société de l'Histoire de France, de la Société d'émulation des Vosges (1883), de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers (1888), de l'Académie héraldique et généalogique d'Italie à Pise (1875), etc....

Dès 1859, la Société des Sciences et des Lettres de Blois lui avait fait offrir le titre de membre correspondant.

En 1863, lorsque Mgr Dupanloup groupa autour de lui quelques hommes d'élite pour former à Orléans une nouvelle Société embrassant dans le vaste cadre de ses travaux tout ce qui concerne la philosophie religieuse, la littérature et l'histoire anciennes et modernes, M. Boucher de Molandon fut appelé par l'illustre évêque, dont il fut toujours un fervent admirateur, à faire partie de cette réunion. Il prit ainsi part à la constitution de cette Société, établie sous le nom d'*Académie de Sainte-Croix*, et fut appelé plus tard à la présider, en 1870, 1871 et 1872 (1).

(1) Dans l'AVANT-PROPOS du t. II des *Lectures* et *Mémoires* de l'Académie de Sainte-Croix, M. de Molandon, qui la présidait alors, a retracé l'histoire de cette compagnie de 1863 à 1872.

Digitized by Google

## XIII

M. Boucher de Molandon apportait dans toutes ses relations, et avec qui que ce fût, cette « vieille politesse française », qu'on songe plus à regretter qu'à faire revivre. Il a toujours été bon et généreux. Il fut l'un des premiers secrétaires de l'*Association chrétienne et charitable*, connue à ses débuts, en 1816, sous le nom d'*Œuvre des prisons et des ouvriers malades*. Il a fait également partie des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Joseph, presque dès leur origine, et il a été longtemps l'un des principaux soutiens de cette dernière.

Que d'aumônes distribuées aussi de sa propre main ! Que de misères cachées, par lui discrètement secourues !

Les deux plus grands fléaux qui puissent désoler le sol de la patrie, l'inondation et l'invasion, l'ont trouvé debout, prêt à tous les dévoûments.

En 1866, lorsque la Loire débordée couvrit de ses eaux dévastatrices le val si riche qui s'étend le long de ses rives, on le vit, risquant sa vie, porter du pain aux malheureux dont les maisons étaient envahies ou cernées par le flot menaçant. Il coopéra ainsi au sauvetage de plus de 150 inondés à Chécy, Mardié et Bou.

Un pareil dévoûment ne passa pas inaperçu, et M. de Molandon reçut du Ministre de l'Intérieur, au nom de l'Empereur, une lettre contenant des éloges qui furent mentionnés au *Moniteur*, journal officiel à cette époque.

Après l'inondation de 1866, vient l'invasion prussienne de 1870. Alors ce serviteur de Jeanne d'Arc, comme l'a si bien nommé le chroniqueur auquel j'emprunte les lignes qui suivent, alors cet homme de cœur comprit que « si son âge lui interdisait l'épée, il le laisait libre pour la charité. Non content d'établir dans sa maison une ambulance pour les blessés, il s'enrégimenta dans ces nobles ambulances volantes qui allaient les relever sur les champs de bataille. Coulmiers le vit après la

Digitized by Google

sublime horreur de la victoire, donner à un soldat épuisé le morceau de pain qu'il rompait pour apaiser sa faim. La commission de secours aux Français prisonniers entassés dans les églises le compta parmi ses plus dévoués confrères. Or, 28,000 prisonniers avaient traversé Orléans ».

« Dans ces campagnes civiques, il n'était pas seul. Un de ses neveux l'accompagnait, tandis que le second se battait pour la France. *Generatio rectorum benedicetur* (1). »

M. de Molandon continua toute sa vie de faire partie du conseil du Comité départemental de secours aux blessés.

En 1871 les députés du Loiret l'avaient proposé pour la décoration. M. de Molandon les pria de retirer leur demande, disant qu'il n'avait fait que son devoir, devoir en tout cas périlleux, car une maladie terrible, contractée dans les ambulances, avait enlevé à ses côtés, pour ainsi dire, un homme jeune encore, plein de vigueur et de santé, M. Alfred de Puyvallée.

Un touchant hommage fut rendu par M. de Molandon à cette victime du devoir. Les quelques pages éloquantes et émues qu'il lui consacra sont dignes d'être comparées à ces oraisons funèbres prononcées par nos grands orateurs sur la tombe de nos héros.

Je ne puis résiter au désir de citer les lignes qui en forment la péroraison : « Les yeux levés vers le ciel, il s'est éteint sans murmure, dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était donnée ; dans l'admirable épanouissement du dévoûment et du sacrifice ; victime du devoir volontairement accepté, courageusement continué jusqu'à la mort : semblable, en quelque sorte, en sa vie si courte et si dignement remplie, à ces fleurs délicates qui s'ouvrent aux premiers rayons du jour, embaument l'air de leurs suaves parfums, charment les regards de l'éclat de leurs couleurs ; puis, tout à coup, replient doucement leur pure corolle, s'inclinent, et se ferment pour toujours. »

D'autres notices nécrologiques, destinées à honorer différents mérites, mais écrites avec le même charme de style, ont été

(1) *Chronique d'histoire locale. Un serviteur de Jeanne d'Arc*, par Jules DOINEL. (*Républicain orléanais* dn 31 juillet 1893.)

Digitized by Google

consacrées par lui à de nos regrettés collègues, les abbés Rocher, Patron et Cosson; MM. Alfred Giraud, le comte de Pibrac, Henry Curmont, directeur des Beaux-Arts; Valentin Smith.

La prodigieuse activité de M. Boucher de Molandon s'étendait à tout. On le trouve membre du Conseil d'administration de l'Assurance mutuelle l'*Orléanaise*, délégué cantonal du canton Nord-est d'Orléans, directeur-adjoint du Musée historique, témoin dans le procès de la béatification de Jeanne d'Arc, membre du Comité du monument à élever à Mgr Dupanloup, conseiller municipal de la commune de Chécy, où s'exerça particulièrement sa bienfaisante action.

Il avait acheté là, de ses propres deniers, une maison dans laquelle il avait fondé un asile dirigé par des sœurs et qui prospérait déjà à peine ouvert. En faisant cette fondation, il avait exprimé un simple désir, auquel le Conseil municipal se crut, un beau jour, fort libre de ne pas se conformer.

L'établissement fut alors fermé, et M. de Molandon put reconnaître, une fois de plus dans sa vie, qu'il n'est pas toujours aisé, même quand on en a la ferme intention, d'être généreux et bienfaisant.

## XIV

A la vivacité de l'esprit, M. de Molandon joignait la vigueur du corps. Rien ne l'arrêtait, surtout quand il s'agissait d'excursions archéologiques. A Rome, où celui qui écrit ces lignes a eu l'heureuse fortune de le retrouver, en 1862, à l'époque des imposantes fêtes de la canonisation des martyrs du Japon, ni les ardeurs du climat, ni l'atmosphère fiévreuse, ni les fatigues d'excursions répétées, ni la longueur des cérémonies, rien ne parut ébranler ses forces.

Il avait depuis longtemps dépassé quatre-vingts ans, et il conservait encore toute sa verdeur, lorsqu'une cruelle épreuve, supportée avec courage mais non sans l'ébranler, vint le frapper. Ses yeux, qu'il n'avait jamais ménagés pour le travail, ni le jour,

Digitized by Google

ni la nuit, s'obscurcirent; la vue allait lui manquer, il fallut faire l'opération de la cataracte.

Une quasi-lumière, dont il s'empressa d'user en se remettant opiniâtrément au travail, lui fut rendue; mais bientôt une seconde opération fut déclarée nécessaire. Malgré son âge, malgré l'affaiblissement lent et progressif de sa santé, malgré de sages avertissements, le malade voulut qu'elle fût tentée.

L'habile praticien, qui l'avait une première fois opérée, l'exécuta et la réussit avec son adresse habituelle.

Malheureusement les ressorts de la vie étaient usés, la force de la réaction n'existait plus, l'ébranlement général causé par l'opération était sans remède.

M. Boucher de Molandon languit quelques semaines, voyant venir la mort avec sérénité, recevant avec foi et confiance les consolations et les secours de la religion chrétienne.

Le 21 juillet 1893, il expirait, sans agonie, entouré de ses neveux qui ne l'avaient jamais quitté, de ses nièces, admirables de dévoûment. Dieu l'avait appelé à voir enfin le jour qui ne connaît pas de déclin, *quæ nescit occasum dies ;* à entrer dans la patrie qui ne connaît pas d'ennemi, *quæ nescit hostem* PATRIA !

Orléanais par ses ancêtres, par sa naissance, par sa résidence, c'est à des sujets orléanais que M. Boucher de Molandon a consacré tous ses travaux, c'est sur Orléans qu'il a concentré toutes les forces vives de son inaltérable et généreux dévoûment (1).

Orléans s'en souviendra !

(1) La presse locale a été unanime à rendre hommage à la mémoire de M. de Molandon, en publiant de touchantes notices nécrologiques signées de MM. Couret, de Rancourt de Mimérand, Ch. Pilard, Jules Doinel.

De nombreuses lettres de condoléance, adressées aux neveux du défunt, forment aussi un précieux dossier qu'ils conservent soigneusement. Citons parmi les signataires de ces lettres, conçues dans les termes les plus flatteurs, NN. SS. Coullié, Hautin, Laroche, Baunard; comte de la Monneraye, vicomte d'Aboville; L. Delisle, Chabouillet, comte de Marsy, comte de Beaucourt, comte de Gastines, des Francs, de Lacombe, Léon Lavedan, René de Maulde, comte Baguenault de Puchesse, Colas de La Noue, Paulmier, Auguste Boucher, etc.

Digitized by Google

## BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DE M. BOUCHER DE MOLANDON

**Etudes sur une bastille anglaise du XVe siècle,** retrouvée à Fleury (près Orléans), carte du siège de 1429 et plan de la bastille, par M. Boucher de Molandon. Rapport à la Société archéologique de l'Orléanais, par A. Collin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, etc. Orléans, Alexandre Jacob, 1858, in-8o, 64 p., 1 planche. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais, t. IV.)

**Note de Guillaume Giraut,** notaire au Châtelet d'Orléans, sur la levée du siège, inscrite de sa main sur son registre de minutes, le 9 mai 1429, avec fac-simile. Orléans, Alexandre Jacob, 1858, in-8o, 10 p. (*Ibidem.*)

**Rapport sur l'inventaire et le classement** de la bibliothèque de la Société archéologique de l'Orléanais, au 31 décembre 1864. Orléans, Georges Jacob, 1865, in-8o, 12 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique de l'Orléanais, t. IV, no 47.)

**Compte moral de la situation financière** de la Société archéologique de l'Orléanais, au 1er janvier 1867. Orléans, Georges Jacob, 1867, in-8o, 11 p. (*Ibidem*, no 55.)

**Nouvelles études sur l'inscription romaine de Mesve (Nièvre).** — *Conséquences de cette découverte pour la détermination topographique de Genabum.* Inscription lapidaire et carte des voies romaines aboutissant à *Genabum.* Paris, Imprimerie Impériale, 1868. Orléans, Georges Jacob, in-8o, 38 p. 2 pl., seconde édition revue. (Extrait des Mémoires lus à la Sorbonne (avril 1867), et du XIe volume des *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais.)

**Charte d'Agius,** évêque d'Orléans au IXe siècle. — **L'ancienne chapelle Saint-Aignan** (église de Notre-Dame-du-Chemin), avec fac-simile de la charte d'Agius. Orléans, Georges Jacob, 1868, in-8o, 88 p. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais, t XI.)

Digitized by Google

**La salle des thèses de l'Université d'Orléans.** Dessins de M. Ch. Pensée. Orléans, H. Herluison, 1869, in-8°, 55 p. 5 pl. (Mémoire lu à la Sorbonne, avril 1869.)

**La salle des thèses de l'Université d'Orléans,** 2ᵉ édition entièrement refondue, augmentée de plusieurs documents inédits. Dessins de M. Ch. Pensée. Orléans, H. Herluison, 1872, in-8°, 93 p., 5 pl. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais, t. XII.)

**La Société archéologique de l'Orléanais pendant les années 1867, 1868, 1869,** compte rendu de sa situation et de ses travaux. Orléans, Georges Jacob, 1872, in-8°, 7 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique de l'Orléanais, t. V, n° 66.)

**Station préhistorique aux bords de l'Essonne,** à Buthiers (Seine-et-Marne), près Malesherbes (Loiret). Orléans H. Herluison, 1874, in-8°, 16 p., 1 pl. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. V, n° 79.)

**Première expédition de Jeanne d'Arc, le ravitaillement d'Orléans.** Nouveaux documents, plan du siège et de l'expédition. Orléans, H. Herluison, 1874, in-8°, 112 p., 1 pl. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XV, et des *Lectures* et *Mémoires* de l'Académie de Sainte-Croix, t. II.)

**Note sur un gros tournois de Saint-Louis,** trouvé à Reuilly, commune de *Chécy* (Loiret), seconde édition revue, dessin. Orléans, H. Herluison, 1875, in-8°, 6 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VI, n° 82.)

**La Société archéologique et historique de l'Orléanais,** compte rendu de la gestion et des travaux de la Société pendant les années 1874, 1875, 1876. Orléans, Georges Jacob, 1877, in-8°, 11 p. (*Ibid.*, n° 92.)

**La famille de Jeanne d'Arc, son séjour dans l'Orléanais,** d'après des titres authentiques récemment découverts. Tableaux généalogiques. Orléans, H. Herluison, 1878, in-8°, 166 p. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XVII.)

**La citadelle de la porte Bannier. Le capitaine Caban,** premier commandant de cette forteresse. Orléans, Georges Jacob, 1879, in-8°, 8 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, n° 101.)

Digitized by Google

**Antoine Brachet**, sa famille, sa mort en 1504, son monument funéraire retrouvé à Paris, en 1879. Dessin. Orléans, H. Herluison, 1880, in-8°, 14 p. (*Ibid.*, n° 107.)

**Les comptes de ville d'Orléans des XIVe et XVe siècles.** Transcription littérale, période de 1384 à 1460. Orléans, H. Herluison, 1880, in-8° 25 p. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XVIII.)

**Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste.** Statuts donnés aux tisserands d'Orléans, la Tour-Neuve, etc. Orléans, H. Herluison, 1881, in-8°, 30 p. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XVIII.)

**Elections communales d'Orléans du 6 mars 1485.** Atteinte aux privilèges de la cité, etc. Paris, Imprimerie Nationale, 1881, in-8°, 14. p. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, t. V.)

**Inventaire des livres, joyaux, ornements, etc.**, de l'église Saint-Paul, d'Orléans. Paris, Imprimerie Nationale, 1882, in-8°, 22 p. (Extrait du *Bulletin des travaux historiques*, n° 2, 1882.)

**La délivrante d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai.** Chronique anonyme du XVe siècle, récemment retrouvée au Vatican et à Saint-Pétersbourg, Jean de Mascon, etc. Orléans, H. Herluison, 1883, in-8°, 108 p. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XVIII.)

**La maison de Jeanne d'Arc à Domremy, et Nicolas Gérardin**, son dernier possesseur. Orléans, H. Herluison, 1884, in-8°, 15 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, n° 118.)

**La Tour du Heaume et la seconde enceinte d'Orléans.** Herluison, 1884, in-8°, 4 p., 1 pl. (*Ibid.*, n° 125.)

**Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoit-sur-Loire.** Calques annexés à cette étude. Orléans, H. Herluison, 1884, in-8, 50 p., 6 planches. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XVIII.)

**Jacques d'Arc, père de la Pucelle**, sa notabilité personnelle, etc. Orléans, H. Herluison, 1885, in-8°, 28 p. (*Ibid.*, t. XX.)

Digitized by Google

**Complainte orléanaise du XIII^e siècle**, avec sa notation musicale, retrouvée par M. Léopold Delisle. Notice sur cette découverte par M. Boucher de Molandon. Orléans, H. Herluison, 1886, in-8°, 16 p. 1 planche. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, n° 126.)

**Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc**, communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Léopold Delisle. — Rapport à la Société archéologique et historique de l'Orléanais, par M. Boucher de Molandon. Orléans, H. Herluison, 1886, in-8°, 11 p. (*Ibid.*, n° 128.)

**Janville**, son donjon, son château, ses souvenirs du XV^e siècle, monument élevé à Jeanne d'Arc, le 23 mai 1886. Orléans, H. Herluison, 1886, in-8°, 14 p. (*Ibid.*, n° 129.)

**Le Tumulus de Reuilly**, son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du bronze, par M. Boucher de Molandon et le baron Adalbert de Beaucorps. Orléans, H. Herluison, 1887, in-8°, 33 p. 1 planche. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXII.)

**Eglise Saint-Pierre de Chécy**, nouvelles inscriptions commémoratives. Orléans, H. Herluison, 1887, in-8°, 7 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. IX, n° 133.)

**Jacques Boucher, sieur de Guilleville et de Mézières**, trésorier général du duc d'Orléans en 1429, sa famille, son hôtel de la Porte-Renart ou de l'Annonciade, souvenirs orléanais du temps de Jeanne d'Arc. Orléans, H. Herluison, 1889, in-8°, 135 p., 3 planches. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIII.)

**Pierre du Lis, troisième frère de la Pucelle.** Extinction de sa descendance en 1501. Paris, Conseil héraldique de France. Orléans, H. Herluison, 1890, in-12, 12 p. (Extrait de l'*Annuaire* du Conseil héraldique de France, année 1890.)

**Un oncle de Jeanne d'Arc, depuis quatre siècles oublié.** Mangin de Vouthon, frère d'Isabelle, mère de la Pucelle; sa résidence à Saint-Denis-en-Val, près Orléans. Orléans, H. Herluison, 1891, in-8°, 19 p. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIII.)

Digitized by Google

**Guillaume Erard, l'un des juges de la Pucelle.** Paris, Ernest Leroux, 1891, in-8°, 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique* du comité des travaux historiques et scientifiques.

**L'Armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans.** Documents inédits et plan, par M. Boucher de Molandon et le baron Adalbert de Beaucorps. Orléans, H. Herluison. Paris, Baudoin, 1892, in-8°, 314 p. 1 plan. (Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIII.)

**Inauguration d'une croix commémorative** du passage et du séjour de Jeanne d'Arc à Chécy (24 avril 1892). Orléans, H. Herluison, 1892, in-8°, 7 p. 1 planche. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. X, n° 148.)

## NOTICES NÉCROLOGIQUES

**M. l'abbé Rocher,** secrétaire et vice-président de la Société archéologique de l'Orléanais, chanoine de la Cathédrale, aumônier des Prisons, etc... Orléans, Georges Jacob, 1868, in-8°, 13 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique de l'Orléanais, t. V, n° 61.)

**M. Alfred de Puyvallée,** mort en 1870, victime de son dévouement pour les blessés. Orléans, Ernest Colas, 1871, in-8°, 11 p.

**M. Maupré,** archiviste du Loiret, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Orléans, Georges Jacob, 1876, in-8°. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VI, n° 89.)

**M. Alfred Giraud,** archiviste paléographe et docteur en droit, ancien député de la Vendée, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Orléans, H. Herluison, 1880, in-8°, 10 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, n° 106.)

**M. l'abbé Patron,** chanoine de l'église d'Orléans, ancien secrétaire particulier de Mgr Dupanloup, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Orléans, Georges Jacob, 9 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, n° 111.)

Digitized by Google

**Germain-Philippe-Anatole comte du Faur de Pibrac**, Élève de l'École polytechnique, conseiller municipal et administrateur des Hospices d'Orléans, officier d'académie, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Orléans, H. Herluison, 1886, in-8°, 32 p., portrait. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, n° 129).

**M. Valentin Smith**, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris (en collaboration avec M. Francis Pérot). Orléans, H. Herluison, 1891, in-8°, 7 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. X, n° 145.)

**M. Henry Courmont**, directeur honoraire des Beaux-Arts. Orléans, H. Herluison, 1891, in-8°, 8 p. (Extrait des *Bulletins* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. X, n° 146.)

G. VIGNAT.

Digitized by Google

## Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1893.

### I. — DONS DE L'ÉTAT.

Ministère de l'Instruction publique. — *Journal des savants :* les deux derniers mois de l'année 1892 et les dix premiers de l'année 1893.

— *Romania :* années 1883 à 1892, livraisons nos 45 à 84; année 1893, livraisons nos 85, 86, 87. *Table analytique des dix premiers volumes*, années 1872 à 1881, par Jules Gilheron, 1885.

— *Revue historique :* année 1893, tomes LI, LII, LIII.

— *Revue archéologique :* les deux derniers mois de l'année 1892, tome XX (p.), et les dix premiers de l'année 1893, tomes XXI, XXII (p.).

— *Musée Guimet : Revue des religions* (in-8°) : 13e année, tome XXVI, nos 2 et 3, 1892; 14e année, tome XXVII, nos 1, 2, 3, 1893; tome XXVIII, n° 1, 1893.

— *Annales :* tome XXII; *Le Zend-Avesta*, par James Darmesteter (2e vol.); *La Loi, L'Épopée, Le Livre de prières*, tome XXIII; *Le Yi : King*, par Philastre (2e partie); *Bibliothèque de Vulgarisation*, J. Menant; *Les Yezidiz*, épisodes de l'histoire des adorateurs du Diable; *Mânava, Dharma, Câstra*, les lois de Manou, traduites du sanscrit par G. Strehly, tome XXIV; *Le Zend-Avesta*, par James Darmesteter (3e vol.); *Origines de la littérature et de la religion zoroastriennes*, appendice à la traduction de l'*Avesta*.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1892, nos 2, 3, 4; année 1893, n° 1.

— *Bulletin de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1892, nos 2, 3, 4; année 1893, nos 1 et 2.

— *Bulletin de la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1892, nos 1, 2.

— *Annuaire des bibliothèques et des archives :* année 1893.

Digitized by Google

Ministère de l'instruction publique. — *Gazette des Beaux-Arts :* année 1893.

— *Chronique de la Gazette des Beaux-Arts :* année 1893.

— *Bibliothèque de l'École des Chartes :* tome LIII, 5e et 6e livraisons, année 1892 ; t. LIV, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons, année 1893.

— *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, rédigé par Ernest Muret, et publié par les soins de M. Chabouillet. Paris, 1889.

— *Atlas des monnaies gauloises*, préparé par la Commission de topographie des Gaules, et publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par Henri de la Tour. Paris, 1892.

— *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales.* Paris, 1892.

— *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* Tome XX : Le Mans, Château-Gontier, Saint-Malo, Villefranche (Rhône), Vannes, Guingamp, Saint-Calais, Saumur, Angoulême, Castelnaudary, Castres, Lavaur, Béziers, Nogent-le-Rotrou, Seilhac, Avesnes, Arles, Mantes, Montargis, Cannes, Briançon,

— *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, publiée par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis, t. II, 3e livraison. Paris, 1892.

— *Chroniques d'Amati et de Strambaldi.*

— *Catalogue des Bibliothèques :* Sainte-Geneviève, tome Ier ; Amiens, tome XIX ; Nantes, Quimper et Brest, tome XXII ; Alger, tome XVIII.

— *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 8 avril 1893*, par M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique. Paris, 1893.

## II. — DONS ET HOMMAGES.

M. le baron de Bouglon. — *Les reclus de Toulouse sous la Terreur*, par le baron R. de Bouglon. 1er fascicule. Toulouse, 1893.

M. Cadot de Villemonble, avocat général. — *Des lois dans la Dé-*

Digitized by Google

*mocratie.* Discours prononcé à la séance de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans, le 16 octobre 1893.

M. l'abbé Cartaud. — *Chant grégorien.* L'édition bénédictine et les diverses éditions modernes.

M. de Crosville. — *Mort du comte de Salberi.* Orléans, 1428. (Tiré à 50 exemplaires.)

M. l'abbé Desnoyers. — *Examen de l'Histoire de la forêt d'Orléans de M. P. Domet*, par M. Desnoyers. Orléans, 1893.

M. A. Dupré. — *Élections du clergé de Guienne aux États-Généraux.* Bordeaux, 1893.

M Fournier. — Deux grands dessins lavis : L'escalier de la reine Berthe à Chartres, XVI^e siècle (maison des Écuyers); Cheminée d'une maison, rues de la Folie et Saint-Flou.

— Plans manuscrits de la maison d'Agnès Sorel et de l'église de Ferrières.

— Plan de l'emplacement présumé de la tour Saint-Samson, et note manuscrite.

— Dessin de la lanterne des morts du cimetière de Fénioux (Charente-Inférieure).

— Façade d'une maison de la rue Bourgogne, n° 222, démolie en septembre 1893.

M. Léon Germain. — *Fondations faites par des Lorrains, à Saint-Louis-des-Français, à Rome.* Nancy, 1889.

— *La famille de Bombelles en Lorraine.* Nancy, 1890.

— *Les armoiries de Saint-Quirin.* Extrait de la Société d'archéologie de Lorraine.

— *Deux authentiques de reliques au musée de Lunéville.* Extrait de la Société d'archéologie de Lorraine.

— *La tombe de Dom Didier de la Cour.* Nancy, 1891.

— *Chevert, lieutenant-général des armées du roi, 1595-1769*, par M^lle Madeleine Buvignier-Clouet; compte rendu critique, par Léon Germain. Montmédy, 1890.

— *Bainville-sur-Madon* (canton de Toul-sud). Nancy, 1890.

— *L'église d'Arrancy*, Nancy, 1891.

— *La maison de Tonnoy, de l'ancienne chevalerie lorraine, XIII^e et XV^e siècles.* Nancy, 1890.

Digitized by Google

M. le docteur A.-G. Gillard. — *Les fêtes de Noël à Nogent-le-Roi en 1671.*

— *Philippe d'Orléans traité comme il le mérite.*

— *Aux mânes des neuf victimes d'Orléans.* Brochure de l'an III.

— Portrait (eau forte) de l'abbé de Ferrières-d'Espagnac.

— Gravure sur bois (Rabier-Boulard, Orléans), de la croix de Mission, 1816.

M. A. de la Grange. — *Compte rendu du Congrès archéologique de France tenu à Orléans, 1892,* par M. A. de la Grange, 1893. Tournai.

M. Grellet-Balguerie. — *Origine de diverses villes :* Analyse d'une étude historique de M. Charles Grellet-Balguerie, par Angel Fayolle. Ribérac, 1881.

M. l'abbé Haye. — *Notes historiques sur Chartres et le diocèse pendant l'épiscopat de Louis et de Charles Gaillard,* par M. l'abbé Haye, curé de Jouy. Chartres, 1893.

M. Herluison. — *Jubilé sacerdotal de MM. de la Taille et Branchereau.* Orléans, 1893.

— *Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta :* allocution de M. l'abbé Auvray, curé de Montcresson. Orléans, 1893.

— *De l'importance des jeux dans l'éducation :* discours prononcé à la distribution des prix des petits Séminaires d'Orléans par M. l'abbé Chénier. Orléans, 1893.

M. Eugène Jarry. — *La voie de fait et l'alliance franco-milanaise.* Paris, 1892.

M. Louis Jarry. — *Le monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc.* Orléans, 1893.

M. Jovy. — *Les deux pagus du municipe d'Auxerre.* 1885.

— *Note historique sur la conservation des ponts d'Orléans en 1870,* par le général de Marcilly. Auxerre, 1872.

M. le docteur Lepage. — *Statistique médicale de la ville d'Orléans, 1891 et 1892* (5e et 6e années). Orléans, 1893.

M. le comte de Marsy. — *Le libre-échange en matière scientifique.* Vannes, 1893.

M. Frédéric Moreau. — Supplément à l'album Caranda (1892) : *Les fouilles aux grevières de Cir. Salsogne,* 3e année.



Digitized by Google

M. Frédéric Moreau. — Six livraisons anciennes, avec 61 planches, de l'album Caranda (qui manquaient à notre collection) et la table des principaux objets reproduits dans l'album. 1886.

— Supplément à l'album Caranda, 2e partie du fascicule de 1892 : *les fouilles à Nanteuil-Notre-Dame, et dans le parc du château de Fère-en-Tardenois.*

M. Francis Pérot. — *Inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais en 1892.* Extrait du Bulletin-Revue de la Société d'émulation du Bourbonnais, avril 1893.

— *Abrégé de la vie de M. Louis Sainton*, par le P. Debar, dominicain. 1804.

— *La vie de M. Santerre, prestre du diocèse d'Orléans.* Lyon, 1747 (relié).

— *Essai sur la colique de plomb ou saturnine.* Thèse présentée à la Faculté de médecine de Paris, le 31 janvier 1827, par Coutil de la Pommerais.

— Trois anciennes lithographies.

M. Poullain. — *Ville de Montargis, capitale du Gâtinais orléanais.* Notice historique par H. Poullain. 1893.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Rapport du Préfet et procès-verbal de la session ordinaire d'août 1892.* (Conseil général.)

M. le Préfet du Loiret. — *Rapport et procès-verbal de la session ordinaire d'avril 1893.* (Conseil général du Loiret.)

M. Tranchau. — *Jeanne d'Arc, sa mission, son culte*, par M. Raoul de Gombereaux. Paris, 1893.

Mlle de Villaret. — *Campagnes des Anglais dans l'Orléanais, la Beauce chartraine et le Gâtinais, 1421-1428.* — *Campagnes de Jeanne d'Arc sur la Loire, postérieures au siège d'Orléans*, par Amicie de Villaret. Orléans, Herluison, 1893.

## III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES).

Abbeville. — Société d'émulation. *Bulletins* : nos 2, 3, 4, 1892. — *Mémoires :* t. XVIII², 4e série, 2e vol., 2e partie.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du*

Digitized by Google

*Tarn :* 17e année, n° 6, 1892 ; 18e année, 2e année de la 2e série, nos 1 à 5, 1893.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Mémoires :* t. XIII, 1892. — *Bulletins :* nos 3, 4, 1892 ; nos 1, 2, 1893. — *La Picardie historique et monumentale. Cathédrale.* Notice par Edmond Soyez. N° 1. *Album archéologique*, 6e, 7e et 8e fascicules.

Angers. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Mémoires :* 4e série, t. VI, 1892.

— Académie des sciences et belles-lettres d'Angers ; nouvelle période, t. I, 1890-91.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente, *Bulletins et Mémoires :* 1892, 6e série, t. II.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires :* 2e série, t. XXIII.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires :* t. XX.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletins :* suite du volume 46, XVIe de la 3e série.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires :* t. XV, 1re partie, 1892.

Belfort. — Société belfortaine d'émulation. *Bulletins :* n° 12, 1893.

Bone. — Académie d'Hippone. *Comptes rendus :* pp. 9....36, année 1893.

Bordeaux. — Société archéologique. *Bulletins :* t. XI, 3e et 4e fasc. (manquaient) ; t. XVI, 3e et 4e fasc., 1891 ; t. XVII. 2e, 3e et 4e fasc., 1892 ; t. XVIII, 1er fasc., 1893.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales :* octobre-décembre 1892, janvier-septembre 1893.

Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher. *Mémoires :* 4e série, XIIIe et IXe volumes.

Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletins :* t. XIV, 4e livr., 1892 ; t. XV, 1re, 2e et 3e livr., 1893.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletins :* t. XVII, 1er, 2e, 3e et 4e fasc., 1892.

Chambéry. — Académie des lettres, sciences et arts de la Savoie.

Digitized by Google

*Mémoires :* 4e série, t. IV ; documents : *Anciennes corporations des arts et métiers de Chambéry*, par L. Morand.

Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et documents :* t. XXXI, 2e série, t. VI.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletins :* nos 202 (1892), 203....207 (1893), *Procès-verbaux. Tableau de la ville de Chartres. Monographie de la cathédrale de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau, nos 12 et 13, t. III.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletins:* nos 95 à 98, 1893.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales :* année 1891.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Bulletins:* année 1892. *Mémoires:* 2e série, 5e fasc. *Le monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Riom*, par Édouard Éverat.

Compiègne. — Société historique. *Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, 1892.

Constantine. — Société archéologique du département. *Recueil des notices et mémoires :* 6e volume, 3e série, XXVIIe vol. de la collection. 1892.

Dax. — Société de Borda. *Bulletins :* année 1892, 1 livraison ; année 1893, 3 livraisons.

Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres. *Mémoires :* 4e série, t. III, 1892.

— Comité d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse. *Bulletins :* année 1893.

Douai. — Société d'agriculture, de sciences et d'arts du département du Nord. *Mémoires :* 3e série, t. III, 1889-1890.

Draguignan. — Société d'études scientifiques et archéologiques. *Bulletins :* t. XVII et XVIII (2 vol.).

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales:* année 1893.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales:* 2e, 3e et 4e trimestres 1892; 1er trimestre 1893.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletins :* les 4 numéros de 1893.

Digitized by Google

Grenoble. — Académie delphinale. — *Bulletin :* 4e série, t. VI, 1892.

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. *Mémoires :* 2e série, t. III.

Langres. — Société historique et archéologique. *Bulletin :* t. III, n° 49 ; t. IV, n° 50.

Le Havre. — Société havraise d'études diverses. *Recueil des travaux :* 58e année, 1891, 4e trimestre ; 59e année, 1892 ; 60e année, 1893, 1er et 2e trimestres.

— Fête du centenaire de Casimir Delavigne, les 2, 3 et 4 avril 1893.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue :* t. XXXII, 2e semestre 1892 ; t. XXXIII, 1er semestre 1893.

— Société d'agriculture, sciences et arts. *Bulletin :* 2e série, t. XXV, 4e fasc., 1891-1892 ; 1er et 2e fasc., 1893-1894.

Le Puy. — Société d'agriculture, sciences, arts et commerce. *Mémoires* et *Procès-verbaux :* 1888-1890, t. VI.

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletins :* t. XL, 2e livraison, t. XVIIIe de la 2e série. *Registres consulaires de la ville de Limoges :* t. V, 3e registre (2e partie), 4e et dernier registre (1re partie).

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires :* Ve série, 3e vol., 1892.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires :* (lettres) 27e, 28e et 29e vol.; (sciences) 3e série, t. I.

Mâcon. — Académie. *Annales :* t. IX, 2e série.

Marseille. — Société de statistique, *Répertoire des travaux :* t. XLIII, 1re partie, 1893.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletins :* t. XX, année 1892, 4 fasc.

Montbrison. — *Bulletin de la Diana :* t. VI, n° 8 ; t. VII, nos 1, 2, 3. *Recueil de mémoires et documents sur le Forez,* publiés par la Société de la Diana, t. X, 1893, avec planches.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires de la section des lettres :* t. IX, nos 3 et 4, 1890-1892 ; 2e série, t. I, nos 1, 2, 3, 1893.



Digitized by Google

Moulins. — Société d'émulation. *Bulletin :* t. XVIII, 1re, 2e, 3e livr., 1893. *Bulletin-Revue*, 1re livr., octobre 1892.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Mémoires :* 3e série, t. XX, 1892. — *Journal :* 41e année, 1892.

— Académie de Stanislas. *Mémoires :* 5e série, t. X, 1892.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales :* t. II de la 7e série, 2e semestre de 1891 ; t. III de la 7e série, 2e semestre de 1892. *Bulletins :* année 1892, 2e semestre, t. XXXII.

Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts. *Bulletins :* 3e série, t. V, XVe vol., 1er et 2e fasc.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletins :* 33e année, les 11 premiers numéros de 1893.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires :* 7e série, t. XIV, 1891.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. *Lectures et mémoires :* t. VII, 2e fasc., 1893. — *Bulletins :* 2e année, no 6, 1892 ; 3e année, nos 7 et 8, 1893.

— *Bulletin de l'instruction publique du département du Loiret :* t. IX, no 17, 1892 ; t. X, nos 1, 2, 3, 4, 5, 1893.

— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires :* t. XXXI, nos 1, 2, 3, 1892.

— *Annales religieuses*, années 1887, 1888, 1889, 1890, 1892.

Paris. — Société de l'histoire de France. *Procès-verbaux des séances :* des 14 juin, 15 juillet 1892 ; 27 avril, 6 juin 1893. — *Annuaire-Bulletin :* t. XXX, 1893, nos 5, 6, 7, 8.

— Société française d'archéologie : 56e session. Évreux, 1889 ; 57e session, Brives, 1890.

— Société des études historiques. *Revue :* 4e série, t. X, 58e année, 1892.

— Société des antiquaires de France. *Bulletins :* 1891, 1892. — *Mémoires :* 1891, 6e série, t. II.

— *Revue des études grecques :* t. V, no 20, année 1892 ; t. VI, nos 21, 22, année 1893.

— Société de l'histoire de Paris. *Bulletins :* XIXe année, 6e livraison, 1892 ; XXe année, 1re, 2e, 3e, 4e livraisons, 1893.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.

Digitized by Google

*Bulletins :* t. XIX, 6e livraison, 1892 ; t. XX, les 6 livraisons de 1893.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletins* : 4e trimestre de 1892 ; 1er, 2e et 3e trimestres de 1893. *Mémoires :* t. XV, 2e série, 1892.

Rambouillet. — Société archéologique. *Mémoires : Le canton de Chevreuse ;* notes recueillies par M. L. Morize.

Reims. — Académie nationale. *Travaux :* 90e volume, année 1890-1891, t. II ; 91e volume, année 1891-1892, t. Ier.

Rennes. — Société archéologique. *Bulletins* et *Mémoires :* t. XXII.

Rochechouart. — Société des Amis des sciences et arts. *Bulletins :* t. III, nos 1, 2, 3, 4.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers :* 12e année, 76e....82e livraisons ; 13e année, 83e... 89e livraisons.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1891-1892.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletins :* t. IX, 1re et 2e livraisons.

Roubaix. — Société d'émulation. *Mémoires :* 1re série, t. VII, 1891-1892.

Saint-Dié. — Société philomatique vosgienne. *Bulletins :* 16e année, 1890-1891 ; 17e année, 1891-1892 ; 18e année, 1892-1893.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletins :* 41e année, t. IX, 1892, 3e et 4e fasc.; 42e année, t. IX, 1893, 1er, 2e et 3e fasc. — *Les chartes de Saint-Bertin, d'après le cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte*, par M. le chanoine Haigneré, t. III, 2e fasc., pp. 121-352.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — *Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletins :* t. XII, table des matières ; t. XIII, 1re....5e livraisons, 1893.

— Commission des arts et monuments historiques. *Recueil :* 4e série, t. II, 1re, 2e, 3e, 4e livr., 1893.

Senlis. — Comité archéologique. *Comptes rendus et Mémoires :* 3e série, t. VI, 1891 ; t. VII, 1892.

Sens. — Société archéologique. *Bulletins :* t. XV.

Digitized by Google

Soissons. — Société archéologique. *Bulletins :* t. XX, 2e série, 1889-1890 ; t. I, 3e série, 1891.

Toulon. — Académie du Var. *Bulletins :* t. XVI, 2e fasc., 1892.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletins des séances :* nouvelle série, n° 11, 1892-1893.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletins :* 1892, 1er et 2e trimestres, 1893.

Troyes. — Société académique du département de l'Aube. *Mémoires :* t. XXIX, 3e série, année 1892.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletins :* nos 104 à 107, année 1893.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue :* t. XLII, nos 10 à 12 de 1892 ; t. XLIII, nos 1 à 9, 1893.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan. *Bulletins :* années 1890, 1891, 1892.

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletins :* t. XXXI, 1892. — *Cartulaire de Marmoutiers pour le Vendômois*, par M. de Tremault.

Versailles. — Commission départementale des antiquités et des arts, t. XIII.

## IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'archéologie de Belgique. *Bulletins :* 2e partie, XIII, XIII.

Bruxelles. — Société royale de numismatique belge. *Revue de numismatique :* 1re, 2e, 3e, 4e livraisons, 1893.

— Société des Bollandistes. *Analecta Bollandiana :* t. XII, fasc. 1, 2, 3 et 4,

— Commissions royales d'art et d'archéologie. *Bulletins :* 29e et 30e années.

Bucharest. — *Fragmente zur Geschichte der Rumanen*, 1878. — *Analele Academici Romane*, série H, t. II, 1884. — *Istoria imperiului Ottomanu*, 1878. — *Etymologium magnum Romaniæ :* t. I ; t. III, fasc. 1er, 1893. — *Opurile lui cain Corneliu Tacitu*, 1871.

Digitized by Google

Genève. — Société de géographie. *Le Globe :* t. XXXII, 5e série. — *Bulletins :* n° 1, novembre 1892, janvier 1893; n° 2, février, mai 1893. — *Mémoires :* août 1893.

— Société d'histoire et d'archéologie, *Mémoires et Documents :* nouvelle série, t. III, livraison n° 3; t. IV, livraison n° 1. — *Bulletins :* t. I, livraison n° 2.

Gorlitz. — *Nouveau Magazine de Lusace :* 1re et 2e livr., 1892.

Liége. — Institut archéologique liégeois. *Bulletins :* t. XXIII, 1re livr., 1892.

Lund. — *Acta universitatis lundensis :* t. XXVIII, 1891-1892.

Maredsous (Abbaye de), Belgique. — *Revue bénédictine :* IXe année, 1891 ; Xe année, 1892 , XIe année, 1893.

Metz. — Académie. *Mémoires :* 2e période, LXXIe année, 3e série, XIXe année, 1889-90.

Mexico. — *Memorias y revista de la Societad cientifica :* t. VI (1892-93), nos 11 y 12, fin del tomo; tomo VII (1893-94), nos 1 y 2.

Namur. — Société archéologique. *Annales :* t. XX, 1re et 3e livr., 1893; table des volumes XIII-XVIII.

Saint-Pétersbourg. — Société impériale russe d'archéologie. *Comptes rendus :* t. VII, 1893; t. XXI, 1892.

Stockholm. — *Accessions Eutulogi*, 7, 1892.

— *Kongl Witterhets Historie och Antiquitets Akademiens Nanabsblad :* tjugonde argangen, 1891.

Vienne. — *Mithelungen des geographiesen Gesellschaft :* 1892, XXXIV, 25 de la nouvelle série.

Washington. — Smithsonian institution. *Bibliography of the Algonquian languages*, by James Constantine Pilling, Washington, 1892. — *Annual report of the bureau of ethnology, to the secretary of the Smithsonian institution :* 1885-86, 1886-87. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution :* 1891. — *A Dakota english dictionary*, by Stephen return riggs, 1890. — *Bibliography of the Chinookan languages*, by James Constantine Pilling.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Godina*, XIV, broj. 4.

Digitized by Google

## V. — ACQUISITIONS.

*Promenades pittoresques dans le Loiret*, par MM. Huet et Pigelet, 11e. 12e et 13e fascicules.

## VI. — ABONNEMENTS.

*Revue critique*, année 1893.

*Polybiblion*, année 1893, partie littéraire et partie technique.

*Bulletin bibliographique*, année 1893.

*Revue d'Alsace :* t. VI, octobre à décembre 1892 ; t. VII, janvier à septembre 1893.

*Revue de Loir-et-Cher*, année 1893.

Orléans. — Imp. G. Jacob, v. Pigelet, successeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 153.**

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1894.

## LISTE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1894.

### I

### MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM.

Le Général commandant le 5e corps d'armée à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'Orléans.
Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.
Le Maire d'Orléans.



Digitized by Google

## II

### MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM.

1 DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris. 1859
2 CHABOUILLET, conservateur honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Malesherbes, 65, Paris. 1865
3 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris. 1874
4 BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de l'Institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris. 1874
5 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris. 1875
6 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye. 1883
7 PICOT (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris. 1883
8 TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne). 1883
9 LASTEYRIE (le comte de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris. 1885
10 BARDOUX, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur, membre de l'Institut, avenue d'Iéna, 74, Paris. 1886
11 GAUTIER (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes. 1887
12 MOREAU (Frédéric), membre de la Société des Antiquaires de France, ancien conseiller général de l'Aisne, rue de la Victoire, 98, Paris. 1888
13 MASPÉRO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. 1888
14 LARROUMET, ancien directeur des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, à la Sorbonne, Paris. 1891
15 PALUSTRE (Léon), ancien directeur de la Société française d'archéologie, à Tours. 1892

Digitized by Google

MM.

16 MARSY (comte de), directeur la Société française d'archéologie, à Compiègne. 1892

17 MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. 1893

18 JOUIN (Henry), secrétaire de l'École des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais, Paris. 1893

## III

### MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

MM.

1 * DESNOYERS ✻, vicaire-général, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, directeur du Musée historique d'Orléans. 1849

2 TRANCHAU ✻, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. 1852

3 LOISELEUR, ✻, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère pour les travaux historiques, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1859

4 BASSEVILLE, avocat, O. A. membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860

5 GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1860

6 VIGNAT (Gaston), propriétaire, lauréat de l'Institut. 1860

7 JARRY (Louis), O. I. P., avocat, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1865

8 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1868

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions. — Le nom du seul survivant des membres fondateurs de la Société (1849) est précédé d'un astérisque.

Digitized by Google

MM.

9 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1869

10 ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix, président de la Société d'horticulture, lauréat de l'Académie française. 1869

11 COCHARD, chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873

12 BAILLET, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

13 BAILLY, ✻, professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876

14 DANTON, ✻, chef de division à la Préfecture du Loiret. 1877

15 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879

16 DUMUYS (Léon), associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché à la direction du Musée historique. 1880

17 THILLIER, ancien élève de l'École des Chartes. 1881

18 HERLUISON (H.), O. I. P., libraire-éditeur, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1882

19 POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans. 1882

20 GUERRIER, O. I. P., docteur ès lettres, professeur honoraire de l'Université, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1886

21 CHARPENTIER (Paul), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888

22 O'MAHONY, ancien vice-président du Conseil de Préfecture. 1889

23 DOMET (Paul), conservateur des forêts en retraite, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1890

24 FOUCHER, chanoine titulaire. 1891

Digitized by Google

MM.

25 CUISSARD, O. A., sous-bibliothécaire de la Bibliothèque publique d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1892
26 GUILLON, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. 1893
27 JARRY (Eugène), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut. 1893
28 HUET (Émile), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1894

## IV

## MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

MM.

1 DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux. 1849
2 LAURAND (Jules), rue Boësmel, 2, Blois (Loir-et-Cher). 1854
3 DE LA TOUR, percepteur de Saint-Maurice-sur-Fessard, avenue de la Gare, 26, à Montargis (Loiret). 1859
4 PILLARD, docteur-médecin à Ladon. 1862
5 COURCY (marquis de), ✻ O., ancien conseiller général du Loiret, lauréat de l'Académie française, au château de Claireau, Sully-la-Chapelle (Loiret), ou rue Saint-Dominique, 33, Paris. 1867
6 MAULDE (de), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, château de Flottin, près Boiscommun (Loiret), ou 152, boulevard Raspail, 40, Paris. 1870
7 VERNON (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure). 1873
8 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret). 1873

Digitized by Google

MM.

9 FILLEUL (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret), ou rue d'Amsterdam, 31, Paris. 1873
10 HARCOURT (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142, à Paris. 1876
11 DEBROU (Paul), Conseiller général du Loiret, château du Mazuray (Loiret). 1884
12 VIGNAT (Eugène), ✻ O., ancien député, ancien maire d'Orléans, château de la Salle, Boigny (Loiret). 1885

## V

## ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

1 DUVAL (l'abbé), à Amiens. 1850
2 REY, membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864
3 RUELLE, ✻, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1869
4 PÉROT (Francis), membre de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais, à Moulins (Allier). 1870
5 CHOLLET (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme). 1873
6 DUCHATEAU, curé-doyen de Chécy (Loiret). 1873
7 GOURDON, vétérinaire, à Malesherbes (Loiret). 1873
8 LOREAU, ancien député, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1874
9 MARTELLIÈRE, ancien magistrat, Pithiviers. 1875
10 Le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire. 1876
11 RATHOIN, curé de Montigny (Loiret). 1876
12 BERTON, curé de Saint-Brisson (Loiret). 1876
13 MORILLON, cité Condorcet, 4, Paris. 1876
14 FELICE (Paul de), pasteur, rue Claude-Bernard, 77, Paris. 1876
15 AUDOUARD, curé de Trinay (Loiret). 1876
16 LAFENESTRE (Georges), ✻, membre de l'Institut, Conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, Bourg-la-Reine. 1878

Digitized by Google

MM.

17 Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). 1876
8 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878
19 La Vallière (de), à Blois. 1879
20 Courtin (Henri), à Brainville, par Bourmont (Haute-Marne) 1879
21 Bonnardot, archiviste-paléographe, sous-inspecteur du service historique de Paris, à l'Hôtel-de-Ville, avenue de la République, 106, Grand-Montrouge (Seine). 1879
22 Gillet, curé de Sougy (Loiret). 1880
23 Cartaud, curé-doyen de Puiseaux. 1881
24 Sainsot, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir). 1882
25 La Croix (le R. P. de), membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique près le Comité des travaux historiques, Poitiers (Vienne). 1882
26 Lanéry D'Arc (Pierre), O. A., avocat à la Cour d'Appel, 18, rue du Quatre-Septembre, Aix. 1882
27 De Braux, à Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle). 1882
28 Grellet-Balguerie, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue Saint-Sulpice, 38, Paris. 1883
29 Argant, curé de Chevilly (Loiret). 1884
30 Stein, archiviste aux Archives nationales, secrétaire-trésorier de la Société historique du Gâtinais, rue Guay-Lussac, 38, Paris. 1884
31 Simon (Gabriel), conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, rue Bretonnerie 45, Orléans. 1885
32 Foucher-Veillard, ancien pharmacien, rue du Commandant-Arago, 18, Orléans. 1885
33 Guignard, vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, Chouzy, près Blois. 1885
34 Porcher (l'abbé), docteur en théologie, chanoine honoraire, Blois. 1886
35 Casati, conseiller honoraire à la Cour de Paris, archiviste-paléographe, 12, rue Martignac, Paris. 1886
36 Auvray (Lucien), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886
37 Sorel, ✻, président du Tribunal civil de Compiègne, président de la Société historique de Compiègne. 1886
38 Prévost (Alfred), curé de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret). 1886
39 Pigelet, imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

Digitized by Google

MM.

40 Quévillon, ✻, lieutenant-colonel, secrétaire du Comité technique d'état-major du Ministère de la Guerre, membre de la Société française d'archéologie, rue du Champs-de-Mars, 17, Paris. 1888

41 Paturange, curé de Montereau (Loiret). 1888

42 Dutertre, curé de Chevillon (Loiret). 1888

43 Bernois, curé de Cravant (Loiret). 1888

44 Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Institut, 21, rue Jacob, Paris. 1888

45 Besnard, curé de Mardié (Loiret). 1889

46 Jarossay, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret). 1889

47 De Saint-Venant, inspecteur des forêts, à Uzès (Gard). 1890

48 Colas de la Noue, ✻, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, boulevard de Saumur, à Angers. 1890

49 Clerval, chanoine honoraire, Chartres. 1890

50 Gillard, docteur-médecin, 41, rue du Mont-Valérien, Suresnes (Seine). 1890

51 Pichard, ✻, ancien secrétaire de la Faculté de droit de Paris, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, Chaingy (Loiret). 1890

52 Champault (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire. 1890

53 Plat, curé de Lanthenay (Loir-et-Cher). 1891

54 De Beaucorps (Adalbert), ✻, officier en retraite, à Genouilly (Charente-Inférieure).

55 Jovy, professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François. 1892

56 Larnage (baron de), maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

57 Devaux (Paul), O. A., avoué à Pithiviers. 1893

58 Hardel, curé de Vineuil-lez-Blois. 1893

59 Filleau (René), membre de la Société des Sciences et Lettres de Blois, Blois. 1893

60 Germain (Léon), membre de la Société d'archéologie lorraine, Nancy. 1893

Digitized by Google

## VI

### ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.

1 Marmol (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur. 1849
2 Rivier (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles. 1876
3 Dr Hagen (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse). 1883
4 Tocilescû, sénateur de Roumanie, professeur à l'Université de Bucharest. 1893

## VII

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

#### SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

1 Abbeville. — Société d'Émulation.
2 Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
3 Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
4 Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
5 Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
6 Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
7 Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
8 Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
9 Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
10 Autun. — Société éduenne.
11 Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
12 Avallon. — Société d'Études.
13 Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
14 Belfort. — Société belfortaise d'Émulation.
15 Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

Digitized by Google

16 Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
17 Blois. — Société des Sciences et Lettres.
18 Bone. — Académie d'Hippone.
19 Bordeaux. — Société archéologique.
20 Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
21 Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
22 Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
23 Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
24 Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
25 Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
26 Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
27 Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
28 Châlons-sur-Marne — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
29 Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
30 Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
31 Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
32 Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
33 Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
34 Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
35 Compiègne. — Société historique.
36 Constantine (Algérie). — Société archéologique.
37 Dax. — Société de Borda.
38 Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
39 Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
40 Dijon. — Comité d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon.
41 Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
42 Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
43 Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
44 Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
45 Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
46 Grenoble. — Académie Delphinale.
47 Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Digitized by Google

48 Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
49 Langres. — Société historique et archéologique.
50 Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
51 Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
52 Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
53 Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
54 Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
55 Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
56 Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
57 Marseille. — Société de Statistique.
58 Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
59 Montbéliard. — Société d'Émulation.
60 Montbrison. — *La Diana.*
61 Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
62 Moulins. — Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
63 Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
64 Nancy. — Académie de Stanislas.
65 Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
66 Nantes. — Société archéologique.
67 Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
68 Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
69 Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
70 Nîmes. — Académie de Nîmes.
71 Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
72 Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
73 Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Comité des travaux historiques et scientifiques.*
74 Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
75 Paris. — Société des Antiquaires de France.
76 Paris. — Société de l'Histoire de France.
77 Paris. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.
78 Paris. — École des Chartes.
79 Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
80 Paris. — Société des études historiques, rue Garancière, 6.
81 Paris. — Musée Guimet. (Ministère de l'Instruction publique.)

Digitized by Google

82 Paris. — Société bibliographique, *Polybiblion*, et Bulletin bibliographique, rue Saint-Simon, 5.
83 Paris. — *Revue d'Alsace*. (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.)
84 Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
85 Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
86 Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
87 Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.
88 Rambouillet. — Société archéologique.
89 Reims. — Académie nationale.
90 Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
91 Rochechouart. — Société des Amis des Sciences et Arts.
92 Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
93 Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
94 Roubaix. — Société d'Émulation.
95 Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
96 Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
97 Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.
98 Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
99 Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
100 Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes.
101 Senlis. — Comité archéologique.
102 Sens. — Société archéologique.
103 Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
104 Toulon. — Académie du Var.
105 Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
106 Tours. — Société archéologique de Touraine.
107 Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
108 Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
109 Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
110 Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
111 Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
112 Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

## VIII

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

1 Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
2 Bruxelles. — Commissions royales d'art et d'archéologie.
3 Bruxelles. — Société royale de Numismatique.
4 Bruxelles. — Société des Bollandistes.
5 Christiania. — Université royale de Norwège.
6 Genève. — Société de Géographie.
7 Genève. — Institut national genevois.
8 Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
9 Liège. — Institut archéologique liégeois.
10 Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
11 Luxembourg. — Société archéologique et historique.
12 Maredsous (Belgique). — *Revue Bénédictine.*
13 Metz. — Académie.
14 Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».
15 Namur. — Société archéologique.
16 Neuchatel. — Société Neuchatelloise de géographie.
17 Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
18 Stockholm. — Académie royale des antiquités.
19 Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
20 Vienne (Autriche). — Institut géographique.
21 Washington. — Smithsonian Institution.
22 Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram, Croatie).

## IX

### BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

1 La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
2 — de la Cour d'appel d'Orléans.
3 — du grand Séminaire d'Orléans.
4 — du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
5 — du petit Séminaire de Sainte-Croix.
6 — administrative de la Préfecture du Loiret.

Digitized by Google

7 La bibliothèque des employés du Loiret.
8 — du Lycée d'Orléans.
9 — de l'École normale primaire des instituteurs du Loiret.
10 — de l'École normale primaire des institutrices du Loiret.
11 — de la réunion des officiers d'Orléans.
12 — publique de la ville de Montargis.
13 — publique de la ville de Pithiviers.
14 — publique de la ville de Blois.
15 — publique de la ville de Chartres.
16 — Mazarine (Paris).
17 — de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
18 — de la ville de Paris, à l'Hôtel-de-Ville.
19 M. le Directeur des *Annales religieuses*, à Orléans.

---

## COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1894

*Président.* — M. Baguenault de Puchesse.
*Vice-Président.* — M. Gaston Vignat.
*Secrétaire.* — M. Paul Domet.
*Vice-Secrétaire-Archiviste.* — M. Thillier.
*Trésorier.* — M. Paul Charpentier.
*Commission des publications.* — MM. Guerrier, Basseville, Cochard.
*Commission de la Bibliothèque.* — MM. Herluison, Tranchau, L. Jarry.

---

Digitized by Google

**Séance du vendredi 12 janvier 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Il est fait hommage à la Société :

Par M. Dumuys, au nom de M. Philippe Champault, membre correspondant, de plusieurs numéros de la *Science sociale* contenant un travail de lui sur *Les héros d'Homère* ; par M. Herluison, d'une brochure de M. Didron, sur le *Concours des vitraux de Jeanne d'Arc* pour la cathédrale d'Orléans.

— M. le Président signale la nomination de chevalier de la Légion-d'Honneur de M. Danton et est prié de transmettre à celui-ci les félicitations unanimes des membres de la Société.

— La Commission des publications fait un rapport sur le travail intitulé : *Nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy*, par M. l'abbé Métais, que celui-ci avait envoyé à la Société en 1892. Conformément aux conclusions de M. le chanoine Cochard, l'impression au *Bulletin* est votée (1).

— Cette année, la Société archéologique aura l'honneur à son tour de recevoir les deux autres Sociétés savantes d'Orléans. La réunion aura lieu en avril ; l'ordre du jour de la séance sera fixé ultérieurement.

— M. le Président rappelle que c'est à la prochaine séance qu'expire le dernier délai fixé pour déclarer les titres des ouvrages qui seront lus aux séances de la Sorbonne et pour désigner les délégués.

— L'élection d'un membre en remplacement du Dr Patay est fixée à la seconde séance de mars.

(1) Voir plus loin, p. 545.

Digitized by Google

— M. Maxime de Beaucorps présente à la Société un exemplaire du projet d'héliogravure du portrait de M. Boucher de Molandon, héliogravure à laquelle souscrira la Société, selon l'usage, pour 35 exemplaires.

— M. Cuissard communique un travail sur l'élection de Guillaume de Bucy, évêque d'Orléans. Il est prié de donner lecture de cette étude le jour de la réunion des Sociétés savantes d'Orléans.

— M. Domet, rapporteur de la Commission de la révision des statuts et du règlement de la Société, annonce qu'un exemplaire autographié des nouveaux statuts et règlement proposés sera, pour en faciliter l'examen, distribué à chacun des membres de la Société.

---

**Séance du vendredi 26 janvier 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Hommage est fait à la Société :

Par M. Tranchau, de son livre intitulé : *Le collège et le lycée d'Orléans, 1762-1792 ;*

Par M. Herluison, d'une brochure dont il est l'éditeur, intitulée : *Le comte de Cornulier-Lucinière, 1804-1893.*

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

— M. le Président transmet les excuses de M. Danton de ne pouvoir pas venir lui-même remercier la Société des félicitations qu'elle lui a adressées, à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion-d'Honneur.

— M. le Trésorier donne communication des comptes de la Société pour 1893. Ils sont approuvés et des remerciements sont adressés à M. le Trésorier.

— M. Tranchau, membre de la Commission de la bibliothèque, fait connaître l'inventaire des livres, brochures et manuscrits possédés par la Société au 31 décembre 1893.

Digitized by Google

— MM. Vignat et Jarry, délégués au Congrès des Sociétés savantes, communiquent à la Société :

Le premier, une charte originale et inédite d'Ingeburge, reine de France. Cette charte, du mois de février 1229 (1230, nouveau style), a trait à une vente et donation, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, de maisons situées à côté de l'église Saint-Hilaire. Elle sera présentée au Congrès;

Le second, une étude sur un texte original et inédit des coutumes accordées par l'abbaye de Saint-Denis à la ville de Solesmes, au mois de juin 1233, travail qui sera lu à la section d'histoire et de philologie ; puis, pour être lue à la section des beaux-arts, une autre étude sur l'école gratuite de dessin de la ville d'Orléans.

---

**Séance du vendredi 9 février 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, rend compte de l'étude de M. Cuissard sur Guillaume de Bucy. Il en propose l'insertion dans les *Mémoires* de la Société, ce qui est voté.

— M. Tranchau présente le prospectus d'un ouvrage de M. Lanéry d'Arc, associé correspondant, intitulé : *Le livre d'or de Jeanne d'Arc*, qu'il est intéressant de signaler.

— M. Basseville fait remarquer qu'en 1892 une somme de 250 fr. avait été votée pour aider à couvrir les frais d'une publication, dans les *Mémoires*, d'une partie d'un ouvrage sur les comptes de la ville d'Orléans, dû à la collaboration de MM. Mantellier et Boucher de Molandon. Ce dernier s'était chargé de parfaire le reste de la dépense. Notre collègue demande quelle suite a été donnée à ce projet. M. Adalbert de Beaucorps dit qu'il est en train de mettre la dernière main à l'ouvrage, au sujet duquel il maintient les engagements de son oncle. La Société décide qu'il n'y a pas lieu de revenir sur le vote antérieur.



Digitized by Google

— M. le Président donne communication de la présentation qu'il a reçue, il y a plus de huit jours, d'un candidat au titre de titulaire résidant. C'est celle de M. Emile Huet, signée par MM. le chanoine Cochard, Herluison et l'abbé Desnoyers.

---

**Séance du vendredi 23 février 1894.**

*Présidence de* M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

M. le Président signale, dans le compte rendu imprimé de la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, en 1893, les travaux de MM. Louis Jarry, sur l'école gratuite de dessin de la ville d'Orléans, et Vignat, sur les anciennes stalles de la cathédrale d'Orléans et leurs lambris, et sur l'histoire d'une œuvre d'art du XVIIIe siècle.

— Hommage est fait à la Société, par M. René Filleau, membre correspondant, d un petit livre dont il est l'auteur, très joliment relié, illustré de six gravures et d'un plan, intitulé : *Notes blésoises*. Des remerciements lui seront adressés.

— M. Tranchau, qui a réuni la collection complète des *Palmarès* du Lycée d'Orléans, offre à la Société un certain nombre de ces *Palmarès* que celle-ci ne possède pas contre deux qu'elle a en double. L'échange est accepté.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Gillet, notaire à Orléans, annonçant le décret qui autorise la délivrance du legs de M. Davoust. A cette lettre sont jointes toutes les pièces nécessaires pour que la Société puisse entrer en possession.

— M. Herluison met sous les yeux des membres de la Société des fragments de vases et de meules de l'époque gallo-romaine trouvés à Meung-sur-Loire, sur l emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre Le propriétaire de l'immeuble, M. Denis, a rencontré ces fragments en creusant une cave. Il a également découvert les traces d'une tour romaine dont il a adressé le croquis, en même temps que les morceaux précités, à notre collègue, M. le chanoine Foucher.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 9 mars 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président offre à la Société trois volumes intitulés : *Chroniques de Louis XII*, publiés pour la Société de l'histoire de France par notre confrère, M. de Maulde, et auxquels il a collaboré comme commissaire responsable. D'unanimes remerciements sont adressés à M. Baguenault de Puchesse.

— M. de Beaucorps présente à la Société, de la part de M. F. Pérot, associé correspondant, une photographie d'un bois sculpté, du commencement du XVI^e siècle, représentant Jeanne d'Arc, et une notice sur cet objet. Lecture est faite de la notice qui est renvoyée à la Commission des publications.

— M. l'abbé Desnoyers présente à la Société, de la part de MM. Doinel et Leroy, un travail sur le pont de Jargeau pris par Jeanne d'Arc, d'après un compte de la fin du XIV^e siècle. Lecture est faite de ce travail et M. l'abbé Desnoyers est prié de remercier les auteurs de leur intéressante communication qui sera, s'ils le désirent, transmise à la Commission de publications.

---

**Séance du mardi 20 mars 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Hommage est fait à la Société :

Par M. Lucien Auvray, membre correspondant, du *Manuscrit original de la chronique de Saint-Serge.*

Par M. l'abbé Eugène Jarossay, membre correspondant, de *l'Histoire de l'abbaye de Fontaine-Jean, de l'ordre de Cîteaux.*

Par M. Frédéric Moreau, du *Supplément à l'Album Caranda.*

Digitized by Google

Par M. Michel Roset, directeur des archives de Genève, des *Chroniques de Genève*. — Remerciements aux donateurs.

— M. René Filleau, membre correspondant, a envoyé à M. le Président des notes manuscrites pour servir à l'histoire de la Prévoté de Blois. Lecture en sera faite à une prochaine séance.

— M. le Président fait connaître que le montant du legs Davoust s'élève à 4,437 fr. 30, somme qui est à la disposition du Trésorier de la Société.

— M. Emile Huet est élu membre titulaire résidant en remplacement de notre regretté collègue, M. le Dr Patay.

---

**Séance du vendredi 13 avril 1894.**

*Présidence de* M. VIGNAT, *vice-président.*

M. le Président rappelle qu'un nouveau deuil — c'est le troisième en moins d'une année — est venu affliger la Société. M. Chouppe, le sympathique artiste orléanais, est mort le 29 mars, après avoir été membre résidant de la Société pendant plus de 40 ans. Elu en 1852, il en avait fait partie presque dès son origine. M. Chouppe a, sinon par sa plume, du moins par son crayon et son pinceau, conservé le souvenir d'un grand nombre d'anciens monuments et de vieilles constructions dont beaucoup ont disparu. Il a fait don à la Société archéologique et au Musée de la ville de remarquables et curieuses aquarelles. L'état de santé de M. Chouppe ne lui permettait plus, depuis longtemps, de s'associer à nos travaux et d'assister à nos séances ; mais il a toujours voulu rester fidèlement attaché à notre Société, dont la mort seule l'a séparé. Une notice nécrologique sera faite par M. l'abbé Desnoyers.

— M. Herluison soumet à la Société une épreuve, très réussie, du portrait du Dr Patay.

— M. Poulain fait hommage à la Société d'une brochure intitulée :

Digitized by Google

*Renseignements complémentaires sur Orléans.* Une Commission, composée de MM. Guillon, Guerrier, Fournier, l'abbé Desnoyers, est nommée pour étudier les questions soulevées par M. Poulain.

— M. René Filleau, membre correspondant, a fait parvenir à M. le Président, par l'intermédiaire de M. Herluison, une copie manuscrite des statuts de la corporation des bouchers de la ville de Blois. Ce travail sera joint aux notes concernant la Prévôté de Blois envoyées par le même auteur et dont il a été fait mention à la dernière séance.

— M. le Président, au sujet du récent Congrès des Sociétés savantes, est heureux de mentionner l'accueil très bienveillant qu'a reçu M. Jarry pour les travaux qu'il a présentés. Ce dernier fait observer que M. le Vice-Président omet de signaler M. Vignat dont la lecture a été, elle aussi, fort goûtée. M. le Président, reprenant la parole, ajoute qu'à ce même Congrès, M. Baguenault de Puchesse a eu l'honneur d'être nommé assesseur et de présider l'une des séances ; il est heureux d'être l'interprète de la Société tout entière en félicitant M. Jarry qui, à la séance générale, a été nommé officier de l'Instruction publique. M. Lanéry d'Arc, membre correspondant de la Société, a été nommé officier d'Académie. M. Herluison offre à la Société, qui le remercie, la collection du *Journal officiel* rendant compte de cette réunion des Sociétés savantes.

— M. le Président fait connaître que M. le Premier Président de la Cour d'appel d'Orléans a bien voulu accepter de présider la réunion des trois Sociétés savantes d'Orléans qui aura lieu à la Salle des Thèses, le vendredi 27 avril prochain. L'ordre d'inscription des lectures est le suivant : MM. Cuissard, Guerrier, Jarry.

— M. le Président distribue à tous les membres présents le programme et les conditions du concours quinquennal dû à la généreuse initiative de M. Boucher de Molandon et qui aura lieu le 8 mai 1895.

— M. Guerrier, au nom de la Commission des publications, lit, au sujet de la communication par M. F. Pérot, de la photographie d'une statuette de Jeanne d'Arc, une note dont la rédaction est approuvée et qui sera insérée dans le *Bulletin*.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 27 avril 1894.**

RÉUNION DES TROIS SOCIÉTÉS SAVANTES D'ORLÉANS.

Les trois Sociétés savantes d'Orléans se sont réunies dans la salle des Thèses.

Ont pris place, avec M. Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique : M. le Premier Président de la Cour d'appel d'Orléans qui avait bien voulu accepter la présidence de la séance ; M. le Préfet du Loiret ; M. le Maire d'Orléans ; M. Paulmier, président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans ; M. Pelletier, président de l'Académie de Sainte-Croix.

— La séance est ouverte à huit heures et demie. Quarante-cinq personnes sont présentes.

— M. Baguenault de Puchesse, au début de la réunion, prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Pour la troisième fois depuis dix ans, la Société archéologique réunit autour d'elle les adeptes de la science, de la littérature, de l'activité intellectuelle à Orléans sous toutes ses formes. En même temps, lui incombe la tâche toujours délicate de dire et de montrer ce qu'elle a fait dans cette période triennale ; et elle serait singulièrement combattue entre la modestie et la franchise, si elle ne se sentait soutenue par le chef estimé et aimé de notre Cour d'appel, — Orléanais lui-même et, partant, enclin à l'indulgence, — qui a bien voulu accepter aujourd'hui de la présider, si elle ne voyait se joindre à lui les représentants de l'administration supérieure et de la municipalité, et aussi tant de notabilités de notre ville, de bienveillants collègues, et sans doute des amis. Au grand

Digitized by Google

honneur qu'on nous fait, notre premier devoir est de répondre par de respectueux remerciements. Et, notre reconnaissance, Messieurs, est d'autant moins banale, que nous n'ignorons pas la petite place que nous occupons dans les préoccupations publiques.

On a parlé souvent dans ces dernières années de la crise du livre : les grands éditeurs de Paris, les écrivains célèbres se plaignent amèrement de ce qu'on n'achète plus rien, de ce que les plus remarquables ouvrages, signés des plus grands noms, les romans même, ne trouvent plus preneurs. On se contente, paraît-il, de lire quelques extraits, ou quelque imparfaite analyse dans les journaux quotidiens. Mais que pourrions-nous donc dire de nos *Mémoires* ? Tous les ans, chacune de nos trois Sociétés publie sous ce titre, ou sous celui plus modeste de *Bulletin*, la valeur d'un volume in-8°. Nos confrères, nos adhérents sont bien obligés de recevoir cet ouvrage ; les bibliothèques le classent dans leurs catalogues. Combien de personnes se donnent la peine de le feuilleter ? Si nous consultons la sèche et fatale statistique, nous voyons qu'en une année, il s'en vend à peine deux ou trois exemplaires. Et encore cet acheteur presque unique est toujours un Allemand, un Anglais ou un Américain. Nous pouvons d'ailleurs nous adresser un reproche analogue : les sociétés françaises et étrangères avec lesquelles nous échangeons nos publications sont au nombre respectable de 135. Beaucoup impriment annuellement deux ou trois volumes, et le Ministère de l'Instruction publique nous octroye généreusement de très importantes publications. Tous ces ouvrages sont soigneusement rangés dans la jolie bibliothèque qui entoure cette salle ; bientôt il n'y aura plus de place. Il ne faudrait pas jurer que tous soient seulement coupés ! Cette négligence est excusable, quand il s'agit de Mémoires en russe, que nous envoie la très sympathique Commission impériale de Saint-Pétersbourg, ou des 70 volumes en langue roumaine, que le savant professeur et sénateur de Buckarest a bien voulu nous adresser. Mais, n'y aurait-il pas un meilleur parti à tirer des œuvres de nos confrères

Digitized by Google

français, et de la collection, plus précieuse que l'on ne croit, qu'elles ont, à la longue, formée ?

On raconte que le curé de la plus importante paroisse de Paris s'accusait un jour près d'un de ses vicaires, prédicateur fort distingué, d'avoir dormi à son sermon. N'ayez pas la conscience inquiète, lui répartit le spirituel orateur, je vous assure, monsieur le Curé, que, quand vous prêchez, je vous le rends bien ! — Je ne sais trop si une innocente vengeance de ce genre fait avancer beaucoup la science historique et archéologique, dont nous sommes les gardiens attitrés, *antiquitatis custodes*.

Sacrés ils sont, pourrait-on dire de nos travaux ; et malheureusement personne n'y touche. On a répété souvent que la multiplicité des recherches sur des points de détail rendrait impossible, pour les générations futures, une étude vraiment complète de l'histoire de France. Le seul dépouillement préliminaire de ces documents imprimés présenterait une besogne effrayante. Le Comité des travaux historiques l'a tentée, et il fait poursuivre la tâche avec une sage lenteur par de jeunes archivistes. Sur une plus petite échelle, en nous bornant à ce qui regarde notre province, on trouverait un champ fertile ouvert à l'activité de nos Sociétés, si de toutes les entreprises laborieuses, celles qui ont beaucoup de collaborateurs n'étaient pas destinées à avancer le moins vite ! Ce que nous pourrions développer aussi, ce serait l'étude des faits vraiment importants ou des personnages dont la célébrité a dépassé leur humble clocher. Il y aurait là un moyen facile d'attirer l'attention générale. De même que quand paraît un ouvrage qui traite incidemment quelque point de notre histoire locale, il serait intéressant d'en faire l'objet d'une communication à nos séances. Cette observation me venait à l'esprit, en parcourant ces jours passés le grand ouvrage que M. Fagniez vient de consacrer au père Joseph, ce capucin diplomate, si utile « compère » du grand cardinal, dont la jeunesse se passa à notre couvent de Saint-Charles et qui, entre ses négociations et ses intrigues, trouvait le moyen de fonder, à Orléans, l'un des austères couvents de Calvairiennes qui ait survécu à toutes

Digitized by Google

les crises politiques et religieuses. Nos réunions générales n'ont-elles pas inauguré leurs légitimes succès, en consacrant une séance entière à l'éloge funèbre d'un des enfants d'Orléans qui a le plus illustré les lettres et l'érudition française, M. Egger?

Mais je me reprocherais, Messieurs, de poursuivre cette confession trop sincère, en insistant sur ce que nous n'avons point fait :

*Fassent les Immortels, conducteurs de ma langue,*
*Que je ne dise rien qui puisse être repris !*

Il est temps de rappeler en quelques mots nos dernières œuvres. La Société s'est occupée longuement d'un sujet vraiment inépuisable, le siège de 1429, et les efforts infructueux des Anglais pour s'emparer de notre vieille cité. Puis, nous avons eu l'honneur d'offrir l'hospitalité et de servir un peu de guides au Congrès archéologique qui est venu, il y a deux ans, tenir ses assises à Orléans, et dont notre président d'alors, M. Basseville, a si bien retracé les nombreux et importants travaux. Le volume qui en sortira sera glorieux pour l'Orléanais, dont les principaux souvenirs archéologiques se trouveront fidèlement reproduits par l'art nouveau et si merveilleusement perfectionné de la photographie.

Tant de moyens s'offrent à nous pour perpétuer exactement l'aspect de nos anciens monuments, qu'ils courent peu de risques de périr. Il n'en est qu'un pour garder la mémoire de ceux de nos confrères que nous avons perdus : c'est l'affectueuse fidélité et la durable reconnaissance. Depuis trois ans, nous avons vu disparaître de nos rangs, M. Delorme, d'un goût si éclairé, d'un dévouement si absolu aux œuvres de bienfaisance patriotique ; M. Boucher de Molandon, qui est pour ainsi dire un de nos fondateurs, qui s'est si généreusement intéressé à la conservation du petit monument où nous tenons nos séances, et qui méritait de vivre encore quelque temps, ne fût-ce que pour être témoin du triomphe religieux de l'héroïne, dont il s'était constitué depuis cinquante ans le

Digitized by Google

chevaleresque champion ; M. le docteur Patay, si Orléanais de traditions, et qui, malgré tous les devoirs d'une absorbante profession, trouvait les moyens de tracer l'histoire de nos vieilles enseignes ; M. Chouppe, enfin, dont le gracieux pinceau a conservé pour la Société tant de souvenirs vivants des monuments, des ruines, des sites même, à présent disparus.

A ces collègues si aimés, qu'hélas ! nous ne reverrons plus, il faut joindre un de nos membres d'honneur que nous pourrons retrouver et suivre, et qui, l'année dernière, présidait chez notre aînée une réunion de nos Sociétés savantes analogues à celles d'aujourd'hui. En devenant archevêque de Lyon, Monseigneur Coullié a gardé à Orléans des souvenirs nombreux, auxquels il se plait de son côté à demeurer fidèle. Le primat des Gaules ne reste-t-il pas un peu le métropolitain du siège épiscopal de saint Euverte et de saint Aignan ?

Et maintenant, Messieurs, j'ai hâte de laisser la parole à ceux de nos membres qui doivent nous faire des communications aussi courtes que pleines d'intérêt. Ils se chargeront bien de donner tort à des impressions trop pessimistes sur l'avenir de nos travaux ; et soyez assurés que je serai le premier à ne pas m'en plaindre.

— M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Directeur du Musée historique invitant les membres de la Société à l'inauguration du Musée de Jeanne d'Arc, qui aura lieu le dimanche 6 mai, à deux heures, sous la présidence de M. Kaempfen, Directeur des Musées nationaux.

— M. le Président donne la parole à M. Cuissard qui lit un travail sur l'élection de Guillaume de Bucy comme évêque d'Orléans en 1238.

— M. Guerrier produit les preuves fournies par les anciennes controverses et les travaux récents de l'identité de *Genabum* et d'Orléans.

— M. Jarry entretient l'assemblée d'une vieille charte de juin 1233

Digitized by Google

qu'il a retrouvée par hasard dans la couverture d'un dictionnaire et qui a trait aux coutumes de Solesmes.

— Enfin, M. le Président Dubec a clos la réunion en félicitant la Société archéologique de son activité et en adressant aux auteurs des lectures qu'on venait d'entendre les éloges les plus délicats.

---

**Séance du vendredi 11 mai 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président dit quelques mots de l'inauguration du Musée de Jeanne d'Arc, qui a eu lieu le dimanche 6 mai, dans la maison historique de la rue du Tabour et dont tout l'honneur revient à M. l'abbé Desnoyers. Une relation de cette cérémonie sera insérée dans notre *Bulletin.*

— Il est fait hommage à la Société de :

*The chronology of the cathedral churchs of France, by Barr Ferree. New-York, 231, Broadway.*

*L'histoire du siège d'Orléans, 1428-1429,* Mémoire inédit de M. l'abbé Dubois, publié par M. Paul Charpentier, précédé d'une notice sur l'auteur par M. Ch. Cuissard. Des remerciments sont adressés aux auteurs.

— M. le Président a reçu une communication de M. Dupré, membre titulaire non résidant, qui offre à la Société divers documents sur Jeanne d'Arc, dont quelques-uns sont lus immédiatement. Le tout est renvoyé à la Commission des publications.

— M. le Trésorier annonce que le placement fait en 3 p. 100 de la somme léguée par M. Davoust procure à la Société une rente perpétuelle de 144 fr.

— M. le comte de Marsy nous envoie le programme de la réunion

Digitized by Google

du Congrès de la Société française d'Archéologie, qui sera tenu à Saintes et à La Rochelle les 29 mai et jours suivants.

— La Société archéologique de Sens nous invite à assister à des réunions qu'elle organise le mardi 19 juin et les jours suivants, à l'occasion de ses noces d'argent.

— M. le Président donne lecture d'une lettre du conservateur du Musée de Moulins qui signale les traces d'un petit camp romain près de Solterre, le long de la ligne du chemin de fer. Le fait sera vérifié, en temps et lieu, par M. Raguenet de Saint-Albin.

— M. le chanoine Cochard propose à la Société, ce qui est accepté, de souscrire aux deux volumes déjà parus d'un ouvrage du P. Ayroles, sur Jeanne d'Arc.

— M. le Président annonce la mort, dans sa 82e année, de M. Jules Delaune, l'un de nos plus anciens membres titulaires non résidants, décédé à Romorantin, le 23 avril 1894. L'expression des regrets de la Société sera consignée au procès-verbal.

---

**Séance du vendredi 25 mai 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Il est fait hommage à la Société :

Par l'auteur, M. Lucien Auvray, associé correspondant, d'un travail sur *Le manuscrit original de la chronique de Saint-Serge d'Angers.*

Par l'auteur, M. le comte de Marsy, membre honoraire élu, du *Compte rendu des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans en 1894.*

Par l'auteur, M. P.-A. Leroy, *Jargeau et ses environs.*

Par l'éditeur, notre confrère, M. Herluison, de la *Ballade des dames guerrières en l'honneur des hauts faits de Jeanne la bonne Pucelle.*

Digitized by Google

— M. de Beaucorps remet à M. le Président une lettre de M. Pérot, associé correspondant, qui lui a envoyé, pour être offertes à la Société, trois brochures : *Notes sur des bracelets et des brassards en schiste, de l'âge de bronze ; — La nécropole de Coulandon (Allier) ; — Palæthnologie de l'arrondissement de Moulins (Allier)*; plus diverses notes manuscrites pouvant intéresser l'Orléanais, savoir : sur Pierre Vernoy, imprimeur à Orléans aux XVe et XVIe siècles ; sur le nom de Pierre de Belleperche, professeur à l'Université d'Orléans, puis grand chancelier de France et évêque d'Auxerre ; sur divers trésoriers de France à Moulins, au XVIIIe siècle, originaires de l'Orléanais : Charles Goulu, seigneur de Goullemières ; Joseph-François de Corsembleu et Jean Amable son fils ; sur Pierre Bobynet, recteur du collège des Jésuites de Moulins, mort à Orléans en 1668 ; sur le mot génetrin (genetin dans le langage orléanais), qui veut dire petit vin d'Orléans dans le patois montluçonnais. — Ces notes seront déposées aux archives de la Société, qui en remercie l'auteur.

— M. Basseville, au nom de la Commission des publications, rend compte de deux notices du même M. Pérot. La première sur une statuette du deuxième siècle représentant le fleuve de Loire, selon l'opinion de l'auteur, qui a envoyé un moulage en terre blanche de cette statuette à M. Desnoyers. La Commission propose, ce qui est adopté, l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Pérot, toutes réserves étant faites sur l'attribution donnée par lui à la statuette (1). La seconde a trait à un certain Claude Duret qualifié de jurisconsulte. M. Basseville pense qu'il y a peut-être eu confusion avec un Jean Duret, antiquaire ; ni l'un, ni l'autre, d'ailleurs, n'est Orléanais ; cette notice sera déposée aux archives de la Société.

— M. Basseville, au nom de la Commission des publications, rend également compte de divers documents sur Jeanne d'Arc envoyés par M. Dupré et dont il a été fait mention à la dernière séance. Ce sont : les deux panégyriques de Jeanne d'Arc prononcés à la cathédrale d'Orléans, en 1759 et 1760 ; le premier drame lyrique tiré de la vie de Jeanne d'Arc ; — toutes les œuvres lyriques inspirées par Jeanne d'Arc

(1) Voir page 543.

Digitized by Google

ont déjà été analysées par notre collègue, M. Huet; celle-là sera déposée aux archives de la Société ; — une note sur deux tableaux relatifs à la vie de Jeanne d'Arc, exécutés par un peintre bordelais en 1868 et 1893.

— M. Raguenet de Saint-Albin signale deux miniatures inédites de Jeanne d'Arc, du XV^e siècle, reproduites en noir par le R. P. Clair, dans la livraison de mai 1894, des *Notes d'art et d'archéologie* publiées par la Société de Saint-Jean. Il sera fait mention de l'article dans notre *Bulletin*.

— M. Tranchau fait connaître que M. Bonnardot, associé correspondant, a obtenu le prix Lagrange, décerné par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Mention de nos félicitations sera insérée au procès-verbal.

— M. Dumuys fait une communication verbale sur la démolition qui s'opère en ce moment du mur d'enceinte de la ville, à l'ancien hôtel du Heaume, place du Martroi, n° 7, et sur diverses statues et monnaies qui ont été trouvées au cours des travaux. Ces dernières, destinées au Musée de la ville, sont présentées à la Société. — Puis il présente quelques remarques sur le plafond du nouveau Musée de Jeanne d'Arc, maison dite d'Agnès Sorel ; — enfin, il entretient la Société des tapisseries dites du Présidial d'Orléans, maintenant conservées à l'hôtel de la Préfecture, et de la découverte qu'il a faite de leur histoire. Il compte lire un travail sur ce sujet à la réunion du Congrès qui aura lieu à Saintes et à La Rochelle le 29 mai prochain. La Société approuve vivement ce projet, vote un crédit de 50 fr. pour permettre le déplacement ultérieur de diverses baguettes empêchant de constater le nom de l'auteur des tapisseries, et demande à M. Dumuys de faire plus tard un travail complet sur cette intéressante question.

---

Digitized by Google

**Séance du vendredi 8 juin 1894.**

*Présidence de* M. l'abbé DESNOYERS, *doyen et fondateur de la Société.*

A la suite de la lecture du procès-verbal de la dernière séance, au cours de laquelle il avait été décidé qu'il serait fait mention, dans notre *Bulletin*, de l'article relatif à deux miniatures de Jeanne d'Arc, inséré dans les *Notes d'art et d'archéologie*, par le R. P. Clair, M. Octave Raguenet annonce que celui-ci, à qui il a écrit, lui a répondu qu'il serait très satisfait de la reproduction, dans nos publications, des deux dessins en question et qu'il enverrait incessamment de nouveaux documents sur ce sujet. Le tout paraîtra dans notre prochain *Bulletin*.

— M. le Président fait part à la Société de la mort (7 juin) de M. Fournier, membre titulaire résidant depuis 1883, et fait ressortir en quelques mots l'actif et utile concours que nous prêtait notre regretté collègue.

— M. le Président donne lecture d'une note, insérée dans le *Bulletin* du Comité des travaux historiques et scientifiques, relative à M. Boucher de Molandon qui était membre non résidant de ce Comité. M. le Président fait observer qu'à tous les éloges bien mérités que renferme cette note il convient d'ajouter, en ce qui nous regarde, la mention des généreux efforts couronnés de succès de M. de Molandon pour conserver et acquérir la salle des Thèses.

— Il est fait hommage à la Société, par leur auteur, M. Emile Huet, membre titulaire, de deux brochures : *Jeanne d'Arc et la musique ; — Guide orléanais*, avec dessins de M. Paul Pigelet.
Des remerciements sont adressés au donateur.

— M. le Président fait connaitre que M. Gréard a présenté, en en faisant l'éloge, l'*Histoire du collège et du lycée d'Orléans*, de M. Tranchau, à l'Académie des sciences morales et politiques. De son côté,

Digitized by Google

l'Association amicale des anciens élèves du lycée a offert une médaille d'or à l'auteur de ce beau travail.

— La Société de Saint-Jean nous invite à assister au second Congrès de l'Art chrétien qui se tiendra à Paris, rue des Saints-Pères, n° 76, les 25, 26 et 27 juin prochain.

— M. Emile Huet dit qu'il vient de recevoir de la Bretagne une chanson sur Jeanne d'Arc adaptée à un air breton.

— M. Octave Raguenet de Saint-Albin a reçu une communication de M. le Bibliothécaire de Grenoble relative à deux manuscrits du XV^e siècle qui se trouvent à la bibliothèque de cette ville. L'un est une vie, en vers latins, de Jeanne d'Arc, par Astesan ; Berryat Saint-Prix l'a analysée, et M. Raguenet fait la lecture de cette brève analyse. L'autre est une description de la ville d'Orléans, du même auteur. M. Herluison dit que le premier manuscrit a déjà été publié par M. Antoine de Latour. Notre confrère est prié de vouloir bien vérifier s'il n'en est pas de même pour le second.

— Des remerciements sont adressés à M. l'abbé Desnoyers pour le nouveau don qu'il vient de faire à la Société de quatre volumes de la *Revue des questions historiques*.

---

**Séance du vendredi 22 juin 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion. Parmi eux se trouvent deux hommages à la Société : le premier, par M. Ch. Ballu, d'un travail intitulé : *Les dolmens sont-ils d'origine celtique ?* L'autre, par M. Ed. Piette, d'un mémoire sur *l'Epoque éburnéenne et les races humaines de la Période glyptique*. Des remerciements seront adressés par la Société aux donateurs.

Digitized by Google

— M. Léon Dumuys fait une communication verbale dans laquelle il rend compte des Congrès archéologiques auxquels il vient d'assister en qualité de représentant de la Société :

## CONGRÈS DE SAINTES ET DE SENS

Le premier de ces Congrès, organisé par la Société française d'archéologie, sous la direction du comte de Marsy, s'est ouvert à Saintes, le mardi 29 mai, et il s'y est continué jusqu'au 2 juin suivant.

Le 3 juin, les congressistes se sont transportés à La Rochelle et, le 6 juin, ils se sont séparés en cette ville. Sur les 179 adhérents inscrits à la liste officielle, 80 environ ont assisté aux séances et pris part aux excursions.

Ce Congrès a été fort intéressant et bien organisé. Les séances de lecture y ont été moins nombreuses qu'à l'ordinaire en raison de la longueur et de la multiplicité des excursions.

Le temps couvert, souvent froid et pluvieux, n'a pourtant pas sensiblement gêné les excursionnistes.

Partout, à Saintes comme à la Rochelle, les congressistes ont reçu le meilleur accueil de la part des organisateurs locaux et des municipalités.

Dans son discours d'ouverture, prononcé à la date du 29 mai, M. de Marsy a eu la gracieuseté de faire l'éloge du Congrès qui s'est tenu à Orléans en 1892 et de citer les noms des plus méritants de nos collègues vivants ou récemment décédés. Il a fait également allusion à l'inauguration du musée de Jeanne d'Arc, dont il fut témoin au mois de mai dernier.

### VISITES ET EXCURSIONS

A Saintes, les congressistes ont visité les restes des merveilleux monuments de l'époque romaine que possède cette ville : les arènes, les thermes de Saint-Saloine et l'arc-de-triomphe, puis les musées qui renferment des sculptures et inscriptions aussi nombreuses qu'intéressantes. — Les récentes découvertes



Digitized by Google

faites dans le mur de soutènement de la terrasse de l'hôpital ont particulièrement attiré leur attention.

Les églises de Saint-Pierre, de Saint-Eutrope et de l'Abbaye-des-Dames, celle-ci transformée en caserne, ont été par eux successivement admirées.

La visite des arènes de Thénac, de la collection de silex taillés appartenant à M. le baron Eschasseriaux et provenant du camp du Peu-Richard, celle de l'église romane de Rioux, du donjon et des beaux monuments de Pons, ont occupé la journée du 30 mai. Il convient de signaler tout spécialement, au nombre des curiosités architecturales existantes dans la banlieue de cette ville : l'*Hôpital-Neuf*, qui date du XII^e siècle et le château d'Usson, transporté pierre par pierre aux Egreteaux par les soins de M. William Augereau, son propriétaire actuel.

Le 1^er juin, les Congressistes se sont transportés à la merveilleuse église romane d'Aulnay et au château de Dampierre-sur-Boutonne. On remarque dans ce château un plafond de galerie sculpté dans le goût du XVI^e siècle, rappelant celui de la maison orléanaise *dite d'Agnès Sorel*, bien qu'il soit loin d'avoir la valeur artistique de ce dernier.

Enfin la visite trop rapide de la petite ville de Saint-Jean-d'Angély a terminé cette journée bien remplie.

Le samedi 2 juin, les congressistes ont quitté Saintes par la voie ferrée, se sont rendus à Rochefort et, de là, se sont transportés en voiture au Chapus, près Marennes, où ils ont pris un bateau à vapeur spécial qui les a transportés à La Rochelle ; ils firent leur entrée dans cette ville vers sept heures du soir.

Grâce à l'habile direction de MM. Couneau et Musset, cette journée excessivement chargée, tant en raison du nombre de monuments à visiter sur le parcours que de la distance à franchir, a été des plus intéressantes.

Les excursionnistes se sont arrêtés à Echillais, Montierneuf, Tryay, Pont-Sablé, Champagne, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Sorin, Saint-Just et Marennes.

Le dimanche 3 juin fut consacré à l'étude des monuments

Digitized by Google

et des collections de La Rochelle et, le lendemain, les voitures conduisirent les excursionnistes à Esnandes et Charron.

La visite des *bouchauds ou parcs à moules*, installés sans modification appréciable comme ceux qui furent créés en 1046 par l'Irlandais Walton, présenta un réel intérêt aux visiteurs.

Il convient d'en dire autant de l'église fortifiée d'Esnandes, sise à une faible distance du littoral, restaurée très habilement par l'administration des monuments historiques.

Deux excursions complétèrent le programme tracé par les organisateurs du Congrès.

La première, faite le 5 juin, eut pour objectif le nouveau port de la Palisse et l'Ile-de-Ré. La seconde permit aux visiteurs d'admirer l'église romane et le château de Surgères.

M. Dumuys rend également compte de la brillante réception faite aux membres du Congrès par la municipalité rochelaise dans son splendide hôtel de ville, entièrement restauré.

Pour tous les détails complémentaires relatifs aux monuments visités au cours de ce Congrès, il nous faut renvoyer le lecteur à la notice rédigée par M. Musset, bibliothécaire municipal de La Rochelle, insérée dans le bulletin monumental de 1894 ; c'est d'ailleurs cette brochure qui a servi de guide aux congressistes dans leurs diverses visites et excursions.

Avant d'achever ce résumé forcément succinct, des explications et récits fournis de vive voix par M. Dumuys, nous devons constater que le Congrès de 1894 paraît avoir laissé les meilleurs souvenirs dans l'esprit de ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

Au cours de la séance de lecture tenue le lundi 4 juin, à huit heures du soir, dans la grande salle de la Bourse du commerce de La Rochelle, notre délégué, M. Dumuys, a donné communication verbale d'un travail qu'il prépare en ce moment sur *les tapisseries du présidial d'Orléans* et dont il a entretenu la Société dans une précédente séance.

Digitized by Google

## CONGRÈS DE SENS

La Société archéologique de Sens fêtait cette année ses noces d'or. Elle avait pour la circonstance organisé un Congrès auquel avaient été convoqués les archéologues de France et de l'Étranger.

L'Orléanais était représenté à cette fête scientifique par : MM. Jarossay, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret) ; Dr Arqué, membre de la Société des sciences d'Orléans, et Léon Dumuys, délégué de la Société archéologique de l'Orléanais.

Le Congrès s'est ouvert le mardi 19 juin 1894, dans la belle salle synodale voisine de la Cathédrale.

Mgr Ardin, archevêque de Sens, présidait cette solennité, MM. Héron de Villefosse, Edmond Leblanc et l'abbé Duchesne, membres de l'Institut, y assistaient également.

MM. le comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, et Lucas, délégué de la Société centrale des architectes, y siégeaient à côté de MM. Roblot, président de la Société archéologique de Sens, et Cotteau, président de la Société des sciences de l'Yonne.

A la séance d'ouverture qui se tint de deux à quatre heures de l'après-midi, succéda l'audition musicale du célèbre office de Pierre de Corbeil, plus connu sous le nom de *messe des fous* ou *fête de l'âne*.

La seconde journée fut consacrée à la visite du trésor de la Cathédrale, des musées, des monuments civils et religieux et des anciens remparts de la ville de Sens.

Le jour suivant, les congressistes visitèrent à leur gré les environs de Sens ; notre délégué, M. Dumuys, se joignit au groupe qui se rendit à Villeneuve-sur-Yonne, petite ville fortifiée du XIIIe siècle, visita les ruines du monastère de l'Enfourchure (XVIe siècle), et la mine de lignite de Dixmont.

Le 22 juin, le Congrès se termina par une excursion à la célèbre abbaye de Pontigny, qui servit d'asile à trois évêques de Cantorbéry : saint Thomas Becket, Etienne Langton

Digitized by Google

et saint Edme ; mais notre délégué ne put prendre part à cette excursion supplémentaire.

Le Congrès de Sens paraît avoir été empreint d'une grande cordialité, et ses membres étrangers se plaisent à répéter qu'ils ont été reçus dans cette ville avec une affabilité qui fait le plus grand honneur à tous les organisateurs de ces fêtes jubilaires. M. Dumuys termine son récit en disant qu'un souvenir spécial de reconnaissance doit être accordé à M. le chanoine *Chartraire*, secrétaire général du Congrès, en raison de l'activité dont il a fait preuve dans l'élaboration du programme de ces fêtes et aussi à cause de la bienveillance par lui témoignée aux délégués orléanais qui avaient répondu au gracieux appel de la Société archéologique de Sens.

— M. Dumuys donne à la Société un exemplaire d'une notice sur l'office des fous écrite par M. l'abbé Chartraire.

Parmi les observations faites par M. Dumuys au cours de ces déplacements, il en est deux d'un intérêt plus particulièrement orléanais. M. Dumuys signale en effet une clochette en bronze, de Jean van den Ende, portant cette inscription : « *Johannes a fine me fecit anno 1553.* » Elle mesure 12 centimètres et demi de haut et 7 centimètres et demi de diamètre inférieur. Les *Mémoires* de la Société (t. XVIII, année 1884, p. 407) contiennent un travail de M. l'abbé Desnoyers sur une clochette toute semblable. Celle-ci est en la possession de M. de Quevauvilliers, 76, rue des Saints-Pères, à Paris. M. Dumuys a rencontré, en outre, au Musée de La Rochelle, un petit bois, servant de marque de fabrique de libraire à Ph. Pavie, marchand de carton et fabricant de « cartes fines à bastons », demeurant à La Rochelle. Ce petit bois, mesurant 15 centimètres sur 10, représente les armes de Jeanne d'Arc. M. Palustre a promis d'en envoyer une photographie à la Société.

— M. le Président signale à la Société un article publié dans le *Correspondant* du 10 juin 1894, sous la signature de M. de la Borderie, au sujet d'une prétendue compagne de Jeanne d'Arc, à laquelle la Bretagne veut élever uae statue.

Digitized by Google

Cette Pierrone n'est connue que par le *Journal d'un bourgeois de Paris* et le *Procès de Jeanne d'Arc*. Elle était le 25 décembre 1479 à Jargeau en même temps que Jeanne, elle avait pour confesseur le cordelier Richard, et elle communia d ux fois ce jour-là. Le 3 septembre 1430, elle fut brûlée vive à Paris, convaincue de blasphème. Mais l'histoire ne sait rien de plus sur cette malheureuse visionnaire, qu'il n'y a pas lieu, ainsi que l'indique M. Arthur de la Borderie, de glorifier sans preuves.

— Le *Giornale Eraldico*, de M. Crollalauza, demande à la Société de bien vouloir faire l'échange de ses publications avec les nôtres ; ce qui est adopté.

---

Digitized by Google

# UNE STATUETTE REPRÉSENTANT LE FLEUVE DE LOIRE AU IIe SIÈCLE

PAR M. FRANCIS PÉROT

Parmi les figurines en argile blanche les plus remarquables, recueillies dans les officines des céramistes gallo-romains de Toury-Beauvoir, à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier), et non loin du fleuve de Loire, est bien assurément celle qui donne la représentation d'un fleuve, sous la figure d'un jeune enfant, et dont nous avons publié le dessin (1).

Cette statuette, moulée d'abord et modelée ensuite, est la seule en son genre, parmi ces mille divinités romanisées par les vainqueurs, trouvées dans les officines de Toulon, de Vichy et de Toury-Beauvoir, qui nous soit ainsi parvenue.

Dans ces figurines, les artistes gaulois ont conservé à leurs œuvres un caractère original que les Romains n'ont pu détruire, et qui rend si précieuses ces statuettes nées de l'esprit de nos aïeux.

La charmante représentation du fleuve mesure 35 centimètres de hauteur : c'est un jeune adolescent, nu, les pieds reposant sur un piédouche rectangulaire ; de la main droite il tient un vase long, sans anses, et qui rappelle l'amphore ; de la gauche il porte un aviron appuyé sur l'épaule, sa tête est ornée d'un large diadème fait de fleurs de lotus. Blanchet a décrit cette figurine (2).

Tout, dans cette allégorie, rappelle un cours d'eau, un fleuve ; l'amphore et l'aviron indiquent suffisamment un cours d'eau navigable.

Les céramistes plasticiens avaient leurs officines près de la Besbre, la Barbara, affluent assez considérable de la Loire, et qui se jette dans ce fleuve non loin de la célèbre abbaye de Sept-Fons.

Ce n'est donc point la Besbre que représente cette figurine,

(1) *Catalogue du musée départemental de l'Allier*, numéro 706, planche XXIV.

(2) *Figurine en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 138, pl. II, fig. 24.

Digitized by Google

celle-ci n'étant point navigable, mais assurément le fleuve qui limite le Bourbonnais sur une grande étendue, et qui n'est que peu éloigné de Toury-Beauvoir.

Le culte des eaux était professé par les Gaulois comme celui des bois sacrés, et ce culte est encore saisissable dans la partie montagneuse de la province. De plus, le grand commerce de la Gaule centrale se pratiquait sur une vaste échelle par le cours de la Loire. Non loin des fours de Toury, était le grand *emporium* établi sur la rive gauche du fleuve, et depuis plus de vingt siècles, une foire s'y est tenue; elle se continue de nos jours, sur la grève, dans un terrain vague, sans arbres ni maisons aucunes, et durant huit jours, tout le pays vient s'approvisionner de poteries et autres marchandises. Dans la commune où a lieu encore cette foire, se comptent plus de soixante-dix fours gallo-romains, dont les produits s'expédiaient par la Loire; sur les berges du fleuve l'on peut voir les anciens magasins de poteries, dont les débris forment comme une muraille; les bateaux distribuaient ces poteries à Decize, Nevers, Gien, Orléans, Tours, Nantes; de là elles se répandaient en Angleterre, où sir Roach-Smith a retrouvé les vases, les statuettes, les signatures des plasticiens de Toury. Plusieurs sceaux matrices de ces noms ont été recueillis dans les officines.

C'est ainsi que les modeleurs de Toury auront façonné cette statuette, la personnification du fleuve de Loire, cette voie naturelle par laquelle leurs produits allaient se répandre dans toute la partie septentrionale des Gaules, en Bretagne et jusque dans la Germanie.

Il était naturel que ces artistes, en moulant cette statuette d'un fleuve, eussent l'idée bien arrêtée de représenter ce fleuve, l'essence de leur vie, et l'âme de leur travail.

Par la forme des fours, les vêtements des statuettes, le harnachement des chevaux, la forme de divers ornements, et par les médailles du Haut-Empire trouvées aux officines de Toury, l'on peut assurer que ces ateliers de plasticiens étaient en pleine activité au deuxième siècle de notre ère.

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE DE PONTLEVOY

PAR M. L'ABBÉ CH. MÉTAIS

La bibliothèque de la ville de Blois possède peu de manuscrits, mais ils sont précieux. Je signale aujourd'hui à l'attention des érudits le *Nécrologe de Pontlevoy*.

Ce manuscrit est couvert d'un carton très épais, revêtu d'un cuir noir, orné sur les plats de quelques lignes et aux coins de quatre fleurs de lis.

Les cahiers sont cousus sur quatre nerfs qui font saillie au dos. Un fermoir en cuir blanc, avec attaches en cuivre, n'a pas peu contribué à sa conservation. Au dos, le titre d'une écriture du XVIII^e siècle, sur papier blanc, et plus bas le numéro d'ordre, 2.

Il mesure sur la couverture 0 m. 277 sur 0 m. 206, et à l'intérieur 0 m. 265 sur 0 m. 188. Il se compose de 151 feuillets en fort parchemin, plus 3 feuillets de garde en parchemin plus mince, mais écrits, et que nous devrons étudier.

Le titre de *Nécrologe de Pontlevoy* ne s'applique qu'à une seule partie; il contient en effet tout d'abord le Martyrologe d'Usuard, les Évangiles de chaque dimanche, la Règle de saint Benoît, l'obituaire ou Nécrologe de l'Abbaye et enfin les Chartes d'associations spirituelles et les folios de garde.

## Le Martyrologe d'Usuard.

Ce Martyrologe, comme toujours, est précédé par les tables chronologiques usitées au Moyen-Age pour trouver le jour de Pâques et les autres fêtes principales de l'année, en un mot tout l'ensemble du comput ecclésiastique : au commencement, dit D. Chazal, « on trouve le Cycle que l'on prétend qu'un ange donna à saint Pâchôme, pour luy apprendre quel jour il devoit faire la Pâque. » La description de ces tables a été faite trop



Digitized by Google

souvent pour la rééditer ici. Remarquons toutefois que la table temporaire des fêtes, fol. 2 v°, commence à l'année 1140, et finit, fol. 5, à l'année 1283. D'où nous pouvons conclure ce point important que le manuscrit remonte précisément à 1140. Cette date devra s'appliquer, nous le ferons remarquer, à tout le manuscrit, car il est écrit d'une même main, à l'exception de quelques additions marginales, et des chartes qui terminent le volume.

Une note au bas du même folio, d'une belle écriture du XVIII^e siècle, peut-être de la main de D. Chazal, l'illustre historien de l'abbaye, contient cette observation.

« *Huic manuscripto extrema manus imposita anno 1140, ut videre est ex annorum in hac carta positorum serie.* »

Cette date est confirmée dans le Nécrologe ; par la remarque écrite sur le feuillet suivant : « *Optime advertit huic manuscripto extremam manum impositam anno 1140, aut paulo post, idque clarius patet ex Necrologio, nam Vlgrinus abbas circa annum 1141, non est scriptus in Necrologio eadem manu quam precedentes abbates, qui ab authore libri scripti sunt. Multa sunt alia antiquitatis documenta.* »

Nous verrons plus loin quel en est l'auteur.

Le folio 3 v° donne trois tables, dites lunaires, qui indiquent pour chaque jour de l'année sous quel signe du Zodiaque la lune se montre, la marche corrélative des signes du Zodiaque, et l'heure du lever de la lune.

Le Martyrologe du moine Usuard est dépourvu de son prologue, assez rare d'ailleurs dans les manuscrits similaires.

Il commence à la vigile de Noël, avec l'année ecclésiastique, contrairement à l'année civile, qui avait son point de départ au 25 mars ou à Pâques. Le mystère de la Nativité est représenté sur ce premier feuillet par une miniature assez naïve et d'une facture simple et presque gracieuse. Sur un fond bleu ciel s'élève une sorte de construction composée d'un double arceau doré, s'appuyant à gauche et à droite sur une colonnette de même métal, surmontée d'un chapiteau et d'une tour à trois assises de pierres et couronnée de créneaux. Au premier plan,

Digitized by Google

sous ce double arceau, la Vierge est couchée, la tête sur un coussin d'or et appuyée sur la main droite, la main gauche étendue montre l'Enfant. La divine accouchée est vêtue d'un long manteau blanc aux larges plis, avec des nuances vertes et un orfroi d'or ; la tête entourée d'une auréole d'or est gracieuse, mais les cheveux sont verts, ainsi que les chaussures des pieds.

Saint Joseph, assis au côté droit, est vêtu d'une étoffe verte, avec des orfrois d'or aux deux extrémités, inférieure et supérieure, un manteau blanc recouvre ses épaules, mais s'entrouvre devant pour laisser passer les mains étendues en signe d'admiration. Ce même sentiment anime le visage respectable du patriarche, encadré d'une barbe et d'une chevelure blondes et abondantes ; une sorte de tiare rouge ornée d'une bordure d'or couvre le chef.

Le divin enfant est couché dans une crèche idéale, espèce d'auge, si on la suppose creuse, ou d'autel si elle est plate, aux rebords dorés avec des ornements en dents de scie. La base, verte, est percée par devant de six baies dorées, et de quatre aux pieds. L'enfant repose sur un fond bleu, le corps entouré de langes blancs retenus par des bandelettes, seule la tête est libre, entourée de l'auréole divine, rouge à la croix d'or ; la chevelure est longue et abondante, mais verte toujours comme celle de Marie. Entre la vierge et l'enfant, le bœuf aux cornes vertes et l'âne dont on ne voit que la tête réchauffent le nouveau-né de leur souffle puissant ; mais qu'ils sont loin de la réalité ! Grâce à la tradition constante, il ne peut cependant y avoir de doute.

Au-dessous de cette scène sur fond rouge se lit l'inscription :

IESVS XPC FILIUS DEI IN BETHLEEM IUDE NASCITUR.

Nous avons donc dans cette composition les seules couleurs primitives, les vraies couleurs et métaux héraldiques. La miniature est ancienne et remonte bien réellement à 1140. Malheureusement elle a été détériorée par une main barbare.

Si ingrat que soit l'examen d'un Martyrologe, il ne faut pas

Digitized by Google

cependant le négliger. De précieuses additions, soit en interligne soit en marge, quelquefois ajoutées au texte primitif par le copiste, nous font connaître des particularités locales intéressantes. Le nôtre n'en est pas dépourvu. D'une part nous voyons indiqué, entre les lignes, écrit à l'encre rouge, le degré des solennités de certaines fêtes dans le monastère, par ces mots : III L., trois leçons, XII L. douze leçons, C°, commémoration ; ainsi dès le premier feuillet les fêtes de saint Étienne, saint Jean-l'Evangéliste, les saints Innocents portent cette mention de douze leçons à l'office, qui correspond au degré le plus solennel des fêtes.

Les additions en marge sont rares. Transcrivons cependant la suivante, au fol. 9, au 29 décembre : « *In Britannia maiori, sancti Thomæ Cantuariensis archiepiscopi et martyris.* » L'écriture est presque semblable à celle du corps du manuscrit, et n'est guère postérieure à 1200 ; or le saint fut martyrisé en 1170, son culte fut donc promptement établi dans notre contrée (1).

Mais les notes les plus précieuses sont celles ajoutées à la légende primitive du moine Usuard par le moine de Pontlevoy en 1140.

Celui-ci semble avoir recueilli avec soin les saints honorés dans toute la province, dans les diocèses de Chartres, Orléans, Tours et Le Mans ; nous en signalerons quelques-uns : saint Perpet, archevêque de Tours, 30 décembre ; saint Genou, évêque et confesseur, au 17 janvier et au 20 juin ; saint Sulpice, évêque de Bourges, 17 janvier ; saint Julien, premier évêque du Mans, 27 janvier ; saint Turibe, évêque du Mans, 16 avril ; saint Florent, de Saumur, 2 mai ; saint Oustrille, évêque de Bourges, 30 mai ; saint Cheron, évêque de Chartres, 28 mai ; saint Liphard, et saint Avit, d'Orléans, 3 et 17 juin ; saint

(1) Jean de Salisbury, évêque de Chartres, 1176, a dû grandement contribuer à la diffusion du culte du saint martyr, lui qui, dans tous documents émanés de sa main, se proclamait évêque par les mérites de saint Thomas : « *Johanes divina dignatione et meritis sancti Thomæ Carnotensis minister humilis.* » Voir notre *Cartulaire blésois*, ch. CLXXV, CLXXVI, etc.

Digitized by Google

Innocent, évêque du Mans, sainte Monegunde à Tours, 26 juin ; dont la mention dans les Martyrologes est rarissime ; saint Pavace, évêque du Mans, 25 juillet ; saint Rigomer, confesseur, au Mans, 25 août ; saint Merry, de Paris, 20 août ; saint Victor, au Mans, 1er septembre ; saint Lubin, à Chartres, 15 septembre ; saint Let ou Lié, à Orléans, 5 novembre, etc., etc.

Le territoire Blésois a de nombreuses mentions : 24 avril : « *In territorio Blesensi, sancti Deodati abbatis,* » addition rare ; 12 mai : « *In territorio Blesensi, sancti Munderici, confessoris,* » addition rarissime ; 1er août : « *In territorio Blesensi, sancti Betharii, episcopi et confessoris,* » addition très rare, etc.

Quelques autres saints Blésois, inscrits déjà dans le Martyrologe d'Usuard, portent cependant une particularité précieuse pour leur culte local. Au 19 janvier. « *Sancti Launomari presbiteri,* » et en interligne : « *III lectiones* » ; —, le 9 mai : « *Castro Vindocino, depositio sancti Beati confessoris* » ; 17 janvier, saint Genou, trois leçons, etc., etc. Nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment cette liste, mais on voit de quelle importance est l'étude de ce vieux manuscrit pour l'hagiographie Blésoise. Il en est d'ailleurs, après les actes mêmes des saints, le plus ancien document, et non le moins autorisé.

C'est à ces sources pures, que l'on ne peut plus ignorer, qu'il faut recourir, pour établir sur ses véritables bases le culte des saints de notre région. Il ne suffit pas de citer les bréviaires ou missels imprimés aux XVIe et XVIIe siècles, voire au XVe (1), ce ne sont point là des sources pures « *Authentica et inviolata.* »

### L'Évangéliaire et la Règle de saint Benoît.

Ces deux parties n'offrent rien de bien remarquable. L'Evangéliaire occupe les folios 81 à 97 ; le J. initial descend jusqu'à mi-feuille, magnifiquement orné et se termine par un monstre

(1) Dans une brochure in-4o, imprimée à Tours en 1887 et mise dans le commerce, sur le culte des saints de tout un pays, les bréviaires et missels es plus anciens qu'on a consultés sont de 1483, 1492, 1511 et 1522.

Digitized by Google

fantastique, membré de deux pattes et de deux ailes repliées sur le corps. De même le principal ornement de l'A. initial de la Règle de saint Benoît est un dragon rose, dont la queue géminée se termine d'une part en tête de femme et, d'autre part, se déroule en feuillage dont une branche se perd dans la gueule même du dragon. Cette seconde partie va du folio 98 au folio 126. Toutes les autres initiales sont alternativement rouges et bleues, sans ornement.

### Le Nécrologe de Pontlevoy.

Après les Cartulaires, les Nécrologes sont précieux au premier chef. Les abbés, les bienfaiteurs, les personnages illustres et puissants de la région y sont inscrits au jour de leur mort ; les différences d'écriture indiquent d'une manière générale l'époque que l'on précise avec les chartes ; l'identification se fait rapidement sans crainte d'erreur et l'on parvient ainsi à connaître non pas seulement l'année, mais aussi le jour du décès ou de l'avènement du personnage en question. Parfois le rédacteur se permet quelques mots d'un éloge ordinairement caractéristique et que l'historien doit enregistrer ; car, c'est un jugement équitable, prononcé sur une tombe par des contemporains bien informés.

Toutefois le Nécrologe de Pontlevoy est assez bref, trop concis même ; les éloges sont rares, les titres à peine transcrits ; nous allons relever les plus importants.

Le premier nom qui vient se présenter à nous est celui de l'auteur même du Nécrologe inscrit au 5 des ides du 9 février : *Arnulfus prior, hujus libri auctor.*

Cet Arnoul, d'abord prieur de Saint-Thomas d'Amboise, devint prieur dans l'abbaye même : « Nous avons dans la Bibliothèque deux manuscrits de sa main, écrit D. Chazal. Le premier est un Martyrologe. Il paroit que cet Arnoul était habile dans la science du Comput... Le second livre qu'Arnoul a écrit contient des capitules et des oraisons pour toute l'année ; à la fin il y a

Digitized by Google

aussi un Nécrologe... Il paroit qu'Arnoul, autheur de ces deux livres, mourut sous le gouvernement de l'abbé Foucher, parce que la mort de ce même Foucher est marquée d'une autre main et d'une encre différente ». Foucher mourut peu après. Cette réflexion nous révèle l'auteur de la note sur l'époque de la transcription du manuscrit.

Parmi les comtes de Blois, nous trouvons au 9 janvier Thibaud IV, le Grand, mort en 1151 ; au 16 janvier Thibaud V, le Bon, mort vers 1191 ; au 19 mai le comte Henri, mort en 1102 ; au 15 novembre le comte Eudes, mort en 1037 et non le 15 octobre comme l'écrit Raoul Glaber, mais remarquons tout particulièrement l'obit du comte Thibaud III, mort en 1089, le 29 septembre, inscrit seulement dans ce Nécrologe et celui de Saint-Père.

Nous pourrions signaler ainsi un très grand nombre de personnages illustres, jusque dans les temps modernes, car certains obits sont des XVe XVIe XVIIe et même du XVIIIe siècle.

Hugues d'Amboise, seigneur de Chaumont, le 22 février ; la comtesse Adèle, le 8 mars ; la comtesse Ermengarde, le 11 mars ; Raoul, archevêque de Tours, le 26 avril ; Jean comte de Vendôme et sa femme Agnès, le 6 mai ; Sulpice d'Amboise, le 19 juin ; Hugues d'Amboise, le 25 juillet ; Hugues vicomte de Châteaudun, le 6 août ; Geduin de Saumur, le 11 septembre, fondateur de l'abbaye ; la comtesse Elizabeth, le 27 septembre en 1196, elle avait donné de grands biens à l'abbaye.

Dans un autre ordre, nous trouvons au 27 février, Filone moniale à Pruniers ; au 18 mars, Agnès moniale de Fontevrault ; au 19 mars, Ingeltrude récluse ; au 8 avril, Adélaïde récluse. Ces deux récluses sont de la première rédaction, par conséquent antérieures à 1140.

Mais il faut nous borner. Toutefois nous ne quitterons pas ce Nécrologe sans traduire une note placée au bas du folio 141, sur la visite des reliques par l'évêque d'Orléans. « L'an 1476, le jour de la fête de la Toussaint, R. P. en Dieu Mgr François, évêque d'Orléans, abbé commendataire de Pontlevoy, a visité la châsse placée sur le grand autel de ce monastère, dans laquelle

Digitized by Google

il trouva plusieurs ossements tant grands que petits et trois inscriptions dont l'une portait : Ce sont les reliques de sainte Marie, de saint Pierre, de saint Vast et de saint Arnoul. Saint Arnoul a fait ces châsses. Sur une autre on lisait : Là sont les reliques de saint Paul, évêque de Léon ; sur la troisième : Là sont les reliques de saint Grégoire, archevêque de Tours. Après les avoir visitées, il les replaça dans la même châsse en présence des sieurs Georges de Brilhac, écuyer ; François le Roy, de Montbazon, comte Palatin, Marc Savary, Denis Paris, notaire public et de tous les religieux du monastère et de plusieurs autres. Signé : P. Bidart ».

La relique de saint Paul, de Léon, était un os du bras, au témoignage de D. Chazal. En 1144, une confrérie érigée en son honneur était nombreuse et avait à sa tête un religieux de l'abbaye.

### Chartes d'association.

Les derniers feuillets du manuscrit contiennent plusieurs chartes, qu'il nous reste à analyser. La première de 1463, fol. 145, est de Guillaume de Plainvillier, abbé de Pontlevoy, il donne à l'abbaye 500 écus d'or et un calice précieux d'or massif, pesant trois marcs, d'une valeur de 50 livres tournois, pour quatre anniversaires solennels.

Au feuillet suivant est inscrit le catalogue des monastères avec lesquels on étoit en société ; scavoir Saint-Florent, de Saumur ; Saint-Pierre, de Neaulfe ; Marmoutier ; Saint-Lomer, de Blois ; la Trinité-de-Beaulieu, à Loches ; Villeloin ; Saint-Faron, de Meaux ; la Trinité, de Vendôme ; Saint-Paul, de Cormery ; Saint-Mesmin ; Sainte-Marie-de-la-Charité ; les chanoines de Bellevaux, et les moniales de Notre-Dame de Jouarre (Jotrencis).

« Pour ceux-là, on disoit sept offices et, durant trente jours, les psaumes *Verba mea* et *Voce mea* avec collectes. Pour les défunts de Saint-Père-en-Vallée, de Chartres ; Bourgueil, Saint-Pierre, du Mans ; Saint-Florentin, de Bonneval ; Saint-Pierre, de Préaux, trois offices. Pour les deffunts de Saint-Pierre-

Digitized by Google

des-Fossez, trois offices et, durant trente jours, *Verba mea*, etc. Pour les religieux de Saint-Martin-de-Massey, les mêmes psaumes durant trente jours et sept offices. Outre cela, on sonnait toutes les cloches au premier office et à la messe.

« Quatre offices pour ceux de Saint-Pierre, de Vierzon, avec une messe et, ceux qui n'étoient pas prêtres, devoient dire cinquante psaumes. Trois offices pour les chanoines de Saint-Aignan, d'Amboise, du château de Loches, de Vendôme, pour les religieux de Cherisy, de Chezal-Benoit. On ajoutait pour ces derniers une annonce de pain et de vin durant trois jours. Pour Saint-Benoît-sur-Loire, il y a encore d'autres conditions. Pour les religieux de Saint-Gilles, de Provence, sept offices et, durant sept jours, on nourrissait un pauvre au réfectoire. Pour une religieuse nommée Marie, morte le 22 septembre, et qui avait donné son bien à la communauté, on faisoit l'anniversaire. L'aumônier donnait un extraordinaire à la communauté.

« Pour Jean, l'italien, moine de Marmoutier, on lui accorde durant sa vie et après sa mort les mêmes droits et suffrages qu'aux religieux de Pontlevoy, car il avoit fort proprement relié un grand livre appelé Bibliothèque, c'étoit la Bible, et plusieurs autres volumes : *Arte legatoria speciosos codices effecit.* Un anniversaire pour les religieux de Bethleem et de Grandmont, et pleine et entière confraternité à Albéric, moine de Vendôme ».

Cette analyse de D. Chazal est assez complète pour nous dispenser de tout commentaire. Nous dirons cependant de quoi se composait cet *extraordinaire*, que l'on servait aux religieux aux jours des anniversaires solennels, comme aux grandes fêtes et qui a tant prêté aux sarcasmes des impies. Le moine l'énonce lui-même à propos de l'anniversaire de Marie la religieuse: *Panis et vini, generalisque ferculi refectionem cum pietatis additamento procurat. Panis autem libra sit et coliphia, et vinum optimum, generale ferculum pisces, pietatis additamentum quod melius invenerit.*

C'était donc une livre de pain, une juste, *justa* ou *cifus*, comme il est dit plus loin, environ une pinte du meilleur vin,

Digitized by Google

de la viande rôtie, *coliphia*, un plat de poisson, les jours d'abstinence deux plats de poisson, et un plat de réjouissance, *pietatis additamentum*, *quod melius invenerit*. Mettons un gâteau, *foliatas* et *gastellos*, d'après l'expression d'une charte contemporaine de 1195, transcrite quelques pages plus loin dans le manuscrit. Le festin, quoi qu'il en soit n'avait rien de bien recherché et serait peu apprécié des délicats de nos jours, si scandalisés devant la pseudo-gourmandise des moines.

Suivent des actes de fondations pieuses pour obtenir des prières ou un anniversaire après la mort; il suffira de citer quelques noms: Emelon de Valençay, qui se fit moine, 1195; Robert, abbé de Pontlevoy, 1196; Mainard, abbé de Saint-Julien de Tours; Guillaume de Saint-Denis et Geoffroy d'Alence, 1227; Thibaud, abbé de Vierzon; Raignaud, chapelain de la comtesse de Chartres; Rainaud de Gauris; Mahau, veuve de Raoul, de Chaumont, Ernaud et Laurent, abbés de Saint-Laumer; Hubert, de Varonelles; Rainaud Gofer, de Chaumont; Raoul de Modo . Guillaume de Montreuil, Michel de Loches. et plusieurs autres

Parmi ces actes de fondation pieuse, il s'en trouve un autre relatif aux prières solennelles faites dans toutes les églises du royaume, à la mort du roi très chrétien. On sait le culte général, universel alors en France pour le premier représentant, après le Pape, du pouvoir divin sur la terre; on ne sera pas étonné du luxe déployé dans ces jours de deuil public par nos moines.

« C'est la forme et la manière après le trespas du Roy comment il se doib porter en litière, pour porter au lieu où il a esleu sa sépulture.

« Premièrement convient avoir une litière portée par certains officiers royaulx, et doibt estre la dite litière une forme en forme et semblance du roy, couchée en lit en grans draps, la forme toute vestue en tunique et dalmatique de drap d'or, à fleurs de liz, manteau dessus de drap d'or fourré d'armine, fermé dessus l'espaule d'ung bouton des pliz; tenant en sa main dextre vng grant ceptre, et en la senestre vne main de justice avecquez anneaulx esdites mains. En sa teste une cou-

Digitized by Google

ronne, les sandalles chaussées semblables ausdits vestemens, avecquez soliers de mesmes. Couvert ladite litière de drap d'or pendant de tous côtés de ladite litière. Et dedans ladite litière, vers la teste dudit roy, a deux orillers de veloux vermeil a quatre houpes de perles chacun. Au pied de ladite litière, deux lampiers d'or plains de cire ardans continuellement jusques après la sépulture, une croix, vng benoistier et deux assencirre (encensoirs) d'or, et pour couvrir ladite litière, vng ciel de drap d'or à quatre lances et, après la sépulture dudit roy, est couverte la place d'vng drap d'azur à fleurs de liz et vne croix blanche de veloux.

« L'an mil IIII^c soixante et vng trespassa le roy Charles, VII^e de ce nom, ou Chastel de Mung, le jour de la Magdeleine, Dieu par sa grâce doint repoux à son âme, amen. »

Enfin les feuillets de garde eux-mêmes méritent notre attention ; l'un surtout, à la fin du manuscrit, est intéressant, c'est un fragment de la donation par le roi à son cousin le duc d'Orléans, de Milan, etc., comte de Blois, etc. ; « pour considération de la proximité de lignaige dont il nous actient » de tout le revenu et émolument des greniers à sel d'Orléans, Blois, Chasteaudun, Sully, Sézame, Coucy, la Ferté-Milon, « afin qu'il ait tousiours mieulx de quoy grandement et honorablement entretenir son estat et supporter les autres despens que faire lui convient ». Donné à Blois, le 6 octobre. Malheureusement l'année n'y est pas.

Au commencement du manuscrit était le compte des « dons faiz par le roy nostre sire, aux gens d'église, nobles, bourgeois, manans et habitans de la ville d'Orléans, par lettres données à Lyon le 4 juin mil.....» ; probablement 1492.

Rien n'est à négliger dans un manuscrit de cette époque. Les renseignements qu'on y recueille forment promptement une gerbe abondante et précieuse, parce qu'elle est rare, souvent unique. C'est le seul mérite de cette étude.

CH. MÉTAIS.

Chartres, le 24 novembre 1892.

ORLÉANS. — IMP. PAUL PIGELET.

Digitized by Google

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

# ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

**Tome X. — N° 154.**

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1894.

**Séance du vendredi 13 juillet 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. l'abbé Desnoyers offre à la Société trois pièces signées relatives à la famille de Sully.

— M. de Saint-Venant, associé correspondant, fait hommage de deux brochures : *Stations avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la bastide d'Engras (Gard) ; — Fonds de cabanes néolithiques.*

— M. Francis Pérot, associé correspondant, fait hommage à la Société de la photographie d'une petite statue équestre représentant Jeanne d'Arc.

Cette statuette, qui provient de la collection de M. Bey, appartient aujourd'hui à M. Abel Chabot, de Moulins. Elle mesure 0m 48 de longueur sur 0m 60 de hauteur. Elle est entièrement peinte : le cheval en gris ; les carnations au naturel ; le justaucorps en brun ; la frange



Digitized by Google

des harnais en blanc. La jupe a été dorée. Sauf quelques endroits qui ont souffert, et quelques restaurations partielles, la pièce a semblé à M. Pérot bien conservée dans son ensemble et authentique. Il l'attribue aux premières années du XVI^e siècle.

— M. le Président propose d'arrêter au quatrième trimestre 1893 le X^e volume de nos *Bulletins* et de faire commencer la publication du XXVI^e volume de nos *Mémoires*, ce qui est adopté.

— M. le Directeur de l'*Annuaire de la Noblesse italienne*, revue dont l'échange a été accepté avec notre *Bulletin*, envoie deux brochures et un annuaire pour 1894, dont il est l'auteur.

— M. Charpentier lit la partie complémentaire d'un travail envoyé par M. Octave Raguenet sur les deux miniatures de Jeanne d'Arc dont il a été question dans plusieurs des dernières séances. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

---

**Séance du vendredi 27 juillet 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Il est fait hommage à la Société :

Par M. le chanoine Cochard, de trois brochures dont il est l'auteur : *La cause de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans : Procédure, Introduction, Action de grâces ; — La mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans. Portraits, Panégyriques, Complaintes ; — Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc ?*

Par M. l'abbé Desnoyers, des lettres de maîtrise d'un tisserand (Orléans, 1728), et d'un marchand de bas (Orléans, 1770).

Par M. l'abbé Surcin, de sa brochure : *La Paroisse de Saint-Paterne.*

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Digitized by Google

— MM. l'abbé Desnoyers, le chanoine Cochard, Herluison, Paul Charpentier présentent, comme membre correspondant de la Société, M. Eudes, auteur de plusieurs travaux sur Jeanne d'Arc.

---

**Séance du vendredi 12 octobre 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président analyse les publications reçues pendant les vacances. Il signale spécialement *l'Album archéologique de la Picardie* et *la Picardie historique et monumentale*, édités par la Société des Antiquaires de cette province.

Ces ouvrages se distinguent par l'intérêt du texte et l'exécution parfaite des planches.

— M. Lucien Auvray, membre correspondant, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, envoye à la Société une brochure intitulée : *Lettres inédites de Pierre Charron.*

M. de Braux a offert un ouvrage intitulé : *Le conseiller d'État, Nicolas Pistor* (Nancy 1894) ; M. Vignat, sa notice sur M. Boucher de Molandon.

— M. Grellet-Balguerie fait hommage à la Société de deux photographies de l'épitaphe de Gérauld de Fleury prises par lui en 1881 et 1882, à Saint-Benoît. Il rappelle la restitution qu'il en a donnée :

*Hic situs es clarus*, verbo versuque Geralde.
*Versus nativos, proh dolor !* in cineres ;
*Te tamen æternant tua carmina : vivis in illis.*
*Nescit post obitum nomen obire tuum.*

La finale du premier vers a été retrouvée par lui, et il assure avoir vu très nettement écrits les mots *in cineres*, à peu près effacés aujourd'hui. Les caractères seraient du XI^e siècle, et l'auteur de l'épopée

Digitized by Google

de *Walter* d'Aquitaine vivait bien à cette époque (962-1060), et il dédia son poème à un contemporain, Archambaud de Sully, archevêque de Tours (980-1006) (1).

— M. le Président remet à la Société trente exemplaires du portrait héliographique de notre regretté confrère, le docteur Patay, décédé en novembre 1893.

— M. Guerrier rend compte d'un travail de M. Gauthier sur les souvenirs laissés par Jeanne d'Arc lors de son passage sur les bords de la Nièvre et de l'Allier ; il est décidé que mention en sera faite au *Bulletin* et que des remerciements seront adressés au donateur.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture de sa notice biographique sur notre regretté confrère, M. le professeur Chouppe, décédé au cours de la présente année.

L'impression de ce travail est ordonnée.

---

**Séance du vendredi 26 octobre 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, une lettre de remerciement pour la manière dont la Société d'Orléans avait accueilli, cet été, lui et plusieurs archéologues montalbanais venus passer une journée dans notre ville. M. Charpentier, qui avait préparé l'itinéraire de cette excursion, veut bien se charger de rédiger à ce sujet une petite note qui sera insérée dans notre *Bulletin*.

— Il est fait hommage, par M. Herluison, à qui des remerciements

(1) Voir plus haut, p. 401 et suiv., le travail de M. Grellet-Balguerie sur le poème de *Walter*.

Digitized by Google

sont adressés, des allocutions prononcées par Mgr l'Évêque d'Orléans au service funèbre du Président Carnot et à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire du combat d'Orléans.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de Mme la comtesse de Villaret, signalant : 1° l'existence, dans la commune de Tournoisy, d'une immense butte; 2° l'emploi qui a été fait de deux anciens comptes de forteresse du XVIe siècle, dont l'un de 1563, pour recouvrir les actes de baptême de 1759 et de 1765.

Ces deux précieuses indications sont accueillies avec reconnaissance et figureront au *Bulletin* (1).

— A la séance du vendredi 13 avril dernier, une commission avait été nommée pour étudier l'assertion contenue dans une brochure de M. Poulain, que celui-ci avait offerte à la Société, de l'existence, à travers la Loire, des fondations d'un ancien pont gallo-romain. M. le chanoine Cochard, au nom de la commission, donne lecture d'une note qui constate qu'aucune trace de ce genre n'a été reconnue. Cette note sera insérée au *Bulletin*. M. le Président donne communication d'une lettre de M. Poulain à ce sujet.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture de quelques documents qu'il a découverts, à la Bibliothèque nationale, sur une inondation de la Loire en 1608. Cette communication sera insérée au *Bulletin* (2).

— M. Tranchau a reçu onze manuscrits pour le concours créé par M. Boucher de Molandon. Il en indique les titres et les devises. On décide que la Commission du concours sera composée de huit membres : MM. de Beaucorps, Basseville, Cuissard, Guerrier, Raguenet de Saint-Albin, Thillier et Vignat. M. Tranchau se charge de veiller au roulement des Mémoires, de façon qu'ils passent sous les yeux de tous les membres de la Commission le plus promptement possible.

(1) Voir plus loin, p. 581.
(2) Voir plus loin, p. 587.

Digitized by Google

— La Société décide qu'il y a lieu de pourvoir aux deux places vacantes parmi ses membres titulaires résidants. Il sera fait mention de cette décision dans les journaux de la localité. Le Président recevra les présentations de candidats jusqu'au 15 novembre prochain.

— M. Thillier rend compte du dépouillement qu'il a fait des trois pièces offertes à la Société dans une séance précédente par M l'abbé Desnoyers, concernant la famille de Sully. Ce travail sera publié au *Bulletin* (1).

— M. Dumuys signale une note récemment parue dans le journal *la Croix*, et ainsi conçue : « Un pèlerinage, jadis célèbre, celui de Notre-Dame-du-Chemin, à Ladoix-Serrigny, en Bourgogne (arrondissement de Beaune), fondé, il y a plus de mille ans, à la suite d'apparitions de la sainte Vierge qui y manifesta sa toute-puissante bonté à maintes reprises, va revivre. La chapelle, chef-d'œuvre d'architecture, fut pillée et dévastée aux sombres jours de 1793 ; deux statues seulement échappèrent à la destruction et le monument fut vendu à des particuliers. M. le curé de Serrigny vient de racheter ce sanctuaire et se propose de le restaurer. » M. Dumuys attire l'attention de ses collègues sur la similitude de noms existante entre ce *très ancien sanctuaire* et l'ancienne église paroissiale orléanaise de N.-D-du-Chemin. On sait que cette chapelle, fondée au IXe siècle, sous l'épiscopat d'Agius (janvier 855), par les chanoines de Saint-Aignan, porta d'abord le nom de Chapelle Saint-Aignan, puis qu'elle changea de vocable à une époque indéterminée, mais antérieure au XVe siècle. Beauvais de Préaû dit que cette dénomination nouvelle lui venait de « sa situation anciennement au bout du faubourg et sur le grand chemin qui conduit en Bourgogne ».

Cette explication est-elle satisfaisante et ce nom de Notre-Dame-du-Chemin ne rappellerait-il pas celui du sanctuaire de l'ancien pèlerinage établi, lui aussi, au pays de Bourgogne près de Serrigny ?

A l'appui de cette supposition, M. Dumuys rappelle que le Moyen-Age avait bordé nos vieilles routes de France de chapelles dont le

(1) Voir plus loin, p. 590.

Digitized by Google

vocable rappelait souvent un lieu de pèlerinage célèbre auquel elles aboutissaient. C'est ainsi qu'on trouvait un peu partout, dans notre région, des chapelles de Saint-Mathurin, de Saint-Jacques, de Sainte-Radegonde, de Saint-Germain.

Il convient toutefois de faire remarquer qu'il s'agit ici d'une simple hypothèse, à vérifier au besoin, et non pas d'une affirmation positive.

M. Dumuys s'empresse d'ailleurs de reconnaître que la disparition récente, mais complète, de la chapelle de Notre-Dame-du-Chemin diminue singulièrement l'intérêt de son observation purement scientifique.

Il laisse aux historiens de l'avenir le soin d'élucider cette question.

---

**Séance du vendredi 9 novembre 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

En ouvrant la séance, M. le Président annonce la mort et prononce l'éloge de M. Léon Palustre, membre honoraire de notre Société, ancien directeur de la Société française d'archéologie. L'insertion au procès-verbal des paroles de M. le Président est votée à l'unanimité.

Messieurs,

Nous avons perdu, depuis notre dernière séance, un archéologue éminent, qui aimait beaucoup Orléans et la Société, M. Léon Palustre, le digne président de la Société archéologique de Touraine, l'un de nos membres honoraires élus. Il s'était appliqué à étudier les origines de la Renaissance française, surtout au point de vue de l'architecture. Et, contrairement à l'opinion reçue depuis longtemps, il avait établi que les maîtres italiens n'étaient point, au XVI^e siècle, les seuls initiateurs, qu'une grande part revient à nos artistes français qui ont tra-

Digitized by Google

vaillé à la construction de nos premiers et plus beaux châteaux de cette époque, Gaillon, Chambord, Fontainebleau.

Enlevé jeune encore, sans avoir pu achever son œuvre, et au moment où son talent, universellement reconnu, venait de recevoir à la Sorbonne une juste récompense, M. Palustre ne sera pas seulement regretté de nos collègues de Tours, qui pouvaient jouir chaque jour de son érudition si complaisante et si modeste : toutes les Sociétés, qui ont profité de ses beaux travaux et suivi sa patriotique impulsion, tiendront à honneur de s'associer aux regrets que cause sa mort, et de lui envoyer un dernier témoignage de reconnaissance et de sympathie.

— M. le Président signale, dans le *Bulletin* de la Société d'archéologie de la Corrèze, un travail sur *la mission de Jeanne d'Arc dans le Limousin*, où il est parlé des compagnons limousins de cette dernière et entre autres de Xaintrailles, dont l'orthographe du nom est discutée.

— M. Maxime de Beaucorps fait hommage à la Société du tirage à part d'un mémoire de M. de Molandon sur la *Monodie*, lu par celui-ci, le 22 février 1893, à l'Académie de Sainte-Croix.

— M. Paul Charpentier offre à la Société un plan colorié de la ville d'Orléans, telle qu'elle était en 1428, dressé en 1823, par M. l'abbé Dubois.

Des remerciements sont votés aux deux donateurs.

— M. Haye, curé de Jouy (Eure-et-Loir), a adressé à M. le Président trois brochures : *le Martyrologe de l'Eglise de Chartres ; — l'Instruction primaire en Eure-et-Loir avant 1789 ; — Notes historiques sur Chartres et le diocèse ;* en demandant qu'elles soient jointes dans les conditions réglementaires aux manuscrits admis par la Société à notre sixième concours quinquennal.

— MM. Basseville, l'abbé Desnoyers, Herluison présentent, pour l'une des places vacantes de membre titulaire résidant, M. Georges

Digitized by Google

Jacob. MM. l'abbé Desnoyers, Guillon et Herluison, pour l'autre place, présentent M. Dusserre, architecte du département et des monuments historiques.

— M. Eudes, architecte, l'auteur du *Mystère de Jeanne d'Arc*, présenté le 27 juillet dernier, est nommé associé correspondant.

— M. Herluison est chargé de faire graver, aux frais de la Société, le portrait du regretté M. Chouppe.

— M. Tranchau offre à la Société le *Dictionnaire de la Céramique*, de M. Edouard Garnier, et donne un résumé de cet intéressant ouvrage. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Dumuys signale plusieurs articles sur Jeanne d'Arc insérés dans les *Annales du Mont Saint-Michel*, rédigées par les Pères missionnaires du Mont Saint-Michel.

L'un de ces articles est intitulé : *Jeanne d'Arc, représentation vivante de saint Michel.*

Les numéros de la collection où il est traité de la Pucelle d'Orléans sont en la possession de M. l'abbé Desnoyers et de M. Dumuys, qui seraient heureux de les communiquer à ceux de leurs collègues que la question pourrait intéresser.

---

**Séance du vendredi 23 novembre 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Parmi les ouvrages reçus par la Société depuis la dernière réunion, M. le Président appelle l'attention sur : 1° un volume des *Mémoires* de la Société archéologique de Touraine, tout entier consacré à une étude sur la Généralité de Tours au XVIII^e siècle et qui présente une

Digitized by Google

monographie très complète de M. du Cluzel ; 2° le *Bulletin* de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne qui contient une étude sur *Velaunodunum*.

— Il est fait hommage à la Société : par notre confrère, M. Octave Raguenet de Saint-Albin, d'une brochure intitulée : *Les juges de Jeanne d'Arc à Poitiers* ; par M. l'abbé Casimir Rouette, d'un ouvrage en deux volumes ayant pour titre : *Itinéraire de Jeanne la Pucelle.*

— M. Jarry offre à la Société de la part de M. Tamizey de Larroque, membre honoraire élu, *l'Iconographie de Peiresc*, pour l'érection de la statue duquel la Société avait envoyé une souscription.

— M. l'abbé Desnoyers fait une communication sur : *l'Histoire du siège d'Orléans*, de l'abbé Dubois, qu'a publiée M. Paul Charpentier et à laquelle a été ajoutée une notice sur l'auteur, par M. Cuissard. Cette communication sera insérée au *Bulletin* (1).

— M. Herluison lit un travail sur notre Musée de Jeanne d'Arc et la cérémonie de son inauguration. Ce travail sera inséré dans le *Bulletin* (2). A cette occasion, M. Dumuys fait connaître que la date de 1500 qui se trouve sur les photogravures d'un panneau de la maison d'Agnès Sorel n'existe pas, en réalité, sur le panneau, mais a été mise par l'auteur de ces photogravures, M. Fournier, comme date probable.

— M. Domet commence la lecture d'un travail sur l'étymologie des divers noms des lieux-dits de l'ancienne forêt d'Orléans.

— M. Tranchau signale la récompense qui a été donnée à l'un de nos membres correspondants, M. l'abbé Clerral, chanoine honoraire de Chartres, auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de décerner une 3e médaille.

(1) Voir plus loin, p. 592.
(2) Voir plus loin, p. 596.

Digitized by Google

**Séance du vendredi 14 décembre 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, en ouvrant la séance, s'exprime en ces termes à l'occasion d'une importante publication de notre confrère, M. A. Bailly :

Messieurs,

Il est impossible de ne point signaler à la Société, comme une gloire pour elle et pour notre ville d'Orléans, l'ouvrage appelé à faire une véritable sensation dans le monde lettré, que notre collègue, M. Bailly, vient de publier, il y a quelques jours à peine, sous le titre banal et qui n'en dit pas assez de *Dictionnaire grec-français.*

On ne saurait se figurer ce que représente de science, d'érudition, d'accumulation de travail ce volume de plus de deux mille pages à trois colonnes, dans lequel, sans parler de recherches personnelles longuement poursuivies, est résumé et rendu accessible aux profanes tout ce que l'exégèse allemande et anglaise a découvert patiemment depuis un demi-siècle et que nos plus doctes professeurs ignoraient en grande partie.

La nouveauté de ce dictionnaire — qu'il faut bien appeler par son nom — est non seulement dans la parfaite exactitude de toutes les formes grecques, mais surtout dans la preuve fournie à chaque ligne de l'emploi de tel mot dans tel auteur, ayant écrit dans la langue classique, depuis l'origine jusqu'au VII^e siècle après Jésus-Christ. Chaque terme est suivi d'un renvoi à un écrivain connu, de telle sorte que l'on peut, en cinq minutes, retrouver le texte lui-même. Et, de plus, les diverses acceptions d'un mot, les phrases citées à l'appui sont accompagnées d'une traduction qui permet au lecteur le moins préparé de comparer immédiatement le sens dans lequel elles étaient

Digitized by Google

entendues en grec avec la signification française correspondante.

Ce gigantesque labeur, M. A. Bailly l'avait commencé, il y a nombre d'années, sous l'impulsion de son maître et ami, M. Egger, un autre érudit dont la mémoire nous est chère. Il l'a poursuivi, en dépit de la défaveur que l'on a voulu jeter un instant sur les lettres grecques, avec quelques collaborations dont l'une est rappelée par lui avec une émotion bien touchante, celle du fils distingué qu'il a perdu, au moment où il venait de lui faire terminer des études qui ne pouvaient qu'être singulièrement solides avec un tel guide. Et, de ces deux œuvres poursuivies avec amour, c'est le monument en quelque sorte matériel qui reste, tandis que, de l'autre, il ne subsiste qu'un tendre souvenir qui a dû, on le sent, soutenir plus d'une fois le courageux père dans la belle et ingrate besogne dont le fruit ne saurait périr.

Qui aurait pensé que d'un modeste cabinet de travail d'Orléans sortirait un docte livre que l'Europe savante ne possède pas encore, que les universités étrangères ne tarderont pas à mettre à portée de leurs élèves, et dont notre Compagnie, quoique indigne, a le droit de s'enorgueillir et le devoir de féliciter la première M. Bailly ?

— M. le Président signale, dans le compte rendu de la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, de mars 1894, l'insertion du travail de notre collègue, M. Jarry, sur l'École gratuite de dessin d'Orléans.

— M. Herluison fait hommage à la Société d'une brochure de M. Misset, intitulée : *Jeanne d'Arc Champenoise.*

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre des beaux-arts qui annonce que la 19e session de la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements se tiendra à Paris, le mardi 16 avril 1895 et jours suivants. Les manuscrits seront reçus à la Direction, rue de Valois, n° 3, jusqu'au 10 février inclus.

Digitized by Google

— MM. Georges Jacob et Dusserre sont nommés membres titulaires résidants, en remplacement de nos regrettés collègues : MM. Chouppe et Fournier.

— M. Dumuys a terminé, pour le compte rendu du congrès archéologique tenu à Orléans en 1892, un travail, avec planches, sur l'une des excursions qui ont été faites. Il est décidé que ce travail sera inséré, *in extenso*, dans le prochain volume de nos *Mémoires*.

— M. l'abbé Desnoyers demande que, dans ce volume, deux ou trois planches soient jointes à son travail sur les anciennes corporations de boulangers d'Orléans. M. Desnoyers est prié de faire connaître le prix de ces planches au bureau de la Société.

— Une décision analogue est prise au sujet d'une demande M. Vignat de joindre quelques planches à son travail sur les stalles du Grand-Séminaire d'Orléans, qui a été lu à la réunion des Sociétés savantes de cette année, à Paris.

— M. Jacob est nommé membre de la Commission élue à la séance du 13 juin 1890, pour étudier le parti à tirer des manuscrits de M. Collin.

— Au nom de la Commission des publications, M. Guerrier, d'accord avec M. Tranchau, propose de publier seulement la première et la troisième partie du travail de celui-ci sur *le Dictionnaire de la Céramique*, de M. Garnier. M. Tranchau est chargé de relier entre elles ces deux parties (1).

— M. Domet continue la lecture d'un travail sur l'étymologie des lieux-dits de la forêt d'Orléans.

— M. Vignat signale la découverte, sous les rues de la Tour-Neuve et des Cinq-Marches, d'une cave, à moitié comblée, dont les pleins

(1) Voir plus loin, p. 609.

Digitized by Google

cintres, les arcs-doubleaux, etc., paraissent devoir faire remonter l'origine aux XII[e] ou XIII[e] siècles. Après quelques observations de M. Dumuys, ce dernier, ainsi que M. Dusserre, sont chargés de visiter la cave avec M. Vignat et de rendre compte de leur visite à la Société (1).

— M. le Président rappelle que, conformément au règlement, le renouvellement annuel du bureau aura lieu à la prochaine séance.

---

**Séance du vendredi 28 décembre 1894.**

*Présidence de* M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Jacob et Dusserre, les deux nouveaux titulaires élus.

— La Société a appris, avec une légitime satisfaction, les distinctions accordées à son Président, M. Baguenault de Puchesse, qui, par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, en date du 15 décembre courant, a été nommé membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, et à son Vice-Président, M. G. Vignat, qui, à la même date, a été nommé Corrrespondant du ministère de l'Instruction publique. Des félicitations unanimes leur sont adressées par les membres présents.

— M. le Président annonce que le tome XXV des *Mémoires* de la Société vient de paraître.

— M. Cuissard offre à la Société une table, dressée par lui, de toutes les matières contenues dans nos *Mémoires* et dans nos *Bulletins*

(1) Voir plus loin, p. 614.

Digitized by Google

depuis leur origine ; cette table, divisée en deux parties, comprend, par ordre alphabétique, les matières traitées et les noms des auteurs.

Des remerciements sont votés à M. Cuissard et il est décidé que son travail, complété en ce qui concerne le 25e volume des *Mémoires*, sera imprimé en un fascicule séparé et tiré à un nombre d'exemplaires supérieur à celui des autres publications.

— M. le marquis de Vernon, éloigné depuis longtemps de l'Orléanais, adresse à la Société sa démission de membre titulaire non résidant ; cette démission est acceptée.

— Il est procédé, conformément au règlement, à la formation annuelle du Bureau.

Par suite des scrutins ouverts pour la nomination du Président, du Vice-Président, d'un membre de la Commission des publications, et des membres de la Commission de la Bibliothèque, le Bureau se trouve composé, pour l'année 1895, de la manière suivante :

*Président* : M. Baguenault de Puchesse ;

*Vice-président* : M. G. Vignat ;

*Secrétaire* : M. Domet ;

*Vice-secrétaire-archiviste* : M. Thillier ;

*Trésorier* : M. Paul Charpentier.

Membres de la Commission des publications : MM. Cochard, Basseville et Eugène Jarry, élu en remplacement de M. Guerrier, non rééligible.

Membres de la Commission de la Bibliothèque : MM. Louis Jarry, Herluison et Tranchau.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant que le Congrès des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne, du 16 au 20 avril prochain Les manuscrits et les programmes de communications verbales devront être, avant le 1er février prochain, adressés à M. le Ministre (premier bureau du Secrétariat).

— M. Dumuys rend compte de la visite qu'il a faite, avec M. G.

Digitized by Google

Vignat, d'une cave du XIIIe siècle, existant sous la maison Porcher, rue de la Tour-Neuve.

Il signale la découverte, faite dans la maison, faubourg Saint-Vincent, n° 20, d'un tronçon de voie romaine paraissant se diriger de l'emplacement actuel de l'église Saint-Euverte au faubourg Saint-Vincent.

Dans cette même maison se trouvait une plaque de cheminée armoriée, du XVIIe siècle, dont M. Dumuys communique le dessin et explique l'origine.

— M. Francis Pérot, membre correspondant, adresse une note relative à des objets en silex et en bronze trouvés à Patay et à Saint-Péravy.

— La Société décide que le portrait de M. Fournier, notre collègue récemment décédé, sera gravé par les soins de M. Herluison.

---

Digitized by Google

# NOTICE SUR M. H. CHOUPPE

Par M. DESNOYERS

---

MESSIEURS,

Le ruisseau, qui bondit écumeux et couvre des flots de sa colère les rochers du passage, commande le respect par la majesté de ses élancements.

Le ruisseau, qui s'écoule avec un doux murmure et caresse le rivage de ses flots paisibles, nous charme par son aimable simplicité.

Entre ces deux spectacles, dont vous avez pu, Messieurs, être les témoins, quel est celui qui a obtenu votre préférence? je l'ignore; mais laissez-moi vous avouer que la mienne n'a pas été longtemps irrésolue, et que le doux ruisseau l'a emporté sur le fougueux torrent.

C'est vous dire, Messieurs, avec quelle jouissance, mêlée cependant de tristesse, je viens vous parler de celui de nos collègues que la mort a ravi à notre estime, et que nous regretterons longtemps: la modestie dans le goût profond et délicat des arts, dans la pratique savante du beau, est rare, Messieurs, et quand nous la rencontrons, elle laisse des traces que le temps peut affaiblir, mais qu'il ne détruira jamais.

Tel a été, Messieurs, le caractère de M. Chouppe.

Jean-Henri CHOUPPE était né à Orléans, le 8 janvier 1817, d'une famille qui n'a laissé parmi nous que des souvenirs honorables: modeste elle-même, mais soigneuse de son bon renom, elle inculqua à son fils les douces et saines habitudes d'une vie



Digitized by Google

sans bruit, bien que très utile à elle-même et aux autres, car elle exempte l'âme des agitations qui procurent peut-être plus de gloire, mais qui lui ôtent la liberté et souvent la sagesse, en irritant les passions fébriles et compromettant l'honnêteté.

Ce n'est pas que son éducation paisible ait étouffé, chez M. Chouppe, le sentiment du beau, le goût des choses élevées ; son âme les ressentit de bonne heure, et tout jeune encore il préludait, par des essais heureux de dessin, à sa carrière future, mais sa famille ne croyant pas que la carrière d'artiste lui assurât un avenir suffisant, entrava les goûts du jeune dessinateur : « Les artistes, lui disaient-ils, meurent de faim ou tirent, sans pouvoir jamais l'arracher, la queue d'or du roi des enfers. » Donc, écoutant les conseils d'une prudence qu'il faut leur pardonner, les parents de M. Chouppe voulurent en faire un homme de lois, et lui désignèrent une entrée chez un avoué : Oh ! ciel, clerc d'avoué ! un rôle pour palette, une plume pour crayon, un encrier pour couleurs !... lui rêvant les beautés de l'art, les délicatesses du goût !... Il y eut donc une lutte entre la froide sagesse de la famille et les chaudes aspirations du fils ; le combat fut long, mais enfin les parents comprirent que des aptitudes aussi marquées méritaient d'être satisfaites, ils entrevirent des jours heureux pour cet artiste naissant, et lui accordèrent la liberté de sa vocation.

Après avoir appris dans notre ville les premiers éléments du dessin, il fut placé à Paris chez Fleury, artiste distingué, fort habile surtout à peindre les plafonds, et qui a peint plusieurs fresques au Louvre.

La vie de Paris, bouillonnante et trop souvent cruelle par ses déceptions et ses dangers, ne convenait pas à l'âme simple et honnête de M. Chouppe : il lui fallait un air plus pur, un champ moins tourmenté ; après avoir demandé et obtenu à Paris ce que cette reine des arts accorde avec magnificence, un coup d'œil plus prompt, une main plus assurée, un goût plus délicat, il ne voulut pas demander à cette reine perfide quelque chose de plus, ce quelque chose ne convenait pas à cette âme droite

Digitized by Google

et sage : il possédait le suffisant, il était devenu artiste, il se contenta donc de ce beau trésor et revint à Orléans qu'il aimait beaucoup, Messieurs, car vous connaissez notre ville et savez que ses habitudes de calme s'allient à ravir avec la culture des sciences et des arts. Dieu vous a placés au centre de la France pour que vous en ayez les qualités si diverses ; le Midi vous a donné son vif amour pour les choses nobles et élevées, son dévoûment chaleureux pour les grandes et généreuses causes ; il vous donne son feu, mais sans les dangers de la flamme immodérée ; votre flamme est contenue et durable ; le Nord vous donne sa modération, mais sans l'inertie, sa réserve, mais sans glace : c'est à cause de cette heureuse alliance que vous aimez tant, comme M. Chouppe, votre cité, que Dieu lui-même l'aime beaucoup, et voulant lui témoigner son amour, lui envoya notre miraculeuse Jeanne d'Arc. Un attrait irrésistible a donc fait revenir M. Chouppe au milieu de nous, Orléans était son berceau, il a voulu qu'il fût son théâtre et sa tombe.

Je dis théâtre, Messieurs, car, en rentrant parmi ses concitoyens, il ne tarda pas à y conquérir une place distinguée, et il faut remarquer que cette place n'était pas facile à obtenir : deux artistes y régnaient en maître, M. Salmon et M. Pensée, tous deux dignes de la confiance des familles, par un talent incontestable dont je n'ai pas, au reste, à faire l'éloge, car leurs œuvres, placées avec honneur dans nos salons, l'affirment assez, et leur souvenir est encore vivant parmi nous. Le coup de crayon de M. Salmon était celui d'un maître tranquille, celui de M. Pensée, celui d'un maître fougueux ; tous deux furent doués d'un caractère aimable, le premier était enjoué, employant au besoin le calembour et le jeu de mots : son patron était saint Pierre, et il ne manquait pas de placer dans un coin de son travail cinq petites pierres, pour honorer, disait-il, son patron du ciel ; le second avait une gaîté plus retenue et se faisait aimer par la facilité des rapports. Il fallait donc que M. Chouppe, sans moyens répréhensibles, sans basses intrigues, parvînt à attirer à son tour l'attention des Orléanais, et à grouper des élèves dans son atelier, et il y parvint par la force seule de son

Digitized by Google

talent qui pouvait avoir des rivaux, mais qui n'eut pas de dominateurs.

De 1857 à 1868, ses œuvres d'aquarelle furent reçues au Salon et y tinrent un rang distingué ; chargé de cours de dessin au lycée en avril 1855, il en fut nommé professeur en 1875, et forma une famille de jeunes artistes dont quelques-uns furent la gloire du maître.

Ses leçons au collège ne l'empêchaient pas également de professer dans la ville, et partout elles furent appréciées à leur juste valeur.

Mais c'est surtout dans son atelier de la rue d'Illiers, n° 14, que son talent et son caractère prirent, l'un, son grand essort et l'autre, ses agréables attraits, sans aucune décroissance ; là, tour à tour, un essaim de jeunes hommes, de jeunes filles, d'artistes mûris, venaient recevoir ses leçons, ses observations et son expérience.

Hélas ! cet atelier jadis si joyeux, si vivant, si recherché, est aujourd'hui plus que silencieux, il est mort avec son maître ! Ses murs sont dépouillés, le sol est glacé et les rayons de lumière du grand vitrage semblent une pluie de larmes désolées tombant sur un passé sans retour ..

Mais qu'il était curieux à visiter cet atelier si heureusement rendu par une aquarelle que M. Chouppe a peinte lui-même, et qui ornait l'exposition des beaux-arts dans la Salle des Fêtes au mois de mai de cette année. J'aime ici, Messieurs, à faire appel à ceux d'entre vous qui sont venus s'y exercer ou le visiter : quel heureux désordre ! quel charmant fouillis d'aquarelles, de tableaux, de ravissants croquis, de maîtresses ébauches, d'objets d'art, d'essais en tout genre, provoquant et pouvant même justifier le larcin, et au milieu de cette armée irrégulière un homme au doux regard, aux simples manières, à la parole aimable, le sourire sur les lèvres, prodiguant sans emphase, sans prétention, sans compter, son temps et sa liberté. Aussi, Messieurs, M. Chouppe ne vivait pas seulement avec des élèves, mais avec des amis, et quand ils avaient quitté son atelier pour entrer dans les fonctions plus sérieuses de la

Digitized by Google

vie, avec quel bonheur ils revenaient dans cet atelier pour y retrouver l'ancien maître qui avait dirigé leur jeunesse d'artiste, avec quelle joie ils s'asseyaient sur l'ancien tabouret de leurs premiers travaux, en pressant les mains du maître toujours bienveillant, toujours livrant ses études, ses découvertes, ne laissant qu'une chose dans l'ombre, ses succès publics.

Cependant ils étaient grands : je ne veux pas ici établir une comparaison entre le talent de M. Chouppe et celui de M. Pensée ; d'abord je ne suis qu'un archéologue, quelque peu littérateur, et je ne voudrais pas, croyez-le bien, entendre bourdonner à mes oreilles ces mots accusateurs : *ne sutor ultrà crepidam* (1), puis j'éprouverais un grand embarras à donner la palme à l'un ou à l'autre de nos deux artistes : la vigueur, la hardiesse, l'éclat de M. Pensée ; le vrai, le naturel, le calme du second me feraient longtemps hésiter, et si j'avais deux couronnes, je les déposerais sur les deux têtes...

Vous avez, Messieurs, rendu un légitime hommage à M. Chouppe en l'appelant parmi vous en 1867 comme membre titulaire, et les infirmités de ses dernières années ont pu seules empêcher l'exactitude aux séances dont il se faisait un devoir ; mais cette grande altération de santé ne fut pas pour notre collègue un obstacle à la culture des arts, son atelier fut encore pour lui un lieu de travail, pour ses amis un agréable rendez-vous ; il continua à orner, je devrais dire, à remplir sa maison des objets d'art qu'il avait toujours cherchés et recueillis durant toute sa vie ; les murailles en étaient couvertes, les meubles en étaient dépositaires, ses cartons de dessin comptaient leur contenu par milliers, et c'est au milieu de cette compagnie si douce, jamais trompeuse et toujours fidèle, qu'il a jeté son dernier regard et dit la suprême parole.

Vous n'avez pas été, Messieurs, les seuls à reconnaître le mérite de M. Chouppe : la première récompense fut votre élection,

(1) Paroles d'Apelle à un cordonnier qui, après avoir justement critiqué la chaussure d'un personnage de son tableau, voulut critiquer le personnage lui-même.

Digitized by Google

la seconde lui a été accordée par le ministère de l'instruction publique. Hélas ! cette distinction si prodiguée, n'est que trop souvent, ayons le courage de le dire, la conquête d'une vanité ambitieuse ou d'une médiocrité intrigante, mais elle a été pour M. Chouppe la juste récompense de grands et remarquables travaux, et il a pu, sans baisser les yeux, porter le ruban violet d'officier d'Académie en 1872, et en 1883, celui d'officier de l'Instruction publique, car celui-là avait donné à beaucoup de Français la glorieuse instruction de l'art et de l'honnêteté.

Dieu a placé, Messieurs, dans la nature, des rapports qui étonnent, des alliances qui saisissent, on dirait un langage que se tiennent les créatures, elles semblent s'adresser des paroles mystérieuses dont l'écho vient jusqu'à nous et charme l'âme attentive, il y a là des harmonies délicieuses dont le doux Bernardin de Saint-Pierre a si heureusement parlé.

Eh bien ! Messieurs, en parcourant un jour, comme j'en avais l'habitude, les galeries supérieures de l'exposition des beaux-arts qui s'est faite cette année dans la Salle des Fêtes, j'ai vu une de ces ravissantes harmonies que je n'ai pu oublier. Au moment où je regardais les œuvres et surtout le portrait de M. Chouppe, je vis passer près de moi une jeune femme, vêtue avec une élégante simplicité, à la démarche pleine de modestie, elle tenait dans ses bras un enfant orné de fraîcheur et de vie, l'ange dormait paisiblement dans ce second berceau, mais quelle vie cachée, quelle puissance d'avenir ! Dévoûment et modestie de la mère, sommeil et vie de l'enfant, douceur et force des deux, tout cela réuni devant le travail et la figure de M. Chouppe me fit apercevoir le gracieux rapport qui, de par le ciel, existe entre ce qu'il y a de plus élevé, une mère, ce qu'il y a de plus suave, un enfant, et l'artiste, mais un artiste tel que M. Chouppe, l'homme doux et fort, et je remerciai le ciel de m'avoir procuré cette exquise jouissance de voir si bien représentés la vie, le caractère et les œuvres de notre collègue.

Mais la Providence me réservait une autre joie, et puisque je

Digitized by Google

vous communique les douces émotions de mon âme aux jours de mai, vous aimerez, je le pense, à vous rappeler comme moi un souvenir que les galeries dont j'ai parlé ont ravivé grandement dans mes affections. Auprès de l'œuvre de M. Chouppe, une main, amie et intelligente, celle de M. Herluison, avait placé les travaux de l'un de ses meilleurs élèves, il l'avait formé et pouvait en être fier, car le Salon de Paris lui avait ouvert plusieurs fois ses portes : les crayons de M. Emile Davoust n'étaient pas un des moindres ornements de la galerie orléanaise, et en les admirant de nouveau, je rêvais affectueusement à l'artiste distingué, au collègue si aimable, à l'ami si fidèle trop tôt enlevé à la science et à notre amitié. Tous deux ont disparu, le crayon, le burin et le pinceau à la main; l'un s'est flétri comme une fleur à demi éclose, l'autre est tombé comme le fruit mûr, mais l'un et l'autre avec l'honneur d'une remarquable culture des arts et de la vertu.

Mais le ciel ne veut pas que la gloire de cette terre soit complète, il a réglé que des tristesses viendraient en assombrir l'éclat : en partant, M. Davoust a rompu des liens qui lui étaient chers, et ouvert la source de larmes qui coulent encore ; avant de partir, M. Chouppe a été frappé dans ses plus tendres affections de famille, et a connu l'amertume des pleurs, mais tous les deux ont cherché et trouvé, dans leurs habitudes religieuses, la force de supporter vaillamment des douleurs qui seraient inconsolables sans elles. Quand Dieu et sa vérité illuminent l'âme, cette âme devient comme le chêne auquel l'ouragan peut arracher ses feuilles, mais qui plonge ses impérissables racines jusque dans les immenses profondeurs de la terre.

Si M. Chouppe laisse à notre ville, Messieurs, le souvenir d'un excellent artiste, il laissera dans nos âmes la mémoire d'un excellent collègue. Le temps altère et détruit les toiles créées par le génie, il ne respecte pas les vivantes splendeurs du marbre, mais Dieu a donné à l'amitié un privilège qui l'égale presque à la nature divine, il lui a communiqué la puissance de l'Eternité, et cette merveilleuse puissance nous la transmettrons à nos futurs collègues qui lègueront à leur tour cet héritage

Digitized by Google

aux successeurs de leurs travaux ; cette salle, sanctuaire de tant de glorieuses soutenances, au passé, et de travaux remarquables depuis un demi-siècle, redira donc toujours le doux nom de notre Henri Chouppe en lui appliquant ces belles paroles de Sénèque (1) :

*Mors optima, est perire lacrymandum suis.*

« La plus belle mort est celle qui se fait pleurer. »

(1) SÉNÈQUE LE TRAGIQUE, *hipp.*, 881.

Digitized by Google

# COMMUNICATION

## DE Mme LA COMTESSE AMICIE DE VILLARET

*A M. le comte Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*

*Orléans, 23 octobre 1894.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il existe au hameau de Nids, commune de Tournoisis, une vaste butte artificielle occupant une superficie de plus d'un demi-hectare et ressemblant à un immense tumulus, d'après la description qui m'en a été faite par son propriétaire, M. Hardy, employé à l'agence de l'Indicateur du Centre.

Les gens du pays la nomment le *Cheteau*.

Quelle pouvait être la destination de cette éminence si régulièrement élevée? Ses proportions sembleraient exclure son assimilation à un tumulus et, de plus, les larges fossés dont elle était ceinte sembleraient plutôt favoriser la conjecture que ce monument pourrait avoir été l'emplacement d'un camp romain.

D'après ce que m'en a dit M. Hardy, dont le fermier cultive la partie inférieure de cette butte ou fossés, l'exploration qu'on a pu en faire aurait été très superficielle; il y aurait donc là, peut-être, d'importantes découvertes à attendre de fouilles méthodiquement conduites. C'est pourquoi, Monsieur le Président, sachant combien il importe à la Société archéologique

Digitized by Google

de ne laisser périr aucun de nos vieux souvenirs provinciaux, j'ai cru devoir, sitôt instruite de l'existence de ce monument, le signaler à votre docte vigilance.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de joindre à cette information un renseignement qui, pour être d'une autre nature, n'est peut-être pas, non plus, sans quelque intérêt : il s'agit de nos anciens comptes communaux dont la série est interrompue par de fréquentes lacunes.

Ayant eu l'occasion de faire certaines recherches dans l'état civil des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, j'ai remarqué que plusieurs registres, tant de commune que de forteresse, avaient été employés à recouvrir ceux de l'état civil. Ainsi le compte de forteresse de 1563 sert de couverture aux actes de baptême de 1759.

Un autre compte de forteresse du XVI^e^ siècle, dont je n'ai pu constater la date, habille le registre de baptême de 1765.

Enfin, un troisième compte municipal, qui serait afférent à la voirie, et dont je n'ai pas vu la date, couvre un registre de 1758.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C^tesse^ A. DE VILLARET,
*Chanoinesse de Brünn.*

Digitized by Google

# DOCUMENTS CONCERNANT JARGEAU

M. P. Leroy, auteur d'un travail sur *Jargeau et ses environs aux XIVe et XVe siècles* (1893, in-8°), veut bien nous communiquer sur la vieille châtellenie quelques documents originaux qui trouveront place utilement dans notre *Bulletin*. Le même auteur avait eu l'obligeance de remettre à la Société la copie d'un compte de la fin du XIVe siècle que M. Doinel a découvert dans un fonds non classé des Archives départementales. Ce compte, qui se rapporte à la construction du pont de Jargeau, était précédé d'une note explicative qui a été insérée dans le *Journal du Loiret* du 25 novembre 1894.

## EXTRAITS

*Extrait concernant Saint-Denis-de-l'Hôtel.*

On lit dans un acte de partage, en date du 29 juin 1435, entre les enfants Basly et leur mère Jehannette remariée à Pierre Beraut, laboureur à Saint-Denis-de-Jargueau : « ... Au regart des d. propres heritaiges et verger où fut brulé par les Anglois l'ostel du d. Jehan Basly et le pressouer séans au d. lieu de Saint-Denis... »

*Extrait concernant la rue des Moulins.*

On lit dans un acte en date du 2 janvier 1432 (n. s. 1433) :

« Comme Geuffroy Du Vigno laboureur demourant à Jargueau eust pieça pris et admoisonné à touzioursmes de feux

Digitized by Google

Benoist Pintot et Simon Cotelle lorsqu'ils vivoient demourans au d. lieu de Jargueau | une maison séant à la rue des Molins es forbours du d. lieu de Jargueau tenant à l'éritaige des d. bailleurs aux héritiers feux Jean le berche d'autre part à la grève de Loire d'autre part et à la d. rue des Molins d'autre part | item (autres biens sans intérêt)... pour le prix de xx s. p. de rente à paier chacun an le jour de toussains. Et il soit ainssy que poy de temps après la dicte prise (1) la dicte maison a esté desmolie par les Anglois ennemis de ce royaume en telle manière qu'elle est en puy desert et par ce le dict Geuffroy ne paia puis riens de la dicte rente | et dure chose eust esté à lui de la paier attendu la dicte desmolition si comme le dict Geuffroy Du Vigno d'une part et Jehan Pintot tant en son nom comme au nom et tenant fort de Pierre Pintot et Gilet Pintot ses frères... | Aujourdui les dictes parties ès nom que dessus ont faiz les accors qui ensuivent c'est assavoir que elles ont mis le dict bail et prise dessuz diz du tout au néant... »

*Extrait concernant le faubourg Berry.*

On lit dans un acte du 5 janvier 1432 (n. s. 1433) :

« Comme Simon Baffer demeurant à Jargueau eust pieça pris et à rente à tousiourmes de feux Thomas de la Broce lorsqu'il vivoit demourant au d. lieu de Jargueau. Et le dict Thomas lui eust baillé la quarte partie par indivis de une maison en la quelle a assis et situé ung pressouer | item une masure séant à l'encontre le d. pressouer tant en ung tenant ainsy comme tout se comporte et poursuit assis es forbours de Jargueau leez la porte de Berry | tenant à la rue par laquelle on vait d'icelle porte de Berry au quarrefour de la Noe d'une part | à la rue d'entre deux syvez (?) d'autre part à l'éritaige Jehan Durant et sa femme d'autre part | et à l'éritaige de la prébende messire Guillaume le meilleur d'autre part | le d. quart partissant par indivis au d. Baffet et à Phelippon Du Chemin lequel Phelippon y a ung VIII^e par indivis..... Et il soit

(1) *Prise* ici signifie *bail ;* on dit encore « prendre à bail ».

Digitized by Google

ainssy que poy après la dᵉ prise la dicte maison pressouer et masure aient esté desmoliz et abatuz par les Anglois ennemis de ce Royaume sy et en telle manière que tout n'est que place... » (Suivent les actes des parties.)

Je constate encore, en 1435, une remarque concernant le manoir de la Lande loué par Guillot Charpentier de Fay : « Et il soit ainsi que pour et à l'occasion des guerres qui dens le d. temps de XXVI ans ont esté en ce Royaume le d. feu Guillot Charpentier ne ses d. enffens n'ont pu faire valloir le d. lieu et apport de la Lande et soit presque demouré en désert ». Quoi d'étonnant quand on sait les ravages que commirent, non seulement les Anglais, mais les routiers eux-mêmes ? Une lettre de Charles VII, donnée à Jargeau au mois de juin 1430, ne contient-elle pas la déclaration que les routiers logeaient leurs chevaux jusque sur le grand autel de l'église de la Prée, dans la châtellenie royale d'Issoldun ? (V. cette lettre dans l'*Histoire du Berry*, par Raynal).

« Le mardi, VIIᵉ jour d'octobre, IIIIᵉ L V, comme venerables et discrètes personnes messeigneurs les déan et chappitre de l'église monseigneur saint Verain de Jargueau eussent droit d'avoir et prendre par chacun an à certains termes la somme de huit sols parisis de rente pour les anniversaires de feu Jehan Laugrain jadix bourgeois de Jargueau et Alips sa femme en et sur une masure où solloit avoir maison et ung petit vergier tenant à la dite masure en la quelle masure a une cave et un selier en ruyne | assise et situé en la grant rue de Saint Denis lez Jargueau tenant à la dite rue d'une part, etc. » (Suivent des attenancements et indications de rente)... « Et il soit ainxi que les d. masure et vigne soient escheuz aux enffens du d. feu Pierre Haran et Alips sa femme à cause d'elle les quieulx enffens de leur jeune aage obstant les guerres qui ont esté en ce Royaulme se sont abstentez du pais par lonc temps et pendant le quel les Angloys ennemis de ce Royaulme ont bouté le feu en la maison qui lors estoit en la d. masure aussi est demeuré en désert le d. arpent de vigne. » (P. Lambert, 7 octobre 1455.)

On lit, à propos d'une maison sise au clos de Cloxmain,

Digitized by Google

paroisse de Jargeau. « ...Et auxi par la fortune de guerre le d. hostel sur lequel estoit assise la dite rente a cessé d'estre paiée. » (Id. 18 fév. 1458). La constitution de rente était du 5 mars 1426.

Au sujet d'une autre maison, sise « es forbours de Jargueau » et aboutissant, par devant, sur le chemin qui va au long des fossés de Jargueau et, par derrière, à la grève de Loire, maison sur laquelle Jehan du Clox et sa femme Jeanne Biot avaient un droit de rente, on lit encore : « ...Et il soit ainsi que depuis la dite vente ainsi faitte tout le dit hostel ait esté ars et desmoliz par la venue des Anglois anciens ennemis du Royaume de France. » (7 juin 1435, id.)

---

Digitized by Google

# L'INONDATION DE LA LOIRE EN 1608

Tous nos historiens locaux ont parlé de la crue de la Loire au printemps de 1608, qui amena près d'Orléans une grave rupture des levées.

L'hiver de 1607 avait été extrêmement long et rigoureux : il avait duré depuis la Saint-Thomas, c'est-à-dire le 21 décembre, jusqu'à la fin de février suivant ; le cours de la rivière s'était absolument arrêté, et la glace était si épaisse que « les charrettes chargées passaient dessus comme si c'eust esté terre ferme », et qu'on traversait journellement à pied pour aller de la Tour Neuve et de Saint-Aignan au couvent des Capucins sur la rive gauche.

Quand l'élévation de la température fit fondre la neige des montagnes, il se produisit un torrent d'eau qui vint rompre les glaces et il en résulta un grand débordement, dit François le Maire, « rompant la levée de Sandillon, qui ravagea le val de Loire, rentrant dans son canal au-dessous du couvent des Capucins, en rompant la levée par une brèche de quarante toises esbranlant les arches ».

La brèche d'Orléans, il est facile d'en déterminer exactement l'emplacement, entre Saint-Charles et l'ancien pont, puisque le nouveau ne fut construit qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais celle de Sandillon, à quel point précis de la levée se produisit-elle ? Nous pensons que ce fut à environ deux kilomètres en aval de ce qu'on appelle le port de Sandillon, sur une largeur de trois cents mètres, à un endroit où des traces de rupture existent encore et où on retrouve, le long de la levée actuelle, un perré de la même longueur, très bien conservé, et recouvert d'un mètre environ de gazon, travail qui fut fait sans doute lors de la

Digitized by Google

baisse des eaux pour permettre la réfection de la levée, car il n'est guère à plus de deux mètres de l'étiage. Ce qui nous fait faire cette supposition, en l'absence de témoignage, c'est la petite découverte que nous avons rencontrée dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, de trois arrêts du Conseil d'Etat du roi, statuant sur des réclamations en remises de taille des habitants des trois communes de Sandillon, Saint-Denis-en-Val et Saint-Cyr-en-Val, ayant trait à cette inondation de 1608. La décision du Conseil est identique pour les trois requêtes et rédigée exactement dans les mêmes termes. Nous ne reproduisons que celle de Sandillon, en observant toutefois que les deux autres désignent les localités sous les formes anciennement adoptées de « Saint-Cir-en-Vaulx » et « Saint-Denis-en-Vaulx ».

## L'inondation du val de Loire en 1608.

(Ms. fr. 18, 173, fol. 173.)

Que la requeste présentee par les habitans de la parroisse de Sandillon val de Loire tendant à ce que, attendu qu'à l'occasion de la rupture advenue au mois de janvier dernier en plusieurs endroitz des turcies et levées de la rivierre de Loire, par la crue et nivellance des eaux et glaces y descenduz, leurs héritages de la dite parroisse ont esté innondés par l'espace de trois septmaines et plus, leurs maisons et bastimens ruinés et emportez, leur bétail noyé et emmené, leurs dits héritages assablez, fruicts y estant ruynez et perdus, et leurs vignes gellées entièrement et la pluspart arrachées, il plaise au Roy les vouloir descharger durant six ans du paiement de touttes tailles ordinaires et extraordinaires. Le Roy en son conseil a renvoyé et renvoye les dites requestes aux Trésoriers généraux de France établis à Orléans pour informer et donner advis à Sa Majesté sur le contenu en icelle et, iceluy veu, estre pourvu aux suppliants ainsi que de raison.

Fait au Conseil d'Estat du Roy tenu à Paris le XXII^e de mars 1608.

Digitized by Google

On voit, d'après la teneur de ce document, que l'inondation a eu lieu pendant la débâcle et avant que les glaces n'aient disparu, puisque les habitants du val se plaignent de ce que leurs vignes aient été *gelées*. Observons en outre que la décision gracieuse du Conseil d'Etat ne se fit pas attendre trop longtemps, les dégâts ayant été faits au mois de février et les arrêts étant du commencement de mars.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

---



Digitized by Google

# DÉPOUILLEMENT DE TROIS PIÈCES

## RÉCEMMENT OFFERTES A LA SOCIÉTÉ

I. — La première de ces pièces est l'original d'un acte reçu par Jehan Le Roy et Pierre de Briquet, notaires au Châtelet de Paris, le 27 avril 1597.

D'après les renseignements contenus en cet acte, le Roi de France Henri II avait, le 16 mars 1553, vendu, avec faculté de rachat perpétuelle, à Jehan d'Anga, gouverneur du château de Fontainebleau, le grand étang de la ville de Moret, au bailliage de Melun, pour la somme de 8,850 livres tournois.

Maximilien de Béthune, seigneur de Rosny (le célèbre ministre d'Henri IV), acquit lui-même plus tard des commissaires du Roi une autre portion du domaine du comté de Moret, et, à cette occasion, il se fit accorder le droit d'exercer pour son propre compte le réméré sur l'étang vendu à Jehan d'Anga. Après avoir payé 1,000 livres à un ayant cause de ce dernier, il rembourse les 7,850 livres de surplus, aux termes de l'acte du 27 avril 1597, à Pierre de la Garigue, sieur de Myraulmont, gouverneur des villes de Nogent et de Pont-sur-Seine, dont la femme était fille et héritière de Jehan d'Anga.

L'acte porte les signatures Maximillian de Béthune, de Myramont et celles des notaires.

II. — La deuxième pièce est l'original sur parchemin d'une ordonnance du 29 janvier 1745 par laquelle Maximilien-Antoine-Armand de Béthune d'Orval, prince souverain d'Henrichemont, concède à Jean Arnat, praticien, l'office de procureur postulant

Digitized by Google

dans les justices du bailliage et de la chambre souveraine de la principauté d'Henrichemont.

Cette ordonnance est signée, au nom du prince d'Henrichemont encore mineur, par sa mère et tutrice la princesse d'Henrichemont, née de Vassan d'Orval, et contresignée Dupoirier. Elle porte un sceau de cire rouge sur double queue aux armes du prince d'Henrichemont, *d'argent à la fasce de gueules*, surmontées de la couronne ducale.

III. — La troisième pièce est l'original sur parchemin d'une ordonnance du 6 mai 1765 par laquelle le même prince d'Henrichemont pourvoit de l'une des charges d'échevin d'Henrichemont Me Jehan Arnat, contrôleur au grenier à sel de la principauté. Cette ordonnance est signée Maximilien et contresignée Dupoirier ; le sceau n'en existe plus.

THILLIER.

---

Digitized by Google

# HISTOIRE DU SIÈGE D'ORLÉANS

**Par M. l'Abbé DUBOIS (Publiée par M. CHARPENTIER)**

---

MESSIEURS,

On dit qu'il faut se méfier des gros volumes, parce qu'il n'est pas possible qu'ils renferment dans leurs nombreuses pages des choses toujours intéressantes et on cite à l'appui de sa méfiance le proverbe, d'ailleurs bien sage : mieux vaut la qualité que la quantité.

Donc, Messieurs, en voyant les 445 pages du volume dont je viens vous parler, ma pensée première n'a pas été indulgente et une grande tentation m'a saisi, celle de fermer promptement l'ouvrage et de le condamner au sommeil sur les rayons de ma bibliothèque ; cependant, comme le volume traitait du siège d'Orléans et que j'apercevais le nom d'un de nos plus savants historiens, j'arrêtai le premier mouvement de la méfiance et je me décidai à parcourir le volume malgré son inquiétante grosseur, et bien m'en a pris, Messieurs, de vaincre le conseil de ma prétendue sagesse, car l'ouvrage que vient de faire paraître notre collègue, M. Charpentier, est fort remarquable et mérite toute notre attention.

M. Charpentier a eu la pensée très heureuse de livrer à l'impression un des ouvrages les plus importants de M. l'abbé Dubois, celui qui concerne le siège d'Orléans en 1428 : il était conservé à l'état de manuscrit dans la bibliothèque de la ville ; souvent consulté par les historiens du siège, sans qu'ils fussent assez honnêtes pour citer l'auteur, ce manuscrit avait coûté à

Digitized by Google

M. Dubois de longues et sérieuses recherches; il y avait mis tout ce que ses habitudes d'exactitude, sa gravité de travail, son amour de la vérité, son dévouement à notre ville, son admiration pour Jeanne d'Arc lui avaient fourni de lumières et de résultats, mais la mort était venue saisir le savant écrivain, et son manuscrit, légué par lui à la bibliothèque, reposait silencieusement et sans gloire dans cette petite chambre que vous connaissez tous, Messieurs, et qui est le sanctuaire précieux des travaux de nos historiographes orléanais.

M. Charpentier lui a rendu l'honneur public dont il était injustement privé et désormais rien ne pourra s'écrire sur le célèbre siège de 1428, si on n'a pas lu les pages du livre qui vient de paraître; elles sont savantes, de cette science simple et profonde, tout à la fois, qui plaît et qui s'impose, parce qu'elle se présente avec des renseignements sérieux et des discussions faciles. M. Dubois avait très bien compris que, pour rendre l'histoire du siège plus intelligible, il fallait l'entourer de tout ce que la topographie ancienne d'Orléans pouvait offrir de lumière, et il a rétabli avec grande patience et grand succès la vieille situation de notre cité; grâce à un plan très exact, nous pouvons suivre les opérations du siège et nous promener avec bonheur dans ce vieil Orléans que le XIXe siècle est venu, sans respect et sans ménagement, livrer à la pioche insolente du démolisseur: au moins, il revivra, pour ne plus mourir, dans les pages filiales et néanmoins sincères et exactes du travail de M. Dubois.

Je ne prétends pas, Messieurs, que ce travail, malgré ses grandes qualités, soit inattaquable et un oracle infaillible devant lequel il faut se taire; ainsi je ne puis accepter le paragraphe IV de la troisième dissertation, page 104, où M. Dubois se demande à quel endroit se trouvait le pont d'Orléans, lorsque Aurélien a fait bâtir les murs et dit que ce pont était situé près de la poterne Chesneau, que le pont de 1428 n'était pas celui de nos aïeux gaulois, il appuie son avis par plusieurs pages de discussion: cet avis, je ne le traiterai certainement pas aujourd'hui d'inadmissible, car je fais devant vous un rapport et non un travail de polémique, mais il me sera permis d'échapper à son opinion et

Digitized by Google

j'aurai bientôt, je l'espère, l'occasion de la combattre avec des armes courtoises mais que je crois puissantes.

Il n'en est pas moins vrai, Messieurs, que ce livre avec ses neuf dissertations est un foyer de lumière pour bien connaître l'Orléans des jours passés, un trésor de précieux renseignements et qu'il faut donner à M. Dubois la première place parmi nos historiens. Ses recherches ont été vraiment consciencieuses, sa parole est grave, ses détails sont sérieux, on sent l'homme droit, l'écrivain convaincu, il y a dans son travail un parfum de sincérité complète, et dans l'excellente préface que notre collègue, M. Cuissart, a placée en tête de l'ouvrage, il a fort heureusement tracé le portrait de M. l'abbé Dubois ; il était tel qu'il nous le dépeint, car je l'ai beaucoup connu dans ma jeunesse, il fréquentait la maison de mes parents et j'ai eu de nombreuses occasions de le voir, de l'entendre et d'apprécier son caractère, de connaître ses habitudes ; il était, je vous l'affirme, Messieurs, l'homme du devoir qui réglait toute sa conduite, l'homme de la science qui remplissait toute sa vie ; l'ordre, la méthode le dirigeaient partout et toujours, lui donnaient même une ceraine sécheresse qui diminuait le charme des rapports ; je me rappelle, à ma confusion peut-être, que sa présence n'était pas celle que je préférais. Jeune et gai, quand je le voyais entrer se balançant sur un corps très épais, la pointe de son chapeau à trois cornes dressée vers le ciel, et vouloir obstinément me parler de science, je m'assombrissais et souhaitais secrètement l'heure de son départ. Aujourd'hui, Messieurs, l'étourdi a disparu et je rends haute et pleine justice au savant distingué, à l'Orléanais fidèle, au prêtre vertueux tombé victime sous les efforts d'un zèle dont j'ai été témoin et je remercie avec une véracité sincère, parce qu'elle est réfléchie, M. Charpentier qui a généreusement fait paraître au grand jour une œuvre dont nous, Orléanais, pouvons être fiers. Orléans, Messieurs, a été durant sept mois le dernier rempart de la France contre ses envahisseurs ; notre ville prise, c'en était fait de la patrie, nous devenions Anglais ! Les pages de M. Dubois intéressent donc non pas seulement notre cité, mais la France entière ; c'est dans leur

Digitized by Google

lecture que toute âme française verra comment elle a conservé un berceau, une famille, une patrie !

En lisant à la fin du volume, qu'ils couronnent magnifiquement, les 152 noms des Orléanais qui ont donné plus particulièrement leur courage et quelquefois leur sang pour défendre la ville, nous, leurs enfants, nous saluerons avec fière émotion ces glorieux ancêtres, qui, nobles et bourgeois, combattaient sous le même drapeau, n'ayant qu'une seule pensée, souffrant et mourant pour la même cause, celle d'Orléans et de la France !

Mais le pays pourra donc également et plus que jamais saluer avec chaleureuse reconnaissance et notre Jeanne et ceux qui ont si vaillamment secondé sa grande âme...

Tel sera le résultat du travail maintenant connu de M. Dubois.

Tel sera l'honneur de M. Charpentier, le révélateur d'un trésor caché.

Permettez-moi, Messieurs, de souhaiter que notre procès-verbal de ce jour, 23 novembre, et surtout notre *Bulletin* puissent contenir l'expression de notre haute estime pour le travail de M. Dubois, et celle de notre reconnaissance pour M. Charpentier; cette double dette me paraît sacrée...

DESNOYERS.

23 novembre 1894.

---

Digitized by Google

# INAUGURATION
# DU NOUVEAU MUSÉE DE JEANNE D'ARC

6 Mai 1894

Au cours de l'année 1856 un groupe d'érudits orléanais se réunissait chez M. F. Dupuis, un de nos membres fondateurs, en vue de constituer une Société ayant pour but la conservation des maisons remarquables de notre ville.

Ce louable projet, sous le nom de *Société des Monuments historiques* d'Orléans, reçut un commencement d'exécution par l'acquisition de la maison d'Agnès Sorel, mais dut être bientôt abandonné.

Plus heureux que nos devanciers, grâce aux libéralités de la municipalité et du ministère des Beaux-Arts, nous voyons aujourd'hui ce charmant hôtel de la Renaissance en grande partie restauré et affecté au Musée de Jeanne d'Arc.

Le 6 mai dernier, une nombreuse assistance se pressait dans ses salles, et trois discours, que nous reproduisons plus loin, y étaient prononcés, aux applaudissements des personnes présentes (1). Notre vénéré collègue, M. l'abbé Desnoyers, avait

(1) Mgr Coullié, archevêque de Lyon; M. Boegner, préfet du Loiret; M. Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans; MM. Coudière, Lepage et Morand, adjoints au maire; presque tous les membres du Conseil municipal; M. Fousset, sénateur; M. Rabier, député; M Transon, conseiller général; M. Dubec, premier président; M. Fachot, procureur général; M. Beaudouin, président du tribunal civil; M. Pommier, juge d'instruction; M. le général Garnier des Garets; M. l'intendant général Courtot; Mgr Renaudin; M. Lefebvre, inspecteur des eaux et forêts; M. Alexandre Godou, juge de paix; M. Besnard, directeur des contributions indirectes; M. Tranchau, inspecteur d'Académie honoraire; M. Thévenin, directeur de la manufacture des tabacs; M. Ouy, directeur des postes et télégraphes;

Digitized by Google

le droit d'être fier. En effet, au vaillant directeur seul revenait l'honneur d'avoir conçu le travail de classement et d'avoir mené à bien l'installation des collections du Musée de Jeanne d'Arc. Après les discours, les assistants, guidés par M. Desnoyers, faisaient une visite aux collections dont nous donnons une nomenclature sommaire.

*Rez-de-chaussée.* — Cette salle renferme les grands monuments de sculpture inspirés par Jeanne d'Arc, notamment les statues de Gois, Foyatier, ainsi que leurs bas-reliefs; celles du comte du Passage, de Trouillard et autres.

*Premier étage*, salle dite du Siège. — Ici figurent les armes et armures ayant servi en 1429, tels que : fauconneau, veuglaire, boulets des bombardes, marteaux d'armes, dagues, chausse-trapes, pointes de flèches, fers de chevaux français ou anglais, éperons et autres objets d'équipement militaire.

Dans les vitrines sont placées des statuettes, médailles ou pièces de céramique.

Le tout est complété par une curieuse suite de tapisseries relatives à Jeanne d'Arc, tissées sous Louis XIII, d'après les cartons de Claude Vignon.

*Au second étage*, nous voyons les bannières processionnelles de la fête du 8 mai, puis la remarquable tapisserie qui repré-

M. Ferrand, inspecteur d'Académie; M. Sainjon, ancien inspecteur général des ponts et chaussées; M. Girerd, trésorier général; M. Guillon, ingénieur en chef; M. Huau, directeur des musées de peinture et de sculpture; M. Mercier, commandant des sapeurs-pompiers; MM. Alfred et Ernest Lanson, sculpteurs; M. Balze, artiste peintre; M. Penchaud, professeur de dessin au lycée; M. Emile Eude, architecte du monument de Vaucouleurs; M. Sorel, président du tribunal de Compiègne; M. Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique de l'Orléanais; MM. Vignat, L. Jarry, H. Herluison, L. Dumuys, G. Jacob, Auvray, membres des Sociétés savantes; M. Pelletier, ancien conseiller à la Cour; M. Paulmier, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts; MM. les docteurs Arqué et Vacher; M. Perron, secrétaire général de la mairie; MM. Georges Lafenestre, membre de l'Institut; le comte de Marsy, le baron de Bonnault et Lair, directeur et inspecteurs de la Société française d'archéologie; M. Petit, rédacteur en chef du *Journal du Loiret*, ainsi qu'un certain nombre de représentants de la presse de Paris, etc.

Digitized by Google

sente l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon, offerte par le marquis d'Azeglio, et la maquette du Puceau.

La peinture est représentée par deux tableaux de l'ancien hôtel de ville d'Orléans où la Pucelle est figurée avec un chapel panaché, tenant son épée de la main droite. On y voit encore le portrait en pied attribué à Simon Vonet, provenant de la galerie du cardinal de Richelieu.

Un plan du fort des Tourelles en 1760, des estampes, bustes, médaillons, émaux ou pièces de céramique et bijoux complètent cet ensemble.

Enfin, *au troisième étage*, une salle des mieux remplies renferme le musée orléanais. Tous les souvenirs relatifs à notre province s'y trouvent réunis.

Est-il besoin de redire que la pensée mère de l'affectation de l'édifice au Musée de Jeanne d'Arc est due à M. Rabourdin-Grivot.

Que l'État et la municipalité ont concouru à sa restauration par les soins de MM. Danjoy, architecte diocésain, et Dusserre, architecte du département.

Qu'enfin, notre zélé collègue M. l'abbé Desnoyers, non content de se dépouiller de ses collections, consacre tous ses loisirs à leur classement?

Nous le ferons, en terminant, au nom de la Société archéologique, gardienne attentive des vestiges du passé.

Voici le texte des trois discours prononcés dans cette solennité :

## Discours de M. l'abbé DESNOYERS, Directeur du Musée.

MONSIEUR LE MAIRE,
MONSIEUR LE PRÉFET,
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MUSÉES NATIONAUX,

Il y a 465 ans, au même jour, 6 mai, et dans la même rue, commençait le drame qui devait sauver la France.

Le matin, Jeanne sortait rapidement de la maison de Jacques Boucher, armée et montée sur son blanc destrier; elle s'élan-

Digitized by Google

çait dans la rue Bourgogne, recueillant sur son passage les soldats de la garnison et les bourgeois de la ville, franchissait la porte Bourgogne et allait donner l'assaut à la bastille des Augustins qu'il fallait emporter avant d'attaquer le fort des Tourelles, attaque d'où dépendait la délivrance d'Orléans.

La voyez-vous d'ici, Messieurs, son pennon à la main, couverte de fer, pressant son cheval de l'éperon? La voici qui passe comme la foudre devant cette même maison qui nous réunit: du même terrain que vous avez foulé aux pieds jaillissent la poussière et les étincelles du coursier qui l'emporte. Saluons-la, Messieurs, car elle a conçu et va exécuter, de par Dieu, un dessein dont la hardiesse avait fait reculer, la veille, dans un conseil de guerre, la bravoure des Dunois, des Xaintrailles, des Gaucourt, des Rais et autres capitaines; elle savait que la bastille des Augustins entraînerait, par sa prise, celle du fort des Tourelles et la délivrance d'Orléans; mais le combat devait être gigantesque, car il fallait, en deux jours, emporter deux forts importants, vaincre une armée et la jeter loin de la ville.

Eh bien! cela fut fait.

Le 6 mai, Jeanne d'Arc détruisait les fortifications des Augustins; le 7, celles des Tourelles, et le soir de ce jour-là, après l'assaut opiniâtre des Tourelles, rentrait triomphante dans Orléans et repassait dans cette même rue que vous avez traversée. Cette rue, nous dit l'historien du siège, était remplie d'une foule qui acclamait, dans tout l'enthousiasme de la délivrance, sa vaillante libératrice; saluons-la également, Messieurs, car vous pouvez d'ici la voir, couverte de sueur, de poussière et du sang qu'elle avait répandu à l'assaut des Tourelles, rentrant dans la maison de Jacques Boucher, dans la splendeur du triomphe, mais également dans sa première candeur de Domremy...

Le 6 mai, jour de votre réunion, Messieurs, a été le prélude de la libératrice d'Orléans et de la France; c'était Ulm avant Austerlitz, Malakoff avant Sébastopol: le 7 mai n'a été que le couronnement de cet immortel jour du 6 que nos âmes françaises n'oublieront jamais.

Digitized by Google

Elle fut donc bien noble, Monsieur le Maire, la pensée qui a voulu placer le Musée de Jeanne d'Arc dans la rue qu'elle traversa tant de fois durant onze jours, dans la maison qui la vit passer si souvent, et dans la proximité de l'hôtel qui l'abrita chaque soir : cette destination sera l'éternel honneur de l'édilité orléanaise, qui aura légué aux jours à venir ce monument de sa reconnaissance et de son patriotisme.

Ce n'est cependant pas, Messieurs, que notre cité orléanaise ait eu dans les jours passés quelque reproche à s'adresser pour la gratitude envers sa libératrice : la France, je le dis avec quelque émotion dans ma parole, car je parle de notre mère à tous, la France, durant de longues années, n'avait pas conservé suffisamment la mémoire de celle qui lui avait rendu sa liberté, son honneur, son Dieu et la première place qui lui appartient dans les nations de ce monde.

Orléans seul avait fidèlement gardé cette mémoire, et durant 465 ans, du 8 mai 1429 au 8 mai 1894, il a, malgré quelques interruptions impérieuses, célébré publiquement les louanges de sa libératrice, il lui a élevé quatre monuments en bronze chargés de dire à toutes les générations ce qu'elles devaient à la Vierge de Domremy. Il restait néanmoins encore un dernier monument à élever pour compléter et éterniser même le témoignage de notre gratitude envers Jeanne ; il fallait réunir tout ce que la reconnaissance, les arts, la volonté, le temps, avaient produit et produisaient chaque jour à l'honneur de notre libératrice, et donner à ce centre commun un éclat que la France entière pût apercevoir.

Il y a, Messieurs, pour les Sociétés comme pour les individus, un moment qui ne peut être prévenu et ne peut également pas être retardé ; ce moment est celui de la Providence : Elle le tient en suspens, mais quand il est arrivé, un souffle irrésistible arrive à l'âme des peuples, et il se fait alors un épanouissement merveilleux. Notre Musée de Jeanne d'Arc a éprouvé cette loi de la sagesse d'en haut.

Jusqu'en 1865, la pensée de fonder un Musée en l'honneur de Jeanne d'Arc n'était entrée dans aucune âme ; en 1865, cette

Digitized by Google

pensée surgit dans l'esprit de l'un de nos compatriotes : l'exécution fut d'abord petite, lente et presque inconnue ; mais, en 1877, le moment du Dieu des nations et de Jeanne était venu, le souffle d'en haut arriva plus puissant dans l'âme de notre cité qui devint plus chaleureuse et ardente, le Musée se développa avec rapidité, et à mesure que la France se réveillait d'un trop long sommeil, Orléans, qui n'avait jamais dormi, fit retentir plus haut que jamais les louanges de Jeanne d'Arc, le Conseil municipal acheta rue du Tabourg une des maisons les plus remarquables par son architecture du XVIe siècle, et grâce à l'alliance des efforts du Conseil municipal et du Comité des monuments historiques, des réparations fort intelligentes y furent exécutées, et le Musée de Jeanne d'Arc fut appelé à y recevoir une installation définitive ; ce fut alors le jour de l'expansion complète de ce Musée. Le directeur du Musée historique, comprenant toute l'importance de sa mission, travailla constamment à développer ce nouveau Musée et à lui donner une grandeur digne de Jeanne et de la France ; une année entière a été employée à cette exécution et, soutenu par les votes généreux du Conseil municipal, par vos encouragements, Monsieur le maire, il m'a été possible d'offrir à la ville la glorification épanouie de Jeanne d'Arc, comme on aurait dû la comprendre depuis longtemps.

Je ne puis vous cacher, Messieurs, les profondes et douces impressions que j'ai souvent éprouvées en parcourant les trois salles où tout parle si vivement de 1428 : je ne sais quel parfum d'héroïsme et de candeur, de vaillance et de simplicité, semblait s'échapper de ces milliers d'objets consacrés à la Jeanne de Domremy, une paix suave berçait mon âme, j'oubliais alors les bruits désolants qui parfois nous attristent, je ne voyais plus que Jeanne, je n'entendais plus qu'elle me parler de ce qu'elle aimait tant, la France et la liberté. Les vitrines du siège de 1428 et de 1429 me montraient journellement son courage, les représentations de son supplice me montraient son martyre pour la France, et je me demandais pourquoi toutes les âmes élevées, tous les cœurs vraiment français, ne chanteraient pas tous en-

Digitized by Google

semble la grande Française qui a su combattre et surtout mourir pour la France.

Ah ! Messieurs, devant l'incomparable figure de Jeanne, il n'y a plus ni César, ni Pompée, ni Pharsale, ni Actium, ni Armagnacs, ni Bourguignons, il n'y a plus que la France et la Patrie !... Mais j'ai tort, Messieurs, de donner à ma parole une apparence de leçon, car tous ici nous aimons plus que les hauts faits de Jeanne, nous aimons son âme, ses nobles pensées, les inspirations de son cœur, et votre présence me dit que vous regardez le monument élevé à la gloire de notre Jeanne d'Arc comme le plus beau témoignage de la reconnaissance d'Orléans et de la Patrie pour celle qui a été la fille de Dieu, la libératrice de notre cité et le soldat de la France !

Je vous offre, Monsieur le Maire, au nom d'Orléans, au nom de la Patrie, ma reconnaissance pour la part que vous avez prise à la formation de ce monument tout à la fois orléanais et national, il sera l'honneur impérissable de votre administration ; un autre honneur vous attend peut-être et je le souhaite, mais celui-ci aura une durée à laquelle nul autre ne peut prétendre.

Je serais bien ingrat, Messieurs les membres du Conseil municipal, si je ne vous offrais pas une expression de gratitude : vous avez eu le souvenir filial, que vos ancêtres, après deux cent quarante jours de siège, épuisés de fatigues et de ressources, votaient encore six mille livres pour continuer la défense de leurs foyers et vous avez ouvert tous les crédits nécessaires pour la fondation d'un musée qui appartînt et à la cité et à la France !... La Ville vous remercie, Messieurs, car j'ai la conscience de parler en son nom...

Nous vous remercions tous, Monsieur le Préfet, de votre présence : je n'ai pas à parler de l'intérêt que vous portez à nos questions orléanaises, c'est chose connue, je n'ai que le faible mérite de le rappeler et je serai toujours heureux de le redire.

Votre titre, Monsieur le directeur des Musées nationaux, dit assez ce qu'il y a en vous de judicieuse appréciation du vrai et du beau. Quand on cultive aussi intelligemment les arts, c'est qu'il y a dans l'âme la vue de l'éternelle beauté, le reflet de

Digitized by Google

Dieu ; vous ne pouviez donc que venir volontiers parmi nous pour inaugurer un monument élevé à l'honneur de ce qu'il y a de plus beau, de plus noble, de plus sacré sur la terre, l'héroïsme du courage, la splendeur de la vertu, le dévouement et le sacrifice jusqu'à en mourir, pour le salut de la France !...

Encore une fois, Messieurs, qui avez doté notre cher Orléans d'une pareille richesse et la patrie d'un pareil exemple, laissez-moi finir par un dernier mot que je voudrais faire retentir jusqu'aux confins de la Lorraine, berceau de notre Jeanne : elle est veuve aujourd'hui et inconsolable, mais d'autant plus aimée...

Gloire à Orléans et vive la France !...

## Discours de M. RABOURDIN-GRIVOT, Maire d'Orléans.

*Quo non ascendam !* telle est certainement, Monsieur le Directeur, la devise que votre dévouement a choisie pour le Musée dont Orléans vous a confié la garde.

Nous avons pu, il y a quatre ans, dans une solennité comme celle qui nous rassemble, reconnaître le résultat de vos patientes recherches, de vos persévérants efforts ; nous avons eu la satisfaction d'entendre un représentant du Gouvernement (1) en affirmer publiquement le mérite, et exprimer — avec des accents dont je ne saurais reproduire l'émotion communicative — les sentiments de gratitude que doit la Ville à l'homme de bien, au patriote, au vénérable prêtre dont le travail de bénédictin l'a dotée d'un des plus beaux centres d'études historiques que possède la France.

Vous avez été tenté, je le sais, de contester la valeur de cette appréciation, bien qu'elle émane d'une bouche autorisée. Vous n'aimez pas les éloges. Mais votre modestie est impuissante. Chez vous, l'amour pour Orléans l'emporte. Vous aviez fait l'impossible en nous donnant un vrai musée archéologique ; vous

(1) M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts.

Digitized by Google

venez de faire plus encore! Au risque d'avoir à affronter de nouveaux compliments, vous avez réuni, pour nous l'offrir, avec une générosité sans égale, tout ce qui rappelle le souvenir de notre immortelle Libératrice.

Vous n'avez recueilli, hélas! aucune relique de la sainte martyre; mais, à défaut de reliques, vous avez accumulé et classé, avec un soin religieux, des milliers de pièces, statues, images, bijoux, tapisseries, gravures, bannières..., preuves matérielles, témoins irrécusables du véritable culte qu'a voué, depuis cinq siècles, à l'humble bergère de Domremy, la ville d'Orléans reconnaissante.

Vous aviez flatté notre vanité en élevant notre Musée historique au noble rang de lieu d'études et de « sanctuaire de la science. » Vous touchez aujourd'hui notre cœur.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, au nom du Conseil municipal, au nom de l'Administration, au nom de la population orléanaise tout entière!

Je vous remercie d'avoir ouvert à nos enfants, dans cette charmante maison de la Renaissance, une nouvelle école, la plus belle de toutes! Plus favorisés que l'héroïque Pucelle, qui ne savait ni A ni B, ils apprennent, eux, à lire, écrire et compter: d'excellents maîtres leur prodiguent les bienfaits de l'instruction.

Ici, sous la bannière qui fut à la peine avant d'être à l'honneur, ils viendront apprendre comment on aime la France, comment on travaille, comment on se dévoue, comment on meurt pour elle!

Merci à vous aussi, Monsieur le Directeur des Musées nationaux, d'avoir bien voulu nous faire l'honneur de répondre à notre invitation. Merci à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui vous a délégué. Je vous suis particulièrement reconnaissant d'être venu; il me semble que vous apportez — en même temps que votre haute approbation à l'œuvre de notre éminent compatriote, M. Desnoyers, — le solennel hommage de la France à Jeanne d'Arc!

Digitized by Google

## Discours de M. A. KÆMPFEN, Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre.

C'est un grand honneur que m'a fait M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, en me chargeant d'apporter au vénérable et savant directeur du musée historique de l'Orléanais, les félicitations du gouvernement de la République, et de le remercier de sa patriote pensée. Il s'était donné une noble tâche; il l'a poursuivie avec un zèle et une persévérance admirables; il s'y est dévoué avec une ardeur toute juvénile; il y a mis tout son cœur. La France lui en est reconnaissante. Qu'ils soient remerciés avec lui tous ceux qui ont secondé ses efforts, qui ont aidé au succès de son œuvre.

Orléans chérit d'un pieux et ardent amour la mémoire de celle qui l'a arrachée à l'étreinte de l'Anglais. Alors que la pauvre ville se croyait perdue, la nouvelle lui étant venue qu'une petite pastoure de Lorraine avait été trouver le Dauphin à Chinon, et lui avait dit : « J'ai mission de Dieu de faire lever le siège d'Orléans », elle s'était reprise à espérer. Jeanne parut : le bon peuple crut en elle, et sa foi ne fut pas trompée.

L'ennemi en fuite, la fête du 8 mai fut aussitôt instituée : fête de la délivrance que la Libératrice, hélas! ne devait pas voir! Mais on n'oublia pas que c'était par elle que l'angoisse s'était changée en allégresse, l'humiliation en triomphe, et l'on voulut que quelqu'un de son nom, au moins, fût honoré ce jour-là : et jusqu'au XVIe siècle, un des membres de la famille Darc marcha en tête de la procession qui visite les différents lieux où assiégeants et assiégés combattirent.

Orléans avait eu des ovations pour Jeanne victorieuse, comment n'aurait-elle pas eu des prières pour Jeanne martyre? Pendant plusieurs années un service funèbre solennel fut célébré en commémoration de sa mort. Quelle devait être l'émotion des assistants! que de larmes devaient couler de leurs yeux! Nous ne l'avons pas vue, la douce héroïne, nous ne l'avons pas entendue; c'est le seul récit de ses belles actions qui nous en-



Digitized by Google

thousiasme, l'écho de ses paroles qui nous touche jusqu'au fond de l'âme! Mais ces hommes, ces femmes, ces enfants, ils l'avaient vue, ils l'avaient entendue; ils l'avaient acclamée, lorsque, chevauchant son grand cheval noir, gracieuse et fière dans son armure toute blanche, elle marchait vers les redoutes anglaises; plusieurs étaient là lorsqu'elle avait dit : « Jamais je n'ai vu sang de Français sans que mes cheveux levassent »; et d'autres, lorsque, blessée d'un trait entre le col et l'épaule, elle s'était prise à pleurer, puis, se relevant, s'en était allée, à peine pansée, presser l'assaut des Tourelles. Tous la retrouvaient dans leurs souvenirs telle qu'elle était naguère au milieu d'eux, les animant de sa flamme, les encourageant de son sourire; sa voix résonnait dans leur cœur. Quelle pitié, quelle indignation, quand ils songeaient qu'odieusement diffamée, lâchement condamnée, elle avait été livrée au bourreau, brûlée vive! Plus tard, lors de la revision de l'inique procès, Orléans eut cette consolation et cette joie que trente-cinq de ses enfants, bourgeois, prêtres, bourgeoises, purent attester la vérité et préparer ainsi la sentence qui réhabilita l'innocente victime.

Celle que la haine, la servilité, la peur avaient fait périr, n'a plus désormais ni adversaires, ni détracteurs. A une époque déjà lointaine, il s'est rencontré, même à l'étranger : en Italie, en Hollande, en Ecosse, des historiens honnêtes et impartiaux qui ont dignement parlé d'elle et flétri ses juges. Il arriva à Londres une chose étrange. Le théâtre de Covent-Garden jouait une pièce où l'on voyait, à la dernière scène, Jeanne entraînée en enfer. Il y eut des sifflets, des huées dans le public. Il fallut changer le dénouement. Aux représentations suivantes, au lieu de l'enfer, ce fut le paradis, au lieu d'une troupe de démons, un chœur d'anges. Dans notre siècle, Jeanne d'Arc a été magnifiquement vengée : « Souvenons-nous que la Pucelle n'a pas vaincu et souffert seulement pour la France, mais pour tous les peuples dont elle a personnifié les droits en face de l'esprit de conquête. » Qui dit cela? un Allemand. Déjà Robert Southey, dans un de ses plus beaux poèmes, avait chanté la courageuse fille qui allait droit aux soldats de Talbot sans trembler et sans

Digitized by Google

pâlir. Bien d'autres, après lui, parmi les écrivains anglais, se sont inclinés avec un respect attendri devant cette sublime figure. Lorsqu'un ardent patriote demanda pour la première fois qu'une fête nationale annuelle fût célébrée en l'honneur de Jeanne, la presse d'Angleterre loua hautement l'idée dont il s'est fait l'éloquent et infatigable apôtre. Il y a quelques années, des dames anglaises déposèrent une couronne au pied de la statue érigée sur l'une des places de Rouen. Elle portait ces mots : « A la grande Française ! »

Le temps est proche peut-être où ce n'est pas en France seulement que la grande Française aura des statues. En attendant, elles se multiplient sur cette terre qu'elle affranchit jadis. Il appartenait à Orléans de donner l'exemple; il l'a fait depuis longtemps.

C'est un autre hommage qu'a voulu rendre à Jeanne M. l'abbé Desnoyers. Il a songé à lui dédier comme un sanctuaire où tout parlerait d'elle et d'elle seule, où on la sentirait présente et vivante, où l'on entrerait pour ainsi dire en communion avec son âme si pure et si vaillante, que l'on quitterait meilleur, plus fort, plus prêt aux généreux sacrifices. Heureuse inspiration que celle-là ! Nous allons parcourir ensemble le musée de Jeanne d'Arc avec le regret de ne donner qu'un coup d'œil à tant d'objets qu'il faudrait regarder à loisir : tapisseries, gravures, sculptures, bijoux, ouvrages de céramique, à tout ce que nous a restitué le lit de la Loire, fouillé depuis vingt ans aux lieux des combats et des assauts livrés durant le siège. A l'heure où il s'ouvre, il est riche déjà ce musée; les libéralités ne lui manqueront pas qui l'enrichiront encore. Et, puissions-nous voir bientôt restaurée dans sa grâce et son élégance premières la vieille demeure, merveille de la Renaissance, qui est pour ses collections un cadre à souhait !

Jamais, celle qui reçoit aujourd'hui de la ville d'Orléans une nouvelle et touchante preuve de sa reconnaissante affection n'a tenu autant de place dans nos pensées, aussi doucement et fortement possédé nos âmes; jamais, dans le pays sauvé par elle, elle n'a été aussi tendrement aimée; jamais on n'a si bien com-

Digitized by Google

pris sa grandeur. C'est que cette humble paysanne qui ne savait, comme elle le disait, ni A ni B, a su ce que c'était que la patrie, et, par ses paroles et ses actes, l'a révélé à de plus savants qu'elle qui l'ignoraient. Vivante, elle a chassé ceux qui avaient pris la France et prétendaient la garder; morte, elle la servirait encore si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle était menacée. Nos soldats, les soldats de la France nouvelle, marchant à l'ennemi, se souviendraient de ce qu'elle fit autrefois, et ce souvenir les aiderait à vaincre. Si elle nous est chère, c'est aussi parce qu'il est bon et consolant d'éprouver qu'il y a un sentiment commun à tous, dans lequel les croyances et les opinions les plus diverses peuvent se confondre, les désaccords s'oublier, les cœurs se réunir. Répétons-nous avec une joie profonde que le culte de notre Jeanne n'est plus enfermé dans nos frontières, que tous sont irrésistiblement attirés vers elle, que pour tous elle est un être à part devant qui l'on est tenté de s'agenouiller. Sa gloire, faite de l'admiration universelle, nous dérobe la vue du crime de quelques-uns, et dans le rayonnement de cette gloire, la flamme du bûcher de Rouen disparaît.

H. HERLUISON,
Attaché à la Direction du
Musée historique.

---

Digitized by Google

# DICTIONNAIRE DE LA CÉRAMIQUE

**Par Édouard GARNIER**

CONSERVATEUR DU MUSÉE ET DES COLLECTIONS A LA MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

En déposant cet ouvrage sur le bureau, M. Tranchau donne lecture de la note suivante :

MESSIEURS,

M. Edouard Garnier n'est pas un inconnu pour vous. Il est Orléanais, élève du Lycée d'Orléans, fils d'un ancien libraire de notre ville, allié à une famille de Meung-sur-Loire, et neveu de l'imprimeur Garnier, de Chartres, dont la maison et les publications ont une grande notoriété.

Il a déjà publié, outre deux volumes dans la *Bibliothèque des Merveilles*, plusieurs ouvrages d'art : *La porcelaine de Sèvres* (1892), *Histoire de la Céramique* (1882), *de la Verrerie et de l'Emaillerie* (1886). Dans les deux derniers ouvrages se trouvent quelques détails intéressant Orléans. A ces livres, très appréciés des connaisseurs, il vient d'ajouter un *Dictionnaire de la Céramique*, qui sera très précieux pour les artistes, les collectionneurs et les amateurs de cette délicate industrie, à laquelle la France et les autres pays doivent tant de chefs-d'œuvre dont notre Musée historique possède quelques beaux spécimens.

Le *Dictionnaire de la Céramique* est un bel in-8° illustré, de

Digitized by Google

257 pages. Il s'ouvre par une longue introduction où M. Garnier signale les caractères qui distinguent les quatre grandes classes entre lesquelles le savant Brongniart a rangé les produits de la Céramique, à savoir :

Les poteries vernissées,

Les grès,

Les faïences émaillées,

Les faïences fines.

Il en indique les éléments constitutifs, le mode de fabrication, les différents procédés employés dans leur décoration ; puis il étudie l'histoire de ces quatre produits, leur marche chronologique et leurs applications artistiques dans les principales contrées de l'Europe.

Je ne saurais suivre l'auteur dans les développements aussi lumineux que précis qu'il donne sur chaque espèce de poterie et sur les lieux de production ; laissant de côté les renseignements qui n'ont pas pour nous un intérêt local, je me bornerai à signaler les indications qui se rapportent à la Céramique orléanaise.

Dans l'histoire de la poterie française, la part de l'Orléanais est bien petite. Sans doute, il y avait chez nous, en divers lieux, des ateliers de potiers de terre, mais aucun n'est arrivé à la célébrité que Gien a conquise de nos jours. Du reste, les documents sont assez rares sur les fabriques de notre pays. On sait peu de chose sur celle qui était établie à Châtillon-sur-Loire, et pas beaucoup d'avantage sur des ateliers qui, jusqu'au XVII^e siècle probablement, existèrent au bourg de Jouy-le-Potier. Ce nom lui venait certainement de la poterie qui s'y fabriquait. On lit dans l'histoire de Beaugency par Pellieux que les potiers de Jouy étaient tenus de fournir de poterie le seigneur et la dame du château quand ils y résidaient. C'est seulement à la fin du XVIII^e siècle que Jouy vit la lettre H entrer dans son surnom ; on ne la trouve pas dans les actes et chartes antérieurs à cette époque.

Vous vous souvenez, Messieurs, qu'il y a quelques années, dans la séance du 10 février 1888, notre très regretté collègue,

Digitized by Google

M. Davoust, nous signalait la découverte faite, sur un terrain fouillé pour des fondations dans une ferme de M. Gustave Lemaigre, d'un vaste gisement de débris de poterie. C'est là, pense M. Garnier, que l'on jetait les pièces défectueuses après la cuisson du *dégourdi*. Le lieu s'appelle le *Champ-Perdu*; il y a trace de plusieurs autres ateliers dans le voisinage, notamment au *Champ-Breton* et aux *Essarts*. Les pièces intactes sont rares. Un ancien instituteur de Jouy-le-Potier, M. Alluard, en a donné une au Musée historique. Le propriétaire du château de Cendray à Jouy, M. de Basonnière, et M. Lemaigre en possèdent quelques-unes très intéressantes qui paraissent avoir le caractère du travail gallo-romain perpétué par la tradition. M. Garnier a pu en obtenir plusieurs pour les collections de Sèvres. Il se propose de publier prochainement, dans la maison Didot, un grand ouvrage sur la porcelaine française et de consacrer un important chapitre à la poterie orléanaise, même aux grossières figurines qui se fabriquent dans une humble poterie, installée dans l'antique château du Hallier, près Nibelle. Il vient, pendant un séjour de quelques semaines à Cléry, de relever au Musée historique les marques de nos porcelaines et de nos faïences. Nous pouvons donc espérer bientôt de nouveaux documents sur une branche de notre industrie locale qui n'a pas encore été étudiée à fond.

Si, en effet, la ville d'Orléans ne brille pas parmi les fabriques renommées, cependant elle n'a pas laissé de faire des produits estimés ; ses manufactures ont donné, dit M. Garnier, des faïences peintes en bleu au grand feu, ou décorées, sur l'émail, dans le genre de Strasbourg, de fleurs et de figures chinoises assez largement peintes. des poteries à pâte jaspée et marbrée ou agatisée, à l'imitation des fabriques anglaises, des faïences en terre blanche, émaillée ou non. En 1753, Orléans eut une fabrique privilégiée, autorisée par arrêt du conseil et qui prit le nom de *Manufacture royale*. Elle fut fondée par Jacques Étienne Dessaux de Romilly, auquel succéda en 1757 Gérault Deraubert, qui fit venir de Sceaux, où il travaillait alors, un sculpteur de talent, Jean Louis, de Strasbourg, auquel on doit

Digitized by Google

plusieurs statuettes. Les porcelaines de Gérault sont marquées d'un lambel, accompagné parfois de la fleur de lys mise en rouge ou en or sur les pièces de choix, et simplement en bleu sur les services courants.

Un autre artiste, du nom de Bernard Huet, a signé de son nom retourné TEUH quelques figures d'assez grande dimension. C'est à cette manufacture, dite de faïence en terre blanche purifiée, que M. Garnier attribue la lettre O surmontée de la couronne royale. Les exemplaires en sont d'ailleurs très rares, dit-il. Quant aux terres jaspées, elles sont presque toujours, surtout pendant la période révolutionnaire, marquées en creux, au cachet, du mot Orléans.

L'histoire générale de la poterie se trouve naturellement dans l'Introduction du nouveau livre de M. Garnier, et les détails particuliers à chaque lieu de production dans le Dictionnaire même. On y rencontre par ordre alphabétique : les noms des potiers, des dessinateurs et des peintres célèbres par leurs œuvres de céramique ; les termes qui désignent les diverses poteries et les procédés de fabrication ; les villes ou localités, et elles sont nombreuses, renommées par leurs ateliers.

A la suite du Dictionnaire qui comprend 222 pages, l'auteur a reproduit les marques et monogrammes des potiers et des lieux de production.

Ce qui achève de donner à cet ouvrage d'un érudit et d'un artiste une très grande valeur, ce sont 20 planches hors texte, reproduisant avec une rare perfection les aquarelles faites par l'auteur lui-même, et dont chacune offre un modèle choisi des motifs et décorations propres aux principaux centres de la céramique française et étrangère.

On peut juger d'après cet aperçu combien est précieux ce livre où artistes et amateurs trouveront, exposés avec méthode et dans un style simple et clair, les renseignements indispensables pour la connaissance des produits si variés de la céramique ; ces produits, qui constituent un des plus riches trésors de la curiosité, forment une des collections les plus séduisantes de notre musée. Mais, pour qui veut étudier à fond cette in-

Digitized by Google

dustrie merveilleuse, si variée dans ses produits, c'est à Sèvres qu'il faut aller. Le visiteur, surtout s'il fait savoir qu'il est Orléanais, trouvera le plus savant et à la fois le plus aimable des guides dans le compatriote qui, par un choix très justifié, a été nommé Conservateur de ce beau et grand Musée national.

TRANCHAU.

---

Digitized by Google

# NOTE

# SUR UNE CAVE ARCHITECTURALE

Découverte à Orléans, rue de la Tour-Neuve, n° 8

---

Au cours de la séance du vendredi 14 décembre 1894, notre vice-président, M. Gaston Vignat, signalait à la Société archéologique la découverte inopinée d'une cave présentant des caractères architecturaux, sise sous l'immeuble de la rue de la Tour-Neuve portant le n° 8, appartenant présentement à Mme Gaston Porcher.

La Société voulut bien confier à MM. Vignat et Dumuys le soin d'étudier cette découverte et de lui présenter un rapport sur les faits qu'ils auraient observés.

C'est ce rapport demandé que nous avons l'honneur de soumettre aujourd'hui à nos collègues. On y trouvera consignés les renseignements recueillis au cours de la visite faite par nous au lieu indiqué, le samedi 15 décembre au matin, en présence des propriétaires de l'immeuble, des entrepreneurs des travaux, MM. Menot père et fils et de leurs ouvriers.

L'immeuble dont il est question ci-dessus est sis à l'angle sud de la rue de la Tour-Neuve et de la rue des Cinq-Marches, en face de la Tour-Blanche, à 35 mètres environ à l'est des murs de la première enceinte d'Orléans et à 20 mètres du bord extérieur des fossés de cette enceinte. Il se trouve donc placé dans le quartier Saint-Aignan annexé en 1466, sous le règne du roi Louis XI, à la ville d'Orléans.

Cet immeuble, de construction moderne, se compose d'une

Digitized by Google

vaste maison d'habitation avec ses dépendances et d'un jardinet, dont les murs de clôture longent les rues de la Tour-Neuve et des Cinq-Marches.

A gauche de la porte d'entrée, s'élevait un petit pavillon servant de cabinets d'aisance, relié par *une coulisse* en maçonnerie avec la fosse proprement dite sise au sud, sous les bâtiments d'habitation.

Une conduite d'eau alimentée par le réservoir de la ville d'Orléans aboutissait à ce pavillon.

A une époque indéterminée, une fuite s'ouvrit dans la partie souterraine de ladite conduite, l'eau qui s'en échappa finit par délayer le sous-sol du jardin et, le 12 décembre dernier, un affouillement considérable se produisit tout à coup entre le pavillon et le corps de logis ci-dessus mentionné. Un pin, mesurant plusieurs mètres de hauteur, s'abîma dans l'excavation qui venait de se former, avec le massif dans lequel il était planté, mais les dégâts causés par cet accident furent heureusement de minime importance et purement matériels.

Des ouvriers furent appelés en toute hâte et les travaux de déblaiement commencèrent sous la direction de MM. Menot père et fils.

A une profondeur d'environ 5 mètres, les terrassiers découvrirent une cave jusqu'alors inconnue des propriétaires de l'immeuble, si singulièrement construite, qu'ils la prirent pour l'ancienne crypte de quelque église démolie au cours des siècles passés.

Cette cave mesurait environ $5^{m}50$ de l'ouest à l'est et 4 mètres du sud au nord, mais il était aisé de reconnaître qu'elle avait été murée dans cette dernière direction.

Telle qu'elle était, elle s'étendait encore, pour partie, sous les *rues des Cinq-Marches et de la Tour-Neuve.*

### DÉTAILS ARCHITECTURAUX.

La cave découverte, creusée dans le tuf, a été très anciennement consolidée à l'aide de piliers, d'arcs-doubleaux et de ner-

Digitized by Google

vures formés de blocs d'une pierre dure, taillée, layée, chanfreinée, provenant vraisemblablement des carrières de Beaugency.

Sa hauteur sous clef devait être d'environ 2 mètres, autant que nous en pûmes juger en dépit des décombres qui s'y trouvaient amoncelés.

Ces décombres, au dire d'un ouvrier qui travaillait aux fouilles, auraient été probablement jetés dans cette cave par une ouverture sise dans la rue des *Cinq-Marches*.

« Il y a quelques années, nous dit ce témoin, un effondrement se produisit, à ma connaissance, précisément à l'entrée de cette rue et l'administration municipale fit combler immédiatement l'excavation, en vue de rétablir aussi promptement que possible la circulation interrompue. » — Les observations que nous avons faites sur la nature et la disposition du remblai sont en parfaite concordance avec cette affirmation ; les terres et plâtras trouvés dans cette cave paraissent y avoir été jetés du nord-ouest.

La cave que nous avons visitée devait originairement comporter, au moins, quatre travées égales entre elles, mesurant environ 2 mètres d'écartement entre piliers. Elle était voûtée en plein cintre et en berceau à l'aide de matériaux excellents et bien appareillés.

Au centre, se trouvait un pilier mesurant 1$^{m}$05 de largeur et 88 centimètres d'épaisseur, dont les angles étaient remplacés par un chanfrein mesurant 18 centimètres de largeur.

De ce pilier central partaient quatre arcs-doubleaux mesurant 50 centimètres de largeur, 30 centimètres d'épaisseur, également munis de chanfreins de 7 centimètres. Ces arcs collés au tuf allaient retomber sur des piliers placés aux quatre points cardinaux et à demi-engagés dans les murs.

Des nervures mesurant 28 centimètres de largeur sur 30 centimètres d'épaisseur et chanfreinées reliaient entre eux les quatre piliers ci-dessus visés. Les parties de voûte comprises entre les nervures étaient enduites d'un mortier grossier qui portait encore l'empreinte très nette des plaquettes de bois,

Digitized by Google

longues « d'un pied », qui avaient servi à le maintenir au moment de sa mise en place.

Les deux premières travées de cette substruction étaient accessibles dans toute leur étendue, mais on ne voyait que le quart des deux autres dont les arcs-doubleaux et les nervures disparaissaient derrière un mur de clôture de construction plus récente s'étendant de l'ouest à l'est, ainsi que nous l'avons dit en commençant.

Ces galeries souterraines s'étendaient-elles donc vers le nord ?

Il nous paraît difficile d'en douter, d'abord à cause de l'observation qui précède et ensuite pour les raisons que nous allons indiquer.

En effet, le 31 décembre 1887, nous avons visité la cave de la maison portant le n° 8 de la rue des Cinq-Marches et nous en avons levé le plan qui est entre nos mains.

Cette maison, sise précisément en face de celle de Mme Porcher, possède une cave qui s'étend jusque sous la rue de la Tour-Neuve et se trouve actuellement limitée à son extrémité ouest par l'égout collecteur conduisant les eaux de cette longue rue en pente vers la Loire.

On remarque, à l'extrémité ouest de cette cave du n° 8, une *issue murée* qui la faisait sans doute communiquer anciennement avec un autre souterrain paraissant s'étendre dans la direction de la Tour-Blanche.

Dans sa partie est, cette même cave présente exactement les mêmes caractères architecturaux que celle découverte dans l'immeuble de Mme Porcher.

Enfin, sa profondeur au-dessous du sol est sensiblement la même que celle dont nous nous occupons. Cette galerie mesure environ 15 mètres de longueur et 3m82 de largeur dans sa partie non architecturale.

Sous l'immeuble n° 6 qui confine *à l'est* au n° 8 et que nous avons également visité à la même date, se trouve une cave perpendiculaire à celle de l'immeuble précédent, mais au bas de

Digitized by Google

l'escalier y conduisant on remarque deux baies se faisant face, aujourd'hui bouchées, qu'on dirait être les restes d'une galerie autrefois existante se dirigeant de l'ouest à l'est et pouvant relier les sous-sols des immeubles séparés par la petite maison portant le n° 6.

Si nous continuons à cheminer souterrainement *par la pensée* vers l'est, nous arrivons forcément dans les caves dépendantes de l'immeuble n° 4, appartenant à M. Breton, très soigneusement décrites par M. de Buzonnière dans son histoire architecturale d'Orléans sous le nom de *galeries de Saint-Sergius et Saint-Bacchus*. (T. I, p. 18).

Ce n'est pas tout encore, nous pouvons signaler nombre de caves identiques à celles de l'immeuble Porcher, *existantes dans ce même quartier*, n'ayant plus actuellement entre elles aucune communication, mais présentant des caractères architecturaux identiques.

Il en existe, par exemple, un tronçon sous l'immeuble occupé présentement par M. Dessaux, vinaigrier, portant le n° 21 de la rue de la Tour-Neuve. Ce souterrain creusé en plein tuf, à une profondeur telle qu'il devait passer au-dessous du radier du fossé militaire, semble avoir communiqué avec la vieille *Tour d'Avallon* dépendante de la première enceinte.

Au n° 2 de la *rue Saint-Flou*, sous un magasin : mêmes souterrains accolés à la paroi intérieure des fondations du mur d'enceinte.

Au n° 3 de la rue du *Chêne-Percé* : souterrain de construction identique, communiquant à un puits très profond par une longue galerie extrêmement étroite, sinueuse, maçonnée et voûtée. — Cette cave touchait presque *à la tour dite de Saint-Flou*.

Au n° 117 de la rue Bourgogne : nouvelles galeries semblables aux précédentes, s'étendant jusqu'à la rue de la Tour-Neuve et très voisines *de la tour sud de la vieille porte Bourgogne*.

Au n° 8 de la même rue de la Tour-Neuve : autres galeries de même construction, s'étendant au sud jusqu'à la *rue des Ormes-Saint-Victor*, traversant la rue de la Tour-Neuve, ten-

Digitized by Google

dant vers la tour Saint-Etienne par un boyau inexploré à cause d'éboulements qu'on y remarque et s'étendant sous l'immeuble n° 9 de la rue précitée.

Mêmes caves au n° 103 de la rue Bourgogne, avec direction nord-sud, et enfin, rue de l'Oriflamme, n° 3. — Ces dernières ont été découvertes et *partiellement* explorées, en 1890, par notre regretté collègue, M. Fournier, dont les plans sont présentement entre nos mains.

A coup sûr, il existe dans ce quartier d'autres galeries du même genre, encore inconnues ou non signalées, mais qui pourront être indiquées ou fortuitement découvertes dans l'avenir.

Les notes que nous venons de fournir sont extraites d'un dossier considérable que nous avons formé depuis longtemps déjà et qui s'enrichit encore d'année en année.

Afin d'établir aux yeux de nos collègues la parfaite identité des constructions souterraines que nous venons de décrire, nous leur avons soumis, dans la séance du 28 décembre 1894, les plans, coupes, élévations de trois souterrains, distants les uns des autres (1), découverts et explorés au cours de ces dix dernières années, par trois architectes ou entrepreneurs différents, MM. Fournier, Didier et Menot.

Nos collègues ont pu se convaincre de l'identité absolue des plans fournis par ces Messieurs, qui ne s'étaient pas consultés à l'avance et ignoraient mutuellement l'existence des découvertes faites et relevées par leurs confrères.

Ce rapprochement inattendu présente, croyons-nous, un puissant intérêt.

Mais ce n'est pas tout encore, nous pourrions présentement fournir plus de *quatre-vingts plans* de caves semblables, exis-

(1) Le premier, sis sous le jardin du couvent du Calvaire, n'est plus accessible que par un puits à eau ; le deuxième sis rue de l'Oriflamme n° 3 ; le troisième, rue de la Tour-Neuve.

Digitized by Google

tantes à Orléans, par nous visitées, mesurées, photographiées à diverses époques et dont nous possédons les plans dans nos cartons.

Comme on le voit par ce qui précède, l'*Étude d'Orléans souterrain* constitue un travail de longue haleine que nous ne désespérons pas de publier quelque jour, mais cette étude nécessiterait une série d'observations si considérables que nous ne pouvons songer à les enfermer dans les étroites limites du présent rapport.

## CONCLUSIONS.

Qu'il nous suffise donc de rappeler pour le moment les conclusions générales que nous avons verbalement présentées à la suite du travail ci-dessus visé aux membres du Congrès archéologique, tenu à Orléans en 1892, et de formuler du même coup les conclusions particulières à tirer du présent rapport.

Nous pensons que les caves, récemment découvertes dans l'immeuble de Mme Porcher, font partie de l'immense réseau de carrières ouvertes dans le sous-sol de la ville actuelle d'Orléans au cours des siècles écoulés depuis l'occupation de la Gaule par les Romains; vraisemblablement consolidées vers le XIIIe siècle et peut-être aussi *partiellement* aménagées au cours du moyen âge dans un but militaire (1).

(1) Nous avons en effet constaté la présence de ces caves à proximité de 22 tours de défense.

Quant aux dates citées dans le rapport, nous ne saurions les justifier qu'en fournissant les preuves écrites, tirées d'anciens actes de partage ou de donation des XIIIe et XIVe siècles dont nous possédons la copie et dans lesquels ces caves sont désignées, ou encore les comparaisons que nous avons faites de l'architecture de ces caves avec celle de constructions similaires historiquement datées : *tels les souterrains existants sous la salle synodale de Sens établis en 1240*, etc., etc.

On comprend que cette justification nous entraînerait trop loin et nous ne pouvons l'entreprendre en ce moment.

Digitized by Google

A coup sûr, cette cave ne saurait être considérée comme la crypte d'une ancienne église démolie et complètement inconnue de tous nos historiens locaux, si religieuse que puisse paraître son architecture, aux yeux des personnes non initiées aux mystères de la science archéologique.

LÉON DUMUYS.

---



Digitized by Google

## Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1894.

### I. — DONS DE L'ÉTAT.

Ministère de l'Instruction publique. — *Journal des savants :* les deux derniers mois de l'année 1893 et les dix premiers de l'année 1894.

— *Romania :* années 1893 et 1894, livraisons nos 88 à 92.

— *Revue historique :* année 1894, tomes LIV, LVI.

— *Revue archéologique :* les deux derniers mois de l'année 1893, tome XXII, la table des années 1870 à 1890, tome XXIII, et les six premiers mois de l'année 1894, tome XXIV.

— *Musée Guimet : Revue des religions* (in-8°) : 14e année, tome XXVIII, nos 2 et 3, 1893; 15e année, tome XXIX, nos 1, 2 et 3, 1894; tome XXX, nos 1 et 2, 1894.

— *Annales :* tome XXV; *Histoire des monastères de la Basse-Egypte*, traduite du copte par Amélineau; *Résumé de l'histoire d'Egypte*, par le même; *Recherches sur le Bouddhisme*, par J.-P. Minayeff, traduction de Assier de Pompignan; tome, XXVI, la *Corée*.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1893, liste des membres du Comité; nos 2 et 3; année 1894, no 1.

— *Bulletin historique et philologique, id.* : année 1893, nos 3 et 4.

— *Bulletin de la section des sciences économiques et sociales, id.* : année 1893.

— *Annuaire des bibliothèques et des archives :* année 1894.

— *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 31 mars 1894*, par MM. Levasseur et Spuller.

— *Compte rendu de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, des 27-31 mars 1894.*

— *Gazette des Beaux-Arts :* année 1894.

— *Chronique de la Gazette des Beaux-Arts :* année 1894.

Digitized by Google

Ministère de l'Instruction publique. — *Bibliothèque de l'École des Chartes :* tome LIV, 6e livraison, année 1893; t. LV, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons, année 1894.

— *Congrès des arts décoratifs*, Paris, 1894.

— *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Tomes XVI, XXI, XXIII (Bordeaux), XXV (Poitiers, Valenciennes), IX (Bibliothèque de l'Arsenal. — Table générale des archives de la Bastille, A à K.

— *Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris* (1157-1300), publiées par Léon Brièle et Ernest Goyecque. Table des documents inédits, 1894, 1 vol. in-4°.

Ministère des travaux publics. — *Albums de statistique graphique* de 1888 et de 1889.

## II. — DONS ET HOMMAGES.

MM.

E. Auvray. — *Lettres inédites de Pierre Charron.*

Lucien Auvray. — Le manuscrit original de la *Chronique de Saint-Serge d'Angers*. Brochure in-8°.

Baguenault de Puchesse. — *Chronique de Louis XII, par Jean d'Aulon*. Édition publiée pour la Société de l'histoire de France, par M. R. de Maulde. Paris, Renouard, 1891, 3 vol. in-8°.

C. Ballu. — *Les dolmens sont-ils d'origine celtique?* Brochure in-8°.

Barr-Ferrec. — *The chronology of the cathedral churches of France*. 1894.

G. de Braux. — *Le conseiller d'État Nicolas Pistor ; sa famille ; sa généalogie*. 1 broch. in-8°, Nancy, 1894.

P. Charpentier. — *Histoire du siège d'Orléans*, mémoire inédit de l'abbé Dubois, avec carte d'Orléans. 1 vol. in-8°.

L'abbé Th. Cochard. — 3 broch. : *La cause de Jeanne d'Arc :* Procédure ; — Introduction ; — Action de grâces.

— *La mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans.*

— *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?*

Digitized by Google

MM.

G. de Crollalanza. — *Héraldique officielle* (publiée pour les archives héraldiques suisses). 1 vol. in-16, Neufchâtel, 1893.

L'abbé Desnoyers. — 4 vol. de la *Revue des questions historiques.* 100e livraison (octobre 1891); 105e, 106e et 107e livraisons (avril à juillet 1893).

Didron. — *Le concours des vitraux de Jeanne d'Arc pour la cathédrale d'Orléans.*

H. Fay. — *Chroniques de Genève, par Michel Roset*, publiées par H. Fay.

René Filleau. — *Notes blésoises*, illustrées de six gravures et d'un plan. Vol. in-16, reliure d'amateur.

A. de la Grange. — *Compte rendu du Congrès archéologique tenu à Orléans en 1892.*

E. de Guillebon. — Généalogie de la maison de Guillebon (Beauvoisis). Amiens, 1893,

Herluison. — *Le comte de Cornulier-Lucinière, 1804-1893*, page 3.

— Panégyrique de Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Barbier. 29 avril 1894.

— Panégyrique de Jeanne d'Arc par S. Em. le cardinal Lecot. 8 mai 1894.

Emile Huet. — *Jeanne d'Arc et la musique.* Herluison, 1894.

Huet et Pigelet. — *Guide orléanais*, illustré de 40 gravures. 1 vol. in-16.

L'abbé Jarossay. — *Histoire de l'abbaye de Fontaine-Jean (1124-1796).* 1 broch. in-8°.

Louis Jarry. — *Deux chansons normandes sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury.*

P.-A. Leroy. — *Jargeau et ses environs.* Herluison, 1893.

Le comte de Marsy. — *Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans* (mars 1894).

Frédéric Moreau. — Supplément à l'*Album Caranda. Un dernier mot sur le port du Torques par les Gauloises.* Texte et planches.

Francis Pérot. — 4 brochures : *Palæethnologie de l'arrondissement de Moulins.*

Digitized by Google

MM.

Francis Pérot — *La nécropole de Coulandon.* Archéologie, histoire.

— *Note sur des bracelets et des brassards en schiste de l'âge de bronze.*

Ed. Piette. — *L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique.*

B. de Potriceien-Hasden. — *Etymologycum magnum Romaniæ.*

Poulain. — *Ville d'Orléans. Renseignements complémentaires.* 1 br. in-8°.

Le Préfet du Loiret. — *Rapport et procès-verbal de la session d'août 1893 du Conseil général du Loiret.*

— *Rapport et procès-verbal de la session d'avril 1894.*

Le Préfet de Loir-et-Cher. — *Rapport au Conseil général* et procès-verbaux des délibérations. 1893, 1 vol. in-8°.

— *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1791 ; Loir-et-Cher. — Clergé séculier. — Série G, tome I.*

Le Préfet de la Seine. — *Histoire générale de Paris. Le registre des délibérations du bureau de la Ville de Paris.* Tomes V et VI.

— *Les métiers et corporations de la Ville de Paris.* — II, XIVe, XVIIIe siècle.

O. Raguenet de Saint-Albin. — *Les juges de Jeanne d'Arc à Poitiers.*

J. de Saint-Venant. — *Stations avec ateliers de la pierre polie à la bastide d'Engras (Gard).*

— *Fonds de cabanes néolithiques.*

Société des Amis des Arts d'Orléans. — *Beaux-Arts modernes et rétrospectifs. — 10e exposition, 1894.*

Sturdza, Colescu-Vatic et Joan Bogdan. — *Documente provitore la Istoria Românilor.* Supplement I, volumul V (1822-1838). Supplementul II, volumul I (1510-1600).

L'abbé Surcin. — *La paroisse de Saint-Paterne dans le passé et le présent.* 1 vol. in-12.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans. — *Allocution du 24 juillet 1894.* Service funèbre pour M. le Président Carnot.

— *Allocution du 11 octobre 1894, à Fleury.* 24e anniversaire du combat d'Orléans.

Digitized by Google

MM.

Tranchau. — *Le Collège et le Lycée d'Orléans, 1762-1892.* 1 vol. in-8°.

— Palmarès du Lycée d'Orléans de 1880 à 1893.

G. Vignat. — *Notice sur M. Boucher de Molandon.* (Extrait du *Bulletin* 152.)

## III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES (ÉCHANGES).

Abbeville. — Société d'émulation. *Bulletins* : nos 1, 2, 3, 4, 1893. 1 et 2, 1894.

— *Mémoires :* t. XIX 4e série, 2e vol., 2e partie.

— Cinquantenaire de M. Ernest Pharond.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn :* 18e année, n° 6, 1893 ; 19e année, nos 1 et 2, 1894. Supplément, *id.* (Vie de C.-E. Jolibois).

— Anciennes coutumes de la vallée de Saint-Sulpice (Tarn), par E. Cubec. Broch. in-4°, 1885.

— Nos 4 et 5, 1894.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletins :* nos 3 et 4, 1893. — *Album archéologique*, 9e fascicule. — *La Picardie historique et monumentale. Amiens. Édifices civils, maisons particulières, maisons hospitalières et religieuses, fortifications.* Notice par M. A. Janvier. — 13 planches hors texte, héliogravures. (Magnifique collection.)

— *Bulletin*, nos 1, 2 et 3, de 1894.

Angers. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Mémoires :* t. VII, 1893.

— Académie des sciences et belles-lettres d'Angers ; nouvelle période, t. II, 1892-1893.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente, *Bulletins et Mémoires :* 1893, 6e série, t. III.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires :* 2e série, t. XXIV.

Digitized by Google

Arras. — Commission des Antiquités du Pas-de-Calais. *Bulletin* : t. I, 6e livr. — *Mémoires de la commission départementale*. T. I, 4e livr.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires :* t. XXI.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletins :* 47e volume, XVIIe de la 3e série.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires :* t. XV, 2e partie, 1893.

Belfort. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation* : t. XII, 1893 ; t. XIII, 1894.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires :* Catalogue des Incunables de la bibliothèque de Besançon, par A. Castan. 6e série, 8e volume, 1893.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletins* : 2e série, t. XVI, 1re et 2e livr., 1893-1894.

Blois. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher. *Mémoires :* vol. XIII : Les métiers de Blois, par A. Bourgeois. *Bulletin :* 1re année, no 1.

Bone. — Académie d'Hippone. *Bulletin :* no 26. Compte rendu des réunions I à XLVIII.

Bordeaux. — Société archéologique. *Bulletins :* t. XVIII, 2e, 3e et 4e fasc. ; t. X, 4e fasc.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. *Mémoires :* t. XVI, 1891 à 1894.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales :* octobre à décembre 1893, janvier à décembre 1894.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires :* XIXe volume, 1892-1893.

Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletins :* t. XV, 4e livr., 1893 ; t. XVI, 1re, 2e, 3e et 4e livr., 1894.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletins :* t. XVIII, 1er, 2e, 3e et 4e fasc., 1893.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts. *Mémoires* : années 1892 à 1894.

Chalon-sur-Saône. — Société d'histoire et d'archéologie. *Mémoires :* Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon.

Digitized by Google

Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et documents :* t. XXXII, 2e série, t. VII.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletins :* nos 208 et 209 (1894). — *Procès-verbaux*, mars 1894 (*Mémoires*). — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau, no 14, t. III.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletins:* nos 99 à 102, 1894.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales :* année 1892.

Clermont-Ferrand. — Académie des belles-lettres et arts. *Bulletins :* 2e série, 1893 (10 fasc.), 1894, les 7 premiers fasc.

Compiègne. — Société historique. *Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, 1893. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, par M. l'abbé E. Morel, 1er fasc.

Constantine. — Société archéologique du département. *Recueil des notices et mémoires :* 7e volume, 3e série, XXVIIIe vol. de la collection. 1893.

Dax. — Société de Borda. *Bulletins :* année 1893, 4e livraison ; année 1894, 1re livraison.

Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres. *Mémoires :* 4e série, t. IV, 1893 et 1894.

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales :* année 1894.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales :* 2e, 3e et 4e trimestres 1893 ; 1er trimestre 1894.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletins :* les 4 numéros de 1894.

Grenoble. — Académie delphinale. — *Bulletin :* 4e série, t. VII, 1893.

Havre (le). — Société havraise d'études diverses. *Recueil des publications :* 60e année, 1893, 3e et 4e trimestres ; 61e année, 1894, 1er, 2e et 3e trimestres.

Langres. — Société historique et archéologique. *Décade historique* du diocèse de Langres, par le P. Jacques Viguier, t. II. — *Bulletin :* t. IV, no 51.

Digitized by Google

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletins :* t. XLI et XLII.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires :* Ve série, 4e vol., 1893. — Table raisonnée de 1875 à 1891.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires :* Cartulaire lyonnais. Documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, etc., par M. C. Guigue. Sciences et lettres, 3e série, t. II.

Mans (le). — Société d'agriculture, sciences et arts. *Bulletin :* t. XXV, 3e et 4e fasc., 1893-1894.

— Société historique et archéologique du Maine. *Revue :* t. XXXIV, 2e semestre 1893 ; t. XXXV, 1er semestre 1894.

Marseille. — Société de statistique, *Répertoire des travaux :* t. XLIII, 2e partie, 1894.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletins :* t. XXI, année 1893, 4 fasc. — Le livre juratoire de Beaumont de Lomagne, Babinet et Moulins, 1888. T. XXII, 1894, 4 fasc.

Montbéliard. — Société d'émulation. *Mémoires :* XXIIIe vol., 1893 ; XXIVe vol., 1894.

Montbrison. — *Bulletin de la Diana :* t. VII, nos 4 et 5 et supplément (1894).

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires de la section des lettres :* t. IX, no 4 (1894).

Moulins. — Société d'émulation. *Bulletin :* 4e livr., 1893 ; 1re et 2e livr., 1894.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Mémoires :* 3e série, t. XLIII, 21e et 22e vol., 1893. — *Journal :* 42e année, 1893 ; 43e année, 1894.

— Académie de Stanislas. *Mémoires :* 5e série, t. XI, 1893.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales :* t. IV de la 7e série.

— Société archéologique. *Bulletin :* t. XXXII, année 1893.

Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts. *Bulletin :* 3e série, t. V, XVe vol., 3e fasc., 1893 ; t. VI, 1er et 2e fasc., 1894.

Digitized by Google

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletins :* 33e année, 12e numéro de 1893; 34e année, les 12 numéros de 1894.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires :* 7e série, t. XV, 1892; t XVI, 1893.

Orléans. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires :* t. XXXI, no 4, 1892; t. XXXII, les 4 nos de 1893.

— Académie de Sainte-Croix. *Lectures et mémoires :* t. VII, 3e fasc., 1894. — *Bulletins :* 3e année, no 9, 1893; no 10, 1894.

— *Annales religieuses*, année 1893.

— *Bulletin de l'instruction publique du département du Loiret :* t. X, no 6, 1893; nos 7 à 15, 1894.

Paris. — Société des antiquaires de France. *Bulletins :* 1893. — *Mémoires :* 1893, 6e série, t. III.

— Société de l'histoire de France. *Procès-verbaux des séances :* des 7 novembre 1893 et 5 juin 1894. — *Annuaire-Bulletin :* t. XXXI, 1894, nos 1 à 8.

— Société des études historiques. *Revue :* 4e série, t. XI, 59e année, 1893.

— *Revue des études grecques :* t. VI, 1893; t. VII, 1894.

— Société de l'histoire de Paris. *Bulletins :* XXe année, 6e livraison, 1893; XXIe année, les 5 premières livraisons, 1894.

— *Revue des questions historiques :* 29e année, 4 livraisons, nos 109 à 112, 1894.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletins :* 2e série, t. XXI, 1891-1892; t. XXII, 1892-1893.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletins :* t. XXI, les 6 livraisons de 1894.

Poitiers — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletins :* 4e trimestre de 1893; 1er, 2e et 3e trimestres de 1894. *Mémoires :* t. XVI, 2e série, 1893.

Rambouillet. — Société archéologique. *Mémoires : Inventaires de l'hôtel de Rambouillet*, publiés par Ch. Sauzé.

Reims. — Académie nationale. *Travaux :* 92e volume, 1891-1892, t. II; 93e volume, 1892-1893, t. Ier.

Digitized by Google

Rennes. — Société archéologique. *Bulletins* et *Mémoires :* t. XXIII, 1894.

Rochechouart. — Société des Amis des sciences et des arts. *Bulletins :* t. III, n° 5 ; t. IV, n°s 1 à 5.

Rodez. — Société des lettres et sciences de l'Aveyron. *Mémoires :* t. XIV, 1887 à 1893. — *Procès-verbaux des séances :* XVI, du 29 juin 1891 au 4 mai 1894.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers :* 13e année, livr. 90 à 96.

Roubaix. — Société d'émulation. *Mémoires :* 3e série, tome I, 1893.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux*, 1892-1893.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletins*. t. IX, 3e livraison, 1894.

Saint-Dié. — Société philomatique vosgienne. *Bulletins :* 19e année, 1893-1894.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin historique :* 42e année, t. IX, 1893, 4e fasc. ; 43e année, t. IX, fasc. 1 à 4.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — *Revue de Saintonge et d'Aunis :* t. XIV, les 6 livraisons de 1894.

— Commission des arts et monuments historiques. *Recueil :* t. XII, 5e, 6e, 7e et 8e livr., 1894.

Senlis. — Comité archéologique. *Comptes rendus et Mémoires :* 3e série, t. VIII, 1893.

Soissons. — Société archéologique. *Bulletins :* t. II, 3e série, 1892.

Toulon. — Académie du Var. *Bulletins :* t. XVII, 1er et 2e fasc., 1893.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletins :* nouvelle série, n° 12, 13 et 14, 1892-1893.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletins :* t. IX, 3e et 4e trimestres 1893, 1er et 2e trimestres, 1894. — *Mémoires :* t. XXXVIII. Cartulaire de l'archevêché de Tours, II ; t. XXXIX, la Généralité de Tours.

Digitized by Google

Troyes. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. *Mémoires :* t. XXX, 3e série, 1893.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletins :* nos 108 à 111, 1894.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue :* t. XLIII, nos 10 et 11, 1893; no 12, 1894; t. XLIV, nos 1 et 2, 1894.

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. *Bulletins :* t. XXXII, 1893.

Versailles. — Commission départementale des antiquités et des arts, t. XIV.

## IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'archéologie de Belgique. *Bulletins :* 2e partie, XIV, XV, XVI, 1894; 4e série des Annales, 2e partie, XVII et XVIII, 1894.

Bari (Italie). Académie héraldique italienne. *Giornale araldico-genealogico-diplomatico :* fasc. 1 à 5; année 1894, complète. Annuario della nobilità Italiana, 1894. L'Istituto araldico Italiano et il Calendario d'oro.

Bruxelles. — Commissions royales d'art et d'archéologie. *Bulletins :* 29e et 30e années.

— Société royale de numismatique belge. *Revue de numismatique :* 1894, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons.

— Société des Bollandistes. *Analecta Bollandiana :* t. XIII, fasc. 1 à 4.

Bucharest. — *Annales de l'Académie roumaine :* série II, t. XIV, 1891 à 1893; t. XV, 1892-1893. — *Documente provitore la Istoria Românilor :* vol. II (1551-1552); vol. VIII (1373-1650).

Christiania. — *Norges Indskrifter*, par Sophus Britge, I et II.

Genève. — Société de géographie *Le Globe :* t. XXXIII, 5e série. t. V, 1893-1894.

— Société d'histoire et d'archéologie, *Mémoires et Documents :* nouvelle série, t. III, livr. no 4; — *Bulletins :* t. I, livr. no 3 et 4. —

Digitized by Google

*Les études orientales* à la Société d'histoire et d'archéologie (1838-1894).

Genève. — Institut national génevois. *Bulletins* : t. XXXII, 1894.

Gorlitz (Silésie). — *Nouveau Magazin de Lusace :* 1re et 2e livr., 1893 (texte allemand).

Liège. — Institut archéologique liégeois. *Bulletins :* t. XXIII, 2e et 3e livr. (1893-1894) ; t. XXIV, 1r livr. (1894).

Lund (Suède). — *Acta universitatis lundensis :* t. XXIX, 2 fasc. 1892-1893.

Maredsous (Abbaye de), Belgique. — *Revue bénédictine :* XIIe année, 1894.

Metz. — Académie. *Mémoires :* 2e période, LXXIIe année, 3e série, XXe année (1890-1891), LXXIIIe année, 3e série, XXIe année (1891-1892), LXXVe année, 3e série, XXIIIe année (1893-1894).

Mexico. — *Memorias y revista de la Societad cientifica* : t. VII (1893-1894), nos 3 à 12 ; tome VIII (1894-1895), nos 1 et 2.

Namur. — Société archéologique. *Annales :* t. XX, 3e et 4e livr. Rapport sur la situation de la Société en 1893.

Neufchâtel. — Société de géographie. *Bulletins :* octobre 1894.

Saint-Pétersbourg. — Société impériale russe d'archéologie. *Comptes rendus :* t. VI (1892-1893) ; comptes rendus pour les années 1882 à 1888 (texte français). Matériaux d'archéologie (texte russe), 9 fasc. (1890 à 1893). — Comptes rendus pour 1889 et 1890, t. VIII ; 1893, I et II.

Washington. — Smithsonian institution. — *Annual report of the bureau of ethnology* : 1887-1888, 1888-1889. — *Annual report of the board of the Smithsonian institution :* Inly 1891-1892. — *Bibliography of the Salishan languages*, by J. C. Pilling. — *Bibliography of the Wakashan languages*, by J. C. Pilling. — *The Maya year*, by C. Thomas. — *The Pamunkey Indians of Virginia*, by J. Garland Pollard.

Digitized by Google

## V. — ACQUISITIONS.

*La vraie Jeanne d'Arc. — La Pucelle devant l'Église de son temps*, par J.-B.-J. Ayrolles, de la Compagnie de Jésus. 2 volumes.

*Itinéraire de Jeanne d'Arc de Domremy à Orléans, et d'Orléans à Rouen*, par l'abbé Rouette, 2 vol. in-8°.

## VI. — ABONNEMENTS.

*Revue critique*, année 1894.

*Polybiblion*, année 1894, partie littéraire et partie technique.

*Bulletin bibliographique*, année 1894.

*Revue d'Alsace :* t. VII, octobre à décembre 1893 ; t. VIII à XI, année 1894.

*Revue de Loir-et-Cher*, année 1894.

ORLÉANS. — IMP. PAUL PIGELET

Digitized by Google

# TABLE DES PRINCIPAUX ARTICLES

## CONTENUS DANS LE DIXIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins nos 144 à 154. — 1891-1894).

---


Concession et translation des reliques de saint Potentien et de saint Altin à l'abbaye de Ferrières, en 1619, par M. l'abbé TH. COCHARD . . . . . 28

Objets nouvellement entrés au Musée historique d'Orléans, par Mgr DESNOYERS . . . . . 37

M. Valentin Smith, membre honoraire de la Société, notice nécrologique, par MM. FRANCIS PÉROT et BOUCHER DE MOLANDON. . . . . 67

Une enseigne dans un faubourg d'Orléans, par Mgr DESNOYERS. . . . . 88

Henry Courmont, directeur honoraire des Beaux-Arts, notice nécrologique, par M. BOUCHER DE MOLANDON et M. A. CHABOUILLET . . . . . 91

Les derniers écoliers de l'Université d'Orléans, par M. TRANCHAU. . . . . 133

Découverte d'un atelier de fabrication de bracelets en schiste de l'époque du bronze, par M. FRANCIS PÉROT. . . . . 139

Eugène Bimbenet, ancien greffier en chef de la Cour d'appel, membre fondateur et ancien président de la Société archéologique, notice nécrologique, par M. TRANCHAU . . . . . 144

Inauguration d'une croix commémorative du passage et du séjour de Jeanne d'Arc à Chécy (le dimanche 24 avril 1892), par M. BOUCHER DE MOLANDON . . . . . 203

Ordonnance relative aux chaussetiers d'Orléans . . . . . 208




Digitized by Google

Note sur une cave architecturale du XIIIe siècle, sise au bourg de Saint-Père, à Puiseaux (Loiret), par M. LÉON DUMUYS . . 212

Anatole Delorme, membre titulaire de la Société, notice nécrologique, par M. L. JARRY . . . . . 223

L'Album Caranda, note par M. TRANCHAU . . . . . 253

Note sur un puits banal du XVIe siècle situé à la rencontre des rues de l'Éperon et du Puits-de-Linières, par M. FOURNIER jeune. . . . . 269

Note sur la façade de la maison de la Coquille, rue Pierre-Percée, par M. FOURNIER jeune. . . . . 269

Extraits d'un livre de M. le baron de Bonnault d'Houet. *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle* . . . . . 271

Concours pour l'exécution des vitraux en l'honneur de Jeanne d'Arc dans la Cathédrale d'Orléans. — Programme. . . . . 278

Compte rendu du Congrès archéologique de France (53e année), tenu à Orléans en 1892, par M. BASSEVILLE. . . . . 282

Une plaquette de la Renaissance à Orléans, par M. LÉON DUMUYS. . . . . 350

Deux chansons normandes sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury, par M. L. JARRY. . . . . 359

Projet de dépouillement des anciennes minutes des notaires, par M. J. LOISELEUR . . . . . 371

Note relative à Philippe Pot-de-Rhodes, abbé de Saint-Euverte d'Orléans au XVIe siècle, par M. LÉON DUMUYS . . . . . 374

Note sur deux sceaux de la baronie de Saint-Laurent, par M. LÉON DUMUYS . . . . . 378

Trois lettres inédites relatives à la mort du duc de Guise à Orléans en 1563, par M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE . . . 396

Le poème de Walter d'Aquitaine, par M. GRELLET-BALGUERIE. Résumé . . . . . 404

Notes sur les boiseries peintes d'une maison de la rue d'Escures, et notice sur les armoiries des familles de Chaslus et de Challudet de 1179 à 1640, par M. FOURNIER jeune. . . . 411

Les professeurs orléanais Foulque, Arnoul et Hugue le Primat, par M. CUISSARD. . . . . 416

Digitized by Google

M. Rémi Boucher de Molandon, ancien président de la Société, notice nécrologique, par M. G. VIGNAT . . . . . 434

Discours à la réunion des trois Sociétés savantes, par M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE . . . . . 526

Congrès archéologique de Saintes et Sens, par M. LÉON DUMUYS. . . . . 537

Une statuette représentant le Fleuve de Loire au IIe siècle, par M. FRANCIS PÉROT. . . . . 543

Le Nécrologe de Pontlevoy, Martyrologe d'Usuard, Évangéliaire et Règle de Saint-Benoît, Chartes d'association, par M. l'abbé CH. MÉTAIS. . . . . 545

Notice nécrologique sur M. Chouppe, par Mgr DESNOYERS. 573

Communication de Mme la comtesse Amicie de Villaret. . . . 581

Documents concernant Jargeau, par M. P. Leroy . . . . . 583

L'Inondation de la Loire en 1608, par M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE. . . . . 587

Dépouillement de trois pièces offertes à la Société, par M. J. THILLIER . . . . . 590

Histoire du Siège d'Orléans, de M. l'abbé Dubois, publiée par M. P. Charpentier. Note de Mgr DESNOYERS. . . . . 592

Inauguration du nouveau Musée de Jeanne d'Arc, 6 mai 1894, par M. HERLUISON. . . . . 596

Dictionnaire de la Céramique de M. Edouard Garnier. Note par M. TRANCHAU . . . . . 609

Note sur une cave architecturale découverte à Orléans, rue de la Tour-Neuve, no 8, par M. LÉON DUMUYS. . . . . 614

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DIXIÈME VOLUME

---

### A


ABONNEMENTS ; 1891, p. 108 ; 1892, p. 322 ; 1893, p. 504 ; 1894, p. 634.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ; *Bulletin mensuel* publié par la *Revue archéologique* sur les neuf preuses et Jeanne d'Arc à Hondschoote, p. 19.

ACADÉMIE ROUMAINE ; échanges, p. 394.

ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX ; réunion des trois Sociétés savantes, p. 131.

ACQUISITIONS, 1891, p. 108 ; 1892, p. 322 ; 1893, p. 504 ; 1894, p. 634.

ADAM-KLISSI (la tour d') dans la Dombrudja, par Tocilesco, p. 292.

AGEN (Découverte de deux évêques d'), par Guerrier, d'après le *Recueil* des travaux de la Société d'Agen, p. 55.

AGNÈS SOREL (Maison), restauration par Fournier, p. 62, 157 ; plan, p. 340 ; — musée de Jeanne d'Arc, visite par l'abbé Desnoyers, p. 383.

SAINT-AIGNAN (Eglise de) ; fouilles du calorifère, Fournier, délégué, p. 85 ; — lecture par l'abbé Desnoyers, renvoi, p. 198 ; — Crypte, délabrement, demande de crédit au ministre, p. 125 ; — devis, p. 333 ; — Cassin, chanoine, notice par Desnoyers, p. 261.

ALBUM CARANDA ; notice par Tranchau, p. 222, 253.

ALIGNY, p. 93.

ALEXANDRE IV ; bulle encadrée, hommage par Desnoyers, p. 386.

ALLEAUME (Jacques), p. 165.

ALLEU-SAINT-MESMIN (Justice), p. 172.

AMBLARD (de la Société archéologique d'Eure-et-Loir), p. 289.

AMIS DES ARTS (Société des) ; neuvième exposition, catalogue, hommage par M. Herluison, p. 83.

AUDRY DU BŒUF, p. 211.

ANTHYME SAINT-PAUL ; sur les cryptes de Saint-Avit et de Saint-Aignan, p. 290.

ANTIQUITÉ de diverses églises de France, par M. Guerrier, p. 50.

ATELIER DE BRACELETS de l'époque de bronze, par Francis Pérot, insertion au *Bulletin*, p. 127, texte 139.

ARNOUL, professeur orléanais, par Cuissard, p. 416.


Digitized by Google

ASCHÈRES, p. 171.

AUGERON, notaire apostolique, p. 30.

AUGUSTINS (Chapelle des), communication par Baillet et O'Mahony, p. 57.

D'AURELLES DE PALADINES, p. 236, 238.

AURILIANIS; médaille d'or mérovingienne trouvée en Loire, p. 24.

AUVRAY (L.), membre correspondant, à propos d'une thèse de doctorat de M. Ernest Langlois sur les deux auteurs du roman de la Rose, p. 26; — sur des documents des XII et XIIIe siècles, extraits du *Formulaire de Bernard de Meung*, renvoi, p. 82; — manuscrits du Dante des bibliothèques de France, hommage, p. 260; — manuscrit original de la chronique de Saint-Serge, hommage, p. 523, 532; – *Lettres inédites de Pierre Charron*, hommage, p. 559.

AUVRAY (l'abbé); éloge funèbre de Mac-Mahon; hommage, p. 393.

AVRIL (J.); *Le triomphe des Lys*, Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, drame; hommage par Herluison, p. 125.

AYROLES (le Père); ouvrage sur Jeanne d'Arc, souscription, p. 532.

## B

BAGUENAULT DE PUCHESSE, titulaire résidant; — quelques mots d'ancien français dans l'Orléanais; — rapport de M. de la Rocheterie, p. 23; — sur les séjours de Marie-Stuart à Orléans, p. 55; — impression aux *Mémoires*, p. 63; — sur une ballade sur Jeanne d'Arc, p. 84; — réélu vice-président pour 1892, p. 86; — lit un travail de M. E. Jarry sur *Un monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc*, p. 132; — membre non résidant du Comité des travaux historiques, p. 199; — élu président pour 1893, p. 266; — assesseur et président de section au Congrès des Sociétés savantes, p. 344; — allocution à la mort de Boucher de Molandon, p. 384; — allocution à la mort du Dr Patay, p. 393; — *Trois lettres inédites*, sur l'assassinat du duc de Guise, p. 392, 396; — élu président pour 1894, p. 395; — *Chroniques de Louis XII*, par de Maulde; hommage, p. 523; — allocution à la réunion des trois Sociétés savantes d'Orléans, p. 526; — inondation de la Loire en 1608, p. 561, 587; — allocution au décès de Léon Palustre, p. 563; — sur le dictionnaire grec de M. Bailly, p. 567; — membre résidant du Comité des travaux historiques, p. 570 — réélu président pour 1895, 571.

BAGUENAULT DE VIÉVILLE, p. 187.

BAILLET, titulaire résidant, travaux rue Dauphine, p. 57.

BAILLY, titulaire résidant, dictionnaire grec, p. 567.

BALBY DE VERNON; aperçu historique et archéologique sur l'ancienne église et le pays de Vouvantes; hommage, p. 83.

BALLU (Ch.); les dolmens sont-ils d'origine celtique; hommage, p. 536.

BAPAULME, p. 170.

Digitized by Google

BAPST (Germain); sur un moule de la face de Henri IV, par Michel Bourdin, *Gazette des Beaux-Arts*, 1er octobre 1891, p. 81.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr); lettre sur une image du Christ en profil, p. 264, 338, 350, 343, 353, 355.

BARDOU, p. 154.

BARR FERREE; *the chronology of the cathedral churchs of France*; hommage, p. 531.

BARNAVE, p. 162, 163.

BARTHÉLEMY; hommage de l'*Indicateur orléanais*, 1827, p. 131.

BARTHÉLEMY DE PROVANCHÈRE, p. 30.

BAS-MÉDOC (Relation d'excès commis en 1622 par les Huguenots dans le), par Dupré; hommage, p. 84.

BASSEVILLE, titulaire résidant, président; fixation le 24 août de la réunion des trois Sociétés savantes, p. 16, 23; — réunion, p. 51; — son discours, p. 52, 55; — remerciements, p. 56; — sur deux brochures adressées à la Société; p. 60; — annonce la mort de Flouest, p. 62; — allocation de 600 francs du ministère de l'instruction publique et Beaux-Arts, p. 62; — sur quatre brochures offertes à la Société, p. 64; — mort de Eugène Bimbenet, p. 80; — réélu président pour 1892, p. 86; — signale un poème sur Jeanne d'Arc, par Joseph Blanc, p. 128; — documents relatifs à l'*Histoire d'Orléans*, succession Bimbenet; hommage, p. 199; — concours des *Vitraux de Jeanne d'Arc*, p. 265; — membre de la commission des publications pour 1893, p. 266; — compte rendu du Congrès archéologique, p. 282, 387; — sur des lettres de Perdoux de la Perrière, p. 345; — sur le *Genabum* de M. Guerrier, p. 392; — sur deux notices de M. Francis Pérot, p. 533; — membre de la commission des publications pour 1895, p. 571; — membre de la commission du Concours quinquennal, p. 561.

BAUME-LES-DAMES; papeterie fondée par Jean Paticier, p. 345.

BAZOCHES-LES-GALLERANDES; grotte, par Depallier, p. 347.

BEAUCE; *Esquisse géologique de la Bresse* dans les *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain*, p. 339.

DE BEAUCORPS (le baron Adalbert), membre correspondant, présentation, p. 25; — délégué à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, p. 50; — — élection, p. 57; — sur les torques du tumulus de Reuilly, p. 63; — sur les comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans, p. 130; — insertion aux *Mémoires*, p. 202; — plan, p. 261; — mention honorable, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 348.

DE BEAUCORPS (le vicomte Maxime), titulaire résidant; — demande la revision des statuts, p. 25; — président de l'Académie de Sainte-Croix, p. 51; — sur les découvertes de Gannes, par M. Chollet, p. 87, 262, 264, 340; — portrait de M. Boucher de Molandon, p. 386, 520; — frais du Concours quinquennal de 1895, p. 394; — membre de la commission de ce concours, p. 561.

BEAUGENCY; hôtel de ville, sa réparation, quelques mots par l'abbé Desnoyers, p. 50; — commencement des travaux, p. 126, 167.

Digitized by Google

BEAUHAIRE (l'abbé Joseph); chronologie des évêques, curés, vicaires et autres prêtres du diocèse de Chartres, souscription, p. 265; — hommage par la Société archéologique du Vendômois, p. 337.

BEAUVILLAIN, p. 234.

BEAUVILLIERS; notice sur Colardeau, p. 338.

BEAULIEU-SUR-LOIRE; fouilles de Gannes, délégation, p. 197.

CLAUDE BELIN ou BÉLINE, p. 16.

BELOTIN (François), p. 30.

BÉRENGER (Pierre), professeur de rhétorique, p. 56.

BERNARD DE MEUNG; formulaire, extraits, par L. Auvray, renvoi à la Commission des publications, p. 82.

BERRIAT SAINT-PRIX, p. 148.

BERRYER, p. 153.

BERT (Mines de), p. 139.

BERTHELOTS (Domaine des), p. 139.

BERTIN (Edouard), p. 93.

BESANÇON, p. 142.

BESBRE, p. 139.

BETHLÉEM (N.-D. de), p. 29.

BEUGNOT (Comte), p. 153.

BIBLIOGRAPHIE des ouvrages de Boucher de Molandon, p. 486.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES CHARTES; compte rendu du Concours quinquennal, p. 80.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; inventaire alphabétique, manuscrits 1875-1891, hommage par Léop. Delisle, p. 85; — note sur le département des imprimés, hommage par le même, p. 85.

BIBLIOTHÈQUE D'ORLÉANS, par M. Cuissard, p. 339, 340, 343, 349, 384, 587.

BIMBENET (Eugène), titulaire résidant, président de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à la réunion des trois Sociétés, p. 51; — son décès, p. 80; — documents remis par la famille, p. 82, 130; — son portrait, p. 82; — son remplacement, date, p. 123, 124, 197; — notice nécrologique, par M. Tranchau, p. 124, 144 et s.; — documents relatifs à l'histoire d'Orléans, p. 199; — note, p. 435.

BIMBENET (Daniel), p. 148, 225.

BIOGRAPHIES, p. 187.

BIZEMONT (DE), p. 53.

BLANC (Joseph); poésie sur Jeanne d'Arc, p. 128.

BLANGY (le comte de); deux chansons normandes sur le siège d'Orléans, p. 359.

BLÉSOIS (territoire), p. 549.

BLOIS; bibliothèque communale, notes par Dupré; hommage, p. 265; — statuts de la corporation des bouchers; hommage par René Filleau, p. 525.

BŒSWILWALD (Emile), p. 94.

BOIGNY (la Commanderie de), p. 174.

BOISJOLLY (DE), p. 234.

BONGARS; lettre à Du Puy, p. 59.

BONNARDOT, associé correspondant, prix Lagrange, félicitations, p. 534.

BONNAULT D'HOUET; pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle; hommage, p. 259; — lecture par Tranchau, p. 262.

BONNEVAL; sur deux chartes inédites des Lépreux, par A. de Villaret, p. 64.

Digitized by Google

BORDERIE (DE LA) ; une compagne de Jeanne d'Arc, art. du Correspondant du 10 juin 1894, p. 541.

BOUCHÉ, intendant général, p. 238.

BOUCHER (Jacques), p. 204.

BOUCHER DE MOLANDON, titulaire résidant, demande revision des statuts ; admission ; membre de la commission, p. 18 ; — notice sur un oncle de Jeanne d'Arc, renvoi, p. 50; — détails sur les trois lettres de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims, p. 58 ; — sur la mort de Valentin Smith, membre honoraire, p. 58 ; — notice nécrologique, p. 63, 67 ; — sur Guillaume Erard, page de Jeanne d'Arc ; hommage, p. 77 ; — notice sur Henri Courmont, p. 82, 91 ; — Mangin de Vouthon, oncle de Jeanne d'Arc, p. 83 ; — dessin pour le sceau de la Société, p. 86 ; — croix de Jeanne d'Arc à Reuilly, inauguration, p. 127, 197, 203 ; — Comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans, p. 130 ; — constitution de l'armée anglaise au siège d'Orléans, p. 202 ; — plan, p. 261 ; — l'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc au siège d'Orléans, mention honorable par l'Académie des inscriptions, p. 348 ; — Comptes de ville, copie par M. Mantellier, proposition d'insertion aux *Mémoires*, renvoi, p. 260, 521 ; — délégué au Congrès des Sociétés savantes, p. 340 ; — son décès, p. 384 ; — notice nécrologique, par Vignat, p. 395, 434 ; — bibliographie, p. 486 ; — portrait, p. 520 ; — concours quinquennal 1895, programme, p. 525, 561 ; — éloge dans le *Bulletin* du Comité des travaux historiques, p. 535.

BOUCHET (Emile) ; sur une peinture de Hondschoote représentant dix figures de femmes, celles des neuf preuses et celle de Jeanne d'Arc, p. 19.

BOUGLON (DE) ; *les Reclus de Toulouse sous la Terreur* ; hommage, p. 388.

BOUILLÉ, p. 161, 162.

BOULANGERS d'Orléans ; corporation, note par Desnoyers, renvoi, p. 349, ; — imp. aux *Mémoires*, p. 383.

BOULAY (DU), p. 29, 166.

BOURDIN (Étienne), auteur d'un moulage de la face de Henri IV, par Germain Bapst, p. 81.

BOURGEOIS, archiviste de Loir-et-Cher ; copie d'une ordonnance contre les Chaussetiers d'Orléans, p. 199.

BOURGOGNE (Rue de), n° 222 ; maison démolie ; dessin et notice par Fournier, p. 390.

BOURNIQUETTES DE SAINT-CHARLES (les) par Ratouis ; hommage ; p. 126.

DE BOUSSAC (Maréchal, p. 203.

BOUTET DE MONVEL (Eug.), p. 187.

BOUZY ; *Théâtre romain*, par Vignat ; impression aux *Mémoires*, p. 78.

BOYER (Hippolyte) ; *Ancien compagnonnage à Bourges*, inséré dans les *Mémoires* de la Société historique du Cher, p. 81.

DE BRAUX, associé correspondant ; *La Ballade de la Pucelle*, brochure ; hommage, p. 263, 359 ; — deux chansons normandes sur le siège d'Orléans, p. 359.

BRÉGÉ (Remi), p. 214.

BRIARRES-SUR-ESSONNES ; cimetière, p. 293.

BRIVAL, représentant du peuple, p. 147.

BROSSARD DE CORBIGNY, membre correspondant ; démission, p. 84.

Digitized by Google

BROSSIER-GERAY, ancien président de la Société dunoise; son décès, p. 127.

BUCY (Guillaume de), par M. Cuissard, p. 520, 521, 530.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE du Comité des travaux historiques; — cirque romain de Bouzy, par M. Vignat; compte rendu, p. 80.

BULLETINS, table des matières, par M. Cuissard, p. 570.

BULLIOT, p. 142.

BURE (Albert de), p. 140.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ : 1891, p. 14; — 1892, p. 122; — 1893, p. 336; — 1894, p. 518.

BUTHIERS, près Malesherbes; station préhistorique, p. 288.

BUTI (Adèle). Brochure italienne sur Jeanne d'Arc, p. 394.

BUZONNIÈRE (DE), p. 156.

## C

CADOT DE VILLEMOMBLE, avocat général; les lois dans la démocratie, discours; hommage, p. 394.

CAHOUET, p. 135.

CARANDA (Album), fin, hommage par Frédéric Moreau, p. 77; — suppléments, p. 340, 383, 523; — notice par M. Tranchau, p. 223, 253.

CARLEPONT (Oise), p. 271.

CARNOT (le Président); allocution de Mgr Touchet, p. 560.

CARRON (Emile), président de la Société de numismatique de France; — sur le nom de Ugo, p. 289.

CARTAUD (l'abbé), associé correspondant, p. 38, 212; — signale la découverte d'une cave à Puiseaux, p. 123; — le Chant grégorien, l'Edition bénédictine; hommage, p. 337.

CASATI, associé correspondant; la découverte d'une nécropole étrusque au lac de Trasimène, 198; — chevalier de la Légion d'honneur, p. 337.

CASSIN, chanoine de Saint-Aignan, notice par Desnoyers, p. 261.

CAVE architecturale, rue de la Tour-Neuve, p. 614; — à Puiseaux, p. 212.

CAVES (J. des), p. 211.

CÉLESTINS, p. 29.

CELTOE, p. 44.

CÉRAMIQUE. *Dictionnaire*, par Edouard Garnier; hommage, p. 565, 569.

CERNOY, par l'abbé Maître; hommage, p. 201.

CHABOUILLET, membre honoraire élu; notice sur Fleury-Courmont, p. 81, 91.

CHAINGY, p. 43.

CHAMBORD, p. 274.

CHAMPAULT (Ph), maire de Châtillon-sur-Loire, associé correspondant; signale des découvertes intéressantes dans les travaux du canal, p. 79; — les *Héros d'Homère*, hommage, p. 519.

CHAMPEAUX (DE), p. 238.

CHAMPMESLÉ (Documents inédits, *sur la*), par G. Monval; hommage, p. 264.

CHANSONS NORMANDES sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury (Deux), par L. Jarry, p. 359.

Digitized by Google

CHANT GRÉGORIEN, par l'abbé Cartaud; hommage, p. 337.

CHANZY, p. 238.

CHAPITRE DE SAINTE-CROIX; justice, p. 172.

CHARLES X, p. 149.

CHARLES, duc d'Orléans et de Valois, p. 208.

CHARPENTIER (Paul), titulaire résidant; la table du *Bulletin*, tome IX, p. 79; — membre de la Commission du Congrès archéologique, p. 127, 283; — élu trésorier, 1893, p. 266; — délégué au Congrès des Sociétés savantes, p. 340; — reélu trésorier, 1894, p. 395; — comptes 1893, approbation, p. 520; — *Histoire du siège d'Orléans*, manuscrit de l'abbé Dubois; hommage, p. 531, 564, 566, 592; — réélu trésorier pour 1895, p. 571; — note sur une excursion à Orléans, p. 560; — plan d'Orléans; hommage, 564.

CHARRON (Pierre); lettres inédites, par L. Auvray, p. 559.

CHARSAND (Jean); lettre du XVe siècle trouvée dans une maison démolie, rue de l'Empereur, p. 16.

CHARTE DE 1180 mentionnant l'écolâtre Foulque II, p. 431.

CHARTRAIRE (l'abbé); office des Fous; hommage, p. 541.

CHARTRES : Diocèse, chronologie, par l'abbé Joseph Beauhaire, souscription, p. 265; — hommage par la Société archéologique du Vendômois, p. 337; — l'escalier de la reine Berthe, dessin par Fournier, p. 337.

CHARTREUSE D'ORLÉANS; M. Vahier demande un sceau de la Chartreuse, p. 17.

CHASLUS et de CHALLUDET; armoiries, p. 411.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE; inventaire du château sous la Révolution, p. 131; — photographie, hommage par M. Mareuse, p. 262; — excursion du Congrès, p. 290.

CHATILLON-SUR-LOIRE. Travaux du canal; crédit de 100 fr. pour achats éventuels, p. 79.

CHAUFTON, p. 133, 144.

CHAUSSETIERS D'ORLÉANS; ordonnance de la Chambre des comptes de Blois; renvoi à la Commission des Publications, p. 199; — au *Bulletin*, p. 201; — texte, p. 208.

CHAUVET, p. 142.

CHÉCY; croix de Jeanne d'Arc, inauguration, p. 197, 203 et s.

CHERAY-LES-MEUNG, p. 171.

CHEVALIER (Mgr Casimir); plan primitif de Saint-Martin de Tours; hommage, p. 264.

CHICAGO; envoi à l'exposition de deux volumes des *Mémoires* de la Société, p. 339.

CHOINET, p. 147.

CHOISY-BELLEGARDE (Siège de), p. 57.

CHOLLET (Alfred), associé correspondant; mémoire sur les découvertes faites à Gannes. Lecture, p. 87, 262, 264, 340; — découvertes à la Motte-Saint-Firmin, p. 222.

CHOUPPE, titulaire résidant; son décès, p. 524; — son portrait, 565; — notice nécrologique par M. l'abbé Desnoyers, p. 560, 573.

CHRIST (Iconographie du), par Dumuys; insertion au *Bulletin*, p. 348.

CHRONIQUE DES ARTS, 27 juin 1891. Article nécrologique sur Henry Courmont, p. 78; — sur le musée de Jeanne d'Arc à Domremy, p. 202.

Digitized by Google

CIRQUE ROMAIN de Bouzy, par Vignat; compte rendu dans le *Bulletin* archéologique du Comité des travaux historiques, 1891, p. 80.

CLERMONT-FERRAND, p. 142.

CLERRAL (l'abbé), associé correspondant; — académie des Inscriptions et Belles-Lettres, troisième médaille, p. 566.

CLÉRY, p. 157.

CLOVIS III; histoire par Grellet-Balguerie; hommage, p. 183.

CLOUZOT, notaire à Châtillon-sur-Loing; — legs Demersay, 25.

COCHARD (le chanoine Th.), titulaire résidant; — existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc? Lecture par M. Herluison, p. 22, 23, 50, 58; — note sur une concession de reliques de saint Potentien et de saint Altin à l'abbaye de Ferrières, p. 27, 28; — propose insertion aux *Mémoires* de l'Iconographie de Jeanne d'Arc, par l'abbé Desnoyers, p. 83; — aux *Mémoires* du formulaire de Bernard de Meung, par L. Auvray, p. 84; — deux monographies par l'abbé Maître, hommage, 201; — membre du jury des verrières de Jeanne d'Arc, 390; — propose l'insertion au *Bulletin* de la note de M. Cuissard sur trois professeurs de l'école épiscopale d'Orléans, 392, 416; — membre de la Commission des publications 1894, p. 395; — trois brochures relatives à Jeanne d'Arc, hommage, 558; — rapport sur une communication de M. Poullain, 561; — membre de la commission des publications, 1895, p. 571.

COLARDEAU; notice par Maxime Beauvilliers, p. 338.

COLAS DE LA NOUE, associé correspondant; un ligueur : le comte de la Fère; hommage, 126; — généalogie de Chaslus et Challudet, p. 201, 411.

COLAS DES FRANCS (Olympe-Rosalie), p. 435.

COLLÈGE D'ORLÉANS (Souvenirs du vieux); extraits par M. Tranchau, p. 55, 85.

COLLIN; — son portrait, p. 58, 65, 187; — les ponts d'Orléans, p. 345, 346, 348.

COMPIÈGNE; Société historique, cinquantenaire, invitation, p. 347.

COMPTES DE FORTERESSE, par A. de Villaret, p. 561, 581.

COMPTES DE LA VILLE D'ORLÉANS; insertion aux *Mémoires*, p. 262, 521.

COMPTES de l'armée anglaise au siège d'Orléans, d'après des pièces originales inédites, par Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps; lecture, p. 130, 132; — renvoi à la Commission des publications, p. 132.

COMPTES de l'armée anglaise au siège d'Orléans, manuscrit et note par Jarry; renvoi, p. 127; — insertion aux *Mémoires*, p. 130, 200, 201, 202, 363.

COMPTES de ville; — copie par Mantellier, insertion aux *Mémoires*; proposition; renvoi, p. 260, 521.

CONCESSION de reliques de saint Potentien et saint Altin à l'abbaye de Ferrières, p. 28.

CONCOURS QUINQUENNAL; compte rendu dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes, mai-juin, 1891, p. 80; — commission, p. 79; — 1895. Frais faits par MM. de Beaucorps, p. 394 (V. Boucher de Molandon et de Beaucorps).

CONDÉ (Prince de), p. 28.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE; V. Société française d'archéologie.

Digitized by Google

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES; V. Sociétés savantes.

CONSTITUTION de l'armée anglaise au siège d'Orléans, par Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps; insertions aux *Mémoires*, p. 202; — plan, p. 261.

CONTEUR orléanais, p. 165.

COQUILLE (Façade de la maison dite de la), par Fournier; hommage, 260; — insertion au *Bulletin*, p. 269.

CORENT, p. 142.

CORNOY, moulin banal, p. 138.

CORNULIER-LUCINIÈRE (le comte); — hommage, p. 520.

COULMIERS, p. 236.

COURAJOD; lettre que lui écrit Desnoyers à propos de la tête de saint Maurice, attribuée à Jeanne d'Arc; — sera insérée à la suite de l'iconographie de *Jeanne d'Arc*, par Desnoyers, p. 79.

COURCY (Marquis de), titulaire non résidant; l'*Espagne après le traité d'Utrecht*, prix de l'Académie française, p. 198.

COURMONT (Henry), article nécrologique dans la *Chronique des Arts*, p. 78; — notice par Chabouillet et Boucher de Molandon, p. 82, 91.

COUTES (Louis de), p. 203.

CRIMES PASSIONNELS devant le Jury (Les); — discours par Escoffier, substitut du procureur général; hommage, p. 83.

CRITIQUE LITTÉRAIRE, p. 185.

DE LA CROIX (R. P.), associé correspondant; correspondant du ministère de l'instruction publique, p. 199.

CROIX du Gros-Murger, p. 142.

CROIZET (Mme), documents relatifs à l'*Histoire d'Orléans*, venant de M. Bimbenet, son père; hommage, p. 199.

CROLLALANZA, p. 153; — Echange avec le *Giornale Eraldico*, p. 542.

CROSVILLE (Seigneurie de), p. 360.

CROVILLE (DE); mort du comte de Salberi; hommage, p. 340.

CRYPTES de Saint-Avit et Saint-Aignan, par Anthyme Saint-Paul, p. 290.

CUISSARD, carte à joindre à son mémoire sur Théodulphe, p. 85; — candidat à la place de M. Bimbenet, p. 123; — élu, p. 124; — *Théodulphe, évêque d'Orléans*, sa vie et ses œuvres; hommage, 125; — membre de la commission des publications, 1893, p. 266; — mémoire sur les bibliothèques d'Orléans, p. 339, 340, 343, 349, 384, 387; — propose l'insertion au *Bulletin* de la note sur les fouilles de Gannes, p. 340; — *Hugues le Primat*, p. 388, 390, 392, 416; — Guillaume de Bucy, p. 520, 521, 530; — membre de la commission du concours quinquennal, p. 561; — table des matières des *Mémoires* et *Bulletins*, hommage, p. 570; — notice sur l'abbé Dubois, hommage, p. 531, 564, 566, 592.

CULAN (Amiral de), p. 203.

## D

DAGUENET, p. 154.

DANTE (Manuscrit du), bibliothèque de France; hommage par Auvray, p. 260.

DANTON (J.), titulaire résidant, signale des découvertes dans les constructions de la rue Dauphine, p. 59; — annonce la

Digitized by Google

restauration de l'hôtel de ville de Beaugency, p. 126 ; — communique quatre silex trouvés en Loire, p. 339 ; — chevalier de la Légion d'honneur, p. 519.

DAUPHINE (Rue), travaux ; — communication, par Baillet, p. 57.

DAVÉSIÈS DE PONTÈS, brochure offerte par M. Desnoyers, p. 60.

DAVOUST (Emile), legs, droits à acquitter, p. 15 ; — frais, Me Gillet, notaire, p. 18, 22 ; — délivrance, p. 395 522 ; — placement, p. 531 ; — son portrait, p. 200 ; — son médaillon, par M. Didier, p. 77, 85 ; — sa place réclamée par le chanoine Foucher, p. 78 ; — mentions, p. 53, 579.

DEBLOCK (Mme), p. 156.

DECAMPS, p. 94.

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE ; centenaire ; proposition, p. 124.

DELACROIX (Eugène), p. 94.

DELAFON DE LUZ, p. 133.

DELANGLE, p. 168.

DELAROCHE (Paul), p. 94.

DELAUNE (Jules), membre titulaire, non résidant ; — son décès, p. 532.

DELÉCLUZE, p. 94.

DELISLE (Léopold), membre honoraire élu, président de la séance du Concours ; son intervention, p. 62 ; — deux brochures sur les manuscrits et imprimés de la Bibliothèque nationale, hommage, p. 85 ; — mentions, p. 153, 366, 416, 424, 428.

DELORME (Anatole), titulaire résidant ; — son décès ; — allocution de M. Basseville, président, p. 199 ; — notice nécrologique par M. Jarry, p. 222, 223.

DEMERSAY (Alfred), associé correspondant ; — son décès ; — p. 23 ; — legs de 500 fr., p. 25, 79 ; — acceptation, p. 80 ; — autorisation, p. 265.

DENIZET (Henri) ; *le 73e mobile* (Loiret et Isère), brochure offerte, p. 56.

DEPALLIER ; découverte d'une grotte à Bazoches-les-Gallerandes, p. 347.

DEQUOY, p. 150.

DESILVES (l'abbé), demande le concours de la Société pour publier les lettres d'Etienne de Tournay, p. 81.

DESNOYERS (l'abbé), vicaire général, titulaire résidant ; — note sur les objets nouvellement entrés au Musée, p. 24, 37 ; — *Davésiès de Pontès*, brochure, et deux documents manuscrits ; hommage, p. 60 ; — sur l'hôtel de ville de Beaugency, p. 50 ; — *Iconographie de Jeanne d'Arc*, p. 78 ; — sur une tête de saint Maurice attribuée à Jeanne d'Arc, p. 79 ; — sur une enseigne du faubourg Saint-Vincent, p. 82, 83, 88 ; — collection de la *Revue des questions historiques*, hommage, p. 83 ; — manuscrit de Lottin, hommage, p. 84 ; — président du Congrès archéologique, p. 127 ; — rapport sur *Pomponius Lœtus*, par M. Guerrier, hommage, p. 128 ; — sur les fouilles de Saint-Aignan, p. 198 ; — Mgr Regnault, évêque de Chartres, lithographie, hommage, p. 222 ; — notice sur Cassin, chanoine de Saint-Aignan, p. 261 ; — sur la corporation des *Boulangers d'Orléans*, p. 349, 383 ; — musée de Jeanne d'Arc, visite de la maison d'Agnès Sorel, p. 383 ; — bulle du pape Alexandre IV, encadrée, hommage, p. 386 ; — *Le pont de Jargeau* pris par Jeanne d'Arc,

Digitized by Google

par Doinel et Leroy, lecture, p. 523 ; — trois pièces relatives à la famille de Sully, hommage, p. 557, 562, 590 ; — deux lettres de maîtrise, hommage, p. 558; — musée de Jeanne d'Arc, inauguration, discours, p. 598; — sur *L'Histoire du siège d'Orléans*, p. 566, 592 ; — ancienne corporation des bouchers d'Orléans, planches, p. 769 ; — mentions, p. 156 et suiv. ; — membre de la commission d'organisation du Congrès archéologique, p. 283.

Devaux (Jules), associé correspondant, présentation, p. 260 ; — élection, p. 263.

Didier, médaillon de Emile Davoust, acquis par la Société, p. 78, 85.

Didron, le concours des vitraux de Jeanne d'Arc, hommage, p. 519.

Doinel (J.), *Le pont de Jargeau* pris par Jeanne d'Arc, lecture, p. 523.

Dumas, p. 166.

Domet, titulaire résidant, statistique forestière du département du Loiret, hommage, p. 83 ; — *Histoire de la forêt d'Orléans*, hommage, p. 221 ; — compte rendu au Polybiblion, p. 263 ; — noms de lieux de la forêt d'Orléans, p. 566, 569 ; — nommé rapporteur de la commission du règlement, p. 520 ; — élu secrétaire, 1894, p. 395 ; — 1895, p. 571.

Domremy, musée de Jeanne d'Arc, p. 202.

Donjon (Allier), p. 139.

Dorange (l'abbé), associé correspondant, démission, p. 123.

Drélat (Benjamin), p. 30.

Drioux, substitut du procureur général ; — réforme de la législation en matière de vagabondage et mendicité, discours de rentrée, hommage, p. 262.

Dubec (J.), premier président, préside la réunion des trois Sociétés sav. d'Orléans, p. 525, 526, 531.

Dubois (abbé), *Histoire du siège d'Orléans*, manuscrit publié par Charpentier, p. 532, 564, 566, 592 ; — plan, hommage, p. 564.

Duboys d'Angers, p. 154, 234.

Ducaurroy, p. 149.

Dufaur de Pibrac, p. 37.

Duguesclin, p. 19.

Duleau (Alphonse), p. 233.

Dumuys (L.), titulaire résidant, sur une dissertation de F. Pérot, sur le nom primitif de la Loire, p. 21 ; — sur les gaufriers du musée d'Orléans, p. 21 ; — sur un plomb armorié trouvé en Loire en 1882, p. 21 ; — sur une médaille d'or, trouvée en Loire, p. 24 ; — sur une charpente détruite à l'imprimerie Girardot, p. 51 ; — sur un arc de triomphe, porte Renard, p. 57 ; — morceau de charpente et dessin, hommage, p. 65 ; — esquisses orléanaises, hommage, p. 86 ; — sur un triptyque en émail sur Jeanne d'Arc, p. 131 ; — sur des bandes de tapisserie de la cathédrale de Nuremberg, p. 261 ; — sur le portrait de Napoléon Ier, par Gérard, p. 263, 338 ; — sur une tête de Christ de profil, p. 264, 338, 350, 343, 355 ; — iconographie du Christ, p. 348, 350 ; — note sur Philippe Pot-de-Rhodes, p. 342, 345, 374 ; — note sur deux sceaux de saint Laurent, p. 342, 345, 378 ; — sur des articles sur Jeanne d'Arc dans le Cosmos, p. 343 ; — sur une

Digitized by Google

pierre sigillaire du musée historique, p. 387; — sur les tapisseries du présidial d'Orléans, p. 534, 539; — compte rendu du Congrès archéologique de Saintes et de la réunion de Sens, p. 537; — sur une clochette en bronze de Jean van den Ende et un bois, représentant les armes de Jeanne d'Arc, p. 541; — sur le Congrès archéologique d'Orléans, p. 569; — sur une cave, rue de la Tour-Neuve, p. 571, 614; — sur Notre-Dame-du-Chemin, p. 562; — membre du jury des verrières de Jeanne d'Arc, p. 390; — délégué au Congrès des Sociétés savantes, p. 340; — délégué à Puiseaux, p. 201; — son rapport, p. 212; — membre de la commission du Congrès archéologique d'Orléans, p. 127, 283.

DUNOIS, p. 157.

DUNOIZ (le comte de), p. 211.

DUPANLOUP (Mgr), p. 153; — bague portée par Pie VII, représentant le Christ de profil, p. 343, 355.

DUPRÉ, associé correspondant, trois brochures, hommage, p. 84; — notes sur la bibliothèque communale de Blois, hommage, 265; — élection du clergé de Guienne aux Etats-Généraux, p. 394; — divers documents sur Jeanne d'Arc, p. 581; — dépôt aux archives, p. 533.

DUPUIS (François), p. 148, 154, 156 et suiv., 187.

DUQUESNAY (Mgr), archevêque de Cambrai, par l'abbé Lucien Roger, hommage, p. 198.

DURET (Claude), note par Francis Pérot, renvoi, p. 94, 395; — dépôt aux archives, p. 533.

DURUY, p. 153, 175.

DUSSERRE, membre titulaire; — présentation, p. 565; — élection, p. 569.

## E

ECHANGES, 1891, p. 102; — 1892, p. 315; — 1893, p. 496. — 1894, p. 626.

ECOLE GRATUITE de dessin d'Orléans, par Jarry, 568.

EGGER (Emile), p. 92, 158.

EMPEREUR (rue de l'), lettre missive du XVe siècle, trouvée dans une maison en démolition, p. 16.

ENLÈVEMENT d'ambassadeurs au XVe siècle, par Eugène Jarry, hommage, p. 221.

ERARD (Guillaume), page de la Pucelle, hommage, par Boucher de Molandon, p. 77.

ERNOUL, p. 155.

L'ESCALE (M. de), p. 59.

ESCOFFIER, substitut du procureur général; — les crimes passionnels devant le jury, discours de rentrée, hommage, p. 83.

L'ESPAGNE, après le traité d'Utrecht, par le marquis de Courcy, p. 198.

ESPAGNOLS au siège d'Orléans, par Couret, p. 299.

ESQUISSES ORLÉANAISES, par Noël Guépin, hommage de Léon Dumuys, p. 86.

ESTROPETUM, son emplacement d'après l'intermédiaire des chercheurs et des curieux, p. 388, 390.

Digitized by Google

ETAMPES, p. 134.

EUDE (Emile), les armures et les chevaux de Jeanne d'Arc, articles dans le *Cosmos*, p. 343 ; — associé correspondant : présentation, p. 559 ; — élection, p. 565.

L'EVANGÉLIAIRE et la règle de saint Benoît, par Ch. Métais, p. 549.

EVÊCHÉ, justice, p. 171.

EVÊQUE d'ORLÉANS (tableau chronologique), manuscrit de Lottin, offert par Desnoyers, p. 84.

## F

FÈRE (le comte de la), ligueur, par Colas de la Noue, hommage, p. 126.

FERDINAND II, roi de Léon, p. 272.

FÉRÉOL (Félix), p. 225.

FERRAND (Etienne), p. 30.

FERRIÈRES, concession de reliques de saint Potentien et saint Altin, p. 27 ; — l'abbaye, p. 212 ; — plan de l'église, par Fournier, p. 340. (V. COCHARD.)

FERSEN (DE), p. 162.

FILLEAU (René), associé correspondant : présentation, p. 347 ; élection, p. 386 ; — notes blésoises, hommage, p. 522 ; — notes sur la Prévôté de Blois, p. 524 ; — statuts de la Corporation des bouchers de Blois, p. 525.

FLEURS DE LYS, dans les armoiries royales, par Renaud ; hommage, p. 82.

FLEURY-SUR-LOIRE (bibliothèque), p. 405.

FLORENCE DE BOISSY, p. 37.

FLORENCE (Maille d'or de), p. 167.

FLOUEST, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, associé correspondant, offre à la Société quatre brochures, p. 49 ; — membre honoraire, son décès, p. 62.

FONT-MALBRUNO, p. 139.

FORÊT D'ORLÉANS, histoire, par Domet ; hommage, p. 221 ; — noms de lieux, 566.

FOUCHER (chanoine), titulaire non résidant, sollicite la place de Emile Davoust, p. 78 ; — admis de droit, p. 80 ; — vases et meules gallo-romains à Meung-sur-Loire, 1522.

FOULQUE, professeur orléanais, p. 416, par Cuissard.

FOURNIER DE CAEN, statuts et privilèges des Universités françaises, p. 22.

FOURNIER (Edouard), p. 165.

FOURNIER JEUNE, titulaire résidant ; plaques des noms des bienfaiteurs, p. 15, 19 ; — escalier de la salle des Thèses, p. 17, 18 ; — revision des statuts, p. 18 ; — note sur un sceau de *Hutin baron de l'Estendard*, p. 57, 63 ; — brochure sur l'agrandissement du musée historique, p. 60, 61 ; — sur la maison d'Agnès Sorel, p. 62 ; — note et plan des substructions de Sainte-Croix lors de l'installation du calorifère, p. 63 ; — dessins de blasons, rue d'Escures, n° 8, p. 81, 133, 411 ; — Saint-Aignan, fouilles du calorifère, p. 85, 86 ; — Saint-Aignan, crypte, proposition de crédit, p. 125 ; — croix de Jeanne d'Arc à Reuilly, p. 202, 204, 206 ; — sur un puits banal, rue de l'Epe-



Digitized by Google

ron, p. 260; — sur la façade de la maison de la Coquille, p. 260, 269; — deux dessins, hommage, p. 337; — lanterne des morts, aquarelle, hommage, p. 346; — notice et dessin d'une maison démolie, 222, rue de Bourgogne, p. 390; — mur gallo-romain, rue des Hôtelleries-Sainte-Catherine, dessin, hommage, p. 391; — son décès, p. 535; — son portrait, p. 572.

FOURNIER (Marcel), p. 168.

FOYATIER, p. 153.

FRANCARD, délégué belge au Congrès archéologique; toast, p. 296.

FROT, p. 234.

FURNETS, p. 142.

FUZELIER (Jehan le), p. 211.

## G

GALLAND (Général), commandant le 5e corps à la réunion des Sociétés savantes, p. 51.

GALLAND et GIBLIN, lauréats du concours des verrières de Jeanne d'Arc, p. 390.

GALLES (M.), p. 44.

GANNES, commune de Beaulieu; découvertes, mémoire par Chollet, p. 87; — fouilles, médailles et poteries, p. 200; — lecture par de Beaucorps, p. 262, 264, 340; — délégation, p. 197.

GARNIER, *Dictionnaire de la céramique*, hommage, p. 565, 569, 609.

GATINAIS (recherches sur le), par l'abbé Maître, 4 fascicules, p. 62.

GAUTHIER, Jeanne d'Arc sur la Nièvre et l'Allier, p. 560.

GAZETTE DES BEAUX ARTS, 1er octobre 1891, article de G. Bapst sur un *Moulage de la face de Henri IV*, par Michel Bourdin, p. 81.

GÉLIE (la), grotte, p. 142.

GENABUM, état actuel de la question, p. 130, 177, 178; — nouvelle étude d'après les anciennes controverses et les travaux les plus récents, p. 202, 263, 266, 338, 340, 344, 347, 392, 394, par Guerrier.

GENÈVE (Chronique de), par Michel Roset, hommage, p. 524.

GENTEUR, p. 230.

GEOFFROY DECHAUME, conservateur du Musée du Trocadéro; lettre à M. Desnoyers, p. 79, 87.

GERALDUS, moine de Fleury, p. 406.

GÉRARD, portrait de Napoléon Ier, p. 263, 338.

GERMAIN (Léon), associé correspondant : présentation, p. 347, nomination, p. 386.

GERMIGNY, excursion du Congrès, p. 291.

GHILDE, p. 166.

NICOLAS GIBIER, p. 30.

GILLES DE GOUBERVILLE, p. 360.

GILLET, notaire; frais du legs Davoust, p. 18.

GIRAUD, p. 157, 166.

GIRODET-TRIOSON, notice par P. Leroy, hommage, p. 126.

GLOSSAIRE DU PAYS BLAISOIS, par Adrien Thibault, souscription, p. 124.

Digitized by Google

GODFRAY, délégué de Jersey au Congrès archéologique, son toast, p. 297.

GOMBETTE (la loi), p. 69, 71.

GONDREVILLE-LA-FRANCHE, p. 388.

DE LA GRANGE, compte rendu du Congrès de la Société d'archéologie à Orléans en 1892, p. 347.

GRÈCE (rapport sur une mission scientifique en), par Amédée Hauvette; hommage, p. 261.

GRELLET-BALGUERIE, associé correspondant, Chronologie rectifiée de quelques papes, p. 23; — *Histoire de Clovis III*; origines historiques de Saint-Benoît, hommages, p. 83; — lettre sur *L'épitaphe de Véran*, moine de Saint-Benoît, p. 126; — note sur une inscription trouvée à Saint-Benoît, p. 346; — sur la *Chanson de Geste de Walter d'Aquitaine*, p. 392, 404; — épithaphe de Gérault de Fleury, hommage, p. 404, 559.

GUÉPIN (Noël), esquisses orléanaises, hommage par Léon Dumuys, p. 86.

GUERRIER, titulaire résidant; lecture du Bulletin des 3e et 4e semestres 1890, p. 15; — revision des statuts, commission, p. 18; — sur une inscription de 1535, sur une cloche de l'église de Noyers, en caractères gothiques, p. 27; — sur l'antiquité des diverses églises de France, de l'abbé Duchesne, p. 50; — statuts: élections, p. 58; — notice sur Courmont, par Chabouillet et Boucher de Molandon, p. 82, 91; — sur la récente découverte de deux évêques d'Agen, p. 85; — *Pomponius Lœtus*, rapport par Desnoyers, hommage, 128; — compte de l'armée anglaise, par Jarry, p. 130; — *Genabum*, nouvelle étude d'après les anciennes controverses et les travaux les plus récents, p. 199, 202, 263, 266, 338, 340, 344, 347, 392, 394; — élu membre de la commission des publications, p. 86; — membre de la commission du concours quinquennal, p. 561; — propose impression aux *Mémoires* de compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans, par L. Jarry, p. 202; — aux *Mémoires* de la Constitution de l'armée anglaise au siège d'Orléans, par A. de Beaucorps et Boucher de Molandon, p. 202; — au *Bulletin* de la note sur Philippe Pot de Rhodes, p. 345; — au *Bulletin*, de l'Iconographie du Christ, p. 348; — aux *Mémoires* de la notice sur Guillaume de Bucy, par Cuissard, p. 521; — au *Bulletin*, d'une note sur Jeanne d'Arc, par Francis Pérot, p. 525; — au *Bulletin*, par extraits, du dictionnaire de la céramique, par Garnier, p. 569, 609.

GUIDE ORLÉANAIS, par E. Huet, hommage, p. 535.

GUIENNE, élections du clergé aux Etats-Généraux, par Dupré, hommage, p. 394.

GUILHERMY (F. de), p. 94.

GUILLAUME DE LORRIS, p. 26.

GUILLON, ingénieur en chef, candidat à la place de M. Bimbenet, p. 123; — à la place de M. Delorme, p. 266; — élection, p. 339; — membre de la commission des *Ponts d'Orléans*, par Collin, p. 345, 346; — rapport, p. 348.

GUISE à Orléans (trois lettres inédites sur la mort du duc de), par Baguenault de Puchesse, p. 392, 396.

GUIZOT, p. 164.

GUYOT DE GRANDMAISON (Pierre-Marie-Joseph), p. 133.

Digitized by Google

# H

HARDEL (abbé), associé correspondant, proposition, p. 222 ; — élection, p. 347.

D'HARDOUINEAU, lettres extraites d'un manuscrit, par Jovy, p. 388.

HAURÉAU, document sur Hugues le Primat, p. 388 ; — mentions, p. 416, 423.

HAUTIN (Mgr), p. 54.

HAUVETTE-BESNAULT, associé correspondant, nommé officier de l'instruction publique, p. 22 ; — prix de 2,000 fr. pour un travail sur la traduction des *Guerres médiques*, p. 83 ; — rapport sur une mission scientifique en Grèce, hommage, p. 261.

HAYE (l'abbé), notes historiques sur Chartres et le procès pendant l'épiscopat de Louis et Charles Guillard, hommage, p. 389 ; — mémoires sur Chartres, concours quinquennal, p. 564.

HEATHWAITE, p. 142.

HEAUME (Hôtel du), démolition, p. 534.

HEINSCIUS, p. 59.

HERLUISON, titulaire résidant. — Hommages : compte rendu officiel des lectures faites à la Sorbonne en mai 1890, p. 61 ; — notice sur le canal d'Orléans, p. 65 ; — plaquette sur Jeanne d'Arc de Legoff, p. 78 ; — catalogue de la IXe exposition des Amis des Arts, p. 83 ; — trois brochures, p. 125 ; — *Mgr Duquesnay*, par l'abbé Lucien Roger, p. 198 ; — *Panégyrique de saint Aignan*, par le même, p. 263 ; — membre de la commission d'org. du Congrès archéologique d'Orléans, p. 283 ; — éloge funèbre de Mac-Mahon, par l'abbé Auvray, p. 393 ; — le comte Cornulier-Lucinière, p. 520 ; — ballade des Dames guerrières, p. 532 ; — allocution de Mgr d'Orléans, p. 560 ; — compte rendu du Congrès des Sociétés savantes, p. 525 ; — élu membre du Congrès archéologique, p. 127 ; — membre du jury du concours des verrières de Jeanne d'Arc, p. 390 ; — membre de la commission de la bibliothèque, 395, 571 ; — inauguration du muséede Jeanne d'Arc, compte rendu, p. 566, 596.

HERNOT (Yves), p. 206.

HERPIN, prix fondé à l'Académie de Stanislas, p. 128.

HISTOIRE DE L'ART. Des estampes et de leur étude depuis l'origine de la gravure jusqu'à nos jours, par C. Leber, hommage, p. 125.

HOMÈRE (les HÉROS d'). V. Champault.

HOMMAGES faits à la Société : 1891, p. 96 ; 1892, p. 309 ; 1893, p. 492 ; 1894, p. 622.

HONDSCHOOTE. Tableau à l'Hôtel de Ville représentant Jeanne d'Arc, dixième preuse, p. 78.

HOSPITAL (René-François de l'), chambellan de Charles VI, p. 57.

HOTEL DE VILLE (monographie), p. 176.

HUBSCH, p. 227.

HUET (Emile). Une enseigne, pierre sculptée du faubourg Saint-Vincent, hommage, p. 90 ; — membre titulaire résidant : proposition, p. 522 ; élection, p. 524 ;

Digitized by Google

— Jeanne d'Arc et la musique ; guide orléanais, hommages, p. 535.

HUGUES LE PRIMAT, professeur orléanais, par Cuissard, p. 416.

HUOT Paul, p. 165.

HUTIN, baron de l'Estendard, sceau, note par Fournier, p. 57.

## I

ICONOGRAPHIE DU CHRIST, par Léon Dumuys, p. 350.

ILE AUX BOURDONS, p. 203.

ILLUSTRATA COMMENTATIO, *Institutionum Justinianearum*, p. 131.

IMBAULT, p. 157.

IMITATION (l'auteur de l'), p. 185.

INDICATEUR ORLÉANAIS de 1827, hommage, p. 137.

INGEBURGE, charte inédite, par Vignat, p. 521.

INONDATION de la Loire en 1608, par Baguenault de Puchesse, p. 561, 587 ; — ouvrage de E. Bimbenet, mention, p. 165.

INTERMÉDIAIRE des chercheurs et des curieux. Portrait de Napoléon Ier, par Gérard, article de Dumuys, p. 338 ; — sur l'emplacement d'Estropetum, p. 388, 390.

## J

JACOB (Alexandre), p. 156, 157.

JACOB (G.), sa présentation comme membre, titulaire résidant, élection, p. 569 ; — membre de la commission des *Ponts d'Orléans*, par Collin, p. 569.

JADIN, p. 94.

JANVILLE ; Le poète Colardeau, par Maxime Beauvilliers, p. 338.

JARE (Caillou) ; travail de M. Vignat, p. 55, impression aux *Mémoires*, p. 63.

JARENTE (Mgr de), p. 37.

JARGEAU (Le pont de) pris par Jeanne d'Arc, par Doinel et Leroy, lecture par Desnoyers, p. 523 ; — Jargeau et ses environs, par P. Leroy ; hommage, p. 532 ; — documents ; hommages, par P. Leroy, p. 583.

JARRY (Eugène), titulaire non résidant ; — *un enlèvement d'ambassadeurs au XVe siècle* ; hommage, p. 221 ; — titulaire résidant de droit à la vacance de Boucher de Molandon, p. 389 ; — membre de la Commission des publications, 1895, p. 571.

JARRY (Louis), titulaire résidant ; note sur une lettre du XVe siècle trouvée dans une maison démolie rue de l'Empereur ; — texte de la lettre, p. 16 ; — sur un mémoire de Siméon Luce à propos d'une peinture de Hondschoote représentant Jeanne d'Arc, dixième preuse, p. 19, 78 ; — sur une *Lettre de Bongars à Du Puy*, p. 59 ; — comptes de l'armée anglaise au siège d'Orléans, p. 127, 200, 201, 202 ; — sur un monument inconnu

Digitized by Google

élevé à Jeanne d'Arc en 1442, p. 132 ; — notice nécrologique d'A. Delorme, p. 222, 223 ; — l'école gratuite de dessin de la ville d'Orléans, p. 339, 521, 522, 568 ; — *Deux chansons normandes* sur le siège d'Orléans, p. 340, 359 ; — sur un acte d'abandon de revenus fait par François Ier à René de Bastarnay, p. 387 ; — *Chapelle Saint-Jacques*, inscription, p. 390 ; — texte des coutumes de la ville de Solesmes, p. 521, 530 ; — nommé : membre de la Commission de revision des statuts, p. 18 ; — de la Commission du Congrès archéologique, p. 127 ; — de la Commission des minutes de notaires, p. 264 ; — de la bibliothèque, p. 266 ; — délégué au Congrès des Sociétés savantes, p. 340 ; — de la Commission de la bibliothèque, p. 395, 571 ; — correspondant du ministère de l'instruction publique, p. 199 ; — officier de l'instruction publique, p. 525 ; — de la Commission d'organisation du Congrès archéologique de France à Orléans, p. 283.

Jeanne d'Arc dans l'histoire et la poésie, par Henri Welschinger (revue des études historiques), p. 56 ; — dixième preuse, tableau de l'hôtel de ville, d'Hondschoote, p. 78 ; — iconographie, par Desnoyers, p. 78 ; — plaquette, par Legoff, p. 78 ; — et la tête de saint Maurice, p. 79, 88 ; — Mangin de Vouthon, oncle de Jeanne d'Arc, par Boucher de Molandon, p. 83 ; — *pièce de vers du XVe siècle*, par Paul Meyer, p. 84 ; — ou la Pucelle d'Orléans, poésie par J. Avril ; hommage, p. 125 ; — croix à Reuilly, p. 127, 197, 202, 203, 204 ; — poème par Joseph Blanc, p. 128 ; — en Berry, par Lanery d'Arc et Lucien Jeny, p. 128 ; — triptyque en émail translucide, p. 131 ; — monument inconnu élevé en 1442, par Jarry, p. 132 ; — musée à Domremy, p. 202 ; — six gravures populaires ; hommage, par Jovy, p. 259 ; — tapisserie du musée, p. 261 ; — verrières de la cathédrale, p. 265, 278, 390, 519 ; — les armures et les chevaux de Jeanne d'Arc, par Emile Eude, p. 343 ; — médaille trouvée au Brésil, p. 389 ; — musée, maison d'Agnès Sorel, p. 383, 530, 531, 566, 596 ; — ouvrage italien, par Adèle Buti, p. 394 ; — le livre d'or de Jeanne d'Arc, par Lanéry d'Arc, prospectus, p. 521 ; — bois sculpté et notice, par F. Pérot, p. 523 ; — le pont de Jargeau pris par Jeanne d'Arc, par Doinel et Leroy, p. 523 ; — divers documents, par Dupré, p. 531 ; — fêtes du 8 mai 1894, par de Marsy, p. 532 ; — deux miniatures inédites, p. 534, 535, 558 ; — et la musique, par E. Huet, p. 535, 536 ; — une prétendue compagne de Jeanne d'Arc, p. 541 ; — statue équestre, photographie, p. 557 ; — la cause, procédure, introduction, actions de grâces, par Cochard, p. 558 ; — la mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans, portraits, panégyriques, complaintes, par Cochard, p. 558 ; — existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc, par Cochard, p. 558 ; — sur la Nièvre et l'Allier, par Gauthier, p. 560 ; — sa mission dans le Limousin, p. 564 ; — *Annales* du mont Saint-Michel, p. 565 ; — itinéraire, par l'abbé Rouette, p. 566 ; — à Poitiers, ses juges, par Raguenet de Saint-Albin, p. 566 ; — champenoise, par l'abbé Misset, p. 568 ; — inauguration du nouveau musée, p. 596.

Jeny (Lucien) ; Jeanne d'Arc en Berry ; hommage, p. 128, 197.

Digitized by Google

JOHANET, p. 153.

JOHANNEAU (Eloi), p. 165.

JOHANET (Jules), p. 230.

JOHN EVANS, p. 142.

JOUBERT, p. 232.

JOUIN (Henri), membre honoraire élu ; — présentation, p. 345 ; — élection, p. 347.

JOURDAIN, p. 168.

JOURNAL OFFICIEL ; compte rendu des lectures faites à la Sorbonne en mai 1890, p. 61.

JOUVENEL (Jean) ; notice par Raguenet de Saint Albin, p. 348.

JOVY (Ernest), présenté comme associé correspondant, p. 127 ; — élection, p. 132 ; — un *Juge d'Urbain Grandier* ; — le *Collège de Vitry-le-François* ; hommages, p. 221, 229 ; — gravures relatives à Jeanne d'Arc, p. 259 ; — notes sur des lettres de *Perdoux de la Perrière*, p. 345, 346 ; — *Lettres d'Hardouineau*, p. 388 ; — note historique sur la conservation des ponts d'Orléans, en 1870 ; hommage, p. 393.

JURISPRUDENCE (études de), p. 184.

## K

KAEMPFEN, directeur des musées nationaux, président à l'inauguration du musée de Jeanne d'Arc, p. 530 ; — son discours, p. 605.

KENT (grotte), p. 142.

KORFF (Baronne de), p, 163.

KRÜDENER (Mme de), p. 56.

## L

LAFROGNE, p. 226.

LANÉRY D'ARC, avoué correspondant ; — mémoire et consultation en faveur de Jeanne d'Arc, hommage, p. 15 ; — *Jeanne d'Arc en Berry*, hommage, p. 128, 197 ; — *Le livre d'or de Jeanne d'Arc*, p. 521.

LANGLOIS, p. 26.

LARNAGE (DE) ; présenté comme membre correspondant, p. 87 ; — élection, p. 124.

LARROUMET, directeur des Beaux-Arts, membre honoraire élu, p. 15, 17 ; — objets du musée égyptien de Paris ; hommage, p. 24 ; — nommé officier de la Légion d'honneur, p. 79 ; — mention, p. 46, 47, 95.

LATOUR-MAUBOURG, p. 162, 163.

LEBER ; histoire de l'art : des estampes et de leur étude, depuis l'origine de la gravure jusqu'à nos jours ; hommage, p. 125 ; — mentions, p. 165.

LECLERC, p. 148.

LEGOFF ; plaquette sur Jeanne d'Arc ; hommage, par Herluison, p. 78.

LE MAIRE, p. 166.

LEMOINE, p. 149.

LEMOLT-PHALARY, p. 148, 187.

LENORMANT (Charles), p. 94.

LENORMANT (Paul), p. 231.

LEPAGE (Dr) ; statistique médi-

Digitized by Google

cale de la ville d'Orléans ; hommage, p. 388.

LEPLATRE, p. 239.

LEROY (P.) ; notice sur *Girodet-Trioson* ; hommage, p. 126 ; — *Inventaire du château de Châteauneuf-sur-Loire* sous la Révolution, p. 131 ; — *Histoire de Jargeau*, p. 346 ; — *Le pont de Jargeau*, pris par Jeanne d'Arc, p. 523 ; — *Documents sur Jargeau*, p. 583.

LESGUILLON, p. 165.

LESSART (Antoine de), p. 164.

LESTRANGE (dom), p. 38.

LHUILLIER (abbé), p. 207.

LIBRE-ECHANGE en matière scientifique, par le comte de Marsy, p. 388.

LISTE des membres de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, 1891 : 1 ; 1892 : 109 ; 1893 : 323 ; 1894 : 105.

LITTRÉ, p. 153.

LOCHE (Eure-et-Loir) ; piscine de l'époque gauloise, p. 289.

LOCMARIACQUER, p. 44.

LOIGNY, p. 238 et suiv.

LOIRET ; statistique forestière, par Domet ; hommage, p. 83.

LOISELEUR (J.), titulaire résidant. *Minutes de notaires* ; dépôt aux archives ; proposition, commission, p. 264, 344, 371 ; — mentions, p. 137, 168.

LONGUEVILLE (François Ier de), p. 157.

LORIN DE CHAFFIN, p. 165.

LOTURE (DE), p. 188.

LOTTIN ; tableau chronologique des *Evêques d'Orléans, depuis les premiers siècles de l'église jusqu'à nos jours* ; manuscrit offert par Desnoyers, p. 84.

LOUIS DE GONZAGUE (Saint) ; panégyrique ; hommage par l'abbé Vié, p. 77.

LOUIS XII (Chroniques de), par de Maulde ; hommage, p. 523.

LOUIS XVI, p. 37. *La fuite à Varennes*, par Bimbenet, p. 161.

LUCE (Siméon), membre honoraire élu ; — son décès, p. 265, 361.

LUCHET, p. 166.

LYCÉE D'ORLÉANS ; palmarès, échanges, p. 522.

## M

MACAREL (Louis-Augustin), p. 130, 137.

MAC-MAHON ; éloge funèbre, par l'abbé Auvray ; hommage, p. 393.

LA MADELEINE (Prieuré de), p. 40, 42.

O'MAHONY ; fouilles rue Dauphine, 58.

MAIN FERME (Dom de la), p. 40, 41.

MAITRE (abbé), titulaire non résidant ; — communication du 4e fascicule des *Recherches sur le Gâtinais*, p. 62 ; — son décès, note par Tranchau, p. 129 ; — ses poésies, mention, p. 130.

MALESHERBES ; excursion du Congrès, p. 298.

MALESSYE (DE) ; lettre de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims, p. 58.

MANGIN DE VOUTHON, oncle de

Digitized by Google

Jeanne d'Arc ; — note par M. Boucher de Molandon, p. 50, 83.

MANIER (Guillaume), p. 271.

MANTELLIER ; p. 156, 158, 175, 176 et passim.

MARAT, p. 164.

MARCHAND (Pierre-Alexandre-Jacques), d'Étampes, p. 134.

MARCHAND, titulaire non résidant ; — son décès, p. 265.

MARCHAND DE BAS ; *Lettre de maîtrise* ; hommage, par Desnoyers, p. 558.

MARCILLE (Eudoxe), p. 52, 53.

MARCUEYZ, p. 153.

MAREDSOUS ; *Revue bénédictine de l'Abbaye*, p. 337.

MAREUSE ; photographie de Saint-Benoît et Châteauneuf-sur-Loire ; hommage, p. 262.

MARIE-ANTOINETTE, p. 163.

MARIE-STUART à Orléans ; lecture de M. Baguenault de Puchesse, p. 55, 63.

MARILHAT, p. 94.

MARMOUTIERS ; cartulaire, par l'abbé Métais ; — souscription, p. 57.

MARSILLY (le général de), p. 393.

MARSY (le comte de), président de la Société française d'archéologie, proposé comme membre honoraire, p. 78 ; — élection, p. 86 ; — préside la séance, p. 125 ; — hommage de plusieurs brochures, p. 125 ; — annonce le prochain Congrès de la Société française d'archéologie, à Orléans, p. 126 ; — Congrès d'Abbeville, invitation, p. 349 ; — *Libre-échange en matière scientifique*, p. 388 ; — compte rendu de la fête de Jeanne d'Arc, 8 mai 1894, p. 532.

MARTELLIÈRE, associé correspondant ; — souterrain à Pithiviers-le-Vieil, p. 260.

MARTIN (Henri), p. 153.

MASSY (DE), p. 230.

MAULDE (René de), titulaire non résidant ; — rapport à la Société d'histoire diplomatique sur la vie et le règne de Louis XII, p. 63 ; — *Chroniques de Louis XII* hommage, p. 523.

MAUGE DU BOIS DES ENTES, p. 156, 234.

MAZOYER ; et poteries ; — lettre, médailles *Fouilles de Gannes* p. 200.

MÉDAILLES décernées par le Congrès archéologique, p. 302.

MÉDIQUES (les guerres), par Amédée Hauvette, couronné par l'Académie des inscriptions, p. 83.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ; voir LISTE des membres de la Société.

MÉMOIRES de la Société ; — table des matières, par Cuissard ; hommage, p. 570.

MÉTAIS (l'abbé), cartulaire de Marmoutiers ; souscription, p. 57 ; — *Le nécrologe de Pontlevoy*, p. 519, 545.

JEAN DE MEUNG, p. 26.

MEUNG-SUR-LOIRE ; moulin banal, p. 131 ; — vases et meubles gallo-romains, p. 522.

MESVES, p. 156.

MEXICO ; Société scientifique ; — échanges, p. 259.

MEYER (Paul), membre honoraire élu ; — communication à l'Académie des inscriptions,

Digitized by Google

d'une ballade du XVe siècle sur Jeanne d'Arc, p. 63, 84; — membre honoraire : présentation, p. 345 ; — élection, p. 347.

MICHEL (Edmond), p. 38.

MIGUET, p. 153, 166.

MILLET (Eugène), p. 94.

MINISTRE de l'instruction publique et des Beaux-Arts ; — subvention de 600 francs, p. 62.

MINUTES DES NOTAIRES (projet de dépouillement des anciennes), par Loiseleur ; — commission, p. 264 ; — texte, 371.

MIRABEAU, p. 56.

MISSET (l'abbé) ; *Jeanne d'Arc champenoise* ; hommage, p. 568.

MOISARD, p. 148.

MOLIÈRE, p. 186.

MONODIE, par Boucher de Molandon ; hommage, p. 564.

MONTAIGNE et MONTESQUIEU, p. 185.

MONTARGIS, notice par H. Poullain ; hommage, p. 389.

MONTCOMBROUX (commune de), p. 139.

MONTEAULIEUX (Allier) ; l'atelier de bracelets en schiste, par Francis Pérot ; hommage, p. 262.

MONTEREAU (Loiret), p. 388.

MONTGIRAUD, p. 139.

MONVAL (Georges) ; *Documents inédits sur la Champmeslé* ; hommage, p. 264.

MORBIHAN (Société polymathique), p. 44.

MOREAU (Frédéric), membre honoraire élu ; — hommage de la fin de l'*Album de Caranda*, p. 77 ; — notice par Tranchau, p. 222, 253 ; — suppléments : p. 340, 383, 523.

MORET (le grand étang de la vallée de), p. 590.

MORGIENNE (Période), p. 141.

DOM MORIN, p. 28.

MORTIMER-TERNAUX, p. 153.

MOUROUX (Henri), p. 155.

LA MOTTE-SAINT-FIRMIN ; découvertes, par Chollet, p. 222.

MULLER (le chanoine) ; note sur une Vierge d'argent, p. 358, 374, 376.

MUSÉE HISTORIQUE ; agrandissement ; — brochure, par Fournier ; hommage, p. 60.

MUSÉE DE JEANNE D'ARC ; inauguration, p. 596.

## N

NAPOLÉON Ier ; portrait, par Gérard, p. 263, 338.

NATIER (Dom le), p. 30.

NIDS (Hameau), p. 581

NOEL, architecte, p. 206.

NOTES BLÉSOISES, par René Filleau ; hommage, p. 522.

NOTRE-DAME DE ROMORANTIN ; cartulaire de l'abbaye royale, par l'abbé Plat, p. 262.

NOTRE-DAME-DU-CHEMIN, par Dumuys, p. 562

NOTRE-DAME DE VERDELAIS (Livre des miracles et autres documents inédits sur), par Dupré ; hommage, p. 84.

Digitized by Google

NOYERS ; inscription sur une cloche de 1584, p. 27.

NUREMBERG ; tapisseries, par Dumuys, p. 261.

## O

OBJETS nouvellement entrés au musée ; note de l'abbé Desnoyers, p. 37.

ODET DE CHATILLON, p. 28.

OLIVET ; *La Source, le Loiret*, fêtes sur l'eau ; hommage, par Herluison, p. 125.

ORLÉANS. *Bibliothèques* ; *mémoire*, par Cuissard, p. 339, 340, 343, 349, 384, 387 ; — *Chaussetiers* ; — ordonnance de la Chambre des comptes de Blois, p. 199, 201, 208 ; — *Collège et lycée*, par Tranchau, p. 520 ; — *Combat* ; allocution de Mgr Touchet, p. 561 ; — *Comptes de ville* ; copie, par Mantellier, p. 260, 521 ; — *Conservation des ponts en 1870*, p. 393 ; — *Corporation* des boulangers, par Desnoyers, p. 349, 383 ; — *Documents* relatifs à l'histoire, succession Bimbenet, p. 130, 199 ; — *Ecoles* ; — épiscopale, trois professeurs, par Cuissard, p. 392, 416 ; — gratuite de dessin de la ville, par L. Jarry, p. 339, 521 ; — *Ponts*, par Collin, p. 345, 346, 348 ; — *Siège de 1429* ; — comptes de l'armée anglaise ; — constitution de l'armée anglaise ; — l'armée anglaise vaincue sous les murs d'Orléans, par Boucher de Molandon et A. de Beaucorps, p. 130, 202, 261, 348 (v. Boucher de Molandon et A. de Beaucorps) ; — *Comptes de l'armée anglaise* au siège d'Orléans, par L. Jarry, p. 127, 200, 201, 202 (v. Jarry) ; — *Histoire du Siège*, manuscrit de l'abbé Dubois, publié par Charpentier, p. 531, 564, 566, 592 (v. Charpentier, Dubois, Cuissard) ; — *Deux chansons normandes*, par Jarry, p. 340 ; — *Plan* ; hommage, p. 564 ; — *Stalles* du Grand-Séminaire, par Vignat, p. 341 ; — *Statistique médicale*, par le Dr Lepage, p. 388 ; — *Université* (v ce mot), p. 165 ; — *Généralité*, p. 165 ; — *Histoire*, p. 169, 178 ; — *Concile*, p. 179 ; — *Description* par un paysan picard, p. 273.

ORLÉANS (Charles d'), p. 19.

ORLÉANS-LONGUEVILLE, p. 157.

ORMES-SAINT-VICTOR (justice), p. 171.

OUVRAGES OFFERTS à la Société pendant l'année 1891 : p. 96 ; — 1892 : p. 309 ; — 1893 : p. 492 ; — 1894 : p. 622.

OUVROUER-LES-CHAMPS, p. 170.

## P

PAGOT, entrepreneur ; — lettre trouvée dans une maison en démolition, rue de l'Empereur, p. 16.

PAILLARD DE VILLENEUVE, p. 153.

PALLAIN (Georges), p. 164.

PALUSTRE (Léon) ; présenté comme

Digitized by Google

membre honoraire, p. 78; — élection, p. 86; — Congrès de la Société française d'archéologie, p. 287; — son décès, p. 563.

PASQUEREL (Jean), p. 203.

PATAY (Loiret); silex et bronze, par Francis Pérot, p. 572; — pendant la guerre, p. 238 et suiv.

PATAY (Dr), titulaire résidant; — son décès, p. 392; — son remplacement, p. 519; — son portrait, p. 524, 560.

PAULMIER, p. 235.

PATICIER (Jean); orléanais, papetier à Baume-les-Dames, p. 345.

PATURANGE (abbé), associé correspondant; — inscription sur une cloche de l'église de Noyers, p. 27.

PAYEN (Dr), p. 42.

PEIRESC; monument, souscription, p. 394; — iconographie, par Tamisey de Larroque; p. 566.

PENICAUD; triptyque de Jeanne d'Arc, p. 131.

PENSÉE, p. 575.

PERCHE, p. 135.

PERDOUX DE LA PERRIÈRE; lettres, renvoi, p. 345, 346.

PÉROT (Francis), associé correspondant; — notice sur la mort de *Valentin Smith*, p. 63; — *Les portraits de Villars*; hommage, p. 64; — notes diverses, renvoi, p. 123; — atelier de *Bracelets en schiste*, p. 262; — statuette représentant *Le fleuve de Loire*, p. 394, 533, 543; — note sur Claude Duret, p. 395, 533; — bois sculpté et notice sur Jeanne d'Arc, p. 523, 525, — trois brochures et notes diverses, p. 533; — statue équestre de Jeanne d'Arc, photographie, p. 557; — silex et bronzes à Patay, p. 572.

PERRON (Mgr Jean du), p. 30.

PETAU (Gabriel), p. 158, 187.

PÉTION, p. 162, 163.

PHILIPPON, p. 147.

PICAUD (Emery), prêtre du Poitou, p. 275.

PIEDOR, p. 234.

PIERRE-AUX-CLEFS, p. 213.

PIERRE-AUX-PUITS, p. 213.

PIERRONE; prétendue compagne de Jeanne d'Arc, p. 542.

PIETTE; l'époque éburnéenne; hommage, p. 536.

PIE VII; tête de Christ, intaille, p. 356.

PIGELET (P.), associé correspondant; — guide orléanais; hommage, p. 535.

PILLON, p. 157.

PINÇON, p. 53.

PISSEAU, p. 134.

PITHIVIERS-LE-VIEIL; souterrain, par Martellière, p. 260.

PLACE DE MONTEVRAY (de la), p. 144

PLAINVILLIER (Guillaume de); — abbé de Pontlevoy, p. 522.

PLAQUETTE DE LA RENAISSANCE (une), à Orléans, p. 350.

PLASMAN, p. 147, 149.

PLAT (l'abbé), associé correspondant, p. 15; — cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Romorantin, p. 262.

POLLUCHE, p. 160.

PONTLEVOY; seigneurie et monastère, p. 165; — le nécrologe, par l'abbé Métais, imp. au *Bulletin*, p. 519, 545.

Digitized by Google

PONTS D'ORLÉANS, par Collin, p. 345, 346, 348.

PONT SAINT-ESPRIT, p. 16.

PORTALIS, p. 166.

POT (Jean), abbé de Ferrières, p. 38.

POT DE RHODES (Philippe), note par Dumuys, p. 342, 345, 374.

POTHIER, p. 166.

POTTIER, p. 46.

POULLAIN (H), notice historique sur *La ville de Montargis*, hommage, p. 389; — renseignements complémentaires sur Orléans, hommage; commission, p. 524, 561.

PRADIER, 94.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, à Orléans, délégation du bureau, p. 57.

PRÉVOST (Charles), 29, 30.

PROTOTYPE des figures similaires du Christ (le), par Barbier de Montaut, p. 353.

PROUST ET BERTRAND, p. 151.

PUCELLE (Ballade de la), par de Braux, p. 263.

PUISEAUX, cave signalée par M. le curé, p. 123; — délégation, p. 201; — rapport de Dumuys, p. 212.

PUY (DU), lettre de Bongars, p. 59.

## Q

QUÉVILLON (Cl), associé correspondant, *Conférence sur la topographie*, brochure offerte, p. 64.

QUICHERAT, p. 92.

QUINTON (Abel), p. 165.

## R

RABOURDIN-GRIVOT, maire d'Orléans, inauguration du musée de Jeanne d'Arc, discours, p. 603.

RAFFARD, sceau de Hutin, baron de l'Estendard, note par Fournier, p. 57.

RAGUENET-DE-SAINT-ALBIN (O.), membre résidant; note sur Jean Jouvenel, p. 348; — deux miniatures inédites de *Jeanne d'Arc à Poitiers*, p. 566; — élu membre de la commission du concours quinquennal, p. 561; — membre de la commission d'organisation du Congrès archéologique de France, p. 283.

RANCOURT (Gabriel de); tête de Christ représenté de profil, p. 264, 338, 350.

RAOUL-DUVAL, associé correspondant, son décès, p. 343.

RATOUIS. *Les Bourniquettes de saint Charles*, hommage, p. 126.

REFFUGE (Pierre du), p. 211.

RÈGLEMENT. Commission; Tranchau, membre, p. 389; — distribution, p. 520.

REGNART (Porte), p. 204.

REGNAULD, évêque de Chartres, p. 131, 138; — lithographie, p. 222.

Digitized by Google

RENAUD, origine des fleurs de lys dans les armoiries royales, hommage, p. 82.

REUILLY, croix de Jeanne d'Arc, par Boucher de Molandon, p. 127, 202, 203; — dessin 204; — tumulus; Torques qu'on y a découverts, par A. de Beaucorps, p. 63.

REVUE ORLÉANAISE, p. 165.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, collection complète, p. 83.

RIFFAULT, p. 149.

ROBERT D'ARBRISSEL, p. 41.

ROBERT DE BIETZ (R. P. Fr.), p. 30.

ROBERT DE MASSY, p. 134, 144.

ROBERT DE MASSY (Paul), p. 147, 153.

ROBERTET (Florimond), p. 396, 400, 402.

ROCHECHOUART, Société des sciences et arts, échange, p. 221.

ROCHEJAQUELIN (marquise de la), p. 443.

ROCHER (abbé), 174.

ROCHETERIE (M. de la), titulaire résidant; — lecture du rapport sur quelques mots d'ancien français conservés dans l'orléanais, insertion aux *Mémoires*, p. 23; — sur le roman d'un royaliste sous la Révolution, de M. Costa de Beauregard, p. 263.

ROGER (abbé Lucien), Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, hommage, p. 198; — la *Providence de Dieu* à l'égard des peuples, panégyrique de saint Aignan, p. 263.

ROMAN DE LA ROSE, ses deux auteurs, thèse, par M. Ernest Langlois, p. 26.

ROMANIA, collection, p. 345.

ROMORANTIN (Cartulaire de l'abbaye royale de N.-D. de), par l'abbé Plat, hommage, p. 262.

RONCERAY, p. 153.

ROUDON, p. 139.

ROSET (Michel), chronique de Genève, hommage, p. 524.

ROSNY (Max. de Béthune de), p, 590.

ROUBAIX, Société d'émulation, demande d'échange, p. 130.

ROUETTE (abbé Casimir), itinéraire de Jeanne la Pucelle, hommage, p. 566.

ROUSSEAU (J.-L.), p. 135.

ROUVELLE, excursion du Congrès, p. 298.

RUELLE, associé correspondant, chevalier de la Légion d'honneur, p. 337.

RUES D'ORLÉANS:
— du Bourg-Neuf, p. 40, 42;
— de Bourgogne, maison, p. 390.
— des Cinq-Marches, p. 616.
— de l'Empereur, p. 16.
— de l'Eperon, puits banal du XVIe siècle, par Fournier, p. 81, 269.
— d'Escures, armoiries de la maison no 8, par Fournier, p. 81, 133, 411.
— Pierre-Percée, p. 269.
— du Puits-de-Linières, p. 269.
— Royale, p. 181.
— de la Tour Neuve, cave, p. 571, 614.
— Saint-Flou, cheminée XVIe siècle, dessin par M. Fournier jeune, p. 337.
— Dauphine, p. 57, 59.
— des Hôtelleries-Sainte-Catherine, p. 391.

Digitized by Google

## S

SAINSOT (abbé), renseignements sur objets découverts à Terminiers, p. 132, 198.

SAINT-ADANCTUS, son corps à Ferrières, p. 28.

SAINT AIGNAN, évêque d'Orléans, p. 179 ; — panégyrique de l'abbé Roger, offert par Herluison, p. 263 ; — justice, 170.

SAINT ALBAN, son corps à Ferrières, p. 28.

SAINT ALBIN, son corps à Ferrières, p. 28.

SAINT ALDRIC, son corps à Ferrières, p. 28.

SAINT ALTIN, évêque d'Orléans, p. 179.

SAINT BENOIT, origines historiques par Grellet-Balguerie, hommage, p. 83 ; — photographie, p. 262 ; — note sur une inscription par Grellet-Balguerie, p. 343 ; — *Épitaphe de Gérault de Fleury*, par Grellet-Balguerie, p. 404, 559 ; — excursion du Congrès archéologique, p. 290.

SAINT-BENOIT-DU-RETOUR, justice, p. 174.

SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL, p. 583.

SAINT-ELOI (Eglise), *Tête de saint Maurice* faussement attribuée à Jeanne d'Arc, p. 79.

SAINT-EUVERTE (Philippe Pot de Rhodes, abbé de), notes par Dumuys, p. 342, 345, 374 ; — évêque d'Orléans, p. 179 ; — justice, p. 171.

SAINT CYR, son corps à Ferrières, p. 28.

SAINT-HILAIRE (Auguste de), p. 165.

SAINT-JACQUES (Eglise), inscription p. 277, 388, 390.

SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE (Pèlerinage d'un paysan picard à), par Bonnault d'Houet, hommage, 259 ; — lecture par Tranchau, 262, 271 et s.

SAINT-LAUMER, membre titulaire non résidant, son décès, p. 265.

SAINT-LAURENT, sceaux en cuivre gravé, par Dumuys, p. 342, 345, 378.

SAINT-NICOLAS-DE-ROYAN (les Chartes du prieuré de), par Dupré, hommage, p. 84.

SAINT-PATERNE (la paroisse de), par l'abbé Surcin, hommage, p. 558.

SAINT-PATERNE ET SAINT-LAURENT (justice), p. 174.

SAINT PAVACE, son corps à Ferrières, p. 28.

SAINT-PÉRAVY-LA-COLOMBE, par l'abbé Maître, hommage, p. 201 ; — silex et bronzes, par Francis Pérot, p. 572.

SAINT POTENTIEN ET SAINT ALTIN, p. 28. (V. concession de reliques ; V. Cochard.)

SAINT-PIERRE-EMPONT (justice), p. 169.

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER (justice), p. 170.

SAINT-PIERRE-LE-VIF, p. 29, 30.

SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE (Allier), p. 543.

SAINT-SAMSON (justice), p. 173.

SAINT-SAUVEUR (justice), p. 173.

SAINT SAVINIEN, son corps à Sens, p. 29.

Digitized by Google

SAINT-VENANT (DE), la vieille Sologne militaire et l'industrie du silex en Touraine, hommages, p. 198; — deux brochures, hommages, p. 557.

SAINT-VINCENT (faubourg), pierre sculptée, par Desnoyers, p. 82, 83, 88.

SAINT VICTOR (religieux de), p. 213.

SALBERI (mort du comte de), hommage, par de Croville, p. 340.

SALLE DES THÈSES, escalier, motion de M. Fournier, p. 17; — acquisition, histoire, p. 463.

SALMON, p. 575.

SALOMON DE LA SAUGERIE, p. 133, 144.

SANDILLON (le port de), p. 587.

SANGLIER, maire d'Orléans, p. 144.

SARAZ (Doubs), p. 142.

SASSERAND veuve Lecoq, p. 88.

SAUENZE (Jehan de), p. 211.

SAUSSAYE (de la), p. 92, 153 et *passim*.

SAVARY, p. 154.

SAVIGNY (DE), p. 153, 166.

SCEAUX DE LA BARONNE DE SAINT-LAURENT, par Léon Dumuys, p. 378.

SCEAU DE LA SOCIÉTÉ; proposition, par Boucher de Molandon, p. 86.

SCHNETZ, p. 94.

SCIOPIUS, p. 59.

SENS, p. 29; — Société archéologique; noces d'argent; invitation, p. 532; — compte rendu, p. 540.

SAINT-SERGE (Chronique de); manuscrit original, par Lucien Auvray; hommage, p. 523.

SERRE (Jérôme de), p. 29, 30.

SEXTIUS JARENTE DE LABRUYÈRE, p. 171.

SEZEUR (Paul-Hector), p. 162.

SIÈGE d'ORLÉANS (v. Orléans).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE l'ORLÉANAIS; — réunion des trois Sociétés savantes; procès-verbal; discours du président, p. 51, 56.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU TARN-ET-GARONNE, invite la Société aux fêtes des 24 et 25 juin 1891, p. 61.

SOCIÉTÉ BELFORTAISE D'EMULATION; — échange, p. 124.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE; réunion des trois Sociétés savantes, 1893; — invitation, p. 343.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS; neuvième exposition; — catalogue; hommage, par Herluison, p. 83.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS; — réunion, 1892, p. 125; — circulaire, p. 257; — réunion 1893, circulaire, p. 267.

SOCIÉTÉ DUNOISE; *Bulletin*, janvier 1893; — notice sur Colardeau, par Beauvilliers, p. 338.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, invite la Société au Congrès des 16-26 juillet, Jura et Doubs, exprime le vœu de voir un *Congrès à Orléans*, p. 61; — décision, p. 126; — date, 22 juin 1892, commission, p. 127; — programme, modifications, p. 130; — séance exceptionnelle, p. 200; — salle des thèses, exposition, p. 202; — phot. de Saint-Benoît et de Châteauneuf; hommage, par Mareuse, p. 262; — compte rendu, p. 282; — médailles, p. 302; — compte rendu, par de la Grange, p. 347; — par M. Basseville, lecture, p. 387;

Digitized by Google

— note, par M. Dumuys, p. 569; — *Congrès à Saintes*, programme, invitation, p. 531; — compte rendu, p. 537.

SOCIÉTÉ PHILHOMATHIQUE VOSGIENNE; — échanges, p. 337.

SOCIÉTÉS SAVANTES (Congrès des), 1892; programme, p. 72; — délai, p. 128; — circulaire, p. 194; — 1893, circulaire, p. 258; — ouverture, 4 avril, p. 337; — 1894 : programme, p. 306; — lecture de la circulaire, p. 349; — compte rendu 1894; hommage, par M. Herluison, p. 525; — 1895 : lecture de la circulaire, p. 571.

SOIXANTE-TREIZIÈME MOBILE (le), Loiret et Isère, par Henri Denizet; hommage, p. 56.

SOLOGNE MILITAIRE (LA VIEILLE); ses fortifications, par de Saint-Venant; hommage, p. 198.

SOLTERRE; camp romain, à vérifier, p. 532.

SOMMERARD (DU), p. 94.

SORBONNE; compte rendu des séances, travaux des membres de la Société, p. 81.

STAEL (Mme DE), p. 56.

STATUETTE représentant *Le fleuve de Loire* au IIe siècle, par Francis Pérot, p. 543.

SULLY; trois pièces; hommage, par Desnoyers, p. 557, 171.

SURCIN (l'abbé); *La paroisse de Saint-Paterne*; hommage, p. 558

GUYON (Symphorien), p. 166.

## T

TAILLARD, p. 156.

TALLEYRAND, p. 164.

TAMIZEY DE LARROQUE, membre honoraire élu; — sur Louis de Coutes, article du *Bulletin critique*, p. 15; — sur une lettre de *Bongars à Du Puy*, p. 59; — souscription au monument de Peiresc, p. 394; — *Iconographie de Peiresc*, hommage, p. 566.

TAPISSERIES du présidial d'Orléans, par Léon Dumuys, p. 534.

TARENTE, p. 45, 46.

TASSIN DE VILLEPION, p. 162.

TAVANNES (Louis); prévôt d'Orléans, p. 138.

TAVEAU (Jérôme), p. 30.

TEDFRID, nonce de Fleury, p. 407.

TEILLAY (Edme-Louis), p. 134

TERMINIERS; substruction, poteries, p. 132.

THÉODOMIR (évêque), p. 272.

THÉODULPHE, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres; *Mémoire*, par M. Cuissard; carte, impression, p. 85; — hommage, p. 125, 179,

THÈSES (salle des), p. 17, 157, 463.

THIBAULT (Adrien); glossaire du pays Blaisois, souscription, p. 124.

THIERRY (Amédée), p. 156.

THILLIER, trésorier; comptes de l'année 1890, approbation; budget de 1891, p. 18; — membre de la Commission des *Minutes de notaire*, p 264; — comptes de l'année 1892, approbation, p. 338; — nommé vice-



Digitized by Google

secrétaire archiviste pour 1894, p. 395 ; — membre de la Commission du Concours quinquennal, p. 561 ; — rapport sur une communication de l'abbé Desnoyers, p. 562, 590 ; — nommé vice-secrétaire archiviste pour 1895, p. 571 ; — de la Commission d'organisation du Congrès archéologique, p. 283.

TISSERAND ; lettre de maîtrise, 1788 ; hommage, par Desnoyers, p. 558.

TOCILESCU ; sénateur roumain, médaille de vermeil, p. 221 ; — associé étranger, p. 222, 344 ; — au Congrès d'archéologie, p. 287 ; — sur *La tour d'Adam-Klissi* dans la Dombrudja, p. 292 ; — toast au banquet du Congrès, p. 296 ; — hommage à Orléans, p. 301.

TORQUAT (DE), p. 156, 157, 175 et *passim*.

TOUCHET (Mgr) ; allocutions ; hommage, par Herluison, p. 560.

TOULOUSE ; *Les Reclus sous la Terreur*, par le baron de Bouglon ; hommage, p. 388.

TOURAINE ; *L'industrie du silex en Touraine* dans les temps préhistoriques et la dissémination de ses produits, par de Saint-Venant ; hommage, p. 198.

TOURNAY (Etienne de) ; lettres, par l'abbé Deselves ; — souscriptions, p. 81.

TOUR-NEUVE (rue de la) ; cave, p, 569.

TOURNOISIS ; lettre, par A. de Villaret, p. 561, 581.

TOUR-RONDE ; visite et plan, par Fournier, p. 341.

TOURS (église Saint-Martin de), plan primitif, par Mgr Casimir Chevalier ; hommage, p. 264 ; — généralité au XVIIIe siècle, p. 565.

TOURY-BEAUVOIR (Allier), p. 543.

TOURZEL (Mme DE), p. 163.

TOUVENT (château de), p. 38.

TRANCHAU, titulaire résidant ; — inventaire des documents laissés, par M. Collin, p. 17 ; — demande la revision des statuts, p. 18 ; — lecture sur le *Collège d'Orléans*, p. 24 ; — lira un travail à la séance des trois sociétés, p. 50 ; — souvenirs du *Vieux collège d'Orléans* ; extrait lu à la séance, p. 55 ; — impression aux *Mémoires*, p 63 ; — signale deux lectures de de Maulde et P. Meyer, p. 63 ; — demande un rapport sur les livres reçus au cours des vacances, p. 81 ; — fragments du *Collège d'Orléans*, p. 85 ; — membre de la Commission de la bibliothèque, p. 86 ; — notice nécrologique sur Eugène Bimbenet, p. 124, 126, 128 ; — insertion au *Bulletin*, p. 128 ; — texte, p. 144 ; — notice nécrologique sur l'abbé Maître, p. 129 ; — signale des papiers laissés par Eugène Bimbenet, p. 130 ; — découvertes à Terminiers, p. 132, 198 ; documents relatifs à l'Histoire d'Orléans, succession Bimbenet ; hommage, p. 199 ; — notice sur l'*Album Caranda* p. 222, 253 ; — note sur l'ouvrage de Bonnault d'Houet, renvoi, p. 562 ; — insertion au *Bulletin*, p. 265 ; — délégué au Congrès des Sociétés savantes, p. 340 ; — membre de la Commission du règlement, p. 389 ; — de la Commission de la bibliothèque, p. 395 ; — *Le collège et le lycée d'Orléans* ; hommage, p. 520 ; — inventaire de la bibliothèque au 31 décembre 1893, p. 520 ; — *L'Histoire du collège et lycée d'Orléans*, à l'Académie des sciences morales, éloge, p. 535 ;

Digitized by Google

— membre de la Commission de la bibliothèque, p. 571 ; — sur le *Dictionnaire de la céramique* de Garnier, p. 565, 569, 609 ; — toast au banquet du Congrès archéologique, p. 295.

TONNELIERS ; enseigne, p. 88.

TRASIMÈNE (la découverte d'une nécropole étrusque au lac de), par Casati, p. 198

TRONCHET, p. 163.

TROPLONG, p. 153, 166.

## U

UNIVERSITÉ DE PARIS, p. 168.

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS ; — inscriptions d'écoliers, p. 130, 133 ; — exposition, salle des Thèses, p. 202 ; — (v. Société française d'archéologie) ; — statuts et privilèges des Universités françaises, par Fournier, de Caen, p. 22 ; — histoire, p. 165.

UGO ; date des monnaies portant ce nom, p. 289.

URBAIN GRANDIER (un juge d'), par Jovy ; hommage, p. 221.

USUARD (le martyrologe d'), par Ch. Métais, p. 545.

## V

VACHER (Dr), candidat à la place de M. Bimbenet, p. 123.

VAHIER, de Grenoble, demande un sceau de la Chartreuse d'Orléans, p. 17.

VAGABONDAGE ET MENDICITÉ ; discours, par Drioux, subst. du procureur général ; hommage, p. 262.

VAILLANT (le maréchal,) p. 92.

VAN BARTELAER ; *Mémoire* sur les vases de forme purement franques ; hommage, p. 263.

VANDERBURCK, p. 165.

VANNES (Musée de), p. 44.

VARENNES (Fuite du roi Louis XVI à), p. 161.

VASES de formes purement franques, par van Bartelaer ; hommage, p. 263

VASSAL (DE), p. 148, 156, 157, 165.

VATICAN (Documents parisiens tirés de la bibliothèque du) ; hommage, par Auvray, p. 260.

VAUTARD (Jean-François), p. 147.

VAUZELLES (Ludovic de), p. 40, 154.

VELLAUNODUNUM, p. 566.

VENDÉENS à Orléans (le procès des), p. 443.

VENDÔME (Mathieu de), p. 422.

VÉRAN, notaire de Saint-Benoît ; lettre de Grellet-Balguerie, renvoi, p. 126.

VERGÉ, p. 166.

VERGNAUD-ROMAGNESI, p. 165.

VERNON (Marquis de), membre titulaire non résidant, démission, p. 571.

Digitized by Google

V[illegible] (le bastard de), p. 211.

V[illegible] (abbé); hommage de son panégyrique de saint Louis de Gonzague, p. 77.

VIGNAL, titulaire résidant; — lira une [illegible] noire à la séance des trois Sociétés, p. 50; — sur le mot *jare* (caillou), p. 55; — rapport sur deux notices : *Mangin de Vouthon* et *les Torques de Reuilly*, lues au Congrès des Sociétés savantes, par MM. Boucher de Molandon et A. de Beaucorps, p. 64; — le *Cirque romain de Bouzy*, p. 78; — compte rendu dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* de 1891, p 80; — membre de la Commission du Congrès, p. 127; — propose l'insertion au *Bulletin* de l'atelier de *Bracelets de l'époque de bronze* de M. Francis Pérot et le dépôt aux *archives* de trois autres notices du même auteur, p. 127; — membre de la Commission des minutes de notaire, p. 264; — élu vice-président pour 1893, p. 266; — rapport sur une plaquette de Barbier de Montault; — insertion au *Bulletin*, p. 338, 350; — délégué au Congrès des Sociétés savantes, p. 340; — sur *Les stalles du Grand-Séminaire d'Orléans*, p. 342; — notice biographique de M. Boucher de Molandon, p. 386, 395, 434; — sur l'emplacement de Stropetum, p. 388, 390; — vice-président pour 1894, p. 395; sur une charte inédite d'Ingeburge, p. 521; — allocution au décès de M. Chouppe, p. 524; — membre de la Commission du Congrès quinquennal, p. 561; — sur les stalles du Grand-Séminaire, planches, p. 569; — sur une cave, rue de la Tour-Neuve, p. 569, 571; — correspondant du ministère de l'instruction publique, p. 570; — vice-président pour 1895, p. 571; — membre de la Commission d'organisation du Congrès archéologique, p. 283.

VILLARET (DE); Louis de Coutes : article de M. Tamizey de Larroque dans le *Bulletin critique*, p. 15; — sur deux chartes inédites des *Lépreux de Bonneval*, p. 64; — une lettre sur Tournoisis, p. 561, 581.

VILLEDIEU (Alexandre de), p. 419.

VILNEAU (Anatole), p. 233.

VITAL-DUBRAY, p. 153.

VIOLLET-LEDUC, p. 94.

VITRY-LE-FRANÇOIS (le collège de), par Jovy; hommage, p. 221; — *Le collège et la poésie latine*, p. 259.

VOISINS (abbaye), p. 37.

VOUVANTES; *Aperçu historique et archéologique*, par Balby de Vernon; hommage, p. 83.

## W Y Z

WALTER D'AQUITAINE (le poème de), par Grellet-Balguerie, chanson de geste, p. 392, 404.

WATSON, p. 187.

WELSCHINGER; *Jeanne d'Arc dans l'Histoire et la poésie*, paru dans la *Revue de la Société des études historiques*, t. VIII, 1890; — mention, p. 56.

WINTERBURN STOKE, p. 142.

WOLSONBURG, p. 142.

YRIARTE (Charles), p. 93.

YÈVRE-LE-CHATEL, p. 171.

ZANOLE, p. 165.

FIN DE LA TABLE DU TOME X DES BULLETINS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01374 0926

Digitized by Google

Digitized by Google